



**Thèse présentée par
Youssouf KARAMBE**

**Université des sciences
juridiques et politiques de
Bamako (USJPB)**

**Implication des jeunes dans la
gouvernance locale au Mali et ses limites :
cas des communes VI de Bamako, de San
et de Bandiagara**

31 mars 2016

Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB)

Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA)

Département des Sciences humaines et sociales

Thèse de doctorat en anthropologie

Thème :

**Implication des jeunes dans la gouvernance locale au
Mali et ses limites : cas des communes VI de
Bamako, de San et de Bandiagara**

Présenté par **Youssouf KARAMBE**

Sous la direction de M. Moussa SOW, Directeur de recherche à l'ISH et de Mme Anne
DOQUET, chercheuse à l'IRD

Membres de jury :

Président : Mr Ibrahima SONGORE, Directeur de recherche, ISFRA

Membres :

Mr Paul GUINDO, Directeur de recherche à l'AMALAN (rapporteur),
Mme Anne DOQUET, chercheuse à l'IRD (co-encadreur),
Mr Félix Yaouga KONE, Directeur de recherche à l'ISH (rapporteur)
Mr Moussa SOW, Directeur de recherche à l'ISH (Directeur de thèse)

Date de soutenance : 31 mars 2016

**Implication des jeunes dans la gouvernance locale au Mali et ses limites :
cas des communes VI de Bamako, de San et de Bandiagara**

Cette thèse a été financée par le Programme bourses, Formation et subventions du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)

Avenue Cheick Anta Diop, angle canal VI- BP 3304, CP 18524,
Dakar, Sénégal.

Tel.: +221-33 825 98.22/23

Fax: +221-33 824 12.89

E-mail: small.grants@codesria.sn

Site web: <http://www.codesria.org>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dédicace

A feu **Professeur Issaka Bagayogo** qui nous a quittés en 2015 alors qu'il dirigeait ce travail de recherche. Toute ma gratitude pour ce qu'il a fait.

Paix à son âme ! Amen.

Avant-propos

Cette recherche qui vise à analyser l’implication des jeunes à la gestion communale dans trois communes du Mali, part d’un constat paradoxal. Les jeunes qui constituent la population (et l’électorat) majoritaire du Mali, se trouvent aujourd’hui peu représentés dans les instances de décisions nationales et locales. Du coup, les décisions les concernant sur la formation, l’emploi et le développement, sont prises sans leurs avis. En parallèle, la jeunesse fait l’objet d’une stigmatisation collective qui la présente plus comme une catégorie dangereuse qu’un groupe porteur d’avenir. La littérature sur la jeunesse malienne insiste sur cette question.

Dans un monde en pleine mutation, où les paradigmes sont perpétuellement remis en cause, porter un regard sur la situation des jeunes au Mali dans leur rapport avec le développement local, c’est contribuer positivement à éclairer l’évolution politique et sociale de la société malienne de la jeunesse. En effet, les réformes politiques en cours par l’entremise de la démocratie et de la décentralisation, s’affichent comme une opportunité pour engager toutes les forces vives pour le développement local. Définie comme outil politique du développement local, la décentralisation devrait permettre une participation inclusive de tous les jeunes dans l’élaboration et la mise en œuvre des actions de développement.

Ainsi, cette frange de la population qui a autrefois activement participé à la lutte pour l’avènement de la démocratie, préoccupe l’Etat autant que la société civile, et suscite de réelles appréhensions quant à ses chances d’intégration réussie. Néanmoins, si elle est souvent critiquée et décriée, elle est rarement écoutée. En donnant la parole aux jeunes, cette recherche espère éclairer les positions politiques officieuses de la jeunesse dont la part active dans les projets de développement la concernant semble à priori faible. L’analyse des formes de participation des jeunes dans les actions collectives dans certaines communes du Mali permettra d’expliquer leur faible implication dans les instances politiques locales officielles, mais aussi de préciser les projets politiques que masque cet apparent désinvestissement.

Ainsi, les jeunes se livrent à des critiques sur l’échec des politiques publiques dans les espaces non officiels tels que les grins qui constituent un espace social où une grande partie de la jeunesse urbaine consacre une plus grande partie de son temps libre. Le grin est un espace de divertissement, d’actions citoyennes et de débats politiques. Ses membres discutent de toutes les questions d’actualité, aux niveaux national et international, publiées à la une des médias ainsi que des problèmes d’ordre local du quartier ou la commune, les concernant. Aujourd’hui, les jeunes ne veulent plus se taire sur les questions d’ordre politique que la pratique avait réservées aux adultes.

Cette recherche fait part des points de vue et des critiques des jeunes sur les politiques menées à leurs dépens.

Remerciements

Ce travail est le résultat d'un long travail qui a vu la participation de plusieurs personnes et de nombreuses structures de recherche.

Ma reconnaissance va en premier lieu à mes deux encadreurs : Moussa Sow, directeur de recherche à l'Institut des Sciences humaines qui a accepté volontiers de poursuivre à terme le travail de direction après le regretté Pr Issaka Bagayogo ; ma gratitude à Anne Doquet, chercheuse à l'IRD, qui a suivi étape par étape l'évolution de ce travail à travers les conseils et des orientations pendant la collecte des données, la lecture, la correction du texte. Madame Doquet a été pour beaucoup dans mon obtention de ma bourse FSP de trois ans qui m'a permis d'effectuer des voyages scientifiques en France et de faire le terrain au Mali à travers l'expertise de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Mes remerciements à l'équipe de recherche du projet « Les nouveaux cadets sociaux » Mali contemporain, qui m'a conseillé des approches méthodologiques et théoriques pertinentes.

Je tiens à remercier la direction de l'ISFRA et tous les professeurs qui nous ont conseillés et orientés depuis la formation pour l'obtention du DEA, en particulier les professeurs Denis Dougnon, Balla Diarra, Ibrahima Songoré et Casimir Coulibaly pour leur disponibilité et leur appui.

Mes remerciements s'adressent au Centre d'études africaines (CEAF) de Paris à travers son directeur Jean-Paul Collin qui m'a facilité l'accès aux bibliothèques et ma participation à plusieurs séminaires.

Depuis plusieurs années, j'ai bénéficié de l'appui du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) en participant à des activités comme l'Institut sur la jeunesse et l'enfance et celui sur la gouvernance démocratique. J'ai aussi bénéficié de son Programme de petites subventions pour la rédaction de mémoires et de thèses à travers lequel un appui documentaire et financier est accordé aux lauréats. C'est le lieu d'adresser ma profonde gratitude au CODESRIA. Durant la réalisation de ce travail, j'ai également bénéficié des expériences de recherche d'autres structures tels que le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE) et le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL). L'Association des Jeunes docteurs et doctorants du Mali (AJDM) dont je suis membre est un cadre d'échanges d'expériences entre jeunes chercheurs et chercheurs séniors maliens. Depuis sa création en 2010, de nombreuses activités scientifiques organisées au sein de l'espace universitaire ont permis de discuter les travaux des participants et d'améliorer les approches. Mes remerciements à toutes ces institutions de recherche et à tous ceux et toutes celles qui ont participé à leur animation.

Ma reconnaissance va à l'endroit de Cheick Konaté, directeur général de l'Institut national de la Jeunesse et des Sports (INJS), de Dramane Coulibaly, ancien directeur de l'INJS, de l'ensemble de la direction de l'INJS pour leur accompagnement et à mes collègues leur encouragement ainsi qu'aux mairies de la Commune VI du district de Bamako, des communes de San et de Bandiagara, aux bureaux locaux de jeunesse des communes de San, de Bandiagara et de la Commune VI du district de Bamako ; et aux structures de l'Etat chargées des questions de jeunesse qui m'ont donné accès aux informations relatives à mon thème.

Mes remerciements vont à Job Thera, professeur de littérature, directeur des études à l'INJS et à Amadou Tembiné, professeur de littérature à l'Académie de langues pour la correction de la thèse. A Adizatou Maiga, secrétaire à l'INJS, qui aidé à saisir des documents.

Mes pensées vont à Tiemoko Djiguiba, Ibrahima Cissé, Ibrahima Sangaré, Mamadou dit Mambé Koné, Sadio Siga Sidibé, Aïchatou Diourté, Aminata Mallé, Fily Coulibaly, tous anciens étudiants (et étudiantes) de l'INJS qui m'ont aidé dans l'enquête de terrain.

Mes remerciements vont à l'endroit de Karamoko Cissé et Gaoussou Dienta à San la famille Tapily à Bandiagara à travers Kadia Tapily, pour leur accueil et la facilité qu'ils m'ont faite pour le déroulement de l'enquête.

Durant mes séjours scientifiques en France, j'ai bénéficié de l'appui de mes parents adoptifs Michel et Bernadette Lafourcade qui m'ont hébergé et restauré. Leur soutien depuis le Lycée a été d'un apport important dans ma vie scolaire et universitaire. Avec leur fille Séverine, qu'ils trouvent toute ma reconnaissance.

Je remercie les amis Bra-Amba Dolo, Pierre kassogué, Abdoulaye Guindo, Sekou Salla Dolo, Boucari Guindo pour leur appui quotidien.

Que ma famille, mon épouse Oumou qui m'a encouragé et mes enfants qui ont souvent souffert de mes absences liées à ce travail, tous parents et frères qui m'ont toujours encouragé, trouvent tous ici mes remerciements.

Enfin, à tous ceux et toutes celles de près ou de loin m'ont aidé, m'ont apporté leur soutien dans la réalisation de ce document, en particulier les jeunes de Bandiagara, de San et de la Commune VI du district de Bamako qui m'ont accordé une partie de leurs temps en acceptant de répondre à mes questions soient remerciés.

Liste des acronymes et abréviations

ADBS : Alliance Doféra ni Banabako de San
ADEMA/PASJ : alliance pour la Démocratie au Mali, Parti Africain pour la Solidarité et la Justice
ADEMA-PASJ : Parti Africain pour la Solidarité et la Justice
ADES : Alliance Démocratique et Social
ADI : Agence de Développement International ;
ADIDE : Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi
ADM : Avenir et Développement du Mali
ADP : Alliance Démocratique pour la Paix
ADS : Association pour le Développement de la ville de San
ADS : Association pour le développement et la solidarité)
ADVR : Association pour la Défense des Victimes de la Répression
AEEM : Association des Elèves et Etudiants du Mali
AESF : Association des Etudiants Soudanais en France
AFD : Agence française de Développement
AGR : Activités Génératrices de Revenus ;
AJA : Association des Juristes Africains
AJAS : Association des jeunes pour l'assainissement,
AJDM/NIETA : Association des jeunes pour le développement du Mali.
AJDP : Association des Jeunes pour la Démocratie et le Progrès
AMDH : Association Malienne pour les Droits de l'Homme
AMSI : Association malienne pour le soutien de l'islam
AMS-UNEEM : Amicale des anciens membres et sympathisants de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali
ANICT- Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
ANPE- Agence Nationale pour l'Emploi ;
APDM : Alliance pour la Promotion et le Développement du Mali
APE : Association de parents d'élèves
APEJ- Agence pour l'Emploi des Jeunes ;
APR : Alliance Pour le Mali
APM : Association Des Pionniers Du Mali
ARGA : Alliance Malienne pour refonder la gouvernance en Afrique
AUF : Agence universitaire de la Francophonie
BAD : Banque Africaine de Développement
BDIA/FASO DJIGUI : Bloc Démocratique pour l'Intégration Africaine
BEC : Bureau Exécutif Central
BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ou Banque Mondiale
BIT : Bureau International du Travail
BMS : Banque Malienne de Solidarité
BNF: Bibliothèque Nationale de France
BREDA : Bureau Régional pour l'Education en Afrique (UNESCO)
BTP- Bâtiment Travaux Publics ;
C.C.P.A : Comité Culturel de Plein Air

C.N.J : Conseil National de la Jeunesse du Mali
CAFO : Coordination des Associations et ONG féminines
CAP : Centre d'Animation Pédagogique
CAR : Centre d'animation rurale
CCC : Centre de Conseils Communaux
CCIM : Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCOCSAD : Comité communal d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement
CDI : Commissariat au Développement Institutionnel
CEAF: Centre d'études africaines
CED : Centre de l'Education pour le Développement
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE : Centre d'études pour l'emploi
CEE : Communauté Economique Européenne
CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFAR : Centre de Formation et d'Animation Rurale
CGS : Comité de gestion scolaire
CICB : Centre international de conférence de Bamako
CJAOF : Conseil de la jeunesse d'Afrique occidentale française
CMDT : Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CNAR : Caisse nationale d'assurance et de réassurance
CNDR : Comité National de défense de la Révolution
CNID-FYT : Congrès National d'Initiative Démocratique, Faso Yiriwa Ton
CNPV : Centre National de Promotion du volontariat
CNR- ENF : Centre National de Ressources pour l'Education Non Formelle ;
CNRDRE : Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'autorité de l'Etat
CODEM : Convergence pour le Développement au Mali
CODESRIA: Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
COGEVAD : Comité de Gestion et Valorisation des Déchets
CONAJM : Coordination Nationale des Associations et des Groupements de Jeunesse
CONFEJES : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie
COP : Centre d'orientation pratique
COPAM : Coordination des organisations patriotiques du Mali
CPS : Cellule de Planification et de la Statistique
CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CRN : Comité de Réconciliation Nationale
CSCRP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté ;
CSDG : Conflit, Sécurité et Développement groupe
CSDRF : Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour femmes et filles mineures
CSDRM : Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour mineurs
CSLP- Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté ;
CSREF : Centre de Santé de Référence
CTSP : Comité de Transition pour le Salut du Peuple
CVI : Commune VI du district de Bamako

DCDJ- Document Cadre de Développement de la Jeunesse ;
DCPN : Document Cadre de la Politique Nationale de Décentralisation
DEF : Diplôme d'études fondamentales
DNAPES : Direction Nationale de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée
DNCT : Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNEB : Direction Nationale de l'Education de Base
DNEF- Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental ;
DNESG : Direction Nationale de l'enseignement Secondaire General
DNETP : Direction Nationale de l'Enseignement Technique Professionnel
DNJ- Direction Nationale de la Jeunesse ;
DNPEF : Direction nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
DSA : Dimension Sociale de l'Ajustement
EDR : Espaces de discussions de rues
EDSM- Etude Démographique de Santé au Mali ;
EHESS: Ecole des hautes études en sciences sociales
ELIM- Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages ;
ENA : Ecole Nationale d'Administration
ENMP : Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie
EPAM : Enquête Permanente Auprès des Ménages
EPT : Education Pour Tous
ETP : Enseignement Technique, Professionnelle
FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage ;
FARE : Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi ;
FARE : Forces Alternatives pour le Renouveau
FDPM : Front Démocratique des Patriotes Maliens
FED : Fonds Européen de Développement
FMI : Fonds Monétaire International
FMJD : Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique
FMPOS : Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontosmatologie
FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population
FSD : Front pour la Sauvegarde de la Démocratie
GIE : Groupe d'Intérêt Economique
GREM : Groupes régionaux et groupes de mobilisation
HCC : Haut Conseil des Collectivités
HCI : Haut Conseil Islamique
HIMO : Haute Intensité de Main d'œuvre
IEC : Informer- Eduquer- Communiquer
INJS : Institut National de la Jeunesse et des Sports
INPS : Institut national de prévoyance sociale
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
INSTAT : Institut National de la Statistique
IRD : Institut de recherche pour le développement
ISF : Indice Synthétique de Fécondité
JCI : Jeune Chambre Internationale
JLD : Jeunesse Libre et Démocratique

JUS-R.D.A : Jeunesse -US-R.D.A

LASDEL: Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local

LJS : Liberté et Justice Sociale

LMD : Licence-Master-Doctorat

MAE : Ministère des Affaires Etrangères

MARD : Mouvement de réflexion et d'action pour le Développement

MATCL : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales

MEALN : Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;

MIRIA : Mouvement pour l'Indépendance, la Renaissance et l'Intégration Africaine

MJS- Ministère de la Jeunesse et des Sports

MNP : Mouvement national Pionnier

MPFEF- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;

MPLUS : Mouvement des Populations Libre, Unies et Solidaires

MPR : Mouvement Patriotique pour le Renouveau

NSIA : Nouvelle Société d'Assurance

ONMOE : Office national de la Main d'œuvre et de l'Emploi

ODR : Opération de Développement Rural

OERS : Organisation des Etats riverains du Fleuve Sénégal

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMATHO : Office malien du tourisme et de l'hôtellerie

OMD- Objectif du Millénaire pour le Développement ;

OMO : Office de la Main d'œuvre

OMS : Organisation mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONS: Office for National Statistics

ONU : Organisation des Nations Unies ;

OPAM : Office des produits agricoles du Mali

ORTM : Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PE: Parti Ecologiste

PACP : Parti pour l'Action Civique et Patriotique

PACR- Programme d'Appui aux Communautés Rurales ;

PAI : Parti Africain pour l'Indépendance

PAJM : Programme d'appui à la jeunesse malienne

PAPESRIM : Programme d'appui à la formation professionnelle pour l'emploi dans le secteur privé

PARENA : Parti pour la Renaissance Nationale

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel

PASA : Programme d'Ajustement du Secteur Agricole

PASED : Programme d'Ajustement du Secteur de l'Education

PASEP : Programme d'Ajustement du Secteur des Entreprises Publiques

PCR : Parti Citoyen pour le Renouveau

PDES –Projet de Développement Economique et Social

PDESC : Programme de développement, économique, social et culturel

PDJ : Parti pour la Démocratie et la Justice

PDP : Parti pour la Démocratie et le Progrès

PDR : Parti pour la Démocratie et le Renouveau-Dounkafa Ton
PEI : Parti Ecogiste pour l'Intégration
PEJ : Programme Emploi Jeunes
PEV : Programme Elargi de vaccination
PIB : Produit Intérieur Brut
PIDS : Parti pour l'Indépendance de la Démocratie et de la Solidarité
PISE : Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education ;
PLD : Parti Libéral Malien
PMD : Parti Malien pour le Développement
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries
PMPS : Parti Malien pour le Progrès Social
PMRD : Parti Malien pour la Révolution et la Démocratie
PMT : Parti Malien du Travail
PNACT : Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
PNPJ : Programme national de Promotion de la jeunesse
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPP : Parti Populaire pour le Progrès
PPS : Parti pour la Prospérité et la Solidarité
PRDT : Parti du Renouveau Démocratique et du Travail
PROCEJ : Projet de Développement des compétences et Emploi des Jeunes
PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education
PRVM : Parti pour la Restauration des Valeurs du Mali
PSDA : Parti Social - Démocrate Africain
PSP : Parti Pour la Solidarité et le Progrès
PSP : Parti Progressiste Soudanais
PSPR : Partis Signataires du Pacte Républicain
PUDP : Parti pour l'Unité, la Démocratie et le Progrès
R.D.S : Rassemblement pour le Développement et la Solidarité
RDP : Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès
RDR : Rassemblement des Républicains
RDT : Rassemblement pour la Démocratie et le Travail
REDD : Rassemblement pour l'Education au Développement Durable
RENAJEM : Réseau National Des Jeunes Du Mali
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
RJP : Rassemblement pour la Justice et le Progrès
ROCARE: Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education
RPDM : Rassemblement Pour le Développement du Mali
RPM : Rassemblement Pour le Mali
SNAC : Semaine nationale des arts et de la culture
SNJ : Service national des Jeunes
SOMAPILE : Société malienne de fabrication des piles
SOTELMA : Société des télécommunications du Mali
SR/PF/IST/VIH/SIDA : Santé de reproduction/Planification familiale/Infection sexuellement transmissible/ Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome d'immunodéficience acquise
U.N.J.M : Union Nationale de la jeunesse du Mali

UDD : Union pour la Démocratie et le Développement
UDPM : Union Démocratique du Peuple Malien
UDS : Union Démocratique pour le Salut
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UFD : Union des Forces Démocratiques
UFDP : Union des Forces Démocratiques pour le Progrès
UJMMMA : Union Des Jeunes Musulmans Du Mali
UMOA : Union Monétaire Ouest-Africaine
UMP : Union Malienne pour le Progrès
UM-RDA : Union Malienne du Rassemblement Démocratique Africain
UNEEM : Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJM : Union Nationale des Jeunes du Mali
UNTM : Union Nationale des Travailleurs Maliens
US-RDA : Union Soudanaise Rassemblement Démocratique Africain.
WAY: World Assembly of Youth

Liste des tableaux

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 1:Répartition de la population de la Commune VI par tranches d'âge..... | 27 |
| TABLEAU 2: Répartition de la population de la population de la commune de San et par tranche d'âge..... | 28 |
| TABLEAU 3: Répartition de la population de la commune vi par âge et sexe..... | 28 |
| TABLEAU 4:Population du mali par tranches d'âge..... | 135 |
| TABLEAU 5 : Répartition des structures par région..... | 143 |
| TABLEAU 6 : Répartition du cout du PNVJ entre l'Etat, les collectivités et les PTF..... | 146 |
| TABLEAU 7:Infrastructures sportives par discipline et par région..... | 150 |
| TABLEAU 8:Comparaison entre l'éducation moderne et l'éducation traditionnelle..... | 174 |
| TABLEAU 9:Taux de fréquentation scolaire en 2009..... | 187 |
| TABLEAU 10:Types d'occupation au Mali..... | 222 |
| TABLEAU 11 : Caractéristiques de la situation professionnelle des jeunes en milieu urbain..... | 223 |
| TABLEAU 12:Taux et structure du chômage 2004, 2007 et 2010..... | 224 |
| TABLEAU 13:Demandes d'emploi enregistrées par âgé et par sexe, 2e semestre 2010..... | 229 |
| TABLEAU 14 : Offres d'emploi enregistrées par structure..... | 230 |
| TABLEAU 15 : Offres d'emploi enregistrées par les bureaux de placement par région..... | 230 |
| TABLEAU 16 : Répartition sectorielle des projets finances par l'PAJM | 241 |
| TABLEAU 17:Activités menées par les volontaires..... | 246 |
| TABLEAU 18:Répartition des organisations et structures par domaine d'activité en 2012..... | 258 |
| TABLEAU 19:Répartition des organisations et structures par type en 2012..... | 259 |
| TABLEAU 20:Profils de ces personnalités influentes..... | 281 |
| TABLEAU 21 : Aspirations des jeunes à Bandiagara | 283 |
| TABLEAU 22:Aspirations des jeunes à San | 283 |
| TABLEAU 23: Les différents types de participation et la participation informelle..... | 326 |
| TABLEAU 24 : Répartition des cercles et des communes par région..... | 344 |
| TABLEAU 25 : Répartition des couts par secteurs..... | 355 |
| TABLEAU 26:Part spécifique a la jeunesse dans l'évaluation du PDSEC..... | 355 |
| TABLEAU 27 : Répartition des couts des programmes du PDSEC..... | 356 |
| TABLEAU 28 : Répartition des couts du DPSEC par secteurs..... | 356 |
| TABLEAU 29:Les candidats aux élections communales de 2009 selon le sexe a Bandiagara et San..... | 376 |
| TABLEAU 30:Proportion des jeunes sur les listes de candidature à San..... | 376 |
| TABLEAU 31:Proportion des jeunes dans chaque liste de candidature à Bandiagara..... | 377 |
| TABLEAU 32 : Proportion des jeunes sur les listes de candidature en CVI de Bamako..... | 377 |
| TABLEAU 33:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti à San..... | 378 |
| TABLEAU 34:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti à Bandiagara..... | 379 |

| | |
|--|-----|
| TABLEAU 35:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti en commune VI..... | 379 |
| TABLEAU 36:Rapports entre candidatures élus jeunes..... | 380 |
| TABLEAU 37:Les élus communaux à San..... | 381 |
| TABLEAU 38 :Les élus communaux à Bandiagara..... | 381 |
| TABLEAU 39:Les élus communaux jeunes dans le district de Bamako de 2009..... | 381 |
| TABLEAU 40 : Les résultats en commune vi de Bamako..... | 382 |
| TABLEAU 41:Résultats du 1er tour des législatives 2013, commune vi du district de Bamako..... | 414 |
| TABLEAU 42 : Parallèle financier entre les deux festivals..... | 435 |

Liste des figures

| | |
|--|-----|
| FIGURE 1 : Affiches publicitaires sur la santé de la reproduction..... | 156 |
| FIGURE 2 : Schéma des transitions formation /emploi des jeunes filles..... | 218 |
| FIGURE 3 : Schéma interactif de développement territorial (formation et développement local...) | 336 |
| FIGURE 4 : Jeunes en pleine action d'évacuation des caniveaux en commune VI de Bamako..... | 401 |
| FIGURE 5 : Jeunes engagés dans l'évacuation des caniveaux en CVI..... | 401 |
| FIGURE 6 : Photos comparatives de la participation des jeunes aux deux festivals..... | 429 |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| INTRODUCTION GENERALE..... | 1 |
| | |
| PREMIERE PARTIE : LA JEUNESSE COMME OBJET CONSTRUIT..... | 24 |
| CHAPITRE I : PRESENTATION DES MILIEUX D'ETUDE..... | 25 |
| CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE..... | 34 |
| CHAPITRE III : HISTOIRE DE L'EVOLUTION POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU MALI..... | 71 |
| | |
| DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES DE LA JEUNESSE MALIENNE..... | 131 |
| CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT GENERAL ET CADRE DE VIE DES JEUNES AU MALI.. | 132 |
| CHAPITRE II : POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA JEUNESSE..... | 142 |
| CHAPITRE III : LA FAILLITE DE L'EDUCATION DES JEUNES..... | 171 |
| CHAPITRE IV : LE PROBLEME D'EMPLOI DES JEUNES..... | 213 |
| CHAPITRE V : LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE..... | 258 |
| CHAPITRE VI : PARCOURS CONSTRUCTIFS ET TENTATIVES D'AUTONOMISATION..... | 279 |
| CHAPITRE VII : LE GRIN, ESPACE DE CRITIQUES POLITIQUES..... | 307 |
| | |
| TROISIEME PARTIE : IMPLICATION DES JEUNES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL..... | 322 |
| CHAPITRE I : LES THEORIES DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL..... | 323 |
| CHAPITRE II : PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX DECISIONS LOCALES..... | 348 |
| CHAPITRE III : LA PARTICIPATION POLITIQUE..... | 365 |
| CHAPITRE IV : JEUNESSE ET MOBILISATIONS COLLECTIVES..... | 394 |
| | |
| CONCLUSION GENERALE..... | 438 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 447 |

RESUME

Cette recherche a pour objectif d'analyser les formes et les degrés de participation des jeunes dans le développement local dans les communes urbaines de Bandiagara, de San et la Commune VI du district de Bamako. Elle s'appuie sur une approche essentiellement qualitative basée sur l'analyse documentaire, les entretiens individuels et l'observation participante. La jeunesse est une catégorie sociale politiquement construite dont les bornes sont élastiques. Au Mali, elle s'est construite en même temps que les politiques d'édification de la nation. Les régimes de Modibo Keita et de Moussa Traoré ont mis en place des outils politiques qui consistaient à encadrer, contrôler et utiliser les jeunes pour parvenir à la construction nationale et au développement. Semaines de la jeunesse, Biennales artistiques, culturelles et sportives en étaient des cadres de mise en œuvre. Le régime socialiste de Modibo Keita avait une proximité avec les jeunes. Moussa Traoré était distant et répressif avec les associations et mouvements de jeunesse qui ont activement participé à son renversement en mars 1991. L'arrivée de nouveaux dirigeants à la tête de l'Etat a fait nourrir l'espoir d'une formation de qualité et d'un plein emploi pour la jeunesse. Ce fut une désillusion. Le niveau scolaire des jeunes s'est constamment baissé, à cause de la politique de l'Etat et des grèves répétées des élèves/étudiants et des enseignants. Nombreux sortent de l'école sans diplôme. Ceux qui en obtiennent, éprouvent d'énormes difficultés à trouver un emploi. Les dispositifs mis en place par l'Etat pour absorber le chômage sont limités par manque de cohérence et de complémentarité. Face à cette faiblesse, les jeunes se regroupent en association. En 2012, on dénombrait 2147 associations. Dépourvues de moyens, celles-ci se contentent d'activités ponctuelles.

Diplômé ou non, chacun construit son parcours professionnel. Certains deviennent des modèles de réussite grâce à l'entrepreneuriat privé, marquant l'émergence de jeunes autonomes au niveau local.

N'ayant pas accès aux espaces officiels pour exprimer leurs idées politiques, les jeunes se retrouvent au grin et font de cet espace un lieu politique où l'on critique l'Etat et les hommes qui le gèrent.

A niveau local, avec la décentralisation, chaque citoyen a la possibilité de participer à la gestion locale à travers l'élection des conseillers. Plusieurs jeunes s'y engagent. L'analyse des candidatures et des résultats montre qu'ils ne parviennent pas à se faire élire à cause de leur inexpérience, du manque de moyens financiers et de leur statut de cadet social. Aux élections communales de 2009, 58,33 % en Commune VI de Bamako, 41 % à San et 33 % des candidats à Bandiagara étaient jeunes. Aux résultats, ceux-ci ont obtenu 10,34 % des postes de conseillers à pouvoir à San, 7 % en Commune VI de Bamako et n'ont obtenu aucun poste à Bandiagara. Face à cet échec, les jeunes investissent les espaces politiques non officiels. Certains leaders s'engagent dans des contestations populaires pour défendre les intérêts communautaires.

Les formes d'implication dans les festivals Ginna Dogon à Bandiagara et du Sankemô à San en 2011 montrent que les jeunes s'intéressent aux actions de développement de leur localité bien qu'ils soient des exécutants.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GENERALE

Contexte

Cette étude vise à identifier ce qui a changé pour les jeunes avec la réforme de la décentralisation. Celle-ci est un processus qui met le citoyen au cœur du schéma politique et institutionnel, lui conférant ainsi des attributs favorables à l'éclosion des libertés sociales, humaines et démocratiques. Il affiche des finalités relatives à la démocratie, aux libertés et au développement, replaçant le progrès social au centre de la mécanique institutionnelle. Cette mécanique s'articule autour des impératifs visant à continuer la démocratisation à la base, à confier les rênes de l'administration locale aux collectivités elles-mêmes et à favoriser la promotion des initiatives locales (Amouzou 2009 :162).

La recherche, qui a pour objet l'implication ou la participation des jeunes à la gestion communale dans trois communes du Mali, part d'un constat paradoxal. Les jeunes, même s'ils constituent la population (et l'électorat) majoritaire du Mali, se trouvent aujourd'hui peu représentés dans les instances de décisions nationales et locales. En parallèle, la jeunesse fait l'objet d'une stigmatisation collective qui la présente plus comme une catégorie dangereuse qu'un groupe porteur d'avenir. Michel Koebel (1997) montre ainsi que la catégorie de la population nommée « jeunes » donne lieu à des sentiments contradictoires qui semblent avoir contribué à déterminer l'attitude de l'Etat vis à vis de la jeunesse. J.A. Mbembe (1985) estime que pour la plupart des Etats africains, les jeunes constituent la « garantie la plus sûre pour l'avenir ». Mais ces jeunes sont perçus comme un groupe sensible à tout ce qui peut entraîner la déstabilisation de l'Etat. Bagayogo Chaka (1994) évoque pour le Mali l'émergence des jeunes en tant que catégorie sociale autant convoitée que crainte. Ainsi, cette frange de la population qui a activement participé à la lutte pour l'avènement de la démocratie en 1991 préoccupe l'Etat autant que la société civile, et suscite de réelles appréhensions quant à ses chances d'intégration réussie. Néanmoins, si elle est souvent critiquée et décriée, elle est rarement écoutée. En donnant la parole aux jeunes, cette recherche espère éclairer les positions politiques officieuses de la jeunesse dont la part active dans les projets de développement la concernant semble a priori faible. L'analyse des formes de participation des jeunes dans les actions collectives dans certaines communes du Mali permettra d'expliquer leur faible implication dans les instances politiques locales officielles, mais aussi de préciser les projets politiques que masque cet apparent désinvestissement.

Motivations personnelles de la recherche

Cette thèse s'inscrit dans la suite des recherches que j'ai effectuées dans le cadre d'un mémoire de DEA¹ sur le même sujet à Bamako en 2008. Elle part d'une question de départ : un développement local harmonieux et durable est-il possible sans la prise en compte des problèmes des jeunes, de leur vision et leurs aspirations ? Ceux-ci se trouvent dans un monde de plus en plus ouvert où ils font face au défi d'insertion économique, sociale et politique auquel ils doivent s'adapter avec des conditions de vie nouvelles.

Le rôle et la place qu'occupent les jeunes dans le processus de développement sont tout aussi importants pour un pays que pour une commune. Cela se justifie par le fait que la jeunesse constitue pour une société :

- un potentiel éminemment important de développement des ressources humaines, elles-mêmes facteur clé de production et de croissance (aucune expertise ne privilégie ou préconise la primauté d'une population vieillissante au détriment d'une population jeune en matière d'investissement dans les ressources humaines) ;
- une véritable porte d'entrée de nouvelles cultures ou de saignée de valeurs culturelles et donc vecteur essentiel de changement comportemental (problèmes de l'émigration, brassage culturel, dépravation des mœurs, développement de l'insécurité...) ;
- une arme incontestable de manifestation de mécontentement ou de conduite d'une révolution (la jeunesse a joué un rôle décisif dans la révolution de mars 1991 au Mali).

Comme l'on entend dire fréquemment : la jeunesse, c'est du bras valide, de la force de production, c'est l'avenir d'une société. Investir dans cette catégorie demeure pour chaque société une importante stratégie d'organisation et de planification en vue du développement.

Dès lors, la prise en compte de ses sensibilités est une nécessité pour toute entité sociale.

Ceci fonde donc les motivations multiples qui sous-tendent cette étude dont les plus essentielles sont :

- Premièrement, cette étude s'inscrit dans le cadre d'un apport à la production des savoirs dans le rapport jeunesse et décentralisation. En effet, elle vise à explorer la place de cette couche dans le développement local et ses relations avec les autres acteurs qui interviennent dans les collectivités territoriales. La recherche constitue ainsi une contribution théorique et empirique à ce champ,

¹ Youssouf karambé, Implication des jeunes dans le développement local à Niaréla en commune II et à Faladié en commune VI du district de Bamako, mémoire de DEA, ISFRA de Bamako, 2008.

de façon à obtenir une meilleure compréhension du lien entre acteurs de développement et gouvernance locale.

- Deuxièmement, produire du savoir à travers cette recherche et le mettre à la disposition des populations est un apport pour les politiques d'intervention dans le secteur. L'appropriation de ces résultats par les décideurs peut fournir des réponses aux questions de la décentralisation et du développement local, singulièrement à la problématique d'implication et de participation de l'ensemble des couches sociales aux prises de décision, à la mobilisation et à la gestion des ressources, à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.
- Troisièmement, éclairer la réactualisation des conflits intergénérationnels (entre jeunes et adultes) que font surgir les enjeux de la décentralisation.
- Quatrièmement, au plan personnel, en plus de l'initiation à la recherche scientifique, approfondir mes connaissances sur le thème, renforcer mes compétences techniques et améliorer la qualité de mes interventions en matière de jeunesse. Pour l'enseignant que je suis à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, cette recherche est en même temps une expérience académique et professionnelle, qui contribue à trouver des réponses sur les problèmes et les questions pédagogiques (Karambé, 2008).

Problématique générale

La jeunesse est un enjeu idéologique et politique. Les adultes s'efforcent de la contrôler à travers des cadres particuliers. Durant cette période particulière de leur vie, les jeunes subissent plusieurs types d'influence : de la famille, des associations et de l'Etat (Eberhard Harribey, 2002). La littérature montre qu'ils sont au centre des préoccupations d'un continent africain en pleine mutation. Ils ont joué et continuent à jouer un rôle essentiel dans les évolutions politiques (Debarge, 1992). La plupart des responsables africains estiment qu'ils constituent « le fer de lance de la Nation », « garantie la plus sûre pour l'avenir », « l'avenir au présent » (Mbembe, 1985). Pour qu'ils puissent assurer ces fonctions, ils doivent être éduqués, encadrés et mis au travail.

Le Mali a une population jeune. Si l'on retient le seuil de 25 ans² comme critère discriminant entre les adultes et les jeunes, il apparaît que 68% de la population malienne est jeune. Ces proportions font du Mali un des pays les plus «jeunes» au monde, avec donc a priori un fort potentiel d'actifs. Fousseyni Traoré (2005 :2-4) estime qu'en 2004, cette catégorie sociale avait un taux brut d'activité de 34%. Ce taux est relativement faible par rapport à celui de la population active occupée totale qui est de 47 % (OEF, 2004). Ceux entre 15 et 24 ans apparaissaient donc comme la tranche la moins «active» de la population.

Le constat général des politiques d'encadrement et d'insertion des jeunes au Mali laisse apparaître un décalage considérable entre les discours politiques qui font état d'énormes efforts consentis par l'Etat et une grande majorité de jeunes qui se sentent laissés pour compte. Ces efforts concernent les domaines de l'encadrement socioéducatif, la formation, l'emploi, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Depuis l'indépendance du Mali en 1960, l'Etat central a une mainmise sur les organisations de jeunesse. Bagayogo note « l'omniprésence de l'Etat, de ses lois et de ses institutions autant pour les collectivités que pour les individus » (Bagayogo, 1994). Cette approche politique s'est soldée par un constat d'échec à plusieurs dimensions.

Mamadou Balla Traoré (1991) avait indiqué que depuis des années, devant les limites et les contradictions de plus en plus évidentes du modèle de développement unidimensionnel, la nécessité de trouver des types de construction du futur plus adaptées aux réalités des sociétés en voie de développement se faisait sentir. Les modèles existants se révèlent à la fois limités et dangereux pour les sociétés réceptrices. Ils sont limités dans la mesure où les promesses qu'ils véhiculent ne se sont nulle part concrétisées. Dangereux parce que destructeurs des systèmes sociaux, des équilibres naturels, mais en même temps porteurs de violences qui remettent en cause la «personnalité de base» des individus, des groupes et des communautés. Il y a là un champ de réflexion sur les brûlants problèmes (Traoré 1991 :7). Si ces arguments alarmistes sur la « personnalité de base » ou les « équilibres naturels » paraissent discutables, la question des limités semble elle pertinente, notamment au regard des rapports aînés/cadets. En effet, ces politiques et ces modèles de développement sont conçus et mis en œuvre par les « aînés », soit à travers l'Etat, soit par les communautés locales et reposent sur des dispositifs dont ils tiennent le contrôle. Ceux-ci n'ont pas permis un développement favorable aux

² Le seuil de 25 ans est un indicatif pour considérer qu'à cet âge, l'individu aura terminé ses études s'il étudiait et s'insère professionnellement et socialement en travaillant et en se mariant. C'est aussi le début de l'âge adulte selon certaines institutions internationales telles que l'ONU.

« cadets sociaux³ ». La conséquence au niveau rural est « l'incapacité de la paysannerie formant l'écrasante majorité de la population de ce pays, à promouvoir par elle-même, un développement de type moderne et global. Au mieux, elle est créditee d'une vision juste mais fragmentée, parcellaire de ses seuls intérêts circonscrits » (Bagayogo, 1994 :21).

Ainsi, les aînés, de part leur âge ou leur statut social, décident et gèrent au dépens des intérêts de la majorité, souvent qualifiée de jeunes. Dans le contexte actuel de la décentralisation, dont la finalité est le développement par la base, de quelle manière les jeunes agissent individuellement ou collectivement pour subvenir à leurs besoins et à ceux de la communauté ?

Encadrement ou contrôle de la jeunesse au Mali

Le développement suppose des acteurs bien formés et encadrés. Depuis l'indépendance du pays, l'encadrement des jeunes est un échec, du moins celui de l'Etat. Et pourtant, l'éducation a toujours été une priorité nationale ; elle a fait l'objet de multiples réflexions et d'actions publiques. Etienne Gérard en cite quelques-unes : « Les belles dispositions de cette réforme [de 1962], celles destinées justement à faire de l'école malienne un incomparable instrument de développement » : « Le séminaire tenu en 1978 sur l'orientation de l'enseignement », les « Etats Généraux sur l'Education » en 1989 (Gérard, 1997), « Le Forum National sur l'Education » récemment en 2008.

Ces rencontres ont fait le constat du dysfonctionnement du système éducatif avec des problèmes qui s'amplifient d'année en année. Certains observateurs comme Etienne Gérard (1992)⁴ parlent de régression et de baisse de qualité depuis l'avènement de l'ère démocratique dans les années 1990. Aussi, les leaders chargés de l'encadrement citoyen n'ont pas pu combler le vide laissé par l'école. Par exemple, de 1960 à 1968, avec le régime socialiste de la première République de Modibo Keita, la jeunesse a été particulièrement sollicitée pour se mettre au service de l'Etat, afin de construire la nation : la jeunesse USRDA, les Centres d'animation rurale (CAR), le mouvement pionnier, la Semaine de la jeunesse ; de 1968 à

³ La notion de « cadets sociaux » est réactualisée par une équipe de chercheurs de l'IRD-Mali dans le cadre d'une étude « Mali contemporain » dont le titre est « Les nouveaux cadets sociaux », 2010-2013.

⁴ Gérard E., 1992, L'école déclassée. Une étude anthro-sociologique de la scolarisation au Mali. Cas des sociétés malinkés. Thèse de Montpellier III (cité par Bénédicte Kail, 1998)

1990, les Biennales artistiques, culturelles et sportives, les Centres d'orientation pratique (COP), la jeunesse UDPM, l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM), le Centre de Formation et d'Animation Rurale (CFAR), le Service national des Jeunes (SNJ).

A la faveur de l'avènement de la démocratie, on a vu fleurir une multitude d'associations et de mouvements de jeunes. En 2005 par exemple, la Direction nationale de la jeunesse a répertorié 488 associations, organisations et mouvements de jeunesse sur l'étendue du territoire national. Pour regrouper ces associations, le gouvernement du Mali a favorisé la création d'un cadre de coordination dénommé : Conseil National de la Jeunesse du Mali (C.N.J-Mali). On voit bien l'omniprésence de l'Etat auprès de la jeunesse sans qu'on aboutisse à une efficacité des actions. On est alors tenté de percevoir ceci comme Augustin J.P⁵ qui dit que les jeunes sont « coulés dans un moule préétabli » et qu'ils n'auraient pas su se poser collectivement en catégorie revendicative. Le regroupement au sein d'un seul organe est censé favoriser la visibilité de la catégorie jeune en tant qu'actrice politique et moteur de développement. Cela devrait lui offrir la possibilité d'accéder à des fonctions de responsabilité politique grâce aux principes démocratiques basés sur la participation de toutes les catégories sociales. Mais ne s'agit-il pas d'un moyen pour l'Etat de garder le regard sur les activités des jeunes et de les contrôler plutôt que de favoriser une implication des associations et mouvements de jeunesse dans le développement ?

Insertion socioprofessionnelle des jeunes

La scolarisation est considérée comme un moyen de promotion sociale ; l'obtention d'un diplôme donnerait un accès à l'emploi, donc au travail alors « pensé à la fois comme le moyen de gagner sa vie mais aussi le facteur principal d'indépendance et de construction de son identité sociale » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger 2001 :16). L'entrée sur le marché du travail est, pour une proportion non négligeable de jeunes, une épreuve marquée de difficultés. Malheureusement, depuis le début des années 1980, les mesures d'austérité budgétaire des institutions financières internationales ont poussé les Etats de la sous-région à cesser « d'assumer le rôle de pourvoyeur d'emploi des jeunes gens fraîchement émoulus des écoles et universités locales ou occidentales. L'administration publique freine non seulement les recrutements, mais aussi accentue la précarité socioprofessionnelle en licenciant, pour des

⁵ Augustin J-P et Ion J., des loisirs et des jeunes, 1993. Cité par Alain Vulbeau, Les inscriptions de la jeunesse, L'Harmattan, 2002 ; p.37.

raisons financières, certains de ses agents. Peu habitués à l'auto-emploi et peu préparés aux règles de l'informel, les jeunes de la sous-région se retrouvent marginalisés, surtout que les recrutements officieux continuent de se faire sur la base d'affinités claniques ou politiques. La jeunesse ouest-africaine va alors se trouver à l'avant-garde du combat pour la démocratie. Elle s'est mobilisée pour renverser l'ordre politique ancien dont les actions ont contribué à vicier le marché de l'emploi » (Amouzou 2009 :198). Au Mali, cette situation correspond aux événements révolutionnaires de Mars 1991. Les jeunes ont été des acteurs clés. Cela a conféré à ces « cadets sociaux » un poids politique remarquable comme l'a souligné Serge Nedelec : « Ce rôle déterminant des cadets dans la fin brutale du régime de Moussa Traoré leur a donné une place prépondérante dans la phase de transition démocratique. L'importance du nombre des victimes appartenant à la catégorie des jeunes dans la répression militaire et la place considérable accordée aux organisations de jeunes au sein du CTSP signe l'émergence au premier plan politique de la jeunesse. La prise de conscience de cette nouvelle position de force amena les organisations de jeunes à imposer leurs revendications catégorielles comme une priorité nationale pendant la transition. Le poids des jeunes dans le changement de régime au Mali a fait naître le mythe de la légitimité révolutionnaire de la jeunesse et notamment de son action violente » (Nedelec 1994 :485). Mais « elle se trouve frappée de plein fouet par la faillite économique et sociale des politiques» (Amouzou 2009 :198). La situation n'est pas la même pour tout le monde ; il existe plusieurs niveaux d'insertion. Jacques Hamel et collaborateurs (2010) en dégagent quatre types: « Les jeunes qui sont stabilisés sur le marché du travail », « les jeunes en voie de stabilisation », « les jeunes dans une situation précaire » et « les jeunes en marge du marché du travail ».

En 2004, le taux de chômage national était de 9%, tandis que celui des jeunes atteignait 12% (F. Traoré 2005). Selon le ministère en charge de l'emploi, la situation au Mali se présentait comme suit :

- Sous-emploi élevé et très faible productivité dans le secteur agricole qui regroupe 60% des actifs occupés en 2007 (EPAM 2007);
- L'emploi informel non agricole représente 24% des actifs occupés ;
- 42% des travailleurs du secteur informel sont des femmes ;
- L'emploi formel = 8% des actifs occupés, dont 40% d'hommes et 60% de femmes ;
- Chômage urbain = 14% dont 26,3% de femmes et 63% de 15-29 ans ;
- Chômage des personnes instruites : 24% (niveau secondaire et plus)
- Dynamique démographique assez forte (3%), (Age médian = 14 ans);
- Niveau d'instruction assez faible (37% d'alphabétisés).

- Le nouveau Code d'investissement 2004 mettait l'accent sur la création de l'emploi, la formation et la valorisation des ressources locales en général. (TRAORE et SISSOKO 2009).

En 2012, le taux de chômage des jeunes était de 17%.

C'est pourquoi, les questions d'» emploi des jeunes » reviennent sans cesse dans les discours des dirigeants politiques. Pour trouver une solution au problème, le Président de la République du Mali de 1992 à 2002, Alpha Oumar Konaré, au colloque sur « Jeunes ville et emploi » à Paris, déclarait que : « pour la gestion des problèmes d'emploi, pour la gestion de l'environnement, de l'espace urbain, il faut libérer les initiatives partout où l'Etat n'est pas nécessaire : libérer les jeunes, libérer les associations des jeunes»⁶. Ce passage révèle que les jeunes et les associations de jeunes n'étaient pas alors libres de prendre des initiatives ; qu'il fallait les libérer. Qu'est ce qui bloquait les initiatives des jeunes en matière d'emploi ? Est-ce les politiques de l'Etat à travers les structures d'encadrement et d'insertion socioprofessionnelle, ou la société par le statut qu'elle accordait à sa jeunesse ?

Pourtant, ce ne sont pas les structures visant à faciliter l'insertion socioprofessionnelle qui manquent. Des dispositifs publics ont été mis en place pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. C'est le cas des politiques publiques d'insertion en cours telles que l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ), l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) qui entre 2009 et 2012, aura coûté 18 milliards de francs FCA au budget national, le Programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM) ou le Programme national de Promotion de la jeunesse (PNPJ), des projets et de programmes d'accompagnement des jeunes dans la recherche de l'emploi. Le MEFP, créé en 2002, dispose de structures d'accompagnement, d'information (ANPE, APEJ), de financement de l'emploi (FARE, FNEJ, PNA/ERP), d'appui à la FP (FAFPA, CPR/ANPE).

Ces structures sont censées offrir des opportunités de création d'entreprises, des offres de stages de qualification ou d'emploi, des services d'information en santé de la reproduction et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et des services d'accès aux loisirs.

Après plusieurs années de mise en œuvre, les jeunes sentent peu les effets au niveau des communes ou des quartiers. Ces services et ces biens publics, officiellement destinés aux jeunes, n'arrivent pas à ceux-ci, sinon que de façon symbolique et médiatique. Les règles et conditions de délivrance de ces services publics, restent de simples formalités, quelques jeunes souvent responsables d'associations ou leaders syndicaux arrivent à obtenir des fonds,

⁶Alpha Oumar Konaré au Colloque sur “Jeunes-ville-insertion”, Ministère de la Coopération et du développement, Paris, 26-29 octobre 1992).

des stages pour les diplômés et des kits agricoles pour les jeunes ruraux. On est donc amené à s'interroger sur les conditions d'accès à ces services publics. Des jeunes sont-ils impliqués dans leurs conceptions ? Quelles sont les limites de ces projets d'insertion et de développement local initiés par l'Etat à l'intention des jeunes ? Comment les jeunes se les approprient-ils, à travers les regroupements associatifs ou par des engagements personnels ? Ont-ils, à l'avènement de la décentralisation, tenté de percer sur la scène politique locale ? A quelles résistances ont-ils été confrontés ? Comment participent-ils à la gestion communale et au développement local ?

Implication des jeunes dans le développement local

La décentralisation ouvre une nouvelle perspective pour les jeunes. En effet, elle suppose un rapport nouveau entre les populations et les autorités locales qu'ils auront élues. Bien menée, elle « transforme logiquement les communautés à la base en laboratoires performants de l'expérience démocratique et du développement endogène. En effet, lorsque les populations elles-mêmes initient et exécutent leurs propres projets de développement, mettent en place des mécanismes de contrôle, de suivi et d'évaluation, élisent les hommes et les femmes qu'elles jugent dignes de les représenter et de défendre leurs intérêts, il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un authentique processus de développement qui est enclenché et de la traduction incontestable du principe sacré de la démocratie dans les faits » (Ouattara 2007 : 174). Ce serait un développement harmonieux qui touche des dimensions multiples – spatiales, économiques, sociales, culturelles et politiques, qui sont liées les unes aux autres et dont l'interaction permet d'aborder les transformations urbaines ou régionales (Fauré, 2005).

Le processus de décentralisation initié en 1993 constituait alors une opportunité pour les jeunes de participer pleinement aux activités politiques dans le cadre de leur promotion et du développement local. En faisant une analyse de l'évolution sociopolitique de la jeunesse malienne, Badra Alou Traoré (2007) estime que dans le contexte de démocratisation et de décentralisation, les jeunes n'acceptent plus les lignes directrices tracées par les adultes sous le couvert de l'Etat, et se prononcent clairement pour leur insertion sociopolitique et leur implication dans le processus de développement. Traduite en *bambara* comme le « retour du pouvoir à la maison »⁷, la décentralisation se présente plus comme une affaire d'adultes qu'un tremplin pour la jeunesse, parce qu'avant la colonisation, c'était la gérontocratie qui était le

⁷ Voir Ousmane Sy, Mission de décentralisation au Mali

système de gouvernance. Ce retour suppose la prise en main de la politique locale par les anciens. A cet effet, bien que l'importance démographique des jeunes et les discours politiques à leur égard plaident en faveur de leur implication plus large et effective, leur proportion dans les instances décisionnelles est faible. Pour illustration, en 2004, Bamako comptait 53,97% de jeunes âgés de 18 et 35 ans. Alors cette tranche ne représentait que 7,6% des conseillers communaux pendant cette période (Karambé 2008). Il s'avère donc nécessaire d'analyser les formes d'implication politique des jeunes pour le développement local.

L'Etat central a suffisamment dicté les orientations de la jeunesse qui allaient plus dans le sens de la stabilité du pouvoir en place (Bagayogo, 1994 ; Samaké, 2007) que dans un souci de résoudre leurs problèmes. La décentralisation, comme outil politique et administratif du développement local, devrait permettre une participation inclusive de toutes les couches sociales dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de développement. Les jeunes sont dotés d'énergie de transformation, mais encore faudrait-il qu'ils comptent dans les prises de décision et qu'ils aient les moyens d'entreprendre des projets personnels d'intérêt collectif ou individuel. Leur participation à la vie locale est une condition nécessaire pour atteindre les objectifs du développement. La question principale que nous nous posons est de savoir comment les jeunes s'investissent dans les actions au niveau communal.

En 2011, nous avons assisté à deux festivals respectivement à Bandiagara les 25, 26 et 27 février 2011 au festival *Guinna dogon* et à San les 15, 16 et 17 juin au festival annuel du *Sankêmo*. Une observation nous a permis de dégager différentes formes d'implication collective des jeunes, mais également la place qui leur est accordée par les aînés, maîtres des événements.

Participation politique des jeunes dans la gouvernance locale

La conception du projet de société au niveau local se fait par la mairie dont les conseillers sont élus. Alors, la présence des jeunes à ce niveau est déterminante pour prendre en compte les questions de jeunesse. Cela suppose qu'ils figurent sur les listes de candidature et puis qu'ils se fassent élire conseillers communaux. Mais une tradition demeure au Mali : le droit d'aînesse. Il semble s'étendre du cadre familial à celui de l'espace politique local.

Usage du droit d'aînesse sur la sphère publique et privée

Le droit d'aînesse est l'une des dispositions sur lesquelles reposent la vie familiale et l'organisation sociale en milieu traditionnel. Dans la cellule familiale, il confère la majorité des biens d'un foyer au premier-né (CISSE, 1984). Il est très répandu dans de nombreuses sociétés.

Etudiant le rapport entre « les aînés et les cadets », le pédiatre Marc Sznajder note que depuis le Moyen Âge, le droit d'aînesse définit la succession, tout en confortant le droit de masculinité. Mais la révolution de 1789, en abolissant le régime féodal, et donc ses priviléges, l'a bousculé pour établir une égalité formelle de tous devant la loi. Le code civil entendait ainsi mettre fin au droit d'aînesse qui participe d'un choix arbitraire. Dans le Japon ancien, les cadets s'appelaient « riz froid », expression dérivée d'une coutume leur attribuant les restes du repas des parents et des aînés. Aujourd'hui encore, certaines traditions ne se perdent pas, surtout vis-à-vis des filles. Du fait du caractère patriarcal de la société japonaise, les couples, notamment ceux qui ont déjà des filles, souhaitent ardemment avoir un fils (Sznajder 2011 :102-110). Concernant les droits et devoirs de l'aîné en Afrique, l'auteur estime que le système d'éducation traditionnelle repose sur la réussite collective et fait fi de la compétition ou du succès individuel. L'aîné jouit généralement d'un statut à part entière au sein de la famille. Catherine Coquery-Vidrovitch (1992) souligne que la jeunesse est synonyme d'ignorance en Afrique, l'âge avancé était signe de connaissances et de sagesse. D'où la phrase célèbre d'Amadou Hampaté Ba : « En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » pour montrer le lien entre l'expérience longtemps vécue et le gain de connaissance. Ainsi, la place et le rôle de chaque membre de la famille sont étroitement déterminés par son rang dans la fratrie : les cadets doivent respect et soumission aux aînés qui en retour doivent leur accorder leur protection et leur aide en toutes circonstances (CISSE M. et al, 1984).

Là où prévaut le droit d'aînesse, les jeunes font figure d'exécutants et non de décideurs. Pour Hilaire Sikounmo (1995), si leur marginalisation dans les prises de décision a pris une telle ampleur, c'est parce qu'il s'est toujours trouvé des gens au sommet de la pyramide sociale pour vouloir penser ou faire penser à la place de tout le monde et ordinairement dans le sens des intérêts égoïstes. Il constate que le droit à la parole est le plus nié chez les mineurs, le plus piétiné dans une société d'oppression. A force de se taire, on cesse de réfléchir, l'intelligence s'émousse, menacée de sclérose. Empêcher la jeunesse de parler, c'est procéder à une paralysie mentale dont la société risque de rester longtemps infirme : « chez les

Bambara, l'individu n'a pas droit à la parole avant l'âge de 43 ans»⁸. C'est une attitude que l'on retrouve dans la société traditionnelle éthiopienne aussi où le « gentil homme éthiopien », est un garçon dont la sagesse consiste à « parler peu, à écouter et à voir tout (sans avoir l'air d'approuver ou désapprouver), à ne jamais s'emporter, à ne jamais éléver la voix, à obéir à ses parents, à respecter les plus âgés, à s'incliner gracieusement⁹ ». Comme le fait remarquer le sociologue Alain Vulbeau¹⁰, « la jeunesse était une page blanche où l'adulte rédigeait d'une main assurée la liste des inscriptions obligatoires, à l'école, au service militaire, au foyer familial et au poste de travail. Ce temps des inscriptions primaires s'éteint doucement. Une autre société émerge où les rôles entre générations participent du processus de réciprocité» (Vulbeau 2002 :15). Est-ce le cas dans les sociétés malien? Nous cherchons à le savoir dans cette étude.

Y a-t-il émergence des jeunes autonomes sur la scène locale ?

La décentralisation est favorable à l'émergence des « cadets » sur la scène politique locale. Des jeunes leaders émergent par plusieurs voies (entrepreneurielles, associatives, culturelles). Comment font-ils pour se faire une place dans les partis politiques ? Faut-il voir dans les attitudes des jeunes un refus de la tutelle des aînés, un rejet de la culture adulte et une production des valeurs propres à la jeunesse ? Si on s'inscrit dans l'idée du pédagogue Wyneken, « La jeunesse ne doit pas être considérée comme une valeur potentielle suivant l'aptitude du jeune à devenir l'adulte souhaité par la société, mais comme une valeur en soi. » (Eberhard Harribey 2002 :47). Ou bien, sommes-nous à une reproduction des rapports historiques entre jeunes et adultes, les premiers suivant les seconds et leur obéissant?

⁸Etounga-Manguelle citant Hampaté Bâ, cité par Sikounmo.

⁹Sikounmo, Ibidem.

¹⁰Alain Vulbeau est Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris Ouest. Il est aussi responsable de l'équipe de recherche « Crise, École, Terrains sensibles ». Il travaille depuis une trentaine d'années sur les thèmes de la jeunesse, de la ville et des politiques sociales et territoriales. Pour lui, l'emploi du mot « jeune » dans les médias revêt toujours un caractère politique. (<http://www.presseetcite.info/journal-officiel-des-banlieues/societe/alain-vulbeau-la-france-est-un-pays-qui-peur-de-sa-jeunesse>)

Aujourd’hui, avec l’instruction, l’urbanisation, les mutations dues à la mondialisation et aux nouvelles technologies de l’information et de la communication, les jeunes ont acquis des connaissances et des compétences nouvelles dans plusieurs domaines qui leur permettent de les faire valoir et de conquérir des positions stratégiques. L’âge n’est plus forcément synonyme de connaissances ni de sagesse. On peut alors se demander si, plus instruits que leurs aînés après avoir effectué de longues études, les jeunes acceptent le droit d’aînesse comme établi par le passé, surtout en dehors de la sphère familiale.

Quelques figures politiques qui inspirent la jeunesse

Au sein des partis politiques, un certain antagonisme entre « aînés » et « cadets » est observable. Quelques cas méritent d’être cités.

Moussa Mara s’est illustré en 2007 lors des élections législatives. Battu en Commune IV au second tour par Ibrahim Boubacar Keita (IBK), alors président sortant de l’Assemblée Nationale à la suite d’une coalition de partis « aînés » qui ont soutenu son adversaire. Mara sera enfin élu maire de ladite commune à l’issue des élections communales. Là également, il sera obligé de reprendre les campagnes, parce qu’une décision de justice a invalidé les premiers résultats. Candidat à la présidentielle de 2013, il obtient un score maigre de 1.5%. Mais il se rallie au second tour à IBK qui sort vainqueur. Il obtient le poste de ministre de l’Urbanisme et de la ville avant d’être propulsé Premier ministre en 2014.

Demba Traoré est élu député à l’Assemblée nationale dans la mandature de 2002 à 2007 sous les couleurs de du CNID-FYT lors des législatives de 2007. Il perd sa place de candidat sur les listes du parti CNID au profit d’une autre personne plus âgée. Mécontent du traitement du parti à son égard, il quitte le CNID pour rejoindre un autre parti, l’Urd. Durant la transition de 2012-2013, il occupe successivement le poste de Ministre de l’Intégration africaine et celui de la Fonction publique et des réformes de l’Etat.

A Bandiagara, le « jeune » maire, Housseini Saye a quitté le RPM quand les ténors du parti l’empêchent de briguer le poste de maire en 2004, lui reprochant « d’être jeune étranger » à Bandiagara ». En 2009, il rejoint la CODEM aux élections communales, et est élu maire de la commune urbaine de Bandiagara.

A San, il n'y a pas eu de conflit entre « aînés » et « cadets ». Sinaly Traoré est élu maire sous les couleurs d'un parti local « DOFARA », parti soutenu par les familles fondatrices de San. Frère de l'influent ex-directeur administratif et financier de la présidence sous Amadou Toumani Touré, et fils de la famille Traoré de San, il a bénéficié de ces deux atouts stratégiques dans la conquête du pouvoir politique local.

L'exemple de ces quatre hommes politiques, qualifiés de jeunes, permet de saisir quelques éléments des rapports en jeu dans les compétitions politiques locales. On s'interroge alors sur les ressorts sur lesquels s'appuient les jeunes pour émerger localement. Quelle est la part du capital héritage ?

Jeunesse et gouvernance locale

La gestion centralisée n'était pas de nature à valoriser la capacité créatrice des jeunes ; elle a le plus souvent imposé la vision et les techniques anciennes dont seuls les aînés sont dépositaires. L'autogestion des communautés par le biais des élus locaux permettrait aux populations d'avoir « des possibilités d'une grande confiance dans leur autonomie créatrice, dans leur capacité technique, dans la valeur de leur culture, bref, des dispositions permettant d'échapper au mépris de soi, au complexe d'infériorité et au désespoir de la fatalité¹¹ ». Un développement local réel et durable suppose la participation effective des jeunes dans tout le processus.

Le rapport entre la gouvernance locale et la jeunesse n'a pas attiré une attention particulière des chercheurs au Mali. L'anthropologie politique a tendance à décrire des coutumes, des institutions, des appareils qui relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler « le politique », mais s'intéresse rarement ce que font politiquement les acteurs. L'investissement politique des jeunes au niveau local passe non seulement par la participation au vote mais aussi par leur présence sur les listes de candidature. Selon Anne Muxel, leur implication dans la vie de la cité et leur participation électorale sont mises en question de façon récurrente. Leur lien aux institutions politiques elles-mêmes, à ce qu'ils font et attendent de la politique, touchent aux conditions de l'approfondissement de la démocratie (Muxel, 2001). Une prise en compte des articulations entre citoyenneté juvénile et territoire oblige alors à pousser à son terme le « dilemme » pour qui la citoyenneté, c'est le fait d'« être quelqu'un, quelque part », le

¹¹ Mamadou Balla Traoré, *idem*, p.16

premier terme se rapportant au versant « individualiste » de la citoyenneté, alors que le second (le quelque part) souligne la nécessité de s'inscrire dans une collectivité (versant holiste) vivant « dans les limites du territoire défini, historiquement, par l'unité de pouvoir qui s'y exerce » (Neveu, 1997).

Cela revient à se poser les questions suivantes : Quels sont les paramètres qui expliquent l'intérêt des jeunes pour la politique ? Sont-ils maintenus dans un statut de « bétail électoral » manipulés par les « aînés » pour leurs objectifs de conquête de pouvoir, ou deviennent-ils de plus en plus citoyens et politiciens, votant par conviction et se portant candidats si les conditions personnelles le permettent ? Y a-t-il des formes variées de participation selon qu'ils vivent à Bamako, à Bandiagara ou à San ?

La politique par le grin

Considérant les échecs des initiatives politiques qui visaient l'encadrement et l'insertion économique des jeunes depuis l'indépendance et leur faible visibilité sur l'espace communal, nous supposons que ces derniers évoluent sur des espaces d'autonomie non officiels où ils débattent des questions politiques et de développement de leur localité : ce sont les *grins* (Nedelec, 1994) qui sont des groupes de jeunes issus de familles voisines, des mêmes établissements scolaires, de mêmes clubs, de mêmes associations ou partis politiques, et échappant au contrôle des adultes. Ils apparaissent comme un lieu possible d'autonomie où les jeunes créent leurs propres espaces, et où d'autres modes de pensée sur la politique, la décentralisation et des modes d'action sur le développement communal s'élaborent. Finalement, plutôt que de se préoccuper uniquement des instances officielles et de conclure à l'incapacité et à la démission, nous pensons que la position actuelle des jeunes ne peut être comprise uniquement à travers le fonctionnement institutionnel, mais qu'il est nécessaire de mettre ce dernier en lien avec le « politique par le bas », à l'émergence duquel les grins sont très propices.

La question est de savoir de quelle manière finalement les jeunes s'investissent dans la politique locale.

Objectifs

Cette étude vise à atteindre les objectifs suivants :

- Analyser la politique nationale de la jeunesse au Mali ;

- Identifier et examiner les formes d’implication des jeunes dans le développement local à travers les initiatives, les objectifs et les réalisations à caractère « développementaliste » des associations et groupements à Bandiagara et à San ;
- Identifier les formes de participation politique et les stratégies des jeunes de conquête du pouvoir local et les facteurs de leur marginalisation ;
- Identifier les facteurs éducatifs et culturels qui influent les attitudes et les pratiques d’autonomisation des jeunes de Bandiagara et de San.

Hypothèses

La diversité des définitions de la jeunesse fait que le concept n'est opératoire que sur la sphère publique et politique. Les politiques sectorielles des départements ministériels en faveur de la jeunesse manquent de complémentarité et s’empiètent les unes sur les autres pour des objectifs communs. Elles ne touchent qu'une infime partie de leur cible dans les communes, ce qui les rend inefficaces et peu visibles au niveau local. L'Etat, dans une posture d'aîné, élabore des politiques et des projets à l'intention des jeunes qui se trouvent dans une position de cadets et subissent les logiques du système politique. La décentralisation constitue en théorie une opportunité de participation citoyenne permettant aux jeunes un accès au pouvoir décisionnel. Mais dans la pratique, le pouvoir reste toujours aux mains des « aînés » qui le gèrent. Ainsi écartés, les jeunes tentent de pratiquer la politique sous d'autres formes et dans des espaces non officiels : contestation politique, engagement citoyen, défense d'intérêts collectifs. N'ayant pas accès aux espaces officiels pour exprimer leurs idées politiques, c'est autour des grins qu'ils donnent leur vision de la politique par des critiques du système qui ne leur fait pas de place.

Démarche méthodologique

La recherche documentaire

Deux types de documents ont été exploités : les documents bibliographiques et les documents administratifs.

Recherche bibliographique

Nous avons bénéficié de l'appui technique et financier de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) qui nous a permis d'effectuer une fois durant trois ans, des recherches dans des grandes bibliothèques de Paris et de Marseille (BNF, Paris 7 Diderot, Aix-Marseille, EHESS, CEAF). Dans le cadre du programme de recherche *Mali contemporain, projet « Les nouveaux cadets sociaux »*, nous avons profité des débats et des orientations méthodologiques dans la mise en œuvre de ce projet, en plus des données empiriques recueillies à cet effet.

La participation à plusieurs séminaires relatifs à notre thématique nous a permis de recentrer le sujet et d'améliorer les éléments d'analyse de la problématique.

Ainsi, notre participation à plusieurs grandes rencontres scientifiques et méthodologiques, a contribué à enrichir notre problématique de recherche : l'Institut sur la jeunesse et l'enfance du CODESRIA à Dakar (2006), l'Atelier de rédaction scientifique du CODESRIA à Ouagadougou (2007), les ateliers méthodologiques du ROCARE (2010 et 2011), l'Institut sur la gouvernance démocratique du CODESRIA à Dakar (2012), l'Université d'été du Lasdel à Niamey (2012). Cette participation a été d'un grand apport théorique et conceptuel sur les thématiques comme *jeunesse et marginalité, gouvernance et développement local*, des thématiques qui ont un rapport théorique direct avec le sujet de cette thèse.

Les données des services publics

Pour l'analyse des actions publiques en faveur des jeunes, nous avons eu accès à des rapports d'étude, des rapports d'évaluation et des rapports d'activités de services chargés des questions statistiques, d'éducation, d'emploi. Ainsi, à la suite d'une demande favorable de mise à disposition de documents portant sur la jeunesse et l'emploi, nous avons pu exploiter ceux de la direction nationale de la jeunesse, de la direction nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'ANPE, de l'APEJ, du FAFPA, du PAJM, de la CPS du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et des langues nationales, de l'INSTAT-Mali.

Ces données nous ont fourni des éléments d'analyse sur la population jeune, sur l'éducation, les politiques publiques d'emploi et des expériences pilotes d'insertion professionnelle.

Ces lectures ont été essentielles à notre problématique, même si les données fondamentales de ce travail sont d'ordre empirique. Dans un premier temps, nous avons procédé à un balayage large lors de notre premier séjour sur le terrain. Ensuite, l'enquête a consisté en des entretiens directs avec les jeunes au sein des grins, des responsables et représentants des associations de jeunes, des entrepreneurs, les conseillers communaux, les responsables administratifs chargés des politiques d'encadrement et d'insertion des jeunes.

Sites d'enquête

La commune VI du district de Bamako, la commune urbaine de San et la commune urbaine de Bandiagara constituent les milieux d'étude, choisies dans une perspective comparative de la place réservée aux jeunes dans ces zones. Même si une comparaison entre milieux rural et urbain aurait été pertinente, nous avons fait le choix de trois communes urbaines car c'est en milieu urbain que les problèmes des jeunes (chômage, vie associative, mouvements de contestation) se posent avec acuité, que la faiblesse des mesures politiques prises en direction de la jeunesse est la plus visible et que les tentatives de percée politique par des cadets sociaux sont les plus fréquentes.

Posture épistémologique

On distingue généralement dans la recherche sociale deux options méthodologiques.

La méthodologie objectiviste qui envisage les faits humains comme des faits de la nature et accepte, à l'instar d'Emile Durkheim, que « la première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses ». Cette règle implique trois corollaires, à savoir qu'il faut :

- Ecarter tout jugement préconçu des faits, toute prénotion et rejeter « le sentiment [comme] critère de la vérité scientifique » ;
- Ne prendre pour objet de recherche « qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition » ;
- Considérer les faits « par un côté où ils se présentent isolés de leurs manifestations individuelles ».

La méthodologie subjectiviste qui recherche le sens de la réalité sociale dans l'action même où elle se produit, au-delà des causes et des effets observables, mais sans toutefois oublier ceux-ci. Dans cette perspective, l'action humaine n'est pas un phénomène que l'on peut isoler, figer et encadrer sans tenir compte du sens qui l'anime, de son dynamisme proprement humain, de l'intention (même inconsciente) des acteurs, de la société. L'intérêt de la recherche doit donc porter sur la personne ou la collectivité comme sujet de l'action, « sujet historique », écrit Alain Touraine, puisqu'il s'inscrit dans le temps et l'espace (Gauthier, 2006 : P.40-41).

Notre approche s'inscrit dans le deuxième paradigme. Elle considère les jeunes (et la jeunesse malienne) comme une catégorie sociale construite ; donc, elle cherche à comprendre ses actions sur la scène politique comme acteur à part.

L'observation participante

Le chercheur peut choisir d'intégrer un groupe et de participer aux interactions des personnes qu'il observe ; ce type d'étude est appelé observation participante. Notre observation est « connue » et « déclarée ». Les personnes observées ont été bien informées de l'objet de notre présence parmi eux. Dans notre étude de San et de Bandiagara, les populations savaient que nous ne faisions pas partie de leur « communauté » et que nous étions là spécialement pour les observer. Notre participation aux différentes activités de cette communauté était utile, car elle nous a permis une meilleure compréhension de certaines pratiques (Andrée, 2006).

Le grin de Faladié, qui nous a servi de base pour analyser le caractère politique des débats qui s'y menaient, est un espace que nous fréquentions régulièrement au-delà de cette recherche.

Les groupes sociaux témoins

Jean-Pierre Olivier de Sardan souligne qu'il est en général utile, voire nécessaire, de se donner un lieu de recherche intensif, portant sur un ensemble social d'interconnaissance, qui puisse servir ensuite de base de référence pour des enquêtes plus extensives. Cette étude porte sur deux groupes sociaux témoin : le bureau communal de la jeunesse et le grin de jeunes.

Les enquêtes étaient axées sur les grins, les associations et groupements de jeunes. Avec certains membres, nous avons appliqué à la fois l'observation participante, les entretiens approfondis et cherché des documents écrits. Cette approche est considérée souvent comme « une condition de l'observation participante » (Sardan, 2010, p. 89).

L'entrevue semi-structurée

Les entrevues ne comportent que des questions ouvertes. Nous avons donc procédé à des entretiens semi-guidés que nous avons enregistrés, laissant à nos interlocuteurs (les conseillers communaux, les maires, les chargés municipaux des questions de jeunesse et les dirigeants des associations et mouvements de jeunesse) leur part de spontanéité communicationnelle. Cette approche a l'avantage de combiner l'objectivité et la profondeur (Andrée, 2006, p. 148). Les thèmes des échanges étaient les mêmes mais ils étaient abordés différemment selon la situation professionnelle de l'interviewé (étudiant, chômeur et travailleur). Il est apparu au fil

des entretiens que chacun, quel que soit son statut, est impliqué d'une manière ou d'une autre à une action collective.

Au sein des *grins*, les entretiens se sont déroulés sous la forme de *Focus group* (Simard, 1989).

Combinaison du quantitatif avec le qualitatif

De plus en plus, certains chercheurs comme Claire Lemercier et ses collaborateurs plaignent pour une articulation des approches qualitatives et quantitatives pour franchir l'habitude que les jeunes chercheurs ont à « penser qu'à telle échelle d'analyse, source, théorie ou manière de présenter les résultats correspond une méthode et une seule : aux «quantitativistes» reviendraient le travail sur les grandes populations et la possibilités de généraliser leurs observations ; aux «qualitativistes» la tâche de décrire et d'interpréter des mécanismes fins mais toujours localement situés ». Ainsi, l'utilisation des discours conduirait à privilégier une approche « qualitative » et le traitement des données massivement recueillies passerait à l'approche « quantitative » (Lemercier, Olivier, & Zalc, 2013 :125-126).

Nous nous sommes inscrits dans cette perspective d'approche duale en faisant recours à la méthode quantitative. Cette dernière nous a notamment permis de mesurer la participation politique des jeunes lors des élections communales, et cela en procédant à une analyse des listes électorales et celles des conseillers communaux élus. Des catégories ont été construites selon la définition de la notion « jeune » du Ministère de la jeunesse et des sports. Nous nous sommes intéressés aux statistiques officielles sur les jeunes concernant l'éducation et l'emploi pour en analyser. Aussi, avons-nous procédé à un sondage pour comprendre l'articulation entre parcours scolaire et projet individuel sous l'approche récit de vie.

Une approche interdisciplinaire

Christian Comeliau (2013) propose une approche multidisciplinaire pour les thèses : « croiser les approches » de plusieurs disciplines. Pour une meilleure « compréhension de la réalité sociale », une approche plus globale s'avère plus pertinente parce qu'elle fait recours à des « instruments de telle ou telle discipline scientifique particulière ».

Notre thématique, qui lie jeunesse et développement, est trop complexe pour être analysée globalement sous le seul angle de l'anthropologie. Tout en privilégiant la méthodologie de

cette discipline, la mobilisation des sources et des outils d'analyse historique, sociopolitique et économique nous a été d'un recours précieux pour cerner notre objet dans sa complexité.

Une approche comparative

La comparaison des aires d'enquête sur les formes de participation des jeunes à la vie publique est un des objectifs de cette recherche. Bien que « l'analyse en sciences sociales est par nature comparative, le geste comparatiste ne va pas de soi », il est complexe, selon Olivier Remaud. Ce dernier estime que « la comparaison est tantôt ressource de l'analyse permettant au chercheur de progresser à un travail de rapprochements et de distinctions, tantôt elle constitue l'objet de recherche. Elle appuie une dynamique de singularité, ou au contraire de généralisation. Elle confronte des objets, des sociétés, des processus éloignés dans le temps et dans l'espace » (Olivier Remaud, 2012, p. 13). Sans prétendre ici que les résultats de notre travail soient généralisables à l'ensemble du territoire malien, l'analyse comparative que nous avons menée à travers les communes de Bandiagara et de San et de Bamako nous a permis de dégager des caractéristiques communes aux représentations, aux aspirations et aux actions des cadets sociaux en milieu urbain.

Déroulement de l'enquête :

La recherche comporte deux phases. La première phase a consisté à la recherche documentaire, l'analyse de données secondaires constituées de rapports, de textes administratifs et juridiques.

La prise de note et l'enregistrement

Nous avons fait des entretiens au cours desquels nous avons noté les idées. Nous en avons enregistré d'autres. Dans les deux cas, c'est l'interviewé qui a dicté le choix. Les hommes politiques se méfient de l'enregistrement, et préfèrent les prises de notes. Mais dans plusieurs entretiens, nous avons obtenu l'autorisation d'enregistrer. L'enregistrement a pour avantage d'éviter que des détails (mots ou phrases) de l'entretien échappent au chercheur et permet de réécouter les propos de l'interviewé autant de fois que nécessaire.

Les interviewés sont informés de l'utilisation qui sera faite de l'enregistrement : but exclusivement scientifique.

L'analyse des données

La prise en compte de l' « Emic » (Jean-Pierre Olivier de Sardan)

Pour l'analyse de contenu des discours, quatre niveaux d' » Emic » (Sardan, 2010 : 116-117) englobe de un à quatre niveaux superposés (ou plutôt en tuilage « tuilage » : straddling), qui sont alternativement ou simultanément mobilisés selon les contextes ou selon les auteurs.

Premier niveau : *Emic* peut renvoyer aux discours et aux propos des sujets, des « informateurs ». Il s'agit alors de données discursives, produites par les interactions entre le chercheur et les acteurs sociaux qu'il étudie, et recueillies sous forme de corpus.

Deuxième niveau : *Emic* peut renvoyer aux représentations des sujets, dans un sens anthropologique finalement assez proche du sens que peut avoir le terme de « représentations sociales » en psychologie sociale. Il s'agit alors des notions, concepts et conceptions largement répandus au sein d'un groupe social, autrement dit d'ensembles, de configurations ou de schèmes de connaissances et d'interprétations fortement partagés.

Troisième niveau : *Emic* peut renvoyer à des codes censés être sous-jacents aux discours et représentations. Ces codes sont souvent conçus comme constituant une sorte de grammaire culturelle générant les discours et représentations.

Quatrième niveau : *Emic* peut renvoyer à des structures symboliques au principe des façons de penser et des façons d'agir. Il s'agit alors d'une acceptation structuraliste. Nous sommes dans le registre du postulé.

En allant du niveau 1 au niveau 4, on s'éloigne de plus en plus des données et qu'on mobilise de plus en plus de l'implicite et du virtuel du « tout se passe comme si... ». On voit la démarche décroître en empiricité à mesure qu'on voit croître la part d'interprétation abstraite. Nos analyses sont produites à partir d'entretiens et d'observation. Cette approche, qui nous sert d'appui méthodologique dans la lecture de nos données, a consisté à fonder nos arguments sur les propos et les actions de nos interlocuteurs, et non sur les codes sous-jacents à leur discours, encore moins sur les structures symboliques au principe de leurs façons de penser et d'agir. Notre analyse n'est donc pas concernée par les troisième et quatrième niveaux de l'*emic*.

De la rédaction scientifique

Pour la rédaction de ce document, nous nous inspiré des théories et conseils de certains auteurs. Il s'agit spécifiquement de :

- Affou, S. Y., & Gourene, G. (2005) sur la construction des phrases;

- Dubois, J.-M. M. (2005) sur les éléments constitutifs de la thèse;
- Hunsmann, M., & Kapp, S. (2013) sur les différentes étapes de la thèse et astuces pour surmonter les difficultés que le doctorant rencontre;
- Lebrun, J.-L. (2007) sur l'écriture des différentes parties (introduction, titres, conclusion) et l'agencement du texte. Ses conseils et pratiques sur le retrait des citations nous ont parus pertinents et adaptés à notre cas. C'est pour quoi, nous avons mis les extraits de nos entretiens de terrain en retrait par rapport aux commentaires et analyses, puis mis en trame de fond pour les distinguer du reste du texte.

Les références et la bibliographie sont élaborées selon les normes APA (American Psychological Association pour les publications et écrits scientifiques) : les acteurs cités sont insérés dans le texte, la bibliographie est conçue selon l'ordre alphabétique sans distinction des types de documents, la table des matières et la liste des tableaux sont établies automatiquement. La raison de ce choix est sa simplicité.

Cette thèse s'articule autour de trois parties. La première porte sur les théories de la jeunesse, l'histoire politique de la jeunesse et la présentation des milieux d'étude.

La deuxième partie analyse les caractéristiques de la jeunesse malienne dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'emploi, de la vie associative, des parcours individuels pour l'autonomisation. Cette partie finit par l'observation participante d'un grin et des différents sujets de débats qui y sont menés en lien avec l'actualité politique.

La troisième partie porte sur l'implication des jeunes dans le développement local à travers une analyse sur leur participation aux élections locales et aux mobilisations collectives.

REMIERE PARTIE : LA JEUNESSE COMME OBJET CONSTRUIT

Chapitre I : Présentation des milieux d'étude

Dans une perspective comparative, les recherches de terrain se sont déroulées dans les communes de Bandiagara, de San et dans la Commune VI du district de Bamako. Ces entités sont une création de l'Etat dans sa volonté de mise en place d'entités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le but est de susciter une meilleure participation des populations et des groupes socioéconomiques au développement du pays d'une part et d'autre part, d'adapter les politiques et stratégies du Gouvernement aux préoccupations des bénéficiaires. Elle devrait faciliter une meilleure mobilisation des ressources locales.

Les informations sur les zones d'étude proviennent des PDSEC (Programmes de développement social, économique et culturel) des trois communes qui sont des programmes quinquennaux. Ils sont élaborés à des périodes différentes : La Commune VI du district de Bamako (2009-2014), Bandiagara (2010-2014), San (2011-2015).

2.1. Situation géographique

La commune de Bandiagara

La commune urbaine de Bandiagara est le chef-lieu du Cercle de Bandiagara, Région de Mopti. Elle est située à 691 km de Bamako. Elle se trouve au cœur du site des « falaises de Bandiagara », site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1989 comme patrimoine culturel et naturel (bien mixte). Située à 60 km de la ville de Sévaré, Bandiagara est entouré au Nord/Est par la commune rurale de Dandoli et au Sud/Ouest par la commune rurale de Doucombo.

La Commune VI du district de Bamako

Géographiquement, la Commune VI est limitée à l'Est par la portion de la limite du District comprise entre son extrémité Sud-est et le lit du fleuve Niger ; au Nord, par la portion du lit du fleuve compris entre les limites Est du District et la limite Est de la Commune V ; à

l’Ouest par la limite Est de la commune V ; au Sud, par la portion de la limite Sud du District comprise entre les limites Est et Ouest de la commune V.

Elle a une superficie de 94 km², et compte dix (10) quartiers : Banankabougou, Dianéguéla, Faladiè, Magnambougou, Missabougou, Niamakoro, Sénou, Sogoniko, Sokorodji, Yirimadio.

La commune de San

La commune urbaine de San est située à 4, 3° de longitude Ouest et 13 ,18 °de latitude Nord. Elle couvre environ 155 km² au cœur de la région historique du Bendougou (Pays des rencontres). Elle fait frontière avec les communes rurales :

- à l’Est Tinéni et Sienso,
- à l’Ouest par la Commune de Niasso ;
- au Nord par le fleuve Bani qui sépare les Commune de Sy et de Ouolon
- au Sud par la commune de Diéli.

La loi n°97 – 04/AN RM donne les quartiers et villages qui composent la commune : Bagadadji, Belenitiégnny, Bogossoni, Bogoudala, Dallan, Dabani, Farakolo, Hamdallaye, Karentéla, Kayantona, lafiabougou ; Médine, Missira, Parana, Santoro, Sienso Peulh, Sienso Bobo, Sibougou Térégoungou.

2.2. Organisation administrative

La déconcentration des services Techniques de l’Etat au niveau des communes est effective dans certains secteurs comme l’éducation (CAP/Académie), la santé (CSCOM/CSREF), l’eau et l’assainissement, jeunesse, sports, arts et culture.

Dans les mairies, des commissions communales présidées par les maires adjoints sont mises en place pour faciliter la gestion des affaires de la commune (commission des finances, commission éducation, santé, jumelage, arts et culture, commission domaniale, foncière, cadre de vie, voirie et urbanisme). Plusieurs partis politiques peuvent se retrouver dans un même conseil communal. Les communes sont gérées par un organe exécutif (bureau communal), dirigé par le maire.

La commune urbaine de Bandiagara

Bandiagara est le chef-lieu du cercle. La commune urbaine de Bandiagara représente un (1) village composé de 8 quartiers non officiels (du 1^{er} quartier au 8^e). Elle est administrée par le conseil communal, qui est l'organe de décision. Il est composé de 17 conseillers dont 4 femmes. Le bureau communal, organe exécutif, est constitué du maire et de ses 3 adjoints avec comme deuxième adjoint, une femme.

La commune urbaine de San

La commune urbaine de San a été érigée en commune de moyen exercice le 1^{er} janvier 1958 devenue par la suite une commune de plein exercice. Elle compte 18 quartiers et villages. Le conseil communal est composé de vingt-neuf (29) conseillers communaux élus.

La commune VI du district de Bamako

La commune VI est créée par ordonnance N° 78-32/CMLN du 18 août 1978. Elle est une collectivité décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est gérée par un conseil de 45 membres qui élisent un bureau communal de cinq (5) membres.

2.3.. Population des communes : structure par âge et par sexe en tableau

Tableau 1:Répartition de la population de la commune VI par tranches d'âge

| Tranches d'âge | Sexe | | Total |
|----------------|-------|-------|-------|
| | Homme | Femme | |
| 0-4 | 2083 | 2067 | 4150 |
| 5-9 ans | 2053 | 2038 | 4090 |
| 10-14 ans | 1375 | 1364 | 2739 |
| 15-19ans | 1205 | 1196 | 2401 |
| 20-24 | 969 | 962 | 1931 |
| 25-29 | 946 | 939 | 1884 |
| 30-34 | 824 | 818 | 1643 |
| 35-39 | 693 | 687 | 1380 |
| 40-44 | 587 | 583 | 1170 |
| 45-49 | 417 | 414 | 831 |
| 50-54 | 434 | 431 | 865 |
| 55-59 | 302 | 299 | 601 |
| 60-64 | 330 | 328 | 658 |
| 65-69 | 184 | 183 | 367 |

| | | | |
|------------|--------|--------|-------|
| 70-74 | 175 | 173 | 348 |
| 76-79 | 79 | 78 | 157 |
| 80 et plus | 175 | 174 | 349 |
| Total | 12831 | 12734 | 25564 |
| | Nombre | 20218 | |
| 0-39 | % | 79,08% | |
| | Nombre | 9239 | |
| 15-39 ans | % | 36,14% | |
| | Nombre | 1879 | |
| +60 | % | 7,35% | |

Tableau 2: Répartition de la population de la commune de San et par tranche d'âge

| Tranches | Population de la commune par tranche d'âge en 2011 | | |
|------------------|--|---------------|---------------|
| Age | Hommes | Femmes | Total |
| 0 – 4 | 6 172 | 6 275 | 12 447 |
| 5 – 9 | 6 087 | 6 187 | 12 274 |
| 10 – 14 | 4 703 | 4 781 | 9 485 |
| 15 – 19 | 3 506 | 3 564 | 7 070 |
| 20 – 24 | 2 691 | 2 736 | 5 427 |
| 25 – 29 | 2 162 | 2 198 | 4 360 |
| 30 – 34 | 1 994 | 2 027 | 4 022 |
| 35 – 39 | 1 737 | 1 766 | 3 503 |
| 40 – 44 | 1 494 | 1 519 | 3 013 |
| 45 – 49 | 1 158 | 1 177 | 2 335 |
| 50 – 54 | 1 019 | 1 035 | 2 054 |
| 55 – 59 | 779 | 792 | 1 571 |
| 60 – 64 | 736 | 748 | 1 485 |
| 65 – 69 | 518 | 527 | 1 045 |
| 70 – 74 | 407 | 414 | 822 |
| 75 – 79 | 204 | 207 | 411 |
| 80 et + | 372 | 378 | 750 |
| TOTAL | 35 740 | 36 332 | 72 072 |
| 15-39 ans | Nombre | 24328 | |
| | % | 33,83% | |
| 0-39 ans | Nombre | 61 601 | |
| | | | 85,47% |
| + 60 ans | Nombre | 4 513 | |
| | % | 6,26% | |

Tableau 3: Répartition de la population de la commune VI par âge et sexe 2004¹²

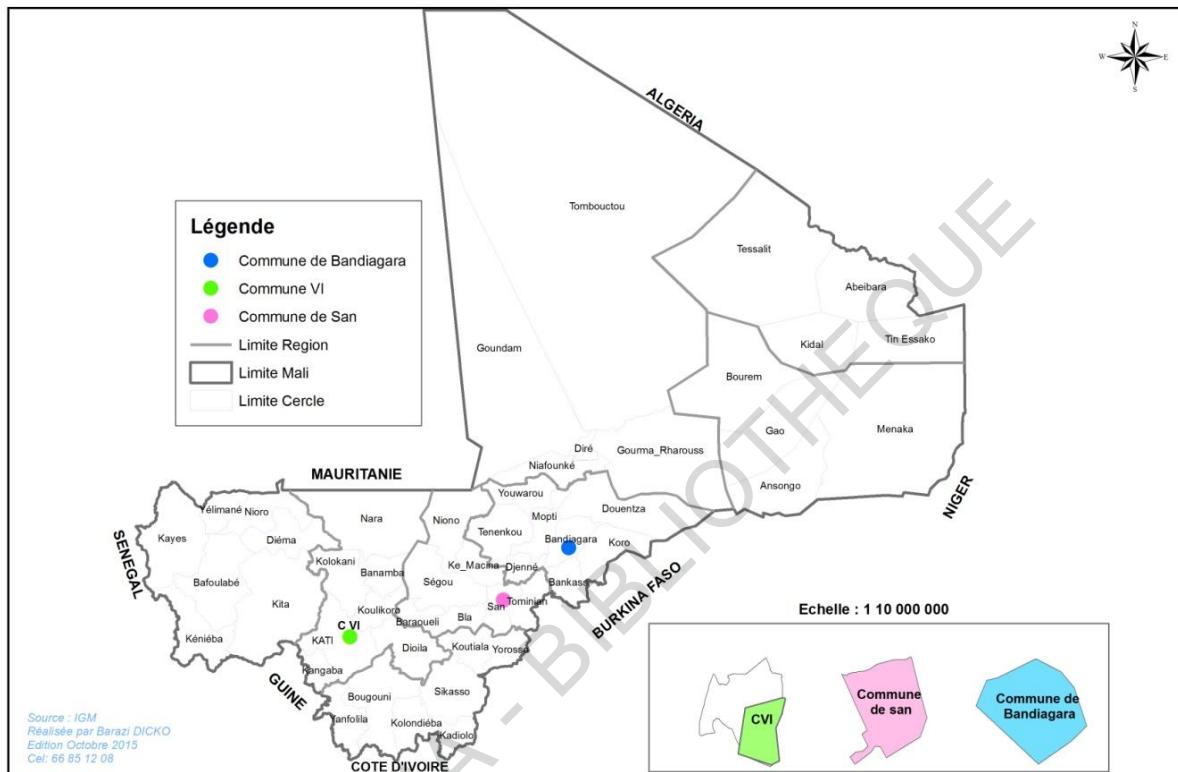
¹² Dans le PDSEC de 2009-2014, le classement par tranches d'âge n'est pas fait. Pour des besoins de cohérence, nous avons pris les données démographiques de 2004.

| Tranche d'âge | Hommes | Femmes | Total | Pourcentage |
|---------------|---------|---------|---------|-------------|
| 0 à 4 ans | 23 425 | 22 878 | 46 303 | 18,58 |
| 5 à 9 | 19 986 | 18 868 | 38 854 | 15,59 |
| 10 à 14 | 14 891 | 15 029 | 29 920 | 12,00 |
| 15 à 19 | 12 623 | 14 102 | 22 613 | 9,07 |
| 20 à 24 | 11 107 | 11 506 | 22 613 | 9,07 |
| 25 à 29 | 9 248 | 10 763 | 20 011 | 8,03 |
| 30 à 34 | 7 808 | 7 862 | 15 670 | 6,29 |
| 35 à 39 | 7 299 | 6 460 | 13 759 | 5,52 |
| 40 à 44 | 6 013 | 4 582 | 10 595 | 4,25 |
| 45 à 49 | 4 662 | 3 144 | 7 806 | 3,13 |
| 50 à 54 | 3 821 | 2 133 | 5 954 | 2,39 |
| 55 à 59 | 2 598 | 1 268 | 3 866 | 1,55 |
| 60 à 64 | 1 669 | 1 158 | 2 827 | 1,13 |
| 65 et + | 2 204 | 2 145 | 4 349 | 1,74 |
| Total | 127 854 | 121 898 | 249 252 | 100,00 |

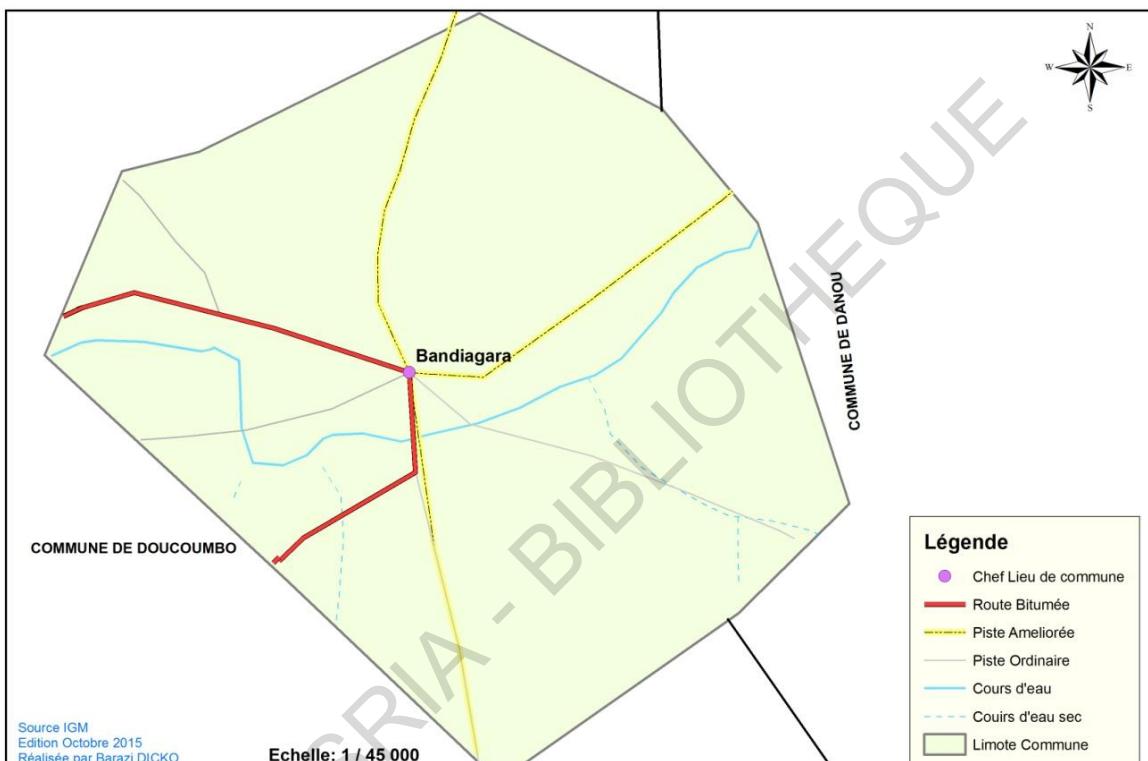
Source : Recensement général de la population et de l'habitat, 1998

2.3. Cartes géographiques des sites d'enquête

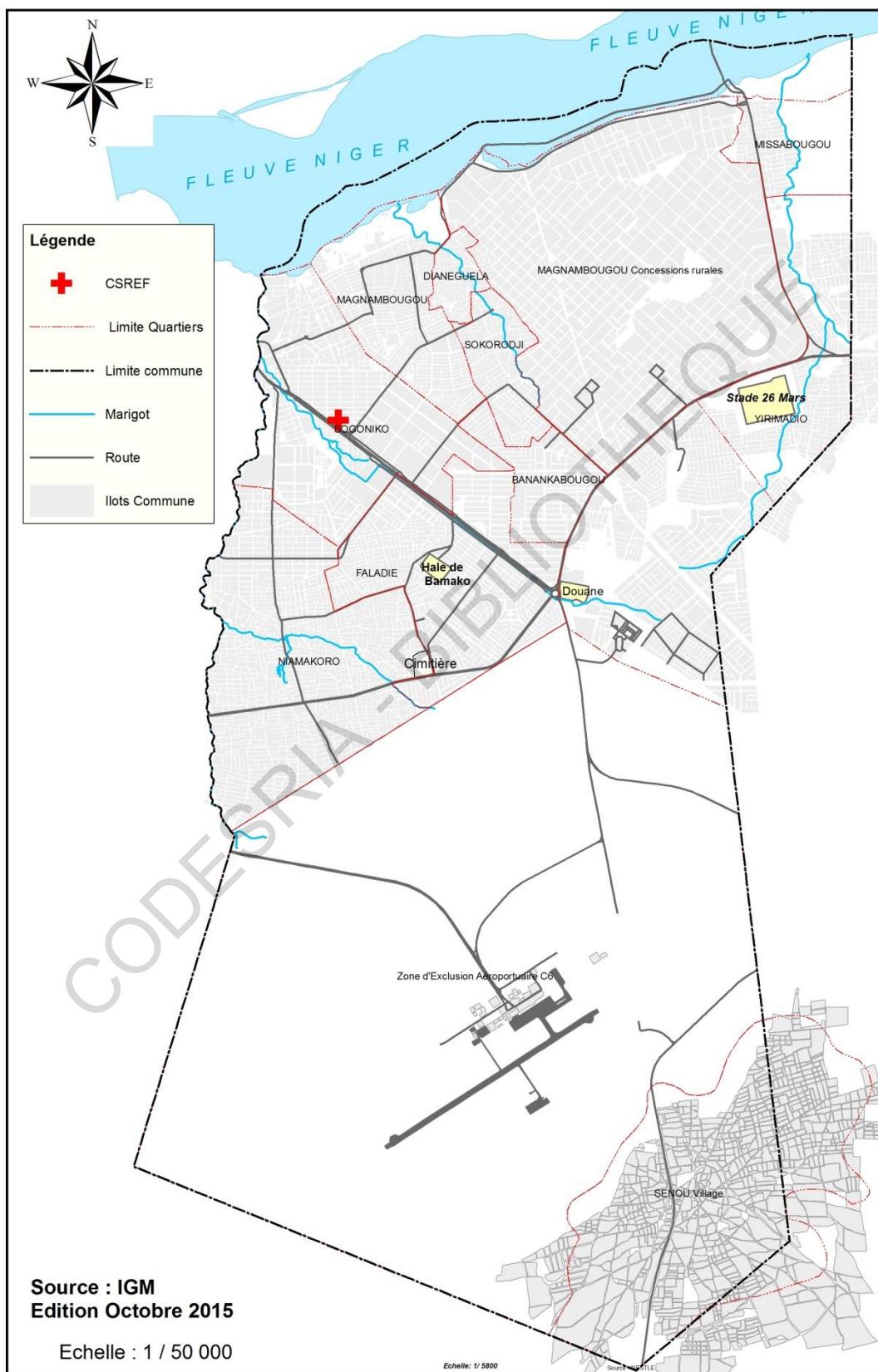
3.1. Figure 1 : Carte du Mali indiquant la position des communes de Bandiagara, de San et la Commune VI du district de Bamako



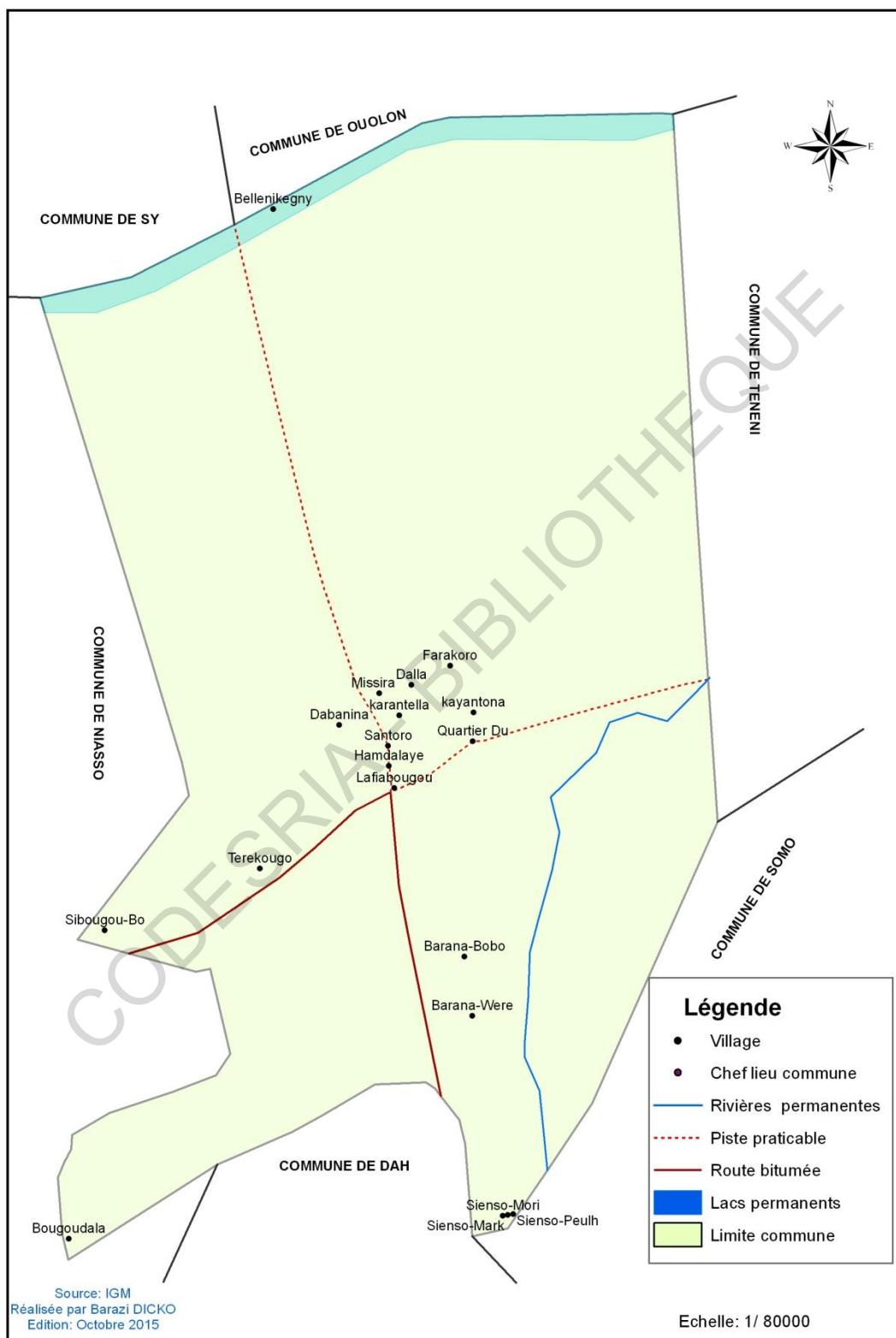
3.2. Figure 2 : Carte de la commune urbaine de Bandiagara



3.3. Figure 3 : Carte de la commune VI du district de Bamako



3.4. Figure 4 : Carte de la commune urbaine de San



Chapitre II : Revue de la littérature

Nous ne prétendrons pas ici fournir une revue exhaustive de la littérature sur la question de la jeunesse. C'est un thème particulièrement complexe qui a fait couler beaucoup d'encre et sur lequel les théories divergent tellement qu'aucune définition consensuelle du terme même de jeunesse ne s'est jamais dégagée. Plutôt que de tenter d'établir une revue de la littérature qui serait forcément incomplète, nous avons choisi de commencer par répertorier les différentes acceptations du terme que cette littérature peut recouvrir. Cette option nous permettra de faire mention des ouvrages de référence et des différents points de vue sur la jeunesse en sciences sociales. Elle éclairera en même temps les continuités ou les ruptures entre les appréhensions scientifiques et politico-administratives de la jeunesse. Cette présentation nous conduira à délimiter le cadre théorique dans laquelle se situe notre travail à savoir une lecture de la jeunesse en termes de cadets sociaux. Nous préciserons alors de façon plus détaillée et à l'appui des références scientifiques majeures les sous-thèmes qui nous ont le plus inspiré, à savoir les constructions sociale et publique de la jeunesse, la jeunesse en tant que catégorie manipulée et marginalisée, les jeunes et l'engagement politique et citoyen, les jeunes comme ressource pour le développement local et enfin l'autonomisation des jeunes.

1.2. Essai de définition des concepts jeune et jeunesse

La notion de jeunesse est culturelle et se décline en une multitude de définitions. Elle est une notion arbitraire et représente une entité hétérogène qui regroupe des individus appartenant à des univers sociaux différents et dont les limites d'âge sont incertaines, variant en fonction de la représentation que les sociétés se font des jeunes et de la manière dont elles les encadrent (Tourrilhes, 2003). Elle est donc une catégorie socialement construite. Toutes les sociétés humaines définissent une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge d'homme ; elles octroient un statut particulier aux jeunes en matière de sexualité ou d'engagement social. Cette notion peut alors être perçue comme un cycle de vie, une tranche d'âge, un statut social, en termes de capacité économique, d'autonomie, etc.

La sociologie de la jeunesse s'amorce lentement dans les années 1950, prenant acte de l'importance du baby boom et les problèmes de scolarité, de loisirs et d'emploi inhérents à l'ébranlement démographique. En France, le premier, Edgar Morin (1962) observe

l'émergence de cultures adolescentes de plus en plus agissantes sur le lien social, notamment à travers la culture de masse (Breton, 2010 : P.467-468).

Le Grand Larousse universel (1995 :5858) définit le mot jeune comme un adjectif. Ce terme provenant du latin populaire *Jovenis*, et du latin classique *juvenis*, « se dit de quelqu'un qui est peu avancé en âge, ainsi que des traits physiques et moraux ou des comportements qui lui sont propres ; qui présente certains caractères de la jeunesse (vigueur, fraîcheur, spontanéité, etc.) ». Quant au mot jeunesse, il désigne une « Période de vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr ». C'est un « ensemble des traits physiques et moraux propres aux personnes jeunes, mais dont certains peuvent subsister chez celles qui ne le sont plus ; vigueur, verdeur : déborder, être plein de jeunesse ». C'est aussi la « période de croissance, de développement de quelque chose ; état, caractère des choses nouvellement créées ou établies et qui n'ont pas encore atteint la plénitude de leurs qualités : jeunesse d'un peuple » (Larousse, 1995).

Pierre Bourdieu met en avant l'hétérogénéité d'une telle catégorie : « Il y a des institutions qui s'occupent des jeunes, des gens qui sont payés pour parler des jeunes mais la jeunesse n'est qu'un mot, on sait que ça n'existe pas, c'est comme l'opinion publique » (Eberhard Harribey 2002 :33) » ; donc, « c'est la création de l'esprit » affirmait Johnny Jean-Pierre.

D'un côté, la jeunesse a été analysée comme une catégorie sociale propre faisant l'objet d'études sociologiques et historiques. Dans cette optique, les individus furent ramenés à de simples éléments d'un ensemble. D'un autre point de vue, elle est analysée comme une étape du cycle de vie des personnes. Ainsi, elle fit alors l'objet d'études psychologiques et pédagogiques. A cet égard, la jeunesse se caractérise par ses attributs psychologiques, perçus comme fondamentalement liés à la biologie et à la prime enfance, ou encore comme un quelconque ensemble de dispositions déterminées par le besoin.

1.2.1. La jeunesse, un produit de l'histoire

Pour SvenMorch (1994), la jeunesse n'est ni un phénomène d'âge –déterminée par les phénomènes physiques ou biologiques, ni une découverte. Elle est un produit historique qui équivaut à l'individualisation sociétale, à la fois conceptuellement et empiriquement.

L'auteur rapporte que la société médiévale était une société statique reposant sur la propriété terrienne. Celle-ci avait ses catégories sociales propres, au sein desquelles l'âge n'était que vaguement considéré. Au lieu de l'âge, les rapports de puissance/impuissance associés à la possession du sol constituaient le cœur de ces catégories.

La jeunesse en tant que phénomène socialement conceptualisé est apparue vers la fin du XVIII^e siècle à travers deux changements fondamentaux de la nouvelle société dynamique.

Le premier changement concerne la jeunesse bourgeoise qui devrait développer des potentialités individualisées pour maîtriser la production et la politique et pour y gérer ses intérêts propres. La jeunesse s'est développée au sein du système scolaire, qui devint le principal agent de développement des potentialités individuelles, que l'on inscrit dans une perspective de qualification et d'autodétermination.

Le second changement se situe au niveau familial. La jeunesse est apparue comme une conséquence du développement de l'organisation sociale où la famille devient un lieu de développement de l'enfance avec des modèles : la formation d'un individu autonome au sein de la société devrait en quelque sorte passer par la reconnaissance d'un statut à l'enfant. Ce développement a suscité le besoin d'une période de transition entre l'enfance et la phase adulte, période pendant laquelle seraient développées les capacités nécessaires à la vie adulte (Morch, 1994 :78-80).

1.2.2. Jeunesse, une étape du cycle de vie

Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt (1996 :256-257) font un classement par six (ou par sept):

- l'*infantia* (de la naissance à sept ans),
- la *puerita* (de sept à quatorze ans),
- l'*adolescentia* (de quatorze à vingt-huit ans),
- la *juventus* (de vingt et un ou vingt-huit ans à trente –cinq ans),
- la *virilituas* (de trente-cinq à cinquante-cinq/soixante ans) et
- la *senetus* (au-delà de cinquante-cinq/soixante ans) les frontières séparant ces différentes classes d'âges étant à la fois souples et hésitantes.
- Souvent, on en ajoute une septième, *senies* (au -delà de soixante-dix ans).

Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt estiment que les âges sont des dons du Saint-Esprit. Ils, soulignent les liens qui unissent chaque âge de la vie à une planète déterminée ; ils prolongent ainsi, jusqu'au XVIIe siècle, un code de correspondances déjà utilisé par Hippocrate. Dans ce code, la *pueritua* est influencée par Mercure, l'*adolescenta* par Venus et la *juventus* par le Soleil.

Aussi, ce ne sont pas sept mais huit catégories que semblent distinguer les pratiques communautaires villageoises et les rituels folkloriques. Elles représentent moins des classes d'âge proprement dites que des fonctions sociales :

- Les nourrissons,
- les enfants,
- les jeunes gens et les jeunes filles,
- les nouveaux mariés,
- les pères et mères de famille,
- les veufs et les veuves,
- les vieillards,
- les trépassés.

A chacune de ces catégories, y compris la dernière, est dévolu un rôle spécifique au sein de la communauté. Les jeunes filles remplissent généralement des fonctions purificatoires et prophylactiques (éloigner les démons, les sorciers, les esprits mauvais), tandis que les jeunes gens ont un rôle plus transgressif, notamment celui d'organiser les fêtes et les réjouissances. Quant aux nouveaux mariés, ils sont souvent perçus comme dispensateurs de chance et de prospérité envers l'ensemble du village ou de la paroisse.

Citant Leopold Rosenmayr, Laurence Eberhard Harribey (2002 :36) distingue cinq dimensions principales du concept jeunesse : une période de vie fondée sur un critère d'âge combiné à un paramètre social et individuel, une étape de la maturation sexuelle, un statut social conditionné par la participation à diverses strates de la société et classes sociales, un ensemble de valeurs, et enfin, une source de renouveau de la société.

S'agissant de l'aire culturelle mandingue à l'époque précoloniale, Chaka Bagayogo (1994 : 4-11) indique que dans cette société aristocratique paysanne et marchande, le contrôle des hommes fut nettement plus prisé que celui des richesses matérielles. Car la première source de l'autorité fut l'accumulation d'hommes et de femmes. L'attention a été portée sur le contrôle et la croissance naturelle des communautés lignagères de base avant de songer à leur

élargissement par l'incorporation d'éléments allogènes grâce aux différentes procédures d'assujettissements. Comme tout groupement humain, cette société opère une classification de ses membres par âge et par sexe. En milieu bambara, les habitants d'un même village sont répartis selon leur sexe et leur âge, en quatre classes d'âge (Mignon, 1984 : 47) : Il s'agit des *makorobaw* (vieux), des *nyenatigew* (adultes), des *deminsenniw* (jeunes), des *denw* (enfants). Une seconde classification plus complète est constituée de l'âge, du sexe et par ricochet du statut familial qui s'y attache :

| Hommes | Femmes |
|---------------------------------------|---|
| - <i>Gwatigiw (chefs de familles)</i> | <i>musolonow (femmes adultes)</i> |
| - <i>Cébakorow (hommes adultes)</i> | <i>musominsew (jeunes femmes adultes)</i> |
| - <i>Kamalenw (jeunes hommes)</i> | <i>kolokanw (jeunes filles initiées)</i> |
| - <i>Bilakorow (jeunes garçons)</i> | <i>npogotiginw (adolescentes)</i> |

Les limites d'âge dans le milieu traditionnel bambara oscillaient entre 12 et 16 ans pour les filles et 15 et 25 ans pour les garçons. C'est à la faveur du mariage que les jeunes intégraient la société des adultes (Bagayogo, 1994).

1.2.3. La confusion de la jeunesse et de l'adolescence

Le concept de jeunesse regroupe l'enfance et l'adolescence. Selon l'article 1 de la convention des Droits de l'Enfant, est « enfant tout être humain âgé de moins de dix-huit ans dont il convient, dans toutes les décisions qui les concernent, de faire passer avant tout l'intérêt supérieur ». D'après le BIT (1987), les enfants sont définis comme le groupe de personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans qui, du reste, sert de référence pour fixer l'âge minimum au travail, à travers le monde (Diop, 2010). Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'adolescence est une période pendant laquelle l'être humain passe du stade de la première apparition des caractères sexuels secondaires à celui de la maturité sexuelle, où il développe des facultés psychologiques et des modes d'identification qui transforment l'enfant en adulte, et où s'opère une transition sociale et économique avec le passage de la dépendance à l'indépendance relative. Cette conceptualisation a été reprise pour définir différents programmes et diverses politiques d'intervention en faveur des adolescents (Evina cité par Diop : 19).

Toutefois, Galland (1997) souligne que la jeunesse est un âge à part entière : elle est considérée comme postérieure à l'adolescence et a des difficultés psychosociales, mais différente de l'âge adulte parce que le rôle conjugal, voire familial est encore absent. Elle se situe environ entre 12 et 18 ans chez les filles et 14 et 20 ans chez les garçons, immédiatement après la puberté. Dans cette période, la plupart des individus ont résolu la crise d'identité, ce qui se traduit par une nouvelle conception de soi. Les choix professionnels, religieux et idéologiques sont réalisés à cette période, de même que le choix d'une identité sexuelle. L'engagement dans des relations intimes avec un conjoint et avec des amis caractérise cette période. Un degré supérieur de maturité sur le plan de l'identité et de la compréhension des relations sociales est atteint. Ainsi, de nouvelles tâches s'imposent à cette époque, telles que celles qui se rapportent à l'établissement des relations intimes.

Les années qui constituent la période de la jeunesse sont dominées par l'achèvement des tâches psychologiques de l'adolescence. Un nouvel équilibre est réalisé : les doutes et les remises en question de l'adolescence débouchent sur la réalisation de l'identité ; le développement moral atteint le niveau de la morale conventionnelle ; la compréhension des relations interpersonnelles atteint le stade de l'interdépendance. Les notions de proximité et de partage s'imposent dans la compréhension de l'amitié, et les amis sont traités avec une plus grande tolérance. Une telle compréhension assure une plus grande indulgence à l'égard d'autrui, mais permet aussi l'engagement dans des relations intimes. La plupart des individus s'engagent effectivement dans des relations d'amitié durable ainsi que dans une relation intime avec un conjoint (Mitchell, 1986).

Norma Haan (1981) distingue bien les deux termes. Selon lui, l'adolescence est caractérisée par le concept d'assimilation, alors que la jeunesse serait plutôt dominée par la notion d'accommodation. Chaque fois que l'individu est confronté à des réalités nouvelles que ce soit dans l'environnement extérieur ou à l'intérieur de son propre corps, on assiste à une augmentation du degré d'assimilation. L'individu absorbe une grande quantité d'informations nouvelles, et un nouvel état de déséquilibre résulte de cette assimilation de données nouvelles. Un nouvel équilibre sera établi par l'accommodation, c'est-à-dire par un changement radical dans les modes de pensée, dans la façon de concevoir sa propre identité et dans la représentation des relations avec autrui. Voilà pourquoi la jeunesse peut être considérée comme la période qui rétablit l'équilibre qui avait été perturbé au cours de l'adolescence.

Rosalie Aduayi Diop (2010 :21) note une grande élasticité des classes d'âge quand on parle de l'enfance (moins de 10 ans), de l'adolescence ou de la jeunesse (10-19 ans, 15-19 ans, 15-

24 ans). Notant le caractère inopérant des différentes définitions, l'auteur constate que la jeunesse est marquée par une maturité psychophysiologique et psychosociale bien déterminée. Du point de vue socio-anthropologique, l'auteur fait remarquer que la plupart de ces définitions sont imprécises quant au moment où finit l'enfance et celui où commence la période adulte, puisqu'elles ne tiennent pas compte des réalités socioculturelles qui sont loin d'être homogènes, les différents types de sociétés ayant des critères spécifiques permettant de définir l'enfant ou l'enfance, en fonction de l'âge et du niveau des responsabilités imparties.

1.2.4. Définitions politiques et juridiques

Le Quid (1999) fait une distinction entre les individus qualifiés de mineurs et de majeurs sur des bases juridiques déterminées par l'âge. Même si le concept de jeune ou de jeunesse n'apparaît pas, les limites entre les deux sont celles entre l'enfance et la jeunesse :

Mineurs

- Dès la naissance, on peut lui attribuer des actions qui séparent un livret de caisse d'épargne et une carte d'identité ;
- 2 ans : peut entrer à la maternelle ;
- 7 ans : âge minimal pour le football ;
- 12 ans : on peut établir sur sa tête une assurance-décès (son consentement est nécessaire), âge minimal pour la boxe ;
- 13 ans : doit consentir son adoption plénière ;
- 14 ans : peut conduire un cyclomoteur (45km/h max., moins de 50 cm³) ;
- 15 ans (avant) : peut recevoir des corrections corporelles légères ;
- 15 ans : doit obtenir son consentement en cas d'adoption simple.
- Une fille peut se marier avec l'autorisation de ses parents ; elle est alors automatiquement émancipée. Passeport obligatoire en cas de voyage dans les pays où il est nécessaire. En cas de relation sexuelle, il n'y a plus d'attentat à la pudeur. Age minimal pour les courses cyclistes ;
- 16 ans : il peut réclamer la qualité de français (après autorisation des parents), disposer la moitié de ses biens par testament ; adhérer à un syndicat professionnel (sauf opposition de ses parents), etc. ;
- 17 ans : peut conduire une moto de 80 à 125 cm³.

Selon la Charte Africaine de la Jeunesse¹³, est mineure, «toute personne âgée de 15 à 17 ans»

Majeurs

- 18 ans (depuis la loi du 5-7-1974 ; avant 21 ans) ;
- 18 ans : peut devenir conseiller municipal, maire ;
- 21 ans : conseiller général, conseiller régional ;
- 23 ans : président de la République., député ;
- 24 ans : ne peut plus se présenter à l'école nationale supérieure ;
- 25 ans : peut accéder à certaines professions (pharmacien titulaire d'une officine) ;
- 27 ans : âge souvent limite pour le maintien sous le régime de la sécurité sociale étudiante ;
- 30 ans : âge limite pour la candidature à un emploi de l'Etat ou d'une collectivité locale. Peut adopter un enfant sans être marié et à condition d'avoir 15 ans de différence avec l'enfant ;
- 35 ans : peut devenir sénateur. (Le Quid 1999 :1310).

Au Mali, selon l'Article 3 du code de protection de l'enfant, « Est enfant, aux effets du présent code, toute personne humaine âgée de moins de dix-huit ans et qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité par dispositions spéciales ».

1.2.5. L'élastique âge sert, mais ne définit pas

La notion de jeune demeure particulièrement floue et fluctuante suivant les sociétés et époques considérées (voir H. d'Almeida-Topor). L'âge est une donnée biologique socialement manipulée. Cette manipulation est encore plus tangible lorsque l'on s'aventure, comme le font la plupart des discours et institutions, à parler de «la jeunesse» comme concept qui désignerait un univers social homogène donné. L'objet se définit souvent par son autodéfinition : est jeune avant tout celui qui se proclame ou est désigné comme tel, mais certains refusent cette identification et pourtant sont jeunes par leurs attributs objectifs comme l'âge ou le rapport de subordination des aînés et entrent ainsi dans le cadre de cette étude. Au-delà de cette très grande relativité et imprécision du cadre chronologique, la notion de jeune recouvre une fraction de la population hétérogène au plan sociologique (Nedelec, 1994 :8).

¹³Charte Africaine de la Jeunesse, p.3

Conséquence de l'insertion de l'homme dans le temps biologique, celui de la succession des naissances - l'âge constitue, selon Denise Paulme (1971), avec le sexe, « l'un des principaux facteurs naturels de différenciation des individus. Il n'est pas de société qui ne tienne compte de la présence simultanée, en son sein, d'individus d'âge différent ; chacune possède ce qu'un auteur contemporain nommait un code sociologique de l'âge : celui-ci, explicite ou implicite, s'exprime dans les modes selon lesquels la société interprète et intègre à ses projets la distance biologique qui sépare les individus qui la composent ».(Paulme, 1971 :30)

1.2.6. Selon l'ordre des naissances

Par exemple, dans les conseils communaux, sont désignés jeunes, ceux qui sont moins âgés ; il ne s'agit pas d'une fourchette d'âge donnée par le ministère de la jeunesse et des sports (10-35 ans). Il s'agit de ceux qui ont un âge inférieur à celui de la majorité des conseillers. Ils peuvent aller à plus de 40 ans, mariés avec plusieurs enfants. Leurs situations sociales et économiques n'ont rien à voir avec les limites institutionnelles qui caractériseraient les jeunes.

Gérard Mauger (1994 :7) estime que la mention des notions «jeune», «jeunesse», «adolescents», adolescence, «post-adolescence», «apprenti», «lycéen», «étudiant», ou encore d'une tranche d'âge (comme «les 16-25 ans») que l'usage associe à la notion de jeunesse, est un dénominateur commun d'une partie des titres retenus. En matière de définition de la jeunesse, le flou est la règle. Ou bien on se dispense de toute définition : la notion de jeunesse est alors utilisée sans autre précision comme allant de soi. Ou bien on découpe des tranches d'âges (les 16-25, les 18-35 ans, etc.) baptisés «jeunes» d'autorité de taxinomiste. En fait, la question de la définition de «la catégorie de jeunesse» constitue à elle seule un problème sociologique.

« On peut être jeune à 5 ans, 25 ans et même encore à 50 ans » ; pour le Conseil des jeunes du Québec, la catégorie « jeune » correspond aux individus âgés de 18 à 30 ans alors que la commission de développement économique des premières nations retient la tranche d'âge de 18 à 35 ans. Pour des raisons d'harmonisation avec les instances internationales notamment l'ONU et l'UNESCO, les jeunes se situent dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Au même colloque, une jeune Maaori, Marama Muru-Lanning, disait pour sa part que la catégorie « jeune » peut inclure des personnes âgées de 12 à 50 ans, selon les contextes (Gané,

2009 :18). En milieu traditionnel bambara, selon C. Bagayogo (1994), la jeunesse se situe dans les limites d'âge entre 12 et 16 ans pour les filles et 15 et 25 ans pour les garçons.

1.2.7 .Délimitation de l'Etat

Les frontières de la jeunesse sont établies le plus souvent par l'Etat. Ce faisant, le pouvoir politique organise une domination légitime et une subordination et crée une hiérarchie qui lui est propre (Georges Balandier 1995).

La Charte africaine de la jeunesse, approuvée le 2 juillet 2006 par une réunion des chefs d'Etats et gouvernements de l'Union africaine à Banjul, Gambie et entrée en vigueur le 8 août 2009, définit le jeune comme « toute personne âgée de 15 à 35 ans »¹⁴. Cette Charte est un document politique et juridique qui sert de cadre stratégique pour les Etats africains, leur donnant la direction à prendre pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse aux niveaux continental, régional et national¹⁵.

Au Sénégal, une circulaire du Parti socialiste explique que : de 27 à 35 ans, le jeune garçon peut opter soit de militer chez les adultes soit de rester avec les jeunes socialistes (Bayart, 2000 :149).

En Côte d'Ivoire, comme à l'UA, «le ministère en charge de la jeunesse désigne par le terme «jeune» une personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans»¹⁶.

Depuis l'indépendance, l'Etat malien a procédé à des délimitations d'âge pour définir la catégorie jeunesse. Badra Alou Traoré (2007) note que la délimitation de cette tranche d'âge demeure la pierre d'achoppement au Mali. Au ministère de la jeunesse et des sports, l'âge de la catégorie jeune a permanemment évolué :

- De 1960 à 1968, c'est la tranche d'âges 8-25 ans ;
- De 1969 à 1978, c'est la tranche d'âges 8-30 ans ;
- De 1978 à 1991, c'est la tranche d'âge 8-35 ans, puis 8-40 ans ;

¹⁴ Voir le site <http://africa-youth.org>

¹⁵ Voir le site <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/strategy-african-youth/african-youth-charter/>

¹⁶ Voir le site <http://www.rnw.nl/afrique/article/redéfinir-la-«-jeunesse-»-en-côte-d'ivoire>, consulté le 14/09/13

- De 1991 à ce jour c'est la tranche d'âge 10-35 ans.

En même temps, quand on prend le cas du ministère chargé de l'enfant, on constate que l'âge des enfants et celui des jeunes se chevauchent. A Moins de 18 ans, l'individu est considéré comme un enfant, parce que la majorité commence à partir de cet âge. Le département de la jeunesse s'occupe des questions d'encadrement et d'éducation en dehors de la famille et de l'école à partir de 10 ans. Il offre aux jeunes des activités de loisir sain et d'éducation à la citoyenneté dans les Maisons des jeunes, les Carrefours des jeunes.

S'ils n'ont pas 18 ans, ces mêmes individus sont traités d'enfants par les institutions d'encadrement du département de la femme, de l'enfant et de la famille quand ils fréquentent les lieux comme la *Cité des enfants*.

1.2.8. Segmentation selon les interventionnistes

En plus de l'éducation et de l'emploi, la jeunesse est également un domaine d'intervention de plusieurs autres acteurs qui déterminent leurs propres frontières selon les besoins spécifiques de la population sur le plan économique, social et politique, besoins liés à l'âge. Ainsi les enquêtes de l'INSTAT ont abouti à la structuration suivante :

- Moins d'un an (0 an) ;
- Moins de 3 ans ;
- Moins de 5 ans (population d'âge vaccinal du PEV) ;
- 3 – 6 ans (population préscolaire) ;
- 0-17 ans (population des enfants, définition de l'UNICEF) ;
- 15-49 ans (population féminine seulement, femmes en âge de procréer) ;
- 12-19 ans (population des adolescents, définition du FNUAP) ;
- 18 ans et plus (population d'âge électoral au Mali) ;
- 7-12 ans (population scolarisable du niveau fondamental 1er cycle au Mali) ;
- 13-15ans (population scolarisable du niveau fondamental 2ème cycle au Mali) ;
- 16-18 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali) ;
- 6-16 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire (définition UNESCO) ;
- 15 à 24 ans : population cible OMD (objectifs du millénaire pour le développement)¹⁷

¹⁷ Institut national de la statistique, 2012

Diversité de statuts professionnels

Le Document cadre du développement de la jeunesse du MJS a fait une typologie des jeunes comme étant un groupe hétérogène dont la caractéristique principale est l'activité professionnelle, le lieu de résidence et le statut social:

- les jeunes en milieu urbain ;
- les jeunes en milieu rural ;
- les jeunes scolaires ;
- les jeunes non scolaires ;
- les jeunes travailleurs ;
- les jeunes routiers ;
- les jeunes chômeurs ;
- les jeunes migrants ;
- les jeunes miniers ;
- les jeunes nomades ;
- les jeunes ayant des besoins spécifiques : affectés par les conflits, vivant avec le VIH et le SIDA, prostituées, homosexuels, handicapés, vivant dans la rue, orphelins ou abandonnés, domestiques, toxicomanes.

Au-delà de cette composition, les jeunes se distinguent par :

- leurs conditions socioéconomiques et/ou de vie ;
- jeunes issus de parents riches/parents pauvres ;
- jeunes militaires/civils ;
- leurs spécificités selon le genre ;
- jeunes filles/jeunes garçons.

De son côté, l'INSTAT (2012) a réparti les jeunes du Mali en cinq sous catégories socioprofessionnelles :

- les jeunes travailleurs du secteur formel : ce sont les fonctionnaires et les employés du secteur privé. Ils ont une qualification professionnelle ou un diplôme ;
- les jeunes travaillant dans le secteur informel : ce sont les artisans, les mécaniciens et tous les autres jeunes exerçant de petits métiers ;
- les jeunes sans emploi, les jeunes compressés dans le cadre des mesures d'ajustement structurel, les jeunes recalés des études et les analphabètes ;

Les trois catégories précédentes constituent la tranche la plus importante et la plus active de la jeunesse urbaine ;

- les élèves et étudiants : ils constituent la tranche la plus jeune ;
- les jeunes handicapés physiques et les filles mères : cette tranche est minoritaire.

Un rapport de la Direction nationale de la Promotion de l’Enfant et de la Famille (DNPEF) note qu’il a été recensé en octobre 2002 à Bamako 4834 enfants et adolescents en errance, dont 3164 garçons et 734 filles (Douville, 2004 : 10).

En théorie, les enfants et les jeunes de la rue sont considérés comme des « marginaux ». Toutefois, Alain Marie (2010 :9) estime qu’il est difficile de repérer une « marginalité » en Afrique de l’Ouest, parce que la « centralité » de la société englobante est problématique dans la mesure où il est difficile de parler par exemple d’une intégration sociale urbaine autour de l’Etat. Il note que la société urbaine ouest africaine étant fragmentée, pluriethnique et plurilingue, « les appartenances et les logiques ethniques, sociales, économiques au mieux s’articulent, souvent se chevauchent, parfois se contredisent, toujours sont prises dans les rapports de négociation ».

1.2.9. Une lecture selon les classes d’âge

Boubakar Ly (1981 :69) note que dans la tradition africaine, la période d’initiation, qui précède l’entrée dans la vie adulte, pourrait seule être comparée à l’école moderne. Les jeunes, en effet, y sont regroupés, sinon enfermés et reçoivent un enseignement systématique. Ils apprennent l’histoire du clan, de la fondation du village, les mythes fondamentaux, la morale, un certain nombre de techniques, de comportement, etc. L’initiation, malgré son caractère formel, a une valeur d’intégration dans la mesure où elle crée entre ceux qui l’ont subie ensemble, un esprit de solidarité qui durera toute la vie. « Le jeune, dès qu’il échappe à l’autorité de sa mère, c’est-à-dire vers cinq ans, vit déjà la même vie que les adultes. Il appartient à la même nature sociale, participe aux mêmes tâches dans la limite de ses moyens physiques. Son éducation commence et se poursuit sans solution de continuité jusqu’au mariage ». L’enfant devient un jeune en répondant à de nouvelles attentes. Le concept directeur veut que l’identité d’un individu se forme avant qu’il atteigne le stade de la vie sociale de l’adulte. (Morch, 2010).

Pour Laura Stern (2009), il n’y a pas une éducation traditionnelle africaine spécifique ; cette dernière varie selon les pays et le mode de vie de ses habitants, même si un certain nombre de

traits généraux et communs se retrouvent, ce qui démontre l'existence d'une culture africaine à proprement parler. Elle se fait graduellement, par différentes phases. Ces phases sont constituées de classes d'âge qui sont des lieux d'apprentissage et d'action. Elle en distingue trois principales.

La première correspond à la première enfance, c'est-à-dire des enfants âgés de zéro (dès la naissance) à six ou huit ans (dans certains peuples jusqu'à dix ou douze ans.).

La deuxième commence à partir de six ans ou plus, c'est-à-dire de l'âge où l'enfant commence à pouvoir se déplacer seul et interagir avec le monde qui l'entoure.

Enfin, la troisième classe d'âge débute à partir de dix ans et se termine en général vers quinze ans. A partir de cet âge, qui est considéré par les Africains comme l'adolescence, les jeunes garçons et les jeunes filles participent à presque tous les travaux de la vie quotidienne au sein de la communauté. Ils acquièrent de plus en plus de responsabilités et sont la plupart du temps autonomes.

Denise Paulme observe que « d'une manière générale en Afrique occidentale, un quelconque de classes d'âge se rencontre dans les sociétés villageoises... La classe d'âge apparaît complémentaire de la parenté et de l'alliance, les relations entre les trois institutions faisant ressortir des éléments d'opposition qui, en s'affrontant, concourent à la solidarité de l'édifice...Partout, c'est à des compagnons de classe d'âge qu'un homme proposera une entreprise collective ». Elle estime que « le découpage de la société en groupes d'âge » constitue un mode d'interprétation et d'intégration des individus aux projets sociaux.

Ainsi, chaque homme, chaque femme – dès leur itinéraire d'enfance – se voient intégrés dans un groupe au sein duquel ils franchiront les étapes de la vie sociale jusqu'à leur mort (IRFED, 1979).

Quant à l'association d'âge, elle comprend un certain nombre de promotions. La promotion qui peut être définie indépendamment de la position hiérarchique à l'intérieur de l'association : «groupe des hommes du village entrés ensemble dans l'association» (Paulme, 1971 :11-39).

Groupés en associations qui possèdent un nom, un blason, des chants, parfois un langage propre, les hommes plus souvent que les femmes sautent d'une position à une autre par des rituels d'initiation et des enseignements compliqués (33 paliers franchis trois par trois chez les peuls du Sénégal). L'accès au savoir total n'est reconnu qu'à un âge avancé. Ces classes d'âge ont des fonctions spécifiques diverses comme dans les sociétés malinké et bambara du Mali où les groupes (*ton*) de jeunes initiés ont des fonctions diverses : socialisatrices (éducation réciproque), économiques (travaux de nettoyage du village, d'entretien des pistes, de construction des cases, de culture champêtre), ludiques (célébration de fêtes, organisation de

loisirs, animation par des chants et des danses), humanitaires (entraide à l'égard des malades, personnes âgées, étrangers de passage), miliciennes (surveillance de l'ordre public, noyau de l'armée). Toutefois, les obligations diminuent à mesure que l'on se lève dans l'échelle des groupes d'âge (Rivière, 2000 :78-79). Madina Ly Tall, (1977 :171) rapporte qu'en pays mandingue, l'apprentissage de la guerre était confondu à celui de la chasse et que «chaque Malinké était initié à la chasse dès son plus jeune âge. Ainsi dès dix ans, Soundiata et ses compagnons de jeu avaient leurs arts et chassaient du petit gibier. Ce sont ces jeunes chasseurs, devenus grands, qui ont été, selon la tradition, les chefs des armées qui sont venus à bout du redoutable empereur sorcier, Soumaoro Kanté» à Krina.

Dans la tradition bambara, le « *N'tomo* » est la société initiatique de la tranche d'âge 8 à 12 ans, pour qui chacune des cinq années aux qualités d'un animal (lion, crapaud, oiseau, pintade, chien) marque une étape dans le processus de la révélation et de la connaissance de soi et de son environnement (Mignon, 1984).

Dans la société peuhl décrite par Amadou Hampaté Ba, les jeunes se retrouvent dans deux groupes aux rôles bien différenciés entre 8 et 18 ans, puis entre 18 et 35 ans environ. Après, ils rejoignent ceux qui ont le pouvoir de décision et de commandement, et qui n'effectuent plus de travaux des champs, les activités physiques en général : les adultes et les vieux. Amadou Hampaté Ba¹⁸ distingue trois étapes avec un intervalle d'âge de 21 ans :

- De la naissance à 21 ans, période correspondant à la socialisation : l'enfance ;
- (21ans+21 ans) jusqu'à 42 ans, période de formation : la jeunesse ;
- 42 ans+21 ans) jusqu'à 63 ans, période d'expérience : l'adulte ;
- Plus de 63 ans : la vieillesse.

Dans l'aire culturelle *Tômô* sur le Plateau Dogon, les terminologies caractérisent cinq étapes : *Ih* (l'enfant jusqu'à 12 ans), *Sagatara Ih* ou *Ya-goulaye* pour la jeune fille (de 12 à 20 ans), *Sagatara Kununô* (jeune adulte, de 20 à 45 ans environ), *N'dè Kunumô* (adulte, de 45 à 65 ans) et *Pènè* (vieux ou vieille, plus de 65 ans).

La société dogon est structurée en groupes de pairs *toru* (*groupe d'âge*). Aujourd'hui, des éléments de modernisation s'y insèrent de manière plus en plus marquée. La circoncision marque l'entrée, ou le droit d'accéder à la vie religieuse et politique. Autrefois, les enfants dont l'écart d'années maximum est de trois ans étaient réunis dans un même *toru*. Les enfants ayant subi la circoncision ensemble forment un *tumo*, une fraternité d'âge.

¹⁸Amadou Hampaté Bâ, interview sur la Radio Téneré au Niger, 1981 : disponible à l'ORTM.

Ces éléments sont présents dans la gestion des projets de développement et dans l'organisation du tourisme.

Michel Leiris et André Schaeffner (1936) notent que dans les villages de Sangha, autour de la circoncision dont le rôle essentiel est d'introduire le jeune garçon dans le monde des adultes se groupe un ensemble de rites qu'on peut répartir schématiquement en quatre phases : préparation, opération, retraite et réintégration. La préparation est marquée par les pères c'est-à-dire les anciens du village qui décident, après avoir consulté les devins -qu'il est temps de procéder à une circoncision. L'opération s'effectue en un lieu déterminé situé « en brousse », c'est-à-dire en dehors du village et de ses dépendances immédiates. La retraite correspond à la période de convalescence pour les circoncis durant laquelle ils vivent à l'écart. La réintégration c'est sa sortie du monde de l'enfance. Mais elle n'est que le premier degré franchi dans son accession à la dignité d'adulte qui se fait très progressivement. Le second degré sera l'initiation aux masques (Leiris & Schaeffner, 1936).

Après leur circoncision, les jeunes garçons ne regagnent la maison de leurs parents que pour manger. Le reste du temps, ils le vivent ensemble dans une maison réservée aux célibataires du village. L'initiation chez les Dogon est en quelque sorte volontaire, elle se fait à travers la société des masques. Les jeunes du même *turo*, doivent s'entraider, en particulier pour certains travaux, comme aller travailler dans le champ de leurs futurs beaux-parents, quand l'un d'entre eux va se marier. Contrairement à la circoncision, l'excision a pour seule conséquence directe de rendre possible le mariage de la fille (Petit, 1998 :49).

Ces différentes définitions expriment des points de vue sur les jeunes. Elles démontrent plus la diversité des regards que les auteurs portent sur la catégorie sociale qu'elles ne la définissent. Elles la rendent plus insaisissable qu'appréhensible. Pour saisir ce que sont les jeunes, nous proposons une lecture qui les considère comme des cadets sociaux.

1.3. Cadre théorique : une lecture de la jeunesse en termes de cadets sociaux

Face à la difficulté de trouver un indicateur objectif pour définir les jeunes, il nous apparaît méthodique de jeter un regard en termes de statut. Le statut définit la position personnelle d'un individu par rapport aux autres à l'intérieur d'un groupe. Les jeunes sont le plus souvent

dans des postions de dépendants. Sur l'espace public, ils sont dépendants des politiques ou des actions publiques ; sur la sphère familiale, ils se définissent par rapport aux parents, aux grands-frères, aux oncles et tantes dont les décisions s'appliquent à eux.

Quelle que soit la sphère dans laquelle on se trouve, le statut des jeunes est celui de dominés et de protégés recevant des ordres des institutions sociales et étatiques ou des individus dominants. Que ce soit au niveau de l'Etat, des groupes sociaux ou de la famille, les jeunes sont dans une position de dépendance, de dominés, recevant les ordres des « aînés » avec leurs modèles et leurs principes. Ils sont des « cadets sociaux ».

Cette lecture en termes de cadets sociaux nous permet de délimiter des critères objectifs de définition de la jeunesse.

« Le jeune est celui que la société considère comme tel. » (Ly, 1981) Le lieu de l'opérationnalisation du concept jeunesse est l'espace public. A l'intérieur des familles, les terminologies utilisées pour désigner les individus sont celles d'enfant, de fille, de garçon, de neveux, de nièces, de belles-filles, de belles-sœurs, de beaux-frères, etc. Le mot jeune ne fait pas partie des terminologies familiales ; il n'est pas opératoire dans cet espace.

Le lieu où l'on emploie le terme jeune est à chercher dans l'espace politique où des groupes d'individus traitent des questions d'éducation, de formation et d'emploi. A partir de ces constats, on peut alors dégager trois situations caractéristiques dont au moins une est présente chez tous les jeunes : une situation de formation ou d'apprentissage, une de sans-emploi et une autre de dépendance politique. Il faut noter que l'une peut agir et/ou provoquer l'autre ou sur les deux autres et inversement. Par exemple, un individu qui n'a pas de qualification, aura du mal à trouver un emploi, et sera pris en charge par ses parents. Sans ressources, il ne se mariera pas ; donc restera dépendant. Il peut rester jeune à 40 ans.

Caractéristiques des jeunes :

Ces dimensions de la réalité de l'individu permettent de caractériser ce qui le fait jeune. En posant la question « Les jeunes français forment-ils une génération ? », Olivier Galland (2004) cherche à distinguer les attributs et l'identité générationnelle. « La génération forme un cercle assez étroit d'individus qui malgré la diversité des autres facteurs entrant en ligne de compte, sont reliés en un tout homogène par le fait qu'ils dépendent des mêmes grands événements et changements survenus durant leur période de réceptivité. » (W.Diltrey, cité par Nedelec, 1994 :9). Les événements le plus souvent choisis pour définir la génération sont entre autres la naissance, les diplômes, les mariages. L'exemple de génération que propose Galland c'est le cas des jeunes « des années 1990-2000 » de la France, qu'il qualifie de « génération sacrifiée », faisant référence à des études qui montrent que ces jeunes ont des

traits communs « *tant sur le plan du niveau social d'entrée dans la vie professionnelle, une situation moins enviable que celle des jeunes des générations précédentes* » (Galland, 2004 :147).

1re caractéristique commune : une catégorie formation

Emile Durkheim définit l'éducation comme « la socialisation méthodique de la jeune génération » (Pugeault-Cicchelli, Cicchelli, & Ragi, 2004 :54-55). Cette éducation concerne la majorité des jeunes que constituent les élèves et étudiants. Ils ont en commun les traits suivants :

- être peu avancés en âge ;
- être dans une situation de formation et d'apprentissage ;
- être dépendants des institutions qui leur imposent des curricula ;
- être pris en charge matériellement et/ou financièrement par leurs parents.

Il existe une « identité étudiante » dont Valérie Erlich (2004 :123) a analysé les particularités et les contrastes. Celle-ci peut être appréhendée par référence à l'institution scolaire où les étudiants ont en commun l'engagement à faire des études. Le statut d'étudiant « signifie pouvoir étudier, bénéficier des conditions spécialement aménagées pour pouvoir étudier et pour vivre, tout en consacrant le principal de son temps aux études ». L'auteure note qu'il y a des différences de conditions sociales et familiales entre étudiants.

2e caractéristique commune : une catégorie à la recherche de leur premier emploi

Tous ceux qui sortent des universités, des instituts de formation et des grandes écoles, n'ont pas directement accès à l'emploi. Avec ou sans diplôme, une part importante des jeunes cherche son premier emploi.. Dans ce groupe on trouve également des individus venus des villages afin de mener des activités rémunérées ou génératrices de revenus, par le phénomène de l'exode rural.

3e caractéristique commune : des politiquement dépendants

Au-delà des critères d'âge peu avancés, d'être en situation de formation et à la recherche de l'emploi, les jeunes ont en commun d'être des dépendants, voire des dominés sur la scène politique. « Dans les sociétés traditionnelles, ces critères sont institutionnalisés dans le découpage en tranches. Selon la norme, c'est la société et plus précisément les « autorités

traditionnelles» qui définissent le concept de jeune et qui assignent à la jeunesse son rôle et sa place. Dans ce contexte, la jeunesse était en situation de dépendance, voire de dominée. Il s'agit d'une situation particulièrement vraie au niveau familial où le concept de jeune est absolument inconnu. Il n'existe que le concept d' « enfant» qui traduit à la fois un statut lié à l'âge et/ou à la génération, mais qui, dans tous les cas, place le jeune en situation de dépendance ou d'assisté» (Anignikin, 1992 :248).

Les jeunes ne participent pas aux prises de décision les concernant et concernant leur famille, leur localité et leur pays. Il s'établit un rapport de force entre ceux qui décident, dirigent ou gèrent, qu'on peut nommer les « aînés », et ceux qui suivent ou subissent ces décisions qu'on peut nommer les « cadets ».

Cette situation qui amène Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot (2004 :230) à proposer l'idée que « L'adulte est l'ennemi du jeune » à cause du fait que «l'adulte opprime le jeune en le maintenant dans une relation de dépendance et d'infériorité, mais aussi parce qu'il l'aliène en ne lui reconnaissant pas d'identité spécifique», même si les jeunes ont besoin des adultes pour s'affirmer. Par les titres de leurs ouvrages, Gérard Mendel (Pour décoloniser l'enfant, 1971) et Michel Fize (Le peuple adolescent, 1994) comparent cette domination des jeunes à celle des peuples opprimés qui revendiquent leur indépendance.

Cette comparaison est d'autant plus pertinente que les jeunes et les femmes constituent les cibles principales dans les discours politiques adressés au peuple ou à la nation, comme si les deux catégories représentaient le *peuple*. Si l'on considère ce que représente la tranche d'âge jeune (plus de 80% ont moins de 40 ans), on peut affirmer que les jeunes sont le peuple.

Sans tomber dans une analyse purement marxiste, on aboutit à deux « classes », une dominante, celle des adultes et une autre dominée, celle des jeunes, ne serait-ce que symboliquement. Quand on qualifie l'individu de jeune, cela évoque son statut de dominé, lui rappelant une certaine soumission ou un respect à l'égard de celui qui emploie le terme.

Ainsi, la minorité dominante adulte « a mis en place les mécanismes qui assurent son emprise politique et économique » par une sorte de réseau de relations de dépendance à travers une hiérarchie sociale (Balandier, 1995). Phénomène sociopolitique, « la jeunesse, ses formes et ses problèmes sont dans une large mesure une décision politique, comme l'est la transformation de la vie de la jeunesse et ses problèmes »(Morch, op.cit. :84)

Dans la politique traditionnelle malienne, cette ascendance que les aînés ont sur les cadets, s'appelle le droit d'aînesse.

Dans les principes du droit d'aînesse

Le droit d'aînesse est l'une des dispositions sur lesquelles reposent la vie familiale et l'organisation sociale en milieu traditionnel. Dans son acception commune, le droit d'aînesse est un privilège accordé par la loi ou la communauté à l'aîné dans la succession du père et dans la gestion des affaires familiales.

L'aîné de la famille n'est pas seulement le futur premier héritier, mais il s'inscrit dès sa naissance dans un schéma social où il est le garant des valeurs et des biens familiaux. Il participe non seulement à l'éducation de ses frères et sœurs, mais également à celle de leurs enfants. Plus que le droit à l'héritage, le droit d'aînesse africain concerne donc la sauvegarde et la transmission de valeurs traditionnelles ainsi que la mémoire collective. Ce statut de «sage en devenir» confère à l'aîné une position sacrée qui détermine les rapports de solidarité au sein de la fratrie. Cette position de l'aîné sur ses frères demeure immuable quel que soit l'âge qu'auront ceux-ci.

«Les anthropologues sont de la sorte amenés à distinguer entre une « sénierité ouverte » ou « relative » (la relation père/fils qui marque une supériorité du premier terme mais prévoit l'accès à celle-ci par la promotion des générations) et une « sénierité fermée » ou « absolue » (le rapport aîné/cadet qui établit une supériorité apparemment sans recours au profit du premier terme et que seule la performance individuelle, la pratique de la sécession, la manipulation de la généalogie peuvent éventuellement effacer)» (Bayart, 2000 :150).

L'acquisition d'un diplôme, plus élevé soit-il, l'obtention d'un emploi bien rémunéré, ne devraient pas changer les rapports de dominant et de dominé entre frère aîné et frère cadet.

Dans la tradition, la décision du plus âgé importe toujours. Son influence s'exerce dans le choix des conjoints ou conjointes, dans la gestion des économies du cadet.

Dans cette perspective, Georges Balandier (1995) estime que l'organisation des classes d'âge instaure des rapports de solidarité et aussi d'autorité.

La description que fait McGaffey¹⁹d'un village colonial Bakongo montre bien que la jeunesse est synonyme de domination : « Un homme reste cadet jusqu'à la quarantaine, voire plus longtemps... Il obéit au doigt et à l'œil à ses aînés, lesquels s'adressent souvent à lui sur un

¹⁹Cité par Hobsbawm, E., & Ranger, T. (. (2006). *L'invention de la tradition*. Paris: Editions Amsterdam. P.270-271

ton péremptoire. Les jeunes hommes disent de leurs aînés qu'ils sont jaloux et critiques. Le statut des jeunes hommes est celui du client... le pouvoir que les aînés exercent sur les personnes qu'ils ont à charge est une fonction de monopole dans la gestion des affaires publiques courantes».

Comme l'a constaté Axel Eric Augé (2003) sur la politique au Gabon, « Qu'elles soient politiques, sociales, économiques ou religieuses, les relations interpersonnelles se déclinent au Gabon, habituellement selon une dichotomie-hiéarchie aînés/cadets, érigée en principe d'organisation sociale [...] Dans la *palabre africaine*, le mot de la fin revient traditionnellement au plus âgé. Dans l'arrière-pays, les aînés sont toujours traités traditionnellement comme les dépositaires du pouvoir politique, en vertu d'une réputation de sagesse qui n'est pas sans rappeler la *Cité platonicienne idéale*, dominée par les philosophes ». Cette instrumentalisation politique de la séniорité sociale réduit sensiblement le changement gouvernemental et la circulation des élites. Elle participe, ce faisant, à légitimer la longévité des aînés au pouvoir (Augé, 2003 :149-51).

Dans le contexte actuel de démocratisation, le respect et l'usage que l'on fait de l'aînesse pose un problème de justice, puisqu'il empêche les jeunes de s'affirmer politiquement. Dans la mesure où la parole de l'aîné ne peut être contestée ouvertement et que toute décision familiale importante ne peut être prise sans son accord, elle pousse les cadets à suivre les opinions et les directives des adultes. Cette situation constitue un obstacle à l'indépendance, à l'autonomie et au libre choix politique des jeunes. Donc, toute idée de créativité, d'innovation, d'entreprise est mise à mal. Au nom d'un conformisme à la tradition, le droit d'aînesse oblige les jeunes à accepter ce que disent et veulent les adultes pour la seule raison qu'ils sont plus âgés. Ainsi, les jeunes qui ambitionnent très tôt d'embrasser une carrière politique sont victimes d'un abus de ce phénomène social qui les met en confrontation avec la tradition et la société. Aujourd'hui, ils le dénoncent et le qualifient d'injuste et d'anti-démocratique. Cette pratique semble en contradiction avec la démocratie.

On constate, lors des campagnes électorales que chaque fois qu'un jeune candidat susceptible de remporter les élections est opposé à un candidat adulte, celui-ci essaie de faire prévaloir le droit d'aînesse. A Bamako, certains l'utilisent comme une sorte de droit de veto quand ils se sentent menacés par la candidature d'un plus jeune au sein de leur propre parti politique ou d'un parti adverse lors d'élection municipale ou législative. N'est-ce pas là un signe inquiétant d'une profonde régression de la démocratie et un obstacle majeur à l'émergence politique des jeunes ? Certains dirigeants des associations des jeunes que nous avons rencontrés disaient

que pour les empêcher de figurer sur les têtes de listes des partis politiques lors des élections communales, les vieux politiciens viennent toucher leurs parents en envoyant des griots ou en leur donnant de l'argent, afin que d'obliger les jeunes à renoncer à leur candidature. Ils se disent être victimes de l'ingérence et de la pression des parents chaque fois qu'ils veulent s'engager dans les activités politiques. Un dirigeant local d'association disait: « Dans les familles, les parents, les oncles, les tantes, les grands frères nous demandent d'étudier et de bien travailler en classe au lieu de faire la politique. Ils nous disent que la politique n'est pas une bonne chose ; qu'elle est synonyme de corruption, de démagogie ; et que nous sommes jeunes pour nous y intéresser. Ils ajoutent que nous aurons tout le temps de faire la politique quand nous aurons suffisamment étudié » (Karambé, 2008 :81)

4e caractéristique commune : les jeunes, un objet d'intervention

La catégorie jeune regroupe une palette très large et variée d'individus et de groupes dont les dissemblances sont autant nombreuses que les ressemblances. Les critères qui permettent de les mettre ensemble relèvent du politique et du rapport du pouvoir décisionnel. Comme les femmes, les jeunes constituent une partie du peuple à qui on adresse le discours politique.

Sur le terrain, on observe que ceux qui sont ainsi désignés politiquement comme étant jeunes se proclament eux-mêmes jeunes. Les institutions, les autorités politiques à l'échelle locale ou nationale, les responsables des structures étatiques et les ONG désignent les masses populaires de jeunesse et proposent des programmes et projets destinés à satisfaire leurs besoins et résoudre leurs problèmes. En parallèle, des regroupements formels et informels d'individus constitués et dénommés « jeunes » par eux-mêmes se font les interlocuteurs légitimes entre les institutions et les individus. Le rapport de domination est, en définitive, vécu et accepté selon un mode de domination traditionnelle des aînés (identifiés aux élites gouvernementales et plus largement à la classe politique) sur les cadets (masses populaires).

Finalement, il n'existe pas de signe particulier pour distinguer les jeunes des autres catégories sociales. A notre arrivée sur le terrain, trouver les jeunes fut la première difficulté. Nous nous sommes d'abord adressé aux administrations locales, à la préfecture et à la mairie pour informer de notre recherche, son objet et son objectif.

Nous avions profité pour demander la documentation portant sur la jeunesse : la liste de candidature des partis politiques et des indépendants au scrutin municipal de 2007, la liste des conseillers communaux élus à l'issue de cette élection, les programmes de l'ANPE.

Des entretiens avec le maire et le préfet, il ressort une piste, celle de la jeunesse constituée ou officielle. Nous appelons jeunesse constituée, la coordination locale de la jeunesse, l'antenne du CNJ-Mali au niveau local. Les deux autorités nous orientent vers le président de cette coordination. Donc, la jeunesse est institutionnalisée à travers la coordination locale.

A notre première rencontre avec le président de la coordination, nous lui avons demandé qui sont les jeunes et où ils sont?

Réponse à San, Mama :

« Les jeunes sont ceux qui ne pas vieux. Ils sont partout. A l'école ce sont les jeunes qui étudient ; au marché ils sont nombreux dans le commerce ; le long des voies publiques, ils vendent des articles de tout genre. Ils sont aussi à la maison parce qu'ils ont un diplôme mais n'ont pas trouvé d'emploi. Dans notre organisation, la limite d'âge est 35 ans. Au-delà, on n'est plus membre ».

On comprend que sur le terrain comme dans les livres, il existe une diversité de définitions du concept jeune. Nous considérons ici que sont jeunes tous ceux qui se considèrent jeunes et considérés comme tels par le milieu social.

Sur le plan théorique, nous avons recours à un certain nombre de travaux qui considèrent les jeunes sous l'angle de la domination. Nous avons pu tirer de nos lectures six sous-thèmes utiles à notre problématique. La présentation de ces sous-thèmes nous permettra de rappeler les références théoriques principales qui les ont alimentés.

1er sous-thème : constructions sociale et publique de la jeunesse

Les notions d'enfance, d'adolescence et de jeunesse sont à déconstruire et à reconstruire ; elles ne sont pas d'ordre cognitif ou idéologique, mais pragmatique. Il ne s'agit pas d'étapes statiques qui limitent à des intervalles ou à des âges biologiques. Il faut considérer des groupes sociaux dont les statuts et les rôles ont évolué au gré des conjonctures historiques, politiques, économiques, sociologiques (Diop, 2010 :22). La jeunesse est simplement une construction sociale au bénéfice des adultes. Dans un texte fréquemment cité, « la «jeunesse» n'est qu'un mot », Pierre Bourdieu insiste sur ce que l'opposition entre «jeunesse» et «vieillesse» a de structurant dans la définition de ces concepts, affirmant que la jeunesse et la

vieillesse ne sont pas des données, mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux.

Jeunesse et enfance

La jeunesse englobe à certains égards l'enfance et l'adolescence. Mais les limites entre enfance et jeunesse étaient aussi fluctuantes au début du XIX^e siècle. Cela tenait en premier lieu à ce que, pour la masse de la population, l'école ne s'était pas encore constituée comme une antithèse du monde du travail-opposition typique du monde moderne en Europe. Il a fallu attendre la scolarité obligatoire, au début du XIX^e siècle, pour que s'instaurât cette coupure de la quatorzième année – renforcée, dans les régions protestantes, par le sacrement de la confirmation. Avec la sortie de l'école et le passage à l'apprentissage et à la vie active, la coupure était désormais entre l'enfance et la jeunesse. (Galland, 2002).

Le passage de l'enfance à l'adolescence

Partant de la thèse de Philippe Ariès, Galland donne la découverte de l'enfance, puis de l'adolescence, comme le fait de la société bourgeoise naissante. Soutenant que le Moyen âge et les Temps modernes n'auraient reconnu aucune spécificité à l'adolescence et à la jeunesse, dès l'âge de sept ans environ, Philippe Ariès explique que la promotion de l'enfance et de l'adolescence a commencé au 18^e siècle. L'enfance était alors une métaphore sociale de la dépendance et de la minorité (Bajoit 2000). Ce point de vue a préoccupé les historiens selon Olivier Galland concernant l'inexistence d'aucune forme de jeunesse avant ni en dehors de la société bourgeoise. A la fin du Moyen âge, la grande majorité des enfants ne bénéficiaient pas d'enseignement de type scolaire ; la plupart d'entre eux sont le plus souvent livrés à eux-mêmes dès l'âge de 5-6 ans (Galland 2002 :7).

Jean-Claude Quentel (2011) estime que l'adolescence « n'existe pas », dans toutes les sociétés. Celle-ci est avant tout une réalité socialement construite qui ne peut être saisie comme universelle. Donc, elle est relative. Quentel remarque qu'il faut nécessairement des critères qui puissent se révéler plus ou moins précis et déchiffrables pour la distinguer.

Du point de vue du statut social, l'adolescence peut être saisie comme une période particulière, « une sorte d'entre-deux » : ni enfant, ni adulte ou mi-enfant, mi-adulte. Elle se situe dans un état d'irresponsabilité provisoire, dans une sorte de no man's land social », selon l'expression de Pierre Bourdieu (Quentel, 2004 :38-39). Il lui est dès lors possible de se classer socialement, par lui-même, dans un monde de pairs, mais également contribuer à la

marche de la société en entrant dans les relations de services réciproques. Il peut exercer ses capacités dans le groupe de pairs (copains) qui échappe pour l'essentiel au contrôle parental et aux injonctions de la société. Toutefois, il lui sera plus difficile, sauf dans le groupe des copains, de mettre en œuvre sa capacité de responsabilité (Quentel, 2011 :9-56). Selon Quentel, du point de vue anthropologique, l'adolescent est « déjà un adulte auquel on ne reconnaît pas le droit d'exercer pleinement les nouvelles capacités qui sont les siennes » (9-56). Il se trouve dans une situation de dépendance, de crise de singularité où il sort de l'état d'enfance et inaugure en lui une contradiction entre l'enfant et l'adulte.

Le passage de l'adolescence à la jeunesse

Les contours du concept d'adolescence évoluent selon les générations et les sociétés, alors que tous les enfants du monde passent par cette étape de la vie qui les voit grandir, mûrir et devenir adultes (Bedin, 2009 :7). Trop réduites ou trop larges, les expressions d'adolescence et d'adolescents décrivent imparfaitement le phénomène qu'elles désignent dans l'usage courant, surtout lorsqu'une part belle est faite à la crise, l'anomie ou l'irresponsabilité » (Zaffran, 2010 :27). Les sociétés traditionnelles, par les épreuves ritualisées qu'elles font subir à la jeune génération, ne laissent pas de place à l'expression des transitions psychologiques de l'adolescence. Ensuite, l'absence de scolarité et la précocité au travail dans les sociétés industrielles ôtent à l'adolescence son statut culturel (E. Morin cité par Zaffan).

Laurence Eberhard Harribey (2002 :34-35) fait remarquer qu'au Moyen âge, la jeunesse est un âge qui était tenu dans un mépris certain. Ce n'est qu'au début du XIIème siècle que s'impose le sens de jeune « qui n'a pas encore de qualités de maturité ». Avec l'Ancien Régime, le jeune était un être à « éduquer ». Le siècle des lumières renforce ce poids de l'éducation et à travers elle, valorise la jeunesse et sa représentation. « Le XIX^{ème}, tout en accentuant ce rapport à l'éducation, l'actualise en introduisant le concept de « jeunesse comme rapport de génération ». Le XX^{ème} siècle enfin, consolide logiquement cette approche. La jeunesse est pensée comme un processus, et non plus comme une catégorie. Avec la psychologie, elle devient un processus de maturation, de socialisation. Dans certaines conjonctures historiques, elle devient une catégorie mobilisable, mobilisée.

Concernant la jeunesse québécoise, Madeleine Gauthier (2000) considère que c'est plutôt le concept d'adolescence qui a occupé une place prépondérante au cours de la première moitié du XX^e siècle, principalement sous l'impulsion de la psychologie du développement. L'auteur souligne que c'est Lemieux qui a retracé, en 1986, l'origine du concept d'adolescence, qu'elle situait au début du siècle dernier aux Etats Unis (Gauthier, 2009 : 23).

Levi Giovanni et Jean-Claude Schmitt (1996) soutiennent que, d'une part, la décennie 1895-1905 a été une phase déterminante pour l'invention de l'adolescence, qui formule en termes psychologiques et sociologiques l'idée de la jeunesse comme turbulence et renaissance, germes de nouvelles richesses pour le futur, capable d'anéantir la misère du passé, promesse d'une régénération individuelle ou collective, d'autre part, comme phase finale de cette conception dans les mouvements étudiants.

Ainsi, la place centrale réservée à la jeunesse oblige à en développer une théorie qui renferme les catégories essentielles à l'analyse de sa signification ou de son « enjeu ». Une théorie de la jeunesse devrait fournir les concepts permettant d'analyser l'évolution de son enjeu. Elle devrait aussi aider à comprendre ce que recouvre précisément la notion et quels problèmes connaissent les jeunes selon les milieux. Une telle théorie met l'accent sur les conditions, sur les possibilités et les limites de son développement, tant au plan social qu'au plan individuel. Enfin une théorie de la jeunesse devrait devenir « l'instrument indispensable d'une politique de la jeunesse » (Morch, 1994 :74-75).

François Dubet (2009) perçoit la jeunesse comme un jeu d'épreuves. Il s'est intéressé aux « constructions publiques de la jeunesse ». Il trouve que certains pays, libéraux ou sociaux-démocrates de l'Europe du Nord, la construisent autour de l'individu et de ses parcours. La décohabitation familiale est précoce, les études se combinent avec les « jobs » et le travail, les parcours d'entrée dans la vie professionnelle sont ouverts, acceptés et assez bien assurés dans les pays démocrates. Les jeunes dans ces pays sont relativement optimistes parce que les aléas de la jeunesse sont tenus pour « normaux » et parfois aménagés.

D'autres pays comme la France, croient d'abord dans l'Etat et dans une correspondance étroite des diplômes et de l'emploi. Le contrôle social est centré sur l'école. Les politiques publiques visent plus à construire des places qu'à aménager les parcours. Dans ces pays, les jeunes sont souvent pessimistes et peu confiants en eux.

Enfin, d'autres pays croient surtout à la communauté et à la famille, on reste à la maison, quel que soit le revenu, on compte sur les réseaux plus que sur les diplômes. Ici, la jeunesse n'arrive pas à se terminer (François Dubet 2009: 19-20).

En Afrique, les chercheurs en sciences sociales s'accordent sur l'enjeu que représente la jeunesse, enjeu pour la société africaine mais aussi à l'échelle planétaire. Les prévisions démographiques de l'ONU sur l'Afrique soulèvent des inquiétudes quant au poids de cette catégorie sur le développement et l'Afrique joue gros. Ils sont sa principale richesse mais

aussi sa responsabilité. Ils représentent un potentiel énorme d'activités dynamiques et d'énergie, mais aussi une charge explosive, à force de frustrations. Mais ce n'est pas l'Afrique seule qui est concernée. Jetons un regard sur les perspectives démographiques des nations-Unies : en 1990, parmi les jeunes de 15 à 24 ans dans le monde, 1 sur 8 est un africain ; en 2025, d'après les hypothèses moyennes, 1 sur 4 sera un africain. L'enjeu de la jeunesse en Afrique est aussi un enjeu planétaire. C'est une donnée géopolitique incontournable²⁰« (Kail, 1998 :39)

Le passage de la jeunesse à l'âge adulte

La jeunesse est une étape du cycle de vie de l'individu. C'est pourquoi, Breton (2010) note le passage de la jeunesse à l'âge adulte se fait insensiblement, sans mobilisation rituelle. Pour d'autres, le passage est soi-même balisé, notamment par les rites. Les rites d'initiation ne sont nullement obligatoires. Maintes sociétés les ignorent, définissant la maturité sociale à travers d'autres critères. Les ritualités construisent alors un moment nécessaire et propice menant à la maturité sociale à travers une série d'étapes déterminées par la coutume. Elles mettent en jeu l'identité sociale de genre en instituant le masculin et le féminin. Leur changement de statut, et donc leur identité renouvelée, s'affiche aux yeux de leur communauté. Cette reconnaissance publique est un élément essentiel du sentiment de devenir un homme ou une femme à part entière. Elle fortifie le sentiment d'appartenance au groupe. L'initié, symboliquement transformé, devenu homme ou femme, est un renaissant, endossant un nouveau statut. L'avancée dans l'existence est émaillée des rites qui enchevêtrent solidairement à leur place respective les différentes classes d'âge de la société.

Si l'adolescence pubertaire est vue comme une menace à éloigner, souligne Michel Fize, ce n'est pas tant en raison de la « crise » qu'elle est censée ouvrir qu'en raison des capacités et des intelligences qu'elle libère, pouvant venir concurrencer le pouvoir des aînés. Les rites protègent un tel risque. Ils peuvent s'accompagner d'une période d'éloignement de la communauté. Dans la société polynésienne, par exemple, les mâles vivent un temps entre eux, sur un territoire propre. Les libertés sexuelles accordées – quel que soit le type de société – permettent donc de détourner l'énergie des jeunes, de contenir cette intelligence nouvelle qui pourrait se déployer dans le champ politique et entrer en compétition avec le pouvoir adulte.

²⁰ Lauras-Locoh T, Lopez-Escarin N. (1992a) citées par Bénédicte Kail

Bien entendu, ces libertés sont enfermées dans une morale et un code de bonne conduite. Il y a des comportements autorisés, d'autres qui sont interdits (Fize, 2007 :43).

Les étapes à franchir de la jeunesse à l'âge adulte, Eric Deschavanne les a théorisées en modèle, faisant savoir que la jeunesse n'est ni l'âge unique des sociétés modernes ni une communauté (une identité culturelle ou un groupe d'intérêts), mais elle est fondée sur l'appartenance générationnelle : elle est une catégorie anthropologique, qui n'existe que par rapport à celle de l'adulte – l'être socialement ou spirituellement accompli. Il distingue trois modèles d'entrée dans la vie adulte :

Le premier correspond à la conception traditionnelle du passage de l'enfance à l'âge adulte. Ce passage s'opère par l'initiation, dans le cadre de la subordination hiérarchique aux aînés. Le second se met en place avec l'intervention moderne de l'adolescence, au XIX^e siècle. L'éducation change de sens avec l'avènement de la modernité et la définition de l'homme par la perfectibilité indéfinie. C'est désormais en fonction de l'avenir – que l'on se représente différent de ce qui est et de ce qui fut – et de la liberté humaine, individuelle et collective, que se conçoit la formation à la vie adulte. Le troisième modèle est celui qui tend à s'imposer dans les sociétés modernes depuis les années 1960: libération des mœurs, explosion de la culture jeune et la démocratisation de l'accès aux études secondaires, puis supérieures, émancipation des adolescents (Eric Deschavanne 2004 :11-13).

Classiquement, le passage pour devenir adultes se marquait à travers les rites initiatiques ou à travers la transgression. Les rites initiatiques ont depuis longtemps disparu en occident (citant Nicole Baldé-Georgin, 2000). Des rites qu'Alain Vulbeau (2002) appellent les « inscriptions primaires » marquaient cependant la jeunesse, qui était une page blanche où l'adulte rédigeait d'une main assurée la liste des inscriptions obligatoires, à l'école, au service militaire, au foyer familial et au poste de travail. Ce temps des « inscriptions primaires » s'éteint doucement, où la place de la jeunesse était pensée à l'avance par les institutions. Cette programmation fixait de façon prévisible des positions, des parcours et des destins. Une autre société émerge où les rôles entre générations participent de processus de réciprocité. Emile Copfermann (2003 :84-85), affirme que «rien ne situe mieux la ligne de partage entre l'âge adulte et l'adolescence que la loi : elle cerne avec précision le passage à la période des responsabilités. Empruntons-lui certaines précieuses indications. Jusqu'à dix-huit ans, lit-on, un délinquant relève de la compétence de tribunaux particuliers. La loi du 22 juillet 1912 instituait en effet, en France, le tribunal pour enfants et fixait de la sorte ses attributions».

Anne Muxuel note que la jeunesse est un « moment particulièrement intense dans la construction de l'identité sociale, puisque c'est au cours de cette période que se négocie la transition entre la socialisation initiale et l'accès à une autonomie caractéristique de l'état adulte. [...] Obtenir un emploi stable, acquérir une réelle indépendance financière, fonder une famille, définissent autant de seuils d'entrée dans la vie adulte. » (Muxuel, 1994 :180)

Dans une étude sur les jeunes en France, Christian Baudelot et Roger Establet (2011 :23-57) montrent que la majorité des passages au statut d'adulte se déroule selon la séquence suivante : fin des études, premier emploi, logement indépendant, mise en couple. Ils identifient quatre profils « atypiques »: la mise en couple suit l'obtention d'un emploi mais précède l'accès à un logement indépendant ; la vie en couple précède à la fois l'accès à l'emploi et au logement indépendant ; l'accès à un logement indépendant précède à la fois la mise en couple et l'accès à l'emploi, l'accès à un logement survient au même moment que la mise en couple et précède l'obtention d'un emploi.

Ainsi, l'existence même des jeunes, et leurs conditions d'existence, sont directement tributaires de la construction sociale et politique de la catégorie de « jeunesse » à partir des années 1960 en France. La reprise de ce critère d'âge par les politiques publiques attachées à traiter le(s) « problème(s) de la jeunesse » – et en premier lieu son chômage – contribue elle aussi à faire exister cette catégorie, tant socialement que scientifiquement. Plus encore, la jeunesse est de ce fait solidifiée par référence à un « âge adulte » défini par la détention de diplômes, d'un emploi, d'un logement et d'un statut matrimonial stables, auquel il s'agit d'intégrer les jeunes (Bargel, 2009).

2e sous-thème : la jeunesse, une catégorie manipulée et marginalisée

La jeunesse est une catégorie qui fait l'objet d'une multitude de représentations sociales et de définitions institutionnelles (Blöss & Feroni, 2013). Elle est une cible de politiques publiques nationales et locales marquées par le terme générique d'insertion» (Vulbeau, 2002). Elle est trompée et manipulée par les hommes politiques qui la magnifient dans leurs discours : « Fer de lance de la Nation, « De garantie pour l'avenir », « De l'avenir au présent » tout en les réprimandant (Mbembe 1985 :147).

Hélène d'Almeida- Topor (1992) note qu'économiquement, les jeunes sont les plus menacés. L'auteure cite Ibrahima Ly (1981) qui dénonce le mythe de cette pseudo-tradition renforcée par les débordements négatifs coloniaux qui écrasent les jeunes. L'auteure y voit un manque

de responsabilités qui caractérise la catégorie désignée jeune : « Ainsi, on est considéré comme jeune tant qu'on n'a pas accédé au pouvoir de décision pour son propre compte et/ou celui des autres. Dans cette optique, on procède à l'enfermement de la catégorie »jeune» dans des perspectives morales afin d'aboutir à la reproduction de la société (entre autres, au sein d'institutions coutumières, par l'organisation scolaire, par des associations religieuses ou laïques, etc.) ou bien au triomphe d'un ordre nouveau (par exemple, dans le cadre des partis politiques pendant la lutte anticoloniale, par la «jeunesse unique» après les indépendances (Hélène d'Almeida-Topor, 1992, p.15ⁱ).

Yao Assogba (2007) s'intéresse à la « position de centralité stratégique » de la jeunesse alors que politiquement, elle constitue une véritable bombe électorale à retardement dont les leaders et partis politiques de tous bords en compétition se disputent le contrôle et par conséquent le vote. A travers leurs mouvements de revendication qui portent sur diverses questions d'intérêt collectif ou communautaire, les jeunes exercent une pression constante sur les gouvernements. La réflexion d'Assogba sur la situation de l'emploi montre que l'une des caractéristiques essentielles de l'Afrique au sud du Sahara réside dans sa faible capacité à créer des emplois dans le secteur formel. Après l'indépendance et jusqu'aux années 1980, le principal pourvoyeur d'emplois dans le secteur formel est resté le secteur public. Quant au secteur privé, il était réduit, après les indépendances, à un tissu de quelques entreprises dominées, pour les plus grandes, par des expatriés. Les rares entreprises appartenant à des Africains avaient souvent comme source de financement des fonds publics détournés ; leurs propriétaires étant (ou ayant été) de hauts fonctionnaires de l'Etat qui se sont enrichis illicitement.

C'est dans un tel contexte qu'est intervenu, au cours des années 1980, le plan d'ajustement structurel, dont l'une des priorités essentielles était le redressement économique des pays concernés. Mais l'une des conséquences majeures de ce plan, durant plus d'une décennie, a été l'accroissement de la paupérisation : fermeture ou privatisation des sociétés d'Etat, dégraissage de la fonction publique. Assogba indique que dans un rapport de l'OIT, les premières victimes de cette situation, aux conséquences sociales dramatiques, sont les jeunes : le rythme de création d'emplois dans le secteur formel se réduit davantage et les jeunes vont en être très affectés puisqu'ils risquent trois fois plus d'être au chômage que les adultes.

Selon Niang²¹ (1997), le secteur informel constitue aujourd'hui le plus grand pourvoyeur d'emplois en milieu urbain. L'entrée massive des jeunes dans le secteur informel leur permet

²¹ Cité par Assogba, p.12

de disposer d'une source de revenus et d'aller, avec plus de confiance, à la conquête de leur autonomie sociale. Par le dynamisme et l'esprit d'ouverture des jeunes, le secteur informel est en passe de devenir la pépinière du développement endogène en Afrique.

Ceux qui ne trouvent pas l'emploi, jettent alors leur dévolu sur l'emploi outre-Atlantique, lequel peut procurer des salaires nettement supérieurs. (Assogba, 2007 :11-12).

Lafon (1993) fait remarquer que dans beaucoup de pays africains, en raison de profonds changements socio-économiques et en crise liée à l'urbanisation rapide, la jeunesse représente une institution sociale artificielle, une dérobade du pouvoir politico-économique. Celui-ci voudrait que les jeunes résolvent les problèmes que les dirigeants eux-mêmes sont incapables de résoudre. Cette «situation d'angoisse des jeunes, les maintient dans un adolescentisme prolongé anormalement corollaire d'une situation d'explosion dans des conduites agressives inquiétudes » (Lafon, 1993, cité par Diop, 2010).

Sur le plan professionnel, note Emile Copfermann (2003, P. 85), à travail égal, le salaire ne l'est pas entre jeune et adulte. Par exemple, « Le taux de salaire fixés par les arrêtés *Parodi-Croizat* accordent, en principe : 50% du salaire prévu pour les adultes des mêmes catégories aux jeunes de 14 à 15 ans ; 60% pour ceux de 15 à 16 ans ; 60% pour ceux de 16 à 17 ans ; 80% pour ceux de 17 à 18 ans. Au-dessus de 18 ans, ils recevront le salaire normal à condition de justifier une capacité professionnelle suffisante [...] Le statut professionnel du jeune travailleur n'est pas celui du travailleur adulte. Dans l'atelier, dans le magasin, il est rare qu'on confie des responsabilités» au jeune: «On nous donne le sale boulot...malgré ce que nous avons acquis au centre d'apprentissage. C'est seulement après plusieurs années, quand nous avons perdu la main et en partie oublié notre apprentissage qu'on nous confie un travail délicat» » (un jeune travailleur cité par Copfermann. C'est pour dire combien les adultes maintiennent l'inégalité le plus longtemps possible dans le milieu professionnel.

Bagaygo (1994) a fortement décrié cette manipulation politique de la jeunesse : «L'âge quel bel alibi ! La jeunesse c'est habituellement le temps quand l'on projette de refaire le monde celui de la pleine possession de toutes les facultés physiques et mentales. C'est enfin l'âge de la générosité dans l'effort sans calcul ni l'envoûtement. L'âge de l'ouverture à tous les vents du renouveau. Ces qualités ont été sacrées par les ténors qui contrôlent les institutions représentatives de l'ordre politique. Si on louait les jeunes pour leur disponibilité et leurs aptitudes à apprendre, on leur retirera dans le même discours, leur aptitude à agir de manière autonome et responsable».

Tiéman Coulibaly (2007) qui a mis l'accent sur l' « Impact de certains comportements adultocentristes sur la qualité de vie du point de vue émic des jeunes urbains et périurbains de Bamako ». Le concept “d'adultocentrisme” désigne les comportements d'adultes privilégiant l'obligation, l'imposition, la peur au détriment de l'écoute, la négociation, le raisonnement, le respect mutuel. Les manifestations les plus courantes de l'adultocentrisme trouvent habituellement leur justification dans la socialisation des jeunes, tâche qui incombe inéluctablement aux adultes. Les adultes, selon l'auteur, influent négativement sur la qualité de vie des jeunes par des comportements et décisions qui sont entre autres : imposer son option politique au jeune, imposer au jeune un apport économique précoce, exclure le jeune de la famille, imposer un métier/un créneau de formation au jeune, marier le jeune contre sa volonté.

Cette situation est entretenue par les décideurs qui sont le plus souvent des hommes politiques. Dans un régime démocratique, ceux-ci sont élus par les citoyens. Malgré leur poids démographique important, les jeunes sont peu présents dans les instances de décision. Cela nous amène à analyser l'engagement politique des jeunes pour comprendre leur faible représentativité dans les instances décisionnelles.

3e sous-thème : les jeunes et l'engagement politique et citoyen

Dans la participation politique, une caractéristique importante est l'âge, les personnes plus âgées ayant tendance à voter en plus grand nombre que les jeunes (PNUD 2009 :124).

Raymond Hudon (1994) se demande s'il n'y a pas une dépolitisation des jeunes vu leur éloignement des partis politiques et leur désintérêt vis-à-vis des différents scrutins. « On considère qu'il ne faut pas juger de l'intérêt des jeunes pour la politique à partir de leur engagement : la politique les intéresse lorsqu'elle aborde des questions qui les touchent, mais ils se retiennent d'y participer parce que les institutions politiques les rebutent ou ne leur font pas assez de place, ou encore parce qu'ils n'ont pas encore été habitués à participer aux organisations [...] la politique n'attire pas les jeunes, ils gardent leurs distances, car elle est «plate», «on ne peut rien y changer», «c'est décevant», «ça ne bouge pas», et les jeunes n'y sont ni représentés ni écoutés ». Une autre tendance trouve que, « plus individualistes, les jeunes auraient d'autres préoccupations – l'emploi par exemple. » (Hudon & Hébert, 1994 :355-356).

Il y a «un véritable paradoxe par rapport à l'engagement. D'un côté, le discours fait état des jeunes qui ne veulent plus militer, qui ne s'engagent plus, qui refusent de prendre des responsabilités dans les associations, de l'autre, de fortes mobilisations des jeunes sur des sujets les plus variés : des journées mondiales de la jeunesse au mouvement altermondialiste, pour ne retenir que les deux formes les plus spectaculaires de ces dernières années» (Becquet 2005). Olivier Galland et Bernard Roudet (2005 :19-23) constatent que cette dépolitisation connaît une progression non négligeable parmi les jeunes. L'entrée plus tardive dans la vie active contribue notamment à prolonger leur désintérêt. A la montée de la dépolitisation, de l'abstentionnisme et de la participation protestataire, s'ajoute un déclin de la confiance dans les institutions politiques. Partout, les jeunes sont moins politisés que les adultes et ils sont loin d'accorder à la politique une place centrale dans leur vie (Galland & Roudet, 2005 :325).

Anne Muxuel (2001) se pose la question de savoir si la famille joue toujours un rôle dans la transmission politique. Pascal Perrineau note que la notion d'engagement politique implique le passage à l'acte ; s'engager politiquement consiste essentiellement à avoir une activité politique (des activités les moins intenses : inscription sur les listes électorales aux activités les plus intenses : adhésion à un parti). Il existe une différence entre un citoyen réel qui n'a plus grand-chose à voir avec le citoyen idéal (engagé ou aspirant à l'être) et l'engagement ne serait le propre que des seuls professionnels de la politique ; l'immense masse des citoyens est renvoyée dans la position de spectateurs d'un jeu dont ils seraient objectivement exclus (Perrineau 1994 : 13-15).

Mircea Vultur (2004 :21) relève trois figures pour illustrer la participation des jeunes à la politique postcommuniste en Europe centrale et orientale. La première figure symbolise la participation des jeunes à la vie politique multipartite, aux élections, aux activités d'un parti ou du gouvernement ; la seconde illustre l'engagement des jeunes dans la politique non conventionnelle, leur participation aux pétitions, aux manifestations, et aux occupations contestataires de l'espace public ; la troisième représente la contribution des jeunes à la vie civique, leur activisme dans les associations de bénévoles, dans les comités sur l'environnement, dans les associations pour la jeunesse ou les organismes religieux.

4e sous-thème : les jeunes, une ressource pour le développement local

La démocratie participative n'est pas un don, un cadeau que les individus et les communautés en expectative reçoivent, mais c'est leur construction, leur création, pareille à eux. Le niveau de développement d'une communauté territoriale reflète aussi la participation, l'implication des citoyens, des habitants (Ionescu, 2009 :209). Les jeunes sont des acteurs en gestation (Vulbeau, 2002). Ils ont alors une « fonction d'agent » de développement (Sen, février 2003). Pour sa part, Annick Percheron estime que les jeunes sont un baromètre sensible de l'état d'opinion. Leurs valeurs et leurs comportements reflètent plus largement les évolutions sociales en cours. Dès lors, le regard porté sur les jeunes peut nous aider à atteindre la singularité de notre monde contemporain. (Galland 2005). Alain Dubresson et Yves-André Fauré ont développé les dimensions – spatiales, économiques, sociales, culturelles et politiques du développement local dont les jeunes femmes sont actrices et bénéficiaires.

Si les questions de jeunesse sont plus ou moins prises en compte, la jeunesse doit être vue comme une ressource des politiques locales (Vulbeau 2007) ; elle reste rarement envisagée de façon globale telle que analysée par Jean-Claude Richez qui propose six idéaux types, ou référentiels d'analyse :

- le référentiel « familialisme » repose sur une représentation des jeunes comme mineurs, donc incapable sur le plan juridique, déresponsabilisé et sans droit propre en dehors de la famille ;
- le référentiel » contrôle social » s'appuie sur l'idée qu'il faut surveiller les jeunes et au besoin, les punir ;
- le référentiel « insertion économique et sociale » part de l'idée de considérer le jeune comme un problème. Il présente les déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail....) qu'il faut pallier ;
- le référentiel « éducatif » considère que la jeunesse n'est qu'une question d'éducation. Il n'existe pas d'espace éducatif en dehors de l'école et du service public de l'éducation ;
- le référentiel « développement local » : ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires ;

- enfin, le référentiel « autonomie ». Il est un modèle récent et progressiste où le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance, qui peut s'exprimer, participer à la vie politique, s'engager. Ces politiques développent l'accompagnement des initiatives jeunes et les instances de participation en privilégiant les démarches de responsabilisation (Richez, 2007).

5e sous-thème : L'autonomisation des jeunes

Le référentiel « autonomie » proposé par Jean-Claude Richez semble pertinent comme cadre d'analyse du rapport des jeunes avec les groupes sociaux. Selon Hélène Join-Lambert Milova (2006), la notion d'autonomie peut occuper trois positions différentes au sein des différentes approches théoriques de la socialisation des individus. L'approche la plus traditionnelle est représentée par Emile Durkheim, selon lequel l'enfant doit se soumettre aux contraintes exercées par les adultes afin d'intérioriser les règles et normes sociales ; après cette phase de socialisation, il sera autonome. L'autonomie est ici la « finalité », le résultat de la socialisation et de l'éducation. Une autre conception de la socialisation, développée par Pierre Bourdieu notamment, ne fait aucune place à l'autonomie des individus : ici, la socialisation n'a pour but que la reproduction sociale, l'autonomie est donc, tout au plus, « un leurre ». Une troisième approche de la socialisation, que l'on retrouve chez François Dubet et Danilo Martucelli, fait une large place à l'autonomie des individus, qui sont dès lors considérés comme les acteurs principaux de leur propre socialisation puisqu'ils opèrent des choix, prennent des orientations qui déterminent le processus de leur socialisation. Dans cette dernière conception de la socialisation, on peut parler de l'autonomie des individus comme du « moteur » de leur socialisation. Hélène Join-Lambert Milova estime également que l'autonomie se réfère à la capacité des individus à faire des choix. Mais la notion d'autonomie comporte également une deuxième facette, relative à l'indépendance matérielle des individus. Il s'agit là de la capacité à subvenir à ses besoins. L'autonomie – comme le suggère O. Galland (2004)²² – suppose la détention de quatre attributs principaux : avoir un emploi stable, jouir d'un logement indépendant, disposer de revenus essentiellement tirés de l'activité, être en mesure de partager sa vie avec quelqu'un.

²²Galland Citeun "Rapport au Premier ministre" français

6e sous-thème : La participation

Les théories de participation sont utiles à notre cadre d'analyse qui s'articule sur deux modèles. Le premier consiste à considérer que les jeunes sont « des dépendants ». Dépendants des adultes, dépendants des politiques publiques. Comme Michel Crozier et Erhard Friedberg l'ont affirmé, dans les situations de dépendance et de contrainte, non seulement les jeunes « ne s'adaptent donc pas passivement aux circonstances, mais ils sont capables de jouer sur elles et ils les utilisent beaucoup plus souvent qu'on ne le croit de façon passive. Ainsi telle règle ou telle prescription formelle qui apparaissent d'abord comme des contraintes seront « détournées » de leur sens pour devenir une protection contre le supérieur. Un comportement « agressif » de colère qui paraît l'expression d'une pulsion affective non raisonnée de l'individu sera utilisé par lui comme un instrument pour se faire respecter et imposer son point de vue dans une situation non structurée et potentiellement conflictuelle » (Crozier & Friedberg, 1992 :43-44). Partant de ce concept d'acteurs dépendants, nous nous proposons d'analyser les comportements de ce qu'on pourrait appeler les « cadets sociaux » sur l'arène politique et économique. Les actes que posent les individus appelés jeunes relèvent-ils des calculs de positionnement individuel ou collectif afin d'atteindre des objectifs manifestes ou latents ?

Le second modèle inspiré de « L'Afrique des individus » (Marie, 2010) considère que les rapports des jeunes au politique se situent entre deux systèmes, traditionnel et moderne. Ainsi, les jeunes se battent « tant contre le poids de certaines traditions » tel que le droit d'aînesse que « contre les tyrannies du marché » de l'emploi. Finalement, ils inventent leur propre modèle, celui « du sujet relatif, luttant pour son indépendance et pour son autonomie, tout en « sachant » que l'individualisme absolu est un leurre et un malheur et l'autonomie ne peut se penser hors d'une solidarité négociée avec autrui ». Face au problème d'emploi et au dispositif mis en place par l'Etat, les jeunes regroupés au sein des associations saisissent diversement des situations d'opportunité qui se présentent au nom de la jeunesse. Ce cadre intègre les analyses faites sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Sans privilégier une théorie particulière, nous pouvons nous appuyer sur les travaux menés par Saïd Adjerad et Jérôme Ballet (2004) sur « L'insertion dans tous ses états ». Les auteurs font état des politiques publiques, les formes et stratégies des bénéficiaires en France.

Après avoir détaillé les sous-thèmes fondamentaux à notre problématique, nous pouvons finalement retenir l'idée essentielle de notre cadre théorique à savoir que la jeunesse est une

catégorie politiquement construite dont l'analyse se fera en termes de domination et d'autonomie.

Parmi les auteurs qui ont fait des recherches sur la jeunesse malienne, Nedelec (1994) et Kail (1998) sont ceux qui ont mieux analysé la place des jeunes du Mali dans la société et la politique à travers une thèse. Le premier s'est intéressé à la place et au rôle de la catégorie dans l'évolution politique du pays. Le second a fait une analyse sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail à Bamako. Bien que ces auteurs aient fait un travail approfondi sur la jeunesse malienne, ils ne l'ont pas fait dans le contexte de la décentralisation en terme d'implication dans la gouvernance et de développement local. C'est cette limite que nous envisageons de combler en se focalisant au niveau local dans une perspective comparative. L'originalité de cette recherche se situe dans son approche locale, urbaine et comparative de participation des jeunes au développement local.

Cette perspective nous amène, avant de tenter de cerner les réalités actuelles de la jeunesse malienne, à analyser l'évolution de la catégorie dans l'histoire politique du Mali.

Chapitre III : Histoire de l'évolution politique de la jeunesse au Mali

3.1. Jeunesse et construction nationale

L'opérationnalité de la jeunesse nous semble se situer sur le terrain politique qui la fait vivre et qui se nourrit d'elle. En procédant à une revue des rapports politiques que la jeunesse a eus avec le pouvoir, nous pensons aboutir à une compréhension du contenu sociologique de la jeunesse, de son inexistence (Bourdieu, 1984) ou de son existence (...) dans les conditions malientes.

3.1.1. Les racines occidentales de la jeunesse malienne

Il serait prétentieux de vouloir écrire l'histoire de la jeunesse malienne, tant elle est diverse et peu documentée. Cette histoire est liée à celle de l'Etat malien. Donc, c'est une tâche fastidieuse et qui relève d'un travail d'historien. Mais comprendre le présent des jeunes exige que nous nous penchions sur cette évolution historique de la jeunesse malienne, aussi sommaire soit-elle. Une évolution qui remonte les temps, pendant et après la colonisation. Sans vouloir privilégier un temps sur un autre, les éléments dont nous disposons sont issus de la littérature dont l'essentiel porte sur les périodes coloniales et d'après. Quelques écrits sur les jeunes en milieu traditionnel nous donnent les méthodes de leur éducation et les modes de leur encadrement.

La jeunesse dans l'antiquité grecque

La padeia, pour un citoyen responsable

Les groupes d'âge ont été également des cadres de socialisation des jeunes. En effet, dans la Grèce d'avant la cité, « l'*homélikié* », égalité d'âge, liait les jeunes gens les uns aux autres, créait des relations, des habitudes, des solidarités qui forgent l'unité du groupe des *couroi*. Les liens qui se forgent entre les jeunes gens se substituent aux liens de sang ; ils attestent l'existence d'une sociabilité particulière, qui permet au *couros* de tenir son rang, voire exercer son influence. (...), avant que la cité n'inventât la *paideia*. La jeunesse a toujours été un objet et une préoccupation politique. Alain Schnapp (1996) note que dans l'antiquité grecque, l'éducation se reposait sur une notion la *paideia* qui était la colonne vertébrale de la vie en

société. Elle permettait aux jeunes gens d'accéder à un savoir partagé à travers un équilibre d'institutions et de pratiques qui supposent un art de vivre, une stylisation des attitudes, un savoir-faire social. Elle ne vise pas seulement à adapter le citoyen à la cité. Elle devrait contribuer à révéler des qualités humaines présentes à l'état virtuel chez tous les futurs citoyens, mais qu'il fallait savoir déceler et développer par des entraînements appropriés.

Dans l'acception générale que Platon confère au mot *paideia* dans ce passage, il n'entend pas seulement les techniques éducatives, mais aussi le savoir-faire qui modèle le jeune homme en citoyen à part entière, capable d'un jugement qui ne confond pas les causes et les effets. La *paideia* était avant tout un art de vivre dans la cité : « la formation à la vertu dès l'enfance amène le désir et la passion de devenir un citoyen accompli, de savoir commander et obéir selon la justice ». Par ce type d'éducation, l'homme cultivé devrait être un citoyen responsable (Schnapp, 1996, pp. 21-24).

L'analyse de Laurence Eberhard Harribey sur « les jeunesse politiques » en Europe nous éclaire sur le rapport des jeunes au politique au début du 20^e siècle. L'auteur fait remarquer qu' » à partir du moment où la jeunesse devient un enjeu de société et que des organisations de jeunesse se mettent en place, il était logique que la question soit abordée dans le cadre des partis politiques. Les organisations de jeunesse socialiste par exemple, sont créées presque dans tous les pays d'Europe sans l'appui des partis sociaux démocrates ni celui des syndicats ». Mais la revendication d'autonomie de leur mouvement par rapport aux structures adultes, posait problème au sein des partis dont certains voyaient une menace à la « cohérence et à l'uniformité des discours politiques ». Un deuxième problème intervient dans la « tension entre structure adulte et organisation de la jeunesse du fait de la position pacifiste fortement affirmée des jeunes lors de la première conférence internationale des organisations de la jeunesse socialiste à Stuttgart en 1977 à laquelle vingt délégués de treize pays et qui aboutit à la création de l'Union Internationale des Organisations de jeunesse socialistes (UIOJS), une organisation dont le bureau est dominé par les leaders issus des pays où les organisations de jeunesse se sont développées plutôt en marge des structures adultes ».

En 1912, l'organisation sera scindée en trois tendances : « une Droite patriote », « un Centre pacifiste » « une Gauche révolutionnaire ». « La montée des régimes fascistes en Italie et en Allemagne, le développement d'une politique de la jeunesse fortement encadrée en Union soviétique et le second conflit mondial vont profondément modifier le rapport de la jeunesse au politique. »(Eberhard Harribey, 2002 :48-49)

La comparaison établie par Luisa Passerini (1996) entre la jeunesse de l'Italie fasciste et celle de l'Amérique des années 1950 met en lumière deux visions contradictoires que peut avoir la jeunesse selon les orientations politiques du pays. Considérant « la jeunesse comme métaphore du changement social », l'auteure souligne que « Dans l'Italie de Mussolini, la jeunesse était aux yeux du régime, l'avant-garde de la « révolution » fasciste » alors qu' » aux états unis, dans les années 1950, l'opinion et les médias y voyaient volontiers « un groupe à risque » pour l'ordre social ». Dans les deux cas, il y avait « une crise de transmission patrimoniale vécue par des adultes qui doutent que leurs successeurs naturels soient capables de poursuivre leur œuvre. Dans le cas italien, on attribue aux jeunes le pouvoir d'accomplir une mission salvatrice pour le parti et l'Etat fascistes ; dans le cas américain, on redoutait en eux une force obscure et hostile, menaçant d'interrompre la course aux progrès de la société américaine » (Passerini, 1996 : 340)

Nadine-Josette Chaline (1992 :97) s'est intéressée à la première plus importante implication des jeunes dans la politique en France à partir du début des années 1820 au cours desquelles les jeunes jouent un rôle spécifique dans la contestation politique : le « phénomène de la jeunesse » prend une dimension nouvelle, à un moment où le régime de Charles X subit une défaite électorale que Charles Dupin interprète en termes de génération : « L'ancienne génération a perdu la majorité numérique, la majorité est passée par degré du côté de la génération nouvelle ». La jeunesse se révolte contre l'aristocratie et la bourgeoisie qu'elle accuse d'avoir trahi l'idéal de 1789 et confisqué le progrès promis par le siècle. Elle participe à la révolution de 1830 pour combattre contre « un régime détesté » dont les victimes étaient majoritairement des jeunes de 25 et 35 ans, nés après 1789. C'est pourquoi, Nadine-Josette Chaline estime que c'était probablement une révolte des jeunes.

En France, la jeunesse s'est construite selon l'évolution politique et sociale du pays.

Selon Olivier Galland²³, en France, la construction de la jeunesse et son affirmation en tant que catégorie se sont effectuées en quatre temps. Une revue nous paraît utile à cause de l'influence de la France coloniale sur l'histoire du Mali. Elle permet aussi de dégager les spécificités maliennes. « En réalité, la puissance colonisatrice importa au Mali le système de fonctionnement par rapport à la jeunesse qui prévalait en France au moment de la

²³ Cité par Kail, B. (1998). *L'insertion des jeunes sur le marché du travail à Bamako (Mali) :Enjeux de la scolarisation et de l'insertion professionnelle selon le genre*. Paris: EHESS, thèse de doctorat, p.16-20

colonisation. Elle fut l'élément catalyseur, fortement relayé, par la suite, par les politiques locales » (Kail, 1998 :29).

Les étapes de la constitution de la jeunesse en France

Première étape

A partir du XVIIIème siècle, la promotion de l'enfance puis de l'adolescence fut le résultat d'une modification progressive de l'attitude de la bourgeoisie aisée à l'égard de sa descendance. L'enfant devint un capital. Ainsi une différenciation s'installe entre les différents types de jeunesse :

La jeunesse bourgeoise. Elle commence à intégrer le collège ; ce qui provoqua une augmentation rapide du nombre d'élèves et d'étudiants et la création d'une nouvelle catégorie sociale : l'adolescence. Il faut souligner que ceci ne concernait que les garçons puisque pour les filles, l'ambition de la bourgeoisie se limitait encore au mariage, et l'école n'apparaissait dans ce cas d'aucune utilité.

La jeunesse proléttaire. Elle n'avait pas accès à l'enseignement primaire, supérieur et aux écoles professionnelles. Elle travaillait sans qualification.

La jeunesse traditionnelle, rurale. Elle voyait s'effriter le rôle social des «compagnons» sous l'emprise de l'église puis de l'école. La socialisation du groupe de pairs et l'apprentissage informel que procurait cette appartenance se réduisirent au fur et à mesure que se développait l'individualisation par l'éducation scolaire. Cependant l'instruction joua aussi un rôle de promotion sociale, puisqu'elle permit aux enfants de petits artisans et commerçants puis à ceux de cultivateurs aisés, de quitter le village.

Ainsi, quelle que soit l'appartenance sociale, l'école joua un rôle fondamental dans le processus de construction de la jeunesse en tant que catégorie sociale.

Deuxième étape

Dès le XIXème siècle, la jeunesse subit des tentatives d'encadrement qui commencèrent avec le patronage et les mouvements de jeunesse catholique. Néanmoins, c'est en 1926 que se créa un véritable mouvement: la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), qui refusa de faire référence au passé, se déclara anticapitaliste et admit la diversité sociale. Elle fut accompagnée de la naissance de mouvements spécialisés, confréries ou non (les Scouts et Guides de France en 1920 et 1923, la JOC féminine en 1928, la ligue française des Auberges de jeunesse en 1929 et la jeunesse étudiante chrétienne en 1930), mais aussi de mouvements plus politiques qui se

différencierent des émanations directes des partis, comme les Faucons rouges, d'inspiration socialiste, créés en 1932.

L'attention portée à la jeunesse allait à présent au-delà de l'école et un projet éducatif global apparaissait. Il toucha aussi bien la formation professionnelle que les loisirs, la sociabilité, ou la sexualité des jeunes. La famille se trouva ainsi dépossédée de son monopole sur l'éducation extrascolaire.

Troisième étape

Elle commence avec le Front populaire (pendant la seconde guerre mondiale), où la jeunesse allait devenir une préoccupation étatique. C'est sous Vichy que le processus s'accentua. Il comprit, plus vite que les républicains, que puisque la jeunesse avait une importance en dehors de l'école, il fallait donc la solliciter.

Cette intervention plus active de l'Etat continua après la libération. La guerre obligea aussi à prendre en compte la jeunesse au niveau politique compte tenu du rôle qu'elle avait joué au sein de la résistance. Ainsi, elle s'inscrivit comme objet politique et des programmes étatiques en direction de celle-ci furent élaborés, marquant une certaine forme de reconnaissance sociale.

Quatrième étape

Un quatrième temps vit se développer une culture et une sociabilité juvénile. Celle-ci fut favorisée par deux éléments : l'augmentation quantitative de la jeunesse et la forte croissance des effectifs scolaires. Ces mutations se répercutèrent au niveau syndical et politique où l'on assista à l'UNEF à «l'affirmation progressive d'une identité sociale autonome, les étudiants se sentant de plus en plus légitimés à intervenir en tant qu'acteurs politiques».

Patricia Loncle (2003) ajoute qu'en plus de l'école, l'armée a eu une importance centrale dans l'utilisation de la jeunesse pour la construction de l'Etat-Nation. Les deux institutions, l'une comme outil de défense du territoire et comme creuset de l'idée nationale, l'autre, au-delà d'un lieu d'apprentissage des connaissances, d'endoctrinement et d'uniformisation géographique et linguistique, ont agi sur la construction de la jeunesse française (Loncle, 2003 :50)

Peut-on comparer cette constitution de la jeunesse française en 4 étapes sur plusieurs siècles à la situation malienne ?

En ce qui concerne la constitution de la jeunesse en tant que catégorie sociale au Mali, Bénédicte Kail relève trois facteurs importants : son poids démographique, le développement de l'urbanisation et la brusque augmentation de la scolarisation. Ces facteurs, selon elle, se sont développés antérieurement à la crise économique et sociale. Alors que, certains phénomènes comme l'implication étatique en matière de politique de la jeunesse, la scolarisation (qui constitue une de ces politiques), et l'émergence de mouvements et d'une culture juvéniles se sont produits de façon concomitante. Ceci constitue une différence avec les pays occidentaux où ils sont apparus de façon beaucoup plus étalée dans le temps (Kail, 1998, p. 20).

3.1.2. La colonisation et la mise en place des organisations de jeunesse dans le Soudan français

Nous analysons la jeunesse malienne sur une approche constructiviste partant du postulat selon lequel les politiques et les pratiques de jeunesse ont contribué à former une catégorie sociale opératoire sur le terrain politique. La jeunesse malienne est un construit politique qui prend ses racines dans la colonisation, et qui s'est développée au cours des événements et de l'histoire politique du Mali. Les facteurs qui l'ont édifiée sont les associations, les syndicats, les partis et les hommes politiques. Institutions et acteurs politiques en produisant des événements, ont été des instruments de *production* et de *légitimation* de la jeunesse malienne. Comme toute réalité sociale, la jeunesse malienne est en *construction sociale*²⁴. Elle s'est réalisée autour d'actions répétées qui ont jalonné l'histoire du Mali indépendant. Elle est donc liée à l'histoire du pays. Elle est le résultat de l'institutionnalisation d'un certain nombre de pratiques et de représentations politiques et sociales.

La construction de la jeunesse malienne comporte deux grandes phases dont chacune a ses étapes. La première phase va de l'indépendance à 1991, la seconde couvre la période démocratique, de 1992 à aujourd'hui. Les étapes et les phases sont conséquemment liées, les unes produisant les autres. Il est donc difficile de dissocier les questions de jeunesse avec l'Etat. Toutes les opérations de construction et d'unité nationale sont bâties sur des dispositions institutionnelles et des mobilisations populaires dont les jeunes ont constitué la pierre angulaire.

²⁴ Voir Berger, P., & Luckmann, T. (2012). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.

Les mouvements de jeunesse soudanaise à l'heure coloniale

Catherine Coquery-Vidrovitch (1992) estime que le thème sur les jeunes est neuf en Afrique, parce que les sociétés africaines ont été des sociétés fondées en grande partie sur la séniorté et le savoir s'identifiait à l'expérience. La jeunesse étant alors synonyme d'ignorance, elle devait d'abord être initiée et restée à l'écoute des anciens. « Quant aux gérontocraties politiques, elles peuvent considérer comme jeunes des hommes de 50 ans et davantage, face aux chefs qui les dominent encore d'une génération » (Coquery-Vidrovitch, 1992 :35).

Colonisation et mouvements de jeunesse en Afrique francophone au XX^e siècle

Hélène d'Alméida-Topor et Odile Goerg (1992) observent une lente émergence des mouvements de jeunesse à cause d'une réglementation restrictive dans les colonies françaises. Celle-ci explique nombre peu élevé des associations de jeunes : « La loi de 1901 qui régissait les associations en métropole n'étant pas promulguée en Afrique, il fallait solliciter une autorisation auprès de l'administration. Cette démarche supposait une connaissance des textes et de leurs modalités d'application, ce qui restreignait le nombre des utilisateurs potentiels aux alphabétisés, essentiellement les gens des villes.» Au Soudan français, les mouvements scouts et Eclaireurs arrivèrent respectivement en 1935 et 1939.

Les premières fédérations sportives

Les premières organisations sportives datent des années 1920. Serge Nedelec(1994 :70-75)estime qu'au Soudan, ce sont initialement des officiers militaires : le Capitaine Cohade à Gao et le Colonel Cluzeau à Bamako en 1924 qui créèrent, avec les encouragements des autorités militaires fédérales, les premiers groupements sportifs. Dans les années 1930, toutes les villes de quelle que importance du Soudan se dotèrent de clubs de football. S'ils s'articulaient fréquemment sur l'école, à travers les dirigeants sportifs souvent issus de l'institution scolaire, ils rayonnaient sur l'ensemble de l'agglomération urbaine. Chaque année apporta de nouvelles créations de société sportive. Ségou fit figure de pionnier avec Bamako en 1923, puis Gao en 1930, Mopti et Douentza en 1934, Sikasso en 1936, Kolokani, Kayes et Ansongo en 1938.

Le mouvement scout

En Afrique francophone, le mouvement scout s'implanta au début des années 1930. L'AOF et le Soudan connurent un développement plus tardif de ce mode d'éducation populaire. Le mouvement scout recrutait parmi les familles urbaines christianisées depuis une ou deux générations. A Kati, Bamako et Ségou, les missionnaires eurent tendance à regrouper ces familles chrétiennes, souvent issues des «esclaves libérés», autour du quartier d'implantation de la mission (Nedelec, 1994)

Les éclaireurs de France au Soudan

Le fondateur du premier groupe d'éclaireurs au Soudan est le même qu'au Sénégal. Muté en 1940 à l'école technique supérieure de Bamako puis à Katibougou, Etienne Pujos poursuivit le travail de pionnier du mouvement éclaireur en Afrique qu'il avait si brillamment réussi à Dakar. En 1941, les groupes d'éclaireurs comptait déjà 59 membres. «Le mouvement se développera l'an prochain, si l'on dispose de personnel de direction qualifié. Les élèves sortant de Ponty seront utilisés. Les activités des éclaireurs ont consisté en réunions hebdomadaires ou bihebdomadaires, en sorties de quinzaines et en fêtes scolaires, officielles et camps». (Nedelec, 1994 :85-87)

La promulgation en 1946 de la législation française changeait, en effet, les conditions de la vie associative en Afrique noire française. La liberté de réunion était acquise, et les formalités simplifiées : à la demande d'autorisation succédaient une déclaration et la publication au J.O., dans un délai d'un mois, du titre, de l'objet et du siège de l'association.

Entre 1946 et 1960, dans les pays coloniaux, le contexte général de l'après-guerre accordait plus d'actions aux jeunes, tandis que ces derniers prenaient conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer dans la société. Les associations étaient créées dans la capitale et les grandes villes secondaires. Ainsi, de 1947 à 1985, il existait 38 associations déclarées à Bamako sur un total de 54 au niveau national (Coquery-Vidrovitch, 1992)

Par rapport aux territoires côtiers, Serge Nedelec note que le Soudan fournissait un faible contingent d'étudiants en métropole après 1946. Seulement quelques dizaines d'étudiants formaient une association en janvier 1949 à Paris : l'AESF (Association des Etudiants Soudanais en France).

La création du conseil de la jeunesse d'Afrique occidentale française (CJAOF)

Selon Nedelec (1994 :270-271), la création du conseil de la jeunesse d'Afrique occidentale française (CJAOF) était une réponse à la création de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (FMJD) à Londres en 1945, à l'Initiative du Conseil antifasciste de la Jeunesse

proche du Komsomol soviétique, à laquelle répondit celle de la World Assembly of Youth (WAY) en 1949 à Bruxelles sous l'égide des Etats-Unis, de la France et de la Belgique, pôles structurant le champ politique de la jeunesse colonisée d'Afrique. Elle se donnait pour but : «D'assurer le développement, le soutien et la coordination des mouvements de jeunes des différents territoires de la fédération, de lutter pour de meilleures conditions de vie, de travail, d'études et de loisirs pour le progrès social et pour le bien-être de la jeune génération par des stages, des journées d'études et échanges ; d'encourager activement la jeunesse dans le mouvement d'émancipation de son pays, d'entretenir des relations amicales avec tous les jeunes ». Composé d'une cinquantaine de délégués d'associations de jeunes d'AOF, ce conseil, éleva un véritable réquisitoire à l'encontre du système colonial à travers différentes motions qui exprimaient des idées progressistes.

Festival international de jeunesse de Bamako de septembre 1958

Organisé par la jeunesse africaine, le festival avait mobilisé un nombreux public. Il signe l'entrée en scène internationale de la jeunesse d'Afrique. Aucune des rencontres organisées auparavant par le CJUF ou la WAY sur le sol africain, n'avait eu un tel écho auprès des jeunes et des hommes politiques. Il annonçait une collaboration fructueuse entre les jeunes au-delà des frontières, dont l'élan se brisa avec la mise en place des *jeunesses uniques*.

A l'image des autres pays africains, souligne S. Nedelec (1994), le Soudan français connut après la seconde guerre mondiale, un essor important des organisations de jeunes conçues au plan formel sur le même modèle que les associations métropolitaines (statuts, assemblée, bureau...). Celles-ci constituèrent des lieux nouveaux d'expressions socioculturelles se démarquant des formes endogènes anciennes d'encadrement. Elles marquèrent ainsi la formation d'une génération d'hommes et de femmes impliqués dans la mutation sociale des années cinquante et le processus d'émancipation politique.

La prise de la parole en public fut un autre effet de la colonisation. On sort de la jeunesse avec le mariage qui conditionne l'accès aux moyens de production, à la capacité de reproduction et au droit à la parole. Le jeune n'a pas accès aux responsabilités, à la sagesse et au patrimoine dans de nombreuses sociétés. La prise de parole en Afrique est une procédure importante. Elle est un enjeu essentiel de pouvoir dont les jeunes sont généralement exclus. La colonisation a introduit une véritable révolution sociale en permettant aux jeunes l'accès à la parole (Nedelec, 1994 :7).

Des nouveaux espaces que sont l'école, les associations, les partis politiques ouverts par la colonisation seront un héritage propice à l'émergence d'une jeunesse qui marquera l'histoire du Mali indépendant.

La jeunesse de la Fédération du Mali

Le lundi 6 avril 1959, dans son Discours – Programme, le Président du conseil du gouvernement de la Fédération du Mali²⁵, Modibo Keita²⁶, annonçait la naissance du Mali : le « Mali est né ». C'était plutôt une renaissance de l'empire du Mali²⁷ : « Vous venez de ressusciter ce Mali des XIII^e, XIV et XVe siècles, témoignage de la puissance d'organisation de l'homme noir »²⁸. « ...par son rayonnement, la renaissance du Mali des XII^e, XIV^e, XV^e siècles, de ce Mali, témoignage de la puissance noire ». Ce nouveau Mali doit être le digne héritier de celui de Soundjata Keita par sa grandeur et sa puissance de dimensions mondiales : « Ce Mali organisé et de réputation mondiale, alors que les nations dominant aujourd'hui par leur culture et leur civilisation étaient encore au berceau » ; « Le Mali du XX^e siècle, lui aussi, ne décevra pas ».

Dans sa déclaration d'indépendance de la Fédération du Mali, Modibo Keita disait d'abord ce qu'est une nation en reprenant la définition d'Ernest Renan : « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu individus. L'homme ne s'improvise pas. La nation comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements ».²⁹ Cette définition correspondait parfaitement à la nation qu'il voulait faire de la Fédération du Mali.

²⁵ Modibo Keita, élu président du gouvernement fédéral du Mali pour cinq ans le 6 avril 1959.

²⁶ Discours – Programme prononcé par M. Modibo Keita, Président du conseil du gouvernement de la Fédération du Mali devant l'Assemblée Fédérale du Mali, Dakar, le lundi 6 avril 1959, p.7

²⁷ L'empire du Mali : empire de l'Afrique de l'ouest (XI^e- XVII^e s) dont le noyau initial était la haute vallée du Niger. A son apogée (XIII^e- XIV^e S), il s'étendit sur les Etats actuels du Mali, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée et de la Mauritanie. Ses souverains les plus fameux furent Soundiata (première moitié du XIII^e s) et kankan Moussa (début du XIV^e S), Le Grand Larousse illustré, 2014, p.1665

²⁸ Proclamation de l'indépendance du Mali, Discours de Léopold Sédar Senghor, président de l'Assemblée fédérale – Discours de Modibo Keita, Président du Conseil du Gouvernement de la Fédération du Mali, Dakar, le 20 juin 1960, p.16

²⁹ Modibo Keita, op.cit, p.21

Pour ce faire, les Maliens doivent se donner au travail et compter sur leurs propres forces : « le travail doit être un dogme sacré. Aucun pays ne peut vivre et se développer uniquement avec les apports extérieurs. Nous devons compter avant tout sur nous-mêmes et exploiter judicieusement toutes nos possibilités ». C'est pourquoi, il en appelle aux « propres forces » à croire en l'avenir d'un grand Mali : « A ces tâches exaltantes qui conditionnent l'avenir de notre pays, je convie les hommes et les femmes, les jeunes, force vive et avenir du Mali, les travailleurs, avant-garde des masses organisées, engagées dans la lutte pour l'indépendance nationale, les paysans, les éleveurs dont les convictions une fois assises sont inébranlables, bref toutes les couches sociales ». Car selon lui, si l'indépendance politique est une étape de l'action politique, l'indépendance économique elle, ne naîtra pas ipso facto des actes juridiques, il faudra travailler longuement et durement pour y parvenir : « personne d'autres que nous-mêmes ne peut faire cette opération et la prise de conscience de la nécessité de cette attitude constitue un grand défi »³⁰.

La jeunesse, première force en ligne

Le travail des politiques est de définir les orientations et les actions nationales. Mais pour le développement du pays, il faut une mobilisation de toutes les populations, en premier lieu les jeunes :

« Mais le travail de l'élite n'est pas en la matière suffisant, l'action doit comporter également l'éveil de la masse. Or, pour agir sur elle, l'enthousiasme et la foi de la jeunesse nous sont indispensables. Les jeunes, surtout ceux qui sont dotés d'une solide instruction, doivent prendre conscience de ce fait capital. Ils ne doivent pas se borner à revendiquer purement et simplement l'application de pratiques et d'idéologies conçues dans d'autres pays pour leurs peuples ayant des conditions dissemblables aux nôtres. Mais ils doivent avoir le courage de renouveler leur pensée à partir de l'étude de la situation nouvelle du peuple malien, de ses besoins et de ses problèmes particuliers. Je sais que cela demandera pour certains d'entre eux beaucoup de travail et beaucoup de volonté car il est plus facile d'être conformiste que de s'opposer à une tradition facile et d'assumer les risques et la responsabilité de cette nouvelle orientation. Mais quelle tâche attrayante et captivante pour les jeunes hommes dans un pays jeune, plein de bonnes volontés et qui vibre d'espoirs ! Je sais que le pays peut compter sur eux tous qui, à maintes occasions ont déjà donné des preuves éclatantes de leur dévouement et

³⁰ Op.cit, P.26

de leur volonté. Mais cette action consciente ne doit pas être le seul privilège des jeunes. Elle doit aussi gagner tous les cadres et toutes les couches de la population³¹ ».

Des jeunes « dotés d'une solide instruction » souvent à contre-courant

Les jeunes « dotés d'une solide instruction » sont ceux qui sont non seulement instruits mais qui peuvent prendre des positions politiques opposées à celles des responsables politiques. Le climat entre les jeunes et les pouvoirs publics pouvait être tendu. C'est le cas en 1958, lorsque le Général de Gaulle proposait de remplacer la fédération d'Afrique Occidentale Française par une communauté des Etats-membres franco-africains, par le référendum de septembre 1958. Le « Conseil de la jeunesse »(Mignon, 1984) qui était l'organe d'expression de la jeunesse ouest africaine, préconisait le « non ». Mais le « oui » l'emporta, sauf en Guinée-Conakry. « Le Soudan a dit «oui» avec une écrasante majorité de 97% ». Une partie de la jeunesse de L'USRDA, favorable à l'option Sékou Touré, réagit négativement et protesta. Modibo Keita s'expliqua lors d'une conférence publique organisée au *Cinéma Rex* : « Nous sommes ici pour une information objective et sans passions des problèmes graves de l'heure car notre décision pèsera sur l'avenir ». La République Soudanaise est proclamée le 24 novembre 1958 (Diagouraga, 1992 :55-58). Ce fait que les jeunes n'étaient pas dans le même rang des « aînés », « a contribué à détériorer sensiblement et durablement les rapports entre les jeunes regroupés au sein du Conseil et les pouvoirs publics ». Il a provoqué la création de l'Union Nationale de la jeunesse du Mali (U.N.J.M) en 1960, signant la mort du « Conseil de la jeunesse ».

Cette création ne connaîtra, elle aussi, qu'une existence éphémère (elle meurt avec la fin de l'union du Sénégal et de l'ex-Soudan et avec la proclamation de l'indépendance de la République du Sénégal).

Après l'éclatement de la fédération, les acteurs politiques et les mouvements associatifs se réunissent pour « définir une nouvelle orientation politique pour leur pays. Un congrès se tient au Collège Technique à Bamako, le 22 septembre 1960 où trois questions étaient à l'ordre du jour : l'éclatement de la fédération du Mali, le nom à donner au Soudan indépendant et les principes d'» une planification socialiste fondée sur les réalités africaines ». Ce congrès avait pour but de dégager une ligne de conduite concernant la politique interne, pour enfin gagner la bataille de l'indépendance. Dans son discours, Modibo Keita indique que celle-ci va exiger

³¹Proclamation de l'indépendance du Mali, Discours de Léopold Sédar Senghor, président de l'Assemblée fédérale – Discours de Modibo Keita, Président du Conseil du Gouvernement de la Fédération du Mali, Dakar, le 20 juin 1960

de tous « *un surcroît de travail, un surcroît de sacrifice, enfin et surtout une subordination complète aux décisions qui seront prises en commun... Nous allons vivre les moments les plus difficiles de notre existence. Ils seront aussi les plus exaltants car il s'agit de la liberté et de la dignité de tout un peuple* ».

La conclusion principale du congrès est la naissance de la République du Mali : « La République du Mali est née. Le Mali continue. Le mot Mali continuera à résonner comme un gong sur la conscience de tous ceux qui ont œuvré à l'éclatement de la fédération du Mali ou qui s'en réjouissent », déclarait Modibo Keita. « Les jeunes », représentés par Gabou Diawara, « approuvent l'option politique et économique décidée par le congrès ». Il faut ajouter que d'autres couches sociales étaient représentées : Awa Keita au nom des femmes, Mamadou Famady Sissoko au nom des syndicats, Sané Moussa Diallo, au nom du mouvement de la paix.

3.2 Construction de la jeunesse malienne

Les analyses faites par Serge Nedelec (1994) et Bénédicte Kail (1998) sur la construction de la jeunesse malienne, nous paraissent les plus édifiantes, cohérentes et étayées. Toutefois, la place que ces auteurs réservent aux manifestations de jeunesse, en occurrence la Semaine de la jeunesse et les Biennales artistiques, culturelles et sportives, nous semble minimale. Nous supposons pourtant que ces événements ont été un des principaux facteurs de la construction de la jeunesse malienne par le biais de la recherche de l'unité nationale. Dans le double but de l'unité et de la construction nationales, l'Etat a mis en place une politique avec et sur la jeunesse qui a entraîné la constitution de la jeunesse malienne.

3.2.1. Outils politiques

Il faut distinguer trois grands outils politiques mis en œuvre sur les questions de jeunesse :

- Les organes des partis politiques s'occupant de la jeunesse ;
- Les institutions de formation et d'encadrement de l'Etat ;
- La Semaine de la jeunesse devenue biennales artistiques, culturelles et sportives

Ces trois outils devraient servir à la fois de moyens de socialisation politique, de stabilité et de développement.

La jeunesse dans les partis politiques

Pour saisir les conditions de l'émergence de la jeunesse malienne, il est important d'analyser au préalable la situation de l'US-RDA, « parti unique de fait » dans la scène politique du jeune Mali. Le poids politique que s'est procuré l'US-RDA à partir de 1960 a eu une influence déterminante dans le fonctionnement du pouvoir socialiste à en faire avec une jeunesse unique, le « fer de lance » de ses objectifs politiques. Les fondements remontent à la colonisation et il existe d'autres partis politiques.

Shaka Bagayogo (1999 :11-13) montre qu'à partir de 1946, les partis politiques, les syndicats et les associations culturelles et sociales vont progressivement quadriller le Soudan et l'amener à s'ouvrir de façon consciente et ordonnée à l'exercice de contrepoids du tout-puissant pouvoir colonial. Deux grands partis, le PSP et l'US-RDA, « vont marquer de manière durable la vision des Soudanais du fait politique et simultanément l'opinion que l'on faisait des hommes et des femmes qui en furent les symboles...L'US-RDA, section territoriale du grand RDA, s'était progressivement imposée comme champion de la lutte anticoloniale et le creuset du nationalisme tiers-mondiste. Au finish, ce fut un véritable plébiscite qui le porta au pouvoir dès 1958. Deux ans après, ce fut l'indépendance qui passa par le court intermède de l'expérience fédéraliste avec le Sénégal.» Parti largement majoritaire, l'US-RDA entamait une carrière solitaire sur la scène politique malienne.

Certains témoignages d'anciens militants du parti révèlent que l'US-RDA était « animée par la foi du bâtisseur », «En lieu et place du régime d'exploitation et d'injustice de la colonisation, il forgera au fil du temps une grande nation unie et forte, mettra en place un Etat réellement libre et indépendant, un Etat solide, bien structuré et efficace, une économie nationale tout à fait décolonisée, une économie autocentré, auto-suffisante et auto-entretenue. Au plan extérieur, panafricaniste et internationaliste, l'US-RDA était de tous les combats pour une Afrique libre et unie, pour une plus grande solidarité entre les peuples opprimés, pour la paix et la justice dans le monde... Modibo Keita, en raison de ses options, était devenu la cible des réactions vigoureuses et perverses du colonialisme et de l'impérialisme³² » (Centre-Djoliba & Keita, 2002 :34). Les axes majeurs de la politique du régime étaient nombreux. Modibo Diagouraga rapporte qu'il y a neuf points clefs dans la pensée politique de Modibo Keita : l'indépendance nationale, l'unité, le socialisme, la révolution, la défense nationale, la politique étrangère, les traditions du Mali, la religion, le politique et l'administration. Ces

³² Témoignage de Halidou Touré, membre-fondateur de l'ADEMA-association, membre de la direction politique de l'US-RDA, ancien ambassadeur, lors du Xe anniversaire de la révolution démocratique de mars 1991 au Centre Djoiliba.

points qui caractérisaient le règne socialiste, ont dominé les discours et les pratiques à l'endroit de la jeunesse.

Il faut mentionner que « la création de l'armée malienne le 20 Janvier 1961, la création de la monnaie nationale (le Franc Malien le 1^{er} juillet 1962), la création des sociétés et Entreprises d'Etat dans presque tous les secteurs de la vie économique », ont eu des conséquences directes sur les discours et les actions menées dans le domaine de la jeunesse (DIARRA, 2009 :28).

La JUS-R.D.A: cheville ouvrière du nouvel Etat naissant

Pour réussir l'indépendance et la construction du Mali nouveau, le régime de Modibo opte pour le socialisme comme idéologie politique et la jeunesse comme base populaire. Dès mars 1957, la fusion de l'Union des Jeunes du R.D.A. avec l'Union Démocratique de la Jeunesse Soudanaise, donnait naissance à l'Union de la Jeunesse Soudanaise du R.D.A. Elle s'implanta progressivement sur tout le territoire à travers la création de sous sections et de comités de jeunes du parti. Plaçant son action au sein de l'US-R.D.A., elle se proposait d'éduquer les jeunes dans le domaine politique et social, de les amener à prendre conscience de leur devoirs et de les préparer à leur rôle dans la communauté africaine. La tenue, le 29 décembre 1959, du congrès constitutif de la jeunesse Soudanaise consacra la création officielle d'une organisation unique de jeunesse intégrée à l'US-R.D.A.

La JUS-RDA était un des piliers du régime socialiste. Modibo Diagouraga(1992 :101) soutient que « l'un des facteurs essentiels qui explique la stabilité du gouvernement de Modibo Keita réside dans son habileté à manœuvrer les forces constituantes du triangle du pouvoir – le parti, l'UNTM et la Jeunesse USRDA.»

Les activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives de la JUS-RDA devaient le plein emploi des jeunes et l'utilisation rationnelle de leur ardeur au service de la nation. Les militants sont des animateurs qui mobilisent les jeunes autour des idéaux du parti : le sens du devoir et de l'honneur (Bagayogo, 1994). Une mission d'éducation et de formation de la JUS-RDA couvrait trois (3) domaines prioritaires: le Mouvement National des Pionniers du Mali, la Semaine Nationale de la Jeunesse et les Chantiers des jeunes appelés chantier d'honneur. «Jusqu'en 1962, la JUS-RDA bénéficia d'une grande autonomie politique, à tel point que la population malienne surnommait le bureau exécutif de la jeunesse le «petit gouvernement», tant son pouvoir politique était supposé important. Cette autonomie et le radicalisme politique

des principaux dirigeants de la jeunesse effrayèrent quelque peu la vieille garde du parti et de l'armée qui redoutaient le potentiel d'armement détenu par la milice, les brigades et le service civique. Le régime de Modibo Keita chercha à les réduire au silence et à les embrigader». (Kail, 1998 :30)

La réflexion sur l'organisation de la jeunesse s'est constamment poursuivie au sein du Parti. Selon l'Essor du 19 février 1962, « Le parti est l'organe d'inspiration, d'illumination, de préparation parce qu'il émane directement du peuple ; et l'administration est l'organe de l'exécution rapide, ayant la charge d'application des décisions du parti et gouvernement.» (Diagouraga, 1992 :157).

Ainsi au VI^{ème} Congrès de l'Union Soudanaise, tenue à Bamako du 10 au 12 septembre 1962, il a été donné mandat à la direction nationale du parti pour réorganiser la jeunesse de l'Union Soudanaise R.D.A. afin qu'elle réponde davantage en tant qu'organisme intégré aux exigences du parti. A l'issue du congrès, la jeunesse « perdit son autonomie structurelle par rapport au parti » (Kail, idem :30).

Les limites d'âge des jeunes commencent à apparaître dans l'espace politique et la particularité « jeune » devient un objet politique. Tout un dispositif organisationnel est mis en place au sein du parti pour réifier la « jeunesse malienne ». Ainsi, les membres de la jeunesse de l'Union Soudanaise R.D.A (JUS-RDA) sont âgés de 8 à 25 ans regroupés au sein des comités, sous- sections et sections. Au niveau national, il est institué un Conseil National de la Jeunesse chargé d'étudier les problèmes généraux intéressant la jeunesse. Convoqué au moins une fois par an, le Conseil National regroupe les Commissaires de la Jeunesse de l'Union Soudanaise-RDA, les membres du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, les Inspecteurs de la Jeunesse, les délégués des sections de la JUS-RDA désignés à la demande du Bureau Politique National en raison des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil National. Une Commission Nationale de la Jeunesse est mise en place ; elle est composée des commissaires à la jeunesse du Bureau Politique National et des Membres du Haut-Commissariat à la jeunesse et aux Sports, fonctionne auprès de la Direction Nationale du Parti. La présidence en est assurée par les Commissaires à la Jeunesse. Le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports est divisé en trois sous départements appelés Commissariats correspondant aux diverses activités menées par les jeunes dans le cadre de la JUS-RDA. Ce sont le Commissariat aux Activités Dirigées, le Commissariat aux Sports et le Commissariat aux Arts et de la Culture. «De plus, les structures paramilitaires (milice et brigades de vigilance) furent placées sous la surveillance de Modibo Keita [...] Ce fut l'époque des

désillusions : la situation économique et sociale s'aggravait, les contradictions politiques apparaissaient et le rôle de la jeunesse déclinait» (Nédelec, S. :332-334)³³

Membre du Mouvement Panafricain de la Jeunesse, elle entretient des relations amicales et fraternelles avec tous les jeunes africains pour la réalisation rapide des objectifs de l'Organisation de l'Unité Africaine. (Samaké, 2007 ; Mignon, 1984).

Le rôle des forces répressives

Organisée en milices et brigades de vigilance, la JUS-RDA avait également pour mission de participer activement à la construction nationale (défendre les structures économiques mises en place, animer les groupements ruraux au niveau des villages et des champs collectifs, intensifier la production, impulser le travail volontaire dans « les chantiers d'honneur »).

Dans les zones urbaines, elle doit renforcer le système de sécurité du pays, détecter toute tentative de déstabilisation du régime par les opposants et les faux partisans à l'intérieur du parti au pouvoir. Voilà ce qu'en dit Modibo Keita:

«L'histoire nous apprend que dans toute révolution, des hommes, cependant ennemis du régime, brandissent le drapeau de la révolution et arrivent ainsi à se hisser à des responsabilités politiques ou gouvernementales. Il vous appartient alors camarades jeunes, par vos miliciens, vos brigadiers, de déceler, de dénoncer les traîquants et les spéculateurs, les cadres dégénérés à quelque niveau que ce soit et chez lesquels a pâli ou s'est éteinte la flamme révolutionnaire, les opportunistes de grande classe d'accord avec tout et rien selon les milieux, dans la défense de leurs intérêts strictement personnels et qui n'hésiteraient pas demain de composer avec tout régime de recharge. Ne mesurez pas les risques d'une telle action, et dans ce combat épurateur et révolutionnaire, digne d'une jeunesse qui a su garder intacte la chaleur de sa jeunesse de cœur et d'esprit, vous avez le soutien inconditionnel du Secrétaire Général de l'Union Soudanaise RDA, de tous les responsables et militants honnêtes, engagés irréversiblement, attachés à la réalisation effective de notre option socialiste. »

Ainsi, «en 1967, la jeunesse revint dans l'arène politique avec la mise en place du Comité National de défense de la Révolution (CNDR). Ce fut l'époque de la «révolution active» de Modibo Keita (22 août 1967 au 19 novembre 1968) pendant laquelle les organisations de jeunes devaient «mener la chasse aux sorcières», épurer. Durant cette période, les jeunes

³³ Cité par Kail (1998 :30)

scolaires et étudiants laissèrent le devant de la scène aux jeunes «déclassés» des milices et Brigades de vigilance. Cette milice composée majoritairement de jeunes désœuvrés des villes, devint un rouage de la «terreur socialiste». Elle commit des exactions, emprisonna, tortura, et connut une popularité croissante»(Kail, op.cit :30)³⁴.

Elle s'appuyait sur une autre organisation qui lui servait de bras armé dans la mise en œuvre de la politique du Parti : il s'agit du Mouvement national pionnier. Cette organisation a marqué les activités de jeunesse durant toute la période du régime socialiste.

Le mouvement national des Pionniers du Mali

Le Mouvement national des pionniers est né le 21 avril 1960 à l'issue d'un stage de formation des premiers cadres pionniers pour lancer le mouvement qui s'est tenu à l'Ecole polytechnique Rurale de Katibougou . Il est régi par une loi qui se décline en code moral, politique et civique qui contribue à l'amélioration qualitative de l'Homme malien:

Le pionnier aime ses parents et se dévoue à son pays.

Le pionnier honore tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et la prospérité de la patrie africaine.

Le pionnier aime l'étude, le travail et accomplit sa tâche jusqu'au bout.

Le pionnier est courageux, loyal, courtois et discipliné.

Le pionnier est économique et prend soin du bien national.

Le pionnier est frère de tout Africain et ami de tous les jeunes du monde.

Le pionnier aime la nature, il protège les arbres et les animaux.

Le pionnier est un exemple pour tous. Il sacrifie tous les intérêts particuliers. (La loi pionnier).

Les animateurs et cadres permanents du mouvement seront pour la majorité des enseignants. Le mouvement s'adresse à tous les jeunes du Mali de 8 à 18 ans sans distinction aucune. Par ses modalités de recrutement, ses objectifs et ses buts ouvertement déclarés, et enfin par son mode d'organisation pyramidal (qui va du niveau local au niveau national), le Mouvement pionnier a été créé pour être la cheville ouvrière de la jeunesse de l'USRDA (Bagayogo, 1994).

Le Mouvement National des Pionniers du Mali avait pour but la formation civique, morale, physique et pratique des jeunes. Inspiré des mouvements de jeunesse venus d'ailleurs tels que

³⁴Nedelec S. (1994) cité par B. Kail,

les Cœurs vaillants et les Guides de France dont le caractère confessionnel chrétien limitait la participation des jeunes musulmans, il regroupa tous les jeunes, sans distinction d'origine ethnique ou sociale, de conviction religieuse ou philosophique. Il prônait l'utilisation saine du loisir et insistait sur les valeurs patriotiques, l'amour pour le Mali et pour l'Afrique.

Il luttait contre la « dégradation des mœurs ». Dans le cadre de l'hygiène sociale les jeunes des villes et des campagnes participent aux Semaines de Salubrité Publique et à la réalisation du programme de l'éducation sanitaire par des séances de démonstration pratique. Le mouvement se consacrait également à un travail idéologique de la jeunesse pour un changement d'attitudes et de comportements. Il était un organe, un instrument d'action aux mains de la Jeunesse USRDA. Les domaines d'intervention étaient nombreux et variés. Le comportement vestimentaire en a particulièrement fait l'objet d'une réglementation politique remarquable. Les emblèmes de la République étaient aussi bien enseignés.

3.2.2. Changement de régime

Après huit années de pouvoir, le régime socialiste est déchu. « Le 19 novembre 1968, le régime de Modibo KEÏTA est renversé par un coup d'Etat. L'armée s'empare du pouvoir exercé désormais et jusqu'en 1974 par un Comité Militaire de Libération Nationale. Les institutions de la Première République sont dissoutes. La Constitution est remplacée par l'ordonnance N°1 du 28 novembre 1968 portant organisation des pouvoirs publics en République du Mali. La période d'exception sera gérée par ordonnance jusqu'à 1974. La Constitution de la deuxième République est adoptée le 2 juin 1974. Le parti unique est constitutionnalisé » (DIARRA, 2009 :29-30).

Les premières décisions au niveau de la jeunesse furent la dissolution des structures chargées des questions de jeunesse (de la Commission Nationale de la Jeunesse, des sections, sous-sections, comités de la jeunesse de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain, de la Milice populaire, de la brigade de vigilance, du service civique rural). Le haut-commissariat à la jeunesse et aux sports sera remplacé par une Inspection générale de la jeunesse et des sports, rattachée au Ministère de l'Education Nationale. Il s'en est suivi l'arrestation des principaux responsables du haut-commissariat à la jeunesse et aux sports (du haut-commissaire adjoint, commissaire aux sports, du commissaire des arts et à la culture, du commissaire aux activités dirigées). Le haut-commissaire, en mission à Paris le jour du coup d'Etat, y échappe.

Les nouvelles autorités ont elles senti qu'il fallait vite prendre le contrôle de la jeunesse. C'est ainsi que, pour réorganiser la jeunesse, un séminaire est organisé du 27 au 30 décembre 1968. A l'issue des travaux qui ont porté sur les activités et les structures de jeunesse, « le séminaire recommanda donc une restructuration de la jeunesse malienne qui respecte les nombreux acquis susceptibles de hâter sa promotion et un renforcement des instruments aptes à faciliter son épanouissement. Il affirma le rôle des activités de jeunesse et le principe du volontariat et la diversité, déclarant que c'étaient leur réel intérêt et leur forme d'animation qui susciteraient l'adhésion et faciliteraient la libre expression et l'esprit critique, créant ainsi les conditions d'une participation active à l'œuvre du redressement national. Il demande le maintien de la Semaine de la Jeunesse ou à défaut l'institution d'une manifestation similaire, qui puisse comme elle, constituer un cadre pour l'éclosion de l'art et de la culture et favoriser l'évolution du sport en réunissant les jeunes de toutes les régions en dépassant le chauvinisme régional³⁵ ».

Le Comité culturel de plein air (C.C.P.A)

Le CMLN met en place le Comité Culturel de Plein Air (C.C.P.A) à l'issue du séminaire de décembre 1968. La mission de cette nouvelle structure était de regrouper l'ensemble des jeunes du Mali au sein d'une seule et unique organisation éducative permettant de favoriser leur formation civique, morale et pratique en fonction des besoins du pays. Tout comme le MNP, le CCPA proposait également aux jeunes des occupations saines pour leur permettre de s'améliorer individuellement en vue du perfectionnement qualitatif des actions de la société. De par les objectifs qui leur étaient assignés, les CCPA ne se distinguaient pas du mouvement national pionnier. Ils devraient assurer un meilleur contrôle des jeunes par le CMLN. Ne parvenant pas à cet objectif, les autorités militaires réhabilitent finalement le Mouvement national des pionniers en lui assignant un caractère apolitique.

Le CMLN crée la « Biennale artistique et culturelle » qui sera organisée de 1970 à 1978.

En 1975, un Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts, et de la Culture fut créé par le décret n°157/PGRM du 25 septembre, qui poursuivra l'organisation des biennales.

La création d'un Ministère donnera lieu à la création de trois directions nationales

³⁵ Extrait du Tome II de Sada Samaké qui n'est pas publié. Nous avons eu accès à ces documents à travers des échanges personnels avec l'auteur qui était directeur des Etudes de l'Institut national de la jeunesse et des sports (où nous travaillons) avant sa retraite. Il est décédé en 2013 alors qu'il travaillait sur un ouvrage sur l'histoire de la jeunesse malienne II. L'auteur fut le secrétaire général de l'UNJM

- la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire créée par l'ordonnance n°76-11 CMLN du 29 Janvier 1976 ;
- la Direction des Arts et de la Culture, par l'ordonnance n°76-12 CMLN du 19 Janvier 1976 ;
- la Direction de l'Education Physique et des Sports créée par l'ordonnance n°76-13 CMLN du 19 janvier 1976.

L'Union Nationale des Jeunes du Mali U.N.J.M. est créée, en remplacement du C.C.P.A.

L'Union nationale des jeunes du Mali (U.N.J.M.)

Pour un retour du pays à une vie constitutionnelle normale, le Comité militaire de libération nationale a opté pour le monopartisme avec la création de l'Union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.) avec pour corollaire la création d'une organisation unique des jeunes, l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) à l'occasion d'un congrès constitutif tenu à Bamako les 26, 27, et 29 juin 1978.

Cette nouvelle organisation de jeunesse intégrée à l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), se proposait de développer son action selon les orientations de l'UDPM qui visait les objectifs spécifiques suivants :

- assurer l'éducation des jeunes dans les domaines politique, économique, social et culturel et civique ;
- développer chez tous les jeunes le sens de la responsabilité et de la solidarité ;
- prendre position sur tous les problèmes du pays ;
- entretenir des relations d'amitié et de fraternité avec toutes les organisations démocratiques de jeunesse du monde entier,
- apporter un soutien aux mouvements de libération nationale (TRAORE, 2007).

L'UNJM faisait souvent référence, jusque dans ses statuts, aux sociétés traditionnelles nationales fortement structurées et hiérarchisées en classes d'âge et en associations initiatiques. Une certaine influence de l'authenticité grandit à l'époque. (Mignon, 1984 :52)

L'intérêt de cette référence pour le pouvoir était de garder les jeunes dans les relations gérontocratiques à l'image des chefs traditionnels qui ne devraient pas être contestés dans leurs approches. Elle a l'avantage de faire comprendre aux jeunes que le respect des ordres politiques n'était pas seulement une obligation en termes de droit mais également une condition pour leur avenir, idée répandue dans les traditions malien

Elle regroupait plusieurs sensibilités de jeunes de tout bord. La collaboration avec les autres groupements de jeunes n'a pas été facile.

Collaboration entre le MNP, l'UNJM et l'UNEEM

Avec l'UNEEM

Jean Marie Mignon rapporte que « le secrétaire général de l'UNEEM est membre de l'UNJM et les scolaires et étudiants sont largement représentés. Cependant, de sérieuses controverses ont fait jour entre les deux organisations, pour aboutir à un nouveau congrès établissant d'abord l'autonomie de l'UNEEM par rapport à l'UNJM, puis aboutissant en 1981 à la dissolution de l'UNEEM et son remplacement par des bureaux de jeunes de l'UNJM dans chaque établissement scolaire : les comités scolaires UNJM». Donc, à partir de 1981, les corps de pionniers s'implantent dans toutes les écoles conformément aux instructions données par le président de la République, secrétaire général du parti : Lettres circulaires n°354/P.G.RM du 13 octobre 1980 du président de la République et N°9 UDPM du 21 septembre 1981 du secrétaire général du parti (TRAORE, 2007).

Cohabitation entre le Mouvement national des pionniers et L'U.N.J.M.

Lors d'un congrès, l'Union Nationale des jeunes du Mali (UNJM) a défini la priorité du mouvement pionnier : «Le Mouvement pionnier, de par sa nature, a le privilège d'être la synthèse des trois milieux dans lesquels évolue l'enfant : la famille, la rue et l'école ». Il touche tous les espaces éducatifs du jeune. Même les classes d'âge deviennent partie intégrante du MNP : « L'enfant retrouve ses camarades d'âge qui ont les mêmes aspirations que lui. Il y retrouve l'atmosphère familiale auprès des cadres pionniers qui sont ses frères aînés » (TRAORE, 2007).

La formation professionnelle est prise en compte avec les travaux d'initiation, d'étude du milieu et d'éducation scientifique qui constituent autant de moyens pour réaliser pleinement le développement harmonieux du pionnier. Le mouvement pionnier, dans sa finalité, doit faire naître un état d'esprit conforme à l'étymologie du mot : un pionnier est un précurseur, un initiateur, celui qui montre la bonne voie.

L'école : «le Mali fera de la politique dans ses écoles»

Bénédicte Kail (1998 :84) soutient que l'école a été un des trois éléments principaux dans la construction de la jeunesse malienne. Ainsi, l'éducation devint un objectif prioritaire dès les premières années de l'indépendance.

« Conformément aux choix fixés lors de la conférence sur l'éducation d'Addis-Abeba en 1961, le Mali a en priorité opté, dès la première réforme du système éducatif en 1962, pour la formation des cadres dont le pays avait besoin, puisque le développement économique en dépend. Considérée comme « une priorité absolue », cette option devrait même primer sur l'objectif de « scolarisation primaire universelle ». La réforme envisageait de fournir « avec une économie maximum de temps et d'argent tous les cadres dont le pays a besoin pour ses différents plans de développement ». L'article 6 de la loi du 17 septembre 1962 stipulait que les élèves étaient recrutés dans l'enseignement secondaire « non seulement en raison de leurs aptitudes mais aussi et surtout en tenant compte des besoins de la nation» (Gérard, 1997 :41)

Puisque l'éducation est une affaire d'Etat, Normand Frentte montre que *la construction de la jeunesse* se fait par celui-ci à travers l'école. Dès le début de la fréquentation scolaire, l'Etat entend former des citoyens productifs, cherchant surtout à former des individus ayant un sens moral, des habitudes et des valeurs conformes à ses orientations politiques (Frentte, 2007 :63).

Ainsi, l'école n'était pas seulement perçue comme un espace de formation où les jeunes acquièrent des connaissances et des compétences. Elle était également considérée comme le lieu de formation politique du citoyen. Une vision qui semble opposée à celle de l'administration coloniale : « Le régime colonial prétendait exclure la politique de l'école, alors qu'elle a constitué un des moyens les plus efficaces de la politique de domination et d'assimilation. Dans l'école bourgeoise prétendument apolitique, il s'agit en réalité d'enseigner le respect de la propriété privée et la défense des institutions «démocratiques» assurant la mainmise du capitalisme sur l'appareil d'Etat et les moyens de production. Le Mali «fera de la politique» dans ses écoles c'est-à-dire qu'en plus de la formation intellectuelle et technique, elle donnera aux élèves les notions d'éducation politique, civique et morale qui les renforceront dans leur amour de la patrie et du peuple malien et africain, et les armera pour assumer leurs responsabilités de bâtisseurs de la Nation. » (Traoré, 2008 :97)

A l'indépendance en 1960, le bilan de l'enseignement se présentait comme suit : «neuf maliens sur dix ne savent ni lire, ni écrire, 88 enfants sur 100 ne vont pas à l'école, les cadres techniques et moyens manquent dans tous les domaines, les cadres supérieurs sont insignifiants, presque inexistants ; trois docteurs vétérinaires, une dizaine de professeurs ; 8 à 10 docteurs en médecine ; 3 pharmaciens ; une dizaine d'hommes de Droit, quelques rares ingénieurs pour une masse de 4.300.000 citoyens (Traoré, 2008 :22)

Pour ce faire, la réforme de 1962 recommandait qu'elle intègre deux formes de travail: «*L'école malienne anéantira la barrière existant entre le travail manuel et le travail intellectuel et fera la preuve que celui-ci est aussi utile à la Nation que celui-là ; et qu'au demeurant, l'un et l'autre sont deux conditions simultanées de toute action efficace. Le technicien de l'acier n'aura aucun complexe en face du technicien du droit car, à compétence égale, ils seront partis du même diplôme d'enseignement général et tous deux, dans leur spécialité, auront reçu, pendant le temps minimum requis, la formation technique et scientifique qui en aura fait des travailleurs également utiles à la Nation*» (Traoré, 2008 :98). Ainsi, l'école était le véhicule des valeurs socialistes et sociales. A l'occasion de la sortie d'une promotion de l'ENA en 1967, le président Modibo Keita a prodigué des conseils aux nouveaux administrateurs pour que leur personnalité ne soit pas corrompue par le pouvoir, en les exhortant à plus de probité, d'humilité et de patriotisme afin de s'adapter aux réalités de terrain où ils se trouveraient pour assumer leur fonction:

« Ne vous laissez jamais griser par le pouvoir car le pouvoir use par le fait qu'il conduit les hommes placés dans des conditions de travail et de vie meilleures, à perdre leur ancienne conception de la vie et à s'identifier à une nouvelle personnalité. Camarades, quelle que soit l'importance des responsabilités que vous aurez à assumer, restez vous-mêmes, c'est-à-dire que vis-à-vis de vos chefs hiérarchiques, comme de vos subordonnés à l'échelon le plus bas, ayez la même attitude faite de considération et de respect, car les uns et les autres sont des Maliens, c'est-à-dire des hommes et des femmes fiers et dignes. Sachez que c'est la somme des fiertés et dignités individuelles qui fait la fierté et la dignité d'un peuple. Vous devez pouvoir être à l'aise dans le palais le plus luxueux comme dans la paillote du paysan ou sous la tente du nomade, face à une table bien garnie ou devant la calebasse à propreté douteuse de lait ou de plat de to ou de mil avec sa sauce faite de poudre de feuilles de baobab »(Traoré, 2008 :146)

Evolution rapide des effectifs scolaires

Il y a eu une croissance rapide des effectifs à l'école. En effet, de 1959 à 1963, le nombre d'élèves a plus que doublé, passant de 54000 à 125000. Cet engouement pour l'école témoignait de la reconnaissance de l'instruction qui se traduit par cette forte augmentation des élèves. Dans la période 1980-1985, le pays a connu ce que Marie-France Langue qualifiait de phénomène de «déscolarisation» (1991) à l'instar de nombreux pays africains. Dans la troisième période (1985-91) une légère reprise s'amorça, essentiellement grâce aux financements des partenaires au développement (Kail, 1998 :idem).

L'éducation populaire

L'éducation populaire était un vaste domaine, constate Jean-Marie Mignon (1984). Il souligne que les différentes formes d'éducation populaire ou extrascolaire, orientées vers le développement, concernaient l'éducation Nationale, l'Information, l'Intérieur, les Affaires sociales et l'Agriculture, les organisations internationales et les ONG, les multiples initiatives communautaires, mises en œuvre par des villages, des groupes, les « originaires » (autochtones), sans l'aide ni le conseil de l'Etat, ou de façon peu significative. On peut citer deux expériences : les Centres d'Animation Rurale (C.A.R.) et les Centres d'orientation pratique (COP).

Nés de la fusion du service civique institué en 1960 et des « Ecoles saisonnières » créées en 1962, les Centres d'Animation Rurale avaient pour objectif principal de donner le goût du travail agricole aux jeunes de 18 ans et plus, en leur proposant de cultiver les champs selon les méthodes modernes. Sous la responsabilité du Haut-Commissaire à la jeunesse et aux sports, on y menait la formation civique, politique, militaire et l'alphabétisation.

Les CAR accueillaient une vingtaine de jeunes sur environ 30 à 50 ha de terres. Ils faisaient de l'animation rurale accompagnée d'activités artistiques, politiques et militaires allant jusqu'au maintien de l'ordre. En 1972, on comptait 45 CAR encadrant près de 1000 jeunes pendant deux ans. Coûteux et peu productifs, ils seront rebaptisés pour devenir des Centres de formation d'animation rurale.

En 1967, le ministère de la santé et des Affaires sociales décidait d'appliquer les méthodes de développement communautaire ; cette décision impliquait des changements importants dans la prise en charge du travail social, la reconversion progressive des centres sociaux existants

en centres de développement communautaire, la modification du système de formation du personnel.

Les Centres d'orientation pratique (COP) ont été mis en place en 1969 avec l'aide internationale. Ils avaient pour mission de donner aux élèves exclus du premier cycle fondamental, un enseignement qui les prépare au métier d'agriculteur ou d'éleveur. Le recrutement portait sur des jeunes volontaires de 14 à 16 ans, sans contrainte. Les COP n'ont pas donné les résultats espérés ; ils ont finalement été rattachés aux CAR (Mignon, 1984 :60-62).

Le Service national des jeunes (SNJ)

Le Service National des Jeunes a été créé en 1983 à l'intention des jeunes diplômés admis au concours d'intégration à la Fonction Publique. Il avait pour but de donner à ceux-ci une formation civique et militaire durant deux ans. Cette formation est fondée sur le concept de citoyenneté qui définit des droits et des obligations selon l'appartenance de chacun à une communauté politique. Celle-ci se rapporte aussi à un individu qui vit en société. cette formation spéciale «devrait combiner un apprentissage des connaissances relatives au système politique, des lois, mais aussi de la vie économique et sociale, et des pratiques» destinées à promouvoir la participation, la prise d'initiatives, le débat (Rayou & van Zanten, 2011 :21-22).

Le SNJ a arrêté ses activités en 1991. De 1983 à 1991, 5685 éléments ont été formés dans huit contingents. Depuis sa fermeture, ses anciens pensionnaires regroupés en amicale, rappellent aux autorités la nécessité de reprendre les activités du SNJ (Koné, 2006 : www.malikounda.com).

La mode vestimentaire

La mode vestimentaire a été un domaine d'intervention politique au sein de la jeunesse. Comme le soutient Pierre Bourdieu (1993), « l'habillement et le langage corporel constituent des ressources qui, non seulement, génèrent une identité dans un labyrinthe culturel dense, plein de luttes hégémoniques, mais aussi mettent en relief des rivalités hégémoniques persistantes ».

Le fait de ne pas se conformer à un moment donné de l'histoire, aux codes vestimentaires est révélateur d'un duel culturel complexe. Selon Guguleti Siziba (2009), le langage et l'habillement constituent des formes de capital susceptibles d'être mobilisées pour à la fois mettre en œuvre l'hégémonie culturelle de n'importe quelle catégorie sociale dans un contexte social donné ou la défier. Ces deux éléments sont des artéfacts culturels chargés de valeurs. «Les contestations culturelles et idéologiques sont reflétées par le langage corporel et le sens de l'habillement. Les modes d'habillement naguère tabous et stigmatisés se rendent visibles, et participent de la déconstruction idéologique et de la révélation que le pouvoir gérontocratique patriarchal est à la fois périssable et faillible». (Siziba, 2009 : 30).

A ce sujet, Ophélie Rillon (2010) a analysé sur la mode des jeunes urbains dans les années 1960-1970. Son analyse porte sur les pratiques corporelles des jeunes urbains, définies par les attributs (vêtements, coiffures, accessoires) et leurs attitudes (postures, mimiques, danses), considérées comme un « langage politique ». « Au lendemain des indépendances africaines, une partie de la jeunesse urbaine malienne incorpora des modèles musicaux et vestimentaires cosmopolites – allant du yéyé au rock, en passant par des influences afro-cubaines et afro-américaines – refusant ainsi de se soumettre aux normes politiques et culturelles imposées par l'État socialiste puis militaire ». Il faut rappeler que les « années 40 et 50 sont une période où les associations se multiplient de façon plus ou moins spontanée, autour de centres d'intérêt très divers. Les jeunes des populations urbaines ne sont plus intégrés dans le réseau des attaches tribales et villageoises et recherchent dans ces associations, l'esprit de solidarité, de même classe d'âge qui leur manque. Les mouvements de jeunesse de type européen permettaient aux jeunes d'avoir accès à un nouveau style de vie, à un nouveau système de valeurs » (Mignon, 1984 :32).

Le pouvoir socialiste de Modibo Keita était hostile aux styles vestimentaires occidentaux et imposa un modèle. Cette imposition du modèle vestimentaire par le régime ressortait dans les discours politiques comme en 1966 où l'Etat déclencha une campagne de moralisation de la société pour l'» uniformisation des corps » dont Modibo Keita fustigeait « la jeunesse yéyé » au centre d'apprentissage de Niaréla le 7 mai 1966». Ces attitudes vestimentaires étaient considérées subversives (Rillon, 2010).

L'instauration du concours d'entrée à la Fonction Publique : l'Etat crée le chômage

Les programmes d'ajustement structurel mis en place en Afrique sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale, ont abouti à des restructurations du service public (Duruflé, 1988).

« L'ajustement structurel est un processus institutionnel caractérisé par des accords internationaux entre les gouvernements et les institutions de Bretton Woods liés à la mise en œuvre des politiques économiques et de programmes de stabilisation et de Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et conduisant à des concours financiers (rééchelonnement de dette et accès aux financements extérieurs (...). Ils visaient, par un ensemble d'instrument de politiques conjoncturelles et des réformes structurelles, à permettre une compétitivité, une ouverture extérieures, à retrouver un sentier de croissance des économies nationales.» (Coussy & Hugon, 1991 :11). Les mesures ont conduit à « de nouvelles détériorations des conditions de vie pour une partie des populations, une dégradation des services de base (éducation, santé). Dans cette situation d'étranglement, le Programme d'ajustement structurel fait place à l'enlisement (Duruflé, op.cit. :196),

Le PAS a démarré au Mali au début des années 80. Selon certains auteurs, les programmes d'ajustement structurel ignorent le problème le plus important des pays en voie de développement : la pauvreté. En 1983, le Mali a intégré l'UMOA avec une dévaluation de 50% du franc malien (2 francs maliens pour 1 franc CFA). Le coton représentait la culture d'exportation principale, source d'emploi pour 30% de la population active. Par ailleurs, les fonctionnaires ne représentaient que 2% de la population active. Les salariés dans leur ensemble représentaient 3%, et l'emploi dans le secteur formel (enregistré), 6% de la population active. Le secteur informel pesait, quant à lui, 20%.

Le Mali, comme d'autres pays africains, souffrait du fardeau de la dette. Il était soumis à un ajustement déflationniste qui avait appauvri les populations (Marysee, de Hert, & Ndayambaje, 1994 :64-65). Une des mesures prises par l'Etat malien est l'instauration du concours d'entrée à la Fonction Publique et le départ volontaire à la retraite. Désormais, une nouvelle ère s'ouvre pour les sortants de l'école malienne, celle du «dégraissage de la fonction publique et de la fin de l'embauche systématique des diplômés. En «octobre 1983 fut décrété la fin de l'»Etat-Providence» par l'institution d'un concours d'entrée, à l'issue des études, dans la Fonction Publique» (Bagayogo S., 1987)³⁶

La Fonction Publique est le principal pourvoyeur d'emploi. Ainsi, le chômage des jeunes devient une réalité nouvelle. Quand on parle de chômage, le plus souvent, c'est en référence à celui des jeunes diplômés. Puisqu'avant cette disposition, le terme chômage n'était pas

³⁶ B. Kail, op.cit, P.89

présent dans le vocabulaire qui faisait référence aux jeunes. Pour preuve, Bénédicte Kail cite une étude sur les statuts professionnels des populations au Mali, publiée en 1985 par Majhemout Diop. L'auteur distingue « trois groupes : un groupe archaïque, traditionnel, un groupe moderne et un groupe mixte dont les éléments travaillent soit selon les normes modernes, soit selon les normes traditionnelles. Le premier groupe comprend les 75% de la population active ; le deuxième 4,5% et le troisième 20,5% » (1985 :233). Ceci concerne l'ensemble du pays.

Selon le recensement de 1957, la structure sociale à Bamako se présentait comme suit:

- Groupe traditionnel : cultivateurs, pêcheurs et éleveurs : 8,5% ;
- Groupe moderne : ouvriers, les fonctionnaires et employés : 61,0% ;
- Groupe mixte : commerçants et artisans : 14,8% ;
- Autres : sans professions et professions diverses : 15,8% (Kail, op.cit, p.93).

L'instauration du concours a engendré la recomposition structurelle de la jeunesse malienne qui verra la création d'associations dont l'objectif est de trouver de l'emploi aux jeunes. Elle apporte aussi une nouvelle perception des parents, des élèves et des étudiants sur l'école. Le diplôme n'est plus une garantie pour l'obtention d'un emploi salarié.

Les manifestations populaires et la jeunesse dans les discours des présidents

On peut distinguer deux grands cadres où se sont opérés des idées et des actes constitutifs de la jeunesse malienne. Le premier fut les manifestations populaires, singulièrement « la semaine de la jeunesse » devenue « biennale artistique, culturelle et sportive ». Il fut contrôlé, instrumentalisé par l'Etat et les partis politiques qui ont créé en leur sein des organes de jeunesse. Nous faisons ici le parallèle avec l'analyse d'Anne Doquet (2013.) sur la notion de « peuple malien » qui a longtemps fait sens, du fait qu'elle a toujours été entretenue par des discours et des manifestations. De même la « jeunesse malienne » s'est construite dans le même contexte de production d'identité nationale.

Le deuxième cadre a été les mouvements, associations et syndicats, formés par les jeunes pour la défense de leurs intérêts. Il était autonome et a eu des rapports conflictuels avec l'Etat.

De la « semaine de la jeunesse » à la Biennale artistique et culturelle : les manifestations d'endoctrinement de la jeunesse malienne ?

Deux institutions de jeunesse, la JUSRDA et le mouvement pionnier, seront les outils politiques pour la mise en œuvre de la politique socialiste du parti. Elles vont imaginer et mettre en place des espaces de grandes rencontres des représentants de tous les jeunes du Mali : La « semaine de la jeunesse » qui cédera la place à la « Biennale artistique et culturelle ». C'est pourquoi la « Semaine de la jeunesse » est restée durant le règne de Modibo Keita, un cadre où les autorités confinaient la jeunesse malienne à celle du parti lorsque les discours font référence à tous les jeunes et au-delà, au peuple malien.

Les biennales artistiques et culturelles avaient pour but d'inspirer une culture de synthèse des différents groupes ethniques. « Organisées pendant près de trois décennies au niveau de tous les arrondissements, cercles, et régions du pays, cet ensemble de manifestations sportives, artistiques et culturelles puisait ses thèmes dans les programmes sociaux, économiques et politiques du gouvernement. Lieu de production d'une culture construite et organisée par l'Etat, elles mobilisaient toutes les localités et toutes les couches sociales selon un principe clair : des régions, englobant des groupes ethniques multiples, entraient en compétition. Elles ont marqué les esprits de plusieurs générations de Maliens » (Doquet, 2013 : 170.). Elles avaient pour objectifs le « développement des cultures locales, la défense de la diversité culturelle, la découverte de nouveaux talents et des œuvres inédites »³⁷

Genèse de la Semaine de la jeunesse

La « semaine de la jeunesse » fut d'abord la « fête de la jeunesse » de l'union soudanaise RDA. Elle est née des compétitions sportives organisées entre les jeunes pionniers des quartiers de Bamako, les jeudis après-midi et dimanche-matin. Elle a été institutionnalisée par le Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports, et connut peu à peu de l'affluence et du succès. Deux ans après l'indépendance, à la demande du Conseil National de la jeunesse qui était encore actif, le Commissaire aux activités dirigées accepte d'organiser une rencontre artistique et sportive

³⁷ Extrait du discours du Ministre de la culture, Cheick Oumar Sissoko, à la biennale 2003, Cadre de référence de politique culturelle, La Sahélienne, non publié.

Institutionnalisation de la semaine de la jeunesse

Il est important de souligner que « la semaine de la jeunesse » a été institutionnalisée, puis légitimée³⁸ par le pouvoir à travers le Parti, parce que désormais, toutes les régions qui composent le Mali participent à l'événement. Un calendrier précis fait « remonter » les compétitions sportives et artistiques des troupes de cercle à partir de novembre, pendant près de neuf mois, jusqu'à la « Semaine nationale » qui s'ouvre le premier samedi de juillet, à Bamako. Une importante hiérarchie pyramidale contrôle et coordonne le mouvement pionnier, depuis le bureau exécutif de l'USRDA jusqu'aux équipes de l'unité de base, à travers les structures du cercle, de l'arrondissement. L'encadrement dépend du commissariat aux activités dirigées (Mignon, 1985). La première édition de la « Semaine de la jeunesse » sera organisée par la JUSRDA en juillet 1962. L'on a célébré une fois par an, sept éditions de 1962 à 1968.

Les manifestations de la Semaine de la jeunesse

La semaine de la jeunesse est avant tout une mobilisation populaire avec « ferveur ». Ouverte à tous, urbains et ruraux, elle a constitué durant le régime socialiste le grand divertissement populaire du pays. Elle rassemble des jeunes venus de toutes les régions administratives du pays. Ceux-ci ne sont pas sélectionnés selon des critères d'âge défini.

Toutefois, l'essentiel des pratiquants était constitué d'élèves et enseignants. Les jeunes filles célibataires comptaient le groupe des femmes, c'était. Les autres participants étaient des déscolarisés ou jeunes analphabètes, des cadres et agents de l'administration de l'Etat. Le nombre de participants par délégation variait, de 90 à 135 personnes³⁹ selon les éditions.

Des dizaines de milliers de spectateurs assistaient aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Les cérémonies d'ouverture donnaient lieu à des défilés des délégations, des associations en uniformes.

Le contenu des manifestations est varié. Les principales activités de compétition entre les régions administratives, portaient sur le théâtre, le ballet, la danse Folklorique, l'ensemble instrumental, le chœur, le solo, l'orchestre (moderne), l'exposition d'arts.

³⁸ Voir les définitions de l'institutionnalisation et de la légitimation données par Berger, P., & Luckmann, T. (2012) dans « *La construction sociale de la réalité* ». Paris : Armand Colin.

³⁹ Voir les manuscrits de Sada Samaké, dans le Tome II.

De la Semaine de la jeunesse à la biennale artistique et culturelle : rupture ou continuité ?

Le changement de régime a modifié les pratiques de la jeunesse dans sa forme. La dissolution des structures politiques allait de pair avec celle qui organise la jeunesse.

Dans la forme, les regroupements qui étaient annuels deviennent biennaux. En apparence, c'est l'appellation qui change, puisque dans le fond, la biennale artistique et culturelle conserve les activités de la Semaine. Ce qui est remarquable, c'est de savoir pourquoi le terme jeunesse disparaît. A l'absence de textes expliquant ce changement, on peut estimer que la jeunesse qui était la force politique du régime socialiste, était perçue comme une catégorie hostile au pouvoir. La meilleure manière de l'anéantir comme force politique est de supprimer le terme jeunesse du nom de la plus grande manifestation populaire nationale. Pour les militaires au pouvoir, la jeunesse a trop pesé dans le régime socialiste et elle ne constitue plus une partie du pouvoir. Au mieux, elle peut devenir un soutien politique, au pire un adversaire qu'il faut combattre. Donc, il faut amputer du nom du grand rassemblement le terme *jeunesse*. Elle ne fera plus sa propre promotion, mais celle du pouvoir. C'est l'explication plausible qu'on pourrait attribuer à ce changement.

Malgré des tentatives d'innovation, les regroupements sous le vocable de biennale ont gardé les activités de la semaine de la jeunesse. La scission des activités artistiques et culturelles avec celles du sport, n'a pas duré. Elle donnait tout de même une plus grande importance aux activités sportives. Elles ont été une tribune où les ministres de la jeunesse et des sports, puis le Président de la République, venaient exposer leurs politiques nationales à la jeunesse.

Le Président Moussa Traoré déclarait à la deuxième biennale en 1972 que « *la biennale est surtout un facteur de mobilisation de notre jeunesse, depuis le village et le quartier, jusqu'au niveau de la nation. Elle nous donne l'occasion de sonder le passé pour reconnaître et valoriser notre culture et notre civilisation, de définir et asseoir, dans un esprit démocratique, l'expression de notre personnalité. Chaque biennale crée l'opportunité de préserver et de conserver ce riche héritage constamment menacé par l'influence pernicieuse de l'extérieur, et de lui garantir une valeur universelle* ». Il l'affirme clairement en 1988 en disant qu'il s'adressait à toute la jeunesse malienne: « *A travers vous qui êtes ici présents, je m'adresse encore une fois à l'ensemble de la jeunesse malienne* ».

3.2.3. La construction de la jeunesse malienne à travers les biennales

Depuis la tenue de la première édition de la Semaine de la jeunesse jusqu'à la chute du régime de Modibo, il n'y a pas d'interruption. Le changement de régime n'a fait que changer la dénomination de l'événement en modifiant de façon limitée la périodicité. Donc, de 1962 à 1968, il y a eu six éditions de la Semaine. De 1970 à 1988, il y a eu treize⁴⁰ Biennales artistiques, culturelles et sportives. Pourquoi un tel attachement du pouvoir public à ces manifestations de jeunesse ?

Alpha Ousmane Barry (2002), dans un livre intitulé « Pouvoir du discours & discours du pouvoir – L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984 », apporte un élément de réponse qui nous paraît plausible. Les discours de clôture que prononçaient les présidents leur servaient de moyen d'exercice de pouvoir. En analysant les discours de Sékou Touré, ancien président de la Guinée, Alpha O. Barry (2002 :10), explique en quoi « *L'art oratoire est indissociable de la conquête et de l'exercice du pouvoir politique* ». C'est un phénomène universel que tous les dictateurs utilisent : «*Tous les régimes dictatoriaux s'appuient en général sur la monopolisation du droit à la parole, qui se caractérise par la suppression de tout dialogue ; ceci a pour conséquence l'instauration d'un rapport d'obéissance entre le peuple et le pouvoir. L'appropriation du droit à la parole, qui est en général consécutive à celle de tous les autres pouvoirs, conduit nécessairement, comme c'est toujours le cas, à la dérive totalitaire. Autrement dit, en s'appropriant l'espace public, Sékou Touré contrôlait en même temps l'arme qu'il allait utiliser pour manipuler l'opinion publique. En se servant de cette arme dans un but totalitaire, la démocratie populaire dont cet homme se targuait, évolue vers la parole unique, une pensée unique, un pouvoir unique... »* (2002 :9)

En observant le fait que Modibo Keita et Sékou Touré étaient tous deux des nationalistes qui s'appuyaient sur un « parti unique de fait », on comprend tout l'intérêt que le président accorde à une manifestation où il peut s'adresser à des dizaines de milliers de personnes comme la Semaine de la jeunesse. A la clôture de la Semaine de la Jeunesse en 1967, Modibo introduisait son discours en disant « *Si on veut une preuve, on jette un coup d'œil sur le spectacle grandiose que nous offre aujourd'hui notre Stade Omnisport de 25.000 places qui*

⁴⁰ Voir Sada Samaké, op.cit, p.

*s'est révélé insuffisant pour contenir la foule des Maliens*⁴¹. Ce qui est recherché c'est l'effet de la parole sur les jeunes, car il existe « une certaine relation dialectique entre la parole du pouvoir et les effets que cette parole exerce sur les masses populaires » pour les influencer par le verbe et « pour les faire agir dans le sens souhaité ». C'était une forme de manipulation (Barry, idem :7-10).

Pour ce faire, quels ont été les thèmes les plus fréquemment traités ? Quelle est l'interaction entre ces manifestations et la construction d'une Jeunesse malienne ?

Sujets abordés par les Présidents

Passer l'idéologie socialiste à l'école

Le régime socialiste a effectué un travail de socialisation politique auprès des jeunes. Lacam définit la socialisation politique comme « l'ensemble des mécanismes et processus de formation et de transformation des systèmes individuels de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques » (cité par Pugeault-Cicchelli, Cicchelli, & Ragi, 2004 :53).

En plus des formations civiques et militaires au niveau de l'Education populaire, il existait une campagne de sensibilisation et de socialisation politique dans les écoles. Les déplacements du Président Modibo Keita dans ces milieux avaient certainement pour objectifs de les orienter sur le socialisme.

Pour Gustave Le Bon (1984 :13), « le socialisme synthétise un ensemble d'aspirations, de croyances et d'idées de réformes, qui passionne fondamentalement les esprits.» L'école était alors un terrain privilégié pour expliquer et faire épouser les idées socialistes selon l'analyse de Modibo Diagouraga (1992). Pour ce faire, le Président Modibo Keita animait des conférences au sein des établissements scolaires pour passer les idées du Parti sur l'option socialiste. C'est le cas, le samedi 22 juin 1966, à l'Ecole nationale d'administration (ENA) où il donne une conférence sur le thème » L'édification du socialisme au Mali ». Le conférencier a informé les étudiants sur :

« Les deux raisons qui ont amené le Mali à choisir la voie du socialisme. L'une économique : le Mali, pays sous-développé, n'a pas attiré le capitalisme alors qu'il était politiquement le maître de fait de la colonisation ; suivant aujourd'hui une

⁴¹ S. Sada, op.cit, p.169

politique réellement indépendante, il n'a guère de chance de voir le capitalisme prendre en charge son développement. Sur le plan politique, il existe une base idéologique ancienne de fait de formation marxiste reçue par de nombreux cadres à l'époque de l'apparentement du RDA au PCF.» (Diagouraga, 1986 :369-370)

La justification économique et politique de l'option socialiste devrait mener selon le Président Modibo à la liberté et au bien-être matériel du peuple malien. Il l'a dit le 25 novembre 1967, à une cérémonie de remise de diplômes à l'ENA :

« L'Union Soudanaise RDA, fidèle à ses engagements de toujours, a opté irrémédiablement pour la dignité, la souveraineté pleine et entière. Elle a également opté de façon irrévocable pour la reconstruction à terme d'une société socialiste. C'est cela un des rêves de notre vie : mettre solidement et définitivement notre pays le Mali, sur la voie qui doit l'amener au merveilleux printemps d'un régime politique et économique où la liberté et le bien-être matériel seront le lot du peuple et non le privilège de quelques-uns » (Traoré, 2008 :148)

Si en 1958, le Conseil de la jeunesse avait manifesté « poliment » son désaccord avec les responsables politiques qui ont dit « oui » à la « communauté » en se contentant de simples « explications » données par Modibo Keita, il n'a pas été de même en décembre 1962 avec les élèves du Lycée Askia Mohamed qui ont lancé un mouvement de grève contre la politique du Parti. Le Président a trouvé nécessaire de venir parler aux élèves pour décrisper la situation :

« Nous ne sommes pas des marxistes-léninistes mais nous mettons n'importe qui au défi de trouver dans les objectifs que nous nous sommes assignés, dans les voies que nous nous sommes tracées et dans les moyens que nous avons mis en œuvre, le moindre indice qui puisse être contraire aux principes généraux et universels du socialisme... Nous avons enregistré seulement une incompréhension et non pas un désaccord entre les lycéens et la direction du Parti US. Nous avons supprimé cette incompréhension. Dès lors, l'exclusion de vos camarades n'est plus nécessaire.» (Diagouraga, 1986 :323)

Ce discours fait ressortir deux idées. La première est que pour le Président Modibo Keita, le socialisme malien n'est pas forcément ni du marxisme, ni du léninisme pur. Particulier, il se fonde dans la renaissance culturelle et fait référence aux empires légendaires:

« La renaissance culturelle de notre combat politique était la question primordiale pour le devenir de notre Afrique qui se cherche et dont les enfants doivent se pénétrer de cette vérité

première, qu'il n'y a pas de nation, pas de peuple véritables sans culture propre... Nous avons une civilisation et une culture. »(Samaké, 2007 :170)

La deuxième idée dans la réaction du Président à la grève des lycéens, est qu'il fait un geste à l'endroit des responsables du mouvement qui sont menacés d'exclusion. Pour calmer les esprits, il annonce la suspension d'une décision de la direction du parti qui envisageait d'exclure les élèves racalcitrants; qu'il y a eu plutôt une incompréhension qu'un désaccord.

Il anima une conférence au Lycée catholique Notre Dame du Niger le 2 février 1966, à l'intention des élèves sur le socialisme et la religion. Il soutenait que le socialisme malien était compatible avec la cohabitation de plusieurs religions et qu'il « se bâtit avec le concours de toutes les familles spirituelles du pays et que la coopération entre musulmans et chrétiens est nécessaire pour l'unité nationale :

« Musulmans, chrétiens, pratiquants d'autres religions, nous avons raison de rester fidèles à l'adoration de l'être suprême qu'est Dieu dont nous sentons ici les effets parce que guidés par l'idée de la croyance, guidés par une religion, musulmans et chrétiens ici coopèrent» » (Diagouraga, 1986 :368)

Cette opération de communication politique du président Modibo Keita dans l'espace scolaire, avait peut-être pour but de lever tout ressentiment négatif à l'égard du socialisme, comme le disait Gustave Le Bon (1984) : ni la jeunesse aisée ni la jeunesse universitaire n'accordent d'envie au socialisme ; les idées de devoir, de patriotisme et d'honneur leur semblent trop souvent de vains préjugés.

La suite montrera que la grande incompréhension et/ou le rejet de sa politique, ne sont pas venus des étudiants mais de l'armée.

A la clôture de la VIe Semaine de la jeunesse en juillet 1967, le Président appelle les jeunes à se débarrasser des complexes paralysants de l'extérieur :

« L'objectif que nous assignons à notre jeunesse intellectuelle, aux générations qui montent, elles qui n'ont pas eu à souffrir de la domination coloniale, est qu'elles s'efforcent d'approfondir la connaissance du passé, à assimiler les valeurs culturelles qui sont propres à notre peuple. C'est à cette condition qu'elles amélioreront leur rendement et leur style de travail, en donnant aux considérations politiques leur juste place dans la recherche de nos objectifs économiques et sociaux, et des moyens à employer pour leur réalisation. Ainsi, seulement ils se débarrasseront de tous les complexes paralysants qu'ils peuvent en avoir vis-à-vis des valeurs morales et

philosophiques de l'Extérieur, et prendront pour règle de conduite le principe de n'admettre aucune idée, si généreuse soit-elle, avant de la soumettre au préalable à l'épreuve d'une critique objective et acérée. Voilà l'attitude, la méthode qui , seule, pourra sauver notre jeunesse des méfaits de ce que je désigne souvent sous le vocable de l'aliénation mentale, due à un manque de personnalité ou à une paresse intellectuelle, le plus profond et le plus tenace des maux que nous ont légués quatrevingt ans de domination coloniale. L'aliénation mentale, c'est cette disposition d'esprit qui tend à nous faire ignorer nous-mêmes et à ne considérer pour valable que ce qui vient de l'extérieur, oubliant volontiers qu'il s'agit là de valeurs qui ont germé dans des contextes sociologiques et physiques qui se placent à cent lieues des conditions objectives qui sont les nôtres. » (Samaké, 2007 :172)

Dans ce discours,« l'Extérieur » signifie l'occident, les puissances industrielles dont l'influence au sein des jeunes urbains était importante. Ceux-ci ont souvent des opinions ou des positions politiques opposées, surtout ceux qui se trouvent en France. Malgré cette volonté de se distancier de l'extérieur, il se réfère lui-même à des idées venues de l'extérieur mais du même bord politique et idéologique. C'est le cas de Lénine et de Mao Tsé-Toung que le président citait lors de la clôture de la semaine de la jeunesse en juillet 1967:

« Lénine ne disait-il pas à des jeunes communistes soviétiques, au sujet de la formation : «Les connaissances, vous ne devez pas seulement les assimiler, mais les assimiler de façon que vous puissiez les traiter dans un esprit critique, afin de ne pas encombrer votre cerveau d'un fatras inutile, mais de l'enrichir de la science de tous les faits, sans la connaissance desquels on ne peut pas être aujourd'hui un homme instruit ...

La tâche n'est pas facile, mais écoutez plutôt ce que Mao Tsé-Toung en 1957 disait aux jeunes de la chine :»Nous devons faire comprendre à toute la jeunesse que notre pays est encore très pauvre, qu'il n'est pas possible de modifier radicalement cette situation en peu de temps, que c'est seulement par leurs efforts unis que la jeunesse et tout le peuple pourront créer, de leurs propres mains, un Etat riche et puissant en l'espace de quelques dizaines d'années. Le régime socialiste nous a ouvert la voie vers la société idéale de demain, mais pour que celle-ci devienne une réalité, il nous faut travailler dur».» (Samaké, 2007 :177).

Pour mettre tous les jeunes dans le moule politique du parti RDA, la référence au passé est omniprésente, voire obsessive. Mais ce passé en tant que tel, revendiqué, n'existe pas, du

moins pas pour tous les groupes ethniques que compose le pays ; il fallait l'inventer à travers la Semaine de la jeunesse. Sinon, en juin 1960 à Dakar, il disait qu'il fallait se détourner des pratiques anciennes : « Une prise de conscience des problèmes à l'échelon national doit être substituée aux anciennes habitudes ». (p.23)

Cette politique ne va pas être poursuivie par le régime de Moussa Traoré. Désormais, les jeunes ne seront pas contraints à un style vestimentaire, ils seront libres de s'habiller comme bon leur semble.

L'UDPM, seul cadre de réalisation pour les jeunes, selon le Président Moussa Traoré

Le marketing politique était également une approche du Président Moussa Traoré. Dans ses discours de clôture des biennales, Moussa Traoré appelait les jeunes à une adhésion massive au Parti UDPM à travers l'organe qui les gère. Le Parti était un instrument de travail et le cadre idéal d'épanouissement de la jeunesse :

« L'Union Démocratique du Peuple Malien offre désormais à tous les militants la possibilité d'un dialogue franc et loyal, elle est un instrument privilégié de travail et de progrès pour notre peuple, le creuset où doivent se fondre les actions de l'UNFM, de l'UNJM, de l'UNTM, les actions de toutes les Maliennes et de tous les Maliens. L'Union Démocratique du Peuple Malien en d'autres termes, offre à notre jeunesse le cadre idéal où elle peut pleinement s'épanouir et agir. Notre Parti National, l'Union Démocratique du Peuple Malien, saura à cette fin, mobiliser toutes les forces vives de la nation et veiller au respect scrupuleux des principes démocratiques et de liberté » (biennale 1979).

Comme l'appel de 1979 n'était pas entendu, le Président revient, dans son discours de clôture de la biennale de 1981, sur cette idée que le cadre d'expression autorisé pour la jeunesse, était l'UNJM dont il a le contrôle total :

« L'Union Démocratique du Peuple Malien, je le rappelle encore une fois, offre à notre jeunesse le cadre lui permettant à la fois de s'exprimer, d'agir et de s'épanouir. Après avoir apporté une contribution de qualité à l'action de dynamisation du parti, il lui revient de s'atteler, sous l'égide de l'union nationale des jeunes du Mali, à la réalisation des objectifs que l'Union démocratique du Peuple Malien s'est assignés ».

Trois années plus tard, en 1984, l'appel semble entendu quand il annonce:

« Vous avez également tenu à marquer votre adhésion pleine et entière aux mots d'ordre et aux préoccupations prioritaires de notre Patrie, l'Union démocratique du peuple malien et de notre gouvernement... »

Une Jeunesse forte regroupée au sein de l'Union nationale des jeunes du Mali, une jeunesse consciente et rendue disponible pour les tâches de développement du pays, voilà ce qu'est aujourd'hui la Jeunesse Malienne ».

Compliments et responsabilisation de la jeunesse

L'attribution de responsabilité et souvent du pouvoir figure en bonne partie dans les discours des premiers responsables. Les expressions telles que, « il dépend de vous », « la jeunesse a toujours été à l'avant-garde », sont manifestement la place que les autorités politiques entendent réservé à la jeunesse. En 1968, Modibo Keita déclarait :

« Je vous l'ai dit souvent et vous le redis : il dépend de vous que notre révolution aille de l'avant. La jeunesse a toujours été à l'avant-garde de notre combat, elle a toujours été le fer de lance des luttes difficiles que notre parti a eu à mener pour obtenir d'abord notre liberté et ensuite nous engager dans une voie révolutionnaire de développement. Ce rôle d'avant-garde, il importe que vous le jouez concrètement, en constituant réellement le moteur des combats que nous menons présentement pour frayer la voie à notre marche en avant pour la réalisation de nos objectifs économiques et sociaux. »

Vingt ans après, en 1988, Moussa Traoré revient sur la même idée dans ses propos :

« J'ai l'habitude de dire que « le Mali ne sera que ce qu'en feront ses fils » et vous l'avez bien illustré à travers vos prestations artistiques. Pour mener à bien cette noble mission, j'en appelle à votre patriotisme, à votre sens de la dignité, au goût de l'effort créateur et à votre droiture. »

Les discours politiques ont consisté aussi à louer, à magnifier et à vanter la jeunesse en lui attribuant des capacités et des qualités dans la réussite des orientations politiques qui doivent aboutir à l'unité nationale et au développement du pays. Cette flatterie figure dans tous les discours de clôture des présidents. A la clôture de la 6^e Semaine, le Président Modibo Keita déclarait :

« Notre joie est immense, notre fierté est grande de constater que notre jeunesse ne s'essouffle pas, que chaque année des progrès sensibles sont enregistrés, résultats de

l'effort créateur de notre jeunesse, effort concrétisé par des initiatives heureuses auxquelles encore une fois il nous faut rendre un juste hommage... Vous avez éloquemment administré la preuve que vous demeurez fidèles aux principes de notre parti et à l'option socialiste que notre peuple a librement faite en septembre 1960...

Et lorsqu'on fait la somme de ce que représente pour notre lutte politique la signification artistique des ballets que vous nous avez présentés, des chœurs que vous nous avez fait entendre et les pièces de théâtre que vous avez exécutées sur scène avec tant d'ardeur, d'originalité et d'ingéniosité, on ne peut pas ne pas être fier de vous, jeunes du Mali.»

Cette exaltation a été un des axes forts des discours prononcés par le Président Moussa Traoré pendant les différentes biennales qui se sont succédé de 1970 à 1988. Elle a été permanente et sans discontinuité dans les propos comme l'illustrent ces extraits:

« *Par le succès franc et éclatant... les pièces de théâtres ont su aborder avec éloquence quelques problèmes sociaux qui se posent avec une certaine acuité.* » (1970)

« *Il y a là une tâche exaltante...la vraie victoire appartient à toute la jeunesse, c'est-à-dire à l'avenir de ce pays.* » (1972)

« *Vos délégués ont prouvé leur maturité politique et leur sens élevé de la responsabilité. Les débats, quoique passionnés, ont eu le mérite de poser clairement tous les problèmes qui préoccupent aujourd'hui notre pays.* » (1976)

« *Vous avez donné à notre peuple la plus belle preuve de cet amour de la patrie ... une patrie dont vous êtes le plus solide rempart.* » (1979)

« *Vous avez su, en effet, JEUNES du Mali, aller à notre peuple, interroger et puiser souvent jusque dans le tréfonds de notre culture, apprendre, faire connaître et aimer.* » (1980)

« *Vous avez su, Jeunes du Mali, continuer à faire un usage judicieux de la scène ; vous avez su porter avec courage et discernement la critique saine* ». (1981)

« *Vous venez donc de renouveler votre engagement à constituer le fer de lance d'une telle action.* » (1986):

« *Vous avez éloquemment montré la nécessité pour chaque Malienne et chaque Malien de se replonger dans la culture nationale afin d'y puiser la motivation, l'inspiration et la force nécessaires à l'accomplissement de sa mission d'agent de développement créateur de richesses.* » (1988)

La jeunesse était devenue l'outil politique le plus efficace pour la construction d'une nation unie. En poursuivant cet objectif de construction nationale à travers les manifestations populaires, les pouvoirs politiques ont contribué à l'émergence d'une jeunesse malienne dans la conscience collective. Les chants lors des biennales avaient cette empreinte dans les langues locales avec l'expression « Jeunesse Mali⁴² ».

Sauvegarder les valeurs traditionnelles et retrouver l'héroïsme du passé

La référence aux grands empires et à leurs rois, était un thème fondateur du Mali indépendant. Un des moyens de parvenir à un Etat fort, semblable à celui de ces empires, était la sauvegarde des valeurs traditionnelles. Sans se fermer dans une certaine autarcie, la jeunesse était appelée à se ressourcer auprès des dépositaires comme les griots et les anciens, pour construire le nouveau Mali. Ainsi disait Modibo Keita en 1967 :

« Il faut que notre jeunesse se persuade de ces vérités essentielles. La meilleure méthode est qu'elle aille à la source, qu'elle descende dans le peuple... L'humanisme malien que l'on rencontre dans nos villages, chez nos vieux et nos griots qui en sont les dépositaires, n'a rien à envier aux doctrines philosophiques les plus élaborées d'autres continents.

L'un de nos devoirs primordiaux est de sauver de la disparition ce trésor spirituel de notre peuple, qui doit servir de base à l'action éducative que nous avons engagée pour assimiler la culture occidentale, car il faut qu'il soit clair pour tous que notre propos n'est pas de prôner une sorte d'autarcie sinon de suffisance culturelle... » (Samaké, 2007 :171)

C'est une idée qui a traversé les temps et les clivages idéologiques. En effet, Moussa Traoré a repris le même thème en demandant à la jeunesse de s'enraciner dans l'histoire héroïque des anciens rois en adoptant la bravoure et la loyauté. C'est en substance la teneur de son discours à la première édition de la biennale sportive à Ségou. Là, les figures de l'histoire de la ville ont occupé l'essentiel de son intervention. Cette demande de ressourcement et de sauvegarde des valeurs traditionnelles, fait partie des éléments du rituel des discours du Chef de l'Etat:

« La tenue de votre 1^{ère} Biennale tournante dans la cité des Biton et des Da Monzon qui ont marqué l'histoire du royaume bambara de Ségou, trouve toute sa signification historique, à la résistance que ce valeureux peuple a opposée à l'envahisseur. Vous

⁴² Dans les chants lors des semaines locales dans le cercle de Bandiagara, l'expression « jeunesse malienne » est contractée en « jeunesse Mali »

saurez vous souvenir, Jeunes du Mali, et vous comprendrez qu'un peuple uni est prêt à tous les sacrifices pour surmonter les difficultés et les obstacles quels qu'ils soient. Ce rendez-vous de Ségou a été à la fois celui du souvenir et du renouveau. Souvenir dans le sens de la sauvegarde des vertus qui ont toujours fait l'honneur et la fierté de notre peuple, renouveau dans le sens de la nouvelle animation et de la relance du mouvement sportif au Mali. En partant de Ségou, la cité aux glorieuses épopées, vous emporterez avec vous, j'en suis sûr, ces belles vertus de courage et d'abnégation qui ont immortalisé Bakaridian et ses valeureux compagnons, héros légendaires dont, aujourd'hui, vous êtes les dignes héritiers. » (1979)

Il est important de rappeler au passage la légende de Biton. C'est lui qui a fondé le Royaume bambara de Ségou à travers une association de jeunes. Il était « le chef de l'association des jeunes gens de son village appelée *la Ton*. Les associations villageoises réunissaient les personnes du même âge, autour des mêmes occupations. Celle de Biton finit par porter ombrage à ses aînés, si bien que le jeune Koulibaly et ses « *Tondew* » membres de l'association, auraient été chassés de leur village. » de *Kamba*. Biton s'installa à Ségou-Koro où il « organisa son pouvoir sur la Ton qui devint le noyau des dirigeants du village, puis de la région puis du pays bambara tout entier. » Son association se constitua en corps d'armée bien équipé, conquit le voisinage à travers les guerres qui alimentaient Ségou en biens et en personnes. « Ainsi, les *Tondew* s'augmentèrent des *Tondyons* : captifs de *la Ton*, enrôlés d'office dans l'armée qui, du temps de Biton, atteignit 40000 hommes, pour dépasser les cent mille à l'époque de Monzon Diarra. » (Kesteloot, 1993 :4-5)

La référence aux figures légendaires attire bien de foules qui y tirent un sentiment de fierté. Et pour le cas précis de Ségou, cette fierté est plus grande pour la jeunesse qui, dans l'histoire, est au centre de l'organisation politique d'une cité. L'histoire du jeune *Biton* qui a fait « porter ombrage » aux aînés donnant ainsi naissance à un grand royaume, est un exemple des bienfaits de conflits de génération. Elle est aussi une source d'inspiration pour ceux qui estiment que l'ordre des aînés doit être contesté par les cadets pour se faire une place dans la politique.

La tradition comme outil de manipulation politique

La construction nationale se fait avec la réhabilitation des cultures traditionnelles soumises à de rudes épreuves durant la colonisation. Mais certains éléments de ces cultures ne sont pas favorables à l'épanouissement de l'enfant et du jeune. Nous avons évoqué le droit d'aînesse

qui consiste, dans plusieurs cas, à l'abus de pouvoir. D'autres pratiques telles que le mariage forcé, l'excision, font partie de l'héritage traditionnel qu'il y a lieu de critiquer, voire d'abandonner sur le plan culturel.

Au plan politique, se conformer aux traditions voudrait dire que le pouvoir ne peut pas être partagé ni avec les jeunes ni avec les femmes, encore moins avec certains castes comme les griots et esclaves ou descendants. Certains estiment que le recours à la tradition est une stratégie bien réfléchie. La tradition est un moyen de conserver le pouvoir. C'est ce que démontrent Eric Hobsbawm et Terence Ranger qui estiment que dans les sociétés africaines, « les anciens eurent tendance à faire appel à la « tradition » pour défendre, contre la contestation des Jeunes, leur domination sur les moyens ruraux de production. Les hommes eurent tendance à faire appel à la « tradition » pour s'assurer que l'importance croissante des femmes dans le domaine productif des régions rurales n'était pas la conséquence d'un affaiblissement de leur pouvoir sur les femmes considérées comme biens économiques. Les chefs suprêmes et les aristocrates au pouvoir dans les sociétés qui comptaient un grand nombre de groupements sociaux et ethniques en appellèrent à la tradition pour maintenir ou étendre leur autorité sur les sujets. Les populations indigènes firent appel à la « tradition » pour s'assurer que les migrants qui s'implantent parmi elles n'acquièrent pas de droits économiques ou politiques ». Ils affirment que l'utilisation de la « tradition » par les anciens contre la jeunesse a été permanente dans les domaines des exploitations agricoles et dans la gestion des produits (Hobsbawm & Ranger, 2006 :269).

L'unité et la construction nationales, des objectifs affichés

L'unité nationale et la construction du pays ont été deux thèmes qui figuraient en permanence dans les discours de clôture des biennales. Les biennales constituent le lieu où les politiques invitent la jeunesse à œuvrer à leur réalisation.

Par ailleurs, Patricia Loncle (2003) révèle que dans le cas français, les rapports entre la jeunesse et la consolidation nationale remontent à la fin du 19^e siècle. Jusqu'à 1936, les jeunes représentent un instrument de consolidation de l'Etat-Nation qui joue le rôle de ressort d'action publique : «En effet, la jeunesse est progressivement considérée comme l'un des outils de construction de l'Etat-Nation qui, au 19^e siècle, se concrétise par le développement de rhétoriques propres à l'ensemble des populations qui le composent à l'idée de société nationale. [...] Les discours et intentions politiques exprimés en direction de la jeunesse relèvent essentiellement d'un répertoire symbolique et servent à légitimer, plus largement, les

choix effectués par les autorités publiques nationales, vis-à-vis du régime républicain, du développement des politiques sociales « (Loncle, 2003 :45-46).

Au Mali, nous sommes en présence d'une logique similaire, vu les discours de clôture des Semaines de la jeunesse et des Biennales artistiques, culturelles et sportives. Sur les treize discours prononcés par le Président Moussa Traoré, la volonté de s'unir et de fraterniser est présente dans les dix premières années de son régime : « Volonté d'une nation », « engagement et disponibilité », « crée l'opportunité » « à vous dépasser », « culture nationale ». Mais à partir de 1980, on constate une évolution dans le contenu. Voyons quelques passages extraits des discours de clôture du Président Moussa Traoré lors des biennales artistiques, culturelles et sportives de 1970 à 1988 :

La biennale «est le témoignage éloquent de ce que peut faire la volonté d'une nation décidée à forger un avenir heureux et prospère... (1970)

« Elle nous donne l'occasion de sonder le passé pour reconnaître et valoriser notre culture et notre civilisation, de définir et asseoir, dans un esprit démocratique, l'expression de notre personnalité. Chaque biennale crée l'opportunité de préserver et de conserver ce riche héritage constamment menacé par l'influence pernicieuse de l'extérieur, et de lui garantir une valeur universelle. C'est moins pour le folklore que pour la valeur hautement socioculturelle mais également économique de cette manifestation qui permet à la jeunesse d'exprimer ses aspirations profondes, de se réaliser et de participer à l'entreprise grandiose de construction nationale. » (1972)

« Jeunes du Mali, cette 5è biennale qui se tient dans un contexte politique et social tout particulier vous a permis pendant dix jours, à travers vos différentes productions, de transmettre à notre peuple et au monde le message de la jeunesse malienne. Ce message est, comme il se doit, conforme aux valeurs et aux aspirations qui ont toujours été les vôtres. C'est essentiellement un message de confiance en l'avenir et fidélité à nos valeurs nationales, à la cause de l'Afrique entière » (1976)

« Durant ces sept jours de compétition, vous vous êtes attachés, Jeunes du Mali, dans un climat de fraternité et de saine émulation, à représenter dignement vos couleurs, à donner le meilleur de vous-mêmes, à vous dépasser chaque fois que cela a été nécessaire, donnant ainsi la pleine mesure de vos aptitudes et de vos qualités physiques et morales. Cette tâche d'édification d'une société nouvelle est tout naturellement l'œuvre de tout le peuple, mais principalement de cette Jeunesse, sur laquelle il fonde l'essentiel de ses espoirs. Mais l'aspect le plus marquant, aura sans doute été d'avoir créé une prise de conscience, plus large sur l'importance et l'utilité

du sport en tant que facteur de mobilisation, d'unité nationale et donc de développement, en tant aussi que facteur de rapprochement et d'amitié entre les hommes » (1979).

Les discours de la deuxième décennie de son règne relèvent une évolution dans la réalisation de la culture nationale qu'il doit falloir préserver et consolider. A comparer aux précédents, ils donnent l'idée d'un résultat quelque part atteint ; l'unité et la construction nationale ne sont plus des objectifs mais plutôt des acquis à préserver : « vous avez su », «vous avez montré ». Voici quelques extraits :

« Ces biennales, loin d'être de simples fêtes, constituent des rendez-vous d'une importance capitale, des rendez-vous décisifs pour la cause de notre Culture... Vous avez su, en effet, Jeunes du Mali, aller à notre peuple, interroger et puiser souvent jusque dans le tréfonds de notre culture, apprendre, faire connaître et aimer.» (1980)

« Vous avez admirablement montré que le rendez-vous de la biennale est l'occasion pour les jeunes de fraterniser et de communier dans cette union des cœurs et des esprits tant indispensable à la réalisation des grands desseins » (1981)

« Née de la nécessité de renforcer la cohérence nationale, dès l'accession de notre pays à l'indépendance, cette rencontre au sommet de notre jeunesse avait et continue d'avoir pour objectif essentiel la consolidation de l'unité nationale par le brassage de tous les enfants du pays... Vous avez éloquemment montré la nécessité pour chaque Malienne et chaque Malien de se replonger dans la culture nationale afin d'y puiser la motivation, l'inspiration et la force, nécessaires à l'accomplissement de sa mission d'agent de développement créateur de richesses.» (1988)

Après vingt ans d'indépendance, la jeunesse a acquis une certaine maturité, intellectuelle et politique. L'ensemble des actes et des manifestations ont peut-être permis de consolider l'unité nationale ; ils ont également contribué à la mise en place d'une Jeunesse malienne objective dans la conscience collective.

Les regroupements de jeunesse comme tribunes d'information sur l'actualité politique

Foucault disait : « Le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer »⁴³. L'une des caractéristiques des discours, «est le fait d'alimenter l'actualité politique par des événements et programmes qui cristallisent toute la vie nationale » et de provoquer une propagande pour mobiliser l'opinion publique. (Barry, 2002 :282)

La Semaine et les biennales ont été également des tribunes pour informer la jeunesse des grandes décisions prises par le gouvernement, surtout si elles servaient d'intimidation aux attitudes d'écart vis-à-vis des visions et des politiques en cours.

C'est à la faveur de son discours de clôture de la 6^e Semaine de la jeunesse, le 15 juillet 1964, que le Président Modibo Keita évoquait la mort de Fily Dabo Sissoko et Hamadou Dicko, opposants politiques emprisonnés, dont l'information circulait déjà dans les médias internationaux. Leur arrestation est intervenue lors d'une manifestation antigouvernementale de certains commerçants le 20 juillet 1962, suite à la réforme monétaire qui a créé le franc malien. Une commission nationale d'enquête, désignée par le bureau politique de l'USRDA pour déterminer les origines de l'émeute, découvre Fily Dabo Sissoko et Hamadou Dicko, anciens députés à l'Assemblée nationale française, anciens secrétaires d'Etat et d'El Hadj Kassoum Touré, comme les instigateurs des troubles. Le 28 juillet 1962, au cours d'un meeting de masse, au stade Mamadou Konaté, à Bamako, Modibo Keita « désigne nommément Fily Dabo Sissoko, Hamadoun Dicko comme étant les meneurs d'un complot préparé de longue date en liaison avec certains gouvernements étrangers ». Arrêtés, jugés et condamnés à mort, les accusées verront leur verdict commué en peines de travaux forcés à perpétuité, en octobre 1963. Mais au mois de juillet, on annonce la mort de Hamadoun et de Fily Dabo Sissoko (Diagouraga, 1992 :94-96). Ils sont présentés comme des « représentants du néocolonialisme » en liaison avec les impérialistes pour exécuter les « complots » conçus par les occidentaux (Barry, 2002).

Moussa Traoré a aussi transformé ces grands rassemblements pour informer la jeunesse sur des problèmes cruciaux de la nation. Par exemple, l'arrestation, le 28 février 1978 « de ceux qui étaient considérés comme intouchables, qui semaient la terreur au sein des mouvements contestataires : les lieutenants-colonels Tiècoro Bagayoko, Kissima Dounkara et Karim

⁴³ Cité par Barry, op.cit, p.11

Dembelé pour « haute trahison ». Ils sont accusés d'être des opposants non déclarés, qui pouvaient s'en prendre au pouvoir du chef du Parti unique (Diarra, 2004, p.125).

De la dénonciation à la mise en garde, ceux qui avaient des points de vue opposés étaient des cibles d'attaques verbales. C'est le cas où Moussa Traoré prend des mesures de lutte contre la corruption. Dans son discours de clôture de la biennale, il disait :

« Notre pays vient d'amorcer un processus qui s'inscrit dans la réalisation de son destin. Ceux qui choisiront de s'opposer à l'accomplissement de ce processus seront démasqués et mis hors d'état de nuire. Les corrompus, les prévaricateurs, les cadres dégénérés, les fainéants et les inconscients, ceux qui affichent une attitude irresponsable et antipatriotique, sont les fossoyeurs.⁴⁴ »

A propos des officiers militaires arrêtés pour planification de coup d'Etat, il affirme ceci :

« Ce jour-là a sonné, pour notre peuple, l'heure de la vérité et de la justice. Ceux-là qui, trahissant leur serment du 19 novembre 1968, ont placé leurs intérêts au-dessus de ceux supérieurs du peuple, ceux-là qui, aveuglés par leurs ambitions, voulaient l'assujettir pour mieux l'exploiter, ont subi le sort que l'on sait. Et c'est ce même peuple qui leur appliquera le châtiment qu'ils méritent⁴⁵. »

Il n'est pas compliqué de comprendre dans ce passage que le « peuple » signifie lui et son pouvoir. C'est comme si les personnes arrêtées étaient des opposants à tous les Maliens. Alors que c'est lui le « héros traqué ». Dans une relation de cause à effet, comme l'a analysé Alpha Ousmane Barry (2002) à propos de Sékou Touré, la menace qui pèse sur lui, est un danger réel pour toute la société malienne.

En plus de certains intellectuels et militaires indexés par le pouvoir, l'UNEEM⁴⁶ constituait également une menace. C'est pourquoi, il conseilla la jeunesse de se démarquer :

« Des tendances irresponsables » qui se faisaient jour un peu partout dans le monde...Surtout de ne confondre démocratie et anarchie ; les auteurs seront punis de leur acte : « Mais il convient aussi d'ajouter que l'on doit se garder de confondre la démocratie avec l'anarchie, le désordre. Il faut que l'on sache que la démocratie est loin

⁴⁴ Manuscrits non publiés de Sada Samaké (Tome II).

⁴⁵ Sada Samaké, idem.

⁴⁶ En référence à la grève provoquée par l'UNEEM en 1979.

de signifier cela, et l'on précipite le pays et le peuple dans l'enfer de la dictature et du fascisme. Cela il nous faut à tout prix l'épargner à notre peuple qui a déjà assez d'épreuves à affronter, assez de souffrances à endurer. En tout cas les candidats à l'anarchie doivent être prêts à en payer aussi le prix.» (Extrait du discours du président Moussa Traoré à la clôture de la Biennale de 1980⁴⁷)

L'affirmation de soutien du gouvernement et du parti à la jeunesse

Un des éléments du contenu des discours présidentiels était le soutien du gouvernement à la jeunesse. Les propos donnent l'impression que c'était de la solidarité et de la bienveillance envers les jeunes qu'un devoir pour un Etat de problèmes en compte les préoccupations de sa population afin d'apporter des solutions. Modibo Keita à la clôture de la 7^e semaine de la jeunesse en 1968 disait : « Je vous donne l'assurance qu'en dépit des difficultés que nous vivons actuellement, nous veillerons avec jalouse sur les acquis de notre révolution.»

Dans le milieu rural, l'organisation devrait aider les jeunes paysans à mettre en valeur leur terroir par l'utilisation rationnelle de moyens de production afin d'enrayer l'exode rural. Elle est engagée dans la défense du patrimoine culturel et artistique de l'Afrique et contribue efficacement à la réhabilitation de la culture et de l'art africain en général et malien en particulier : « *Pour être solide et harmonieux, le développement politique, économique et social de notre continent, doit tirer ses fondements de notre culture*⁴⁸ ». Mais les prestations artistiques et culturelles des jeunes donnaient la satisfaction d'un devoir accompli : « *Vous avez su, en effet, Jeunes du Mali, aller à notre peuple, interroger et puiser souvent jusque dans le tréfonds de notre culture, apprendre, faire connaître et aimer*⁴⁹ ».

Compte tenu des contestations politiques de l'UNEEM, à partir de la fin des années 80, Moussa Traoré a commencé à distinguer deux jeunesse : une jeunesse disciplinée et une autre déviante. A la jeunesse disciplinée, il répétait les soutiens du Parti et du gouvernement à œuvrer pour trouver des solutions aux problèmes qui l'assailgent :

« Je voudrais vous donner l'assurance, et ce de la manière la plus solennelle, que vous pouvez à tout moment compter sur l'Appui total du comité Militaire de libération

⁴⁷ Sada Samaké, op.cit

⁴⁸ Sada Samaké, op.cit,

⁴⁹ Idem, en 1980

nationale, du gouvernement et du colonel Moussa Traoré... rien ne sera épargné pour créer les conditions nécessaires au plein épanouissement de notre jeunesse.» (1976)

« Pour ma part, jeunes du Mali, je voudrais vous donner une triple assurance : le Parti et le Gouvernement continueront à se pencher avec une attention particulière sur les problèmes brûlants qui assaillent notre jeunesse afin de leur trouver les solutions les meilleures, car une jeunesse traumatisée, une jeunesse incomprise et mal assistée ne pourrait jamais apporter à son pays tout ce que celui-ci attend d'elle. C'est qu'autant le Parti et le Gouvernement se préoccuperont du sort de notre jeunesse consciente, responsable et laborieuse ; autant ils combattront l'ivraie, celle-là qui s'adonne à l'oisiveté, à la délinquance et à l'irresponsabilité. »(1988)⁵⁰

Les espaces de jeunesse comme lieu de soutien aux peuples opprimés

La politique extérieure faisait partie des thèmes évoqués dans les discours des présidents, surtout en ce qui concernait leur positionnement sur les problèmes que certains pays vivaient. Les peuples en lutte pour l'indépendance, la liberté et l'égalité entre les citoyens recevaient le soutien de la jeunesse malienne à travers les présidents. Les fins de discours étaient souvent consacrées à des formules de solidarité envers ces peuples. Voilà une illustration :

« Au moment où dans la joie et l'enthousiasme nous sommes réunis pour ce grand rendez-vous, des peuples frères encore sous domination, continuent de subir l'injustice, l'oppression et les atrocités de la guerre... » (1981)

« Je voudrais également, en ces instants solennels réaffirmer leur soutien indéfectible à la cause des peuples qui luttent pour recouvrer leur liberté et leur dignité. Par ma voix, le peuple malien réaffirme son soutien sans réserve à tous ces combattants et singulièrement aux peuples d'Afrique australe et de Palestine...je voudrais en votre nom, exprimer aux Jeunes des Peuples qui continuent à lutter contre l'injustice, l'oppression et la discrimination raciale, aux Jeunes des Peuples qui luttent pour la reconquête de leur liberté spoliée, d'une dignité bafouée et des droits inaliénables méconnus, le soutien militant de la Jeunesse malienne.» (1988)

⁵⁰ Idem

Les discours font vivre la jeunesse malienne

La Semaine de la jeunesse et les Biennales artistiques culturelles et sportives ont constamment fait vivre la jeunesse. L'exorde des discours se caractérise généralement par : « Jeunes du Mali », « Jeunesse malienne » ou « Jeunesse du Mali » figurent en tête des premiers mots des orateurs. Ces expressions reviennent régulièrement à chaque nouvelle idée. Les péroraisons des discours prennent fin avec les slogans tels que « Vive la jeunesse malienne ! » ou « Vive la jeunesse du Mali ! », « Vive le Mali ». Cette exaltation de la jeunesse est une illustration d'une manipulation du politique en vue de se servir des jeunes que de servir la jeunesse.

Il faut retenir que les biennales «constituent une occasion d'échange, d'émergence de sentiments de fraternité, de cohésion sociale, de stimulation de la créativité culturelle et artistique. Elles apportent à la nation les moments de ferveur et d'enthousiasme collectifs propices à la consolidation du sentiment d'appartenance au même pays, à la même patrie. En effet, au-delà des langues nationales et des ethnies constitutives de la nation, la fraternité nationale prend tout son caractère sacré. La biennale était devenue ainsi la seule langue commune à tous les Maliens en ce qu'elle forme le ciment de la cohésion sociale. Etre ensemble est en effet un lien très fort» (Sissoko, 2010 :www.maliweb.net), une expression de l'unité nationale. Les autorités l'avaient bien compris, mais elles ne l'ont pas arrêtée malgré les coups en termes de ressources humaines et financières. Pourtant, selon Mignon (1984), les parents y voyaient un problème pour leurs enfants, particulièrement les filles qui les animaient. Ils trouvaient que c'était un espace de dépravation des mœurs. Leur perception négative des biennales est remontée jusqu'au Président Moussa Traoré qui a réagi en ces termes : « Vos enfants vous appartiennent. Personne ne les obligera plus à faire du théâtre ou du sport. Vos enfants sont libres. Les nobles ne feront plus les bouffons. Ceux qui viendront les chercher, chassez-les » (Mignon, 1984 :56). Cela s'est limité aux mots. Les biennales continuèrent.

3.2.4. Impact des biennales

Le président Moussa Traoré a prononcé 13 discours de clôture de biennales de 1970 à 1988, dix années durant lesquelles il tirait des enseignements dont voici quelques cas :

Effets immédiats des biennales

« En parlant de bilan, je pense moins au nombre de points acquis par telle ou telle troupe, aux performances et au classement des uns et des autres qu'à l'impact réel qu'aura eu cette biennale 1978 sur notre peuple et notre jeunesse, sur la mobilisation et la prise de conscience de celle-ci. Un tel impact est certes difficile à appréhender et à évaluer. » (1976)

C'est un rendez-vous du peuple malien où le bilan peut se faire à l'aune des prestations artistiques et culturelles : « Au moment où dans la joie et l'enthousiasme nous sommes réunis pour ce grand rendez-vous (1981)...si je dois faire un bilan de la biennale qui se termine, je dirais qu'il est largement positif, grâce aux progrès énormes réalisés depuis 1982, autant sur le plan politique que sur les plans culturel et artistique » (1984).

Les syndicats étudiantins et le pouvoir

La prise du pouvoir par le CNLM a eu pour conséquence immédiate la remise en cause du régime socialiste qui avait fondé sa politique sur la jeunesse. Nous avons souligné plus haut la dissolution des structures d'encadrement de jeunesse par l'US-RDA. Avec la jeunesse lettrée, surtout à travers les associations syndicales qu'elle va créer, les relations avec le pouvoir militaire seront conflictuelles, caractérisées par des grèves, des répressions et des assassinats. Celles-ci peuvent être analysées en deux étapes.

La première étape se situe entre 1968 et 1980, période pendant laquelle le CNLM a pris un temps d'observation avant la mise en œuvre de sa politique de jeunesse. Contrairement à Modibo Keita qui voulait d'une jeunesse éduquée, disciplinée et citoyenne ayant comme cadre le Mouvement National Pionnier, le régime militaire a montré qu'il avait besoin d'une jeunesse soumise au service des dirigeants. Pour ce faire, il a utilisé une méthode musclée consistant à faire taire les revendications démocratiques et les protestations à son encontre.

La deuxième étape va de 1980 à 1991 durant laquelle la jeunesse étudiante s'est coalisée avec d'autres forces politiques pour mettre fin au régime militaire.

L'UNEEM et le pouvoir politique

Face au pouvoir militaire, l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM) est créée pour défendre les intérêts de la jeunesse étudiante. Dès l'adoption de la Constitution qui instituait le parti unique le 2 juin 1974, les élèves et les étudiants orientèrent leur lutte sur le terrain politique. Au fur et à mesure que le temps passait, l'autorité militaire se renforçait et les forces démocratiques s'affaiblissaient. Deux jeunesse s'opposaient. La première était l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) affiliée au parti unique qui soutenait la politique de Moussa Traoré, et la deuxième était l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM). L'objectif de l'UNJM était de contrôler l'UNEEM et à travers elle, toutes les personnes qui pourraient être nuisibles au chef de l'Etat dont :

Le premier fait majeur qui alimenta le mécontentement des forces démocratiques fut incontestablement l'assassinat politique du président Modibo Keita intervenu le 16 mai 1977. L'enterrement du premier président du Mali indépendant fut l'occasion pour le mouvement démocratique de manifester résolument son opposition au pouvoir militaire qui, après les cérémonies funèbres, interpella de nombreux militants. L'UNEEM s'est résolument ancrée à gauche du mouvement étudiantin. Elle devient dès lors la cible du pouvoir militaire (Diarra, 2004 :125).

Le congrès constitutif de l'UDPM tenu à Bamako du 28 au 31 mars 1979 donna lieu à la mise en place d'une nouvelle assemblée qui élit Moussa Traoré seul candidat du parti unique. Selon Diarra (2004), l'UDPM va immédiatement tenter de neutraliser l'UNEEM en s'accaparant de l'UNJM. Il perturbe la vie scolaire et universitaire durant toute l'année et le gouvernement ferme les classes le 5 décembre 1979. Encore à l'écart, « les enseignants se joignirent aux élèves en mars 1980. Une marche de protestation fut organisée à Bamako par les élèves et étudiants à un moment où se tenait, sous la présidence du général Moussa Traoré, une conférence des pays sahariens. La répression fut systématique et les leaders étudiantins furent pourchassés. Le troisième secrétaire général de l'UNEEM, Abdoul Karim Camara dit Cabral, est assassiné au camp des parachutistes à Bamako, le 17 mars 1980. Les étudiants et les enseignants forment un front uni face au régime. Le pouvoir ferme tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur sur l'ensemble du territoire pour toute l'année 1980. Cette décision politique fut suivie d'autres non moins importantes : la dissolution de l'UNEEM» le 15 janvier 1980. (Diarra, 2004 : 126).

La répression et les brimades étaient tellement fortes que de nombreux enseignants se sont exilés ou ont changé de corps de métier. C'est ainsi que, contrairement à toute morale syndicale et conformément à son rôle de soutien au pouvoir, l'UNTM et l'UNFM, chargèrent certains de leurs adhérents, qui ignoraient tout métier d'enseignants, de se substituer aux enseignants. (Konaté, 1990 :50).

La participation de l'AEEM à la chute du régime de Moussa Traoré : 1980-1991

Des mouvements démocratiques contre le système militaire se constituèrent dont les jeunes scolaires et diplômés sont encore partie prenante. Elle est la troisième étape de l'évolution de la jeunesse.

Malgré le durcissement du régime de Moussa Traoré contre les partisans à l'instauration d'un pouvoir démocratique, la période 1988 à 1990 a été favorable à la création d'associations apolitiques même si elles revendiquent toutes la démocratie et le multipartisme (Abdoulaye Diarra, 2010). C'est ainsi que dans la clandestinité, l'idée de créer l'AEEM (Association des Elèves et Etudiants du Mali) a germé à l'école de Médecine de Bamako qui, à l'époque, était la seule à disposer d'un internat. Un moyen pour les étudiants de se réunir pour échanger et débattre sur la situation scolaire. Dans leur approche, les initiateurs de l'AEEM ont tenté d'infiltrer l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) qui était une émanation de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM), Parti Unique au pouvoir. Mais à l'UNJM, ils n'ont pas réussi à changer les choses car, très vite, on leur a fait savoir que cette organisation n'est pas un syndicat. Tout de même, le régime en place a compris leur motivation à travers les messages et les revendications qu'ils diffusaient.

L'AEEM

Le 27 octobre 1990, à l'issue d'une réunion qui regroupait 39 militants, l'AEEM est créée. Un bureau de 17 membres est mis en place ; il est dirigé par Oumar Mariko. Les réunions du Comité Directeur se tenaient tantôt au Carrefour des Jeunes, tantôt dans des domiciles privés sous la persécution de la police politique⁵¹. L'association prend les mots d'ordre de l'UNEEM

⁵¹ Voir le site :

<http://volontaires50tenairesmali.wikispaces.com/Association+des+%C3%89l%C3%A8ves+et+Etudiants+du+Mali>

et rend hommage aux actions patriotiques de ses leaders. L'acte de création est révélateur : « Convaincus qu'une politique viable de l'enseignement supérieur ne peut se faire sans la participation consciente des scolaires et universitaires de notre pays, nous, élèves et étudiants, en assemblée générale le samedi 27 octobre 1990, déclarons la création d'une association indépendante de toute formation politique dénommée Association des élèves et étudiants du Mali ».

Selon Abdoulaye Diarra (2010 :133), un autre mouvement de jeunesse dénommée « La jeunesse libre et démocratique », une association dont l'objectif est l'instauration d'une véritable démocratie au Mali, est créée le 4 février 1991. S'agissant du lien entre l'UNEEM et l'AEEM, l'auteur estime qu'il se passait un travail de clandestinité, de conscientisation par les anciens militants ou responsables de l'UNEEM : « Après la dissolution de l'UNEEM et l'imposition des comités UNJM, les élèves et étudiants n'ont jamais croisé les bras. Il ne pouvait en être autrement car les problèmes défendus par l'UNEEM demeurent et sont plus complexes aujourd'hui ». De telles affirmations contenues dans la déclaration de création prouvent à suffisance le lien historique entre l'AEEM et l'UNEEM et permet d'affirmer que l'action de l'AEEM s'inscrit dans la continuité de celle de l'UNEEM, sans toutefois tomber dans certaines exagérations tendant à faire croire que l'AEEM fut une création de quelques anciens responsables de l'UNEEM (Dicko, 2002).

DIAKITÉ (2000 :7-8) note qu'« au moment de sa naissance, l'espace scolaire est composé, du côté étudiantin, de comités UNJM (Union nationale des jeunes du Mali), affiliés au parti unique : l'Union démocratique du peuple malien (UDPM) ». Contrairement à l'UNEEM, elle bénéficie de la naissance de « deux associations politiques, le CNID (Comité national d'initiative démocratique) et l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali), qui vont jouer dès lors un rôle important de mobilisation politique et sociale ». Une alliance était scellée entre ces mouvements démocratiques dont le but commun est le renversement du pourvoir en place et l'instauration d'un régime démocratique et multipartite. Ainsi le 30 décembre 1990, l'AEEM participe au meeting organisé par l'ADEMA et le CNID au cours duquel près de 60000 personnes contestent dans la rue le pouvoir militaire (Diarra, 2010). Les méthodes de lutte étaient les assemblées générales, les grèves, les communiqués de presse, les déclarations politiques, les meetings et les manifestations de rue (marches pacifiques).

A partir du 18 janvier 1991, les affrontements entre mouvements démocratiques et forces de l'ordre causent les premiers morts dans les rangs de manifestants étudiants.

Les revendications spécifiques de l'AEEM portaient principalement sur les octrois et les augmentations de bourses, les constructions d'internats, de salles de classes et équipement des laboratoires, le recrutement d'enseignants, l'achat de livres, l'arrêt de la double vacation et de la double division. Le « Mémorandum AEEM-Gouvernement, à la date du 11 avril 1991 :

- L'augmentation des bourses (de l'ordre de 75 %) ;
- la réintégration des bourses dans les établissements d'enseignement secondaire général, technique et professionnel dès octobre 1991 ;
- la réouverture dès octobre 1991 des internats dans 6 lycées et 4 établissements d'enseignement supérieur ;
- l'ouverture de cantines scolaires sur l'ensemble du territoire national ;
- le recrutement d'enseignants de qualité et en nombre suffisant ;
- la suppression du système de la double vacation et de la double division dans l'enseignement ;
- l'équipement des laboratoires et des bibliothèques dans tous les établissements pour un bon déroulement des travaux pratiques ;
- la reprise des étudiants renvoyés pour insuffisance de travail »(Guindo, 2013).

De janvier à mars 1991, l'AEEM participe à toutes les manifestations de contestations contre le régime jusqu'au coup d'Etat du 26 mars 1991 qui renversa le Général Moussa Traoré avec la mise en place du « Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) comprenant 25 membres (10 militaires et 15 civils) » dont un représentant de l'AEEM en la personne de Oumar Mariko. (Diarrah, 1996 :26).

La création de l'AEEM et de l'ADIDE (Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi) sont la marque d'autonomie de la jeunesse face au pouvoir public. Les organes créés pour eux par l'Etat et les partis, ne leur ont pas permis de s'épanouir.

La maturité et la pleine affirmation de la jeunesse en tant que catégorie se réalisent à la chute du régime militaire quand l'AEEM, au nom de la jeunesse malienne, prend part aux prises de décisions concernant les questions d'ordre national.

3.2.5. Que retenir des trois décennies de jeunessialisation⁵² ?

Parlant du bilan du régime de Modibo Keita dans le secteur de la jeunesse, Modibo Diagouraga dresse un tableau positif. Il soutient que » le taux de scolarisation est passé de 7 à 23% », avec « une valorisation de la fonction enseignante ». L'une des réussites les plus significatives a été « la mobilisation populaire et l'unité nationale », ajoutant que : « Modibo Keita et son équipe sont donc parvenus à mobiliser pour les intérêts de la Nation et à juguler le tribalisme ». Il estime que la jeunesse s'est émancipée sous le régime de Modibo : « une autre action positive est à signaler : l'émancipation de la jeunesse dont les activités ont été réorganisées. Le sport se développe. Des fédérations de football, de basket-ball, de volleyball, sont mises sur pied et affiliées à leurs homologues sur le plan international. Des entraîneurs dans toutes les disciplines sont formés et des stades omnisports municipaux sont construits dans les capitales régionales. On dote toutes les fédérations de coupes et on forme, au sein de chaque section de jeunesse, une troupe théâtrale et folklorique dont les meilleurs acteurs constituent la troupe nationale et un orchestre. Pour les talents littéraires, on institue un concours dans le domaine des lettres. On ouvre la recherche historique et on projette régulièrement des films éducatifs. On organise des conférences spécialisées pour l'information des masses. Enfin, les jeunes profitent largement de la Maison des jeunes, des centres d'éducation et de culture populaire, des centres de formation et de réimprégnation. » (Diagouraga, 1992 :127-128).

L'analyse comparative de l'influence des deux systèmes sur la construction de la jeunesse malienne permet de constater de nombreux points de convergence et de quelques divergences. La remarque générale à tirer des trente années est que les pouvoirs politiques et les jeunes ont interagi.

D'abord au niveau des approches de deux régimes :

Il faut signaler les divergences idéologiques. Alors que Modibo Keita avait opté pour une politique socialiste, Moussa Traoré s'est engagé dans une voie libérale. Les approches également se distinguent. Le régime socialiste avait une méthode axée sur la proximité et la communication avec les jeunes ; les conférences qu'ils animaient dans les écoles témoignent de cette proximité. Alors que Moussa Traoré était distant et répressif quand il y avait désaccord ou protestation. Ce fut ainsi avec l'UNEEM et l'AEEM.

⁵² Néologisme qui veut dire le processus par lequel la jeunesse malienne est édifiée en catégorie sociale objective.

Au niveau du dispositif politique et institutionnel

Au-delà des différences apparentes liées aux dénominations, les structures créées à l'intention des jeunes se ressemblent plus qu'elles se différencient. La jeunesse UDPM avait les mêmes objectifs et les mêmes méthodes que la Jeunesse USRDA. Le Mouvement national pionnier a été autant actif durant le régime socialiste que celui de Moussa Traoré bien qu'il y ait eu un moment d'inertie après la chute du premier, ensuite un moment de politisation excessive quand on sélectionnait les dix premiers des classes du cycle fondamental, pour en être membres.

L'éducation populaire n'a pas connu de bouleversement notoire. Il faut cependant noter que dans le domaine vestimentaire il a existé un point qui oppose les deux régimes. Le régime socialiste en a fait un élément important dans sa socialisation politique, alors que le régime militaire ne s'en est pas intéressé. Néanmoins, on constate une certaine continuité dans le fond.

Le régime socialiste crée le Service civique rural en 1960, où les jeunes recevaient une formation civique et militaire pour donner le goût du travail agricole aux jeunes. Le service disparaît six ans après en donnant naissance aux centres d'animation rurale (C.A.R.) en 1966. Avec le régime militaire, les CAR vont continuer avec une légère évolution. Toutefois, un service civique renaît sous l'appellation du Service National des jeunes en 1982, avec pour objectif de donner aux jeunes nouvellement admis au concours de la Fonction Publique une formation civique et militaire afin de leur permettre d'atteindre la performance dans leurs fonctions.

Entre les deux grandes manifestations, la Semaine de la jeunesse et la biennale artistique, culturelle (et sportive), il y a eu une continuité dans le fond des activités. A notre avis, le changement d'appellation de la Semaine de la jeunesse à la Biennale artistique et culturelle a une signification sémantique forte. Il s'agissait pour le régime militaire de reléguer la jeunesse en tant qu'acteur politique et culturel à une position moins importante sans pourtant supprimer les activités qu'elle produisait. L'innovation majeure dans ce domaine, c'est d'avoir scindé, pendant quelques années, les activités artistiques et culturelles pour les années paires et les activités sportives pour les années impaires.

Nous ne pouvons pas établir une comparaison exhaustive entre les discours des deux présidents lors des Semaines et des Biennales, pour la simple raison que nous ne disposons

pas de tous les discours. Nous avons eu accès à très peu de discours de Modibo Keita. Quant à ceux de Moussa Traoré, ils étaient la plupart du temps incomplets. Les éléments dont nous disposons nous amènent à conclure qu'il y a plus de ressemblances que de dissemblances. Les principaux points communs qui se manifestent peuvent être résumés comme suit :

- les partis politiques (USRDA et UDPM) comme seuls cadres d'expression et d'épanouissement de la jeunesse ;
- l'important rôle accordé à la jeunesse dans l'atteinte de l'unité et de la construction nationale, puis du développement. Les références positives à son égard étaient une sorte de mot de passe, l'appelant à la responsabilité ;
- la référence aux valeurs traditionnelles africaines, puis aux héros de l'histoire du Mali à travers les grands empires : Ghana, Mali, Songhoï, Ségou ;
- la solidarité avec les peuples en lutte pour leur liberté et leur indépendance ;
- et le slogan Vive la Jeunesse malienne ! Vive le Mali !

Deux grands thèmes nouveaux apparaissent dans les discours de Moussa Traoré. Il s'agit de la crise scolaire et de l'emploi qui devenait de plus en plus problématique.

Les années 80 ont été une phase déterminante pour la jeunesse malienne lettrée. Elle a affirmé son autonomie en créant l'UNEEM et en manifestant violemment contre le pouvoir. La dissolution de cet organe n'a pas empêché à cette jeunesse de montrer au pouvoir qu'elle a désormais grandi, qu'elle a atteint la maturité politique, au sens psychologique du terme. Car la lutte continua dans la clandestinité. Elle parvient enfin à mieux s'organiser en créant l'AEEM en 1990. Se coalisant avec les associations, les partis politiques clandestins et les syndicats, elle confirme son entrée dans la phase adulte en siégeant au Gouvernement de transition.

Le thème de l'emploi n'était pas forcément nouveau, mais une donne importante apparaît avec les politiques d'ajustement structurel. L'instauration du concours d'entrée à la Fonction Publique puis son dégraissage avec les départs volontaires à la retraite, vont faire émerger le phénomène du chômage. Des mouvements pour la défense des intérêts des jeunes diplômés sans emploi vont voir le jour. Ils deviennent un problème politique nouveau que l'on trouve dans les discours de Moussa Traoré à partir du milieu des années 80.

De l'Etat et de la jeunesse

Les deux acteurs ont interagi. Au mieux, ils se sont renforcés ; au pire, ils se sont confrontés, quelquefois violemment. De 1960 à 1991, la politique et la jeunesse sont restées interdépendantes, l'une activant ou faisant vivre l'autre. Elles se sont nourries mutuellement.

Vu la trajectoire historique de la jeunesse malienne, on aboutit au constat qu'elle a suivi une évolution selon le cycle de vie de l'être humain dans la perspective psychosociologique : enfance, adolescence, jeunesse, âge adulte. La métaphore se justifie par les types de rapport que la jeunesse a entretenus à chaque phase de son histoire.

Son enfance correspond au huit premières années, période au cours de laquelle elle recevait les conseils et les orientations politiques, sans contestation majeures.

Son adolescence va de 1968 à 1978. A partir de 1978, elle atteint l'âge de la majorité et tente de voler de ses propres ailes en créant l'UNEEM. Cette « crise d'adolescence » se manifeste par les affrontements violents avec les forces de l'ordre. Elle est punie : son leader, Abdoul Karim dit Cabral est assassiné, le « groupe de pairs », l'UNEEM dissoute.

La phase jeunesse, selon la définition d'Helen L. Bee (1986), se caractérise par son « départ de la famille », « son autonomie » : elle entre en clandestinité. Ses revendications sont : liberté, emploi, démocratie.

L'entrée à la phase adulte se fait à partir de 1991, quand elle obtient, à travers l'AEEM, un siège au gouvernement de transition du CTSP. Rappelons que la limite d'âge de la jeunesse était en ce moment 30 ans. A 31 ans, cette jeunesse entrait dans la phase adulte telle que définie par l'Etat.

La conjugaison d'actions institutionnelles et politiques menées à l'intention de la jeunesse a contribué à la réification de la jeunesse malienne, perçue comme une masse homogène. Elle a été utilisée comme moyen de nivellation, d'aliénation et d'endoctrinement d'un public (Kalifa, 2001 :3). Les politiques avaient besoin d'une « Nation », au sens du « Vouloir vivre ensemble », qui s'exprime à travers des mythes et une vision partagée du monde. La gestation du Mali était bien antérieure à la colonisation. L'existence des ensembles politiques successifs que furent le Ghana, le Mali et le Songhaï, a largement contribué à favoriser la cohabitation des peuples aux cultures variées (Konaté, 2006 :76). Toutes les manifestations ont amené à la constitution de la jeunesse comme une catégorie sociale objective.

La révolution de mars 1991 est une étape qui a fait nourrir à la jeunesse l'espoir d'un nouvel air plein où les problèmes de formation et d'emploi seraient résolus, où le travail et le mérite deviennent les valeurs sur lesquelles reposent le traitement des citoyens. Cette nouvelle étape

a été bien décrite par Shaka Bagayogo (1999), dans un texte de conférence intitulé « le cheminement du Mali vers un espace politique », décrit les deux principaux objectifs de la révolution qui se déclinent en deux slogans en bamanan. Le premier est “*’an té korolen fé, jokura*” (Nous ne voulons plus de l’ancien, mais du neuf) ; le deuxième : “*ko ka jé*” (la grande lessive). Ces deux slogans traçaient les voies d’un changement radical, seul à même de combler les immenses espoirs et espérances nés du renversement d’un régime (Bagayogo, 1999 :24).

L’auteur a classé les acteurs du 26 mars 1991 en trois catégories : les démocrates révolutionnaires, les démocrates réformistes et les formalistes libéraux. La première catégorie, voulait que le pouvoir monarchique en place cède la place aux Républiques. La deuxième qui avait un pied dans l’ancien Régime et l’autre dans l’étrier des insurgés, était très peu enclue à accepter et encore moins à accomplir des changements sociopolitiques profonds. La troisième catégorie était constituée par des citoyens fraîchement convertis aux idées sur la démocratie. Elle se satisfaisait de la gestion du moment que préservait l’essentiel de ses intérêts antérieurs.

“*Ko k’ a jè*”, la grande lessive, invitait au renouvellement sans complaisance ni compromission du personnel gérant de l’ensemble des appareils de l’Etat. Elle consistait à « faire le grand pari sur l’avenir en choisissant de la bâtir avec des citoyens ». C’était « l’abandon au fétichisme des grands technocrates et autres individus bedonnant de diplômes » afin de créer, d’inventer...en encourageant « les paysans analphabètes et néo-analphabètes à participer aux prises de décisions » en vue de « promouvoir l’émergence d’une véritable classe d’industriels, de manufacturés, de fermiers, bref de créateurs de richesses et d’emplois ». “La grande lessive, c’était la création de conditions de promotion des couches défavorisées dont les femmes et les jeunes. C’était « cultiver le goût de l’effort et du mérite personnel comme fondement de l’ascension sociale », « C’était aussi l’amour du travail bien fait et la fierté du devoir accompli pour le compte d’une collectivité locale ou de l’Etat sans un esprit de regrattier ? ».

A partir de 1992, les élections présidentielles et législatives installent des nouvelles personnes au sommet de l’Etat. Ainsi, le slogan *’an té korolen fé, jokura*” (Nous ne voulons plus de l’ancien, mais du neuf) trouvait sa réponse. Ce changement de dirigeants devrait conduire à la satisfaction du deuxième slogan “*Ko k’ a jé*”, la grande lessive. Celle-ci devrait résoudre les problèmes de la jeunesse notamment l’éducation et l’emploi. La partie qui suit analyse la prise en charge des questions de jeunesse principalement celles de l’encadrement, de l’éducation et de l’emploi.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES DE LA JEUNESSE MALIENNE

Chapitre I : Environnement général et cadre de vie des jeunes au Mali

1.1. Un pays pauvre et enclavé

«La spécificité du Mali parmi les autres Etats d’Afrique tient à la géographie, à sa situation sur le globe terrestre, mais surtout à son histoire et sa culture. Pays de savane par excellence, logé entre le sahel désertique et la forêt tropicale humide, entre l’Algérie au Nord et la Côte d’Ivoire au Sud, sur plus de 1240000Km², trait d’union entre l’Afrique blanche et l’Afrique Noire, zone de passage, de rencontre et de confluence des hommes et des cultures, terre de sédentaires et de nomades, le Mali est une terre de brassage et de métissage, en même temps d’identité forte, terre d’histoire, berceau de grands empires multiséculaires, et de hauts faits historiques» (Diakité, 2001 :45).

1.2. L’environnement économique

C'est le secteur agricole (incluant l'élevage, la foresterie et la pêche) qui contribue pour environ 40% au PIB. «C'est l'agriculture vivrière qui est la plus importante (20%), les principales productions étant les céréales (mil, sorgho, maïs, riz) ; le coton contribue pour environ 3%. L'élevage (bovin, ovin et caprin) a été estimé ces dix dernières années entre 8 et 15% du PIB, la pêche (zones humides, lacs et rivières) et la sylviculture entre 1,5 et 6%» (Bidou & Droy, 2013 :253-254). Les petites exploitations agricoles se trouvent dans une situation de précarité pour plusieurs raisons : questions foncières, faible niveau d'équipement des producteurs, sécheresse causant des conséquences néfastes sur la productivité agricole et la survie du bétail. Dans un rapport de la banque mondiale en 2012 (<http://www.banquemonde.org/fr>), la situation économique du Mali se caractérisait par un potentiel agricole très important. Mais la production agricole reste tributaire de la pluviométrie.

Quant au secteur industriel en 2012, il représentait 1/5^e du PIB, l'or pour 8,4% représentant 75% des recettes d'exportation.

Dans leur article sur la pauvreté et l'économie au Mali, Jean-Etienne Bidou et Isabelle Droy (2013, idem) ont identifié trois défis majeurs auxquels il est confronté. Le premier est de réduire la pauvreté qui freine la transformation des agricultures familiales. Le deuxième défi est la promotion des initiatives porteuses d'emploi. Enfin, le troisième défi est l'exposition de l'économie aux variations des marchés mondiaux engendrant une vulnérabilité macroéconomique.

1.3. La pauvreté au Mali

Selon le même rapport de la Banque Mondiale, « Du fait de la sécheresse de 2011, et de la crise politique et sécuritaire de 2012, le taux de pauvreté au Mali a probablement augmenté de 2 points de pourcentage selon les estimations, par rapport à son niveau officiel de 43,6% en 2010. (...) En 2011, le Mali était classé 175^e sur 187 pays selon l'indice du développement humain du PNUD qui fait la synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveaux d'études et de revenu. Les progrès enregistrés depuis le début des années 1990 ont cependant été atténués par la forte croissance démographique enregistrée par le Mali (+3,6% par an en moyenne).

Concernant la pauvreté, une étude conjointe du Département des sciences économiques de l'Université de Lund de la Suède, de la Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) du Mali, montre qu'il existe de fortes disparités de la pauvreté entre les milieux urbains et ruraux et entre les régions : « 9,6 % des habitants de Bamako (et 30,7 % des autres centres urbains) vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2010, la proportion de pauvres atteignait 50,6 % en milieu rural. Le contraste est encore plus marqué pour l'extrême pauvreté avec seulement 2,8 % des habitants de Bamako (et 11,5 % des centres urbains hors Bamako) vivant sous le seuil d'extrême pauvreté, contre 22,1 % en milieu rural ». Les agriculteurs sont très touchés par la pauvreté (81 % de l'ensemble des pauvres). L'ensemble des agriculteurs, des travailleurs indépendants et des sans-emplois représentaient plus de 95 % des pauvres et 97 % des très pauvres. La probabilité d'être pauvre et très pauvre serait beaucoup plus faible pour les actifs travaillant dans le secteur privé formel et le secteur public. » (Bourdet, Dabita, & Dembélé, 2011).

1.4. La jeunesse de la population malienne

Les disciplines scientifiques entrevoient très différemment la définition de la jeunesse, selon Sarah Pickard et collaboratrices (2012). Pour certains sociologues (Frith 1984 ; Galland 2009), la jeunesse est une phase de transition, sans bornes chronologiques fixes, vers l'autonomie et l'indépendance, caractérisée par diverses étapes telles que la fin des études, l'obtention d'un emploi rémunéré, l'accession à un logement et la vie en couple.

Sur le plan politique et juridique, la définition est également vague. Si l'âge de la majorité se situe officiellement à dix-huit ans, les seuils juridiques exprimant la fin de l'enfance varient.

Sur le plan démographique, les tranches d'âge utilisées dans un pays ne sont pas les mêmes. Par exemple les instituts statistiques de la France et du Royaume-Uni proposent différentes tranches d'âge. *L'Office for National Statistics (ONS)* au Royaume-Uni utilise généralement la tranche d'âge 16-24 ans, tandis qu'en France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) fait une distinction entre celle des 15-19 ans et celle des 20-24 ans. Toutefois, la proportion des jeunes de moins 25 ans était quasiment identique en France et au Royaume-Uni en 2010. Elle était de 12% au Royaume-Uni, soit 7460000 personnes (ONS 2011), et 12,4% en France, soit 7788281 individus (INSEE 2011).

Le concept de « jeunes » est difficile à saisir à cause du fait qu'il n'existe pas de bornes fixes pour signaler son début et sa fin. Cet état de fait constitue une contrainte méthodologique (Pickard, Nativel, & Portier-Le Cocq, 2012 :17-18).

Quel est l'état des lieux des statistiques au Mali. Quelle est la place des « jeunes » dans la population totale ?

1.4.1. Une population d'enfants

Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), tenu du 01 au 14 avril 2009 sur l'ensemble du territoire malien a dénombré 14 528 662 résidents dans 2 355 293 ménages ordinaires dont la taille moyenne est de 6,2 personnes. Cette population compte 7 323 672 femmes, soit 50,4% et 7 204 990 hommes, soit 49,6%. C'est une population qui est en majorité rurale, soit 77,5% contre 22,5% de citadins. Les données mettent en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer et de l'existence d'une politique de population. En effet, 46,6 % de la population totale a moins de 15 ans. Cela est dû à une forte fécondité (EDS 2006 a

estimé à 6,6 le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) et d'une mortalité encore très élevée aux âges avancés. L'âge moyen est de 20 ans ; 53% a moins de 18 ans.

La population potentiellement inactive (0-14 ans et 65 ans et plus) est plus élevée que la population potentiellement active (15-64 ans) ce qui donne un rapport de dépendance démographique de 103 personnes à charge pour 100 personnes d'âge actif.

La fréquence relative des groupes d'âge spécifique présentés dénote l'importance à accorder aux politiques et programmes qui leur sont liés.

La démographie galopante de la population générale du Mali est un défi pour le pays, surtout dans les secteurs de l'éducation et de la santé au détriment principalement des jeunes. Selon les calculs statistiques de l'INSAT, les jeunes de 15 à 35 ans représentent 4,7 millions soit 30,38% de la population totale, la tranche de 15 à 24 ans est de 2,8 millions d'âmes soit 21,15%. Les jeunes âgés de 10 à 24 ans ont atteint le nombre de 3,5 millions en 2005, soit environ 30 % de la population malienne. La majorité des jeunes au Mali vit en milieu rural (69%), avec un faible niveau de développement humain et un revenu par habitant de 380 dollars (2007) (MJS, 2012, p. 17).

Les moins de 40 ans

Les moins de 40 ans représentent plus de 80% de la population comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 4:Population du Mali par tranches d'âge

| Tranches d'âge des jeunes | Pourcentage sur la population totale | Pourcentages cumulés |
|---------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| 0-4 ans | 18,1 | 18,1 |
| 5-9 ans | 16,2 | 34,3 |
| 10-14 ans | 12,3 | 46,6 |
| 15-19 ans | 10,4 | 57 |
| 20-24 ans | 7,9 | 64,9 |
| 25-29 ans | 6,9 | 71,8 |
| 30-34 ans | 5,6 | 77,4 |
| 35-39 ans | 4,5 | 81,9 |
| total | | 81,9 |

Source : (INSTAT, 2012, p. 16)

Le document final du Programme National de Promotion de la Jeunesse (MJS, 2011), indique que la catégorie jeunes au Mali est composée de ruraux qui constituaient 77% de la population rurale qui elle-même représente 80% de la population du Mali. En majorité

analphabètes, ils sont généralement contraints à l'exode rural. Les jeunes urbains, comprenant les diplômés sans emploi, les travailleurs des secteurs formel et informel, les compressés des secteurs publics et parapublics, les élèves et étudiants, représentaient 80% de la population des villes où les handicapés, les « jeunes de la rue », les « jeunes en situation difficile » et ceux qui exerçaient de petits métiers constituaient des groupes nouveaux dont le phénomène ne cessait de s'amplifier.

1.5. Espérance de vie de la population

Les estimations varient en fonction des sources. Selon les données de la Banque Mondiale (www.statistiques-mondiales.com/esperance_de_vie), l'espérance de vie au Mali était estimée à 51,37 ans en 2011 derrière par exemple le Niger (54,69 ans), le Sénégal (59,27 ans) et la Côte d'Ivoire (55,42 ans). Selon les estimations (www.indexmundi.com/fr/mali/esperance_de_vie), l'espérance de vie à la naissance en 2011 était de 53,06 ans pour la population totale ; 51,43 ans pour les hommes et 54,73 ans pour les femmes. Quant à l'Institut national de la statistique du Mali (INSTAT), l'espérance de vie à la naissance était de 55,6 ans en 2012. Quelle que soit la source, elle montre que quand ils deviennent adultes, les Maliens ne vivent pas longtemps, comparativement à certains pays comme le Japon dont l'espérance de vie est de 83 ans. En moyenne, ils vivent environ 20 ans après avoir dépassé 35 ans.

1.6. Situation sociale et morale des jeunes

En 2006, le groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG) de King's College à Londres a lancé une étude sur la vulnérabilité et l'exclusion des jeunes dans sept pays uest-africains dont le Mali. L'étude cherchait à comprendre l'impact de décennies de déclin économique, d'un système éducatif effondré, de chômage, de mauvaise gouvernance, de conflits armés et de mondialisation sur la jeunesse uest-africaine. L'hypothèse de l'étude était que les jeunes se trouvent au cœur, à la fois, des défis de la région et de ses opportunités en matière de développement et de sécurité durables.

De nombreux jeunes s'estiment abandonnés à eux-mêmes. «L'exode des zones rurales du nord du pays vers Bamako crée une classe urbaine très défavorisée tout en affaiblissant les zones rurales. Les jeunes migrants éprouvent de la rancœur pour l'abandon dans lequel ils

estiment se trouver, voire pour la discrimination pure et dure manifestée à leur encontre et contre leurs régions d'origine». Indépendants et optimistes, de nombreux jeunes ont évoqué leur foi dans la capacité du Mali à surmonter ses difficultés par la réforme démocratique et dans leurs propres capacités à survivre et à prospérer par leurs efforts appliqués, leur esprit d'économie et une activité à vocation sociale (N'Diaye, avril 2009).

1.6.1. De la résilience chez les jeunes

Selon la même étude, les jeunes vivent des éléments suivants : le système D, « D » signifiant la débrouillardise, la capacité de se sortir de circonstances extrêmement difficiles par un mélange d'ingéniosité, d'optimisme et de bonne volonté (revenant parfois à prendre des aises avec la loi) ; des activités sociales, culturelles et économiques, créées par leurs propres soins, résultat de leur autonomie, laquelle est vue par les jeunes Maliens comme un impératif moral ; des dispositifs de microcrédit (dans une certaine mesure) ; le sport, la musique et autres industries culturelles, la mosquée et l'église ; des liens sociaux ; *mugnu ni sabali* (patience et abnégation) ; des activités économiques informelles dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des services ; de l'activité politique (les protestations et le lobbying ont servi à influencer la politique de l'emploi sur les projets de travaux publics, tandis que les jeunes continuent de participer massivement aux élections) ; des croyances traditionnelles ; et des projets et de programmes de différentes ONG (N'Diaye, avril 2009). Les jeunes sont les premières victimes de la circulation, les premières victimes des maladies sexuellement transmissibles.

1.6.2. Une jeunesse mal formée et instrumentalisée

Selon le Président du CNJ-Mali, la mauvaise qualité de la formation est une caractéristique principale de la jeunesse malienne actuelle. Depuis des années les jeunes sont mal formés, ce qui fait qu'ils ne sont pas dotés d'outils leur permettant de comprendre les évènements qui animent la vie dans la société. Ils ont du mal à être des acteurs qui portent des propositions, des solutions. Ils mènent souvent des combats qui ne sont pas les leurs, ils sont souvent instrumentalisés par des hommes politiques, « ardemment courtisés pendant les périodes électorales et aussitôt oubliés après les noces de la victoire. La réalité est que les jeunes sont

des préoccupations portées par les autres, des objets de l'histoire. Ils n'ont pas conscience de cette situation d'insouciance dans laquelle ils se trouvent.»⁵³

1.6.3. Mal organisée, la jeunesse semble confondre droits et devoirs

Pour le premier responsable des organisations et mouvements de jeunesse du Mali, les jeunes sont mal organisés et attendent trop de l'Etat :

« Mais pour moi, ce qui caractérise aujourd'hui la jeunesse c'est l'inorganisation. Nous sommes d'abord très mal organisés. Nous sommes peu au fait de nos droits et de nos devoirs, ce qui fait que nous pensons souvent, et c'est une erreur ! Que c'est le pays qui doit tous nous donner, nous ne devons rien donner au pays : c'est faux ! Nous pensons que nous n'avons que des droits, nous n'avons pas de devoir : c'est faux ! C'est une erreur et malheureusement c'est ce qui caractérise la jeunesse... Nous ne connaissons pas notre pays » (Président du CNJ-Mali, avril 2014).

Le cumul de ces défauts donne lieu à une autre critique de la jeunesse qui est celle d'une catégorie incompétente, dépourvue de valeurs familiales, sociales et de références. Pour le Président du CNJ-Mali :

« Ce qui caractérise aussi la jeunesse, c'est la faible maîtrise, la faible compétence liée effectivement à la formation que j'ai évoquée tout à l'heure. Donc nous devons retourner d'abord à la maison. Je le dis souvent, nous devons retourner d'abord à la maison et apprendre toutes les valeurs qui font un vrai Mali. Des valeurs de pardon, de respect, de tolérance, d'écoute, de respect de l'autre ; et malheureusement aujourd'hui la jeunesse a tout perdu. Nous devons retourner encore à l'école nous former, apprendre tous, nous devons cultiver aussi, dans tout ce que nous faisons, l'excellence, l'auto formation aussi. Nous ne pouvons pas tout apprendre à l'école ; comme le dit Amadou Hampâté BA : « L'école ne donne qu'un papier, un diplôme ». »

La jeunesse est impatiente, elle se presse. Ce qui fait qu'elle manque de modèle et emprunte la voie du raccourci. La rigueur ou l'amour du travail bien fait n'est pas une valeur dominante. C'est plutôt le gain facile qui est recherché. C'est la raison laquelle, elle opte pour le chemin court, en allant sur le marché du travail sans qualification ou se lançant dans la

⁵³ Mohamed Salia Touré, Président du CNJ-Mali, a caractérisé la jeunesse malienne lors d'un panel sur la jeunesse organisé par l'INJS de Bamako, le 8 avril 2014.

politique. Mais le président du CNJ-Mali reconnaît que les adultes ne se comportent pas en modèles pour la jeune génération :

« Nous sommes aussi en panne de modèle, manque de référence et de tout ce qui s'en suit. Nous n'avons plus de goût pour le sacrifice, nous n'avons plus de goût pour l'effort, nous n'avons plus de goût pour le travail bien fait, nous pensons qu'on peut réussir comme-ça. Très souvent, nous aimons emprunter comme on le dit la politique de l'ascenseur, pas la politique des escaliers. Or la meilleure politique c'est la politique des escaliers... qui consiste à aller par étape, à ne pas vouloir avoir tout et tout de suite ».

La jeunesse malienne reflète la société dans son ensemble, une société qui s'est endormie durant deux décennies d'une « démocratie de façade » pendant laquelle les secteurs prioritaires tels que l'école et l'emploi ont été négligés voire délaissés. Si le problème ne se limite pas à une catégorie sociale, les effets néfastes sont plus durement ressentis par la jeunesse désorientée et désespérante.

Nous traitons plus en détail les caractéristiques de la jeunesse dans les chapitres successifs en examinant le poids démographique, les politiques publiques concernant la culture, l'encadrement socioéducatif (loisir et sport), l'éducation, l'emploi et l'état des lieux des associations de jeunesse au Mali.

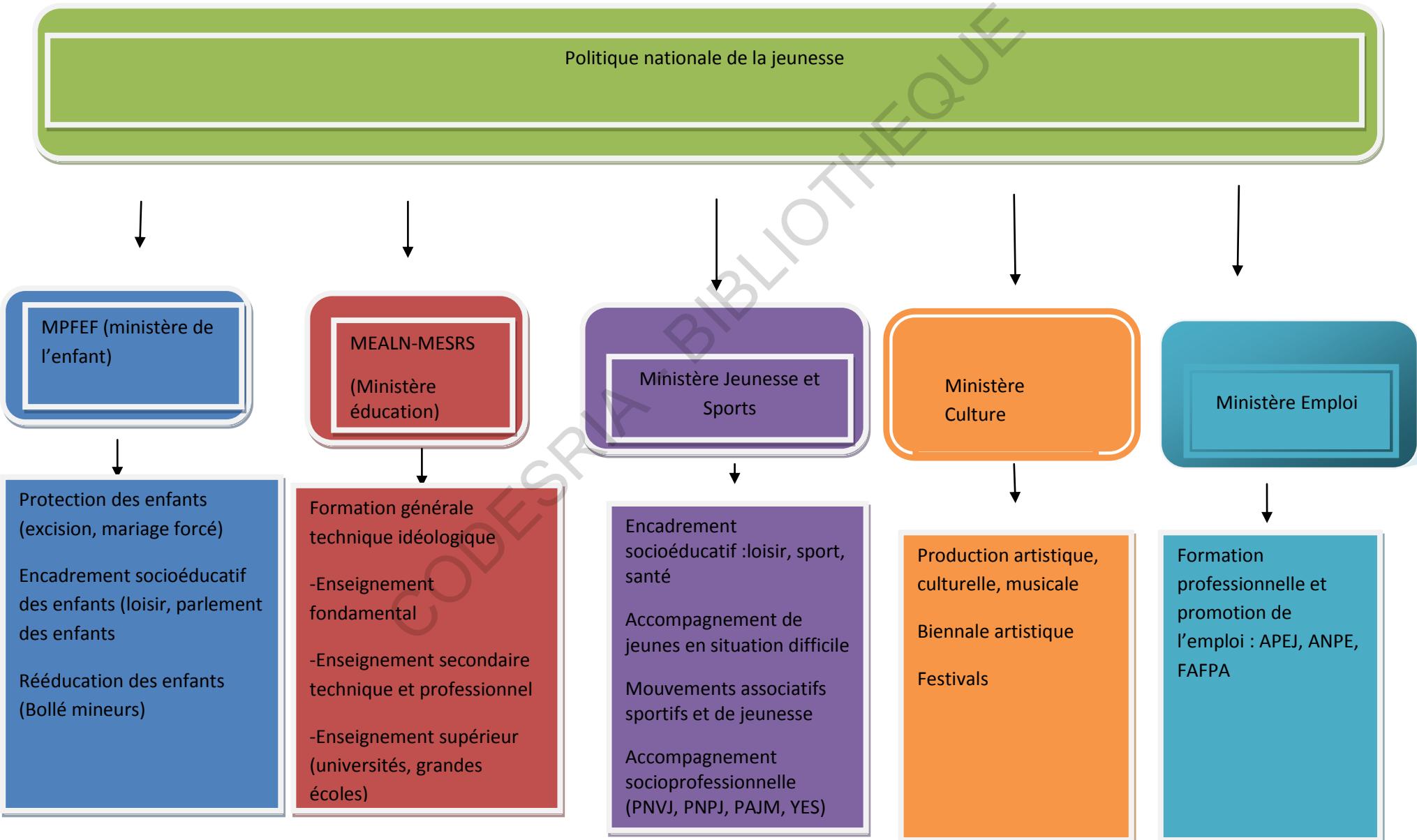
1.6.4. Les politiques publiques de la jeunesse

La politique nationale de la jeunesse est transversale. Elle se situe au croisement de plusieurs départements ministériels. Il s'agit du ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et des langues nationales, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du ministère de la jeunesse et des sports, du ministère de la culture et du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ces départements ont comme objet d'action politique et publique la jeunesse. Même si le vocabulaire change selon le contexte, ces institutions agissent toutes sur cette catégorie. On retrouve celle-ci dans la variété des termes tels que enfant, élève, étudiant, diplômé.

Le schéma ci-dessous montre l'occupation de la jeunesse par l'Etat répartie entre plusieurs ministères.

Figure 1: Schéma de la politique nationale de la jeunesse au Mali



Partant de l'hypothèse que la jeunesse est une catégorie sociale construite et alimentée par des institutions publiques, nous proposons une analyse du fonctionnement des politiques de l'Etat à travers les structures mises en place pour s'occuper des jeunes.

Les questions de jeunesse concernent pratiquement tous les départements ministériels ; toutefois, quatre ont spécifiquement pour mission de répondre aux préoccupations des jeunes : le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Chaque département s'occupe d'une étape de la vie des jeunes selon une logique progressive qui n'est pas forcément linéaire. Ainsi, on peut schématiser cette progression en trois grandes étapes :

- la première étape concerne l'éducation et la formation ; elle est prise en charge par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique ;
- la deuxième concerne le loisir et la vie associative des jeunes ; elle est prise en charge par le Ministère de la jeunesse et des sports ;
- la troisième étape concerne l'emploi des jeunes ; elle est prise en charge par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il faut noter les appellations des ministères ne sont stables ; ils changent régulièrement à l'occasion de chaque nomination de premier ministre. Cela fait qu'un ministère peut être scindé en deux. Ce fut le cas par exemple à la nomination de Moussa Mara en 2014 où le Ministère de la jeunesse et des sports fut éclaté en Ministère de la jeunesse et de la construction citoyenne et Ministère des Sports. L'inverse aussi se produit le plus souvent : fusion de deux ministères ou un ministère prend les prérogatives d'un autre. C'était le cas en 2012 au gouvernement du Premier ministre Cheick Modibo Diarra où le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle était devenu Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Dans les manifestations du Ministère de la culture, la cible principale et/ou évoquée est la jeunesse. C'est pour quoi, quand il s'agit d'activités culturelles, les jeunes sont des acteurs à part.

Dans les chapitres qui suivent, nous analyserons les actions de l'Etat sur les jeunes dans les domaines du divertissement en lien avec la culture, l'éducation, la formation, l'emploi et la vie associative.

Chapitre II : Politique culturelle et sportive de la jeunesse

La politique culturelle de la jeunesse est faite de manifestations populaires musicales et de symboles d'histoire. Deux départements ministériels s'occupent des principales questions culturelles et sportives: le ministère de la Culture et celui de la jeunesse et des sports. Ils définissent les politiques de l'Etat en la matière. Nous n'allons pas développer leurs infrastructures et les différents services qui les composent, mais nous évoquons quelques institutions et actions étatiques en direction des jeunes.

2.1. *Les institutions socioéducatives*

2.1.1. *Les structures de formation dans les domaines de l'animation culturelle et des jeux*

Pour l'éducation et l'animation artistique et culturelle, deux centres de formation ont été créés: l'Institut national des arts créé en 1975 et le Conservatoire Balla Fasseké créé en 2002. Ils forment dans les domaines des arts plastiques, de la musique, des multimédias, de la danse, du théâtre et de l'animation socioculturelle.

Dans le département de la jeunesse et des sports, deux institutions de formation ont été créées en 2002. Il s'agit du Lycée Ben Oumar Sy (LBOS) et l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) qui sont chargés de la formation des sportifs et des cadres de jeunesse et de sports.

Le Lycée Ben Oumar SY a pour mission de former des sportifs d'élite dans les disciplines suivantes : football, basketball, athlétisme, handball, judo, karaté et taekwondo.

L'INJS s'occupe de la formation des formateurs en sport et celle des animateurs de jeunesse dans les spécialités ci-après :

- Education et Motricité ;
- Entraînement sportif ;
- Management du sport.
- Sciences et Techniques de l'Animation ;
- Entrepreneuriat ;
- Loisir.

Les sortants de l’Institut s’occupent de la formation socioéducative des enfants dans des secteurs divers (éducation physique, civique, sportive, loisir) et de l’accompagnement des jeunes dans la recherche de l’emploi (entrepreneuriat).

2.1.2. Les structures d’animation socioéducative

La direction nationale de la jeunesse (2012) établit un classement selon des types d’infrastructures : les maisons des jeunes, les carrefours des jeunes, les foyers des jeunes, les Centres de loisir, les Centres culturels, les camps de jeunesse et les centres d’accueil. En 2012, ces infrastructures étaient au nombre de 136 sur le territoire national. À cette liste, il faut ajouter la Cité des enfants de Bamako qui mène des activités de loisir à destination des enfants.

Tableau 5 : Répartition des structures par région en 2012

| Régions | Infrastructures socioéducatives | | | | | | | |
|----------------|--|----------------------|------------------|--------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------|
| | Maison des jeunes | Carrefour des jeunes | Foyer des jeunes | Autres centres de loisir | Centre culturel | Camp de jeunesse | Centre d’accueil | Ensemble |
| Kayes | 3 | 5 | 1 | 0 | 0 | 1 | 2 | 12 |
| Koulakoro | 5 | 0 | 22 | 1 | 1 | 0 | 0 | 29 |
| Sikasso | 8 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| Ségou | 11 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 1 | 16 |
| Mopti | 7 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 9 |
| Tombouctou | 5 | 0 | 2 | 6 | 0 | 0 | 0 | 13 |
| Gao | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Kidal | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 6 |
| Bamako | 4 | 1 | 27 | 0 | 0 | 0 | 0 | 32 |
| Total | 52 | 6 | 57 | 12 | 1 | 3 | 3 | 134 |

Source : CPS-DNJ, Rapport de la Commission de Recensement des Infrastructures Sportives et Socio-éducatives de 2012

La mission de ces institutions socioéducatives est d’offrir aux jeunes un cadre qui lie éducation et divertissement en complément à celui de la famille et de l’école à travers des activités extrascolaires saines et encadrées. La réalité est que la plupart de ces lieux souffrent d’insuffisances de ressources financières dont l’essentiel est consacré au fonctionnement du service. Faute de moyens, ces institutions sont animées de façon très peu régulière. Les activités ponctuelles qu’on y trouve sont la plupart du temps organisées par des structures

extérieures (réunions, conférences, séminaires). Pendant les week-ends, les congés et les vacances scolaires, des associations de jeunesse y organisent des soirées dansantes. Des jeunes couples mariés les louent également pour des dîners.

Aujourd’hui, les collectivités territoriales réclament le transfert de ces espaces socioéducatifs aux communes. Pour l’instant, elles sont gérées par l’Etat central à travers les « Inspecteurs et Instructeurs de la jeunesse et des sports ».

Les services de jeunesse ont pris une mauvaise image depuis le coup d’Etat de 1968. Dès lors, les institutions socioéducatives se sont progressivement dégradées, voire délabrées. Entre temps, les besoins d’éducation populaire se sont multipliés à cause des maladies sexuellement transmissibles (Sida), l’incivisme de plus en plus généralisé, la déperdition scolaire, la délinquance juvénile. Conscient qu’une jeunesse délaissée est un danger politique et social, pire un frein au développement, l’Etat a mis en œuvre un programme triennal : Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ).

2.1.3 Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ)

En 2006, un vaste programme de promotion de la jeunesse a été mis en place. Il est dénommé Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ). Financé par l’Etat malien, les Collectivités territoriales et les partenaires financiers, le PNPJ avait les objectifs suivants:

- définir les besoins et les aspirations prioritaires de la jeunesse ;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions qui touchent les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- constituer un appel à la nécessaire concertation des efforts des Ministères, services de l’Etat et Organisations Non Gouvernementales dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse ;
- définir la manière dont la jeunesse doit participer aux prises de décision du pays.

Huit arguments majeurs ont justifié son élaboration.

Premièrement : les jeunes constituent un poids démographique considérable qui, avec le taux de croissance naturel de la population qui est de 3,1%, devient du coup une composante sociale difficile à modifier à court terme. Aujourd’hui, même âgés de 35 ans, nombre de jeunes sont encore dépendants de leurs familles, du clan ou de la communauté.

Deuxièmement : en termes d'éducation, les exclusions et abandons précoce de l'école rendent difficile l'insertion sociale et économique de beaucoup de jeunes.

Troisièmement : les loisirs des jeunes ont été fortement influencés par les schémas culturels véhiculés dans un premier temps par la radio, le cinéma et ensuite par la télévision. Les loisirs et les activités extrascolaires sont essentiels dans la prise en charge efficiente des jeunes, surtout ceux qui sont issus des milieux défavorisés et ruraux.

Quatrièmement : la vulnérabilité sociale chez le jeune se manifeste sous plusieurs formes : la marginalisation, la vie dans la rue, la prostitution, la délinquance, la toxicomanie, les IST/VIH-SIDA.

Cinquièmement : la jeunesse n'a pas fait l'objet d'une attention particulière quant à son accès à l'information et à l'éducation non formelle de façon systématique. La presse audio ou audiovisuelle a engendré chez la jeunesse urbaine et rurale des comportements nouveaux (vestimentaires, communications, expression corporelle etc.).

Sixièmement : l'âge de la majorité au Mali est de 18 ans et en droit civil de 21 ans. Les enjeux économiques et sociaux n'ont pas permis d'atteindre cet objectif.

Septièmement : les difficultés d'insertion des jeunes diplômés par exemple sont le résultat du décalage qui a fini par se creuser entre une offre de formation rigide, et les besoins réels du marché du travail.

Huitièmement : la faiblesse de la participation efficiente des jeunes à la vie publique réside entre autres dans la qualité de l'assistance éducative dispensée par les services de promotion de la jeunesse, et de la mauvaise gestion du mouvement associatif jeune.

Les grands axes du PNPJ

Ce programme comprenait cinq (5) grands axes bâtis sur des activités et des stratégies qui sont intitulés comme suit :

Axe I : Encadrement socio-éducatif de la jeunesse ;

Axe II : Jeunesse et Vulnérabilité Sociale ;

Axe III : Jeunesse et Insertion socio-économique ;

Axe IV : Renforcement des capacités du secteur associatif jeunes en matière de mobilisation, de citoyenneté et de participation à la vie publique ;

Axe V : Renforcement Institutionnel.

Le coût du PNPJ

Chaque axe a été évalué. Les estimations sont :

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| <u>Axe I :</u> | 302.820.000F CFA |
| <u>Axe II:</u> | 211.150.000F CFA |
| <u>Axe III:</u> | 352.775.000F CFA |
| <u>Axe IV:</u> | 70.040.000F CFA |
| <u>Axe V:</u> | 506.760.000F CFA |
| TOTAL GENERAL | = 1.443.545.000F CFA |

Tableau : Répartition du coût du programme

Le coût du programme est réparti entre l'Etat (40%), les collectivités locales (5%) et les partenaires au développement (55%) comme détaillé en francs CFA dans ce tableau ci-dessous.

Tableau 6 :Répartition du coût du PNVJ entre l'Etat, les collectivités et les PTF

| Financement | Pourcentage | Montant en Fcfa |
|--|-------------|----------------------|
| Etat | 40% | 577.418.000 |
| Collectivités locales et bénéficiaires | 5% | 72.177.250 |
| Partenaires au développement | 55% | 793.949.750 |
| TOTAL | 100% | 1.443.545.000 |

Dans son bilan, le PNPJ aura permis la construction et la rénovation des infrastructures socioéducatives telles que les Maisons des jeunes, et les services administratifs. Mais les problèmes des jeunes n'ont pas été résolus. Ils n'ont pas, peut-être, suffisamment été diagnostiqués. D'où l'organisation, en 2009, des Assises nationales de la Jeunesse.

2.1.4. Les Assises nationales de la jeunesse

Du 06 au 08 juillet 2009, le gouvernement a organisé les Assises nationales de la jeunesse qui ont regroupé tous les acteurs et institutions intervenant dans le secteur au Centre international de conférence de Bamako (CICB). Cette rencontre était justifiée par les constats suivants :

- les questions de jeunesse au Mali préoccupent aujourd’hui les plus hautes autorités de notre pays, elles requièrent des réponses cohérentes et adaptées en terme de politiques ;
- les jeunes représentent un extraordinaire capital humain et leurs préoccupations et aspirations commencent à occuper une place de choix dans les programmes et projets de développement du pays ;
- La nécessité pour le gouvernement de mettre en place une politique-cadre de développement de la jeunesse afin de relever le défi ;
- La recherche de solutions appropriées aux problèmes des jeunes, fondée sur une approche tripartite (Etat, Partenaires Techniques et Financiers, Jeunes) ;
- La mise en place de mesures prises en vue de l’absorption du chômage.

Pour trouver des solutions à ces préoccupations, les travaux ont porté sur sept ateliers :

« Atelier 1 : Emploi, et formation professionnelle, développement des compétences des jeunes, y compris les TICs : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes ;

Atelier 2 : Education formelle et informelle des jeunes : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes ;

Atelier 3 : Santé et vulnérabilité des jeunes : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes ;

Atelier 4 : La vie culturelle et sportive des jeunes, encadrement socio-éducatif : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes

Atelier 5 : Genre, les défis pour les filles et les jeunes femmes : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes

Atelier 6 : Immigration et migration des jeunes : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes

Atelier 7 : Les jeunes, leurs droits et le renforcement de la société civile y compris des

associations des jeunes : état des lieux, dispositifs nationaux, programmes⁵⁴ ».

Les principales recommandations auxquelles sont parvenus les participants sont nombreuses et ambitieuses. Mais nous nous intéressons à celles de quatre ateliers dont les thématiques se rapprochent de plus près à notre thèse. Il s'agit de l' « Emploi et formation professionnelle », de l' »Education formelle et informelle des jeunes », de « La vie culturelle et sportive des jeunes, encadrement socio-éducatif » et des « associations des jeunes ».

Par rapport à l'emploi et à la formation professionnelle, il a été recommandé:

- d'organiser une campagne d'information sur les opportunités d'emplois et de formation au niveau des régions, cercles, communes ;
- de recenser les potentialités d'emplois par secteur ;
- d'introduire durant la dernière année du système éducatif des modules de formation à l'entrepreneuriat/leadership ;
- de rendre opérationnel les camps de jeunesse toute l'année ;
- d'améliorer le suivi et l'évaluation des projets ainsi que l'insertion réelle des jeunes ;
- de mettre en place un cadre de concertation multisectorielle entre les différents départements en charge de l'emploi des jeunes ;
- de renforcer les initiatives de promotion des arts numériques et multimédia.

Dans le secteur de l'Education formelle et informelle des jeunes, il est recommandé de :

- décentraliser la formation professionnelle et adapter la formation à l'emploi ;
- mettre en place des stratégies pour l'atteinte des OMD 1 et 2 ;
- mettre en place des stratégies pour l'atteinte des axes prioritaires 1, 2, 3, 4 et 11 du PRODEC ;
- accélérer le transfert des ressources et des compétences aux collectivités ;
- construire au moins deux Maisons des Jeunes dans chaque capitale régionale de 2008 à 2012 ;
- créer l'émulation entre les «grins» pour la prise d'initiatives en faveur des

⁵⁴Ministère de la jeunesse et des sports, 2009. Rapport général, des assises nationales, de la jeunesse, Centre international de conférence de Bamako (CICB), 06 – 08 juillet 2009.

jeunes.

Concernant la vie culturelle, sportive et l'encadrement socio-éducatif: les principales recommandations ont porté sur :

- l'élaboration et l'adoption de la loi d'orientation sur les activités physiques et sportives ;
- l'élaboration et l'adoption du Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) 2^{ème} génération ;
- le renforcement des moyens d'intervention (ressources humaines, financières et du partenariat public et privé) en matière de culture, de jeunesse et des sports.

Sur la question du renforcement de la société civile, particulièrement les associations des jeunes, les assises recommandent de :

- prioriser les projets spécifiques aux jeunes dans les interventions de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- renforcer les capacités des cadres du département de la jeunesse, du CNJ-Mali et démembrements ;
- corriger le déséquilibre de financement entre les activités de jeunesse et les activités sportives ;
- créer un cadre de concertation au niveau communal entre les différents acteurs pour discuter des questions de jeunesse.

Les multiples problèmes auxquels les jeunes sont confrontés sont relatifs en grande partie à l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Les conclusions et recommandations pertinentes ont contribué à l'élaboration d'une politique consensuelle et réaliste de jeunesse.

Partant des recommandations de ces Assises et du « *caractère multisectoriel de la question des jeunes* », le Ministère de la Jeunesse et des Sports a élaboré un « Document de Politique Cadre de Développement de la Jeunesse au Mali ». Dans ce contexte, comme l'a soutenu l'UNESCO, l'existence d'une Politique Cadre de Développement de la Jeunesse peut avoir

trois avantages⁵⁵:

- assurer une coordination rendant plus visible la question des « jeunes » dans les programmes sectoriels et l'obtention de programmes intégrés au profit des jeunes ;
- favoriser la coopération *des services* en faveur des jeunes au *niveau local* ;
- définir un cadre adéquat à l'élaboration *des indicateurs de développement* pour les jeunes ».

Face aux défis auxquels les jeunes sont confrontés, le gouvernement malien a fait de la question de la jeunesse une priorité en matière de politique de développement et de lutte contre la pauvreté.

Afin d'adopter une approche globale pour une meilleure visibilité des actions publiques, un « Document Cadre de Développement de la Jeunesse » s'est avéré nécessaire. Il éviterait les actions ponctuelles et éphémères.

Le coût de cette politique cadre est estimé à trente et un milliards deux cent soixante-neuf millions quatre cent soixante-dix mille six cent quatorze francs CFA (31. 269. 490. 614 FCFA).

Dans le chapitre qui suit, nous analysons la politique nationale de la jeunesse dans le secteur de la culture, du sport et des loisirs.

2.2. *Les pratiques sportives*

Tableau 7: Infrastructures sportives par discipline et par région de 2011 et 2012

| Région | Disciplines | | | | | | | | | Total |
|------------|-------------|------------|----------|----------|-------------|----------|--------|---------------|----|-------|
| | Athlétisme | Basketball | Handball | Football | Volley-ball | Natation | Tennis | Arts martiaux | | |
| Kayes | 1 | 5 | 5 | 6 | 4 | - | 7 | 29 | 57 | |
| Koulikoro | 1 | 4 | 3 | 10 | 2 | - | 1 | 30 | 51 | |
| Sikasso | 4 | 6 | 4 | 8 | 3 | - | 2 | - | 27 | |
| Ségou | 3 | 3 | 2 | 12 | 2 | - | 6 | - | 28 | |
| Mopti | 2 | 3 | 4 | 9 | 3 | - | 1 | - | 22 | |
| Tombouctou | 1 | 3 | 0 | 1 | - | - | 0 | - | 5 | |
| Gao | 1 | 4 | 1 | 2 | 2 | - | 1 | - | 11 | |

⁵⁵Justification de la Politique cadre de développement de la jeunesse & Plan d'action, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2012.

| | | | | | | | | | |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|------------|
| Kidal | 1 | 2 | 0 | 1 | - | - | 0 | 3 | 7 |
| Bamako | 10 | 17 | 7 | 33 | 6 | 1 | 25 | 115 | 214 |
| Total | 24 | 47 | 26 | 82 | 22 | 1 | 42 | 177 | 380 |

Source : Rapports des DRJS et DNSEP de 2011 et 2012

2.2.1. Le sport d'élite

Le sport d'élite au Mali est dominé par deux disciplines : le football et basketball. Des infrastructures sportives ont été construites à l'occasion de la CAN 2002 que le Mali a organisée. Depuis lors, d'autres sont construits avec l'aide de la coopération chinoise. Toutefois, on constate un très grand déséquilibre entre Bamako et les capitales régionales. Par exemple en basket, les trois plus grands stades de dimension internationale se trouvent à Bamako, alors qu'aucune région n'en possède. La situation est pareille en football. Ceci explique aisément le fait que le championnat national dans ces deux disciplines est largement dominé par la capitale.

Il faut rappeler que dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2006 et de la Coupe du monde 2006, le sport malien a atteint un niveau de violence extrême. Le 27 mars 2005 au *Stade du 26 Mars*, le Mali perd la rencontre contre le Togo 2 buts à 1. De nombreux jeunes supporters n'ayant pas accepté la défaite s'en sont pris à des édifices publics sur leur chemin de retour à la maison, par des casses et des incendies. Les dégâts étaient tellement énormes que des décisions sécuritaires ont été prises, parmi lesquelles le limogeage de hauts responsables de la police et de la gendarmerie.

Les bons résultats des équipes nationales dans les compétitions sportives internationales sont un moment où les jeunes oublient la vie dure qu'ils mènent quotidiennement, en trouvant une satisfaction morale. En son temps, certains observateurs avaient lié ces violences aux problèmes sociaux liés à la situation du chômage des jeunes que l'Etat n'arrivait pas à résoudre. Ces violences ont permis de comprendre à quel point la jeunesse pouvait aller dans la contestation si elle se sentait battue et humiliée. En détruisant les édifices publics, les supporters ont adressé un message à l'Etat pour lui faire comprendre qu'il est le premier responsable des contre-performances de l'équipe nationale.

Les palmarès sportifs à retenir

En termes de palmarès élogieux, on retiendra qu'en football, l'équipe nationale a été finaliste de la coupe d'Afrique des nations de 1972 et demi-finaliste de 1994, 2002 et 2006. Le Stade

Malien de Bamako a été le premier club ayant avoir remporté une coupe continentale, en « coupe des coupes » en 2010. En karaté : Daba Modibo Keita a été champion du monde du taekwondo. En basketball, l'équipe nationale dame est sortie vainqueur de l'Afrobasket 2009 à Dakar. Le club Djoliba a été vainqueur en club champion africain en 2005.

Dans l'Analyse de la situation (ADS) du sport au Mali, un document élaboré par un Comité d'experts⁵⁶ dans le cadre de l'élaboration d'un document d'une politique de développement et de promotion du sport (2014), un tableau mis en annexe fait la synthèse des résultats sportifs du Mali au niveau sous régional, régional, continental, international et mondial.

2.2.2. Le sport scolaire et universitaire⁵⁷

Le sport scolaire est considéré comme un outil de la liberté entendue au sens social. C'est un moyen d'éducation, de formation et d'amélioration de la santé physique et mentale de l'enfant. Il est censé donner aux élèves le pouvoir d'agir selon leur propre détermination, dans les limites des règles définies par l'association sportive. Cette liberté contribue à l'apprentissage de la responsabilité, de la citoyenneté et de l'humanisme. Le sport scolaire donne à tous les élèves les mêmes droits, les mêmes devoirs selon les principes du jeu sportif qui est le respect de la règle, de l'adversaire et de l'arbitre. La pratique sportive est conçue comme complément à l'éducation intellectuelle. On lui assigne des objectifs et des valeurs à atteindre à travers les compétitions scolaires :

- Le sens du respect de l'autre, l'esprit de coopération, de partage, de tolérance, l'estime et la confiance en soi, d'honnêteté, de la discipline. Le sport scolaire et Universitaire responsabilise les élèves à des tâches d'organisation, de rencontre sportive, en intégrant la vie associative.
- Pour le développement des objectifs du système éducatif, l'éducation physique doit être obligatoire dans les établissements. L'école privilégie l'engagement collectif. Elle favorise la notion d'équipe. C'est une formation de la vie où se transmettent les

⁵⁶ J'ai été membre de ce Comité d'experts mis en place par le ministère des Sports pour l'élaboration d'un document de politique de développement et de promotion du sport au Mali, de mai à octobre 2014.

⁵⁷ Alassane KANOUTE, 2007. L'enseignement des sports collectifs dans le cadre du sport scolaire, mémoire de fin de cycle, INJS, Bamako, p.34.

valeurs, les conditions favorables pour que se créent les liens particuliers qui permettent les échanges fraternels.

- Les rencontres sportives seraient sources d'amitié, de joie, d'émotion fortes au niveau des élèves eux-mêmes, de renforcement de relation élèves professeurs.
- Le sport scolaire favorise le développement des habiletés cognitives et des activités motrices.

Perçu sous cet angle, le sport scolaire devrait pouvoir jouer son véritable rôle de relais du sport de masse. Les élèves et étudiants constituerait l'ossature des équipes des différentes disciplines sportives, si les compétitions sont régulièrement organisées. Mais le constat montre que ces compétitions ne se tiennent pas tous les ans. Lorsqu'elles sont organisées, elles ne concernent pas l'ensemble des écoles du pays, mais de plus, elles se limitent à quelques rencontres éliminatoires, juste pour jouer la finale. Les responsables évoquent les faibles moyens financiers comme cause de ces problèmes.

Un autre type de pratique sportive est le sport de maintien. Il n'est pas développé alors qu'il devient de plus en plus nécessaire en milieu urbain où les populations vivent dans une sédentarité qui a des effets négatifs sur la santé. C'est un problème qui prend de l'ampleur ; et pour le résoudre, il demande une sensibilisation populaire et l'accès aux installations sportives.

2.3. Politique de santé de la reproduction des jeunes : « Le Projet jeunes »

L'Etat s'occupe de la santé des jeunes. L'accent est mis sur les maladies sexuellement transmissibles et la santé de reproduction. Dans la prévention de l'infection chez les adolescents et les jeunes, un rapport de l'ONUSIDA en 2009 révélait une nette amélioration des connaissances complètes et correctes sur le VIH particulièrement sur la manière d'éviter sa transmission. Le niveau de connaissances générales chez les femmes âgées de 15 à 24 ans a augmenté de 10 points, voire davantage. On constatait un recul des comportements à risque tels que les rapports sexuels avant l'âge de 15 ans chez les jeunes de 15 à 19 ans (dans 7 pays pour les femmes et 7 pour les hommes), les rapports sexuels avec des partenaires multiples

(dans 2 pays pour les femmes et 11 pour les hommes) et les rapports sexuels non protégés (dans 13 pays pour les femmes et 13 pour les hommes.

Malgré ces tendances positives, de nombreux jeunes sont encore contaminés par le VIH. En 2007, selon les estimations de l'ONUSIDA, 45% des nouveaux cas de VIH chez les personnes de 15 ans et plus ont touché des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

On estime qu'en 2008, ce sont 4,9 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans au total qui vivaient avec le VIH dans des pays à revenu faible et intermédiaire.

En Afrique subsaharienne, les jeunes filles sont exposées de façon disproportionnée à l'infection par le VIH, en particulier dans les pays « hyper-endémiques » d'Afrique australe, où la prévalence dépasse les 15%.

Chez les jeunes femmes qui avaient déjà eu des rapports sexuels, moins de la moitié d'entre elles ont déclaré qu'elles pouvaient à elles seules se procurer un préservatif. Il convient d'examiner les problèmes politiques, les facteurs culturels et religieux, ainsi que les sensibilités qui entourent le préservatif et son emploi par les jeunes. Il faut encore éliminer les obstacles locaux qui limitent la disponibilité et l'utilisation du préservatif par les jeunes femmes comme les jeunes hommes, tout en poursuivant les activités pédagogiques sur les avantages de l'utilisation du préservatif qui réduit le risque d'infection par le VIH. Seul un ferme engagement de la part des gouvernements permettra d'atteindre ces résultats⁵⁸.

Les activités du Projet Jeunes consiste en séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) à travers les visites à domicile communément appelées VAD, les causeries et les counseling des pairs éducateurs. Les groupes ciblés par ces séances d'animation sont des jeunes du milieu scolaire et non scolaire (les élèves, les grins, le personnel des garages, les vendeuses ambulantes, etc.)

Des séances d'IEC sont réalisées par les animateurs à travers les causeries éducatives et le Conseling sur les questions liées à la planification familiale et aux IST/VIH et le Sida. Le Projet jeunes distribue à des jeunes des produits contraceptifs composés de pilules, d'injectables et de préservatifs. Entre janvier et juin 2011, 15.510 jeunes auraient été touchés

⁵⁸ UNICEF ONUSIDA, OMS, UNFPA : Enfants et Sida, quatrième bilan de la situation, 2009 ; P-15-16

par ces activités. Des dépistages ont été effectués de janvier à juin 2011; ils ont concernés 454 personnes dont 269 hommes et 185 femmes ; 15 tests ont été révélés positifs dont 9 hommes et 86 femmes.

Afin de sensibiliser le maximum de jeunes, des radios communautaires dénommées « voix des jeunes » ont été implantées dans les différentes zones d'intervention du projet. En 2011, le projet a implanté 5 radios dans les villes suivantes : Saye, Gavinané, San, Kayes et Bamako⁵⁹. Au total, on dénombrait une quinzaine de radios en 2011.

Le Projet Jeunes forme *des pairs éducateurs en SR/PF/IST/VIH/SIDA*, qui constituent les relais de sensibilisation de la santé de la reproduction et de lutte contre le Sida. Ces formations sont animées par les différentes équipes du projet assistées de formateurs locaux composés de médecins des CSREF, de cadres de la jeunesse et des ONG intervenant dans les différentes localités. C'est ainsi que 210 autres jeunes ont pu bénéficier d'une formation en pair éducation et cela en vue de mieux relayer l'information de qualité en matière de SAJ tout en renforçant les capacités des jeunes dans le cadre de la prise en charge de leurs propres besoins et de ceux de leurs camarades jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive.

Les sessions portent sur des thèmes suivants : le concept de l'éducation par pair, le concept de santé de la reproduction, les IST/VIH/SIDA, la contraception, les grossesses non désirées, les avortements provoqués, le plaidoyer, les pratiques néfastes, l'excision, le concept « environnement population et développement », la communication et la gestion des activités d'un pair éducateur. Les participants ont bénéficié de kits et d'attestations à la fin de la formation.

Ainsi en juin 2011, le bureau local de la jeunesse a enregistré 28 jeunes de San qui ont bénéficié d'une formation de pairs éducateurs. Parmi eux, une jeune lycéenne, Adiara T. nous confiait: « Nous avons été choisis pour être formés ; ensuite, nous allons former d'autres jeunes. Les deux formatrices nous ont donné des techniques et des moyens qui nous permettent de maîtriser notre sexualité. Nous discutons de toutes les questions concernant la santé de la reproduction. Elles (les formatrices) nous donnent des réponses. Tout se passe bien même si on parle de sexe entre jeunes femmes et hommes»

⁵⁹PROJET JEUNES MLI 6R 52A, « Renforcement des services de santé de reproduction des adolescents et des jeunes et prévention des IST/VIH/SIDA » ;Rapport d'activités du 1^{er} semestre 2011, p.2

Dans le cadre de l'exécution du Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ), cent (100) jeunes apprenants des Camps de Jeunesse de Toukoto (Kayes) et de Soufroulaye (Mopti) ont été informés et sensibilisés sur les IST et VIH SIDA. Les participants ont bénéficié de kits de sensibilisation composés de dépliants sur le projet, la contraception, les IST/SIDA, de « passeports pour une vie responsable » illustrés par les images ci-dessous :

Figure 1 : Affiches publicitaires sur la santé de la reproduction



D'autres outils de sensibilisation, tels que les guides du formateur et du jeune leader en Genre et Plaidoyer, ont été conçus.

2.4. Les manifestations culturelles populaires

Les manifestations populaires sont nombreuses. Nous nous limitons à celles qui sont régulières et qui touchent directement ou indirectement le maximum de jeunes. Parmi celles-ci, on peut citer les biennales dont nous avons analysée l'utilisation politique dans la première partie, les festivals, les activités de vacances télévisées telles que *Maxi-vacances* et le rap comme forme d'expression populaire des jeunes.

C'est en 1958, sous l'impulsion du président Modibo Keita, que s'ouvrit la toute première édition alors dénommée Premier festival africain de la jeunesse. L'objectif était de donner à la jeunesse malienne, un espace d'expression et de vulgarisation de la culture malienne dans toute sa diversité. Quatre ans plus tard, il changera de nom pour s'appeler « le premier festival national de la jeunesse ». Un espace culturel dénommé « Semaine de la jeunesse » fut créé par

le gouvernement de la première République avec les ardeurs de l'indépendance. Elle aura enregistré sept éditions de 1962 à 1968. Sous la deuxième République, la semaine de la jeunesse est devenue « Biennale artistique, culturelle et sportive » qui a connu dix éditions de 1970 à 1988. Cependant, la biennale se tiendra régulièrement jusqu'en 1978. Un autre espace consacré au développement des disciplines sportives connu sous l'appellation de « Biennale sportive » existait également. Cette « Biennale sportive » a connu trois éditions : 1979 à Séguo, 1981 à Mopti et 1983 à Sikasso. Treizeans après l'avènement de la démocratie au Mali, les nouvelles autorités du pays décident de renouer avec le passé.

2.4.1. Retour aux biennales

En 2001, sous l'impulsion du président Alpha Oumar Konaré, le ministre de la culture de l'époque a changé le nom de la biennale en « Semaine nationale des arts et de la culture » dont l'unique édition a eu lieu en septembre 2001. Mais cette semaine n'a malheureusement pas comblé les attentes en raison des difficultés liées à son organisation et à la mobilisation de la population entre autres, toutes choses qui ont fait qu'elle n'a pas atteint le résultat escompté. Fort de ce constat, il a été organisé un forum d'évaluation de la SNAC 2001 afin de jeter les jalons pour le futur. Ce forum à l'unanimité a décidé de relancer la Biennale dans le cadre du développement d'une culture nationale démocratique. La reprise a eu lieu en 2003 à Bamako et son processus de délocalisation en 2005. Séguo accueillit la 24^e édition en 2005. L'édition de 2007 sera reportée à cause des élections présidentielles ; elle a eu lieu en 2008, à Kayes (25^e édition). La 26^e édition est organisée par Sikasso en 2010 (Sissoko 2010 :www.maliweb.net).

Malamine Koné⁶⁰, une figure et symbole de la réussite des jeunes de la diaspora, notamment en France, était le parrain de l'édition 2010. Au cours d'une soirée, dite « La Nuit du parrain », il a prononcé un discours télévisé à l'adresse de la jeunesse à qui il demandait d'œuvrer dans le domaine de l'entrepreneuriat privé pour sortir de la crise d'emploi.

Les valeurs prônées

⁶⁰ Malamine Koné actuellement PGD de la marque Airness, est né à Niéna dans la région de Sikasso. Airness est une marque d'équipements sportifs, classée parmi les trois plus grandes en Europe et parmi les six premières mondiales (en 2010).

Les valeurs sont restées les mêmes : le respect du bien public, le sens de l'Etat, lesentiment national. En première page du dépliant consacré à la onzième édition de 1994, on lit ceci : « *Née de la nécessité de renforcer la cohésion nationale (...) notre jeunesse avait et continue d'avoir pour objectif essentiel la consolidation de l'unité nationale par le brassage de tous les enfants* »(Bagayogo, 1994) ; elle est considérée comme« *le seul moment où vous avez tout le Mali dans une même ville, la jeunesse de ce pays-là. C'est le lieu de brassage culturel, d'intégration, de dialogue, d'échanges et d'interpénétration. C'est là où l'on trouve un pan entier de notre culture. C'est ainsi que l'on pourrait l'identifier, la préserver, la restaurer et la promouvoir* » (Moctar, 2008)

La biennale n'est pas que de la réjouissance populaire. Elle est un moment où le peuple se surprend à mesurer ses capacités intrinsèques à relever les défis, à tester ses propres forces. Du moins, c'est sous cet angle que d'aucuns voient la présence des parachutistes à la cérémonie d'ouverture⁶¹.

2.4.2. Les Festivals⁶² au Mali

Le Mali organise chaque année une multitude de festivals dont les jeunes sont les acteurs principaux. Ils sont généralement locaux et communautaires, excepté le Festival sur le Niger qui a une dimension plus économique et nationale. Le crépissage de la mosquée de Djenné (tous les ans) devenu un festival, a la particularité d'être purement religieux.

Les manifestations des festivals durent généralement entre trois et cinq jours.

Ces festivals ont des objectifs similaires : exprimer les valeurs culturelles communautaires, valoriser le patrimoine artistique local, et les sauvegarder.

Les activités sont presque identiques : musique, danse, cérémonies rituelles, conférences-débats, expositions d'arts.

Les festivals fréquemment⁶³ organisés sont :

- le Festival sur le fleuve Niger ;

⁶²Voir le site : www.afrique-express.com/afrique/mali/mali-festivals.html consulté le 16 septembre 2013

⁶³ Il s'agit de la médiatisation à la télévision nationale malienne. Un document du ministère de la culture en cours d'élaboration, intitulé « Cadre de référence de politique culturelle » énumère les festivals régulièrement organisés au Mali.

- le Festival des théâtres des réalités de Bamako ;
- le Diamwari Festival ;
- le Festival International des Arts et de la Culture songhoy ;
- le Festival du désert d'Essakane ;
- le Festival «Triangle du Balafon ;
- le Festival international des Cauris (Fescauri) de Siby ;
- le Festival International des Rails (FIRKA) ;
- le Festival Daoula-Ba de Sôh ;
- le festival de Gouin ;
- le Festival Anderamboukane ;
- le Festival de la culture Tamadacht ;
- le Festival des Masques et Marionnettes de Markala (FESMAMA) ;
- le crépissage de la mosquée de Djenné ;
- le festival Ginna dogon ;
- le Sanke-mô ;
- etc.

Le fond culturel de toutes ces activités est le rappel de la tradition et de l'histoire locale. La sauvegarde des valeurs traditionnelles par la jeune génération constitue leur pédagogie commune.

Au niveau national, le roman national s'écrit autour des glorieux empires du Ghana, du Mali et Songhoï, et des grands royaumes (Bambara de Ségou, Kénédougou, Peul du Macina). Les griots, connus pour leur grande connaissance de l'histoire, en font l'éloge lors des cérémonies de mariage, de baptême et lors des fêtes nationales d'anniversaire. Au-delà de la fierté nationale qui constitue l'effet manifesté par les jeunes, le mode d'emploi de ces références historiques, avec l'évocation des héros qui ont régné sur l'espace sahélien à des moments donnés de l'histoire, plonge la jeunesse dans une nostalgie illusoire qui l'amène à regarder le passé en lieu et place de l'avenir. Le passé glorieux devrait motiver les jeunes à préparer un futur glorieux pour leur pays, leur nation. Aujourd'hui, ce passé a l'air de les endormir.

2.4.3. Les activités de jeunesse télévisées

Nous nous intéressons aux activités hebdomadaires de l'Office de Radio Télévision du Mali telles que Top Etoiles, Maxi Jeunes, Maxi vacances.

L'émission «Top Etoiles »

Créée en 1991, Top Etoiles est une émission musicale produite par l'ORTM. Elle vise à divertir le public et surtout à faire découvrir les jeunes talents dans la musique. Elle est réalisée et produite dans un espace public et diffusée à la télévision les vendredis soir. Elle procède à un classement des 15 meilleurs morceaux de la semaine dont les propositions sont faites par des auditeurs de l'ORTM par appel téléphonique. Emissions dédiée à la détente et au divertissement de la jeunesse, elle permet aux artistes musiciens débutants d'avoir une visibilité auprès de la population, qui contribuerait à la vente promotionnelle des cassettes et CD produits. La plupart des musiciens maliens se sont fait découvrir à travers cette émission qui leur a servi d'espace de promotion.

Maxi jeunes et Maxi vacances

Maxi-vacances comme Maxi-jeunes sont des productions télé à l'intention des scolaires. Les vacances sont des moments propices aux jeux et divertissement des élèves. C'est pourquoi, les émissions télé de l'ORTM accordent une attention particulière aux scolaires. «Maxi jeunes » et « Maxi vacances » sont des activités de loisir et de divertissement dont le but est de « faire la promotion de la culture, et de permettre à l'ORTM de jouer le rôle de média à la disposition des populations et remplir sa mission de la passion du service public »⁶⁴. Les rubriques portent sur la poésie, la culture générale, la musique, la chorégraphie, l'élection miss et l'humour. Les participants s'inscrivent individuellement ou par groupes pour la chorégraphie. Un casting est organisé pour sélectionner ceux qui prendront part à l'émission devant le public⁶⁵.

⁶⁴Kassim TRAORE, 7ème Edition Maxi vacances: La compétition qui mobilise plus de jeunes, 1er aout 2008, Bamako hebdo.

⁶⁵maliactu.net/.../maxi-vacances-2011-la-jeunesse-malienne-joint-l... - MaliMaxi-Vacances 2011 : la jeunesse malienne joint l'utile à l'agréable

Election miss ORTM

Généralement au mois de décembre, le bureau syndical de l'ORTM organise une cérémonie dénommée Miss ORTM qui regroupe « les plus belles filles » élues de chaque région, du district de Bamako et celle de la diaspora venue de la France. Pour être candidate, les prétendantes doivent être maliennes et âgées de 18 à 25 ans.

Les critères de beauté sont inspirés du modèle occidental. La fille élue reçoit des cadeaux et des facilités d'études et de voyages. Elle garde la couronne pour une durée d'une année et la transmet à son successeur.

Les espaces publics de loisir pour la jeunesse

Bamako abrite un grand nombre d'espaces de loisir que les jeunes utilisent à plusieurs occasions (week-ends, mariages surtout). Nous nous limitons à quelques exemples.

Le Parc National :

Récemment rénové par « la fondation Aga Khan (le chef spirituel des ismaéliens) », le Parc National est le lieu où les jeunes bamakois se retrouvent pour changer d'air et échanger des idées ou pratiquer du sport. Il est situé au pied de la colline de Koulouba, à côté du « lycée Liberté » et intègre le Musée national du Mali⁶⁶.

« Les lieux de mémoire » comme espace de loisir des jeunes : Les monuments à Bamako

Pour l'historien Doulaye Konaté (Konaté, 2006 :69-93), « Les lieux de mémoire » que sont les monuments sont en train d'être appropriés par les populations. Cette appropriation « se fait au quotidien par les citadins. Les monuments sont devenus un passage obligé pour les cortèges de nouveaux mariés qui y vont pour prendre des photos, des films-vidéos ». Quelques-uns de ces lieux méritent d'être cités pour ce qui est de Bamako :

- La Place *Kontoron ni Saané* (Niaréla, près de l'ambassade de Russie) qui symbolise trois personnages emblématiques de la chasse traditionnelle au Mandé ;

⁶⁶<http://voyageforum.com/discussion/mali-ouverture-parc-national-bamako-d3739361/>
Consulté le 18/09/2013

- *L'obélisque des idéogrammes* (à Hamdalaye ACI 2000) qui porte sur ses côtés des idéogrammes de différents groupes ethniques du Mali et des signes de l'alphabet N'Ko, une association culturelle qui utilise un alphabet créé dans les années 1930 ;
- *Le Mémorial Modibo Keita* (entrée du Pont Fahd) qui abrite un centre de documentation, des salles d'expositions et de conférences ;
- *La Tour d'Afrique* (quartier de Faladié) décorée à l'extérieur par des idéogrammes *bamanan* évoquant la concertation, l'union et la solidarité. Au sommet, elle porte une jarre percée symbolisant la célèbre sentence du roi Ghezo du Bénin : «Si tous les enfants du pays venaient par leurs mains groupées boucher les trous du canari, le pays serait sauvé », un appel à l'unité ;
- *La Pyramide du Souvenir* (entrée du Pont des Martyrs), érigée en hommage aux martyrs des événements du 26 mars 1991 ;
- *La Place CAN* (Coupe d'Afrique des Nations) à Hamdalaye ACI 2000, en hommage à la CAN 2002, organisée au Mali.

2.4.4. *La musique rap, outil d'expression politique juvénile*

De la dénonciation du système politique et de la corruption

Né en 1975 dans les quartiers new-yorkais du Bronx, du Queens ou de Brooklyn lors des fêtes de quartier (black parties) ou de soirées, le rap puise ses racines dans la culture parlée afro-américaine. Il est une poésie urbaine militante sur fond de percussions. *KRS-One* en 1990 disait que : « *La musique rap est un engin révolutionnaire pour changer les fondements racistes de la société américaine.* » Le phénomène rap touche l'ensemble de la planète, et des groupes apparaissent partout (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/rap>).

Le rap est une des formes de la pratique de cultures juvéniles que l'on peut observer au niveau de la jeunesse. Véronique Bordes note que certains sociologues ont montré la fonction sociale du rap, objet de socialisation, de reconnaissance et de prise de parole d'une jeunesse oubliée. Il est devenu un mode d'expression et de communication lié à la culture populaire ayant pour but de proposer une vision particulière de la société. Dans le contexte de la marginalité juvénile, il apparaît comme réparateur de situations d'échecs scolaires ou de chômage, comme un moyen de lutter contre l'exclusion (Bordes Véronique (www.inrp.fr)⁶⁷)

⁶⁷ Voir :<http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/630.pdf>

A partir des années 1990, le rap est devenu au Mali une musique juvénile à travers laquelle les jeunes s'expriment sur les problèmes sociaux et politiques. Parmi les figures emblématiques du rap qui ont dénoncé la mauvaise gouvernance politique, on peut citer le groupe *Tata pound* et *Master Soumi*.

Le groupe *Tata pound* est constitué de trois jeunes: Adama Mamadou Diarra dit Djo Dama, Sidy Soumaoro dit Ramses et Mahamadou Dicko dit Dixon. Le groupe eut son premier succès en rapportant le prix du meilleur rappeur dans les années 95 ; cependant son premier album ne sortit qu'en 2000.

Master Soumy, de son nom vrai nom Ismaël Doucouré, est un musicien rappeur. Il débute le rap alors qu'il était étudiant en droit des affaires à l'ex- FSJP (Faculté des sciences juridiques et politiques de Bamako). Dans un entretien réalisé par le journal *Bamako Hebdo*⁶⁸, il dit avoir « opté pour la musique rap car certains rappeurs m'ont inspiré. Car le rap est non seulement un moyen d'expression, mais aussi une musique à travers laquelle on peut dénoncer certains problèmes de la société, comme les maladies, la mauvaise gouvernance de nos hommes politiques et bien d'autres choses ». Son premier album sur le marché sortit en mars 2007, «*Tounkaranké*».

Nous proposons une lecture de quelques extraits de ce groupe populaire auprès des jeunes, à travers certains titres acerbes vis-à-vis du pouvoir politique.

Dans le titre *Koulouba*, nom du palais présidentiel, Master Soumy décrit la démagogie des dirigeants au sommet de l'Etat. D'une façon parabolique, il montre que les dirigeants prennent les citoyens comme des « ignorants » :

« *Moi aussi je vais me présenter*
Il n'y'a plus de vivant, je suis candidat
Si on n'a pas la maîtrise de l'année on ne peut suivre l'ordre du mois
On m'a dit qu'il y a plein d'innocents au Mali
Oui on m'a dit qu'il y a plein d'ignorants au mali

⁶⁸ Voir [Bamako Hebdo](http://www.maliweb.net/category.php?NID=29513), 12/04/2008, Le rappeur Master Soumy à Bamako Hebdo : "J'ai été félicité et encouragé par Didier Awadi et Mokobe", <http://www.maliweb.net/category.php?NID=29513>

« Je vais jouer sur le mental des Maliens et m'asseoir dans laloma bougou (village des idiots). Il faut que je sois à Koulouba. Je vais puer tout Sotuba ; l'intelligent comprendra ! »

Les tromperies, les promesses qui ne tiennent pas, les cadeaux et les dons lors des campagnes électorales qui servent d'appât pour quelques électeurs qui se rendent aux urnes, font l'objet de critiques du rappeur. L'utilisation du néologisme *Tatiencratie*, mot composé d'un radical bambara *tatien* (détruire) et du suffixe *cratie* (pouvoir), veut dire que le pouvoir n'apporte pas de bien aux citoyens. Au contraire, il constitue un mal. Au lieu de contribuer à l'épanouissement de la population, le pouvoir, par le biais des maires, exproprie celle-ci de ses terres qu'il vend aux riches. D'où une fracture sociale : d'un côté, ceux qui vivent paisiblement, de l'autre, ceux qui vivent dans la galère :

*« Je vous larguerai juste pour que vous puissiez voter pour moi,
Je vous mentirai en créant le parti pour l'anarchie et le TATIENCRATIE; oui ! Je vous rendrai glorieux. Des tee-shirts, du thé, des BALANISHOW et votre mental sera à moi.*

*Il ne faut pas que je meure avant d'atteindre Koulouba
Que DIEU ne m'appelle pas avant que j'atteigne Koulouba
Mieux vaut prévenir que guérir
Ils veulent mettre Koulouba en garantie. En haut, c'est paisible mais en bas c'est la galère. Qu'est ce qui se passe ? Sommes-nous maudits ? Avions-nous frappé nos mères ?
Nous sommes entre ciel et terre car ils ont tout vendu
Les espaces jaunes, les espaces verts, les espaces rouges et même les espaces bleus, tout a été vendu ; même si tu te rases la tête, ils tenteront de la vendre, de la titulariser et de l'exploiter. J'ai vu un maire vendre de l'alcool !
Je ne veux pas mourir sans être à Koulouba
Que Dieu ne m'appelle pas avant que j'atteigne Koulouba »*

La démocratie de façade

Le groupe Tata Pound a fait un titre sur l'état de la démocratie au Mali. Cette chanson est apparue avant la grave crise de 2012 qui a révélé à la face du monde que la démocratie tant appréciée de l'extérieur n'était que de façade. Les pratiques des dirigeants et des partis

n'avaient rien de démocratique. Les mots choisis par les rappeurs pour dénoncer le système démocratique sont révélateurs des défaillances qui sont connues de tous. Ces jeunes attribuent la note zéro (0) comme appréciation de la gouvernance : «Démocratie zéro»

« *Démocratie zéro ! Démocratie zéro !*

Il n'y a aucune opposition au Mali

Démocratie zéro !

Il n'y a aucune liberté d'expression

Démocratie zéro

On a agressé Dragon⁶⁹ et rien ne s'est passé

Nous, nous allons dire ce qu'on a à dire

C'est une mission divine et nous allons le dire

Les petits voleurs sont en prison, les grands voleurs sont dehors

Il y'a la censure au Mali, il n'y a pas de démocratie

Tata pound a été censuré, il n'y a pas de démocratie

Il n'y a pas d'opposition au Mali

L'opposition ne sera pas épargnée, Haidara dites-leur la vérité

Ils nous ont déçu, Dicko dites-leur la vérité

Où est la démocratie, montre-le moi car je ne vois rien

Le Mali est devenu la mafia, ils ont tout bouffé !

Ils sont en train de sucer nos sangs ; tu ne vois pas comment on maigrir

Dans un pays où la vérité ne se dit plus par peur de se faire montrer son linceul

Trop de parole, trop de promesses ont été prises et n'ont pas abouti

Trop de vols, de tort ont été commis !

Démocratie zéro ! Opposition zéro !

Je n'ai plus confiance en leur démocratie, l'éthique n'est pas dans leur politique, ce qui compte, c'est le fric ».

Culte de la personnalité, perte de dignité, fuite de responsabilité des dirigeants...

Le pouvoir d'ATT a été aussi caractérisé par le comportement « indigne » de certains de ses collaborateurs. On a remarqué que certains ministres⁷⁰ ne pouvaient pas faire un discours sans

⁶⁹ Dragon est le surnom d'un animateur d'une Radio FM à Bamako

⁷⁰ Notamment Ahmed Diane Semega qui fut ministre des mines et de l'énergie puis ministre de l'équipement et des transports. Dans ces discours, le nom du Président de la république apparaissait de nombreuses fois

prononcer le nom du président plusieurs fois. Les rappeurs se font alors les porte-paroles des marginaux du système:

« En 2006 la finale du roi fut jouée à Ségou. Il n'a pas été de la fête et c'est Soroyiriwaton⁷¹ qui l'a représenté ; Yiriwaton a loué le président comme un griot ; je suis déçu, je ne savais pas que gagner son pain était synonyme de perdre sa dignité.

Où se trouve la démocratie ? Montre-le-moi car je ne vois rien

Encore dans un pays où le roi fait monter son peuple sur l'arbre et lui tourne dos, et si le peuple l'appelle il dit «bè b'i ba bolo» (on peut traduire par chacun pour soi) ; si tu peux descendre tant mieux et si tu ne peux pas chacun pour soi ; que lui il s'en fout, que lui aussi se cherche.

Si tu deviens douanier au Mali, c'est que ta chèvre a accouché de jumeaux. Dans ce pays, Papa, où se trouve la démocratie ?»⁷²

2.4.5. Le « *bè b'i ba bolo* » : chacun pour soi ou démission de l'Etat ?

Lors d'un discours à l'occasion de la célébration de la journée du 08 mars 2008, dédiée de la Femme, le Président Amadou Toumani Touré avait prononcé en bambara cette expression « *bè b'i ba bolo* » qui a suscité une polémique et de nombreuses critiques. Étymologiquement, l'expression veut dire «Chacun est dans les bras de sa mère». Elle serait un équivalent de « chacun pour soi ».

Dans un contexte de crise économique où le consensus politique prôné par ATT n'a pas produit d'effets positifs chez les citoyens, le discours a créé une polémique générale que les médias ont saisie. Les critiques venaient des opposants mais aussi de simples citoyens dont les jeunes rappeurs. Face aux nombreuses réactions d'indignation, le président délègue des griots à l'ORTM pour apaiser les esprits. Ceux-ci donnent un sens positif à l'expression, qui selon eux, ne traduit nullement une fuite de responsabilité de la part du chef de l'Etat. Mais cela n'a pas suffi à calmer certains (bambaras) qui trouvent que les griots ont tout simplement voulu défendre le président mais que la gaffe communicationnelle était irréparable. Voici ce qu'en dit un éducateur sur la question ; son analyse édifie les points de vue de ceux qui

⁷¹ Soroyirowaton est un terme bambara qui signifie littéralement association pour fructifier le gain.

⁷²

pensent que le président a fui ses responsabilités sur la crise économique et sociale du moment.

Pour Kaba Diarra⁷³, Professeur de philosophie au Lycée Ba Aminata Diallo (LBAD) de Bamako, les griots envoyés par ATT à la télévision nationale pour expliquer le sens traditionnel de l'expression, ont tenu des « propos mensongers et humiliants ». «Bè b'i ba bolo» aurait plusieurs significations.

Un sens moral de l'expression

«Dans le milieu bamanan, la personnalité d'un individu est dictée par le comportement de la femme (la femme mère, de la femme résignée, la femme soumise, la femme fidèle, discrète moins bavarde et respectueuse de toutes les valeurs). Quand la femme faillit à ses devoirs, les enfants subissent les répercussions les plus graves. L'inconduite de la femme est source de malheur dans cette société».

Un sens politique de l'expression

«D'abord en personne respectueuse et respectable, on ne le dit pas n'importe comment et n'importe où. C'est d'ailleurs devant une situation de détresse, de manque de contrôle ou de désespoir qu'on en vient à ces propos». Cela voudrait dire alors que celui qui parle n'est plus capable de résoudre les problèmes ; il demande à chacun de se débrouiller, peu importe la manière...

Le Président a créé la situation qui prévaut, le désastre c'est lui, il ne peut accuser personne. Il a fait un hold-up électoral en créant une situation économique et sociale catastrophique. La situation actuelle du trésor est là, la cherté de la vie, les services sont en panne et sont même devenus des marchés d'affaires. Dans certaines directions nationales par exemple des fonctionnaires de l'Etat sont renvoyés au chômage technique pour leur appartenance politique ou pour d'autres affinités...»

En s'adressant aux femmes sur un terrain bien précis, le Président sait surtout à quoi s'en tenir. Les femmes méritent la situation qu'elles ont créée semblait-il dire ; ou alors les

⁷³ Voir [Le Républicain](http://www.maliweb.net/category.php?NID=29406), 10/04/2008, « Pr Kaba Diarra, à propos de Bè bi ba bolo », <http://www.maliweb.net/category.php?NID=29406>

Maliens méritent la misère qu'ils ont cultivée. C'est en hégelien qu'il veut dire «les peuples méritent les gouvernements qu'ils ont».

«Si tu ne peux pas, dégage !»

« Dégage ! » a été un slogan politique utilisé par les jeunes en Tunisie en 2010 pour demander à leur président de quitter le pouvoir. Ce slogan est repris par le groupe Tata Pound qui fustige la pauvreté, la corruption, le dysfonctionnement des services publics. L'album s'intitule « Cikan koura » (nouveau message).

« *Un nouveau message à votre endroit le roi*
Président un nouveau message ! Président écoute ce message
Oui, la corruption, on n'est pas là-dans
Président écoute ce message
La pauvreté, on n'en veut pas
Président écoute ceci
La souffrance subie par les pauvres, on n'en veut pas
Président écoute ce nouveau message
Si tu ne peux pas, dégage !
Monsieur le président, les Maliens affirment qu'il n'y a pas d'autorité d'Etat.
Dites nous quel rôle joue le vérificateur général ?
Le ministre des mines dépense 11 millions par jour rien que pour son thé.
Si tu pars à l'hôpital, le docteur te néglige et te demande de le retrouver dans sa clinique, que c'est là-bas qu'il gagne et qu'il s'en fout de l'état du petit pauvre ».

« *Cikan koura* » démontre l'engagement politique des jeunes rappeurs qui utilisent ce style musical et surtout dénoncent les dérives de vingt années de démocratie.

Une critique politique non intellectuelle

Les critiques sur les systèmes politiques qui ont le plus d'écho populaire viennent de plus en plus des artistes. Au niveau de la sous-région, des musiciens engagés se font les porte-paroles des populations victimes des comportements d'hommes politiques ; certains sont des idoles de la jeunesse dans le rôle de contestataires ou opposants politiques : feu le burkinabè Black Sow man, mort dans un accident, le groupe sénégalais *Y en a marre* et l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoly. A l'image des artistes locaux, les chansons de ces musiciens chanteurs constituent souvent des messages politiques auxquels adhèrent une bonne partie de la jeunesse.

L'arrivée très tardive d'un document de politique nationale de la culture

Des activités culturelles et artistiques sont organisées et animées par des services publics des départements de la culture, de la jeunesse, des sports et de la communication. Mais elles ne se sont pas inscrites, jusqu'à peu, dans un cadre de référence de politique nationale de la culture ; lequel aurait constitué une base éducative de la jeunesse. Le document-cadre de «Politique culturelle du Mali » n'a vu le jour qu'en 2011 et la crise en a empêché les prolongements prévus. Ce document est la suite des nombreuses tentatives de définition d'une vision de politique culturelle qui ont eu lieu depuis l'indépendance du pays. Si une vision caractérisait la politique culturelle du gouvernement socialiste, les gouvernements suivants ont pris un ensemble de mesures qui touchaient le domaine culturel sans qu'une une philosophie d'action leur prête sens. L'histoire, la culture et le divertissement se confondent dans les activités de jeunesse. L'élaboration d'une politique nationale de la culture aurait pu constituer un cadre de référence où les valeurs nationales et républicaines sont inculquées à la jeune génération.

L'absence de politique nationale de la culture a concerné la question du fondement éducatif, sachant que les objectifs de plusieurs disciplines scolaires comme l'histoire, le civisme, la sociologie (du Mali), reposent sur les éléments culturels comme outils pédagogiques. Le modèle éducatif d'un pays est fonction du contenu culturel qui est donné à l'éducation et transmis à la jeune génération. La jeunesse est ainsi appréhendée dans le type d'éducation qu'on lui procure au sein de la famille, de la société et dans les institutions créées à cet effet : écoles, centres éducatifs informels, camps de jeunesse.

Le chapitre suivant analyse l'éducation des jeunes au Mali, les difficultés d'articulation entre le système traditionnel et le système moderne, les problèmes que l'Etat rencontre à assurer une éducation de qualité pour tous, ainsi que la responsabilité des acteurs du système (Etat, élèves/étudiants, enseignants, parents d'élèves).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III : LA FAILLITE DE L'EDUCATION DES JEUNES

Et si l'on comprenait la jeunesse à travers l'éducation qu'elle reçoit ?

Au lendemain de la révolution de mars 1991, un des espoirs était de bâtir une éducation de qualité en réponse à la demande sociale. L'épanouissement de la jeunesse en dépendait tant dans la recherche de l'emploi que dans les autres secteurs de la vie. Nous avons souligné que la formation est un des critères qui définissent la jeunesse. Dans ce chapitre, nous voulons montrer en quoi tous les individus qui se trouvent dans un cursus scolaire sont des objets politiques sur lesquels des actions publiques portent. Des stratégies et des moyens sont mis en place pour former les futurs citoyens et bâtisseurs du pays.

L'éducation est la clé du développement, dit-on. Elle détermine le type de société dans laquelle on se trouve. Elle définit les valeurs, les objectifs communs à atteindre dans le présent et dans l'avenir. Pour comprendre ce que sont les jeunes, ce qu'ils font, ce qu'ils souhaitent, il est nécessaire d'analyser le type d'éducation qu'ils reçoivent. Leur être, leur vision de la vie, leurs ambitions, les moyens qu'ils se donnent pour y parvenir, dépendent tous de l'éducation que la société leur dispense. Celle-ci constitue le moule de leur personnalité et le repère de toutes les actions qu'ils mènent.

C'est pourquoi, Sven Morch (1994 :89) trouve que l'étude de la jeunesse doit trouver appui sur une connaissance de l'étude : «Nous devons connaître la manière dont le système scolaire est structuré et selon laquelle il structure l'enjeu juvénile de l'individualisation sociétale en exigences et en problèmes, et la tradition qu'en font les programmes d'études». L'école joue un double rôle : elle qualifie en développant les potentialités et les compétences des élèves, mais aussi les différencie en créant ou en aggravant les inégalités. Le changement social doit être perceptible dans une «école en perpétuel devenir : ce qui était pertinent hier pour satisfaire à des exigences et résoudre des problèmes peut se révéler désuet aujourd'hui» (Morch, idem :91)

Le rapport d'aîné et de cadet entre l'état de la jeunesse et l'éducation nous oblige à investiguer les espaces éducatifs dont l'école est le principal.

L'éducation au Mali est multiforme. Elle peut être qualifiée de traditionnelle si son contenu se réfère aux valeurs ancestrales transmises par les anciens à travers les mœurs et coutumes.

L'éducation traditionnelle suppose l'existence d'une société traditionnelle. Elle peut être moderne quand elle se fait à travers l'école dont la transmission du savoir, du savoir-faire et la construction des compétences se réalisent par l'écrit.

Dans les faits, les jeunes suivent les deux types d'éducation à des degrés divers selon les milieux. La référence aux deux formes est présente dans les formations qu'ils reçoivent des différents acteurs impliqués.

Les acteurs de l'éducation sont aussi divers que variés. Globalement, il y a la famille, l'Etat et les ONG.

3.1. L'éducation traditionnelle

Une éducation traditionnelle suppose l'existence d'une société ayant des caractéristiques traditionnelles. Il y a des zones qui vivent de ruralité dont la main-d'œuvre est occupée dans le secteur primaire et notamment l'agriculture, avec une économie unifiée. La structure familiale se caractérise par la famille étendue, polygamique où le sens communautaire prévaut. Pour les enfants qui n'ont pas encore la chance d'aller à l'école, l'éducation familiale dont les fondements sont le conformisme, le respect des aînés, le prestige des personnes âgées, reste essentielle.

Simard (1989 :59) a caractérisé les objectifs et les principes de l'éducation familiale : « Pour assurer la régulation sociale, un système de valeurs était implanté avec force, priorisant le respect des aînés, l'obéissance des jeunes, la soumission des femmes à leur rôle traditionnel, la pérennité de la lignée impliquant des familles nombreuses, un système de contrôle et de répression pour ceux qui ne se conformaient pas aux normes et aux valeurs du groupe (interdits, tabous), la primauté du chef sur tous les plans : politique, matériel, idéologique, administratif et souvent même religieux ».

3.1.1. Les jeunes dans le milieu traditionnel : existe-t-il une éducation traditionnelle ?

La société traditionnelle aurait été plus favorable à l'intégration socioéconomique des jeunes. Boubakar Ly⁷⁴ a analysé dans le cadre de l'UNESCO le processus de socialisation et d'intégration des jeunes dans la société traditionnelle. Il considère que la société traditionnelle africaine, qui ne semble pas avoir rencontré de nombreuses difficultés sur ce plan, avait résolu le problème de la jeunesse. La société traditionnelle contient un certain nombre de groupes parmi lesquels les classes d'âge et les groupes initiatiques. Dans les sociétés anciennes de type préindustriel, donc préscientifiques, en Afrique comme ailleurs, le savoir s'identifiait à l'expérience. La jeunesse, synonyme d'ignorance, devait d'abord être initiée et rester à l'écoute des anciens⁷⁵. L'autorité politique était détenue par les anciens qui, dans cette civilisation orale, étaient les seuls à posséder les connaissances que confère l'expérience. Dans une société traditionnelle, tout le système social est cimenté par l'idéalisation des ancêtres. Ceux-ci sont des éléments de référence permanents et fondent la tradition qui intervient régulièrement pour assurer l'intégration, l'équilibre de la société. Le jeune africain, à tout moment de son existence, est pris en charge et intégré individuellement ou collectivement (dans les groupements des jeunes) par la communauté.

Le cadre social premier de l'enfant est la famille. « La notion d'enfant a une connotation précise dans les sociétés traditionnelles africaines, et désigne un individu qui n'est pas reconnu comme adulte par le corps social, ceci l'excluant des droits, des priviléges mais aussi des obligations qui sont attachés à cet état. De fait, un enfant est une personne en voie de socialisation, qui ne pourra quitter ce statut qu'à partir du moment où elle aura participé à plusieurs rites initiatiques » (Salmon-Marchat, 2004 :106-107). Tout comme la notion de jeune, les limites de l'enfance en termes d'âge sont variables. Par exemple, Léa Salmon-Marchat rapporte que chez les Malinkés, l'enfant est adulte dès l'âge de 18 ans, tandis qu'il faut attendre l'âge de 28 ans pour l'être chez les Sénoufos en Côte d'Ivoire.

La famille donne à l'enfant l'éducation nécessaire, préalable à l'obtention d'une place dans l'ordre de la communauté(Ly, 1981). Dès son jeune âge, celui-ci apprend la vie dans son

⁷⁴ Boubakar Ly, 1981. La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité, In « Jeunesse, tradition et développement en Afrique, Rencontres régionales des jeunes, Unesco, p.67

⁷⁵ Catherine Coquery-Vidrovitch (1992), Des jeunes dans le passé et dans le futur du sahel, In « *Les Jeunes en Afrique - Evolution et rôle (XIXe-XXe siècles Tome 1* ». Paris: L'harmattan. P.35

entourage familial. Avec sa mère, interviennent son père, son oncle et les autres membres de la famille. Le rapport à une multitude de gens crée très tôt chez lui l'habitude à la présence d'autrui et d'esprit collectiviste. Boubakar Ly (1984) explique que la nature de l'éducation traditionnelle est diffuse, informelle, pragmatique et fonctionnelle. A chaque âge correspond un type de savoir lié aux conditions de vie. Le jeune, par le vécu, découvre graduellement le monde, la société, la culture.

Une période d'initiation pourrait seule être comparée à l'école moderne, durant laquelle les jeunes sont regroupés, et reçoivent un enseignement systématique. Ils apprennent l'histoire du clan, de la fondation du village, les mythes fondamentaux, la morale, un certain nombre de techniques, de comportement, etc. L'initiation, malgré son caractère formel, a une valeur d'intégration dans la mesure où elle crée entre ceux qui l'ont subie ensemble, un esprit de solidarité qui durera toute la vie (Ly, 1981 :69).

Dans l'aire culturelle mandingue de l'époque précoloniale, Chaka Bagayogo (1994) indique que les lieux de formation des jeunes étaient les « *flanton* » dont l'adhésion se fait généralement à partir de 10 ans pour les filles et 8 ans pour les garçons. Ces « *flanton* » sont structurés par classes d'âge successives et par sexe. Les jeunes filles ont leur « *flanton* » comme les garçons.

La formation civique et morale des jeunes qu'assurent de façon concomitantes les associations et les parents, est complétée par les initiations au sacré et au savoir ésotérique. Les voies d'accès au religieux et à l'ésotérique sont multiples : le « *ton* » en milieu bambara, le « *ton* » en milieu sénoufo, « *toru* » dogon, « *n'tiemi* », le « *nya* », le « *namakoro* » dans la société minianka (Mignon, 1984).

Depuis la colonisation, l'éducation dite « moderne », à travers l'école occidentale, a pris une place prépondérante dans l'éducation des jeunes. Les enfants qui vont à l'école suivent les deux types d'éducation de façon simultanée. Il existe l'éducation moderne et l'éducation traditionnelle dont les caractéristiques principales sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8:Comparaison entre l'éducation moderne et l'éducation traditionnelle

| Education moderne | Education traditionnelle |
|---|---|
| Coupe entre éducation et production : dans l'organisation de la vie en trois âges : un pour l'étude, un pour le travail et un pour la retraite. | Combinaison de l'éducation de la production dès l'enfance, c'est-à-dire absence de coupure entre éducation et emploi. |
| Dans l'organisation de l'éducation, l'école | Education fonctionnelle en rapport avec les |

| | |
|--|---|
| est coupée des unités de production. | besoins réels de la société. |
| Sélection et production des déchets | Intégration de tous |
| Formation essentielle intellectuelle. | Formation globale : sociale, culturelle, technique, écologique, manuelle, physique. |
| Pédagogie directive visant à inculquer des connaissances | Pédagogie de l'action fondée sur la pratique |

Source : Unesco, 1979. Jeunesse, tradition et développement en Afrique, 17-22 décembre Nairobi (Kenya). 182 pages.

De l'autorité ou de l'autoritarisme des parents dans l'éducation familiale: la confusion des modèles

La famille est une institution qui encadre et modèle les jeunes. Philippe Ariès a montré que la famille est un «lieu d'affection nécessaire entre époux et entre parents et enfants». Les parents s'intéressent aux études de leurs enfants et les suivent dans leurs parcours scolaires (Pouzalges & al, 1994). Aujourd'hui, la majorité des enfants va l'école. Avant et après son inscription à l'école, l'enfant grandit dans une famille qui lui donne une éducation. Pour certains jeunes, cette éducation se passe dans de bonnes conditions avec des parents présents, disponibles et assurant les besoins vitaux et éducatifs de leur progéniture. Pour d'autres, la famille n'est pas un lieu de protection et de satisfaction de leurs besoins. En plus du manque des moyens matériels, les rapports avec les parents ne sont pas de nature à offrir à l'enfant des possibilités de grandir dans un environnement serein. L'autorité parentale cède la place à l'autoritarisme.

«L'autorité est une influence qui s'exerce sans recours à la force, alors que l'autoritarisme use d'un pouvoir de contrainte» (Royou & Van Zanten, 2011). Certains spécialistes des sciences de l'éducation remettent en cause l'exercice de l'autorité parentale du fait qu'elle est jugée antiéducative, fondée sur l'obéissance : » L'autorité éducative associe trois sens : une responsabilité statutaire, une autorisation personnelle et une capacité fonctionnelle. Cette relation qui articule l'asymétrie et la symétrie entre éducateur et éduqué, naît d'une volonté d'influencer de la part du détenteur de l'autorité statutaire et de rechercher la reconnaissance de celui sur qui cette autorité s'exerce. Elle vise l'obéissance et le consentement (Idem, 2011 :36-37).

Comme le note Achille Mbembe (1985 :22), « Les modèles éducatifs internalisés par les adultes font souvent de la relation adultes-enfants une expérience de répression où ce qui est en jeu, c'est le pouvoir, le commandement et la domination. Pour la majorité des parents, le problème central de l'éducation des jeunes est de savoir si l'on réussira à imposer son autorité en étant strict ou si l'on perdra celle-ci en étant permissif. Tout se passe parfois comme si l'unique problème de l'éducation des jeunes était de savoir qui est ou non détenteur du pouvoir ». A entendre certains adultes parler, l'autoritarisme est le modèle à imposer dans l'éducation des enfants. De nombreux enfants souffrent des comportements de leurs parents qui leur imposent des façons de vivre qui sont des mesures d'accompagnement ou qui ne sont pas adaptées aux réalités quotidiennes : interdiction aux enfants de fréquenter leurs camarades, d'aller aux lieux de loisir ou refus de payer le loisir, le port de certains modes vestimentaires...

On oublie souvent l'environnement social dans lequel se trouve l'enfant. Pire, certaines contraintes ne sont pas suivies d'explications pour permettre à l'enfant de comprendre les dangers qu'il encourt en faisant tel ou tel acte. La pédagogie qui vaille pour certains adultes, c'est la domination, la punition de l'enfant. Cette approche va souvent au-delà de l'enfant. Même la mère est gérée par celle-ci : « Dans la plupart des familles, le père prétend à l'exercice de la domination tant sur la femme que sur les enfants. Cette domination peut aller jusqu'à l'utilisation de formes physiques ou morales de violence (bastonnades ; coups, blâmes et insultes, privation de nourriture, etc.) » (idem :24).

Pour éviter les punitions, les enfants se défendent par le mensonge. Ils vivent permanentement dans l'angoisse d'être mal aimé ou rejeté. Donc, la famille n'est plus, dans la plupart des cas, espace de sécurité. « Les jeunes retrouvent la sécurité dans les petits groupes de leurs choix, lesquels tentent de pallier aux carences affectives et sécuritaires engendrées par reproduction, au niveau familial, des modèles d'autorité et de domination présents dans la société politique » (ibidem :24). La présence permanente des certains jeunes dans les grins de Bamako peut s'expliquer par le fait qu'en famille ils ne bénéficient pas de l'attention des parents. Le grin étant pacifique, il y élisent domicile.

La famille apparaît ainsi aujourd'hui et dans l'expérience quotidienne de milliers de jeunes Africains comme un lieu de violence et d'entrave à la liberté. Beaucoup plus dans les villages, mais également dans les villes, « des jeunes filles se voient imposer leurs époux. Des jeunes gens sont presque obligés, dans certains endroits de choisir pour épouse celle qui l'a déjà été

par leur famille ». Dans les villages, certaines filles sont encore victimes de mariage précoce, mettant fin à leurs études. Pour y échapper, elles prennent le chemin de la migration vers les villes. Mais « En dépit de la persistance du contrôle familial sur la vie des individus qui en font partie, une crise affecte aujourd’hui les liens familiaux traditionnels, les unions libres se multiplient » (op.cit :22).

L’attitude des parents est telle que certains enfants préfèrent ou sont obligés de quitter la famille, soit pour aller chercher à satisfaire les besoins des parents, soit pour trouver la tranquillité ailleurs. La famille devient un enfer : « Familles, je vous hais » (Pouzalgues & al, 1994 :132). Cette situation de vie difficile pousse les enfants à descendre dans la rue, s’exposant ainsi à des risques multiples.

3.1.2. Les filles toujours défavorisées dans les zones rurales

Dans les milieux ruraux et dans certaines familles urbaines, les charges domestiques de la fille sont extrêmement lourdes. Les tâches domestiques telles que la corvée d’eau, de bois, la lessive et la préparation des aliments et la garde d’enfants, sont réservées à la femme ; et la petite fille est tenue d’aider sa mère à les accomplir. Ces activités, qui se déroulent de façon séquentielle pendant toute la journée, ne lui permettent pas souvent de consacrer son temps, son énergie et son attention à l’école et aux études. Cela se traduit par des retards fréquents, des absences aux cours, qui débouchent sur les mauvaises notes, les redoublements puis les abandons. Par contre, le garçon est libre de toute contrainte domestique, et peut consacrer entièrement son temps à l’école.

Aussi, la féminisation des travaux domestiques constitue-t-elle un stéréotype discriminatoire qui empêche la fille de mener autant que le garçon des activités de loisirs et des jeux allant dans le sens du développement de son intelligence et de son épanouissement personnel.

La fille, une future épouse dans une autre famille

Puisque la fille rejoindra son futur époux dans une autre famille, sa scolarisation ne constitue pas une préoccupation principale par rapport à celle du garçon. Au cas où tous les deux sont inscrits à l’école, la fille ne bénéficiera pas des soutiens matériels et moraux dont elle a besoin

pour étudier dans les mêmes conditions que son frère. Cette situation peut être une cause de redoublement et de renvoi (pour mauvais résultats scolaires).

Pour certains parents, la fille a plutôt intérêt à savoir s'occuper du foyer que de « perdre son temps » à l'école. C'est pourquoi, ce temps est consacré à l'apprentissage des tâches ménagères telles que la cuisine, le balayage, les corvées d'eau, de pilage, la recherche de l'énergie domestique, la garde d'enfants. Aussi, certains parents encouragent-ils leurs filles à aller faire des travaux domestiques en ville pour constituer leurs trousseaux de mariage et pour renforcer l'économie familiale (Karambé, Diarra, Dolo, & Guindo, 2011).

3.1.3. L'éducation par la rue : enfants et jeunes de la rue ou les rejetés des familles

Les pédagogues inspirés de Montaigne disent que l'enfant reçoit trois sortes d'éducation : celle de nos pères, celle de nos maîtres et celle de la rue. Traditionnellement, l'éducation dans la rue donnée par la communauté, complète celle de la famille :

«L'enfant est également pris en charge par la société globale. Les adultes interviennent individuellement ou collectivement dans son éducation. Tous les adultes ont sur lui un droit d'éducation. Il en est de même pour les associations d'âge. Les jeunes reçoivent en leur sein les enseignements des « aînés », mais encore ceux de leurs égaux d'âge. Elles sont des cadres d'auto-éducation. Les jeunes y font l'apprentissage de la liberté, de la responsabilité et de l'esprit de service. Pour tout dire, ils y acquièrent un sens supplémentaire de la collectivité» (Ly, 1981 :68-69)

Ainsi, les enfants qui n'obéissaient pas aux normes et aux ordres des parents étaient aussitôt corrigés par les autres membres de la communauté, en les mettant dans la « bonne direction ». Là, la rue perçue comme un lieu de socialisation n'a pas de connotation négative. Les enfants y viennent pour passer un temps de loisir sans contrainte. Tous sont traités de la même façon. L'objectif étant de donner à chaque enfant une éducation conforme aux habitudes communautaires.

Dans une lettre adressée à la jeunesse africaine, Amadou Hampathé Ba (1985) disait que la marginalisation d'un groupe social ou d'un individu n'était pas caractéristique de la société

traditionnelle : « *La civilisation traditionnelle (je parle surtout de l’Afrique de la savane au Sud du Sahara, que je connais plus particulièrement) était avant tout une civilisation de responsabilité et de solidarité à tous les niveaux. En aucun cas un homme, quel qu’il soit, n’était isolé. Jamais on n’aurait laissé une femme, un enfant, un malade ou un vieillard vivre en marge de la société, comme une pièce détachée. On lui trouvait toujours une place au sein de la grande famille africaine, où même l’étranger de passage trouvait gîte et nourriture. L’esprit communautaire et le sens du partage présidaient à tous les rapports humains. Le plat de riz, si modeste fût-il, était ouvert à tous* »⁷⁶. Il exhortait les jeunes générations à une continuation sereine et une fécondation de ce système d’intégration sociale d’une époque à une autre.

Mais, l’urbanisation et l’économie marchande ont amené un éclatement du modèle de vie familiale traditionnelle. L’enfant dans certains couples devient une préoccupation face aux dures conditions de vie économiques et financières. Les parents, n’arrivant pas à éduquer l’enfant comme souhaité, le laissent s’échapper ou l’abandonnent. Celui-ci trouve comme solution la rue pour survivre.

Les enfants de la rue seraient un phénomène fréquent dans les villes africaines (CODESRIA, 2006). Bien que les typologies soient diverses, ils sont dans les rues au moment où certains de leurs camarades sont à l’école.

Selon Léa Salmon-Marchat (2004 :103-105), les « enfants de la rue » et les « enfants dans la rue » sont des catégories imprécises et fluctuantes. Pour les définir, elle cite une définition retenue lors d’un Colloque Inter ONG en 1985 qui note: « Est considéré comme enfant et jeune de la rue, toute fille ou tout garçon n’ayant pas atteint l’âge adulte, pour qui la rue (au sens large du terme c’est-à-dire comprenant des bâtiments à l’abandon, terrains vagues...) est devenue sa demeure habituelle et/ou sa source de moyen d’existence, et qui est inadéquatement protégé, encadré ou dirigé par un ou des adultes responsables ». Ce sont des enfants « handicapés, orphelins, prostitués, les enfants travailleurs, les enfants mendiants et/ou talibés (élèves des écoles coraniques) ». Etudiant les enfants de la rue d’Abidjan, l’auteure en distingue six (6) catégories :

⁷⁶Voir : http://yasserassoweh.over-blog.fr/pages/Lettre_dAmadou_Hampate_Ba_adressee_a_la_jeunesse_africaine-5632172.html

- *le pupille négligé*. Il s'agit d'un enfant d'origine rurale, envoyé par sa famille se faire scolariser en ville chez un tuteur (un parent plus ou moins proche). Incapable de subvenir aux besoins de l'enfant, celui-ci va l'obliger à se retrouver dans la rue ;
- *le migrant inadapté* dont les difficultés économiques de la famille poussent le jeune à aller tenter fortune en ville où des bandes peuvent le répérer et le récupérer ;
- *le rural fugueur*. Le jeune fuit en ville en raison d'un conflit avec ses parents ;
- *le jeune citadin désœuvré*. L'autorité des adultes sur les enfants faiblit pour des raisons multiples ; le jeune en situation d'échec scolaire quitte l'école et suit des bandes de jeunes du même âge dans la rue ;
- *l'enfant abandonné*. Le jeune descend dans la rue à cause du désintérêt familial dont il souffre affectivement ;
- enfin, « *le fils de personne* ». Absence complète de la famille, l'enfant est né au hasard des rencontres (milieu de prostituées). L'enfant n'est pris en charge ni matériellement ni moralement (Salmon-Marchat, idem : 107-109).

Nombre de ces enfants n'ont reçu aucune éducation. Pour ce qui est de l'étude menée par Léa Salmon-Marchat à Abidjan, seuls « 52% ont été dans un cycle primaire ». Ceux qui sont de l'école coranique sont incapables d'expliquer ce qu'ils ont appris. Ce sont des versets du Coran qui sont mémorisés et récités. Ils manquent de discernement.

Les enfants de la rue sont nombreux dans les centres urbains au Mali. Bamako en accueille plus que les capitales régionales. L'article d'Olivier Douville (2003-2004) sur les « Enfants et adolescents en danger dans la rue à Bamako » renseigne sur l'ampleur du phénomène. L'auteur décrit les risques encourus par ces enfants abandonnés ou qui ont abandonné leur famille :

« Il est des dangers évidents, pour l'enfant démunis, qui sont ceux que lui fait courir une mauvaise santé physique ou psychique. Les situations de risque et de mise en danger sont fréquentes sur les trottoirs des mégapoles du tiers-monde, où la consommation de produits toxiques est répandue. Suite à l'effet conjoint de la malnutrition et de la consommation de solvants, certains jeunes errants présentent un déficit important de la vigilance, évaluent mal les rapports de leur corps au temps, à l'espace et à la vitesse des objets ou des corps en mouvement. Ceci les

expose aux accidents (choc avec des véhicules), ou encore aux brûlures contre les braseros et petits chaudrons...» (Douville, 2003-2004 :2).

Douville rapporte qu'en 2002, 4834 enfants et adolescents en errance, dont 3164 garçons et 734 filles, ont été recensés à Bamako. Il distingue quatre types d'enfants de rue : le premier type : Il s'agit *des «garibous », talibés* mendians :

« Souvent par petites bandes de cinq à sept jeunes, ils utilisent en guise de sébile une boîte de conserve vide (généralement de condiments de tomates, rouge et bien visible); ils hantent le grand marché central, les abords des grands carrefours et des passages qui relient les uns aux autres les divers quartiers de la ville. Il est dit, de la plupart, qu'ils mendient pour inciter le passant au respect d'une des prescriptions rituelles de l'Islam (l'aumône) » (idem :10).

Le deuxième type, ce sont les enfants «trafiqués», destinés aux « plantations ivoiriennes ». Même si le phénomène est en diminution, Bamako serait un centre de recrutement :

« La gare routière de Bamako a été identifiée comme un des centres de recrutement. Un lien évident existe entre les enfants de la rue et ce phénomène. Errants et sans avenir, ils sont une proie désignée pour ces trafiquants sans scrupule qui les emmènent en Côte d'Ivoire, avec ou sans promesse d'une vie meilleure. Ces petites recrues s'arrêtent peu à envisager le sort qui leur est réservé: l'important étant de sortir du contexte immédiat de la misère urbaine. Le retour de ces petits travailleurs n'étant généralement pas préparé, la plupart se retrouvent en errance et donc, à nouveau dans la rue » (ibidem : 13)

Le troisième type d'enfants de rue, se sont « les enfants réfugiés des pays en guerre », venus du Libéria et de la Sierra Leone.

Les « autres enfants », ayant investi la rue comme lieu de refuge sont d'un type à part. Les motivations sont variées, mais on peut retenir « les mésententes familiales qui, en cas de remariage ou d'extension polygamique de la famille, génèrent des brouilles continues entre coépouses, les actes de délinquance répétés, les fugues immotivées.» (op.cit :15).

3.1.4. Faillite de l'éducation familiale

L'ampleur du phénomène d'enfants de la rue est une illustration de l'échec de l'éducation familiale. Nous ne sommes pas à l'heure où l'éducation traditionnelle de l'enfant ne devrait en aucun cas faillir, compte tenu de l'implication de tous les membres de la famille et de toute la communauté. Au village comme en ville, l'enfant n'est pas sûr de bénéficier de l'éducation de ses parents, qui lui permettrait de suivre tranquillement les autres étapes de l'éducation prises en charge théoriquement par l'école publique (et privée) et les services socioéducatifs.

3.1.5. Les ONG font ce qu'elles peuvent

Plusieurs ONG interviennent pour récupérer, sauver et réinsérer les enfants de la rue. Ferdinand Ezémbé (2009) révèle qu'au Mali, on recensait plus de cent associations et centres d'écoute communautaire dans le secteur de l'enfance visant une prise en charge de l'enfant par sa communauté, en utilisant les moyens locaux de proximité, les équipes d'action éducative en milieu ouvert. Il s'agit entre autres de SOS villages d'enfants de *Sanonkoroba*, du *Samu social, d'Enda-tiers monde*, de *Caritas Mali*, de *Sindjiya-Ton, Danaya*, etc.

Un exemple illustratif est celui de l'association *Danaya* (confiance en bambara) des habitants du quartier de Nyamakoro (en Commune VI du district de Bamako). «L'association compte environ cinquante membres, la plupart des bénévoles. Ils ont créé dans leur quartier un centre d'écoute communautaire qui a relevé comme problème majeur la non-scolarisation d'un nombre important d'enfants, qui ne pouvaient avoir accès à l'école primaire à cause de la pauvreté des parents et du manque de place dans les écoles officielles. Pour faire face à ce problème, les membres ont décidé de créer une école primaire communautaire sur un terrain vague, avec des matériaux précaires : cases en terre battue». L'association assure la scolarisation de plus de 400 élèves. Les enseignants perçoivent un salaire de 20.000F CFA par mois des cotisations des parents qui s'élèvent à 1000F CFA par élève « (Ezémbé, 2009 :169).

Malgré leur bonne volonté, le travail de ces structures est très limité à cause de la modicité de leurs moyens ; elles sont très dépendantes des aides extérieures qui sont le plus souvent largement insuffisantes face aux besoins du terrain.

Il reste à savoir si l'Etat peut corriger les insuffisances éducatives des jeunes au niveau familial.

3.2. L'éducation publique nationale

L'école est un lieu où se construit l'avenir des enfants, voire celui du pays. Elle est une institution d'Etat pour diffuser un modèle culturel défini par la nation. C'est l'instrument de promotion de l'idéologie politique. Les villes et les villages sont marqués par l'implantation des écoles. Contrairement à la perception négative que beaucoup avaient de l'école pendant la colonisation et même après, celle-ci est devenue une clé de réussite de nombreux jeunes comme le souligne cette mère en Commune VI (Bamako) : « *kalan nafa ka bon hali na baara ko man nôgô* » (« L'école est capitale, bien qu'il y ait le chômage »). En tant que première trajectoire que doivent suivre les jeunes, elle constitue une priorité pour les familles et pour l'Etat. Mais Joseph Roger Benoist (1998 :215) fait remarquer que le petit Malien « a une chance sur six d'aller à l'école, une chance sur vingt de parvenir au terme du cycle de l'enseignement secondaire ».

3.2.1. L'éducation, une priorité permanente des gouvernements successifs

Si une population est majoritairement jeune, cela est un atout. Mais elle doit être scolarisée et formée. L'éducation est le socle du développement. Les autres facteurs en sont la conséquence. Elle produit, selon Mamadou Koulibaly (2008 :21-22), « le capital intangible (...) se compose en partie du fruit de la formation, de l'éducation et du savoir-faire acquis par les populations de la nation ». Ce capital détermine la qualité des ressources humaines et celle des institutions. Ceci s'améliore avec le stock de capacités productives de l'économie qui sont influencées par les dépenses d'éducation en qualité et en quantité, l'apprentissage et la formation continue. Si la démocratie est une nécessité pour le développement par son rôle de protection et sa fonction constructive (Sen, 2003), il serait difficile d'instaurer une démocratie véritable et durable sans adhésion consciente, libre et volontaire des jeunes. Pour cela, il faut qu'ils soient formés, afin de « favoriser le libre choix en fonction d'une meilleure compréhension des enjeux politiques et les intérêts réels du peuple » (Traoré, 2008 :167).

Plusieurs acteurs sont impliqués dans l'éducation dont les principaux sont l'Etat malien, les enseignants, les élèves/étudiants et les parents d'élèves. Les partenaires techniques et

financiers jouent un rôle fondamental dans l'élaboration et la conduite des réformes entreprises et dans la mise à disposition des fonds et de matériels accompagnant celles-ci.

Pour ce qui est de l'état actuel de l'éducation formelle, tenant compte des insuffisances antérieures du système éducatif du Mali, une réforme a été élaborée en 1999. C'est le Programme Décennal de Développement de l'Education, élément d'application de la loi 99-046 du 28 décembre 1999, portant loi d'orientation de l'éducation. Elle dispose dans son article 4 que « l'éducation est une priorité nationale ». « Le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen » (art.4). « Le système éducatif a pour finalité de former un citoyen partisane et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant le savoir-faire populaire et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne » (Mali, 1999).

3.2.2. L'architecture institutionnelle

Le système éducatif comprend deux sous-secteurs : le sous-secteur éducation formelle et le sous-secteur éducation non formelle.

L'éducation formelle comprend les ordres et types d'enseignement suivants : l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement normal ?, l'éducation spéciale, l'enseignement supérieur. L'éducation non formelle est une forme d'éducation organisée et dispensée aux adultes (hommes et femmes), aux jeunes analphabètes et aux enfants (garçons et filles) non scolarisés ou déscolarisés précocement, en dehors des structures classiques d'enseignement.

L'enseignement fondamental constitue la base de la pyramide du système éducatif. Il a pour but d'assurer un minimum éducatif consistant à savoir lire, écrire, calculer et acquérir des habiletés permettant à l'apprenant, soit de s'insérer dans la vie active, soit de poursuivre les études. Les écoles fondamentales publiques ou écoles communales, les écoles communautaires, les écoles privées, les médersas et les écoles coraniques constituent les types d'écoles fondamentales.

La 3^e République a fait une option de la Refondation du système éducatif, traduite par le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) qui vise une scolarisation universelle. Dans le cadre de la mise en œuvre, plusieurs structures ont été créées la Direction Nationale de l'Education de Base (DNEB), Direction Nationale de l'enseignement Secondaires General (DNESG), Direction Nationale de l'Enseignement Technique Professionnel (DNETP). Au niveau déconcentré, les Académies d'Enseignement (A.E), les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) sont chargés de la gestion de ces structures.

Le PRODEC a onze (11) axes prioritaires et trois composantes (l'accès, le maintien et la qualité). L'opérationnalisation du PRODEC à travers le PISE sous ses trois composantes a permis d'enregistrer des progrès considérables. A titre illustratif, nous proposons quelques chiffres qui caractérisent l'école malienne au cours de l'année scolaire 2009-2010.

3.2.3. La massification, seul résultat positif de deux décennies d'éducation

En 2009-2010⁷⁷, l'Enseignement Fondamental comptait 10 237 écoles de 1er cycle et 2328 écoles de second - cycle. Les effectifs étaient estimés respectivement à 2 018 613 élèves dont 880 289 filles au 1^{er} cycle et 510 672 élèves dont 211 804 filles au second-cycle, soit un effectif total de 2 529 285 élèves encadrés par 53 854 maîtres dont 13 854 au second cycle.

A la même période, on dénombrait 13 Instituts de Formation de Maitres avec un effectif de 12525 élèves –maîtres dont 9475 garçons et 3050 filles encadrés par 306 professeurs. Les Instituts de Formation de Maitres ont formé de 2006/2007, 1521 enseignants dont 1108 généralistes et 413 spécialistes. On dénombre 275 lycées (dont 46 publics et 229 privés) pour un effectif de 135 700 élèves.

En 2008 – 2009, l'effectif total de l'enseignement secondaire général s'élève environ à 135 700 élèves dont 52 975 élèves aux lycées publics, soit 39,04% et 82 725 élèves aux lycées privés soit 60,96%. Pour la même période, en ce qui concerne l'enseignement technique professionnel, le nombre d'élève est estimé à 76 200 élèves dont 14 401 élèves aux écoles publiques soit 18,90 % et 61 799 élèves aux écoles privées, soit 81,10%. Il compte

⁷⁷ Communication d'Amadou Samaké, représentant du ministère de l'Education nationale au Forum national de Right To Play, septembre 2011 à l'Hôtel Mandé, Mandé (Bamako)

14 établissements publics (y compris les Instituts de Formation Professionnelle) et 196 établissements privés.

Education spéciale et éducation intégratrice : L'éducation intégratrice/inclusive consiste à faire fréquenter les écoles ordinaires par les enfants handicapés (visuels, auditifs, moteurs et déficients mentaux légers) ainsi que ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux.

L'éducation spéciale constitue un moyen de lutte contre l'exclusion, la marginalisation de l'enfant/adolescent handicapé. En effet, non seulement il bénéficie des bienfaits de la scolarisation mais aussi en tant que personne autonome, il participe à la réalisation des différents plans de développement de sa communauté). Il existe neuf (09) institutions d'éducation spéciale.

3.2.4. Des performances : le Mali classé parmi les derniers au monde

En 1998, à l'échelle de la tranche d'âge des 15-24 ans, le Mali disposait d'un taux d'alphabétisation de 24,2%, parmi les plus faibles en Afrique avec le Burkina Faso (31,2%), le Niger (36,5%), le Tchad (37,6%). Ce taux atteint 87,4% dans les pays en développement, 71,9% dans les pays les moins avancés et 96,9% dans les pays à revenu intermédiaire (Affaya & Guerraoui, 2007). En 2009, le taux s'est amélioré au Mali atteignant 38,7%. Les jeunes de cette tranche d'âge ont les niveaux d'alphabétisation les plus élevés que l'ensemble des personnes âgées de plus de 15 ans et plus.

Le niveau d'instruction de la population malienne est faible. D'après l'INSTAT, près de 7 personnes sur 10, soit 68,7% sont sans instruction. La majorité des personnes instruites ont un bas niveau. Le niveau primaire représente 82,9% des instruits contre 12,4% pour le secondaire et 4,8% pour le supérieur. Selon le milieu, 43,2% de la population urbaine n'ont reçu aucune instruction contre 76,3% en milieu rural. De même 64,2% des hommes n'ont reçu aucune instruction contre 73,2% des femmes. Dans la population de 15 ans et plus, seulement 27,7% savent lire et écrire dans une langue quelconque. (INSTAT, 2012 :66-67).

Compte tenu de nos milieux d'étude, nous proposons un tableau comparatif entre Ségou (San), Mopti (Bandiagara) et Bamako (Commune VI). Le district de Bamako enregistre les meilleurs taux de scolarisation.

Tableau 9:Taux de fréquentation scolaire en 2009

| Zones | Taux bruts de fréquentation dans le secondaire (en %) | | | Taux nets de fréquentation dans le secondaire (en %) | | |
|--------|---|------|------|--|------|------|
| | G | F | G+F | G | F | G +F |
| Mali | 33,2 | 19,0 | 25,8 | 12,7 | 7,5 | 10,0 |
| | 80,7 | 46,5 | 6,9 | 31,1 | 18,2 | 24,0 |
| | 15,5 | 7,1 | 11,2 | 5,8 | 2,8 | 4,3 |
| Ségou | 22,5 | 13,8 | 18,2 | 8,3 | 5,3 | 6,8 |
| | 76,1 | 52,3 | 64,2 | 27,7 | 19,5 | 23,6 |
| | 15,1 | 8,3 | 11,7 | 5,6 | 3,2 | 4,4 |
| Mopti | 14,5 | 8,3 | 11,4 | 5,8 | 3,4 | 4,6 |
| | 61,7 | 40,0 | 50,8 | 27,0 | 17,3 | 22,1 |
| | 7,0 | 3,1 | 5,1 | 2,4 | 1,1 | 1,8 |
| Bamako | 89,0 | 48,0 | 65,3 | 34,0 | 18,8 | 25,2 |

Source : (INSTAT, 2012, p.70)

La situation des performances scolaires en 2009 était la suivante :

- le taux de préscolarisation : 5%.
- le taux brut de scolarisation : 82% au premier cycle (*73% pour les filles*). Au second cycle: 49,2% (*39% pour les filles*) ;
- le taux brut d'admission : 77,7% au premier cycle (*70,7% pour les filles*) ; au second cycle, et 47,9% (*39% pour les filles*).
- le taux brut d'achèvement : 55,7% au premier cycle (*47,2% pour les filles*). Au second cycle : 31,7% (*24,3% pour les filles*)
- le nombre de nouveaux auditeurs passe de 69 443 en moyenne par an;
- le nombre d'apprenants CED : 38 560 en 2009.

Même si des progrès notables ont été faits en matière de scolarisation, il reste que, au regard de ces taux, c'est seulement environ 79,5% des jeunes en âge d'aller à l'école qui y sont, et parmi eux 56,3% seulement achèvent le primaire (cela se traduit par le fait que 6 enfants maliens sur 10 n'achèvent pas ce cycle.).

Ce taux d'achèvement très faible est révélateur de fortes déperditions (redoublements et abandons). Il ne permet pas à son rythme actuel d'accroissement (2,2points par an)

d'envisager l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2015. Le maintien du rythme actuel, conduirait à un taux d'achèvement du cycle de l'enseignement fondamental estimé à 61% en 2015.

Il faudrait un rythme 3 fois supérieur jusqu'en 2015 pour espérer atteindre la Scolarisation Primaire Universelle des Objectifs de Développement du Millénaire (MOD). Ceux-ci visent à assurer l'Education Pour Tous. Pour cela, le Mali doit accélérer le rythme de développement de l'enseignement fondamental tant au niveau de l'accès, du maintien, de l'achèvement que de la qualité.

La formation initiale se déroule dans les Instituts de Formation de Maitres et à l'Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires.

En dépit des progrès significatifs grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et de ses partenaires, les indicateurs demeurent en deçà des attentes. En effet, la frange de la population alphabétisée ne constitue que 29,6% et le taux brut de Scolarisation en 2010 est de 79,5% (71,8% pour les filles). (Annuaire statistique CPS MEALN, 2010).

Le maintien des élèves dans le système jusqu'à l'obtention d'une qualification, est un défi majeur. En effet, près de 6 maliens sur 10 n'atteignent jamais la fin du 1^{er} cycle soit parce qu'ils n'y ont jamais eu accès, soit parce qu'ayant commencé à le fréquenter, ils l'ont abandonné trop tôt : le taux de déperdition d'une cohorte entrée 6 ans plus tôt est de près de 44,30 % des effectifs. Le Mali se place ainsi parmi les pays du continent africain ayant les plus faibles taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement fondamental. (Annuaire statistique CPS MEALN, 2010, idem)

Au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental, actuellement, près de 23 % des nouveaux entrants en 7^{ème} année n'atteindront pas la 9^{ème} année. Le taux de transition entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire est de 40,10%. Pour l'enseignement secondaire général, le taux d'achèvement en 12^{ème} année n'est que de 5,7% pour une cohorte de jeunes entrés 12 ans plus tôt. (Annuaire statistique CPS MEALN, idem)

En plus, l'application des critères d'orientation des admis au DEF a eu pour conséquence l'arrêt des études pour plus de 25 000 jeunes pendant les années 2006 et 2007. Une grande partie de ces jeunes se retrouvent sur le marché de l'emploi sans qualification professionnelle et sans possibilité d'accès à la formation. (Annuaire statistique CPS MEALN, idem)

Le nombre d'élèves qui sera touché par ces critères connaîtra une augmentation au cours des prochaines années. Ce problème constitue une préoccupation majeure pour des familles malientes majoritairement pauvres et pour les autorités nationales.

L'analyse de Cheick Oumar Diarra (1996 :) sur la situation scolaire permet de comprendre les conditions très difficiles dans lesquelles les jeunes maliens sont formés à l'école : « L'insuffisance des infrastructures entraîne un gonflement vertigineux des salles de classe. Ainsi, il est fréquent d'enregistrer plus de 100 élèves par salle de classes et par maître, alors que dans le même temps, il y a une carence aiguë de manuels scolaires et de matériel pédagogique. Ces facteurs négatifs expliquent le fort taux d'échec scolaire. La détérioration continue des conditions d'études est une tendance lourde de l'évolution actuelle du Mali, où l'on enregistre même une progression de l'analphabétisme. On constate également une régression de la maîtrise des langues de communication internationale (français et anglais) sans qu'aucune langue nationale ne leur soit substituée. Enfin, on note que la socialisation par l'école n'est plus effective, dès lors que l'élève n'a plus de respect pour le maître et que celui-ci a perdu la conscience de sa mission et la confiance en lui-même, sans lesquelles on ne peut servir de modèle aux nouvelles générations ».

Dans la phase III du PISE, la priorité absolue serait accordée à la qualité de l'enseignement et à l'éducation de base, particulièrement à l'enseignement fondamental. Au regard des résultats obtenus, *après dix ans de mise en œuvre*, l'accès s'est beaucoup amélioré mais il est au deçà des résultats escomptés. Cependant, l'amélioration de la qualité nécessite une attention particulière. La qualité de l'éducation est habituellement définie et jugée par la performance des élèves en termes traditionnels de programmes et de normes. La qualité de l'éducation dépend également de la pertinence de ce qui est enseigné et appris - comment ceci répond aux besoins actuels et futurs des apprenants concernés, compte tenu de leurs circonstances et perspectives particulières.

Lors du Forum National sur l'Education en 2008, « le Président de la République, a promis de tenir sa promesse électorale consignée dans le PDES 2007-2012, à savoir que le budget de l'éducation, qui était de 33% du budget d'Etat en 2009, atteigne 35% en 2012. Une 1^{ère} priorité absolue est accordée à la qualité de l'enseignement et à l'Education de Base, particulièrement à l'Enseignement Fondamental. La deuxième priorité du programme est la Formation Professionnelle (Formation Professionnelle, Formation Technique et

Professionnelle, Universités, Grandes Ecoles, etc.) afin de (a) réguler les flux, (b) diversifier les offres, les méthodes, les contextes de formation, (c) permettre une meilleure adéquation formation/emploi, tout en répondant aux attentes et à l'épanouissement du citoyen de demain »⁷⁸.

3.2.5. Conséquences de l'échec scolaire

L'exode rural massif des jeunes

En dehors des raisons climatiques défavorables provoquant les mauvaises récoltes, les échecs scolaires sont parmi les causes de l'exode massif des jeunes ruraux vers les centres urbains. Aucun parent d'élève n'ignore l'importance de l'école pour l'avenir de l'enfant. La conjugaison de multiples problèmes liés à l'école, amène les parents à encourager leurs enfants à tenter leur chance en ville. Si les problèmes de l'école sont les mêmes au village comme en ville, ils se distinguent par l'ampleur. Une insuffisance (matérielle ou en personnel) dans une école urbaine se traduirait par un manque dans une école villageoise. La disparité entre ville et village se manifeste en termes de qualité et de quantité. Les écoles urbaines disposent d'infrastructures, de matériels didactiques et d'enseignants en nombre et de qualité supérieure à celles des villages. Au niveau fondamental, de nombreux enseignants au village ne sont pas diplômés. Certains sont des recalés du DEF (Diplôme d'études fondamentales). Comment pourront-ils transmettre à des élèves des connaissances qu'ils ne possèdent pas ?

L'école, facteur d'aggravation d'inégalités sociales

Dans son analyse sur l'éducation, E. Gérard (1997 :41) conclut que l'écart entre lettrés et illettrés s'est creusé à travers une triple distanciation : sociale, économique et symbolique/politique.

⁷⁸Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, 2010. Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education Descriptif de la Troisième Phase (2010_2012)

La distanciation sociale s'est faite en raison « d'une offre scolaire inégalitaire et d'un recours à l'enseignement privé favorisé en milieu urbain par la baisse de qualité de l'éducation publique. Il note que la distribution des savoirs de l'enseignement du français et du sacrifice de l'enseignement didactique par la ruralisation a davantage accusé cette distanciation.

La distanciation économique résulte du lien entre scolarisation et monétarisation, ainsi que du rapport entre capital économique et capital scolaire qui ont été renforcés.

La distanciation symbolique et politique s'est produite entre ce qu'il appelle les « gens de la ville », les urbains et les » gens de la terre », les paysans qui ne bénéficient des mêmes facilités de formation des enfants.

Constatant l'impuissance de l'Etat face à l'échec scolaire des enfants, les parents deviennent fatalistes « Certains enfants sont faits pour réussir à l'école, d'autres non » ; c'est un argument des Malinké : « chacun est fait pour quelque chose...certains sont faits pour apprendre plus que d'autres », « le courageux arrivera au bout, celui qui ne pourra pas cultivera avec ses parents » (Gérard, 1997 : 55-56).

Saisonniers ou migrants de longue durée, les jeunes partent dans les villes pour chercher de quoi envoyer aux parents et pour chercher à satisfaire leurs besoins personnels et leur curiosité. Beaucoup de leurs camarades d'âge ayant pu continuer les études se trouvent en ville, et reviennent au village pendant les vacances et les font rêver des belles choses de la vie urbaine.

Arrivés en ville, l'emploi n'est pas sûr. Certains parviennent à décrocher des petits «boulots» (commerce, aide-maçon, domestique, vendeurs/vendeuses ambulants). D'autres traînent longtemps. Les nécessités de la vie urbaine les obligent à basculer dans la délinquance.

La délinquance juvénile

Délinquance, violence, drogue font partie des représentations sociales attachées à l'idée de jeunesse. On parle aussi à leur sujet de déviance. La délinquance est un statut juridique ; on est délinquant non pas parce qu'on a transgressé une norme, mais parce qu'on est reconnu par la justice comme ayant enfreint la loi (Fassin, 1992 :69). Elle est l'ensemble des infractions commises, en un temps et en un lieu donné, par des mineurs. À la différence de l'homme adulte, qui supporte volontairement certaines contraintes pour s'adapter à la société, le jeune

délinquant rejette les valeurs de cette société. Il la ressent comme injuste et impersonnelle, et considère les règles sociales comme autant d'obstacles à la satisfaction de ses désirs. Ce phénomène est accentué par des carences éducatives, dues à l'affaiblissement de l'autorité familiale, ou affectives, dans des situations où les parents sont désunis et où l'enfant souffre des tensions et des déséquilibres qui en découlent. (www.larousse.fr/encyclopedie)

Comme l'a remarqué A. Mbembe (1985), dans les conditions de scolarisation actuelles, des milliers de « déchets » sont produits chaque année et éjectés du système. Abandonnés sur le marché du travail, sans emploi ni qualification, ils constituent de véritables armées de réserve sur les champs de la délinquance. L'échec scolaire et, plus généralement, les difficultés d'insertion scolaire et professionnelle jouent également un rôle considérable dans la délinquance juvénile. L'adolescent qui se sent en marge va rechercher la compagnie de jeunes qui lui ressemblent, ce qui favorise un phénomène d'incitation et de passage à l'acte. Le groupe ainsi formé se substitue à la famille qui fait défaut ou qui ne comprend pas les problèmes qui se posent aux jeunes. La bande permet en quelque sorte d'échapper à la réalité sociale du monde des adultes. L'adolescent cherche à s'y créer la position à laquelle il aspire et qu'il ne trouve pas dans la vie scolaire (www.larousse.fr/encyclopedie).

Ces facteurs sont renforcés en milieu urbain, où les inégalités sociales sont perçues de manière plus aiguë, où de multiples sollicitations peuvent accentuer les tendances naturelles de l'adolescent à la révolte. Cela explique la fréquence des vols d'objets associés à l'idée d'aisance, et met en lumière le rôle joué par les facteurs économiques et sociaux dans la délinquance juvénile. Celle-ci apparaît en effet liée de manière structurelle au fonctionnement de la société de consommation et à l'existence de fortes inégalités sociales (www.larousse.fr/encyclopedie).

Mesures de l'Etat face à la délinquance juvénile : Bollé Mineurs, Bollé Femmes

Bollé est d'abord un quartier en Commune VI du district de Bamako. Son nom est le symbole de deux centres de détention : Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour femmes et filles mineures (CSDRF) et Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour mineurs (CSDRM).

Au lendemain des événements du 26 mars 1991, le Mali s'est engagé sur la voie de l'édification d'un Etat de Droit et l'Instauration de la démocratie et du multipartisme. A cette

époque, les femmes et les filles étaient incarcérées dans les mêmes locaux que les hommes adultes. Les associations et ONG féminines, regroupées au sein de la CAFO, ont interpellé le Gouvernement sur les conditions de détentions des femmes et des mineures.

Cette situation de promiscuité s'est aggravée par des conditions d'hygiène et de santé très précaire, faisant des femmes et des mineures la couche la plus vulnérable du système carcéral.

Le Gouvernement du Mali a élaboré une politique axée sur l'humanisation des prisons essentiellement basée sur la valorisation des droits du détenu, l'amélioration des conditions de détention, la réhabilitation et la réinsertion des personnes incarcérées avec la création du CSDRF suivant l'ordonnance N° 99-006 : PRM du 31 mars 1999 qui sera ratifiée par la loi N° 016 du 10 juin 1999 puis par le décret N° 99-197/PRM du 20 juillet 1999.

Le CSDRF de Bollé est un service rattaché à la Direction Nationale de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée (DNAPES).

En mars 2011, on dénombrait 106 détenues dont 42 condamnées et 64 prévenues⁷⁹. Le Centre dispose d'une unité pédagogique de formation professionnelle : des ateliers de couture, de teinture, de savonnerie et de *bogolan*.

Le CSDRM de Bollé fut créé par la loi n°99-019 du 10 Janvier 1999. C'est un service rattaché à la DNAPES sous la tutelle du Ministère de la justice.

Le CSDRM a pour mission, la détention, la rééducation et la réinsertion. Pour réaliser ces missions, le Centre s'est fixé des objectifs visant à dispenser une formation scolaire et professionnelle aux mineurs incarcérés et assurer leur réinsertion socioprofessionnelle. Une unité agropastorale fonctionne pour assurer une formation professionnelle dans les domaines de l'agriculture, du maraîchage, de l'arboriculture et de l'élevage. Parallèlement à cela, il existe quatre (4) ateliers : couture, savonnerie, menuiserie bois et menuiserie métallique.

Le centre assure une formation pédagogique à travers l'alphabétisation et la scolarisation. Ainsi en 2009, « L'école Mixte de Bollé » avait six (6) classes avec un effectif de 468 élèves. Les mineurs sont rendus à leurs parents à la suite à leur admission en classe de 7^e année.

⁷⁹ Données recueillies au CSDRF de Bollé auprès de l'Unité-Fichier qui s'occupe de l'accueil des détenues, de la gestion des dossiers d'enregistrement, de l'établissement des statistiques, 2011.

A causse des réformes sans suites et l'abandon de l'Etat, l'enseignement primaire et secondaire se trouve dans un état désastreux. Les élèves ne disposent pas de connaissances requises pour accéder à l'enseignement supérieur. Ceux qui font l'enseignement technique et professionnel, n'ont pas eux aussi les compétences pour une insertion professionnelle.

Comme la majorité poursuit formation au niveau supérieur pour la qualification, voyons si les conditions à ce niveau sont meilleures. Ce stade est supposéachever la formation de jeunes citoyens prêts à transformer qualitativement la société à travers leurs savoirs et savoir-faire acquis dans l'enseignement.

3.3. L'enseignement supérieur ou comment se parachève la formation des jeunes

L'enseignement supérieur joue un rôle déterminant dans le développement. Un pays ne peut espérer s'intégrer avec succès dans l'économie du 21^{ème} siècle et en bénéficier, sans une jeunesse éduquée et qualifiée (Montcho-Agbassa & al, 2011). Saint (2005)⁸⁰ fait remarquer que l'enseignement supérieur agit sur le développement en contribuant à la réduction de la pauvreté par le renforcement de la productivité et la redistribution. Il contribue à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Si le développement du Mali passait par l'enseignement supérieur, l'attente pourrait être longue. Le dysfonctionnement de cet ordre d'enseignement est le symbole d'un système éducatif en panne. Mais les problèmes ne sont ni nouveaux, ni inconnus. La différence des problèmes de l'enseignement entre les années 1970 et maintenant se situe dans l'ampleur. La preuve est que le Document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a résumé les problèmes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en ces termes :

« Le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche scientifique souffre des principaux problèmes suivants :

- le déficit en personnel enseignant et les difficiles conditions de vie et de travail des enseignants ;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;

⁸⁰ Cité par Montcho-Agbassa & al, 2011 : idem

- la forte croissance des effectifs étudiants ;
- la faible intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au sous-secteur et les besoins ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique » (Mali, 2009).

Parmi les faiblesses, il faut ajouter le grand déséquilibre entre les filières littéraires, sciences sociales/humaines beaucoup plus pléthoriques et les filières scientifiques et techniques.

De façon générale, les effectifs ont cru à tous les niveaux.

De 10 774 étudiants en 1996-1997 l'Université de Bamako a atteint 71 176 étudiants en 2009-2010, soit un taux d'accroissement annuel de 10%. Pendant la même période le nombre d'enseignants est passé de 487 à 763. Pour ne prendre qu'un élément de comparaison et d'analyse de cette évolution, on se rend compte que le nombre d'étudiants a été multiplié par 7 tandis que celui des enseignants ne l'a été que par 1,5 ; posant ainsi un grand déséquilibre en termes d'encadrement. « Le taux d'encadrement moyen dépasse un (1) enseignant pour cent (100) étudiants alors que dans des conditions normales, il devrait être de l'ordre de 1 enseignant pour 30 étudiants. Si les tendances actuelles se poursuivent, les effectifs dans l'enseignement supérieur seront de plus 130 000en 2015, ce qui nécessiterait un budget de fonctionnement d'environ 50 milliards de F CFA en 2015 et un budget d'investissement à réaliser d'environ 85 milliards de F CFA sur la période 2009-2015 » (Mali, 2009).

Avec la croissance exponentielle des effectifs d'étudiants et le nombre réduit des enseignants, il y a une baisse notable de la qualité de la formation et une augmentation du taux de renvoi d'étudiants. Avec la crise économique, l'Etat malien a du mal à mettre à la disposition des enseignants et étudiants les infrastructures universitaires adéquates (bibliothèque universitaire, centres de documentation, logements, transport etc.) pour un enseignement de qualité.

Les enseignants-chercheurs ne disposent pas de moyens pour leur permettre de produire de la connaissance scientifique (Guindo, Karambé, Diallo, & Mohamed, 2012)

Ces chiffres donnent l'impression que l'enseignement supérieur accueille « un nombre trop important d'étudiants quand bien même ce nombre semble infiniment faible en termes de ratio par rapport au nombre d'habitants » (Traoré D. , 2011 :8)

3.3.1. La gestion des effectifs : trop de jeunes à former ?

Il faut remarquer que la gestion des effectifs fait partie des problèmes les plus constants de l'éducation au Mali. On a l'impression qu'il y a trop de jeunes à former. *L'Education pour tous* est une disposition légale. En même temps, on déplore des effectifs élevés d'élèves et d'étudiants. Cela sous-entend-il qu'on ne puisse pas former tous les fils et filles du pays et ce en contradiction avec la loi ?

Sur le terrain, les cadres et les techniciens qualifiés ne sont pas nombreux par rapport à la population totale. Dans n'importe quel secteur de développement, les indicateurs montrent que les ratios sont négatifs.

En effet, «de 1959 à 63, le nombre d'élèves a plus que doublé, passant de 54000 à 125000. Cet engouement pour l'école témoignait de la reconnaissance de l'instruction qui se traduit par cette forte augmentation des élèves. Dans la période 1980-85, le pays connut ce que Marie-France Lange qualifia de phénomène de «déscolarisation» (1991) à l'instar de nombreux pays africains». Dans la troisième période (1985-91) une légère reprise s'amorça, essentiellement grâce aux financements des partenaires au développement (Kail, 1998 :84).

La compréhension des stratégies visant un relèvement de l'efficacité des apprentissages dans les écoles demeure une des priorités du gouvernement malien dans son combat pour la démocratisation de l'éducation. Ceci justifie la mise en œuvre d'un Programme Décennal de Développement de l'Education dans le pays depuis 1998. La réalité atteste que celui-ci contribue, dans une large mesure, à affecter positivement l'accès à l'école d'une frange considérable des enfants marginalisés de l'éducation. Cet accroissement quantitatif du système s'est, cependant, poursuivi au détriment de la qualité des apprentissages dans les classes (Mali-Forum national de l'éducation, 2008).

3.3.2. Faible production scientifique

Selon Issiaka Bagayogo (2007 :19), « l'enseignement supérieur malien a pris racine dans deux événements majeurs qui sont la réforme de l'Education de 1962 et l'ouverture de l'Université en 1996. Ces dates sont en même temps des bornes qui circonscrivent les deux étapes de la mise en place de l'ensemble du système éducatif malien, ponctuées par une série de réadaptations successives ». L'université du Mali fut créée en 1996. Toutefois, le premier

texte législatif relatif à la création de l'université date de 1986. La loi N°86-12/AN-RM du 19 janvier assignait à la nouvelle structure trois missions :

- a) la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs et techniciens supérieurs ;
- b) la recherche et la promotion de la recherche scientifique ;
- c) la diffusion de la culture et des connaissances.

Dix ans se sont écoulés sans que le décret d'application de la loi n'ait reçu le moindre début d'exécution. L'Université du Mali, devenue l'Université de Bamako en 2002, compte quatre facultés, deux instituts et un centre. Elle continue à dispenser un enseignement de type scholastique à une exception près : la Faculté de médecine et d'odontostomatologie, sans grand rapport avec l'environnement socio-économique. Alors qu'aujourd'hui, le pays a besoin d'une université qui instaure une culture de la qualité. A cet effet, il n'est plus pensable de dissocier enseignement universitaire et recherche scientifique. Tout enseignement universitaire qui ne s'appuie pas sur les résultats de recherche mené par son personnel et ceux des autres est appelée à devenir aveugle.

Un rapport du ROCARE sur la production scientifique (Guindo & al, 2012), montre que l'enseignement supérieur au Mali est basé sur les théories des auteurs occidentaux. Ces théories ne correspondent pas souvent aux réalités sociales du Mali. Ce qui pourrait entraîner le désintérêt de certains étudiants pour le cours et expliquer la faiblesse de lecture. Même si des écrits sur le Mali et par les Maliens existent en grand nombre, ils ne sont pas portés à la connaissance des étudiants dans leur parcours universitaire au point de pouvoir les citer comme références comparées aux courants de pensée traditionnels occidentaux. Ceci pose le problème de la circulation des savoirs produits par les chercheurs maliens et leur accès par le public étudiantin.

3.3.3. Une formation au rabais

« Les résultats du système éducatif contiennent en termes de chiffre absolu des produits formés qui ne correspondent pas à la demande des utilisateurs.

En effet, les moyens (humains, financiers, matériels, didactiques et pédagogiques) mis en œuvre ne génèrent pas les produits de qualité des différents secteurs de l'économie pour impulser un réel développement. La qualité recherchée est obtenue seulement dans des secteurs précis répondant aux exigences de gouvernance. Le système met l'accent sur les

domaines qui permettent à l'Etat de mieux exercer ses fonctions régaliennes tout en essayant de conserver par ailleurs des résultats à la limite de l'acceptable. La notion de performance du système éducatif va au-delà des simples résultats et fait référence à la qualité des prestations fournies par les produits d'un tel système éducatif. C'est à dessein que des domaines sont choisis dans le système éducatif pour programmer et former des corps d'élites dont la mission est prédéterminée par le pouvoir central » (Bathily, 2008 :15).

Le faible niveau des scolaires et universitaires constitue actuellement un des problèmes majeurs que la jeunesse malienne. Une baisse de qualité qui a amené certains auteurs à qualifier le système éducatif d' « école déclassée » (Gérard, 1997), « l'école malienne en déclin» (Kawélé, 2013), de système à « la dérive » (Sissoko, 2013).

Yaou Kawelé révèle dans le journal *L'Indicateur du Renouveau* qu'un enfant « qui était en 5^e année s'est vu rétrograder en 2^e année par les enseignants algériens » lorsqu'il est parti du Mali pour suivre son père en Algérie. L'analyse d'Aboubacar Eros Sissoko sur *Les raisons de la dérive*, permet aussi de se faire une idée sur la déliquescence de l'école : « Tous les indicateurs attestent que les élèves et étudiants sont plongés dans une agonie intellectuelle. Dès l'école de base, l'élcolier malien manifeste de la peine à différencier les groupes d'appartenance des verbes à plus forte raison leur conjugaison. Se prononcer sur le genre de certains mots devient un jeu de hasard. La lecture et l'écriture deviennent pour lui un véritable calvaire. Les règles les plus élémentaires de la grammaire leur sont totalement inconnues ».

3.3.4. Un système gangrené par la corruption

Aboubacar Eros Sissoko estime que la mauvaise formation a un impact négatif sur le développement et constitue est une des raisons de la corruption: « Tout comme au grand marché de Bamako, les notes s'achètent dans l'univers scolaire au même titre que les diplômes. Cette année les sujets d'examen du baccalauréat se vendaient dans la rue comme des cacahuètes. La corruption est devenue monnaie courante dans le milieu scolaire contribuant ainsi au rabais de la valeur de nos diplômes. Supposons qu'un individu issu de ce réseau mafieux accède à un emploi dans ces conditions, comment arrivera-t-il à tenir valablement la place qu'il va occuper dans l'administration ? Avec quels bagages intellectuels parviendra-t-il à contribuer au développement du pays ? » (Sissoko, 2013)

3.3.5. Place de l'AEEM dans l'espace scolaire et universitaire : 1992 à 2012

L'impact de l'AEEM sur le fonctionnement de l'enseignement est devenu une réalité avec laquelle il faut compter. D'anciens militants de l'UNEEM, regroupés au sein des associations politiques ont accédé à des postes de responsabilité au sein du pouvoir en 1991 à la faveur de la chute du régime de Moussa Traoré suite à un soulèvement populaire. Même si tous les partis alliés n'étaient pas victorieux des élections de 1992, l'avènement de la démocratie était une victoire commune.

A la fin de la transition, l'AEEM n'a pas changé sa vocation syndicale pour la défense des intérêts des élèves et étudiants. Toutefois, des « tentatives politiques de mainmise sur elle, ou plus simplement les tentatives de manipulation des revendications étudiantes, ont contribué à créer des tendances rivales en son sein, et par là même à renforcer le caractère radical de ses prises de position. (Diakité, 2000). Ainsi, sous le couvert de revendications matérielles, l'AEEM « n'a cessé de harceler et de contester les pouvoirs publics jusqu'à obtenir, à la suite des évènements du 5 avril 1993, le départ du Gouvernement de Younoussi Touré. En dressant des barricades en février 1994, elle a provoqué la démission du Premier Ministre Abdoulaye Sékou Sow et entraîné une crispation du jeu politique avec les départs du Gouvernement du CNID-FYT et du RDP » (Diarrah, 1996 : 260). Comme telle, elle se comporte avec arrogance ; en outre, on a souvent fait entendre aux élèves et étudiants, y compris dans les discours officiels des plus hautes institutions, qu'ils sont les vrais tombeurs de Moussa Traoré, que le régime postrévolutionnaire leur doit tout » (Diakité, 2000). « Sa participation au CTSP, instance politique suprême de mars 1991 à juin 1992, a sans nul doute contribué à lui donner une conscience exagérée de son rôle dans la société malienne. (Diarrah, 1996 :259-260)

Nommé Premier Ministre le 4 février 1994, Ibrahim Boubacar Keita restaura « *l'autorité de l'Etat* » en décidant de fermer « *les écoles sur toute l'étendue du territoire national à compter du 15 février* », en arrêtant des leaders étudiants responsables d'actes de vandalisme (incendies, destructions des domiciles privés des responsables politico-administratifs ou des bâtiments publics...) perpétrés par les élèves et étudiants et en faisant front avec courage aux assauts répétés des partis politiques d'opposition ». Cette décision a été perçue comme un acte de courage politique (Diarrah, 1996 :287).

3.3.6. La violence comme mode d'expression de l'AEEM

Dans une rencontre au Centre Djoliba⁸¹, Oumar Arboncana Dicko, un ancien leader de l'AEEM soutenait que le crédo de l'association était de « Laisser la politique aux politiciens, dissocier nettement le militantisme syndical de l'activisme politique, assumer ses convictions politiques en dehors de l'AEEM » (Dicko, 2002 :133). Et pourtant, l'ancien leader constate : « Violence verbale et même physique, les intimidations, les calomnies de tous genres, l'absence quasi-totale de capacité d'écoute et le rejet de toute opinion contraire », sont caractéristiques de l'association.

Grèves de « 42 heures ! 72 heures ! Jusqu'à nouvel ordre ! Illimitées », sont des slogans qui résument les mots d'ordre de l'AEEM suivis de casses des biens publics et de barricades sur les voies de la circulation.

Après la chute de Moussa Traoré, la méthode de revendication de l'AEEM n'a guère changé : grèves à répétition souvent suivies de manifestations violentes. Ces manifestations ont gravement touché tous les ordres d'enseignement au Mali, affectant sérieusement la qualité de l'éducation. On entend dire que depuis vingt ans, il n'y pas d'éducation au Mali.

La responsabilité de l'AEEM dans la détérioration de la qualité de l'éducation, est importante. D'autant que les revendications ont essentiellement porté sur les bourses et rarement sur la qualité de l'enseignement.

L'utilisation permanente de la violence a fait dire à « Moussa Bala Diakité (ancien dirigeant, membre fondateur de l'AEEM), que l'AEEM doit comprendre que « sa place se trouve dans la société civile et nulle part ailleurs ». La situation historique qui a permis à l'AEEM de jouer le rôle qui a été le sien en mars 1991, conclut Diakité, était une période particulière qui ne peut demeurer permanente » (DIAKITÉ, 2000).

Les discours des autorités étatiques ont consisté à condamner les agissements violents de l'AEEM et prôner la restauration d'un climat « apaisé » au sein de l'espace scolaire et universitaire.

⁸¹ Le Centre Djoliba de Bamako est un lieu où se tiennent des colloques, des rencontres politiques et scientifiques. C'est à l'occasion d'une rencontre commémorant le dixième anniversaire de l'avènement de la 3^e République, que les communications des participants ont été publiées.

3.3.7. Aggravation de la violence suite au coup d'Etat du 22 mars 2012

Au vu des luttes permanentes et violences pour son contrôle, ne faut-il pas considérer l'AEEM comme une structure politique ou syndicale ?

A travers une analyse des actions des secrétaires généraux de la coordination nationale des années 2012 et 2013, on peut apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

L'existence d'un lien entre les actions de l'AEEM et la situation politique du moment n'est pas nouvelle. De par le passé, il en a été ainsi. Toutefois, les comportements des dirigeants de l'AEEM en 2012 sont révélateurs d'une forte orientation politique de l'association au dépend des revendications syndicales. La crise politico-militaire provoquée par la rébellion et le coup d'Etat du 22 mars 2012, a secoué le mouvement étudiantin, aggravant les luttes internes qui l'ont caractérisé depuis des années. Les éléments d'analyse que nous avons proviennent de la presse locale malienne.

3.3.8. Le cas Hamadoun Traoré

Son parcours

Élu pour la quatrième fois secrétaire général, Hamadoun Traoré avait déjà été secrétaire général de la Faculté des Lettres, langues, arts et sciences humaines (Flash) et deux fois secrétaire général du Lycée Fily Dabo Sissoko. Parmi les doléances de 2012, l'on retient entre autres : la facilitation de retrait des diplômes au niveau secondaire ; le renforcement des écoles et universités en équipements technologiques ; la facilitation des visites de terrain des étudiants de l'Eni ; l'orientation des étudiants recalés du numerus clausus de la Fmpo ; l'instauration du système LMD ; la résolution de la crise d'enseignants. Le secrétaire général avait appelé les étudiants à accomplir leurs devoirs civiques aux élections de 2012 (qui n'ont pas lieu à cause de la crise politico-sécuritaire (Fofana, 28/12/2011,).

Arrêté et emprisonné pour violences ayant entraîné des morts, Hamadoun Traoré fut remplacé le 25 février 2013 par Sékou Diallo à la tête de la coordination de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali.

Certains journaux de presse écrite soupçonnaient des responsables de l'association d'être impliqués des affrontements entre les bérrets rouges et bérrets verts. C'était le point de vue du journal Mali demain du 19 octobre 2012.

En effet, pendant cette période, deux tendances rivales se sont créées : celle de Amadoun Traoré, alors secrétaire général du bureau de coordination et Ibrahim Traoré qui assurait son intérim. Les deux clans se sont affrontés causant des blessés et des dégâts dans l'espace universitaire.

Face à cette situation, les départements de l'éducation ont décidé de suspendre les manifestations de l'AEEM au sein des établissements scolaires et universitaires. Cette décision sera rapidement levée. C'est pourquoi, Boniface Dembélé du journal *L'Enquêteur*, dira que l'organisation devenue mafieuse, est en train de pousser l'école actuelle à conduire le pays vers un avenir sombre. Il propose donc la dissolution de l'AEEM :

« Aujourd'hui, l'AEEM est tout sauf un syndicat de défense des intérêts moraux et matériels des scolaires ; elle est plutôt un instrument au service des hommes politiques véreux, des syndicalistes manipulateurs, une véritable machine de règlement de comptes entre camarades de promotion. Bref un outil de chantage et de marchandage entre les mains de délinquants recyclés qui ne sont obnubilés que par l'argent et la femme faciles. L'AEEM est devenue une organisation politique qui ne dit pas son nom, les secrétaires généraux l'utilisant comme un moyen de chantage et de pression à l'endroit d'autorités publiques incapables d'assumer leurs responsabilités. Argent, postes, confort et priviléges de toutes sortes, étaient des droits pour les secrétaires généraux successifs du bureau de coordination sous l'ancien régime. L'AEEM devenue un repère de délinquants et un espace de crimes, n'a plus sa raison d'être parce que ne répondant plus à sa mission première...l'association doit être dissoute...» (Dembélé, 19 octobre 2012)

L'article de Moussa Camara (2013) intitulé : « Front scolaire et universitaire : l'AEEM s'illustre une fois de plus » est également révélateur des luttes internes pour les intérêts de ces dirigeants:

« Voilà un mouvement dont les responsables parlent à tout bout de champ de changement, mais qui compte encore dans ses rangs des opportunistes de tous poils.

Voilà un mouvement dont certains militants, d'une voracité incomparable, servent encore de pont aux étudiants ayant fait échec à l'examen et souhaitant acheter le passage à la classe supérieure. Voilà un mouvement dont le gros des militants (cela vaut également pour les militants qui sont dans les lycées, surtout publics) passe encore par la grâce du piston à l'examen de fin d'année. Voilà un mouvement où il faut briller par son goût farouche pour la violence... »

Aujourd'hui, les problèmes récurrents comme l'insuffisance des salles de classes, de professeurs en quantité et en qualité, de bibliothèques, ne semblent pas préoccuper l'AEEM au point de les inscrire comme étant des priorités.

« *Le plus souvent, ils font des grèves pour des petits problèmes, alors qu'il y a d'autres problèmes beaucoup plus importants. Je ne les ai jamais entendus se plaindre comme quoi il y a manque de salles de classe ou de bibliothèque* » (Sangaré, du 23 mars 2013). Voici un reproche que les responsables du mouvement doivent s'approprier pour faire leur autocritique, car l'on est vraiment en droit de s'interroger sur les raisons de l'absence d'une bibliothèque digne de ce nom dans les différentes facultés, et l'insuffisance criarde de salles de classe qui y sévit. Et surtout, surtout le manque d'enseignants ! .

Face à de telles critiques, certains responsables de l'AEEM prétendent toujours travailler pour « une école apaisée et performante ». Un de ses secrétaires généraux, Sékou Diallo, tout comme ses prédécesseurs a affirmé : « *Nous sommes guidés par des convictions fortes qui se résument à la défense des intérêts matériels et moraux des élèves et étudiants du Mali. Nous allons nous battre pour assainir l'espace scolaire et universitaire en bannissant toutes les formes de violence* » (Camara, 15/03/2013).

Même si les dirigeants de l'AEEM n'affichent pas de positions politiques, à la lumière de l'intérêt que portent ses militants et les moyens déployés pour son contrôle, l'association est une structure de pouvoir où les élèves et étudiants exercent la politique. Ils apprennent à tenir des discours devant des foules, à contenir leurs adversaires et à se montrer capables d'apporter des solutions aux problèmes de la base. A ce point, elle est un cadre de formation politique. Elle ouvre la porte des hautes personnalités politiques et administratives qui ont en main la gestion de l'appareil d'Etat. Elle est donc une opportunité d'investir les partis politiques à la fin des études. Comme si l'AEEM a servi de pont entre l'école et le monde politique. Sans être un parti politique, l'AEEM fonctionne comme tel dont les dirigeants utilisent la violence pour combattre leurs adversaires politiques. Déjà expérimentés, ces jeunes n'ont aucune

difficulté à se faire une place dans les partis politiques officiels, particulièrement au sein des bureaux de jeunesse dont disposent plusieurs partis.

3.3.9. La responsabilité partagée de la crise scolaire

L'analyse des différents points de vue des acteurs sur les problèmes de l'école laisse apercevoir une responsabilité partagée. La gestion de l'école se veut participative où plusieurs acteurs interviennent, chacun avec ses perceptions sur les problèmes généraux. Que ce soit les parents d'élèves, les enseignants, les autorités scolaires, tous dénoncent le faible niveau actuel des élèves, chacun rejetant la responsabilité sur l'autre. Cela fait croire qu'il y avait une école de qualité à un moment donné de l'histoire du Mali. Nous n'allons pas nous donner une telle tâche d'étude comparative de niveau ou de qualité selon les périodes, mais nous livrer à la prise en compte de ce que les uns pensent du travail des autres dans la formation des jeunes. Pour ce faire, nous avons interviewé des enseignants, des parents, des élèves/étudiants.

Les reproches faits aux enseignants

Le reproche sur le désintérêt des enseignants des écoles publiques à l'égard de leurs classes au profit des cours privés (collectifs ou à domicile), est fréquent dans les discours des parents. Selon certains parents, les enseignants ne font qu'un acte de présence à l'école alors c'est le travail pour lequel ils sont rémunérés; mais ils consacrent toute leur énergie et leur attention aux enfants qu'ils encadrent à domicile ou à l'enseignement dans les écoles privées. Cette pratique serait à la base du bas niveau de langage de la majorité qui ne bénéficie pas de cet encadrement. Cela expliquerait également la décision de nombreux parents d'envoyer leurs enfants dans les écoles privées.

Enseignants mal formés et peu équipés

Pour former d'autres personnes, il faut être soi-même bien formé. Il semble que beaucoup d'enseignants n'ont pas reçu la formation nécessaire pour exercer le métier :

« Il y a peu d'enseignants de formation. La pédagogie convergente a bouleversé tout chez les enfants de la 1^{re} année à la 6^e année fondamentale. Les grèves intempestives souvent illimitées des étudiants mais aussi des enseignants ces dernières années ont contribué à baisser le niveau des apprenants ; certains d'entre eux sont devenus des enseignants par la suite. » (Soumana, 58 ans, enseignant au lycée).

Un autre d'ajouter que « Les enseignants sont d'abord très mal formés. Ils ne sont pas dans les conditions, ils manquent de documents adéquats pour la formation des élèves. Leur recrutement ne se fait plus normalement. C'est pourquoi, ils ne parviennent pas à donner une bonne formation aux enfants. Ensuite, ils ne se donnent plus à fond. L'école n'est pas leur préoccupation. Ils sont attirés par l'argent. » (Litny Ag, 57 ans, membre de comité de gestion, 16 novembre 2013).

Reproches faits aux élèves

Les élèves n'adoptent pas les bonnes pratiques: apprendre ses leçons, lire et écrire correctement. La plupart des élèves sont taxés de ne pas être capables de s'exprimer en langue française, langue d'apprentissage et langue officielle. Le niveau de façon générale, est mesuré à travers cet indicateur.

« Il n'y a pas de niveau, ça c'est partout et nous le savons tous. Beaucoup d'enfants sont issus de familles non aisées et mènent des activités extra scolaires. La plaie du 2nd cycle, c'est le 1^{er} cycle. On nous envoie des élèves qui ne savent même pas écrire leurs noms. L'éducation est toute particulière à Niamakoro. Les élèves avec lesquels nous avons à faire sont vraiment dépourvus. Ils ne connaissent rien. Mais moi je pense que c'est dû aux conditions sociales et financières. Les élèves ne sont pas courageux. Mes propres enfants sont dans des écoles privées ; en plus ils prennent des cours à domicile. Malgré tout cela, le niveau est faible ». (A. Coulibaly enseignant à l'Ecole fondamentale Moriba Traoré de Niamakoro)

Si, dans l'ensemble, le problème de niveau est évoqué, il est accentué dans les conditions où les parents n'arrivent pas à subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants.

Les élèves sont aussi qualifiés de paresseux dans les apprentissages. Avec les nouvelles technologies de la communication, les élèves bénéficient d'accès à des informations pédagogiques. Mais leur utilisation des téléphones portables et de l'Internet est vue par certains parents et enseignants comme un obstacle plutôt qu'une opportunité d'apprentissage.

Une mère affirme :

« Le niveau est très bas à cause des téléphones, des jeux et la télévision. Ils n'exploitent plus les nouvelles technologies qui sont mises à leur disposition, ils ne s'en servent que pour jouer et poster des photos. Certains enfants ont la possibilité, avec les moyens que leur parent ont investis, d'avoir un niveau acceptable. Les élèves et étudiants s'intéressent peu aux études. Cela n'est pas leur priorité ». (Kadidia Sagara, 30 ans, mère de famille, 17/11/13 , à Yirimadio, Bamako)

Certains estiment que les apprenants n'ont pas conscience des défis à relever pour leur avenir. Ils veulent assouvir tous leurs désirs sans fournir des efforts. Les enseignants les connaissent mieux dans cette attitude :

«Les élèves et étudiants ont une grande responsabilité. Ils n'ont pas conscience de leur avenir. Ils sont toujours tentés par la facilité et surtout le favoritisme à l'école ». (Zoumana Keita, 38 ans, enseignant, 16 novembre 2013 à Niamakoro)

Reproches faits aux parents d'élèves

Les parents jouent un rôle déterminant dans le parcours scolaire de leurs enfants, d'autant plus que la famille et l'école sont des espaces éducatifs complémentaires. Les critiques sont nombreuses sur le fait que les parents n'assurent pas à leurs enfants l'accompagnement et le suivi nécessaires. Après les avoir inscrits à l'école, de nombreux parents ne contrôlent pas les études de leur progéniture. Résultat : ceux-ci s'absentent aux cours. De retour à la maison, ils ne révisent pas les leçons. Conséquences : faible niveau, redoublement, renvoi. On parle de plus en plus de la démission des parents :

« Les parents ont démissionné vis-à-vis de l'éducation des élèves. Ils ne se donnent plus le temps de suivre leurs enfants dans les études scolaires » (Zakaria Keita, 38 ans, enseignant, 16 novembre 2013).

L'Association de parents d'élèves (APE) était l'interface entre l'autorité scolaire et les familles. Elle participait à la gestion de l'école surtout dans la participation aux conseils de discipline ou de conseil en cas de mauvaises conduites des enseignants. Mais aujourd'hui, face aux problèmes multiformes de l'école, cette association s'est révélée inefficace. Dans le souci de parvenir à une gestion plus participative des tous les acteurs, elle fut remplacée par le Comité de gestion scolaire.

Le comité de gestion scolaire (CGS)

Dans chaque école publique, il est mis en place un CGS. Les CGS sont composés de membres de droit et des membres élus. Sont membres de droit :

- Le directeur d'école,
- Un notable du quartier,
- Un enseignant,
- Un élève,
- Les élus,
- Des représentants des parents d'élèves dont un membre de l'APE avec comme 1^{er} critère, la disponibilité.

Les Comités de gestion scolaire ont pour rôle de satisfaire les besoins de l'école. Mais leurs moyens semblent dérisoires compte tenu de l'ampleur des besoins en matériels didactiques et

en entretien des locaux. Les ressources des CGS sont constituées essentiellement des frais d'inscription et les cotisations d'élèves. Les frais d'inscription sont de 2500F à 3500 F par enfant dans les écoles publiques. La cotisation annuelle est de 2000F par élève, répartis entre les CGS (1500 F) et la coopérative scolaire (500 F).

La gestion financière et matérielle incombe aux CGS. Ils sont impliqués dans les travaux d'entretien de l'espace scolaire, la construction et la rénovation des infrastructures (les salles de classe, les équipements sanitaires, l'adduction d'eau, les bureaux de l'administration scolaire), la gestion des enseignants vacataires et l'organisation des examens.

Vu des besoins énormes des écoles en termes d'infrastructures et de matériels didactiques, les CGS ne semblent pas en mesure d'assurer leur mission. Ils n'ont pas pour l'instant apporté une amélioration dans la gestion de l'école.

Les reproches faits à l'Etat central

Les parents, les enseignants et les jeunes que nous avons rencontrés reprochent à l'Etat d'autoriser de manière anarchique la création de nombreuses écoles privées à Bamako sans même s'assurer qu'elles sont capables de donner la formation requise aux enfants. Nombreuses sont d'ailleurs les écoles privées qui n'ont pas l'agrément accordé par le ministère de tutelle.

Devant l'incapacité des écoles publiques à accueillir tous les enfants scolarisables, l'école privée est envisagée comme l'alternative pouvant satisfaire la demande sociale. Dans le secteur privé, les effectifs ne sont pas élevés et l'enseignement est supposé être de qualité. Soucieux de garantir une formation de base de qualité à leurs enfants, les parents, dans les centres urbains, préfèrent les inscrire dans les écoles privées. On parle alors de « bonne base » qui signifie une formation de qualité au niveau fondamental. Un parent témoigne sa stratégie:

« J'ai inscrit mes enfants dans une école privée. À partir de la 6^e année, je les transfère dans une école publique où sans des cours à domicile, l'élève ne peut aller loin » (Mahamadou, mécanicien, 48 ans, parent d'élève).

Excepté quelques-unes, il faut se rendre à l'évidence que toutes les écoles privées ne sont pas synonymes de qualité. Elles sont confrontées aux mêmes problèmes que les écoles publiques : enseignants non qualifiés, insuffisance de matériels didactiques et d'infrastructures. Des critiques évoquent des « gonflements » des notes d'élèves que font certaines administrations scolaires pour attirer la clientèle.

L'analyse de ce niveau de formation nous amène à la conclusion que les jeunes se trouvent dans un cycle de passage obligé où les règles et les principes sont définis par l'Etat qui jouit du statut d'aîné institutionnel. Comme la société traditionnelle, il se charge de former les cadets. Deux grands points de différence se dégagent dans les approches et les résultats :

- si la société traditionnelle formait tous les enfants, l'école moderne quant à elle est sélective (certains enfants ne vont pas à l'école, d'autres sortent du système sans qualification) ;
- la société traditionnelle avait les moyens de sa politique éducative : la formation était en même temps théorique et pratique. L'école actuelle n'a pas les moyens de sa politique ; elle est théorique durant au moins une dizaine d'années ;

Ce rite de passage dans la formation pour la vie ou pour gagner la vie est fait d'épreuves difficiles à franchir pour de nombreux jeunes. Le système ce caractérise par un dysfonctionnement dont les responsabilités sont imputables aux aînés : Etat, parents, enseignants.

Adama T., calligraphe, chercheur en N'ko est un parent d'élève. Il fait d'abord une hiérarchie des problèmes avant de situer la part de responsabilité de l'Etat :

« L'éducation nationale trop de problèmes. Premièrement, certaines classes comptent plus de 100 élèves, ce qui fait qu'elles sont reparties en groupes : celui du matin et celui du soir. Donc le gouvernement doit mettre un accent sur la construction des classes qui est l'une des priorités de l'école malienne. Le second problème, c'est l'insuffisance d'enseignants. On ne peut pas attendre une formation de qualité d'un enseignant qui a plus de 100 élèves dans une seule classe. Un effectif de 35 à 40 élèves est raisonnable. Cela donne à l'enseignant le courage de bien faire son travail. Le troisième problème pour moi, c'est le désengagement de l'Etat dans la prise en charge de l'école au profit des Comités de Gestion Scolaire. Pour moi, l'Etat qui a plus de moyens, qui fait payer les impôts, les taxes et qui bénéficie du soutien des bailleurs de fonds ne peut se permettre de laisser l'éducation des enfants aux mains des Comités de gestion scolaire. Ça ne peut pas marcher. En quatrième lieu, il y a les grèves. Les élèves et étudiants vont en grève, les enseignants vont en grève. J'ai l'impression que le gouvernement ferme les yeux comme si l'éducation des enfants n'est pas sa priorité ».

Youssouf Diallo, technicien de 28 ans à la radio voix des jeunes de San et ancien secrétaire général de l'AEEM, dénonce l'indifférence du gouvernement sur les grèves des enseignants et des étudiants :

« L'éducation du citoyen ne préoccupe pas non plus le gouvernement. C'est pourquoi, il y a trop de problèmes : enseignants insuffisants qui sont mal payés, mal nourris, mal logés. Résultat : la corruption gagne l'école malienne. Et le gouvernement ne réagit pas. De l'autre côté, les écoles privées poussent comme des champignons sans un réel contrôle sur leur

fonctionnement. Aller en grève, c'est un droit pour tous. Mais des grèves sans fin, cela n'est pas normal. Nous faisions des grèves pour que notre base sache que nous sommes capables d'aller en grève, sinon nous savions combien les grèves peuvent coûter à l'étudiant. Mais souvent les dirigeants ne font rien pour éviter ces grèves. Je pense que le gouvernement doit avoir comme priorité l'éducation des enfants et mettre les conditions nécessaires pour un bon apprentissage des élèves » (Entretien réalisé à San le 08/10/2014)

Mamadou dit Mambé Koné, 32 ans, animateur de formation à la recherche de l'emploi, estime que l'Etat ne communique pas avec les autres acteurs de l'école pour apaiser les mécontentements :

« Si les enseignants partent en grève peut-être qu'ils ont des doléances non satisfaites. Donc, il faut les écouter. Mais je pense que la plupart des grèves des enseignants tournent autour de l'augmentation de leur salaire, l'intégration des contractuels à la fonction publique, les meilleures conditions de travail etc. Depuis plusieurs années les autorités savent ce qu'ils demandent, mais pour quoi ne pas satisfaire leurs doléances pour que l'éducation puisse sortir de cette situation. L'Etat fait semblant de trouver une solution à ces problèmes, mais en réalité il ne fait pas assez. Nous savons que la grève des enseignants n'est pas une bonne chose pour les enfants, mais je pense qu'il faut les comprendre. Comment faire s'ils vivent dans la souffrance, s'ils ne sont même pas respectés, s'ils ne sont pas considérés par les autorités ? » (Réalisé le 08/10/2014 à San)

Ibrahim Koné, enseignant de 40 ans au lycée de Bandiagara, situe la responsabilité aux dirigeants venus juste après l'avènement de la démocratie au Mali. Il regrette que les responsables du pays qui ont reçu une bonne formation à leur jeunesse, abandonnent l'éducation autant. Il désigne nommément la présidence d'Alpha Oumar Konaré comme le premier à négliger l'école alors qu'il est lui-même enseignant. Il pense que les réformes engagées par celui-ci n'avaient qu'un objectif financier :

« L'école est détruite depuis l'avènement de la démocratie. Bien avant, le Mali a eu à former des cadres valables tant sur le plan intellectuel que sur le plan éthique et professionnel au point qu'ils étaient convoités dans plusieurs pays de l'Afrique. Nos enseignants sont allés former des cadres dans d'autres pays. Mais aujourd'hui c'est une honte de voir que nos étudiants ne parviennent pas à aligner deux bonnes phrases. Pour moi, la faute incombe au Président de la République, Alpha Oumar Konaré, qui fut enseignant, qui est fils d'un enseignant et dont la femme est aussi enseignante. C'est sous son mandat que l'éducation malienne a connu tous les maux que nous connaissons. Il a laissé les bailleurs de fonds venir expérimenter des systèmes éducatifs qui ne correspondent pas à nos réalités. Au lieu de s'opposer à leurs manœuvres, il a pris leur argent. La vérité est que toutes les réformes ont contribué à détériorer la qualité. Cette mauvaise qualité de l'éducation se fait sentir dans tous les secteurs de la vie des Maliens. Dans le domaine de la santé, les malades se plaignent de la qualité des soins. Dans l'administration, les documents sont truffés de fautes d'orthographe et grammaticales. L'éducation est abandonnée à elle-même et personne ne s'en occupe. ».

3.3.10. Conclusion sur l'éducation : quels enseignements tirer ?

Le discrédit de l'AEEM

Premier constat, aux dires des anciens militants des organisations estudiantines de 1960 à 1991, les responsables étaient tous parmi les meilleurs de leurs classes ; ils obtenaient de bons résultats scolaires. Aujourd’hui, une des critiques sur les dirigeants de l’AEEM porte sur la médiocrité intellectuelle des dirigeants quant à leurs résultats scolaires.

Deuxième constat, l’AEEM se trouve dans un contexte politique favorable. En tant que syndicat, les règles démocratiques dont la liberté d’association lui permettent de mener ses activités ; ce qui n’était pas le cas avec les régimes précédents.

Troisième constat, l’AEEM n’est plus perçue comme un syndicat qui défend les intérêts des élèves et étudiants. Au contraire, elle est considérée comme un obstacle au déroulement normal de l’enseignement au Mali. Malgré les effets néfastes des actions démesurées de l’AEEM, l’Etat semble impuissant.

Quatrième constat, l’AEEM est devenue un cadre de formation politique d’où viennent s’alimenter des partis politiques. Elle devient une opportunité d’ascension sociopolitique des dirigeants après leurs études.

Hilaire Sikounmo (1995) estime que dans le domaine de l’éducation, « c’est l’opinion qu’en ont les premiers concernés, les jeunes » qui est la moins élucidée. Le syndicat estudiantin AEEM pouvait être l’interface entre les élèves/étudiants et les autres acteurs de l’école pour faire entendre ses positions sur toutes les questions touchant l’éducation. Mais depuis deux décennies, elle s’est fortement décrédibilisée en jouant le jeu égoïste de quelques militants des bureaux de coordination. La violence contre les édifices de l’Etat, souvent contre le personnel enseignant au niveau supérieur, et surtout contre certains membres, a montré combien ce syndicat ne s’intéresse pas à bâtir un «climat apaisé» tant prôné et souhaité dans les discours.

Les grèves intempestives étaient devenues régulières et souvent sans raisons valables à tel point que beaucoup d’étudiants n’étaient pas en mesure d’en donner les raisons. Celles-ci ont considérablement affecté les années scolaires et universitaires dont les débuts et les fins se

confondent en se chévauchant. Depuis 1992, les programmes ne sont jamais allés à terme. On a assisté à des années blanches ou facultatives avec trois à quatre mois de cours. Au bout du compte, les élèves et étudiants n'auront pas acquis les compétences requises pour l'exécution de leurs futurs métiers et deviennent donc les premiers perdants, malgré les diplômes qu'ils obtiennent dans les grandes écoles.

L'on se demande alors pourquoi les étudiants qui sont les premiers concernés ne réagissent pas. Par leurs actes de tous les jours, ils contribuent à dégrader le système : absence de lecture, fraudes lors des examens, luttes pour le leadership. Tout y est sauf la quête de la connaissance. Les étudiants, inconscients de la place des connaissances et des compétences dans leur vie professionnelle, ont une responsabilité dans la déliquescence de l'éducation au Mali.

Dans un monde professionnel très concurrentiel, l'emploi s'obtient par la connaissance et la compétence qui répondent à des besoins. Pour s'y faire une place, il faut d'abord un parcours scolaire de qualité. Mais souvent, bien que cela soit indispensable, il n'est pas suffisant.

Quelle est la situation de l'emploi des jeunes après leur sortie des universités, des grandes écoles et des instituts de formation ? C'est notre point d'analyse dans le chapitre suivant.

L'école malienne, un système à repenser

Si tous les problèmes des jeunes Maliens n'ont pas leurs sources dans l'éducation qu'ils reçoivent, que ce soit au niveau familial ou au niveau de l'Etat, la plupart d'entre eux peut s'expliquer par l'insuffisance du système éducatif. Une éducation bien adaptée permet d'empêcher certains problèmes et de trouver des solutions à d'autres. Le système éducatif malien a besoin d'être repensé et réorienté. Il comporte des incohérences et des insuffisances quant aux attentes sociales.

Les problèmes sont multiples. Ils se posent en termes quantitatif et qualitatif.

Comme il a été constaté par l'Unesco en 1979 lors d'un colloque à Nairobi au Kenya, de nombreux jeunes sont encore analphabètes ou condamnés à un analphabétisme de retour. L'éducation traditionnelle qu'ils ont reçue n'est pas socialement reconnue et parfois même méprisée. «Ne sachant lire ni écrire dans la société moderne, ils sont rejetés au rang de citoyens de seconde catégorie. Dans ces conditions les analphabètes sont les plus soumis aux diverses formes d'oppression et d'exploitation qui persistent (...) En dépit de changements

certains, le système d'éducation reste dans les grandes lignes hérité de la période coloniale» (UNESCO, 1979, 17-22 décembre).

Même ceux qui vont à l'école n'arrivent pas à s'en sortir à cause de la nature du système mis en place. Etienne Gérard(1997) estime que «structurellement conçu et organisé comme il l'est, le système scolaire malien doit nécessairement, pour remplir les objectifs des politiques d'éducation, accueillir une proportion majeure de la population scolarisable et, surtout, recueillir les suffrages des parents d'élèves (...) le caractère occidental des programmes enseignés et des structures d'enseignement devrait avoir des correspondances au niveau du champ social et éducatif extra-scolaire, faute de quoi l'enfant a d'énormes difficultés pour réussir. Une rupture trop importante en termes de socialisation, de procédés d'apprentissage ou d'un rapport général aux savoirs, accroît en effet les difficultés d'adaptation au système scolaire et éducatif et d'assimilation de ces savoirs ».

L'école est juste une étape. Après elle, les jeunes doivent trouver de l'emploi et s'insérer dans la vie professionnelle. C'est l'étape suivante faite aussi d'épreuves pour les cadets. Comme pour l'éducation, l'Etat agit également ici comme l'aîné en prenant des initiatives pour trouver des solutions.

Le chapitre suivant traite du problème d'emploi, des politiques publiques et de leurs limites sur la question.

CHAPITRE IV : LE PROBLEME D'EMPLOI DES JEUNES

L'insertion des jeunes dans le tissu économique est devenue une préoccupation nationale, voire internationale. C'est pourquoi, le Directeur Général du BIT commentait la situation en ces termes : «*Les jeunes sont le moteur du développement économique. Renoncer à ce potentiel est un gâchis économique qui peut saper la stabilité de la société. En effet, le découragement qui va de pair avec l'inactivité prolongée pourrait entraîner des troubles sociaux* »⁸²(Juan Somavia, Directeur général du B.I.T)

Dans le cadre de sa politique de communication publique, la Direction Nationale de l'Emploi a animé un panel de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports le 8 avril 2014 au cœur duquel son chef de département employabilité⁸³ a rappelé que de l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'Etat était presque le seul employeur. Les réformes structurelles et institutionnelles engagées à partir de 1982 eurent deux effets majeurs immédiats :

- le désengagement de l'Etat des secteurs productifs : l'Etat commerçant laisse la place aux privés, aux multinationales ; une vague de privatisation est suivie de licenciement,
- l'abandon du recrutement systématique dans la Fonction publique de l'Etat : les jeunes diplômés de plus en plus nombreux viennent chaque année grossir le rang des sans-emplois sur le marché du travail.

Du 28 au 30 septembre 1994, au Palais de la culture Amadou Hampaté Ba de Bamako, se sont tenues les « Journées nationales de concertations sur l'emploi⁸⁴ », sous l'égide du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique. Ces journées avaient pour objectifs d'informer sur les actions du gouvernement en matière d'emploi, de débattre et d'agir sur la problématique d'insertion des jeunes (diplômés et non diplômés). La réflexion portait sur l'ajustement

⁸² Cité par Joël-Yves Le Bigot, et et associés. *Une vie réussie pour chaque jeune*. Paris: ems, 2012, p.38.

⁸³ Le chef de département, Amara Sidibé, a fait l'état des lieux des politiques d'emploi au Mali.

⁸⁴ Voir le Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique, « Journées nationales de concertations sur l'emploi », 28-30 septembre 1994

structurel et l'emploi, le secteur privé et la promotion de l'emploi, et l'adéquation éducation – formation- emploi.

4.1. De la production des données sur l'emploi des jeunes

La visibilité du rapport formation-emploi, de l'efficacité des dispositifs, du parcours et de l'insertion professionnel des jeunes, ne peut se faire qu'à partir d'études sur le terrain. En France, par exemple, il existe une multitude de centres et d'instituts de recherche sur les qualifications, l'insertion professionnelle ou l'emploi des jeunes. Parmi ceux-ci on peut citer le centre d'études pour l'emploi (CEE), le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), l'INSEE (Nicole-Drancourt & Roulleau-Berger, 1995). Ces structures informent sur toutes les questions d'emploi en France.

Au Mali, deux structures produisent des données sur la situation de l'emploi des jeunes : l'INSTAT et l'ANPE. Les données que nous cherchions dans le cadre de cette thèse, si elles sont disponibles, sont très générales et descriptives. Dans d'autres cas, elles soulèvent des questions de fiabilité.

Afin de proposer un aperçu sur l'état des lieux de l'emploi des jeunes, nous avons analysé les résultats de certaines études menées par ces structures et ceux des projets d'emploi initiés par l'Etat (APEJ, PAJM, PNPJ).

L'insertion et son approche multivariée

L'étude de l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes fait l'objet de plusieurs postures méthodologiques. Elle se fait selon l'approche « économiciste », l'approche sociologique, l'analyse comparative des systèmes et des politiques d'insertion (Nicole-Drancourt & Roulleau-Berger, idem), une approche psychologique (Debanne-Lamoulen, 2011).

L'approche « économiciste » met l'accent sur des aspects comme la concurrence, les salaires en lien avec l'âge sur le marché du travail. Le chômage est plus élevé, le niveau de vie est bas

chez les jeunes. Un regard prospectif met la jeune génération à répondre à des « problèmes de rareté croissants » des ressources naturelles (Bouzou & Ferry, 2011).

L'approche sociologique de l'insertion est basée sur les notions de « *précarité juvénile* », de « *dynamique des trajectoires* » sociales des jeunes, de « *projet* », « *d'expérience* ». Elle décrit les situations professionnelles précaires dans lesquelles les jeunes font leur parcours et construisent leur carrière. A cela, il faut ajouter que cette approche s'appuie sur des interprétations systémiques structuralistes, déterministes, individualistes, stratégiques (Marie, 2010).

L'analyse comparative des systèmes soulève la problématique des différents sens des notions liées à l'insertion (chômage, inactivité, éducation ou formation) dans plusieurs pays. Les politiques publiques de la jeunesse concernent les mesures d'insertion professionnelle incitant à l'embauche et les stratégies des acteurs impliqués tels que les pouvoirs publics, les entreprises, les partenaires locaux, les associations et les jeunes-mêmes (Nicole-Drancourt & Roulleau-Berger, ibidem).

4.2. De l'école à l'emploi : « le diplôme, une arme contre le chômage des jeunes » ?

La fin d'un parcours scolaire ou universitaire est normalement sanctionnée par un diplôme, qui est lui-même un moyen pour accéder à un emploi qualifié. Bien que le diplôme ait d'autres avantages, tel que le prestige, sa finalité est d'exercer un métier de sa qualification. Un des problèmes récurrents du système éducatif est qu'il ne répond pas aux besoins de la société. Sinon comment comprendre que sur le marché de l'emploi, le déficit des cadres et des spécialistes soit une réalité dans presque tous les secteurs et que les sortants des universités et des écoles manquent d'opportunité d'emploi ? On constate une insuffisance d'enseignants dans les écoles, de médecins et d'infirmiers dans les centres de santé. La mise en valeur des grands espaces agricoles dont le Mali dispose requiert une main d'œuvre qualifiée. Même dans l'administration publique, on constate une insuffisance du personnel indispensable pour le bon fonctionnement des services.

Pour prétendre à une meilleure production et à de l'attractivité, le secteur informel nécessite une meilleure organisation. Pour cela, il lui faut aussi un esprit créateur. Malgré ce besoin

immense de cadres et de talents dans le marché du travail, les jeunes diplômés n'arrivent pas à se faire employer. La question d'adéquation formation-emploi est toujours d'actualité :

« L'école ne forme pas les cadres adaptés au besoin du marché de l'emploi. C'est bonjour le chômage » (Kawélé, jeune diplômé à Faladié, Bamako, 2013). C'est donc, « le système éducatif qui ne répond pas au besoin de la société. La formation est inadaptée au besoin de l'emploi. Avec la privatisation sauvage de l'école, il apparaît que l'Etat n'a pas une bonne politique éducation. De plus en plus, on constate que beaucoup d'enseignants ne viennent pas à l'enseignement par vocation ; ils viennent pour éviter le chômage. Ils n'ont pas les moyens intellectuels pour donner une bonne formation, celle qui permette aux étudiants d'avoir un emploi à leur sortie» (Ramata, étudiante de 23 ans, entretien novembre 2013).

Au-delà de la qualité de la formation, le diplôme ne donne plus directement accès à l'emploi, bien qu'il soit perçu comme une garantie contre le chômage. C'est le point de vue de l'étude de «l'Insee» publiée sur le site d'information « www.20minutes.fr⁸⁵ » qui affirme qu'» avoir un diplôme protège les jeunes contre le chômage, presque cinq fois plus important chez ceux qui n'en ont pas ». Elle ajoute que « la crise a rendu encore plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes ». L'étude note que « les sans-diplôme » ont des emplois les plus précaires. Une autre conclusion à retenir est que: « même quand on n'a pas de diplôme, le niveau d'études joue encore ».

4.2.1. La diversité des trajectoires

A la sortie des universités, des grandes écoles et des instituts de formation, les jeunes suivent des trajectoires différentes. Une enquête nationale du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) en France, réalisé en 1997-1998 auprès des jeunes sortis de la formation initiale en 1992, appelés « Génération 92 », révèle quatre (4) « trajectoires types ».

- Trajectoires de retrait du marché du travail : après la fin des études, les jeunes se retirent du marché du travail ;
- trajectoires marquées par le chômage : longue période de chômage ou après une brève insertion, les jeunes reviennent au chômage ;

⁸⁵ Voir le site : <http://www.20minutes.fr/ledirect/1258933/20131204-diplome-arme-contre-chomage-jeunes-temps-crise>

- trajectoires d'emploi sous contrats précaires : après un chômage, les jeunes intègrent des dispositifs d'emploi à durée déterminée ;
- trajectoires d'accès au CDI : obtention d'emploi stable.

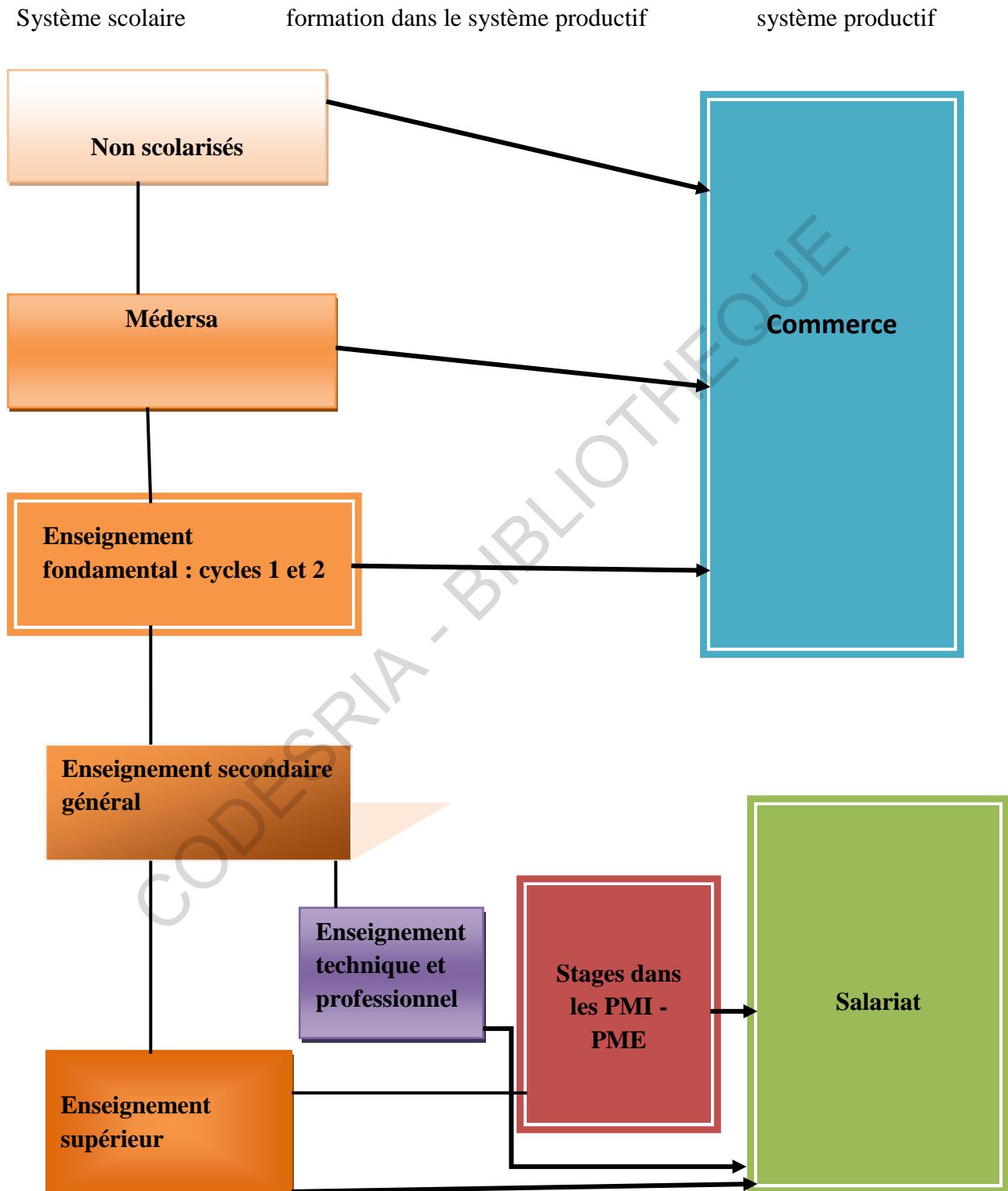
Dans une étude sur le chômage des jeunes bamakois, Gérard Etienne (1997) estime que l'expression « jeunes diplômés » est une « création politique » née de la réalité du chômage, qui répond au critère d'absence de salaire. Travailler n'empêche pas le chômage, il faut nécessairement avoir un travail salarié. L'instauration du concours d'entrée qui mettait fin au principe de recrutement automatique dans la fonction publique et la création du ministère de l'emploi étaient une reconnaissance politique du statut de « jeunes diplômés » au Mali que l'auteur classe en neuf (9) types(idem :208) :

- ceux qui n'ont aucune activité rémunératrice et disent ne jamais avoir travaillé (c'est – à-dire avoir été embauchés et salariés) ;
- ceux qui pratiquent de « petits boulots » sans jamais avoir été embauchés ;
- ceux qui pratiquent de « petits boulots » après avoir été licenciés (« compressés ») ;
- ceux qui n'ont aucune activité (donc au chômage), après avoir été embauchés dans la fonction publique ;
- ceux qui n'ont aucune activité (donc au chômage), après avoir été embauchés dans une entreprise privée, puis licenciés ;
- les salariés du privé (employés ou patrons) ;
- les fonctionnaires :
- les patrons de leur propre entreprise ;
- les bénévoles engagés dans une entreprise privée, sans être rémunérés.

Gérard Etienne souligne que le diplôme n'empêche pas les jeunes de descendre dans la rue : « qu'importe le titre obtenu après tant d'années passées sur les bancs ? Loin d'être le gage d'une reconnaissance, il est souvent objet de rancœurs, prétexte à déconsidération, critère de déqualification et source de marginalisation »(Etienne, 1997 :219).

Bénédicte Kail (1998), dans son a analyse de la situation du rapport entre formation et insertion professionnelle des jeunes filles, observe que les filles non scolarisées, celles qui sont sorties des medersas et de l'enseignement fondamental (premier et second cycles), s'investissent dans le commerce. Celles qui auront décroché un diplôme de l'enseignement technique/professionnel et de l'enseignement supérieur font des stages dans les PME et PMI, puis trouvent un travail salarié.

Figure 2 : Schéma des transitions formation /emploi des jeunes filles selon B. Kail



Dans un entretien lors d'un colloque sur le thème « jeunes villes emploi - Quel avenir pour la jeunesse africaine ? » à Paris en 1992, le Président de la République du Mali d'alors, Alpha Oumar Konaré faisait savoir que sur les 3000 jeunes diplômés enregistrés, il n'y avait que 500 à qui l'Etat pouvait offrir un emploi. Vingt ans après, en 2012, les estimations vont de 80.000⁸⁶ à 300.000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi au Mali.

Au même colloque, Emile Bris, président du comité scientifique, estimait que la question de l'emploi « c'est une bombe », parce qu'elle exprime « exclusion dans le présent mais aussi fermeture des perspectives d'avenir », d'autant qu'il y a un divorce entre les systèmes de formation et la réalité d'un marché de l'emploi qui ne permet pas d'espérer une amélioration à court terme (MCD France, 26-29 octobre 1992).

4.2.1. De la notion de chômage

« La notion de chômage recouvre des réalités différentes, que nous tendons à confondre ou à englober sous ce terme générique. Désignant tout d'abord une condition objective, une privation d'emploi résultant des fluctuations de l'offre de travail, des modes de gestion de la main-d'œuvre et des politiques publiques d'emploi, la notion de chômage fait également référence à une codification institutionnelle, c'est-à-dire à une forme de catégorisation permettant de qualifier et de différencier certaines populations (le chômeurs) et de leur conférer un statut juridique et social (les demandeurs d'emploi) » (Breton & Marcelli, 2010 :148).

4.2.2. Le chômage, un phénomène mondial

Joël-Yves Le Bigot (2012) considère que le chômage des jeunes est l'un des trois « fléaux » pour la jeunesse mondiale ; ce qui a amené le Bureau International du Travail à parler d' « une génération perdue ». En effet, le taux de chômage mondial de la tranche d'âge 15-24 ans est passé de 11, 9% en 2007 à 12,9% en 2008 et à 13,2% en 2009, ce qui laisse 81 millions de jeunes sur le carreau par rapport aux 620 millions de jeunes économiquement

⁸⁶ Abdel Kader Dicko avance le chiffre de 80000, la DNE estime à 200000 en 2012, alors que le Rapport d'évaluation finale du FSP du Programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM) va jusqu'à 300000.

actifs ; alors qu'ils sont au plus haut de leur force physique et de leur créativité. Qu'ils habitent des pays riches ou des pays pauvres, les jeunes de toutes les zones du monde sont touchés :

- 17,7% dans les pays développés,
- 23,7% en Afrique du Nord,
- 23,4% au Moyen-Orient,
- 10,3% en Asie du Sud,
- 8,9% en Asie de l'Est (Le Bigot, idem :38)

En 2012, le taux de chômage global des jeunes au niveau mondial était de 12,6%. Le chômage est aujourd'hui un sujet de préoccupation mondiale. Il est particulièrement aggravé depuis cinq ans par la crise économique actuelle. Il touche particulièrement les couches défavorisées que constituent les jeunes et les femmes.

Au Mali, le chômage est un phénomène relativement récent. Il découle du salariat et de la scolarisation (Kail, 1998 :72). Lorsqu'on parle de chômage, c'est souvent en référence à celui des jeunes diplômés. En effet, avant les mesures prises dans le cadre des Plans d'Ajustement Structurels imposés par le FMI, le chômage des jeunes diplômés était un phénomène marginal au Mali, ou tout du moins dont on ne parlait pas, puisqu'il y avait un lien direct entre diplôme et salariat. De même la fonction publique représentait encore la sûreté de l'emploi, avant l'introduction du cours en 1983. Le phénomène a évolué progressivement pour atteindre un niveau inquiétant depuis que l'Université de Bamako a commencé à déverser sur le marché de l'emploi des milliers jeunes.

Nous n'avons pas de statistiques sur le nombre de diplômés par an au Mali, ni par secteur ni par niveau de qualification. Cela rend l'analyse de la situation approximative voire sans fondement statistique. Cependant, des données existent sur le chômage et l'emploi au Mali.

4.3. Qui sont les jeunes chômeurs ?

Selon le Bureau International du Travail en 1982 et internationalement (cité Fousseyni Bah, 2012), le chômage est défini comme la situation d'une personne qui :

- n'exerce pas d'emploi salarié ou non salarié (mais dans tous les cas, rémunéré) durant la semaine référence, c'est-à-dire celle de l'enquête ;

- est disponible dans les 15 jours (suivant la période de l'enquête) pour occuper un emploi salarié ou non salarié ;
- et est effectivement à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire a pris des dispositions spécifiques au cours des quatre dernières semaines pour trouver un emploi.

Dans une économie informelle comme celle du Mali, cette définition acceptée au niveau international, pose des problèmes puisque le comptage de l'agent informel comme actif occupé l'exclut du lot des chômeurs du fait que le statut de l'actif informel par rapport aux critères de définition du chômeur met en exergue « les limites dont souffre le concept de chômage quand on l'importe dans une économie comme celle du Mali » (BAH, 2012 :31).

Les jeunes sont les plus touchés par le chômage et le sous-emploi. En effet, selon l'EPAM 2010, les taux de chômage sur les tranches d'âge de 15 à 40 ans varient de 7 à 14 % (DNE-Mali). Ils sont confrontés à l'inexpérience professionnelle et à l'inexistence d'opportunités d'emploi offertes en adéquation avec leurs formations et à hauteur de leurs diplômes.

4.3.1. Des inactifs, actifs et chômeurs selon l'INSTAT

L'INSTAT (2012) distingue trois grands types d'occupation : inactif, actif occupé et chômeur. Les personnes actives sont celles « qui travaillent (occupées) et celles ne travaillant pas, mais qui recherchent un travail. Sont considérées comme inactives les personnes ne cherchant pas de travail et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : ménagères ou femmes au foyer ; élèves, étudiants ; retraités, rentiers ; handicapés ». Quant au chômeur, il désigne « une personne ne travaillant pas parce qu'elle a perdu son emploi, mais qui cherche du travail ; ou une personne n'ayant jamais travaillé mais qui cherche du travail ».

4.3.2. Demandes d'emploi des jeunes

Nous avons construit des tableaux à partir des données de l'INSTAT sur les types d'activité des Maliens. Ils concernent la situation nationale (tableau) et celle des régions concernées par cette étude. Les cercles administratifs ne sont pas spécifiquement identifiés. Egalement, nous nous sommes limités à la tranche d'âge de 6-39 ans pour être dans la fluctuation de définition institutionnelle du jeune au Mali.

Tableau 10:Types d'occupation au Mali

| Groupes d'âge | Inactif | | Actif occupé | | Chômeur | |
|---------------|---------|---------|--------------|--------|---------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| 06-09 | 9680 | 9809 | 1671 | 1083 | 88 | 14 |
| 10-14 | 10423 | 10375 | 2280 | 1870 | 130 | 89 |
| 15-19 | 8224 | 9011 | 3695 | 3215 | 182 | 122 |
| 20-24 | 136206 | 373494 | 378303 | 230096 | 11952 | 6242 |
| 25-29 | 38213 | 315676 | 397765 | 223725 | 10980 | 5103 |
| 30-34 | 15222 | 245962 | 363124 | 178046 | 5502 | 2423 |
| 35-39 | 9275 | 187543 | 311936 | 137155 | 2955 | 1147 |
| Total | 227243 | 1151870 | 1458774 | 775190 | 31789 | 15140 |
| Totaux | 1379113 | | 2233964 | | 46929 | |
| % | 37,68 | | 61,03 | | 1,28 | |
| Ensemble | 3660006 | | | | | |

L'analyse du tableau montre que parmi les jeunes de 6 à 39 ans, il y a 37,68% d'inactifs, 61,03% d'actifs et 1,28% de chômeurs. Si l'on tient compte des définitions données par l'INSTAT, on peut considérer qu'une bonne partie des actifs est constituée d'élèves et d'étudiants, mais elle peut contenir également des individus qui ne sont pas en formation et qui ne cherchent pas de travail. Seulement 1,28% des jeunes sont à la recherche d'un travail. On remarque que la tranche d'âge entre 20-24 ans enregistre plus de chômeurs alors que celle de 25-29 ans comporte plus d'inactifs.

En additionnant les inactifs et les chômeurs, on aboutit au chiffre de près de 40%, ce qui signifie qu'ils sont à la charge de leurs parents ou d'autres personnes.

4.3.3. Enfants travailleurs et jeunes chômeurs

La lecture de ce tableau laisse paraître que la tranche d'âge de 6 à 19 ans compte 13814 d'actifs c'est-à-dire qui mènent des activités de production économique. Dans ce groupe, il existe un total de 625 chômeurs, garçons et filles cumulés. Cela suppose que certains à partir de 6 ans commencent à travailler ou cherchent du travail.

Tableau 11 : Caractéristiques de la situation professionnelle des jeunes de 6 à 39 ans au Mali en milieu urbain

| Catégorie d'âge | Inactif | | Actif occupé | | Chômeur | |
|-----------------------|---------|---------|--------------|--------|---------|---------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| 6-39 ans | 553974 | 788223 | 459645 | 264465 | 28668 | 18230 |
| Totaux et pourcentage | | 1342197 | | 724110 | | 46898 |
| | | 63,51% | | 34,26% | | 2,21% |
| Ensemble | | | | | | 2113205 |

Source : construit à partir des données de l'INSTAT (2012)

Les conclusions du rapport sur « Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali »

Le rapport d'étude sur l'emploi d'Yves Bourdet et collaborateurs (2011) relève trois constats majeurs sur le chômage. Le premier concerne la permanence d'un chômage élevé au Mali. Le deuxième constat concerne les fortes disparités spatiales. On constate en effet de fortes inégalités entre les régions. « En 2010, par exemple, le taux de chômage à Bamako était plus de cinq fois supérieur à celui qu'on a observé en milieu rural, respectivement 25 % et 5 %. Un troisième trait marquant concerne le taux élevé du chômage des jeunes en milieu urbain, plus particulièrement à Bamako ». Il était de 5,8 % pour les hommes et 7,9 % pour les femmes en 2010. Le rapport note que les deux tiers des chômeurs cherchant leur premier emploi ont moins de 30 ans. Le chômage est deux fois plus élevé chez les actifs issus de l'enseignement technique et professionnel que chez ceux issus du fondamental I. Le chômage toucherait plus fortement les jeunes femmes ayant fait des études supérieures (Bourdet, Dabita, & Dembélé, 2011 :40-59).

4.3.4. Une longue attente avant le premier emploi

Deux autres caractéristiques frappantes du chômage au Mali concernent la forte proportion de chômeurs de longue durée (plus de neuf chômeurs sur dix ont étaient au chômage durant plus d'un an) et la forte proportion de chômeurs à la recherche d'un premier emploi (quatre chômeurs sur cinq). Le chômage urbain est une sorte de salle d'attente pour les adolescents et les jeunes adultes en quête d'insertion dans le secteur formel, privé ou public. Leur temps de passage dans la salle d'attente dépend en partie des ressources dont dispose la famille, ce qui leur permet d'augmenter le temps de prospection et d'attendre la bonne occasion (le bon emploi vacant).

Les chiffres du chômage de 2004 à 2010

Tableau 12: Taux⁸⁷ et structure du chômage 2004, 2007 et 2010

| Situation du chômage des jeunes | Mali | Rural | Urbain | |
|--|-------------|--------------|---------------|---------------|
| | | | Bamako | Autres |
| 2004 | | | | |
| Taux de chômage | | | | |
| Total | 8,8 | 6,6 | 12,6 | |
| Hommes | 7,2 | 6,1 | 9,2 | |
| Femmes | 10,9 | 7,4 | 16,6 | |
| Hommes 15-29 ans | 11,1 | 8 | 15,5 | |
| Femmes 15-29 ans | 15,2 | 10,3 | 22,8 | |
| Chômage de longue durée (1 an) | 88,3 | 87 | 89,6 | |
| En quête d'un premier emploi | 80 | 83,2 | 76,9 | |
| 2007 | | | | |
| Taux de chômage | | | | |
| Total | 9,6 | 5,9 | 27,3 | 16,1 |
| Hommes | 8,2 | 5 | 20,2 | 14,9 |
| Femmes | 11 | 6,8 | 35,6 | 17,1 |
| Hommes 15-29 ans | 14,4 | 7,8 | 38,4 | 28,4 |
| Femmes 15-29 ans | 13,8 | 8 | 43 | 21,7 |
| Chômage de longue durée (1 an) | 90,3 | 92,8 | 86 | 92 |
| En quête d'un premier emploi | 81,3 | 78,6 | 81,5 | 85,1 |
| 2010 | | | | |
| Taux de chômage | | | | |
| Total | 8,3 | 4,7 | 24,7 | 13,9 |
| Hommes | | 4 | 15,7 | 10,9 |
| Femmes | 11,4 | 5,7 | 36,6 | 19 |
| Hommes 15-29 ans | 8,2 | 3,8 | 31,8 | 19,5 |
| Femmes 15-29 ans | 16,5 | 9,1 | 47,3 | 25,8 |
| Chômeurs/population totale | | | | |
| Hommes 15-29 ans | 5,8 | 3 | 18,2 | 11 |
| Femmes 15-9 ans | 7,9 | 4,3 | 21 | 10,9 |
| Chômage de longue durée (1 an) | 95,8 | 94,2 | 97,2 | 96,8 |
| En quête d'un premier emploi | 80 | 82 | 73,6 | 71,8 |

Source : EPAM 2004, 2007, 2010, In ? (Bourdet, Dabitao, & Dembélé, 2011)

En résumé, il faut retenir que le taux de chômage général est de 10,5% ; celui des jeunes de 15 à 40 ans est de 10,7%. En 2013, le nombre de diplômés sans emploi enregistré par la Direction Nationale de l'Emploi s'élevait à 88 386 personnes et le nombre de pertes d'emploi était de 3 558 personnes (DNE 2013).

⁸⁷ Notes : le chômage de longue durée est la part des chômeurs de plus d'un an dans le chômage total. En quête d'un premier emploi est la part des chômeurs en quête d'un premier emploi dans le chômage total.

4.3.5. Une dominance de l'emploi agricole

Le secteur agricole est le premier pourvoyeur d'emploi : « Presque deux tiers des actifs occupés travaillent dans l'agriculture (y compris l'élevage, la chasse et la sylviculture). L'emploi agricole prend plusieurs formes : auto-emploi, emploi saisonnier, emploi à la tâche, etc. L'emploi en milieu rural ne se limite pas à l'emploi agricole. Il comprend aussi des emplois non agricoles dans des activités comme le commerce, la restauration ou les aides familiales » (Bourdet, Dabitao, & Dembélé, 2011).

4.3.6. La part des secteurs formel et informel

L'emploi dans le secteur public serait deux fois plus important que dans le secteur privé formel. L'ensemble du privé formel et du secteur public n'emploierait que 6 % des actifs occupés. Le secteur formel ne représente qu'une part très faible, et même décroissante, de l'emploi urbain. La plus grande part des emplois en milieu urbain sont informels, par exemple dans le commerce de détail et le secteur des employés de maison. Le secteur informel est exclu du champ d'application de la législation du travail, sa raison d'être étant souvent de la contourner (Bourdet, Dabitao, & Dembélé, 2011).

Face au rétrécissement de la Fonction publique, l'auto-emploi semble une alternative. Une étude sur l'*entrepreneuriat jeune au Mali* dans les zones de Bamako, Ségou, Konobougou et Niono, par Isaïe Dougnon et collaborateurs (2013) montre que l'auto-emploi est l'activité la plus pratiquée par les jeunes (31% des jeunes sont des entrepreneurs, 27% des chômeurs, 23% des étudiants qui ne travaillent pas et 19% des employés).

4.4. Les politiques publiques d'insertion socioprofessionnelle

Les politiques d'emploi des jeunes constituent un espace d'intervention publique transversal et périphérique (Loncle, 2003). Elles ont pour vocation d'agir sur le marché du travail et de réduire les conséquences négatives du sous-emploi. Selon Page et Grangeas (1992), ces politiques intègrent « non seulement les mesures financières, réglementaires et législatives qui

affectent explicitement le marché du travail, mais aussi toutes les décisions de politique économique globale qui ont un impact sur l'offre de travail ainsi que sur la création d'emplois » ; elles constituent un ensemble de mesures comprises entre les politiques macroéconomiques et les politiques sociales (Adjerad & Ballet, 2004 :47-48).

Ces différentes politiques d'emploi au Mali se traduisent par une multiplicité des expérimentations menées en faveur des jeunes. Vu l'ampleur du problème, nous proposons une revue des structures créées à cet effet, les rapports entre elles et le bilan que l'on peut tirer des actions menées par chacune.

Principalement, deux départements ministériels sont chargés de la question de l'emploi : le ministère de la Jeunesse et des sports et celui de l'Emploi et de la formation professionnelle.

Nous proposons une analyse du dispositif mis en place pour favoriser la création d'emplois et pour absorber le chômage.

Notre approche d'analyse consistera à une description des structures, leurs méthodes, leurs actions et un bilan global, ensuite nous procéderons à une comparaison de ces actions et de ces bilans. Nous tenterons de dégager leurs similitudes, leurs différences et leurs complémentarités dans les objectifs, les méthodes et les résultats.

4.4.1. Les outils d'intervention de l'Etat dans la promotion de l'emploi

Pour endiguer le chômage, l'Etat a mis en place des outils chargés d'élaborer et d'exécuter des programmes d'insertion des jeunes. L'essentiel des politiques publiques d'emploi se trouve au sein des agences du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle créées à cet effet. De par le rôle spécifique qu'il joue sur les jeunes, le ministère de la jeunesse et des sports élabore des projets visant leur insertion socioprofessionnelle. Aggravé par la crise économique et l'absence d'un tissu industriel pouvant absorber une partie des diplômés, le chômage est devenu une préoccupation principale des gouvernements.

Face à ce problème, la solution proposée par l'Etat est de favoriser l'entreprenariat jeune. Pour ce faire, un certain nombre de dispositifs financiers⁸⁸ ont été mis en place pour booster le secteur privé en vue de soutenir l'éclosion d'entreprises économiques viables portées par les jeunes. Ces dispositifs s'inscrivent dans la « Politique Nationale de l'Emploi » (1998) :

- d'abord, la création d'un « Fonds national pour l'emploi des jeunes » (2003) géré par l'ANPE, chargée de la promotion de l'entrepreneuriat jeune et de l'accès au crédit et d'un fonds de garantie appelé « Fonds auto-renouvelable (FARE)», destiné à garantir des projets de jeunes admis au financement des banques ;
- la modification de la « Taxe-emploi jeunes » des procédures fiscales (2008) ;
- le partenariat avec la BMS et la BRS, deux banques de solidarité pour le financement des projets d'entrepreneuriat jeunes.

Pour réduire l'ampleur du chômage dont les conséquences sont sociales et politiques, l'Etat tente plusieurs expériences. Nous nous intéresserons particulièrement à l'ANPE, à l'APEJ, au FAFPA, au CNPV, au PAJM et au PNPJ.

4.4.1.1. Les actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Ainsi, le chômage devient une problématique pour laquelle il fallait rapidement trouver une solution. Pour y faire face, une politique nationale d'emploi est élaborée en 1998.

Les dispositifs de formation professionnelle pilotés par le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle n'accueillent qu'environ 5 000 jeunes en apprentissage alors que le nombre de jeunes entrant annuellement sur le marché de l'emploi et ayant des besoins de formation est estimé à près de 200 000 (*source MEFP*).

De l'analyse de la direction nationale de l'emploi (2014), les difficultés d'accès au marché se caractérisent par :

- une grande proportion de jeunes dans la population active inoccupée;

⁸⁸ Une analyse sommaire du dispositif financier mis en place par l'Etat, de Cheick O. SOUMANO, Ce que je sais du financement des projets des jeunes, expert en financement des projets des jeunes pour Maliweb.net (site d'informations sur l'actualité du Mali), consulté le 24 août 2013.

- une méconnaissance de quelques opportunités existantes dans le MT surtout par les jeunes ruraux;
- une insuffisance de financement;
- une inadaptation des compétences des jeunes et notamment, la déconnexion entre le monde de la formation et le monde du travail;
- une insuffisance d'investissement dans les secteurs porteurs d'emplois ;
- un manque de dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi (l'une des grandes insuffisances des dispositifs de promotion d'emplois à l'intention des jeunes au Mali est le manque de suivi);
- une inexistence de statistiques régulières;
- une insuffisance de culture entrepreneuriale des jeunes: la prise de conscience que la Fonction publique est très limitée et que la création d'emplois massifs et productifs passera nécessairement par le secteur privé et donc l'entrepreneuriat et l'auto emploi.

Les structures de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi

Il existe plusieurs « organismes prestataires » de création. Nous analysons ceux qui touchent directement un nombre important des jeunes.

L'ANPE

Créée en 2001, l'Agence Nationale Pour l'Emploi a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi. Elle est le fruit d'une longue évolution depuis la création de l'Office de la Main d'œuvre (OMO) en 1954 qui deviendra Office national de la Main d'œuvre et de l'Emploi (O.N.M.O.E) en 1985.

Chaque étape correspondait aux caractéristiques du marché du travail de l'époque. Chaque changement de nom répondait au souci de l'institution à s'adapter à l'évolution du marché du travail. Il est alors aisé de constater que chaque moment est une étape importante dans l'évolution de la crise de l'emploi. Cette restructuration institutionnelle viserait à mieux cerner le phénomène du chômage qui, aujourd'hui touche toutes les couches socio professionnelles du Mali.

L'ANPE est une structure chargée de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, en privilégiant une stratégie de promotion de l'auto emploi. En ce qui concerne la promotion

de l'emploi salarié ou l'emploi public, le rôle de l'ANPE se résume à favoriser la rencontre entre les demandeurs et les pourvoyeurs d'emploi. La promotion de l'auto emploi, quant à elle, suppose le développement du secteur privé pour en faire « le moteur de la croissance économique » du Mali. Pour traduire cette vision en acte concret, l'Etat s'est engagé à « lever les contraintes fondamentales et à mettre en place les conditions favorables au développement du secteur privé formel du Mali ». Ces mesures concernent, entre autres, le développement des infrastructures, la mise en place de dispositif financier en faveur des Petites et Moyennes Entreprises (PME), l'initiation de soutien à des projets porteurs, l'élaboration et l'application d'une loi d'orientation du secteur privé. C'est dans ce cadre que l'ANPE a lancé en 2008 son mécanisme de financement de PME-PMI à fort potentiel de création d'emplois avec la constitution d'un capital d'investissement de 1 milliard de francs CFA⁸⁹. L'âge d'éligibilité est de 40 ans au plus, c'est-à-dire que la cible principale est la catégorie jeune.

Cette hypothèse peut être confrontée par les enquêtes de l'ANPE à la même période. L'étude a été menée en deux semestres. Nous avons choisi les résultats du deuxième semestre qui sont les suivants :

Tableau 13: Demandes d'emploi enregistrées par âge et par sexe, 2^e semestre 2010

| Groupe d'âges | Hommes | | Femmes | | Total | |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Non définis | 7 | 0,2 | 4 | 0,4 | 11 | 0,2 |
| Moins de 15 ans | 6 | 0,1 | 0 | 0,0 | 6 | 0,1 |
| 15 à 19 ans | 195 | 4,5 | 66 | 5,9 | 261 | 4,7 |
| 20 à 24 ans | 1369 | 31,2 | 495 | 44,4 | 1864 | 33,9 |
| 25 à 29 ans | 1287 | 29,4 | 353 | 31,7 | 1640 | 29,8 |
| 30 à 39 ans | 943 | 21,5 | 144 | 12,9 | 1087 | 19,8 |
| <i>Sous total jeunes</i> | 3807 | 86,9 | 1062 | 95,3 | 4869 | 88,5 |
| 40 à 59 ans | 559 | 12,8 | 52 | 4,7 | 611 | 11,1 |
| 69 ans et plus | 16 | 0,4 | 1 | 0,1 | 17 | 0,3 |
| Total | 4382 | 100,0 | 1115 | 100,0 | 5497 | 100,0 |

Source : ANPE, BPP et ETT

⁸⁹Makan Moussa SISSOKO, Le Directeur Général de l'ANPE, « Actualité », ACTU-EMPLOI-N°003 mai 2008, Semestriel d'informations générales sur le Marché du Travail au Mali, p.9

Le plus grand nombre de demandeurs d'emploi enregistré se situe entre 20 et 39 ans soit 83,5% de l'ensemble. Les demandeurs d'emploi de moins de 15 ans sont moins présents et ne comptent parmi eux aucune femme.

Face à ces demandes, voilà les offres enregistrées par l'ANPE. Il s'agit des offres provenant de structures étatiques et privées.

Tableau 14 :Offres d'emploi enregistrées par structure

| Structures | Nombre | % |
|--|--------|-------|
| Offres enregistrées par l'ANPE | 1284 | 34,2 |
| Offres enregistrées par les BPP et les ETT | 752 | 20,0 |
| Offres de la Fonction Publique | 1703 | 45,3 |
| Offres des Collectivités Territoriales | 17 | 0,5 |
| Total | 3756 | 100,0 |

Source : ANPE, BPP/ ETT, DNFPP et DNCT

Le premier semestre de 2010 a été caractérisé par 17 offres des collectivités territoriales qui n'en avaient pas proposé depuis le deuxième semestre de 2006. Elles représentent 0,5% des offres reçues. La Fonction Publique reste un grand pourvoyeur d'emploi public avec 45,3% des offres. En matière d'intermédiation sur le marché du travail, l'ANPE et les bureaux privés de placement ont reçu le plus grand nombre d'offres correspondant à 54,2% de l'ensemble.

Tableau 15 :Offres d'emploi enregistrées par les bureaux de placement (public et privé) par région

| Région | Nombre | % |
|------------|-------------|--------------|
| Kayes | 87 | 4,3 |
| Koulikoro | 138 | 6,8 |
| Sikasso | 72 | 3,5 |
| Ségou | 311 | 15,3 |
| Mopti | 79 | 3,9 |
| Tombouctou | 25 | 1,2 |
| Gao | 273 | 13,4 |
| Kidal | 71 | 3,5 |
| Bamako | 980 | 48,1 |
| Total | 2036 | 100,0 |

Source : ANPE, BPP et ETT

Les offres reçues par les Directions Régionales de l'ANPE et par les Bureaux Privés de Placements ont connu une augmentation significative par rapport aux chiffres du premier

semestre de 2010, avec une hausse de 27,6%. Elles ont été significatives dans les régions de Ségou avec 15,3%, de Gao avec 13,4%, de Koulikoro avec 6,8% et du District de Bamako avec 48,1% représentant environ la moitié des offres reçues.

Différence entre l'offre et la demande d'emploi : $5497-3756= 1741$, soit 31.67% des demandeurs, près d'un demandeur sur trois.

Les causes du taux élevé du chômage : la thèse de Fousseyni Bah⁹⁰

Dans une thèse de doctorat intitulé « Analyse du chômage et bilan des politiques d'emploi au Mali », Fousseyni Bah part de l'idée « que le marché du travail est un espace particulier dont l'analyse est nécessaire pour comprendre la nature du chômage au Mali et identifier les causes de son niveau élevé et de sa persistance malgré une croissance soutenue et une volonté politique bien affichée à le combattre depuis près de deux décennies ». Selon lui, les causes de l'augmentation du chômage « résident principalement dans le mode de gestion de la main d'œuvre mis en place après l'indépendance, à savoir la centralisation de la dynamique de l'emploi autour de l'emploi public. Résultant de l'orientation socialiste du premier Président du pays, cette gestion a soutenu une polarisation des ressources autour des besoins de l'emploi public. Cette orientation a favorisé la concentration des offres en matière de formations autour des besoins de l'appareil administratif et légitimé la priorité des entreprises publiques dans l'allocation des ressources financières. Elle a pénalisé le secteur privé qui a alors failli prendre le relais à la suite des politiques d'ajustement des années 1980 ». A cette première gestion, l'auteur attribue la faible dynamique de l'emploi malgré l'introduction de dispositifs de flexibilisation durant les deux dernières décennies. (Bah, 2012 :12)

Les échelons d'intervention⁹¹

Pour comprendre l'intervention de l'ANPE, il faudrait saisir comment le département de la promotion de l'emploi est conçu et organisé.

Le département pour la promotion de l'emploi est structuré en trois services :

⁹⁰ Fousseyni Bah, Analyse du chômage et bilan des politiques d'emploi au Mali, thèse de doctorat en économies, soutenue le 29 mars 2012 à l'Université de Grenoble, France.

⁹¹ Ces données proviennent d'entretien avec quatre agents du département promotion de l'emploi de l'ANPE dont le chef Sambala Diallo, le 28/02/2012.

- Le service *pré-insertion* s'occupe des étudiants, des jeunes diplômés demandeurs d'emploi, ensuite des étudiants terminalistes ;
- *l'auto-emploi* est synonyme entrepreneuriat. Il s'occupe de l'employabilité, de l'action financement du projet ; c'est l'auto-emploi. Il propose des activités génératrices de revenus les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les petites et Moyennes Industries (PMI) ;
- le service *insertion professionnelle*, similarité avec le service auto-emploi, parce qu'il s'occupe aussi de l'auto-emploi mais pour des couches vulnérables : les femmes, les handicapés, les migrants.

Le service *pré-insertion*

Selon le chef de département promotion Sambala Diallo⁹² :

«Le premier service se fait avec le lien direct c'est-à-dire les étudiants qui ont le niveau demandeur d'emploi. Les jeunes diplômés qui viennent s'exprimer à l'ANPE, sont orientés vers ce service pour le besoin de stage de qualification, d'apprentissage. Ce service va également dans les écoles pour sensibiliser les étudiants, les terminalistes de l'école pour leur expliquer comment est organisé le marché de l'emploi; puis comment ils doivent s'y prendre».

L'auto-emploi

L'auto-emploi est un mode d'intervention par lequel les demandeurs d'emploi viennent soumettre à l'ANPE des projets pour financement. Depuis 2008, l'ANPE élabore des fiches techniques de projets porteurs qu'elle soumet aux demandeurs d'emploi.

Deux modes de financement, deux modèles de remboursement

Il existe deux modes de financements : un mode interne pour les petits projets dont le coût ne dépasse pas cinq millions par projet et un autre mode dont les coûts des projets sont supérieurs à cinq millions octroyés par la BMS.

Le recouvrement des projets à financement interne se fait par la comptabilité de l'ANPE. En 2012, le taux de recouvrement variait entre « 100% » et « 0% ». Pour le projet « motos taxis », il était de 100% pour la 1^{ère} édition. Le projet des réfrigérateurs des femmes a été un échec ; le taux de recouvrement était de 0%.

⁹² Entretien personnel avec quatre agents du département promotion de l'emploi de l'ANPE, idem.

Par exemple, pour les 11 projets⁹³ soumis à la BMS, le taux de recouvrement était de 88% au mois de janvier 2012.

L' « opération 500 taxis » est en cours et concerne Bamako, Sikasso et Kayes : 210 taxis sont mis en circulation⁹⁴.

Des exemples d'auto-emploi dans le secteur artistique

Le « Semestriel d'informations générales sur le Marché du Travail au Mali ACTU-EMPLOI N°003 mai 2008 » relate des cas de réussite de jeunes ayant entrepris dans plusieurs domaines. Dans le domaine musical, Yéli Mady Konaté dit Yéli Fuzzo, jeune rappeur malien, est cité en exemple comme quelqu'un qui « semble jeter son dévolu sur l'art et la culture. Après ses études aux Etats-Unis d'Amérique, Yéli Fuzzo est revenu ouvrir une maison de production pour les artistes maliens. Cette initiative profite à de nombreux jeunes musiciens ou qui vivent de l'industrie musicale. Yéli Fuzzo Production donne également à des musiciens en herbe la chance de matérialiser leur rêve : en sortant un album ».

Un autre exemple est celui de jeunes, regroupés en GIE, exerçant le métier d'antiquaire à Baguinéda, localité située à environ 20 kilomètres de Bamako, où il existe un bel exemple d'organisation de jeunes de ce secteur d'activité. Ces GIE sont structurés de telle sorte qu'ils ont des représentants dans des villages du pays Dogon, une nouvelle forme d'organisation permettant à beaucoup de jeunes de gagner honnêtement leur pain.

A travers ces exemples d'entrepreneuriat, « *Actu-Emploi* » de l'ANPE affirme que le secteur de l'art est un créneau porteur d'emplois. A cet égard, sa valorisation est pour les pouvoirs publics un défi à relever. De la réduction du taux de pauvreté et de chômage à l'amélioration des recettes communales grâce au paiement des taxes et impôts, en passant par la baisse du niveau de l'insécurité (car le manque d'emploi favorise le banditisme), l'impact du secteur sur le développement socio-économique du pays pourrait être inestimable. (ANPE, 2008 :15-16)

Le service insertion socioprofessionnelle

⁹³ Exemple cité par Sambala Diallo au cours de l'entretien, idem

⁹⁴ Dans un reportage sur RFI le 18 août 2014, Serge Daniel disait qu'il n'y avait que 40 taxis en circulation. Les autres sont hors d'usage ou vendus dans « le marché noir ».

C'est un service peu développé, même dans les projets d'avenir de l'ANPE. Le seul exemple cité est un cas d'échec d'un projet à l'intention des femmes. Les « frigos » achetés pour permettre aux femmes de faire le petit commerce (eau glacée, boissons), n'ont pas été rentables. Pire, les bénéficiaires n'ont jamais « daigné » rembourser les sommes contractées.

Le suivi et la politique d'encouragement des jeunes entrepreneurs

Les structures d'emploi devraient chaque année faire un suivi des projets qu'elles ont financés. Les projets ayant eu des succès seraient primés, selon Sambala Diallo de l'ANPE : « par exemple les journées nationales de l'entrepreneuriat jeune que l'APEJ organise. Il y a un service recouvrement qui fait aussi le suivi ». Le constat général est que les projets financés par les structures étatiques n'ont pas une longue durée de vie. Les prêts bancaires ne sont pas remboursés par les bénéficiaires. Ceci bloque d'autres candidats à en bénéficier.

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)

Compte tenu du rétrécissement de l'entrée à la Fonction publique et du nombre croissant de jeunes diplômés, les stratégies de création d'emploi de l'ANPE se sont avérées insuffisantes. Le gouvernement crée une nouvelle structure dédiée aux jeunes : l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

Historique de l'APEJ

L'APEJ est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière créée par la loi N° 03-031/ du 25 août 2003. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la 1^{ère} génération a été conçue en 2003. C'est en 2004 que l'agence a commencé la mise en œuvre du Programme emploi jeunes (PEJ) qui avait comme objectif principal de réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes en créant des emplois et en intensifiant les activités.

Elle a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, en milieux rural et urbain, notamment en facilitant l'accès au marché du travail et au crédit. A cet effet, elle est chargée de :

- concevoir et mettre en œuvre des programmes de travaux à haute intensité de main d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural :

- faciliter l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits ;
- rechercher des synergies avec des programmes de développement ayant des incidences sur l'emploi ;
- mobiliser et gérer des ressources mises à sa disposition pour la promotion et la création d'emplois des jeunes ;
- élaborer des protocoles de convention avec les institutions financières ;
- appuyer les collectivités territoriales à concevoir et mettre en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes ;
- assurer la coordination des mesures étatiques dans son domaine de spécialité qui est l'emploi des jeunes ;
- mettre en place un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes.

Elle compte 4 départements techniques:

- le Département Prospection, Promotion et Evaluation (DPPE) ;
- le Département Emploi et Investissement (DEI) ;
- le Département Entreprenariat-Jeunesse (DEJ) ;
- le Département Financement et Garantie (DEFIG).

L'APEJ, nécessité politique

Amadou Toumani Touré⁹⁵, alors Président de la République disait que «l'Etat n'avait pas d'autres choix que de faire de l'emploi des jeunes une priorité nationale. Car, vu l'importance économique de cette frange de la population, son inactivité serait une grave menace sur la sécurité nationale. Ce serait une situation de bombe à retardement qui ne saurait tarder à exploser». La création de l'APEJ était donc, pour le pouvoir public, une nécessité politique pour éviter une menace de la stabilité du pouvoir. Chaque année, les jeunes sortent en milliers des universités, des grandes écoles et des instituts. Compte tenu de l'impossibilité de les

⁹⁵Oumar KONATE, Programme de volontariat de l'Apej : 5000 jeunes sélectionnés ont prêté serment, Essor du 15/12/2011, Maliweb.net

intégrer tous dans la fonction publique et du fait que le secteur privé ne peut pas les absorber, le pouvoir a décidé de créer une agence qui s'occupe de leur emploi.

Les fonds de l'APEJ

Les ressources de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes sont constituées par les subventions de l'Etat et/ou les contributions des collectivités territoriales, les fonds d'aide extérieurs, les produits provenant des prestations de services, etc.

A l'origine, les actions de l'APEJ étaient majoritairement ciblées sur les jeunes urbains, diplômés et autres. Depuis, ses actions ont été diversifiées et portent de plus en plus sur les jeunes ruraux. Le programme couvre la tranche d'âge des 15-40 ans. Les activités de l'APEJ sont financées par une contribution forfaitaire de 2% sur les salaires des entreprises du secteur formel. Cette contribution ne couvre qu'une partie de son financement qui bénéficie aussi de fonds publics, disponibles suite à l'allégement de la dette extérieure du Mali (initiative PPTE) et à la privatisation de la SOTELMA⁹⁶. Pour réduire significativement et durablement la pauvreté, l'APEJ a mis en place une technique qui pourrait se traduire par la réduction du chômage en milieu rural comme semi-urbain dénommée Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), en collaboration avec la coopération suédoise.

Bilan en 2012

Pendant cinq années de mise en œuvre, le programme financé à hauteur de 18.572.340.468 FCFA a permis de réduire le chômage. Dans ce programme, au titre du renforcement de l'employabilité des jeunes, 14465 jeunes ont bénéficié de stage de qualification, du volontariat et de formation qualifiante. Quant à la composante intitulé *développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes*, 5.512 jeunes ont été formés au module CREE /GERME du BIT et d'autres modules pour aboutir à l'élaboration de 2.107 plans d'affaires. Le programme multi sectoriel intensif d'investissement en milieu rural a créé 1.657 emplois. S'agissant du 5^{ème} programme du volontariat, 5000 jeunes sont sélectionnés et repartis entre les différentes structures. Une Nouvelle Société d'Assurance Vie (NSIA- Vie Mali) a recruté 2500 jeunes en stage de qualification avec possibilité d'embauche. Le lancement de ce programme a permis à plusieurs jeunes de se familiariser au concept de la vie professionnelle. S'agissant du Programme de volontariat: 5000 jeunes sélectionnés ont prêté serment le 15/12/2011.

⁹⁶Yves Bourdet, **HIMO et lutte contre la pauvreté au mali**, Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède

Concernant les projets financés par des prêts bancaires, le taux de remboursement des prêts en 2011 serait de 35%.

L'APEJ : une prise en compte du chômage des jeunes

Si l'on observe les modes et les domaines d'intervention de l'APEJ, on se rend compte qu'elle ressemble à l'ANPE, sauf qu'elle s'adresse exclusivement aux jeunes. Que ce soit le simple stage ou l'entrepreneuriat privé, les approches sont presque identiques. Le rapport d'activités de 2011 note ce qui suit comme objectifs et fait un bilan:

- renforcement de l'employabilité des jeunes par l'apprentissage et les stages de qualification,
- volontariat,
- développement de l'esprit d'entreprise des jeunes à travers des formations et un Programme Bourse de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- construction des pistes et le pavage ou le dallage des rues financés et mis en œuvre dans plusieurs villes ou quartiers.
- aménagements maraîchers en faveur des jeunes femmes dans les zones rurales.

En 2011, l'appel à candidature du programme «Volontariat jeune» a enregistré 9118 dossiers.

Sur les 2000 retenus, 93% des postulants sont installés à Bamako (les diplômés originaires des régions restent dans la capitale à la fin de leurs études), suivi de très loin par Ségou et Sikasso.

Un bilan chiffré fait état de 441 plans d'affaires auprès des banques partenaires pour analyse et financement ; l'installation de 4 nouveaux kiosques dans le cadre de l'installation de 40 kiosques Money gram dont 37 opérationnels avec la création de 82 emplois (16 pour les 4 nouveaux) ; et 44 dossiers des volontaires ont connu la mise en place de leurs prêts pour un montant de 106 650 000 F CFA. 342 kits agricoles ont été financés pour un montant de 643 646 000 F CFA. Une enveloppe de 160 000 000 F CFA, dont 40 000 000 F CFA pour le financement et 120 000 000 F CFA pour la garantie, a été négociée.

Selon le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) 2012-2017, « en termes de mise en œuvre, les services du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont enregistré la création de 23828 nouveaux emplois, toutes catégories et durées confondues. Cependant la situation de l'emploi reste préoccupante. »

4.4.1.2. Les projets d'emploi au sein du Ministère de la jeunesse et des sports

En plus de sa mission d'encadrement socioéducatif, le Ministère de la jeunesse et des sports mène parallèlement des actions d'insertion socioprofessionnelle (de création d'emplois). Les institutions socioéducatives comme le Carrefour des jeunes et les Camps de jeunesse comportent des volets insertion, emploi. Elles doivent « favoriser l'insertion socioéducative des jeunes par l'apprentissage professionnel⁹⁷ ». Quant aux camps de jeunesse de Toukoto, de Kidal et de Soufrououlaye⁹⁸, ils sont spécialisés dans la mécanique, la menuiserie métallique, la coupe/couture, les nouvelles technologies de l'information, la communication, l'électricité, le froid, la climatisation, l'hôtellerie, le guidage touristique et l'agroforesterie⁹⁹. Il faut rappeler que l'axe III du Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) qui a duré trois ans (2006-2008) portait sur « Jeunesse et Insertion socio-économique ». Son objectif était de « Développer les aptitudes de recherche d'emplois et les capacités d'insertion chez les jeunes » en les amenant « à mieux utiliser les différentes opportunités qui leur sont offertes par la nature, l'Etat ou le secteur privé en matière d'accès à l'emploi ». Cet axe aura coûté 352.775.000F CFA. Mais l'évaluation finale ne donne pas d'indicateurs précis sur le nombre d'emplois qu'il a pu créer.

Le projet géré par le Département de la Jeunesse, le plus important dans ce domaine, fut le PAJM mis en œuvre entre 2010 et 2013. A-t-il pu agir sensiblement sur le chômage et la création d'emplois ? Son rapport d'évaluation édifie davantage sur son impact dans la recherche de solutions sur le problème de chômage des jeunes.

Le PAJM, pour une culture entrepreneuriale

Suite aux recommandations du 23^{ème} sommet Afrique France, portant sur le thème de la jeunesse, qui s'est tenu à Bamako en décembre 2005, le Mali et la France ont décidé de

⁹⁷ Une des missions du Carrefour des jeunes de Bamako :la loi N°88-3ANRM du 21 mars.

⁹⁸ Primature, 2002. Décret N°02/427/P-RM du 09 septembre 2002, portant création des camps de jeunesse de Toukotot, Soufroulaye et Kidal.

⁹⁹ Ministère de la Jeunesse et des Sports, 28 décembre 2004. Arrêté N°04/2636/MJS-SG, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du camp de Jeunesse de Toukoto.

contribuer au renforcement des actions dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Moins d'un an après le XXIII^e Sommet des Chefs d'États d'Afrique et de France, le MAE confiait à un consultant une étude d'identification et l'organisation d'un atelier entre les principaux acteurs. Pendant 3 jours, 150 jeunes, associations, organisations institutionnelles, opérateurs privés se sont réunis à Bamako autour des trois thèmes : entreprenariat, culture et citoyenneté. Le volet entreprenariat des jeunes avait été privilégié. Sa mise en œuvre implique de mobiliser des moyens variés et complémentaires (formation, financement, accompagnement...) entre des acteurs divers : organismes de formation, État et collectivités locales, organisations professionnelles, institutions financières, partenaires de coopération. Le but visé par le programme est la création d'emplois avec des effets multiplicateurs

Le PAJM est une approche de type « couveuse d'entreprises » qui articule les phases suivantes :

- repérage/accueil /information des porteurs de projets ;
- sélection des porteurs de projets ;
- élaboration du projet ;
- montage financier/ recherche de financement/intermédiation ;
- encadrement des opérations d'acquisition des équipements, d'installation et de démarrage des activités ;
- accompagnement post création sur une durée de 18 mois ;
- stimulation/suivi du promoteur pour le recouvrement des prêts contractés

Dès sa conception, le projet FSP avait parfaitement conscience de l'impact très limité en termes de bénéficiaires (de l'ordre de 300) au regard de l'ampleur des jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi.

Dans sa conception initiale, le PAJM envisageait de soutenir la création d'entreprises des jeunes par l'octroi de subventions. Il s'agissait de la première fois où un projet FSP permet la création d'un fonds de garantie destiné à permettre des prêts à cet effet. Doté de deux (2) millions d'euros et prévu sur trois ans (mai 2008 à avril 2011), il a bénéficié d'une première prolongation d'un an en 2010 puis d'une seconde en 2012 qui se déroulera finalement sur cinq ans. Il a été définitivement clos en avril 2013.

La gestion du PAJM est dite « collégiale » du fait qu'il bénéficie d'une expertise française mise à la disposition des autorités maliennes, à laquelle s'est associé un assistant technique mis à la disposition du Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour constituer la cellule technique en charge de la mise en œuvre du projet.

Une base institutionnelle

La mise en œuvre du programme s'est réalisée à travers la participation de quatre institutions constituées en « comité de pilotage ». Il est mis en place un fonds de garantie distinct auprès du Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE). Le FARE est une association à but non lucratif exécutant une mission d'intérêt général créé par quatre institutions : l'Agence national pour l'emploi (ANPE) qui en assure la présidence, l'institut national de prévoyance sociale (INPS), la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) et la Caisse nationale d'assurance et de réassurance (CNAR). A sa création, ses membres l'ont doté de 310 millions FCFA auxquels s'est ajoutée une dotation ultérieure de l'État de 305 millions FCFA. La dotation du projet FSP (459 millions FCFA) demeure distincte.

Le Fonds de garantie

Le montant prévu initialement comme Fonds de garantie s'élève à 459 169 900 FCFA. Le FARE s'engage à ouvrir un compte auprès de la BMS (459 MFCFA) et garantir à hauteur de 80%, les crédits à court et moyen termes accordés dans le cadre du PAJM. La garantie est accordée pour des prêts dont le montant ne dépasse pas 2 MFCA, avec des possibilités d'exceptions qui pourront être accordées... La BMS s'engage à appliquer un taux d'intérêt de 10% à tout projet de création, d'extension ou de réhabilitation d'entreprise garanti par le FARE.

Les composantes du programme

Le PAJM est principalement axé sur le volet « Jeunesse et entrepreneuriat » (1,430 M€), suivi de trois autres composantes : « Culture et citoyenneté » (0,200 M€) et « Structuration associative et dialogue institutionnel. » (0,220 M€), Management (0,150 M€). La première composante (72% de l'enveloppe budgétaire) se présente donc comme l'activité essentielle du programme.

Procédures de sélection participative des dossiers

Un comité de sélection constitué de la cellule technique, des directions régionales du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Cabinet 4E CONFORM, de l'APEJ, du FAFPA, du CNJ- Mali et de la BMS, étudie les dossiers, fait une interview des candidats et une visite de terrain, et procède à la sélection finale.

Sur 2467 dossiers déposés en vue de bénéficier d'une formation, 581 jeunes (soit 24%) ont suivi l'une des 35 formations à l'entreprenariat. On dénombre 672 dossiers présentés au comité de crédit par 554 jeunes porteurs (certains 2 fois après modification du plan d'affaires) :

- 356 ont été rejetés (53%) ;
- 316 dossiers correspondant à 303 jeunes (47%) ont été validés et contractualisés avec la BMS;
- Le montant moyen des prêts est de 1 700 000 FCFA (près de 2.600 €).

Les 303 projets étaient répartis dans toutes les régions administratives du pays : Bamako (68), Gao (35), Kayes (35), Kidal (12), Koulikoro (12), Mopti (43), Ségou (46), Sikasso (40) et Tombouctou (12). Le souhait du projet FSP était que « *les activités du PAJM se concentreront sur les régions à fort exode rural et à forte pression migratoire* ».

Tableau 16 :Répartition sectorielle des projets financés par l'PAJM

| Secteurs d'activité | Nbre d'entreprises | Nombre de salariés | | Nbre/apprentis | Total emplois créés | |
|---------------------|--------------------|--------------------|---------------|----------------|---------------------|------------------|
| | | Temps Plein | Temps partiel | | Nbre | Ratio/entreprise |
| Commerce | 161 | 166 | 74 | 12 | 252 | 1,6 |
| Artisanat | 86 | 125 | 62 | 46 | 233 | 2,7 |
| Agriculture/élevage | 38 | 47 | 62 | 5 | 114 | 3,0 |
| Services | 18 | 53 | 29 | 14 | 96 | 5,3 |
| Total | 303 | 391 | 227 | 77 | | |

L'analyse du tableau fait ressortir que c'est dans le secteur des services qu'il y a le plus d'emplois créés avec un ratio de 5 points par entreprises. Après suivent l'agriculture et l'élevage avec trois employés. L'artisanat arrive en troisième position et le commerce en quatrième.

Principaux enseignements positifs de l'évaluation finale

Le rapport d'évaluation note que le programme a consommé ses crédits à 97%. La viabilité des entreprises créées ou développées par les jeunes bénéficiaires dans le cadre du PAJM, a été soulignée. La singularité du PAJM lui a permis de fonctionner dans un espace relativement libre ; mais dans la mesure où il est unique en son genre, aucune capitalisation croisée ou échanges d'expériences n'a pu se produire. Le Ministère de la jeunesse et des sports a démontré sa capacité à héberger un projet de cette nature et à lui permettre de se déployer de manière efficace. L'évaluation note que les autorités maliennes jugent le « bilan très satisfaisant ».

Le 31décembre 2011, sur 301 dossiers ouverts auprès de la BMS, un tiers (97) était encore en cours, alors que seulement 10% (34) sont soldés (remboursement à 100%), et plus de la moitié sont échus (prêt arrivé à échéance dont toutes les mensualités ne sont pas remboursées, justifiant une présentation au FARE) ou déclassés (remboursements partiels, les mensualités qui ne sont pas honorées dépassent 6 échéances, à présenter au FARE). Le succès le plus significatif est le taux de 75% des remboursements de prêts¹⁰⁰.

Les points d'interrogation

L'interrogation principale de l'évaluation porte sur la pérennité (opérationnelle, technique et organisationnelle). Il s'agit de conserver les qualités non matérielles intrinsèques du projet : méthodes d'approches, techniques d'intervention, processus d'instruction, principes de gestion, etc.

Les atouts de la réussite sont bien identifiés :plan d'affaires solide et réalisé par les jeunes promoteurs eux-mêmes¹⁰¹,octroi du prêt par une banque (et non par un organisme non financier),dispositif de sélection technique et professionnel, accompagnement prolongé.

Les questions auxquelles des réponses sont attendues sont : sous quelle forme, avec quel ancrage, pour quels objectifs, dans quels secteurs, avec quels financements, avec quels partenaires, des programmes similaires peuvent être envisagés dans le futur?

¹⁰⁰Taux « inconnu de toute l'Afrique de l'Ouest » nous annoncera un spécialiste

¹⁰¹ Des plans d'affaires sont trop souvent préparés par des officines privés et non par les candidats eux-mêmes en recueillant les éléments d'information et en exprimant leurs propres perspectives, avec l'appui d'organismes spécialisés.

Faible collaboration entre institutions de jeunesse et de l'emploi

Le rapport final note que le PAJM n'a pas suffisamment collaboré avec les autres dispositifs et les structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle (Ministère, APEJ et FAFPA).

De nombreuses études, des enquêtes, des comptes rendus et des bilans ont accompagné le projet en vue d'en tirer des enseignements. La qualité des analyses est forte, mais les données exploitées n'ont pas été partagées avec d'autres acteurs présents sur cette thématique, notamment l'APEJ qui est rattachée au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, avec des moyens autrement plus considérables (dix fois plus de jeunes bénéficiaires).

Un soutien des promoteurs était prévu dans la phase post-création en synergie avec le FAFPA, l'APEJ et le BIT¹⁰². Ce soutien ne s'est pas concrétisé (D'après la Cellule technique, le FAFPA n'a pas souhaité s'engager aux côtés du PAJM pour assurer la formation post-création. Le projet a alors décidé de mettre en place un fonds dédié à la formation post-création. Le compte rendu du comité de pilotage en 2010 relève l'absence de convention de partenariat entre le FAFPA, l'APEJ et le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la mise en place de formations post création), à l'exception d'un partenariat ponctuel avec le BIT¹⁰³.

Une participation de représentants d'associations de jeunes était envisagée au comité de pilotage. Ceci n'a pu se concrétiser. Des dispositifs d'information n'ont pas été mis en place pour restituer vers les jeunes entrepreneurs.

Le rapport final d'évaluation note que la coopération danoise avait financé une étude comparative entre diverses opérations relatives à l'insertion des jeunes, étude qui démontre la qualité de l'action du PAJM et préconise une collaboration. Mais cette étude n'a rien produit, ni sur le plan institutionnel (blocage du ministère de l'Emploi) ni sur le plan opérationnel (le

¹⁰²Projet d'appui à la promotion de l'emploi et à la réduction de la pauvreté, 2^{ème} phase d'un projet 2011-2014 de 4,5 MUSD, intervenant aussi dans 4 autres pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun et Togo) et bénéficiant d'un soutien de la France (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social).

PAJM n'est pas repris, ni dupliqué). Ces relations avec l'APEJ sont jugées bien insuffisantes, malgré la participation de celle-ci à son comité de pilotage. Ce n'est que rétrospectivement que l'on peut se rendre compte du manque de résonance (avec d'autres acteurs) permettant de capitaliser, de valoriser, de faire perdurer. L'isolement relatif dans lequel s'est réalisé le PAJM – hors du circuit des instances directement en charge de l'emploi et de la formation professionnelle – ne contribue pas à produire directement une valeur ajoutée en faveur des politiques publiques nationales.

Conflit de compétence institutionnelle

L'accrochage du PAJM au Ministère de la Jeunesse et des Sports rend plus compliqué le devenir du projet après sa clôture si du côté français, il revenait à l'AFD. Ce qui suppose que côté malien, il doit revenir au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Toutefois, il faut reconnaître que le MJS est également compétent pour financer des projets à vocation économique initiés et portés par des jeunes, et travailler avec le FARE. Il pourrait se concentrer sur la promotion d'emplois dans les secteurs de la culture et du sport, ainsi que dans les activités rurales à fort potentiel d'emploi, en délaissant le secteur du commerce et des services financiers. L'existence des deux autres composantes, même modestes, en matière d'action culturelle et de renforcement de la vie associative, justifiaient également le maintien du projet dans le giron du MAE.

4.4.3. Similitudes des actions

On retrouve plusieurs points communs à l'ANPE, l'APEJ et le PAJM. Elles ont toutes pour finalité la promotion de l'emploi, principalement des jeunes. Elles prônent l'auto-emploi comme moyen d'autonomisation et d'indépendance économique des jeunes.

En effet, créée par la Loi N°98/063/du 17 décembre 1998, la Direction Nationale de la Jeunesse qui a piloté le PAJM, est chargée entre autres de « procéder à toutes les recherches et études nécessaires à la promotion des jeunes en vue de favoriser leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel », tout comme l'APEJ qui « a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, en milieux rural et urbain»¹⁰⁴.

¹⁰⁴ Loi N°98/063/du 17 décembre 1998 fixant les missions de la Direction Nationale de la Jeunesse.

En s'appuyant sur la formation professionnelle qu'elles initient directement ou indirectement, elles financent des projets montés par les jeunes. Elles entretiennent un partenariat avec des établissements financiers, surtout les banques, pour l'obtention des fonds de garantie et le financement des projets proposés. Elles interviennent dans toutes les régions du pays et dans n'importe quel secteur de développement. Elles expriment à des degrés divers, la même difficulté de recouvrement des prêts contractés avec les banques. Chacune se dit satisfait de son approche qui doit être copiée pour amener les jeunes à entreprendre. Mais aucune n'exprime le besoin de travailler en synergie avec d'autres services publics ayant les mêmes objectifs pour une efficacité et une duplicité des expériences jugées positives.

Le volontariat des jeunes : l'APEJ et le CNPV, du pareil au même

Un des projets les plus importants de l'APEJ est le volontariat qui consiste à effectuer un stage d'une année dans un service public ou privé. Même si les bénéficiaires sont recrutés pour un stage de perfectionnement, ils sont traités comme des volontaires avec un salaire mensuel en dessous de la somme de 50000F CFA pour les titulaires d'un diplôme de maîtrise.

Le volontariat au département de la jeunesse et des sports, est une recommandation de la Confejes (Confejes, www.confejs.org). Il consiste à mobiliser les jeunes volontaires dans les secteurs prioritaires : l'éducation, la santé, l'agriculture/élevage, l'environnement, l'entreprenariat, les petits métiers, le sport, le renforcement des collectivités locales, etc. A l'instar de certaines institutions de volontaires telles que « les VNU, la Croix-Rouge, France Volontaires, les volontaires de la Francophonie, le SNV, le Corps de la paix, le DED, la JICA, le CECI, Oxfam », le Mali a institué une loi sur le volontariat. Il s'agit de la loi N°20116051 du 28 juillet 2011. Celle-ci accorde au volontaire « un statut juridique.» qui est « engagé en raison de ses qualifications académiques ou professionnelles et de sa disponibilité à exercer à temps plein une mission contribuant au développement social, économique et culturel du Mali ».

Peuvent avoir accès au volontariat national ; » tous les ressortissants des pays membres de l'Union Africaine, de la CEDEAO et de l'UEMOA et tout citoyen d'un pays ayant convenu avec le Mali d'un principe de réciprocité en matière d'envoi de volontaires » (art.5).

C'est le Centre National de Promotion du volontariat (CNPV) créé en 2011 qui est chargé de la gestion et de la promotion du volontariat national.

A ce titre, il assure :

- «• l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de volontariat ;
- le recrutement de volontaires de développement ;
- la formation et l'encadrement ;
- le suivi et l'évaluation des volontaires ;
- la promotion et la valorisation du volontariat ;
- le développement de la coopération et du partenariat avec les organismes publics ou privés, nationaux ou étrangers». (Source : CNPV, Rapports d'activités de 2010 à 2012 : p.21)

Le CNPV, une réponse aux problèmes des jeunes ?

En l'absence d'un tissu industriel et commercial pour une insertion massive des jeunes dans le marché du travail, le projet de « stagiaires de l'APEJ » consiste à recruter des jeunes diplômés afin de leur permettre de passer une année dans les services publics et privés comme « volontaires ». Mais ce projet n'a pas comblé les attentes. La réflexion a abouti à la mise en place du CNPV. Il s'agit d'une réponse aux besoins d'emploi des jeunes. Pour être recruté, le jeune manifeste sa candidature en déposant les dossiers. S'il est retenu, il perçoit une rémunération mensuelle de 50.000F CFA par durant deux ans.

Les activités menées entre 2010 et 2012 sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 17:Activités menées par les volontaires

| Activités | 2010 | 2011 | 2012 | Total |
|--|------|------|------|-------|
| Volontaire formé | 50 | 100 | 100 | 250 |
| Volontaire recruté | 5 | 120 | 125 | 250 |
| Sensibilisation | 1500 | 2500 | 3500 | 7500 |
| Bénéficiaires de Micro-projet AGR | 0 | 700 | 900 | 1600 |
| Personnes déplacées assistées (Urgence Humanitaire | 0 | 0 | 1400 | 1400 |

Source : CNPV, Rapports d'activités de 2010 à 2012

Pour les demandeurs d'emploi, surtout les ONG qui œuvrent dans le développement ou dans l'humanitaire, le volontariat est une aubaine en traitement salarial. Dans cette logique, le 11 avril 2013, le CNPV a mis à la disposition de l'ONG Bornefonden-Mali, 16 volontaires qu'il a formés. Cette mise à disposition a fait l'objet d'une cérémonie officielle présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports qui a évoqué les « conditions difficiles » dans lesquelles

ces volontaires sont appelés à travailler. Bornefonden est une ONG danoise qui intervient au Mali depuis 2003. Elle s'intéresse au bien-être des enfants dans le cadre d'un parrainage (santé, éducation).

Des différences difficilement perceptibles entre les structures

Dans le cas des trois structures du Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle, on peut théoriquement saisir une certaine complémentarité. L'ANPE exprime les besoins de formation professionnelle qui sont pris en charge par le FAFPA. L'APEJ agit sur les deux tableaux. A plusieurs égards, les activités de l'ANPE et celles de l'APEJ se ressemblent, surtout à travers la promotion de l'auto-emploi, dans la recherche de financements des petites et moyennes entreprises.

A part le PAJM qui a fonctionné comme d'autres projets de l'APEJ ou de l'ANPE, la politique d'insertion socioprofessionnelle au sein du département de la jeunesse et des sports s'appuie sur des thématiques telles que les activités socioéducatives, la vie associative des jeunes, la citoyenneté, le sport. Chaque domaine ayant un lien étroit avec d'autres, il est difficile d'établir une frontière entre les secteurs dans leur mise en pratique. Mais la direction nationale de la jeunesse se dit « soucieuse des besoins spécifiques de certaines strates de la catégorie jeunesse¹⁰⁵ » où des actions particulières doivent être menées. D'où des différences peu palpables sur le terrain.

Différences des données de l'ANPE et celles de l'INSTAT sur les inactifs et les chômeurs

La valeur scientifique des chiffres officiels au Mali fait souvent débat. Il est question des conditions de collecte des données et de celles de leur traitement. Nous nous limitons seulement à un exercice de comparaison des données de l'INSTAT et celles de l'ANPE, toutes résultant d'une enquête nationale presqu'à la même période. Les données de l'ANPE sont celles du deuxième trimestre (2010), alors que l'enquête de l'INSTAT s'est déroulée en 2009 avec la publication des résultats en janvier 2012. Du point de vue des chiffres, sur les 46929 chômeurs enregistrés par l'INSTAT, on ne dénombre que 5497 demandeurs d'emploi à l'ANPE, soit près de 9 fois moins de demandeurs.

¹⁰⁵ Entretien avec le Directeur national de la jeunesse, Drissa Guindo, Bamako, 17 janvier 2012

Des actions disparates

L'analyse des bilans des structures d'emploi des jeunes montre une dispersion des efforts (ressources et approches), partagés entre le Ministère de la jeunesse et des sports et celui de l'emploi et de la formation professionnelle. Si tous les deux œuvrent pour la promotion de l'emploi, il n'en demeure pas moins qu'ils se livrent à une rivalité pour la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes. Cette rivalité pouvait être positive si elle consistait à l'élaboration des projets endogènes visant à une réelle prise de conscience de la nécessité de l'entreprenariat des jeunes, qu'ils soient diplômés ou non. Mais elle se fait aux dépens de la nécessaire collaboration entre toutes les structures pour résoudre le problème d'emploi des jeunes.

La première conséquence de ce manque de collaboration est l'inefficacité des politiques publiques d'emploi, c'est-à-dire le manque de visibilité et d'efficacité des moyens que l'Etat et les partenaires techniques et financiers déploient pour résorber le chômage et favoriser l'entreprenariat des jeunes. La nécessaire complémentarité entre les départements chargés de l'éducation, de la jeunesse et de l'emploi, n'est pas visible.

4.4. 4. Limites des politiques de la jeunesse

Les actions envisagées par les différentes mesures de création d'emploi et de réduction de la pauvreté chez les jeunes laissent entrevoir ce que Luc Ferry a appelé les « Misères des politiques pour la jeunesse », qualifiant leurs perspectives peu dynamiques, et constatant que «par le passé, on a davantage voulu agir sur les symptômes visibles que sur les racines de ces problèmes» (Bouzou & Ferry, 2011 :89). Cette opinion résume le ressentiment des jeunes sur les politiques d'emploi :

« Les jeunes du Mali souffrent de la mauvaise orientation de l'éducation. Si auparavant l'éducation malienne était conçue en fonction des besoins du pays, de nos jours tel n'est plus le cas. Les hommes sont en train de travailler dans des domaines dans lesquels, ils n'ont aucune qualification. Cependant tant qu'il y a une inadéquation formation-emploi, la question d'emploi des jeunes ne sera pas résolue. Les jeunes sortent de nos universités dans des filières dont les besoins ne sont pas exprimés sur le marché de l'emploi. La plupart de ces sortants ont fait des études de droit, de lettres ou sciences sociales, alors que ces domaines sont saturés. La situation d'emploi est à l'image de la politique du gouvernement du pays qui ne sait pas quoi faire. Actuellement, l'Etat demande aux jeunes d'entreprendre pour s'installer à leur propre compte. Mais il se trouve que les jeunes ne sont pas préparés à ça. Comment peut-on demander à un jeune d'entreprendre une activité

économique dans un domaine pour lequel il n'a aucune qualification ni aucune expérience ? Mais c'est conduire ce dernier directement au mur. Les jeunes ont d'abord besoin d'être formés, accompagnés et suivis » (M S, 28 ans, Yirimadio, le 11 août 2014)

Une politique de « doublonnage » inefficace des dispositifs d'emploi

Les deux agences, l'ANPE (l'emploi pour tous) et l'APEJ (l'emploi exclusif des jeunes), ne sont qu'un « doublonnage » qui ne crée aucune efficacité. C'est la conclusion à laquelle est parvenu Fousseyni Bah (op.cit) sur le problème du chômage au Mali.

Le « doublonnage » est volontaire. Il découle des stratégies politiques du pouvoir en place qui face à l'augmentation du chômage et à la demande sociale. L'Etat a créé l'APEJ qui serait la solution du chômage spécifique des jeunes. Bah (2012) affirme que cette « création donne lieu à de nouveaux coûts et oriente les efforts déjà existant dans un autre sens ». Techniquement, rien n'empêchait à l'ANPE de faire le même travail que l'APEJ en augmentant ses ressources. Sa création est une « instrumentalisation de la politique de l'emploi » :

« L'intervention d'autres structures dont les fonds de garanties (FARE), les unités de formations (UFAE), des corps de métiers (Chambres de Commerce, Chambres des Métiers, etc.) dans l'exécution du programme n'entamait nullement le fait que l'ANPE disposait de l'expérience et du réseau nécessaire pour être le cœur du projet. Cependant, de par le fait que le PEJ touchait une couche dont le chômage devenait un problème très épineux, la déclinaison du projet en agence portait en elle des avantages politiques (gain de popularité) pour le gouvernement en place. Elle avait un potentiel de gain de popularité pour les autorités en place. Les ombres de partialité qui peuvent planer sur cette interprétation se dissipent au regard des structures de l'APEJ dont les organes occupent les mêmes créneaux que ceux de l'ANPE. Les doublons apparaissent donc au Mali comme une traduction majeure de l'instrumentalisation de la politique de l'emploi par les gouvernants » (Bah, 2012 :204-205).

Vu la médiatisation de l'APEJ et les ressources qui y sont déployées, la structure crée très peu d'emplois. Les stages dits de qualification durent en moyenne une année et concernent des centaines voire des milliers de jeunes diplômés. Comme on envoie le maximum dans tous les

services publics et privés, à la fin de la durée légale, ils sont renvoyés et remplacés par d'autres arrivants. Où vont-ils ceux-ci ? Que deviennent-ils après leur période de stage ? Il n'existe pas d'études sérieuses sur le sort des stagiaires de l'APEJ, mais on peut supposer qu'ils retournent à la situation de chômage, parce que la Fonction publique recrute peu et le secteur privé ne peut pas les absorber.

Au-delà du «doublonnage »...

L'analyse de Bah portant sur les dispositifs d'emploi au sein du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle laisse en marge ce qui se passe au niveau du Ministère de la jeunesse et des sports. Mais la comparaison entre l'ANPE et l'APEJ est la même que celle qu'on peut faire entre les deux ministères interviennent pour résorber le chômage des jeunes, sans que ces politiques n'apportent la solution satisfaisante. Donc, les mêmes analyses d'instrumentalisation politique de ces multiples initiatives sur la question de l'emploi sont valables pour le gouvernement. On ne se demande pas si les structures mises en place sont efficaces et cohérentes. On se contente seulement de donner quelques chiffres dans des rapports annuels ou d'évaluation pour démontrer que les approches étaient bonnes, le bilan est positif, et surtout qu'il continue le financement des projets. Le nombre de jeunes qui cherchent l'emploi, le devenir de ceux qui ont bénéficié temporairement d'un accompagnement (financement de petits projets, stage), ne semble pas être une préoccupation. Au fond, ce qui compte, c'est le fait d'obtenir un financement au nom des jeunes chômeurs.

Le tout inadapté

Au-delà du fait que les programmes scolaires ne correspondaient pas aux réalités sociales et économiques, ils sont mal exécutés par un personnel enseignant insuffisant et peu qualifié. Ceux qui parviennent à terminer leur cycle de formation, obtiennent un diplôme qui ne traduit pas leur compétence réelle; le diplôme ne servant que pour répondre à des critères d'embauche. Ces faiblesses viennent s'ajouter à un marché de travail aussi inadapté que la formation. On ne se pose pas fréquemment la question de savoir ce que deviendront les milliers de jeunes universitaires ou sortants des grandes écoles même au cas où ils auraient reçu une « bonne formation ». Dans un pays qui manque de structures économiques et industrielles, le manque d'opportunités d'emploi pour les diplômés va de soi. La crise de l'emploi est autant structurelle que conjoncturelle (Bah, 2012).

Une économie à construire

La nouvelle philosophie de la culture entrepreneuriale prônée par les institutions d'offre d'emplois ne peut être réalisable que lorsque le Mali mettra en place une économie structurée où les diplômés trouveront une place pour s'affirmer. Le secteur primaire dominant a besoin de s'industrialiser afin de constituer avec le secteur tertiaire qui se développe très vite, une économie répondant aux attentes sociales et aux besoins d'emploi.

Dans l'émission « le débat africain¹⁰⁶ » sur RFI du 23 février 2014, un groupe d'invités a martelé la panne d'éducation au Mali et l'inadéquation entre les spécialités de formation et les besoins sociaux du moment. Babaly, président du groupe « Azaley Hôtel » a indiqué qu'il investissait 2% de ses chiffres d'affaires à la formation du personnel parce que les écoles publiques ne forment pas des spécialistes dans le domaine de l'hôtellerie. Joseph Brunet-Jailly, économiste, a dit que le Mali était à un tournant politique et le principe du « gouvernail » permettait au gouvernement d'IBK de réformer le système éducatif en l'adaptant aux besoins économiques actuels (communication, hôtellerie, mines, agriculture), alors que les formations depuis vingt ans étaient axées sur les filières littéraires.

La réflexion sur l'inadéquation formation-emploi toujours à la mode, doit se faire un préalable, celui de penser à mettre en place une structure économique et industrielle sur laquelle doit porter le système éducatif malien. Si les conditions économiques ne sont pas favorables à l'entrepreneuriat pour l'insertion socioéconomique des jeunes, le temps passé à l'école est une perte.

Changer de paradigme depuis la base pour la culture entrepreneuriale

Le système éducatif actuel n'a pas encore pu se démarquer de ses fondements de l'indépendance dont les besoins étaient de former des cadres de l'administration. Les réalités ont beaucoup changé. Les besoins ne sont plus les mêmes. Les formations doivent elles aussi évoluer et s'adapter aux données actuelles.

Les produits de l'école semblent se trouver dans une situation à laquelle ils ne sont pas préparés. Ils demandent à être employés alors que le marché leur demande de créer des emplois. Cependant, durant tous leurs parcours scolaires et universitaires, les étudiants ne reçoivent pas de modules de formation sur l'auto-emploi ou l'entrepreneuriat. C'est après leur sortie des écoles et universités qu'on leur demande d'entreprendre, de prendre des initiatives

¹⁰⁶ L'émission « le Débat africain » est animé par Alain Fauca à la Radio France Internationale (RFI), 23 février 2014

personnelles pour l'auto-emploi. Ainsi l'Etat propose des possibilités de son financement à travers des structures qu'il a créées pour la circonstance. Pour en bénéficier, les jeunes (surtout diplômés) sont appelés à soumettre des dossiers puis passer à des formations de montage et de gestion de projets, connaissances qu'ils n'ont pas acquises pendant qu'ils étaient à l'école.

L'auto-emploi est devenu la nouvelle doctrine des structures d'offres d'emploi, donc un nouveau paradigme à prendre en compte dans les cursus scolaires et universitaires, aussi important et transversal que le civisme. Chaque jeune a besoin d'une culture entrepreneuriale tout au long de ses études pour ne pas se retrouver dans une situation de besoin de formation après avoir obtenu un diplôme. Cette réforme du curriculum peut fortement servir de soubassement idéologique et pédagogique pour afin adapter la formation à l'emploi dans le contexte actuel. Cela permet un changement de mentalités sur la place de l'école aussi bien chez les parents que chez les élèves.

Concurrence pour la rente financière

L'impact des multitudes mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes est peu visible. Au lieu d'une centralisation des données sur le chômage et d'une synergie des solutions envisagées, on assiste à une concurrence et à une compétition pour l'accès aux ressources mobilisées pour les mêmes causes. Il n'existe pas de collaboration efficace entre les départements chargés de la formation et celui chargé de l'emploi. Il n'existe pas de chiffres sur le nombre de diplômés par an, par filière et par niveau. Cela pose le problème de la dimension des taux de chômage, leur ampleur et leur évolution dans le temps. Ce qui fait que les estimations ne règlent pas le problème. On parle de quelque chose dont on ne connaît pas réellement certaines caractéristiques. On a l'impression que les rapports et les autres documents sur le chômage sont élaborés pour justifier les budgets alloués par l'Etat et les partenaires techniques et financiers, afin de lutter contre le chômage et de créer des emplois pour les jeunes.

Les départements ministériels et les services qui les composent se battent pour obtenir des rentes financières en vue de résoudre ce problème récurrent et explosif de chômage. Sinon pourquoi ne pas fusionner les dispositifs qui sont complémentaires concernant les questions d'emploi. A l'interne, chaque service fait à peu près les mêmes activités : formation professionnelle, stage, financement de projets personnels. Les jeunes ne sont pas impliqués à tous ces processus. Ils savent qu'on parle en leur nom. Ils savent surtout que beaucoup

d'argent est dégagé par l'Etat interventionniste et les partenaires financiers. Pour ne pas toujours se trouver devant le fait accompli, ils s'organisent en créant des associations. Avec celles-ci, ils tentent de défendre leurs intérêts en se positionnant comme des acteurs politiques. Le chapitre suivant porte sur les associations de jeunesse au Mali.

Les perspectives à court terme

Constatant les faiblesses de la politique actuelle d'insertion socioprofessionnelle, l'Etat, à travers le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, a pris des nouvelles mesures. L'objectif est de redonner espoir à des milliers de jeunes en situation de chômage, de « renforcer les dispositifs existants », d'« accroître la productivité des petits exploitants agricoles », d'« améliorer la productivité des entreprises informelles non agricoles », de « dynamiser le secteur moderne de l'emploi salarié pour le rendre plus compétitif » de « faire en sorte que la croissance soit une croissance pro-emploi ».

Ces mesures reposent sur une série de projets financés par des partenaires financiers. Il y a d'abord le « Projet de Développement des compétences et Emploi des Jeunes » (PROCEJ). Financé par la Banque Mondiale, son objectif est de « renforcer les compétences pour l'employabilité et les opportunités d'emploi pour les jeunes dans trois secteurs prioritaires (agro-alimentaire; BTP ; mines et services auxiliaires) et possibles secteurs émergeants ». Il s'articule autour de trois composantes :

- la composante I concerne la formation pour l'Emploi pour un coût de 25 millions de dollar US, avec pour objectif de mettre en place des cursus de formation diplômante et qualifiante dans les domaines et filières sélectionnés pour améliorer l'employabilité des jeunes.
- la composante II porte sur la création d'emplois par le secteur privé pour un coût estimé à 20 millions de dollars, dans l'objectif de mettre en place des opportunités de création d'emplois pour les jeunes à travers l'entrepreneuriat et l'appui aux PME.
- Quant à la Composante III, elle a pour objectif de renforcer les capacités des départements et agences impliquées dans le projet, d'appuyer le cadre légal régissant l'emploi et la formation, et renforcer les statistiques pour l'emploi.

La deuxième mesure s'intitule « Amélioration de la Compétitivité des entreprises par la formation » (ACEFOR). Ce projet est financé par l'AFD à hauteur de 600 millions de FCFA pour une durée de cinq ans (2014-2018).

Le troisième projet s'appelle « Projet d'Appui à la Croissance Economique et Promotion de l'Emploi stimulée par le Secteur Privé » ; il est financé par le DANIDA pour 25 Milliards FCFA.

Si théoriquement on pourrait imaginer que ces projets apporteraient une solution au problème d'emploi, il doit falloir revoir les approches de mise en œuvre. La dépendance à l'aide extérieure est saisissante, tellement importante que l'on se demande si l'avenir professionnel des jeunes Maliens ne dépend pas du bon vouloir de l'extérieur.

De plus en plus, les jeunes comprennent les limites des actions de l'Etat en leur faveur. Malgré la multitude de structures devant favoriser la création d'emplois, peu de jeunes bénéficient de leurs actions. Les urbains sont plus avantageux que les ruraux ; les diplômés plus avantageux que les sans-diplômes. Ceux qui en bénéficient savent que ce n'est pas pour une longue durée ; les effets immédiats ne sont pas autant significatifs. Donc, ils développent d'autres stratégies pour trouver des solutions à leurs problèmes ou pour satisfaire leurs besoins. Ce sont les créations des structures informelles : associations, clubs, coopératives...

L'emploi, l'avenir négligé

Les relations entre la formation et l'emploi ont du mal à se démarquer des logiques qui prévalaient au lendemain de l'indépendance. Ces relations consistaient à former des cadres dont l'Etat avait besoin. Elles étaient fondées sur l'offre éducative qui répondait à la demande de l'Etat. La situation actuelle est complexe. Elle ne correspond pas à la loi de l'offre et de l'emploi. L'Etat forme les jeunes non pas parce qu'ils doivent acquérir des compétences qui leur permettront de s'insérer professionnellement, mais parce que l'éducation relève de son domaine régalien.

La réalité est que des centaines de milliers de jeunes parcourent le circuit scolaire, universitaire ou celui des grandes écoles, dans des conditions de violence et sans avoir atteint le niveau de qualité requis. L'obtention du diplôme à l'issue du parcours ne donne pas directement accès à l'emploi souhaité. L'inadéquation formation-emploi a été l'explication de la problématique du chômage des jeunes diplômés. En même temps, de nombreux

entrepreneurs éprouvent des difficultés à trouver des jeunes qui correspondent à leurs attentes. L'exemple le plus illustratif est le propos tenu par Mossadeck Bally, fondateur et président du *Groupe Azalaï Hôtels*¹⁰⁷, qui disait que par manque criard de cadres qualifiés dans les domaines de l'hôtellerie, le Groupe investit chaque année 2% de son chiffre d'affaires dans la formation des agents. Le contraste est que le marché du travail n'est pas saturé. On constate que les écoles et les universitaires ne forment pas de cadres qualifiés dans ces secteurs.

Dans une émission de la radio RFI, *Appels sur l'actualité*¹⁰⁸, dont le thème de débat portait sur la Côte d'Ivoire, on parlait de la création par l'Etat de 30.000 emplois sur un total de 4 millions de jeunes chômeurs. Un jeune fonctionnaire à Kayes a fait une réaction intéressante sur la question concernant le Mali. Il affirme :

- premièrement, c'est au niveau de la santé. Les sortants de l'école de médecine n'arrivent pas à trouver de l'emploi, alors qu'ils sont relativement bien formés mais aussi que le besoin existe partout au Mali ;
- deuxièmement, c'est au niveau de la justice où le Mali compterait moins de 2000 avocats et la plupart d'entre eux sont concentrés à Bamako pendant qu'il y a seulement deux avocats pour 1.300.000 habitants dans la région de Kayes. Pendant ce temps, des dizaines de milliers de jeunes sortis de la Faculté de droit n'arrivent pas à avoir de débouchés. Les contradictions de l'offre et de la demande ne se limitent pas dans ces deux secteurs.

Dans la plupart des cas, les produits de l'école ne trouvent pas de consommateurs sur le marché de l'emploi. Cela n'empêche pas les facultés de continuer de former dans les mêmes spécialités et de la même façon. Il y a plus de littéraires que de techniciens de métiers. Comme si il fallait former parce qu'ailleurs ça se passe comme cela. L'Etat conçoit le curriculum sans tenir compte des besoins du secteur privé qui fonctionne selon les impératifs de la réalité sociale et de l'évolution économique mondiale.

¹⁰⁷ Le groupe Azalaï Hôtels dispose des Hôtels au Mali, au Burkina Faso, en Guinée Bissau, au Bénin.

¹⁰⁸ Voir le site www.rfi.fr: Le rendez-vous interactif des auditeurs de RFI, tous les jours, à 8h10 TU, Juan Gomez ouvre l'antenne aux auditeurs qui réagissent à l'actualité internationale, africaine et française.

Le faire semblant incohérent de l'Etat face au chômage des jeunes

Au regard des actions de l'Etat dans la recherche de solution au chômage des jeunes, il ressort que des efforts considérables ont été consentis. Ceci se mesure par les chiffres qui assaillent les bilans des programmes mis en œuvre, qu'il s'agisse du département de l'emploi et de la formation professionnelle ou de celui de la jeunesse et des sports. Ces chiffres portent sur quelques actions de création d'emploi qui ne sont qu' « une goutte d'eau dans la mer », vu l'ampleur du phénomène. Très peu de jeunes bénéficient de ces actions sélectives de promotion des structures publiques. Aussi ces quelques exemples de réussite dans l'insertion professionnelle, ne s'inscrivent pas dans la durée. C'est le cas des stagiaires de l'APEJ ou des volontaires du CNVM, qui, après une ou deux années de vie active, retombent dans l'inactivité. Une situation aussi difficile d'autant plus que le stagiaire s'est habitué à une nouvelle vie grâce un salaire, minime soit-il.

Le flou des prérogatives des départements ministériels : à chacun sa politique d'emploi¹⁰⁹

Les départements ministériels qui mettent en œuvre la politique gouvernementale doivent être complémentaires. Il en va de même de la cohérence dans l'exécution des programmes. L'observation et l'analyse des programmes des départements de la jeunesse et des sports, et celui de l'emploi et de la formation professionnelle, révèlent des « doublonnages » à l'intérieur de chaque département. À chaque niveau, il existe une politique publique de l'emploi qui ne produit pas l'effet escompté.

On aurait pensé que le Ministère de la jeunesse et des sports réfléchit sur tous les problèmes et besoins des jeunes grâce à sa connaissance des associations et mouvements de jeunesse qu'il a la charge d'organiser. Aux tout petits, il fournit du loisir sain et une éducation citoyenne.

Concernant les loisirs des jeunes, c'est l'ORTM à travers les émissions *Maxi-jeunes* et *Maxi-vacances*, qui s'intéresse aux besoins de divertissement des jeunes scolaires. En 2009, la Maison des jeunes de Bamako, en collaboration avec le Carrefour des jeunes et l'Institut national de la jeunesse et des sports, avait organisé une activité de loisir à l'adresse des jeunes en vacance dénommée *Bamako Loisir Vacances*. Bien que l'activité se soit déroulée selon le programme préétabli, elle n'a pas pu regrouper plus d'une centaine d'enfants. Certains parents ont trouvé que les frais d'inscription de 10.000f CFA par enfant, étaient élevés. Les responsables n'ont

¹⁰⁹ Nous nous sommes inspirés du titre de Francis Simonis (2013). *Récit national et recours au passé: à chacun son Mali, In "La tragédie malienne"*, Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (diréc.), pp.183-199. Paris: Vendémiaire.

pas pu mobiliser les fonds nécessaires pour que les conditions d'inscription soient accessibles au grand nombre. L'expérience n'a pas pu être renouvelée les années suivantes. Pour les tout petits (les moins de 18 ans), la Cité des enfants amusent certains enfants de la capitale pendant les congés. Là également, ces loisirs ne touchent qu'une minorité.

Un partenariat entre les institutions socioéducatives publiques et l'ORTM est visible ; les premières abritent les activités artistiques et culturelles organisées par la seconde, surtout l'émission *Top Etoiles*. Mais s'agissant des loisirs sains que les structures de jeunesse sont chargées d'organiser, malgré quelques activités ponctuelles, ces institutions se trouvent incapables de jouer leur rôle, faute de moyens nous dit-on.

Aujourd'hui, chaque structure mène sa politique de jeunesse, sa politique d'emploi. La transversalité de la jeunesse ne peut pas être l'argument d'excuse pour expliquer les incohérences des politiques publiques. De la jeunesse à l'âge adulte, l'individu fait un parcours en plusieurs étapes avec des besoins spécifiques: éducation, loisir, formation, emploi. A chaque étape, les institutions publiques jouent leur partition dans une logique de dépendance et de complémentarité. Rappelons par exemple que l'emploi devient facile si les jeunes reçoivent une formation adéquate. C'est cette logique qui fait défaut dans la politique nationale de la jeunesse. Toutes les actions destinées à la jeunesse se sont menées sans que les jeunes participent au choix des politiques définies et mises en œuvre par l'Etat central. Cet Etat a la posture d'aîné et les jeunes ont une posture de cadets. C'est ce que Patricia Loncle (2003) a appelé « *L'action publique malgré les jeunes* ». Pour se faire entendre, les jeunes créent des associations qui deviennent en même temps des cadres d'émergence du leadership jeune et des moyens de participation aux actions collectives de développement local.

Depuis la Conférence nationale de 1992, les méfaits de la centralisation ont été constatés, amenant l'Etat à une décentralisation des politiques publiques. Ce changement de gouvernance pourrait donner aux jeunes l'occasion d'affirmer leurs besoins au lieu de subir les programmes établis par l'Etat ou les adultes à leur intention. La partie qui suit porte sur la participation ou l'implication des jeunes dans le développement au niveau local. Si au niveau national, les jeunes sont plutôt des objets de développement que des sujets, on imagine qu'au niveau local, qu'ils agissent comme des acteurs à part.

Le chapitre qui suit traite de la vie associative des jeunes au Mali.

CHAPITRE V : LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

5.1. *Le nombre d'associations et regroupements légaux de jeunesse*

Favorisé par l'avènement de la démocratie à travers la constitution de 1992, on assiste à une explosion d'associations et mouvements de jeunesse qui sont devenus des cadres d'expression et d'intervention pour les jeunes afin de s'affirmer comme des acteurs de développement. En 2005, 488 associations, organisations et mouvements de jeunesse avaient été répertoriés sur l'étendue du territoire national. En 2012, leur nombre est passé à 2147 ; soit une augmentation de plus de 400% en sept (7) ans. Généralement ces associations, organisations et mouvements de jeunesse sont créés et animés par des jeunes lettrés, tandis que les ruraux se retrouvent au sein de groupements traditionnels appelés « Ton » villageois.

Tableau 18: Répartition des organisations et structures par domaine d'activité en 2012

Unité : nombre/%

| Domaine d'activité | Organisation /Structure | Taux |
|---|-------------------------|-------|
| Développement local | 411 | 19,14 |
| Activités diverses | 399 | 18,58 |
| Emploi/insertion | 293 | 13,65 |
| Education/formation | 181 | 8,43 |
| Agropastoral | 166 | 7,73 |
| Santé/hygiène | 155 | 7,22 |
| Culture | 97 | 4,52 |
| Citoyenneté | 94 | 4,38 |
| Non spécifié | 88 | 4,10 |
| Autres | 85 | 3,96 |
| Environnement/assainissement | 73 | 3,40 |
| Sports | 35 | 1,63 |
| Intégration | 25 | 1,16 |
| Défense des droits et devoirs des enfants | 20 | 0,93 |
| Humanitaire | 18 | 0,84 |
| Tourisme | 4 | 0,19 |
| Genre | 3 | 0,14 |
| Total | 2147 | 100 |

Source : DNJ, Répertoire National des Associations et Groupements d'Enfants et de Jeunes au Mali, 2012.

Les domaines d'intervention des associations de jeunesse sont: le développement local, l'insertion (emploi), l'éducation (formation), l'agropastoral, la santé (hygiène), la culture, la citoyenneté. Ils représentent 83,65% des centres d'intérêts des 2147 associations.

5.2. Les types de regroupement

Comme ressorti dans le tableau ci-dessous, près de 40% des organisations sont de type communautaire, puis suivent dans l'ordre d'importance celles qui sont constituées avec les vocables « jeunes » (33%) et d' « enfants » (environ 20%).

Tableau 19: Répartition des organisations et structures par type en 2012

Unité : nombre/%

| Type | Organisation/Structure | Taux |
|------------------------|------------------------|-------|
| Communautaire | 836 | 38,94 |
| Jeunes | 712 | 33,16 |
| Groupement<s d'enfants | 399 | 18,58 |
| Non spécifié | 100 | 4,66 |
| Enfants | 36 | 1,68 |
| Corporatives | 28 | 1,30 |
| Jeunes et enfants | 26 | 1,21 |
| Autres | 8 | 0,37 |
| AJUG | 1 | 0,05 |
| Femmes | 1 | 0,05 |
| Total | 2147 | 100 |

Les caractéristiques des associations: de l'analyse de Badra Alou Traoré¹¹⁰

Une première lecture des différentes motivations révèle que les adhérents étaient presque tous des jeunes diplômés en quête d'un premier emploi. Le mouvement associatif « jeune » constituait pour eux une réponse à cette situation de manque.

Une seconde lecture révèle que ces jeunes n'ont certainement pas su mettre à profit cette opportunité. En lieu et place de la création d'une plate-forme de concertation autonome dans le cadre de la promotion des jeunes, les premiers responsables ont été absorbés par leur propre promotion administrative ou politique.

¹¹⁰ Badara Alou Traoré (2007), Politiques et mouvements de jeunesse en Afrique noire francophone- Le cas du Mali, L'Harmattan, Paris. PP 17-19. Nous l'avons cité dans notre mémoire de DEA en 2008.

Une troisième lecture révèle que ces jeunes n'ont certainement pas bénéficié de l'accompagnement politique et administratif adéquat...

Une quatrième lecture révèle, comme le notent Augustin J.P. et Ion, que ces jeunes n'ont certainement pas su mettre à profit la force qu'ils constituaient pour :

- se regrouper au lieu d'être regroupés ;
- se donner des règles et des lois au lieu qu'on leur fixe un cadre et un objectif ;
- se poser collectivement en catégorie sociale revendicative au lieu de se couler dans un moule préétabli.

Une cinquième lecture révèle que la multitude ou l'extrême diversité de ces associations de jeunesse n'a pas été prise en compte par les décideurs dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des activités socio-éducatives dont le financement de ces activités est si bien devenu une affaire d'affinité.

Une sixième lecture révèle que les adultes n'ont certainement pas compris la différence fondamentale qui existe entre les associations d'avant la génération du concours d'entrée à la fonction publique et celles d'après. Si les adhérents d'avant avaient un statut socioprofessionnel et avaient presque tous un emploi stable et rémunéré, ceux d'après scrutaient l'horizon à la recherche des quelques rares opportunités d'embauche.

Le point de vue du président¹¹¹ du CNJ-Mali

Une mauvaise organisation, un manque d'initiatives et d'activités, ainsi qu'une trop forte personnalisation semblent constituer les caractéristiques des associations de jeunesse. La plupart d'entre elles ne s'avèrent pas capables de porter des projets pertinents au bénéfice des jeunes.

Selon le président du CNJ-Mali¹¹², sur les 10 fédérations affiliées au CNJ-Mali, seules quatre sont actives : la Jeune chambre internationale, l'Association des pionniers du Mali, l'Association des jeunes musulmans, des jeunes catholiques (à un niveau moindre). Les autres ne sont visibles que lors des congrès ; sur le terrain de développement, elles seraient peu actives.

¹¹¹ Mohamed Salia Touré, élu président du CNJ-Mali en novembre 2013.

¹¹² Le président du CNJ-Mali, op.cit

Ce qui caractérise aussi les organisations de jeunesse, c'est la faible démocratie à l'interne, le manque d'alternance des responsables, le manque de transparence dans les plans comptables des finances, la non tenue des instances à temps. Certains leaders ont souvent tendance à s'éterniser à la tête des organisations. C'est comme bon nombre de partis politiques au Mali qui se réduisent à un homme : « *karisa ka pariti, karisa ka pariti, karisa ka asosiyasiyon*¹¹³ ». Une association suppose plusieurs personnes autour d'un intérêt commun. *C'est le leadership personnalisé* : « *asosiyasiyon do be ne bolo !* » (*J'ai une association*), comme si elle appartient à la personne qui parle. Ce qui explique le fait que beaucoup de gens ont des récépissés d'association dans leur sac.

On peut classer les associations locales en deux formes : les associations locales et les associations nationales.

5.2.1. Les associations locales¹¹⁴

Dans le lot, nous avons les tontines, les clubs et les associations des ressortissants.

Les tontines

Les tontines sont des regroupements de personnes (15 à 50) qui se connaissent et qui se regroupent, en vue de s'entraider. La caisse d'épargne constitue l'élément moteur de la tontine. Les membres se retrouvent régulièrement lors des échéances de cotisations et des réunions d'organisation. Les tontines jouent un rôle d'assistance sociale envers ses membres à l'occasion de certains évènements (baptêmes, mariages, décès). Les tontines sont tenues plus par les femmes que les hommes.

Les clubs et les amicales

Les clubs et les amicales peuvent être formels avec des récépissés ou informels sans légitimité légale. Le premier type se crée autour de la vision idéologiquement d'un organisme. C'est le cas du *Club AUF*¹¹⁵ qui cherche « l'excellence » universitaire. Son but est d'œuvrer pour la qualité de l'enseignement à l'école et à l'université. « L'Amicale des anciens membres et

¹¹³ Président du CNJ-Mali, op.cit

¹¹⁴ Nous utilisons le terme local pour des besoins de classification ; ces associations débordent souvent le cadre local et sont visibles au-delà.

¹¹⁵ Le Club AUF est une association d'étudiants qui soutient les actions de l'Agence universitaire de la Francophonie au Mali.

sympathisants de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (AMS-UNEEM) est un exemple». Elle regroupe les anciens militants de l'UNEEM qui se retrouvent chaque année à la date anniversaire de l'assassinat du leader étudiant Abdoul Karim Camara dit Cabral, le 17 mars. Ces militants, devenus dirigeants dès les premières heures de l'avènement de la démocratie en 1992, se font entendre comme étant des pionniers ayant combattu la dictature de l'ancien président Moussa Traoré.

Le deuxième type est d'une création spontanée qui se fait autour d'une personnalité politique, artistique ou sportive. Son objectif est de permettre une meilleure visibilité de ladite personnalité. Les clubs de soutien des hommes politiques, très nombreux à la veille et pendant les élections (présidentielles, législatives et communales), disparaissent après. Ce sont généralement des jeunes du quartier où résident ces hommes politiques (candidats) qui les créent, soit à la demande des intéressés qui en font un outil de campagnes, soit à l'initiative des jeunes, pour soutirer de l'argent aux hommes politiques. Au cas où les candidats gagnent les élections, les responsables de clubs bénéficient d'appuis dans le domaine de l'emploi et dans le financement d'activités économiques.

Les associations de ressortissants

Les associations de ressortissants sont créées par des personnes de même région administrative (cercle, commune), de même village ou clan. Leur but premier est de développer la zone, de pérenniser la culture de leur milieu et la défense de leurs membres. Plusieurs d'entre elles sont des associations d'élèves et étudiants ou des citadins provenant d'un village. Dans le contexte de la décentralisation, elles collaborent avec les autorités locales en les appuyant matériellement, financièrement et techniquement pour le développement de leur localité d'origine. Ce type d'association est très répandu dans les quartiers périphériques de Bamako qui sont à cheval sur la ville et le village.

5.2.2. Les associations à dimension nationale

Il en existe une multitude. Nous nous proposons d'analyser trois de ces regroupements en fonction de leur nature et de leurs approches : la première de nature politico-institutionnelle, la deuxième de nature religieuse et la troisième de nature citoyenne.

Le CNJ-Mali : le projet d'une jeunesse unique

Face à la prolifération d'associations de jeunesse et suite à une recommandation de la conférence nationale souveraine du Mali en 1991, qui insista sur la nécessité de la convocation des états généraux de la jeunesse et de l'emploi en 1993, le département en charge de la jeunesse, en concertation avec diverses associations de jeunesse, a entrepris des actions favorisant la mise en place d'un organe de coordination et d'orientation des associations et mouvements de jeunesse apolitique, à caractère consultatif. Cette structure relative à la société civile va regrouper l'ensemble des associations, organisations et mouvements de jeunesse en République du Mali. C'est ainsi qu'est créé le Conseil National de la jeunesse du Mali (CNJ-Mali).

Création

Créé par le congrès constitutif du 9 juillet 2000 à Bamako, le Conseil National de la jeunesse est né suite à la nécessité pour les autorités de la troisième République d'avoir un cadre de concertation, de coordination et d'orientation de tous les acteurs de la jeunesse.

Il regroupe en son sein l'ensemble des associations, organisations et mouvements de jeunesse déclarés et remplissant les conditions définies par les statuts et règlements du Conseil.

Son adhésion est libre et volontaire pour toutes les organisations de jeunesse. Il se dit apolitique, indépendant de toute formation politique ou institution.

Les objectifs du CNJ-Mali

Les objectifs du CNJ-Mali sont formulés comme suit :

- Renforcer les capacités des organisations et associations membres ;
- Favoriser leur insertion socioprofessionnelle et leur participation au développement économique du pays ;
- Contribuer au renforcement de l'unité de la jeunesse malienne, africaine et l'intégration économique, sociale et culturelle de l'Afrique ;
- Contribuer à la promotion de la santé des jeunes et adolescents ainsi qu'à la préservation de l'environnement ;
- Etablir entre les jeunes de tous les horizons, une chaîne de solidarité et d'amitié, et cela au-delà de toute considération politique, de sexe, de couleur, de religion ou de race ;

- Emettre des avis sur toutes questions relatives à la jeunesse.

Les instances du Conseil National de la Jeunesse du Mali sont :

- Le congrès ;
- La Conférence Nationale ;
- L'Assemblée générale des Coordinations Régionales et du District de Bamako ;
- L'Assemblée générale des cercles et des communes de Bamako ; la Réunion du Comité exécutif.

Les organes

Les organes du Conseil national de la jeunesse sont les suivants :

- Le comité exécutif national ;
- Les coordinations locales (cercles) et celles des communes du district de Bamako ;
- Les coordinations des communes ;
- Les coordinations des villages, des fractions ou des quartiers du district de Bamako.

Il est dirigé par un Comité exécutif national de vingt sept (27) membres élus par un congrès ordinaire pour trois (3) ans. La devise du CNJ-Mali est : «*Unis, nous batissons*».

Une convention de partenariat existe entre le Ministère de la jeunesse et des spots, représenté par la Direction nationale de la jeunesse et le CNJ-Mali.

Les Présidents des Coordinations Régionales sont membres de droit du Comité Exécutif.

Le CNJ-Mali est constitué de dix (10) fédérations spécialisées qui participent à la mise en place du comité exécutif :

- l'Association Des Pionniers Du Mali (Apm) ;
- l'Union Des Jeunes Musulmans Du Mali (Ujmma) ;
- la Jeune Chambre Internationale (Jci) ;
- la Fédération Des Clubs Unesco Du Mali ;
- la Fnapp Mali ;
- la Jeunesse Oua ;
- la Jeunesse Des Partis Politiques ;
- la Conajm – Mali
- la Réseau National Des Jeunes Du Mali (Renajem)
- le Mard Mali

Il est structuré selon l'organigramme suivant :

Il est l'interlocuteur direct de l'état en matière de promotion de la jeunesse et travaille étroitement avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports sur la base d'une convention de partenariat.

Collaboration entre le CNJ-Mali et l'Etat : quelques actions de communication

La jeunesse, à travers le Conseil National des Jeunes du Mali, se révèle comme un acteur incontournable. Cependant, elle paraît en marge des champs politiques, économiques et socioculturels du développement. Les associations de jeunesse qui composent le C.N.J-Mali constituent en même temps une stratégie de participation mais également une revendication d'implication par les politiques. Dans la plupart des cas, il s'agit de revendications portant sur le développement des droits politiques et d'autres objectifs politiques ; revendications qui étaient dans de nombreux cas réprimées par la force à l'époque de la dictature : la démocratisation, le respect des droits de l'homme et le principe de la bonne gouvernance, la participation communautaire, le développement local.¹¹⁶.

Au plan international, l'Assemblée Nationale du Mali a adopté en octobre 2007 la Charte africaine de la jeunesse. Cette charte non seulement offre aux gouvernements, à la jeunesse, à la société civile et aux partenaires un cadre continental qui précise les droits, les devoirs et les libertés de la jeunesse mais elle facilite également l'élaboration de programmes et plans stratégiques nationaux pour l'autonomisation des jeunes. Le second objectif clé de la charte de la jeunesse est d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans le programme de développement de l'Afrique et sa participation effective aux débats et au processus de prise de décision sur le développement du continent.¹¹⁷ En 2012, l'ancien président du CNJ-Mali, Abdoulaye Touré a été élu à la tête de l'Organisation africaine de la jeunesse dont le siège est à Khartoum au Soudan.

Le CNJ-Mali, un mouvement tendanciellement politique

Si le CNJ-Mali représente tous les mouvements associatifs de jeunesse, il doit tenir compte de la diversité et de la variété des préoccupations des jeunes et les divergences politiques des Maliens. Bien qu'il soit une structure apolitique, les rivalités politiques nationales et locales

¹¹⁶ Gareth Evans et al (2001), La responsabilité de protéger, CIISE- CRDI, P.21

¹¹⁷ Union africaine (2007), Charte Africaine de la Jeunesse, Addis-Abeba (Ethiopie), P.1

entre les jeunes réapparaissent au sein de cette structure. Ceci explique l'existence de plusieurs tendances qui se manifestent lors des renouvellements du bureau national et des bureaux locaux. Les élections se font en présence des autorités administratives qui jouent le rôle d'arbitre. Mais à chaque renouvellement, les appartenances politiques des candidats déterminent l'issue des votes ou du choix consensuel. En tout état de cause, des pratiques d'impartialité, voire l'imposition d'un candidat proche du pouvoir, sont dénoncées et décriées par des tendances.

En décembre 2012¹¹⁸, deux tendances discutaient la direction du conseil : la tendance Abdoulaye Touré et celle d'Oumar Maïga. Suite au coup d'Etat de mars 2012, le Conseil national de la jeunesse du Mali a connu une cassure à la faveur d'un congrès extraordinaire tenu au mois de mai. Un bureau parallèle fut mis en place, alors qu'Abdoulaye Touré continuait à réclamer sa légitimité. Le président du bureau de la dissidence Oumar Maïga contestait la légitimité du bureau dirigé par Abdoulaye Touré, estimant que celui-ci avait violé les dispositions statutaires du CNJ-Mali, tant en ce qui concerne l'âge d'éligibilité que le nombre de membres devant constituer le bureau exécutif national. L'effectif des membres est passé de 23 à 51. L'Etat, à travers le directeur national de la jeunesse, a tenté sans succès une médiation entre les deux tendances. Une des raisons de cet échec était que la tendance dirigée par Oumar Maïga, ne croyait pas « en la sincérité de la médiation entreprise par le ministère de tutelle ».

Un forum¹¹⁹ de la jeunesse à Ségou pour se réconcilier et participer aux élections

Du 04 au 06 Juillet 2013, s'est tenu à Ségou, un Forum National de la Jeunesse, présidé par le Ministre de la Jeunesse et des Sports. 500 délégués représentant des Fédérations, Réseaux, Organisations et Mouvements de Jeunesse, et les Directeurs Régionaux de la Jeunesse et des Sports ont pris part à la rencontre. Ce Forum avait pour « objectif général de regrouper la jeunesse malienne en vue d'échanger sur ses problèmes et en proposer des solutions ».

Trois grandes thématiques ont été discutées :

- Diagnostic et perspectives de la structure faitière de la jeunesse ;

¹¹⁸<http://www.maliweb.net/news/politique/2012/12/21/article,113249.html>

¹¹⁹Commission d'organisation du Forum national de la jeunesse, Rapport général du Forum National de la Jeunesse, du 04 au 06 Juillet 2013 à Ségou.

- Contribution de la jeunesse dans le renforcement de la sécurité, la recherche de la paix, la consolidation de la citoyenneté et la participation massive aux élections générales de 2013 ;
- Les problèmes d'emploi, de formation, de santé et de participation massive de la jeunesse à la gestion de la vie publique.

A l'issue des travaux en atelier, des recommandations ont été faites.

Au niveau du thème N°1 portant sur le diagnostic et les perspectives de la structure faitière de la jeunesse, on retient que dans le contexte de crise nationale, le CNJ-Mali vivait également une crise interne grave. Le bicéphalisme, qui a conduit à la fermeture du siège par le gouvernement, avait mis en veilleuse la légitimité des dirigeants. Comme le Mali sortait progressivement de la crise, les jeunes devaient suivre. C'est pourquoi, le forum a demandé la poursuite à terme, en novembre 2013, du mandat du bureau d'Abdoulaye Touré, issu de la conférence nationale de Mopti. Pour éviter ce genre de problème qu'est le bicéphalisme, une série de recommandations a été faite dont la mise en place d'une commission élargie constituée de membres non électeurs et non éligibles chargée du suivi de la réforme du CNJ comprenant toutes les parties prenantes de la jeunesse pour :

- « le renforcement du dialogue et de la cohésion entre toutes les composantes de la jeunesse ;
- le renforcement de la confiance avec les autres parties prenantes de la jeunesse ;
- le suivi des recommandations du forum ;
- l'élaboration et la validation des nouveaux textes de la structure faitière ;
- la définition des conditions de renouvellement des structures de base et assurer la supervision ;
- la détermination du mode de rotation du poste de président, les critères d'âge de (18 à 35 ans), la durée du mandat ;

D'autres objectifs étaient formulés :

- mettre en place un dispositif de gouvernance axé sur la transparence au sein du conseil ;
- définir un manuel de procédures de gestion ;
- définir un code d'éthique pour la structure faitière et ses démembrements ;
- mettre en place un cadre de dialogue et de concertation avec l'administration de la jeunesse élargie aux partenaires ;
- mettre en place un cadre de communication efficace au plan interne et externe ;
- soutenir les jeunes maliens occupant des postes au niveau international afin qu'ils réussissent dans leurs missions ;

- mener une étude sur la possibilité de créer la structure faitière de la jeunesse par décret ».

Pour la consolidation de la citoyenneté et la participation massive aux élections générales de 2013, les jeunes recommandent entre autres de:

- « organiser une vaste campagne de sensibilisation des jeunes pour le retrait des cartes Nina en vue d'une participation massive aux élections ;
- renforcer l'éducation civique au niveau de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ;
- multiplier les espaces de débats et d'échanges sur la citoyenneté en milieu jeunes ;
- encourager toutes les associations de jeunesse à mener des activités d'intérêt public dans leurs localités ».

Concernant les problèmes récurrents d'emploi, de formation, de santé et de participation massive à la gestion de la vie publique, le forum a recommandé de :

- « adapter les filières de formation aux besoins du marché du travail ;
- assurer une large diffusion des créneaux porteurs d'emploi ;
- promouvoir la culture entrepreneuriale ;
- intensifier la sensibilisation des jeunes pour un changement de comportement ;
- promouvoir la pair-éducation en matière de santé reproductive des jeunes ;
- impliquer les jeunes dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des programmes relatifs à leur santé ;
- démultiplier la création des centres jeunes ;
- sensibiliser les jeunes sur leur participation à la gestion de la vie publique ;
- renforcer l'implication des jeunes dans l'élaboration des programmes nationaux, régionaux et locaux ;
- renforcer le plaidoyer auprès des décideurs pour une participation effective des jeunes dans les instances de décisions ».

Il ressort de l'analyse de ce rapport que le but du forum était de réconcilier les différentes tendances en conflit au sein du Conseil durant la période de la crise née du coup d'Etat de mars 2012. Les deux autres points de discussion ne sont pas de nouvelles recommandations, elles figurent parmi celles qui étaient formulées lors des Assises nationales de la jeunesse qui avaient été organisées en 2009. L'implication des jeunes dans les élections et leur

participation à la gestion de la vie publique, sont deux aspects que nous développerons dans la troisième partie de cette thèse.

Les organisations d'obédience religieuse

Comme dans les autres domaines, les jeunes se trouvent dans plusieurs organisations religieuses. Cela s'explique par la place qu'occupe la religion dans la société malienne au plan culturel et politique. Le poids des organisations religieuses s'est accru dans le paysage politique malien depuis quelques années et a atteint un niveau crucial en août 2009 quand des meetings et marches de protestation ont contraint le Président ATT à renvoyer le Code sur la famille et la personne en deuxième lecture, code que l'Assemblée nationale avait déjà voté. Dès lors, les courants religieux ont influencé les politiques de l'Etat jusqu'à la création d'un ministère de culte en 2012, pendant que le nord du pays était envahi par des rebelles islamistes. Dans un tel contexte, les associations religieuses sont des espaces politico-médiatiques des jeunes qui les ont utilisés dans leurs stratégies de positionnement politique. Comme l'ont constaté Rahma Bourqia et collaborateurs (2000) dans leur étude sur « Les jeunes et les valeurs religieuses » au Maroc, les jeunes sont pris « au croisement des idées, des besoins, des exigences du mode de vie sociale et de la morale » et se trouvent tiraillés par l'idéal et le réel (Bourqia, Ayadi, Harras, & Rachik, 2000 :12). Cette description correspond bien à la situation malienne très mouvementée par des crises sociales, politiques et religieuses. Dans l'animation de cet espace politico-religieux, se trouvent les organisations de jeunesse parmi lesquelles on peut retenir les suivantes.

L'Union des Jeunes Musulmans du Mali

L'Union des Jeunes Musulmans du Mali (UJMMa)¹²⁰ a été créée en 2000. Elle est membre du *Haut Conseil Islamique du Mali*. L'Ujmma a trois présidents d'honneur que sont : Mahmoud Dicko, Chérif Ousmane Madani Haidara et le grand Imam de Bamako, Kokè Kallé.

120 Voir l'article de Lacine Diawara, Le président de l'Union des Jeunes Musulmans du Mali (UJMMa), Mohamed Macky Bah, clarifie : «...Des craintes, mais pas de haine entre nous musulmans», Option, du 8 juin 2013, (www.maliweb.net)

Fort de ses 170 comités disséminés à travers le pays, l’UJMMA est affiliée au CNJ-Mali et fait partie de la société civile malienne. Entre 2011 et 2013, elle a été l’une des organisations de jeunesse des plus actives. Elle organise des séances de « Lecture du Saint Coran » (au cours desquelles elle prêche sur la situation politique, sociale et sécuritaire du pays), des conférences et des meetings.

L’UJMMA a organisé plusieurs conférences¹²¹ ayant des visées aussi politiques que religieuses. Nous nous intéressons à quelques-unes. Le 31 décembre 2011, lors d’une rencontre avec les jeunes musulmans du Mali, elle a formulé des recommandations à l’intention de l’Etat, des leaders politiques et des leaders religieux. Elle recommandait l’organisation d’élections transparentes, justes et crédibles, l’information et la sensibilisation de la population sur les enjeux des élections et l’acceptation de la liberté d’opinion et d’expression sur les médias publics pour permettre aux citoyens de faire un bon choix.

Le Samedi 21 Janvier 2012 en Commune I du district de Bamako, lors d’un meeting d’information islamique sur le « rôle que doit jouer la jeunesse musulmane dans le développement¹²² », elle a prôné l’unité d’action de tous les jeunes musulmans, leur implication dans les programmes de développement et de sécurité, leur participation aux élections, le respect des consignes données par Saïd Chérif Ousmane Madani. A l’adresse des leaders religieux, l’UJMMA demande la participation des musulmans aux élections tout en préservant les valeurs de l’islam.

Aux autorités communales, l’UJMMA recommande :

- la considération et le respect des leaders religieux et la reconnaissance de leurs efforts pour le développement local ;
- la prise des actions pour mettre fin aux actes immoraux en période électorale (enlèvement d’enfants et d’exhumation de corps),
- l’organisation des élections crédibles, transparentes et justes,

¹²¹Nouhoum DICKO, Election Présidentielle et réforme de la Constitution : Les exigences des Jeunes musulmans du Mali, Le Prétoire du 2 fév 2012

¹²²Bréhima Coulibaly, Meeting d’information islamique : Quel rôle doit jouer la jeunesse musulmane dans le développement, Ciwara Infos, 26 jan 2012, <http://www.maliweb.net/societe/meeting-dinformation-islamique-quel-role-doit-jouer-la-jeunesse-musulmane-dans-le-developpement-ij-43864.html>

- la promotion de l'emploi et une bonne éducation des jeunes en Commune I ;
- le respect des lieux de culte en période électorale,
- la sensibilisation de la population sur les enjeux des élections.

Avec l'APEJ, il faut souligner la signature d'une convention de partenariat APEJ-UJMMA en août 2009 dont les actions sont orientées vers les jeunes arabisants de façon générale et particulièrement à l'endroit de ceux qui sont membres de l'UJMMA. Dans le but de renforcer les capacités des jeunes musulmans et de les insérer dans le tissu professionnel, l'UJMMA a signé un partenariat avec l'APEJ. Généralement « sevrés dans leur scolarité » et d'un niveau assez bas, rares sont ceux qui ont l'opportunité de poursuivre leurs études dans les pays arabes, du coup, l'horizon est limité pour eux. Afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ayant fait des études en arabe, l'APEJ organise avec l'UJMMA des modules de formation sur le développement de l'esprit d'entreprise, la gestion d'entreprise, la stratégie de suivi/évaluation des entreprises, la communication d'entreprise.

L'UJMMA s'est fait entendre également sur les crises internes au sein du HCI. Le mercredi 22 Mai 2013¹²³, lors d'une conférence de presse au Carrefour des Jeunes de Bamako, Mohamed Macky Bah réclamait la tenue imminente d'un congrès, à l'issue duquel un bureau légal serait mis en place, pour être en conformité avec l'article 57 du Règlement intérieur, qui stipule que les membres de tout organe du Haut Conseil Islamique, dont le mandat sera arrivé à expiration le 31 janvier 2012, sont déchus de tous leurs droits, titres et prérogatives. Mais le bureau continue à fonctionner après cette date. Les jeunes trouvaient que le bureau dirigé par Mohamoud Dicko n'était plus légal.

L'Association malienne pour le soutien de l'islam (AMSI)

Concernant l'Association malienne pour le soutien de l'islam (AMSI), plus connue sous le nom d'Ançar Dine, nous nous référons aux recherches de Gilles Holder et Danielle Jonckers (2014) portant sur les associations islamiques et la laïcité au Mali. Fondée en 1991 par son guide spirituel, Chérif Ousmane Madani Haïdara, Ançar Dine est issue du milieu rural, à l'initiative de jeunes cultivateurs du sud-est du Mali dans les années 1970. Elle est

¹²³Siaka Z. Traoré, Du rififi au haut conseil islamique : L'Union des Jeunes Musulmans du Mali se révolte contre Mahmoud Dicko, Le Guido du 29 mai 2013.

aujourd’hui l’association islamique la plus populaire au Mali. Y compris les non musulmans, elle compte des antennes dans le monde entier. Elle porte l’expression de la liberté religieuse dans l’espace public. Elle transcende les différences idéologiques de l’islam et brasse différents courants porteurs de nouveaux codes vestimentaires, linguistiques ou juridiques.

L’analyse de Gilles Holder (2014 :288) porte sur son mode de recrutement formel, « en l’occurrence le serment d’allégeance coranique appelé *bay’ā*, que l’on traduit en bambara par *layidu* (« promesse », « engagement »). C’est en effet par cette *bay’ā* que les jeunes (filles et garçons) s’engagent vis-à-vis de leur guide spirituel et de *Ançar Dine*. C’est un projet de réforme « dans lequel le politique et le religieux doivent demeurer séparés ». En étant *Ançar*, on garde sa nationalité (maliennes, ivoiriennes ou burkinabè), honorant ainsi « *la bay’ā* qui le lie à son pays », « la *bay’ā* de l’islam est en plus ».

Selon Danielle Jonckers, (2014 :299-300), « Les enjeux de pouvoir entre les associations islamiques et l’Etat relèvent d’accommodations de part et d’autre, qui contribuent à donner une image musulmane et démocratique du Mali. Les associations islamiques permettent aux individus de faire face au pouvoir politique, religieux ou à celui de la famille et de se démarquer de ces liens établis. Contrairement aux idées reçues, ces attitudes s’inscrivent dans la modernité et la démocratie laïque s’avère propice à leur foisonnement. La capacité de mobilisation des associations islamiques est telle qu’elles ont un réel poids politique et permettent aux acteurs sociaux de se faire entendre ». Ce qui fut le cas lors des élections présidentielles et législatives de 2013, lorsque les leaders religieux ont occupé les espaces de campagnes pour influencer le choix des électeurs. Si Chérif Ousmane Madani Haïdara s’est limité au critère « qualité du candidat sensible aux revendications sociales », le célèbre Chérif de Nioro a donné des consignes de vote pour certains candidats.

Sabati 2012, une jeunesse religieuse à la conquête du pouvoir législatif

Mieux que donner de simples consignes de vote, *Sabati2012*, une association religieuse de jeunesse, a participé à la bataille électorale des députés à l’Assemblée nationale.

Lors d’un meeting que le mouvement *Sabati 2012* a organisé le 23 juin 2013 à la grande mosquée de Bamako à l’intention des jeunes musulmans du Mali, son président Moussa Boubacar Bâ a déclaré devant un parterre de fidèles religieux qu’il n’était pas question de

laisser « la victoire volée » aux Maliens et avait vivement appelé les électeurs à aller retirer leur carte Nina : « Vous êtes très nombreux à ce meeting à notre appel. Il faut que chacun aille prendre sa carte Nina sans laquelle personne ne pourra voter. Faites en sorte que chaque membre de votre famille ait cette carte et sache qui voter. Même si nous ne donnerons pas de nom de candidat de notre mouvement, vous connaissez qui est le bon candidat. Faisons en sorte que la victoire, qui nous a été volée dans le passé, nous revienne. Nous n'allons plus nous laisser faire¹²⁴ ». Tour à tour les leaders présents se sont prononcés sur l'importance des élections présidentielles et législatives à venir. Parmi ceux-ci, un des fils du Chérif de Nioro a apporté un message de soutien avec une somme de treize millions francs CFA (13.000.000Fcfa) dont dix millions (10.000.000F) de la part du père et trois millions (3.000.000f) pour lui-même. Cet argent ajouté à d'autres fonds collectés sur place, servira à « mener une campagne de sensibilisation auprès des musulmans à l'intérieur du pays ».

En alliance avec des partis politiques légaux, le mouvement Sabati 2012 a présenté des candidats aux élections législatives 2013 : « Nous avons soutenu IBK, pas parce qu'il est président du RPM, mais plutôt parce que nous avons vu que c'est lui qu'il fallait pour diriger ce pays. Après avoir réussi à le faire élire, nous avons dit qu'il fallait lui donner le moyen de travailler. Ce moyen, pour nous, c'est de lui donner une majorité claire à l'Assemblée. Pour ce faire, nous partons d'un principe clair et simple : priorité à ceux de nos camarades qui sont candidats. Là où nous n'avons aucun camarade comme candidat, nous soutenons le RPM ou les alliés d'IBK ». Aux résultats, « trois députés se reconnaissent élus de ce mouvement politique musulman : N'doulaThiam élu sur la liste RPM en C. IV, Mahamadou Djiguiné élu sur la liste RPM en C. VI et le député YELEMA de Baraouli élu dans l'alliance : URD, CNID YELEMA¹²⁵ ».

¹²⁴ Extrait des propos de Moussa Boubacar Bâ, président de Sabati 2012, le 23 juin 2013 à la Grande Mosquée de Bamako (un enregistrement personnel).

¹²⁵ Sékouba KONE, Sabati 2012 versus Assemblée Nationale : La Constitution d'un Groupe Parlementaire d'obédience « islamiste » aux calendes grecques, [Le Progrès](http://www.maliweb.net/politique/sabati-2012-versus-assemblee-nationale-la-constitution-dun-groupe-parlementaire-dobedience-islamiste-aux-calendes-grecques-195402.html) du 12 fév 2014, <http://www.maliweb.net/politique/sabati-2012-versus-assemblee-nationale-la-constitution-dun-groupe-parlementaire-dobedience-islamiste-aux-calendes-grecques-195402.html>

A noter qu'il existe l'Association des jeunes chrétiens du Mali, qui n'est pas active sur le terrain politique.

Les associations de jeunesse d'obédience citoyenne (patriotique)

Les associations qui interviennent dans le cadre du développement de la citoyenneté sont nombreuses. Toutefois, l'Association des pionniers et la Jeune chambre internationale sont plus visibles sur le plan national.

L'Association des pionniers de 1991 à 2013

La date du 21 avril sera régulièrement célébrée comme date d'anniversaire du Mouvement national des pionniers jusqu'au 16 septembre 1994, date de naissance de l'Association des Pionnier du Mali. Badara A. Traoré (2007) a fait une critique de l'absence de bilan des Journées sur les mouvements associatifs et le Mouvement national des pionniers organisées par la direction nationale de la jeunesse et des sports, à Bamako du 17 au 19 juin 1991. L'auteur résume qu'en trente et un ans, le mouvement national des pionniers a permis ce qui suit:

- le renforcement de l'unité nationale : mouvement unique de jeunes en faisant taire les dissensions entre les militants des différents mouvements de jeunesse qui existaient jusqu'en 1959, il a regroupé les anciens cadres des scoutismes catholique et laïc,
- la participation de jeunes scolaires et non scolaires de 8-18 ans sans discrimination, à des chantiers d'honneur ou travaux d'intérêt public,
- le développement du sport de masse et l'éclosion de talents,
- la collecte auprès des anciens (traditionalistes) de documents sur l'histoire du Mali,
- l'éclosion de talents artistiques individuels : il est à l'origine de l'institution de la Semaine nationale,
- la formation de milliers de jeunes dans les ateliers de travail manuel (froissatage ?, teinture, bogolan, sérigraphie, macramé, photographie, bricolage, forge etc.).
- le renforcement de la fraternité africaine et de l'amitié avec d'autres jeunes du monde.

La singularité de ce mouvement tient au fait qu'il a survécu aux régimes politiques qui se sont succédé de 1960 à 1991. Malgré ces changements, il continue d'exister à travers une association qui porte son nom. Les anciens pionniers semblent convaincus du bien fondé de leur mouvement. Certains imputent la double crise politique et sécuritaire du pays au fait que le mouvement n'a plus sa place d'éducateur, de porteur des valeurs citoyennes. Les membres de l'association plaident son retour pour redonner à la jeunesse le patriotisme et la citoyenneté prônés par les règles du mouvement.

En avril 2013, l'Association des pionniers a entrepris une campagne de sensibilisation sur les emblèmes du Mali. Une conférence sur le drapeau national à l'Institut national de la jeunesse et des sports le 23 avril 2013 s'est terminée par une simulation de monter ?? les couleurs dans les normes. Le lendemain, l'association a rencontré le président de l'Assemblée nationale pour lui soumettre des doléances parmi lesquelles le bon usage des emblèmes pour les élus, surtout le port des écharpes ou encore la mise en garde de certains artistes qui font des couleurs du drapeau « vert-jaune-rouge » des tenues vestimentaires. Vu la violence et la corruption qui animent le milieu étudiant depuis plus de vingt ans, l'association veut renouer sa place d'antan des années 1970-1980 au sein des établissements scolaires où c'est elle qui définissait les valeurs républicaines.

Depuis l'avènement du système démocratique en 1991, le mouvement pionnier manque d'une certaine audience dans l'espace scolaire. Ces actions publiques ponctuelles se limitent à la Maisons des jeunes ou aux camps de jeunesse qui abritent des événements. A entendre les discours des hommes politiques qui ont milité dans le mouvement pionnier, il faut revenir aux valeurs patriotiques et républicaines que prônait le mouvement. Celles-ci constituerait un paradigme idéologique nécessaire et utile pour l'unité nationale. Certains de ces hommes politiques qui sont ou ont été des responsables dans les hautes sphères de l'administration publique donnent l'impression qu'il revient aux jeunes seulement d'être porteurs des valeurs patriotiques et citoyennes, et non pas à ceux qui tiennent ces discours. Il faut dire que le président ATT et plusieurs ministres à qui l'on reproche la mauvaise gestion de l'Etat et des détournements des deniers publics ont été des pionniers pendant leur jeunesse. Ils l'ont fait savoir dans les médias (télévision, radio).

La Jeune chambre internationale ou l'exemple démocratique de la jeunesse

Créée en 1944 par Henry Giessenbier aux Etats Unis, la Jeune Chambre Internationale¹²⁶ (JCI) a pour but de promouvoir des « changements positifs ». Elle est une fédération mondiale de 200 000 jeunes professionnels et entrepreneurs, âgés de 18 à 40 ans dans plus de 100 pays à travers le monde. Elle se donne la mission d'offrir des perspectives de développement aux jeunes en leur donnant la capacité de créer des changements positifs « pour établir la paix dans le monde de manière permanente et définitive ».

«Au Mali, la première organisation locale Jeune Chambre fut créée en 1994 à Bamako, ensuite a suivi celle de Sikasso en 1995. Ce sont ces deux organisations locales qui ont conduit à l'affiliation de la Jeune Chambre Internationale Mali à la Jeune Chambre Internationale d'Écosse à Glasgow, lors de son cinquantième congrès mondial. Depuis, la JCI Mali s'est développée et répandue sur tout le territoire national. Elle compte aujourd'hui près de 1000 membres actifs, à travers 24 organisations locales qui travaillent volontiers pour créer des changements positifs à travers le pays.¹²⁷»

La Jeune Chambre Internationale est l'une des associations de jeunesse les plus actives en termes d'organisation d'activités de formation de membres en communication, en montage de projets et d'actions citoyennes. Pour en être membre, il faut avoir entre 18 à 40 ans et suivre avec succès quelques modules de formation de base : Connaissance de Mouvement, Procédure Parlementaire et Planification de Projet.

En 2013¹²⁸ par exemple, sous le thème « Agir avec exemplarité », les activités ont consisté à faire des collectes de fonds, des dons de sang et des conférences à travers un projet dénommé « Un Regard pour le Nord » dans le contexte de crise politique et sécuritaire où se trouvait le Mali.

Avec ses propres ressources, la JCI intervient ponctuellement dans le secteur social en solidarité aux personnes en difficultés. C'est le cas du Centre de détention et de rééducation de Bollé femmes où en 2013 elle a fait des cadeaux (savon, ustensiles de cuisine, habits). Son rapport avec l'Etat à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne repose pas sur des

¹²⁶ Voir les informations générales sur la JCI sur wikipedia.fr

¹²⁷ Plan d'actions 2013 de l'Organisation locale de Tombouctou (www.jci-tombouctou.com).

¹²⁸ Informations données par le Président Dr Youssouf DIAWARA, lors d'une conférence à l'INJS en mai 2013

revendications matérielles et financières. Lors des manifestations qu'elle organise, les services de l'Etat sont juste invités pour être témoin de ce qu'elle fait.

La leçon de démocratie de la JCI

A observer les membres dans l'organisation d'une activité, on louerait le sérieux et la qualité avec lesquels ils y œuvrent. Les jeunes qui adhèrent à la JCI sont d'abord motivés par l'apprentissage de la communication orale et les opportunités de création d'emploi. Mais ils apprennent surtout les règles démocratiques dans le renouvellement des instances. En effet, pour chaque poste d'un bureau, le mandat dure un an non renouvelable. Pour espérer un autre poste hiérarchiquement supérieur l'année suivante, chacun doit présenter un bilan qui sera apprécié positivement par ses pairs. Tous travaillent avec cet esprit d'apporter des « changements positifs » à la communauté en sachant qu'on quittera son poste au terme du mandat.

Là où on pourrait se poser des questions, c'est l'accès au poste de président ; ceux qui y parviennent donnent l'impression d'être issus de milieux familiaux aisés, ayant effectué de longues études. Ce qui empêche un grand nombre des membres d'occuper ce poste compte tenu de la modestie de leurs positions socioéconomiques et leurs parcours scolaires limités.

La place des associations dans le parcours des jeunes

Les associations et regroupements sont nombreux et multiformes ; ils investissent tous les secteurs de la vie. Ils constituent des cadres d'expression politique des préoccupations des jeunes. Après l'école, ils sont deviennent des espaces de recherche d'emploi pour de nombreux jeunes diplômés. Ceux qui ont un emploi en font des espaces de promotion. Pour ceux qui espèrent trouver un emploi dans et à travers les associations, le résultat est souvent décevant puisqu'ils n'en obtiennent pas parce que les projets montés dans le sens ne trouvent pas de financement. Ceux qui ont déjà un emploi pérenne sont peu nombreux. Donc, ce que les jeunes peuvent obtenir dans les associations, c'est l'influence politique. Ces associations intéressent les hommes politiques et les institutions religieuses si elles ne sont pas créées à leur demande ou à leur souhait. A chaque fois qu'un regroupement de jeunesse tisse des liens politiques avec d'autres structures, celui-ci fonctionne comme un parti avec des intérêts divergents et des tensions internes permanentes.

Pour les associations qui ont une dimension nationale, ces tensions sont provoquées et maintenues par l'Etat et des institutions qui les appuient et les manipulent. C'est le cas du Conseil National de la Jeunesse (CNJ-Mali) qui se veut une structure faîtière de tous les regroupements formels de jeunesse au Mali. A travers la Direction nationale de la jeunesse, l'Etat exerce une influence sur la mise en place des membres du bureau ou leur renouvellement et les activités du CNJ.

Le Jeune Chambre International (JCI) a séduit un certain nombre de jeunes urbains pour la culture de citoyenneté qui le distingue des autres associations. Les membres s'autofinancent des formations pour une meilleure insertion socioprofessionnelle et s'engagent dans les actions humanitaire et de développement au sein de leur communauté.

Le parcours associatif des jeunes laisse penser que celui-ci constitue une étape dans la construction personnelle des individus et une forme d'implication dans le développement local. Le chapitre suivant fait état des parcours individuels et des stratégies d'autonomisation des jeunes.

CHAPITRE VI : PARCOURS CONSTRUCTIFS ET TENTATIVES D'AUTONOMISATION

Nous utilisons l'expression *parcours constructif* pour désigner les débuts de carrière professionnelle des jeunes. L'entrée sur le marché du travail ne se fait pas d'un coup ; elle s'effectue par des étapes successives émaillées d'obstacles et d'épreuves. Chaque étape participe à la construction de la personnalité de l'individu.

Les parcours des jeunes peuvent être distingués selon trois catégories professionnelles. La première catégorie est constituée de personnes sans qualification en termes de diplômes acquis à l'école. Composés d'analphabètes ou de lettrés, cette catégorie se caractérise par l'arrivée dès le jeune âge sur le marché du travail. Leurs parcours sont courts. Leurs domaines de prédilection sont le commerce, le guidage touristique, l'artisanat, les petits métiers.

La deuxième catégorie est constituée de diplômés en quête d'emploi qui mènent toutefois des activités professionnelles ponctuelles ou temporelles. Mais ces activités ne relèvent pas forcement de leur domaine de qualification : enseignement, commerce.

La troisième catégorie est composée de salariés exerçant dans leur domaine de qualification : enseignement, bâtiment.

Le parcours de la plupart des jeunes commence par l'école. Ce parcours est fait de paliers. Ceux qui restent longtemps dans le circuit, terminent par un cycle qui leur donne accès à un diplôme correspondant. Certains jeunes arrêtent les études en cours de chemin et se retrouvent sans diplôme. Dans ce lot, il y a ceux qui arrêtent relativement tôt et ceux qui restent plus longtemps avant de décrocher. Chaque arrêt d'études a une explication. Mais un arrêt des études n'est pas un arrêt du parcours ; l'école est une étape du parcours qui participe à la construction de la personnalité du jeune.

Les raisons de l'abandon scolaire sont multiples. Parmi celles-ci, les difficultés économiques et financières des parents sont citées. A Bandiagara, où le tourisme constitue l'activité principale, la venue des touristes avec ses retombées a un impact direct sur le parcours scolaire. Séduits par les cadeaux et d'autres petits avantages, de nombreux élèves laissent le chemin des classes pour emprunter celui du guidage.

Un parcours qui conduit à une situation positive est qualifié de réussite sociale. Elle signifie que l'intéressé est satisfait du résultat de son parcours. Mais la notion de réussite est fonction

du milieu et de son influence. Le plus souvent, il existe des modèles sociaux qui sont des sources d'inspiration que l'on veut reproduire. Nous estimons que les souhaits de l'avenir des jeunes sont fondés sur des exemples de réussite qu'ils voient, dont ils entendent parler au quotidien. Ceci nous amène à analyser les modèles de réussite.

6.1. Les modèles de réussite sociale à Bandiagara et à San

Le concept de modèle a été pensé par des chercheurs. C'est le cas de Jean-Marcellin Manga (2012) qui a publié un ouvrage sur le titre : « Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale - L'exemple du Cameroun ». Dans cet ouvrage, il se met « à l'écoute des jeunes afin d'apprendre comment ils « fabriquent » leur avenir historique. On s'aperçoit que, dans leurs expériences quotidiennes, cette jeunesse est amenée à construire son avenir en opérant des choix au sein d'une société marquée par de multiples blocages ». Le constat que l'auteur fait est que « les jeunes sont contraints de trouver des itinéraires qui divorcent, en bien des aspects, des voies classiques » (Manga, 2012 :9). Toutefois, un adage dit que « les pintades emboitent les pas de leurs devanciers ». Cela veut dire que ceux qui réussissent exercent une influence sur les jeunes qui voudraient faire et être comme eux.

Le terme modèle veut dire « figure destinée à être reproduite. Il fait référence à une image et/ou à une réalité, une expérience que l'on s'efforce de reproduire dans les pratiques sociales ». Dans ce sens, le terme renvoie à de multiples pratiques par lesquelles les individus ou les groupes cherchent à reproduire, « à imiter une forme objective ou imaginaire ou à s'en inspirer » (Manga, idem : 38). Cette définition signifie qu'il existe plusieurs modèles, pas un seul. Notre analyse porte donc sur les voies par lesquelles les jeunes estiment qu'ils sont sur le chemin de la réussite.

Que ce soit à Bandiagara ou à San, ceux qui ont réussi ont suivi l'itinéraire de l'école en devenant plus tard des fonctionnaires de l'Etat. Des natifs des deux villes ont été des hauts fonctionnaires dans l'administration publique, dans l'armée nationale et dans le domaine culturel. Le Journal « Spécial Sankemô de 2010 » mentionne « Les 50 personnalités les plus influentes de San ». Sur cette liste, on trouve des officiers de l'armée, des fonctionnaires, des opérateurs économiques, des chefs coutumiers, des religieux et des hommes de culture.

L'analyse des profils de ces personnalités influentes donne la répartition ci-dessous sur le tableau :

Tableau 20: Profils de ces personnalités influentes

| Profils | Nombre |
|--|--------|
| Militaires | 3 |
| Administrateurs (de l'Etat et dans les ONG) | 22 |
| Opérateurs économiques (transporteurs, commerçants, assureurs, pétroliers) | 10 |
| Chefs coutumiers ou religieux | 5 |
| Politiques | 5 |
| Artistes et sportifs | 5 |

Sur cette liste figurent également des personnalités historiques que la jeunesse actuelle n'a pas connues. C'est le cas des militaires de l'armée coloniale française avant l'indépendance. Il faut également ajouter que certains d'entre eux ont une double casquette. Il y a des militaires qui ont en même temps été des hommes politiques. C'est le cas du colonel Youssouf Traoré qui fut ministre et député.

Les profils de ces personnalités ont une forte influence sur les jeunes générations qui souhaitent leur ressembler. A la question, *Quels sont les exemples de réussite sociale pour vous ?*, les jeunes citent les figures actuelles qu'ils connaissent. Ainsi, à San, les noms fréquemment cités sont ceux des opérateurs économiques, les fonctionnaires, les hommes de culture. Dans la catégorie des opérateurs économiques, les noms de Youssouf Traoré de Bani Transport, de Zoumana Traoré de Sankè, Alou Badra COULIBALY de Ben & Co sont répétés. Dans le domaine de la culture, les noms d'Habib Dembélé dit Guimba et d'Aminata Dramane Traoré, ancienne ministre de la culture sont cités. Dans l'administration, Seydou Traoré ancien DAF à la présidence du temps d'ATT et Madou Koné directeur de l'ANASER étaient dans l'esprit des jeunes.

Le phénomène est le même à Bandiagara même si nous n'avons pas trouvé de document qui s'intéresse aux personnalités les plus influentes de la ville. Là, les noms qui reviennent fréquemment sont des jeunes. Il s'agit de Papa Napo, propriétaire de l'Hôtel la Falaise, de Fifi Tembely, coordinatrice de l'ONG Yag-Tu, de Boucari Sagara, entrepreneur en BTP. Dans le domaine de la politique, le nom de l'ancien maire Dramane Tembely qui a fait fortune en Côte d'Ivoire et celui du président de la CODEM devenu ministre en 2014 sont cités.

Ces différentes personnalités sont considérées comme des modèles de réussite économique, politique et culturelle.

Pour mesurer l'influence de ces modèles sur les jeunes actifs, nous avons rencontré quelques élèves au Lycée de San et celui de Bandiagara dans l'objectif de savoir comment à cette étape de leur parcours scolaire, ils bâtiennent l'idée de réussite.

6.2. Figures de réussite sociale et orientations futures

Il existe des modèles de réussite sociale auxquels les jeunes se réfèrent. Ceux-ci ont une influence grandissante sur leurs aspirations. Nous avons interrogé 40 lycéens (voir liste en annexe), 20 à Bandiagara et 20 à San, en leur demandant quelles sont les personnes à qui ils voudraient ressembler lorsqu'ils seront adultes. L'enquête s'est déroulée sous forme de focus groupe de 10 élèves. Les thèmes abordés ont été les conditions d'études, les activités secondaires pendant l'année scolaire et les vacances, et les projets d'avenir.

Concernant les conditions d'études, les entretiens ont porté sur les conduites dictées par les parents. Plusieurs élèves affirment obéir aux parents dont le souhait est que leurs progénitures parviennent au bout de leurs études. Ainsi, ils suivent régulièrement les cours en classe. Pour certains, une absence due par les parents serait sanctionnée (réprimandes, châtiment corporel souvent, refus de donner de l'argent ou d'acheter des habits). A San, sur recommandation de leurs parents, les élèves musulmans affirment qu'ils prient le matin et saluent les parents avant de prendre le chemin de l'école. A Bandiagara, cette conduite de prier le matin n'a pas été une exigence des parents.

Diverses activités sont menées durant les week-ends et les vacances scolaires. A San, les jeunes s'occupent majoritairement des activités commerciales et agricoles. Les expressions fréquemment employées sont: « Je vais au marché », « Je fais le commerce », « Je vends du poisson au marché ». D'autres disent : « Je vais cultiver au champ », « Je cultive le riz », « Je vais à la plaine ». Une troisième catégorie se donne à l'artisanat : « Je fais de la tannerie », « Je fais les tresses ».

A Bandiagara, la plupart des jeunes déclarent ne rien faire comme activité économique régulière lors des week-ends. Toutefois, lors des grandes vacances, certains affirment mener des travaux champêtres (« Je vais au champ ») et d'autres pratiquent le petit commerce. Les filles disent pratiquer la coiffure féminine ou confectionner des objets qu'elles vendent.

Certains garçons affirment pratiquer régulièrement le sport, le football et le basketball notamment.

Les aspirations des lycéens

Les élèves espèrent poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. A la question, « Que voudrais- tu devenir après tes études ? », les premières réponses sont comme suit.

A Bandiagara

Tableau 21 :Aspirations des jeunes à Bandiagara :

| Aspirations des jeunes après les études | Nombre |
|--|--------|
| Travailler dans la Fonction publique | 11 |
| Travailler dans sa propre entreprise | 4 |
| Travailler dans les ONG | 3 |
| Travailler dans une entreprise familiale | 1 |
| Travailler dans le secteur du tourisme | 1 |
| Total | 20 |

La lecture de ce tableau fait ressortir que onze (11) élèves souhaitent travailler dans la fonction publique, cinq (5) espèrent évoluer dans une entreprise dont quatre (4) veulent être indépendants de leur famille et un (1) souhaite travailler dans une entreprise familiale. En troisième position, on trouve trois (3) qui souhaitent faire carrière dans les ONG. En dernier lieu, on trouve un élève qui espère travailler dans le secteur du tourisme.

A San

A San, la situation se présente comme suit :

Tableau 22:Aspirations des jeunes à San :

| Aspirations des jeunes | Nombre |
|--------------------------------------|--------|
| Travailler dans la fonction Publique | 10 |
| Devenir un homme d'affaire | 4 |
| Devenir un riche commerçant | 2 |
| Devenir un transporteur | 2 |
| Devenir un pharmacien | 2 |
| Total | 20 |

Comme à Bandiagara, le désir de travailler dans la Fonction publique vient en première position avec juste la moitié de l'effectif (10 élèves). Suivent ceux qui désirent devenir homme d'affaires (4 élèves). Enfin, nous avons à égalité d'effectif de deux (2) élèves ceux qui souhaitent devenir des transporteurs, des commerçants et des pharmaciens.

La comparaison des aspirations à Bandiagara et à San fait ressortir des ressemblances et des différences. Les ressemblances se situent au niveau de la volonté de travailler dans la fonction publique. Un peu plus de la moitié des élèves à Bandiagara et la moitié à San souhaitent faire carrière dans la fonction publique. L'autre moitié à San veut évoluer dans le secteur privé.

Ceci peut expliquer les aspirations des lycéens qui sont de deux ordres : le fonctionnariat public et l'entrepreneuriat privé ; tandis qu'à Bandiagara, trois élèves espèrent travailler dans les ONG et un dans le secteur du tourisme. Ces deux secteurs sont professionnellement dominants dans cette ville. Les aspirations des lycéens de Bandiagara peuvent être classées en quatre ordres : le fonctionnariat public, les ONG, l'entrepreneuriat privé et le tourisme. Les deux premiers se caractérisent par le salariat, les deux autres par les profits générés par les activités.

Ce qui n'est pas le cas à San. C'est à ce niveau que se situe la différence entre les deux milieux.

Dans les deux premiers domaines, les travailleurs perçoivent un salaire comme fruit de leurs efforts. Dans ce cas, on peut dire que l'envie de mener une profession indépendante est beaucoup plus grande chez les jeunes de San, même s'il n'est pas possible de généraliser à partir de ce petit échantillon.

Compte tenu de la place qu'occupe l'école dans l'ascension sociale, il serait intéressant d'établir le lien entre le parcours scolaire et la situation professionnelle des jeunes sur le terrain.

6.3. L'école dans le parcours constructif des jeunes

Le parcours scolaire peut avoir une influence sur la réussite professionnelle. Pourtant, de nombreux jeunes arrêtent les études pour des raisons particulières et se trouvent bloqués dans la réalisation de leur rêve d'enfance. Le décrochage scolaire peut s'expliquer par des influences de l'environnement social et familial défavorable à la poursuite des études. Parmi plusieurs facteurs, on trouve l'activité économique dominante du milieu qui fait pression souvent sur certains jeunes en les obligeant à la quête de l'argent plutôt que de rester à l'école. Si à Bandiagara, l'activité économique dominante qui influence les jeunes est le tourisme, à San c'est plutôt le commerce. À Bamako, il n'existe pas une activité économique dominante qui pousse les élèves à abandonner les études. C'est pourquoi, cette partie ne s'intéresse

qu'aux cas de Bandiagara et de San. Ces deux villes ont entre autres pour caractéristique, à des degrés différents, de contenir des sites touristiques. Or partout au Mali, l'organisation du tourisme est en partie prise en main par la jeunesse, notamment au niveau du guidage. Le tourisme nous paraît donc un secteur adéquat pour observer la construction des parcours des jeunes.

6.4. L'influence du tourisme dans le parcours constructif des jeunes

L'activité touristique est conditionnée à l'existence de sites touristiques. San dispose de trois sites historiques qui constituent des symboles de la fondation de la ville : le puits sacré, la mare sacrée et le bois sacré. Ces sites font l'objet de visites cultuelles de la part des habitants de San durant la semaine du Sankemô. Le festival annuel du Sankemô a été classé par l'UNESCO comme patrimoine immatériel en 2011. Bien que ce festival draine de grandes foules et qu'il soit médiatisé au niveau national, il n'attire pas de touristes étrangers. L'activité touristique n'étant pas développée dans la ville, elle n'a aucune influence sur le parcours scolaire et le choix professionnel des jeunes. Toutefois, la position de carrefour de la ville et les succès des activités de transport et de commerce peuvent orienter certains d'entre eux.

La Commune VI du district ne dispose pas de sites touristiques. Elle abrite tout de même de grands édifices tels que le Stade du 26 Mars, un des plus grands terrains de football du Mali, et la Tour de l'Afrique. Ces lieux qui reçoivent des visites ne sont pas cependant des sites touristiques.

Bandiagara dispose de sites historiques dont certains sont touristiques. Il s'agit :

- du Hangar de Nangabanou : togouna traditionnel du fondateur de la Ville ;
- d'Iduwal : mare sacrée, découverte par le chien du fondateur de Bandiagara ;
- du Palais d'Aguibou Tall , construit en 1893 par l'administration coloniale dirigée par le Colonel Archinard, et restauré entre 2001 et 2004 par l'Etat malien et l'UNESCO. Il est un exemple typique de l'architecture en terre des toucouleurs ;
- d'Alama – Doumbo : « pierre sacrée », lieu de culte où sont exécutés des sacrifices pour implorer la pluie et la protection divine ;
- du Didama : lieu sacré où sont exécutés des sacrifices annuels pour implorer l'aboutissement heureux de la saison hivernale ;

- des Tombes de personnalités vénérées : Thierno Bocar (marabout, gardiens des reliques d’El Hadj Oumar TALL), Mounirou (saint), Modibo Yagama Tembely (marabout).

Cependant, la ville de Bandiagara n'est pas une destination finale pour les touristes. Elle est plutôt un lieu de transit. Sa position, et surtout ces hôtels font d'elle un endroit de fixation pour les touristes qui, après avoir visité les sites dans la journée, viennent y passer la nuit. Grâce à tous ces facteurs, plusieurs jeunes mènent des activités touristiques.

Des entretiens que nous avons menés de 2010 à 2012 rendent compte de l'influence du tourisme dans la vie des jeunes. A Bandiagara, plusieurs d'entre eux vivent du secteur. Ils sont guides, restaurateurs, antiquaires et artisans. Très tôt sortis de l'école, le tourisme est le seul secteur qui leur offre une activité génératrice de revenu. Grâce à lui, certains parviennent à construire leur vie; d'autres encore disent se débrouiller en attendant de trouver mieux.

A partir de 2010, les conditions sécuritaires du Nord du Mali ont amené les autorités occidentales à considérer la zone dangereuse pour les touristes. Avec le coup d'Etat de 2012 et l'occupation des trois régions du Nord, le tourisme est mis en veilleuse. Pendant ce temps, la vie professionnelle des jeunes vivant du tourisme, a connu un ralentissement. Cela nous amène à nous demander comment les jeunes vivent du tourisme ou encore comment le tourisme influence leur vie. La question nous a conduit à nous entretenir avec certains acteurs dont nous illustrons les activités, les influences et les réalisations à travers des extraits de discours.

Les guides et les accompagnateurs : les règles pour devenir un guide

Arrivés à Bandiagara, les touristes ont besoin d'être orientés et accompagnés pour visiter les lieux qui ont attiré leur curiosité. Le travail qui consiste à les accompagner s'appelle le guidage. Ceux qui font ce travail s'appellent les guides. Les acteurs du domaine nous ont fait comprendre qu'il existe trois types de guide. Les guides agréés, les accompagnateurs et les guides locaux.

Les guides agréés, les guides locaux et les accompagnateurs

Selon Oumar O., guide, représentant du bureau du Syndicat d'Initiative pour le Tourisme à Bandiagara, la différence entre les trois types de guides se situe au niveau de la formation et de la reconnaissance par les autorités nationales. Il fait savoir que les guides agréés ont reçu

des formations organisées par l'OMATHO qui dispense des modules liés à l'activité. Cheick Oumar N. fait partie des guides qui ont bénéficié de ces formations :

« En 2005, j'ai reçu une formation de 25 jours sur le secourisme, la géographie, l'accueil, les techniques de guide, l'anglais et l'histoire. Nous étions 300 guides venus de tout le pays à y participer. A la fin de la session, nous avons obtenu des attestations et des cartes professionnelles. J'ai ensuite postulé pour une autre formation afin d'obtenir la carte nationale. La connaissance des langues étrangères est obligatoire. Ici, les guides francophones sont plus nombreux mais il faut connaître un peu l'anglais et l'espagnol. Même les chinois commencent à venir ».

A la suite de ces formations, l'OMATHO délivre des cartes aux participants de la formation qui deviennent des guides agréés. En 2011, il y avait 27 guides agréés qui travaillaient en collaboration avec les agences de voyages. Certains parviennent à créer leur propre agence de voyage.

Les non agréés ou les accompagnateurs

Parmi ceux qui font le guidage des touristes, certains ne sont pas reconnus par l'OMATHO. Ceux-ci n'ont pas bénéficié la formation requise pour effectuer légalement leur travail. On les appelle les accompagnateurs. Oumar O. estime que ces derniers se sentent marginalisés dans l'exercice du métier parce qu'ils ne sont pas autorisés à signer certains contrats de guidage avec les touristes. Ils le font savoir lors des réunions du syndicat.

Les guides locaux

Les guides locaux sont ceux des villages où il y a des sites touristiques. Ils ne disposent pas de carte professionnelle. Natifs du milieu, ils connaissent bien l'histoire et les représentations du village. A ce niveau, ils sont les seuls autorisés à conduire les touristes sur les sites locaux.

Arrivés à Bandiagara, certains touristes ne souhaitent pas traiter avec les guides agréés ou des accompagnateurs de la ville. Ils souhaitent se rendre seuls sur les sites. A ce type de touristes, il est exigé de solliciter les services des guides locaux. Cette exigence selon Oumar O., trouve son origine dans le passé : des touristes ont pu avoir accès à des endroits interdits aux étrangers. Certains touristes prennent des photos ou filment même les endroits alors qu'ils ne

sont pas autorisés à le faire. Les guides accompagnateurs accueillent et conduisent les touristes sur les sites en collaboration avec une agence de voyages ou des guides agréés. Ils veillent au bon déroulement du circuit touristique et des visites dans les sites historiques.

Le rapport des guides avec l'école est que la quasi-totalité n'a pas fait de longues études. Est-ce là une incompatibilité ou bien le métier de guide est-il réservé aux non diplômés ?

De l'école au guidage touristique

Quelques indicateurs de la situation scolaire à Bandiagara peuvent expliquer le lien avec le tourisme. Selon les données du C.A.P (Centre d'Animation Pédagogique), il ressort que le taux de réussite, de redoublement et d'exclusion des trois dernières années au niveau du second cycle de la ville de Bandiagara sont très élevés :

En 2008- 2009, sur un effectif de 5223, 3335 étaient admis (63%) ; 1131 redoublaient (21%) et 129 étaient exclus (2%). En 2009-2010 : l'effectif était de 2143 dont 1354 admis (63%), 573 redoublaient (26%) et 184 étaient exclus (8%). -2010-2011 : l'effectif était de 9119 dont 3380 admis (37%), 4098 redoublants (44%) et 1641 exclus (17%).

La lecture de ces chiffres montre que les taux d'admission diminuent considérablement, augmentant proportionnellement les taux de redoublement et d'exclusion.

Cela laisse penser que plus de jeunes sont versés sur le marché de l'emploi sans qualification. Ils viennent grossir le lot des guides touristiques, la perspective voulue par les jeunes n'étant pas l'agriculture. D'ailleurs, il n'y a pas suffisamment de terres arables pour ceux qui sont décidés à cultiver. Les solutions sont peu nombreuses, soit « on se débrouille » à Bandiagara, soit on prend le chemin de l'exode.

La crise sécuritaire a obligé plusieurs jeunes à partir dans les grandes villes du pays, principalement à Bamako. Certains seraient partis hors du pays. Cela n'est pas une situation nouvelle car la zone est reconnue comme une localité où le mouvement migratoire est assez élevé. L'économie des populations est fortement dépendante de l'apport des jeunes aventuriers.

Nous illustrons le rapport entre l'école et le tourisme avec des récits de vie que nous avons réalisés auprès des guides, des restaurateurs et des antiquaires travaillant dans le secteur.

Cheick Oumar Napo (35 ans) est guide depuis 20 ans. Fils d'antiquaire, il abandonna les études en classe de 5^e année. Il dit avoir grandi dans une famille où la présence des touristes

était fréquente. Cette présence l'a vite marqué et lui a donné le goût de devenir guide. Pour les études, il explique qu'il les faisait pour satisfaire les adultes qui l'éduquaient :

« J'ai volontairement interrompu les études parce que je pensais que j'étudiais pour satisfaire mes parents et mes enseignants. Lorsque j'ai décidé d'arrêter avec les études, j'ai marché de Bandiagara à Sévaré, 62 km, à pied. Ensuite je suis allé en aventure à Ségou. Six mois après, lorsque mes parents m'ont accordé la liberté de ne plus poursuivre les études, je suis revenu en famille. En fait, mon choix de l'aventure avait pour unique but d'obliger les parents à accepter mon projet d'abandon de l'école. Mon père n'était pas particulièrement intéressé au fait que je parte à l'école. Ce sont plutôt mes grands frères qui y tenaient vraiment. Depuis la 3^{ème} année, je faisais le travail de guide. Je suivais au campement les guides qui m'offraient des cadeaux, de l'argent, des habits, des montres. Je pouvais, à cet âge, avoir 15000f. Cela m'influencait énormément. Donc, je ne pouvais plus étudier. Mon rêve de tout temps était de travailler dans le tourisme.

Avant de devenir guide, j'ai commencé par porter les sacs des guides. J'écoutais ce que disaient les guides. Après deux ans, j'ai commencé à le faire seul. Les revenus n'étaient pas réguliers. Actuellement, il y a peu de touristes; je peux avoir entre 1000 F et 5000 f par semaine. Quand les touristes viennent en nombre, je peux avoir un contrat de 4 millions et faire un gain de 1.500.000f. Si on calcule mes revenus durant l'année, ils peuvent être estimés à 350.000 f par mois. Mon problème c'est la gestion. Si j'étais gestionnaire, j'aurais construit plusieurs villas à Bandiagara. Il y a des touristes qui financent les projets des guides. Par exemple, mon jeune frère a construit l'Hôtel La Falaise grâce aux bonnes relations qu'il a pu entretenir avec une touriste. Nous attirons beaucoup de jeunes. Il y a des professeurs guides qui gagnent plus de 400000 f en 2 à 3 semaines.» (le 08/11/2010)

Marié, Ousmane K. est âgé de 28 ans. C'est le vice-président de l'association des guides et accompagnateurs touristiques au pays dogon. Il explique comment le tourisme l'a amené à abandonner les études:

« J'ai étudié jusqu'en 9^e année. Quand j'ai réussi au D.E.F., j'ai été orienté dans un établissement d'enseignement secondaire mais je n'ai pas voulu continuer les études parce que je ne voulais pas arrêter les activités de guide. Ce n'était pas que je ne voulais plus de l'école ; je n'avais pas de soutien pour satisfaire mes besoins. Donc, ce n'est pas pour l'amour de cette activité. Et puis personne ne m'a influencé à aller faire le guidage. Dès l'enfance,

j'étais en contact avec les touristes dans mon village natal à Dourou. Les blancs venaient nous donner des cadeaux ; ils offraient des cadeaux aux enseignants, aux chefs du village. Cela me plaisait et m'a beaucoup influencé à aller dans le domaine. Mais je ne voulais pas abandonner l'étude au profit de cette activité. Si les moyens me le permettent aujourd'hui, je souhaite poursuivre mes études ».

Tout comme Ousmane, Souleymane T. (37 ans) a arrêté ses études au niveau de la 9^e année :

«Une fois que j'ai doublé la classe, j'ai interrompu les études. J'avais, même avant d'interrompre, commencé à gagner des revenus auprès des touristes blancs. Le tourisme est la principale cause de l'interruption des études dans mon cas. Je suis guide et antiquaire. Mon revenu provient à plus de 90% du tourisme. Comme les touristes ne viennent pas à tout moment, je collectionne des bijoux : des colliers, des bracelets et des perles que j'envoie par la poste à mes amis blancs qui après les avoir vendu en Europe m'envoient l'argent. Je collectionne également des statuettes qui sont difficiles à envoyer par poste à cause de la douanes qui peut les saisir à la frontière».

Sibiri T. (28 ans) a connu un sort similaire à celui des deux précédents guides par rapport à l'école :

«J'ai été à l'école et j'ai arrêté les études en 6^{ème} année. Le tourisme est la principale cause de mon abandon. Il y a quelqu'un qui m'a influencé à aller dans ce sens car je le voyais tout le temps en compagnie des blancs. Chaque fois qu'il revenait du Pays dogon, il me disait qu'il avait récolté telle somme lors de sa tournée et me donnait un peu d'argent. Finalement il m'a proposé de faire les voyages ensemble avec lui pour porter les bagages des blancs. C'est ainsi que j'ai fini par me lancer dans le guidage parce que je suivais les cours d'une seule oreille ; l'autre oreille étant tournée du côté des touristes. Après avoir pris goût à l'argent que je recevais des touristes, j'ai demandé conseil auprès de certaines personnes avant de me lancer définitivement dans le domaine. Ils m'ont encouragé.»

Ceux qui mènent les activités connexes telles que les antiquaires et les restaurateurs ont suivi la même trajectoire. C'est le cas de Baba (31 ans), guide, antiquaire et restaurateur :

« J'ai été à l'école et j'ai abandonné le banc en 3^{ème} année. Le tourisme est la principale cause de mon abandon, en ce moment les études me déplaisaient petit-à-petit et j'ai fini par abandonner les bancs pour me lancer dans le tourisme ».

Eric Togo, 25 ans, n'est pas un guide mais un gérant de Togona camping, un lieu d'hébergement de touristes. Son activité dépend directement du tourisme. Il décrit sa structure, sa gestion et ses projets d'avenir :

«Le camping compte 27chambres dont 23 destinées aux touristes et 4 aux chauffeurs et guides. Dix salariés travaillent en pleine saison dont 6 permanents. Je suis un neveu du promoteur du camping. Toutes mes charges sont à ses comptes. Ma femme qui est une cousine travaille ici également. Avant de devenir gérant, j'ai fait une formation de deux ans à Bamako et un stage de deux mois en Belgique. Personnellement, je n'ai pas encore fait de réalisations. Je suis en train d'économiser pour trois projets : faire une station de carburant, un dépôt de boisson à Bankass et à Koro. Je sais qu'il n'y a pas de station d'essence et un dépôt de boisson de grande importance dans ces localités. Si ces deux projets marchaient, je pourrais construire ma maison ». (Le 11/11/10)

Le guidage est une activité irrégulière. Il est lié aux mouvements des touristes. Les guides qui arrivent à économiser un peu, créent une deuxième activité dans le secteur. Ils investissent dans la restauration, l'hôtellerie et l'artisanat. Il y a aussi ceux qui travaillent dans le secteur du tourisme sans avoir été des guides. Mais on constate une activité annexe chez plusieurs jeunes pour pallier la période morte après la saison touristique. Ce qui explique que les propriétaires de restaurants sont en majorité des guides ou d'anciens guides. Il en est de même pour certains hôtels tels que La Falaise dont le promoteur est un jeune guide.

6.5. La débrouillardise dans d'autres secteurs

6.5.1. Le secteur du transport

Devenir un chauffeur de transport routier n'exige pas un parcours long. En général, on devient chauffeur de véhicule après avoir été apprenti quelques années, le temps d'apprendre à conduire et d'obtenir son permis. Sont concernés par ce secteur, les jeunes qui n'ont jamais été à l'école ou ceux qui ont abandonné de façon précoce les études. Les deux exemples que nous exposons ci-dessous relèvent de ce constat. L'un est chauffeur de taxi-moto à San et l'autre est chauffeur de minibus à Bandiagara. Ils parlent du début de leur activité et de leur quotidien.

Harouna Maïga est âgé de 22ans. Il est chauffeur de taxi moto. Il est précocement sorti de l'école en raison de mauvais résultats :

« Je n'étudie plus parce que depuis à bas âge, les parents m'ont sorti de l'école parce que je ne travaillais pas bien. Comme je ne faisais rien, mon frère a acheté le taxi-moto pour me permettre de générer des revenus. Ça marche un peu. Mais nous sommes nombreux à mener cette activité. Malgré cela, je parviens à avoir des clients. Le jour de la foire, je peux gagner 15000f. Les jours ordinaires où ça marche moins, je peux avoir au moins 5000 F mais rarement 10000 F. Mon projet, c'est d'ouvrir une boutique. C'est pour cela que je suis en train d'épargner de l'argent sinon je n'aime pas faire le taxi moto. C'est une activité qui ne laisse pas de temps de repos. Malgré la fatigue, je ne peux pas décider de prendre un petit repos, même si je ne dois gagner qu'un peu d'argent seulement. Je pense que si je parviens à me lancer dans un commerce en créant une boutique, ce sera mieux. Après cela, je peux me marier. » (San, 17 juin 2011)

Comme Harouna Maiga, Boucar Koita (30 ans) est chauffeur au 3^{ème} quartier de Bandiagara. A la différence du jeune de San, Boucar est un employé. Il raconte son quotidien caractérisé par la précarité et la pauvreté :

« J'ai étudié le coran durant 7 ans. Les conditions étaient dures. J'étais trop fatigué. Mon père voulait que j'étudie, mais je lui ai dit que c'était insupportable. Après, j'ai commencé à apprendre la bijouterie avec mon grand frère. Comme il me faisait subir des châtiments corporels, j'ai finalement arrêté. Après je suis devenu apprenti chauffeur durant 5 ans et je suis chauffeur plein, il y a 4 ans. J'avais trop des problèmes avec le propriétaire du véhicule. Souvent, j'avais beaucoup de clients. Il y avait également des moments où les clients se faisaient rares. Le jour où ça ne marchait pas, le propriétaire pensait que je trichais avec lui. Il me faisait alors subir des actes injustes sans que je ne puisse même me défendre. Souvent devant le public, il m'humiliait. Si je n'étais pas d'accord, il me retirait la clé du véhicule qu'il remettait à quelqu'un d'autre qui était prêt à la prendre. Pour éviter le chômage, j'étais donc chaque fois obligé d'accepter l'humiliation. Je n'avais ni un salaire fixe ni d'autres avantages. Quand je reviens d'un voyage, il me paye entre 15000 et 20000f maximum. Quand je suis malade, il ne prend pas en charge les frais de soin. Il ne semble pas se préoccuper de ma vie. Depuis cinq mois, je ne fais rien parce que le propriétaire du véhicule a encouragé son fils à passer les épreuves pour l'obtention du permis de conduire. Celui-ci a été à subi un accident sur la route de Bankass. Le véhicule étant hors d'usage, il été finalement vendu. Je n'ai pas d'espoir que je réussirai ici. Je ne souhaite pas du tout que mon enfant devienne chauffeur. Mon ambition est d'aller à l'extérieur, en Afrique du Sud ou en Guinée Equatoriale ». (le07/11/10)

6.5.2. Les vendeurs ambulants

Le commerce se fait de plusieurs manières dont l'une est de vendre dans la rue en se promenant. Ceux qui mènent cette activité sont appelés vendeurs ambulants. Dans cette catégorie, nous avons deux exemples. Le premier concerne un vendeur de thé, le second, un vendeur de pain.

Yacouba Tembely est un vendeur de thé au marché de Bandiagara. Il fait le récit de son parcours et exprime son désespoir après avoir abandonné l'école :

« J'ai abandonné les études en classe de 3^{ème} année. Puisque j'étais tête, vagabond, je chômais les cours. Mon père m'a alors envoyé à l'école coranique que je suivais correctement. Après son décès, j'ai arrêté la medersa en 5^{ème} année pour des raisons financières. J'ai alors obligé d'errer dans la rue durant 8 ans. Je vivais aux crochets de mes parents et de mes amis. C'est ainsi que l'idée m'est venue d'entreprendre une activité. Ce qui s'offrait à moi tout de suite, c'était la vente de thé. Les gens se moquaient de moi, surtout les jeunes qui ne travaillent pas. Mais je ne faisais pas attention aux ragots car quand je décide de faire quelque chose, je m'y donne corps et âme sans tenir compte de ce que peuvent penser les autres. Je me débrouille avec ma femme et mes enfants. Comme j'ai beaucoup de charges sociales, je suis souvent paniqué et ne sais quoi faire. Il m'arrive alors souvent de penser à aller en aventure. Souvent, la vie me dégoûte et je me demande faut-il aller, faut-il rester ou mourir ? Je me dis à quoi sert-il de mettre des enfants au monde et être incapable de les entretenir. Je suis inutile dans la vie. Ce n'est pas facile de vivre à Bandiagara. Quelque fois, on n'a pas à manger, on n'a pas d'eau ; les céréales sont chers tout comme le lait et le sucre. La scolarisation des enfants exige des dépenses. Pendant les foires hebdomadaires, je peux gagner 25000f, mais ça ne suffit pas pour le prix du condiment. Avec ça, on ne peut pas entreprendre. Je regrette d'avoir abandonné l'école, car c'est à cause de cela que je suis dans ma situation actuelle. Si j'ai de l'argent, je fais le jardinage couplé à l'élevage. Les jeunes à Bandiagara ne bougent pas. On ne grouille pas. Ils ne cherchent pas à grimper. On ne peut aider que quelqu'un qui veut grimper à l'arbre. Ici les gens ne sont pas courageux ». (12/11/10)

Le deuxième cas de vendeur ambulant est Bamadou Traoré, vendeur de pain à San. Il était employé dans une boulangerie durant une dizaine d'années avant de travailler pour son propre compte :

« J'ai 32 ans. Depuis que j'ai arrêté les études, j'ai travaillé pour des gens durant 10 ans.

Comme je gagnais peu, j'ai créé ma propre entreprise il y a 4 ans. Maintenant, c'est beaucoup mieux que lorsque je travaillais pour quelqu'un qui donnait un petit salaire. Je suis boulanger parce que je fabrique moi-même les pains que je vends. Je suis parvenu à me marier. Je travaille pour qu'un jour je sois un grand boulanger » (San le 04/09/10)

6.5.3. Le secteur de l'agriculture

L'agriculture constitue l'activité principale des ruraux. Bandiagara et San sont des villes semi urbaines où l'agriculture occupe une place importante. Elle n'est pas une profession de premier choix pour les jeunes pour des raisons diverses dont l'insuffisance de surfaces cultivables, l'accès difficile à la zone rizicole à San. Malgré ces difficultés, certains vivent de cette activité. Nous avons eu un entretien avec un maraîcher à Bandiagara et un cultivateur de mil à San. Ils relatent leur quotidien difficile.

Korga Togo est un maraîcher de 40 ans. Il est toujours célibataire faute de moyens :

« J'ai abandonné les études en 4^{ème} année. Je faisais la maçonnerie, que j'ai arrêté pour le jardinage il y a de cela plus de vingt ans. Trois pieds de salade coûtent 50f. La vente des produits maraîchers se fait sur place. Si ça marche, on peut gagner au maximum 3000f/jour. Je pense que ce n'est pas un travail qui peut nourrir son homme. Je ne connais pas quelqu'un qui a réussi dans le jardinage, mais ils sont nombreux à être jardiniers. Je ne parviens pas à me marier malgré mon âge. Nous avons reçu une formation de deux jours avec une ONG italienne sur le maraîchage. Des partenaires belges nous aident dans l'acquisition des semences. Nous voulons un barrage pour la retenue d'eau et souhaitons une clôture de nos espaces pour empêcher les animaux de détruire nos récoltes. » (11/11/10).

L'exemple d'un cultivateur : Zana Toumangnon a 25 ans. Il est cultivateur à San. Contrairement au maraîcher, il est marié et il est père de deux enfants. Il n'est pas content de sa situation :

« Je cultive les céréales comme le petit mil. Si je gagne un bon emploi, ce serait mieux. Je ne peux pas vendre les céréales alors que j'ai beaucoup de besoins. Si les récoltes arrivent à la maison, c'est mon père qui gère le reste. Ce sont les parents qui ont pris en charge les frais pour la cérémonie de mon mariage. Je dois trouver une autre activité même si je peux continuer à cultiver » (04/09/10)

La débrouillardise, chez la plupart des jeunes, est caractérisée par une situation où les acteurs qui la vivent souhaitent changer d'activité au profit d'une autre qui serait meilleure à celle qu'ils mènent, à commencer par les guides. Tous ont monnayé le parcours scolaire contre l'activité touristique qui leur donne peu d'opportunités à améliorer leurs conditions de vie et qui les empêchent de s'orienter vers une autre activité. Ces jeunes semblent être obligés de vivre accrochés à cette activité irrégulière qui est dépendante de l'arrivée des touristes occidentaux. Les élèves se laissent facilement tromper en voyant les projets qu'une minorité de guides parvient à réaliser. Ils s'imaginent alors que ce secteur pourrait leur offrir un avenir radieux. Ainsi, beaucoup arrêtent les études au niveau du premier cycle ou du second cycle sans compétences et sans les connaissances nécessaires pour affronter les difficultés de la vie.

Les jeunes qui travaillent dans les secteurs du transport, de l'agriculture, du maraîchage, dans la vente du thé (préparé) et dans la restauration souffrent la même précarité que les guides. Ils regrettent aussi d'avoir très tôt abandonné l'école pour se lancer dans la vie professionnelle. Pour le moment, aucun d'entre eux ne bénéficie de l'assistance de l'Etat ou des collectivités territoriales en termes de couverture sociale et sanitaire. Par leurs activités, ces jeunes participent au développement de leur localité. Mais en l'absence de l'Etat et des collectivités qui devraient les aider à organiser, réguler et protéger leurs métiers, ces jeunes se sentent laissés à eux-mêmes. Pour supporter leur souffrance, la plupart des guides tombent dans l'alcoolisme¹²⁹. Les solutions individuellement envisagées sont la migration à travers une éventuelle amitié qu'ils pourront avoir avec des touristes. Dans l'ensemble, la volonté d'aller en exode, la résignation et le fatalisme caractérisent leur état d'âme. Ils manquent de perspectives bien que par leurs activités professionnelles, ils participent, à des degrés divers, au développement local.

Dans ces villes, il existe des jeunes qui ont pu surmonter les difficultés pour arriver à une situation bien meilleure. D'initiatives en initiatives, avec courage et persévérance, ils sont devenus des exemples de réussite aux yeux d'un grand de jeunes qui les envient. Leurs parcours peuvent être des exemples à suivre. C'est pourquoi, nous les avons appelés les parcours modèles.

¹²⁹Nous avons été informé à plusieurs reprises que presque tous les guides à Bandiagara boivent de l'alcool.

6.6. Les parcours modèles

Nous désignons par *parcours modèles* les itinéraires de jeunes qui sont dans une phase de réussite professionnelle après avoir décidé de se mettre à leur compte. Ils ont en commun l'auto-emploi. Certains sont parvenus à employer d'autres jeunes. Dans la majorité des cas, ces jeunes n'ont pas bénéficié d'appui financier leur permettant de constituer un fonds de départ. Au prix d'imagination et à force de vouloir avancer, ils se sont forgés des itinéraires qui les ont conduits sur le chemin de la réussite. Voici les extraits d'entretiens de quelques parcours illustratifs des récits.

Mme Din du restaurant «Dinette » à la ZRNI

« J'ai commencé mes études en Côte d'Ivoire jusqu'en classe de 8^{ème} année. Je suis venue au Mali pour continuer en 9^{ème} année. Après le DEF, je suis partie à l'ECICA d'où j'ai fait un stage de fin de cycle à la SOMAPILE. Par la suite, j'ai effectué une formation en informatique et j'ai obtenu un stage à la direction commerciale de la SOTELMA. De là, j'ai obtenu un contrat pour 50.000FCFA. Pendant que je travaillais, je vendais du jus de fruits et la crème de mil « *mukudji*¹³⁰ », après à la descente, au terminus de Banankabougou vers le petit soir, entre 16h et 17h. Je faisais en moyenne 3000 F de bénéfice par jour. Quand je me suis rendu compte que je gagnais beaucoup plus dans cette activité et en si peu de temps, j'ai arrêté d'aller à la SOTELMA, avant même la fin de mon contrat, pour me consacrer à la vente de la crème de mil. Avec le petit fonds que j'avais gagné dans la vente de la crème, j'ai ouvert mon restaurant avec l'appui de mon mari. J'ai d'abord commencé avec le poulet ; à la demande de certains clients, j'ai ajouté le riz. Aujourd'hui, je vends beaucoup d'aliments. Je ne peux pas dire que j'ai réussi mais ça va beaucoup mieux. Au départ, je vendais sur une petite table. Après, j'ai agrandi l'espace. J'ai fait un hangar. Ça fait 3 ans maintenant que je travaille avec mon mari et mes sœurs qui on quitté la Côte d'Ivoire. Elles sont à l'école mais lorsqu'il n'y a pas cours, elles sont là.

Aujourd'hui, mon mari et moi avons fait beaucoup de réalisations. Nous avons acheté des terrains pour la famille dont certains sont en construction ; des terrains pour mes sœurs également pour qui nous préparons le mariage. Nous avons acheté une voiture.

J'avais des difficultés au départ. La plus grande a été l'acquisition de l'espace pour m'installer. Nous avons pu négocier avec le propriétaire de la station service pour construire le hangar. A part le soutien financier de mon mari, je n'ai reçu aucun autre aide. Il achetait

¹³⁰ Terme bambara de la crème du mil.

des produits alimentaires avec une partie de son salaire. En plus de cela, il était physiquement présent car il me remplaçait pour que je puisse aller prendre mes douches. A l'avenir, je compte ouvrir un hôtel. L'emploi à Bamako n'est pas du tout facile. J'ai tellement déposé les dossiers dans les services que j'ai finis par perdre l'original de mon attestation. Mais quand je vois les jeunes s'asseoir aux grins, ça me fait mal. Au début, quand je préparais les jus, mes amies se moquaient de moi ; elles disaient : »toi tu préfères le soleil au climatiseur». Mais je ne les ai pas écoutées parce que ce travail me permettait de gagner ma vie. Je n'ai jamais gagné même dans le privé ce que je gagnais dans cette activité. On est plus libre que lorsqu'on travaille chez quelqu'un. Moi, j'ai volé de mes propres ailes ».

Malgré son diplôme et la possibilité de travailler dans un bureau, Mme Din a choisi la voie de l'entrepreneuriat avec peu de moyens. Sans être contrainte de mener cette activité, elle a supporté le regard démoralisant souvent moqueur de ses camarades. La particularité de cette jeune dame est qu'elle a renoncé à un travail bureaucratique pour se lancer dans la transformation et la vente des produits alimentaires. Contrairement à d'autres qui considèrent que son activité est réservée aux analphabètes, elle n'a pas tenu compte de son diplôme, comprenant que celui-ci ne constituait pas une garantie de travail. Peu de jeunes dans une situation similaire (l'époux est salarié et elle-même avait un contrat à SOTELMA) oseraient préparer des boissons qu'ils vendraient dans la rue. Son parcours nous permet de considérer que pour les jeunes, elle pourrait être un modèle à imiter.

Aly, élève coiffeur

Aly Diallo est bloqué au lycée par le baccalauréat. Après plusieurs échecs, il ouvre un salon de coiffure à partir duquel il devient un entrepreneur. Voici comment il est parvenu. Il raconte :

« Je suis bloqué au niveau du baccalauréat que j'ai fait à plusieurs reprises et je continue toujours à le faire comme candidat libre. En tant qu'élève, j'ai appris à coiffer et j'ai continué à coiffer et j'ai ouvert mon salon de coiffure. Avec les revenus que j'ai gagnés dans le salon de coiffure, j'ai ouvert une boutique. J'ai ainsi construit un restaurant. Cela fait deux ans que je suis là. On travaille ici maintenant à 7. C'est très rentable parce qu'actuellement j'ai ouvert encore un dépôt de boisson. Je vole de mes propres ailes sans le soutien ni des banques ni des parents. Maintenant, j'envisage beaucoup d'autres projets comme la transformation du restaurant en hôtel. L'emploi à Bamako n'est pas du tout facile, mais il faut être courageux.

«Ce qui fatigue beaucoup les gens, c'est le manque de décision dans le choix entre les activités qu'ils veulent faire. Je pense qu'il ne faut pas perdre trop de temps à vouloir choisir car ne dit-on pas qu'il n'y a pas de soutien métier. Il faut seulement avoir quelque chose à faire. C'est ce qui est essentiel. Les gens qui restent à la maison sans rien faire en disant qu'ils ont des diplômes dans tel ou tel domaine et qu'il leur faut un emploi dans ce domaine, c'est un manque de compétence (une faiblesse) de leur part. Il faut éviter de dire que ce n'est pas mon domaine et je ne vais pas le faire. Car à partir du moment où c'est une activité qui permet de générer des revenus, il faut accepter de s'y engager».

Il faut retenir qu'Aly est un jeune courageux et dévoué. Il est parvenu à transformer son échec scolaire en réussite professionnelle. Il a réalisé ces projets sans le concours de qui que ce soit. Il a pu relever le défi tout en se prenant en charge et en devenant indépendant malgré son échec scolaire. Ces quatre (4) petites entreprises lui rapportent de l'argent chaque jour. En plus, il a créé des emplois à d'autres jeunes qui travaillent dans son restaurant. Contrairement à l'idée selon laquelle il faut de l'argent pour entreprendre, il a fait savoir que ce qui est important c'est le courage et l'esprit de créativité. L'autre leçon à tirer de son cas de débrouillardise, c'est qu'il faut commencer petit jusqu'à la réalisation de grands projets. Il n'était pas évident qu'il réussirait autant s'il avait été amené à commencer avec des fonds perçus de quelqu'un ou de l'APEJ. L'exemple d'Aly est un modèle de réussite. Cela montre que par la créativité et le courage, on peut partir de rien et devenir chef d'entreprise.

Oumar dit Barou Mornet, coiffeur, célibataire, juriste

Tout comme Aly, Oumar dit Barou Mornet est aussi un coiffeur à Bandiagara. Mais le parcours de Barou est l'opposé de celui d'Aly bloqué au niveau du baccalauréat. Barou est diplômé de la faculté de droit. Au-delà des études, Barou viendrait d'une famille relativement aisée ; ce qui apparemment ne l'obligeait pas à exercer ce métier. Il explique son parcours comme suit :

«C'est lors d'une de mes pérégrinations que je suis venu à Bandiagara. Je suis le cadet de 14 enfants dont 4 filles et dix garçons. J'ai une maîtrise en droit. Mon ambition est d'aller continuer mes études au niveau DEA ou plus pour gagner de l'argent et revenir. L'idée n'enchantait pas mes parents mais ils ont commencé à réagir positivement. Ils pensent que je suis trop jeune pour y aller. Cependant, ils ne souhaitaient non plus que je reste à Bandiagara. Je leur ai alors dit que pour que je quitte ici, il faut qu'ils me permettent d'aller

aux Etats Unis. En fait ils ont les moyens car mon père est un ancien diplomate sous les régimes de Modibo Keita et de Moussa Traoré. J'ai travaillé deux ans au contrôle technique et le contrat a pris fin. Je suis venu voir un cousin à Bandiagara. Donc je ne suis pas venu m'installer. Je suis là pour punir mes parents. Je veux aller aux Etats-Unis où réside une partie de notre famille. En attendant, je ne veux pas rester les bras croisés, à ne rien faire durant mon séjour à Bandiagara. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer un salon de coiffure puisque je faisais la coiffure depuis que j'étais étudiant. Avant la coiffure, je faisais la peinture. Comme j'ai un certificat en peinture, deux semaines après mon arrivée à Bandiagara, j'ai vu un chantier de peinture. J'ai demandé à travailler sur chantier dont le chef a accepté de m'employer à 2000 f /jour alors que les autres ouvriers étaient payés à 2500/jour. A la fin de la première journée, après avoir constaté mes compétences, il finalement consenti de me payer à 2500f/jr. J'ai pu économiser 50000f sur les recettes que je faisais sur ce chantier. Avec cet argent j'ai acheté deux tondeuses, fais confectionner une table. J'ai alors transformé ma chambre en salon de coiffure avec une porte face à la rue, parce que dès mon arrivée j'avais constaté qu'il n'y avait dans la ville que trois salons de coiffure dont les propriétaires n'avaient d'ailleurs pas une grande maîtrise. Quand j'ai commencé beaucoup pensaient que je suis quelqu'un qui se cherche, qui n'a rien dans la tête. Au fil du temps, comme j'ai des camarades de la FAC ici et les grands frères, ils m'ont découvert. Et ça marche. Avec cette activité, on peut gagner 75000 f /mois. Après les dépenses, on se retrouve avec 40 à 45000 f /mois. J'ai déjà formé deux jeunes à Bandiagara qui ont appris à coiffer. J'ai formé un troisième jeune que j'ai appuyé pour l'acquisition matériel nécessaire afin de lui permettre de créer un salon de coiffure à Koro » (Entretien réalisé le 07/11/10).

Voici son point de vue sur les jeunes de la ville :

« Les jeunes manquent de créativité sinon les gens qui cultivent ne sont pas paresseux. Tout peut marcher à Bandiagara. Seulement, les jeunes ne sont pas entreprenants. Le problème est que si l'école ne marche pas, les enfants ne peuvent rien. Le tourisme a tué la créativité des jeunes. On ne s'en sort pas avec l'argent facile. Les jeunes suivent les touristes et ne peuvent rien après. La majorité veut être guide touristique dans l'idée de gagner de l'argent ou d'aller vivre en Occident. Tous les guides gagnent de l'argent mais ne savent pas comment le gérer. C'est difficile de sortir de cette situation. A Bandiagara, on envoie tous les enfants à l'école. Peu d'entre eux réussissent. Un grand nombre parmi eux abandonne avant d'obtenir le DEF. Quand on les exclut de l'école, ils ne savent pas pratiquer d'autres métiers. Donc ils cherchent les formations de courte durée, 45 jours pour devenir enseignants dans les CED ou ils se retrouvent autour des hôtels, et se transforment en guides touristiques ».

Bocary Sagara, figure du jeune entrepreneur BTP

Bocari est un exemple de jeune ambitieux. Comme de nombreux jeunes diplômés, il commence par l'enseignement. Contrairement à Mme Din, sur les conseils d'une tierce personne, il revient à sa qualification scolaire pour créer une entreprise dans le BTP :

« J'ai fait des études de bâtiment. Quand j'ai fini en 2001, je suis venu ici. Comme je ne parvenais pas à avoir un emploi dans le domaine du bâtiment, je suis donc parti dans l'enseignement. Deux ans après, je me suis dit: «bon il faut revenir à la formation initiale que j'ai eue à l'école ». C'est ainsi que je suis venu à ma première formation. Ma première expérience a été le contrôle (suivi) de la construction du palais Aguibou Tall. C'est à partir de là que j'ai eu l'idée de créer mon entreprise. Mon vœu a été exaucé grâce à l'aide d'un ami français qui m'a beaucoup encouragé. Il m'a dit qu'en France, si on fait bâtiment, il est facile de créer une entreprise et qu'au Mali ça doit être le même cas. Je lui ai alors dit que je vais me renseigner et c'est comme ça qu'il m'a poussé. Et petit à petit j'ai fait et voilà comment j'ai créé mon entreprise en août 2006. Mon premier marché a été la construction des salles des professeurs du lycée de Bandiagara en 2006. Dès lors, j'ai fait environ 150 chantiers. Actuellement, je suis en train de construire des magasins de stockage d'échalotes dans les petits villages grâce à l'appui financier de la F.A.O. qui est un partenaire dans ce domaine. J'ai eu également un marché de construction de 20 logements sociaux de Bandiagara » (2/02/2012).

Bocari inspire les jeunes qui ont fait des études dans le domaine professionnel et qui cherchent à être employés. C'est pourquoi, ils le citent comme un exemple de réussite sociale. Ils s'imaginent que s'ils parviennent à forger la volonté et l'esprit d'organisation de Bocari, ils réussiront dans le secteur libéral avec les opportunités de marchés qui sont de plus en plus nombreuses (Etat, collectivités, privés).

Gaoussou, vendeur d'habits

Gaoussou Dienta est un commerçant de 32 ans. Son parcours peut servir de leçons aux autres jeunes qui hésitent sur leur capacité à surmonter les difficultés pour se faire une situation. Voilà son histoire qu'il raconte :

« J'étais obligé d'arrêter mes études de medersa en 9^{ème} année, faute de moyens financiers. Toutefois, ma famille dispose d'une grande superficie dans la zone rizicole où des dizaines de tonnes sont récoltées chaque année. Après le décès de mon père, je cohabitais avec mes quatre grands-frères dans la grande famille. En plus des champs, notre défunt père a laissé des maisons qu'il mettait en location. Quand grands-frères m'ont proposé une cousine en mariage, j'ai accepté. Mais ce mariage n'a pas duré ; j'ai divorcé parce qu'il y avait trop d'incompréhensions. Après, je me suis engagé dans un projet de second mariage avec une jeune fille de mon choix. Mes aînés sans avouer les raisons n'ont pas adhéré à ce projet de mariage.

J'ai maintenu ma volonté d'aller au bout de mon projet en fixant une date. J'ai fait comprendre aux grands-frères que je n'ai pas besoin de l'appui matériel et financier de la famille pour célébrer mon mariage. Malgré cette garantie, mes aînés ont trouvé inutile de célébrer le mariage à la mairie ; ils se sont catégoriquement opposés parce que dans la famille, aucune femme n'a bénéficié d'un mariage civil (à la mairie). Finalement j'ai célébré mon mariage à la mosquée et à la mairie avec le soutien des demi-sœurs, des oncles et des amis. Dès lors, les grands frères m'ont boudé. Et quand ma femme a accouché d'un garçon, aucun des grands frères ni leurs épouses n'a participé au baptême alors que toutes les cérémonies se sont déroulées dans la concession paternelle. Tous ont abandonné la famille ce jour. Tout l'argent que j'ai dépensé, je l'ai eu dans le commerce. Au début, j'ai fait des prêts d'argent et j'ai commencé à voyager à Lomé pour acheter des CD de vidéos et des tissus que je venais placer auprès de mes clients à Bamako et à Koulikoro. De ces économies, j'ai ouvert une boutique de vente d'habits pour hommes et dames au marché de San. Je fais en moyenne un voyage sur Lomé tous les deux mois, et une fois par mois à Bamako pour acheter des habits. Bien qu'il y ait de la place dans la grande famille, j'ai pris une maison en location où je me sens plus libre. Comme réalisation, j'ai acheté un terrain que je construis actuellement. J'ai déjà investi plus de quatre millions de francs CFA (4.000.000F) dans la construction. Je ne me plains pas ».

Abdoulaye, gérant d'hôtel et chauffeur

Abdoulaye Ouologuem habite le 7^{ème} quartier de Bandiagara. Il est gérant d'hôtel et chauffeur. Son parcours comporte également des étapes difficiles qui lui ont permis de se munir du courage et de l'ambition tout en comptant sur ses propres initiatives. Ces étapes comportent des embûches qu'il a su surmonter. S'il tient le cap, son itinéraire est un modèle à suivre pour ceux qui sortent tôt de l'école. Voici, les étapes marquantes de son parcours :

« Je suis né à Abidjan. C'est à l'âge de 26 ans que je suis venu à Bandiagara. Je parle relativement bien français parce qu'à Abidjan on le parle dans la rue. J'ai très tôt arrêté avec les études en 6^{ème} année car mes amis gagnaient l'argent et faisaient la fête. A l'âge de 14 ans mes parents m'ont coupé tout soutien du fait que j'ai abandonné les études. J'ai fait la sculpture durant 8 ans. Après j'ai travaillé dans une société de fabrique de sacs et de bâches. Je gagnais entre 200f et 300f CFA par jour. Je suis resté là jusqu'à 19 ans. Après je suis allé travailler dans un abattoir comme fermier. Je gagnais entre 1000f et 3000f / jour. Là, j'ai fait un an. Je suis après retourné à la sculpture où travaillaient mes amis. Quand j'ai pu économiser 25000f, j'ai commencé à acheter le bois de sculpture à mon propre compte. Cinq années après, j'ai commencé à gagner des marchés de 150000 à 200000 f. Je sous-traitais avec mes amis les marchés que je n'étais pas capable d'exécuter. J'étais très fort dans la finition (cirer, colorer). Soucieux de m'habiller selon la mode, je ne parvenais pas à faire des économies.

Je ne m'étais jamais mis à l'idée que ce travail pourrait s'arrêter un jour. Quand l'insécurité a commencé à prendre de l'ampleur au nord, notre clientèle composée essentiellement de Blancs, est rentrée en Europe. Il n'y avait plus maintenant que les clients Chinois. Donc, ce qu'on vendait à 5000f aux Européens, on les revendait à 1000 ou 1500F CFA aux Chinois. J'ai pris une maison en location qui coûtait 28000 f par mois. Je suis revenu à la société de fabrique de sacs où je suis resté pendant 8 mois. J'étais payé à 25000f la semaine. Malheureusement, après 8 mois, le paiement n'était plus régulier. Conséquence immédiate, je ne parvenais plus à payer ma location. L'année 1999 a été un tournant avec le retour de mon père au Mali. Puis c'était le tour de ma mère et de ma nièce. Mon père décède quelques mois après alors que j'étais à Abidjan. Quand on nous a annoncé la nouvelle de son décès, j'avais une économie de 50000f qui a servi de transport pour venir présenter les condoléances à Bandiagara. Après la période de deuil, j'ai voulu repartir à Abidjan mais à la demande de mon grand frère, je suis resté. Cinq mois plus tard, j'ai passé le test pour obtenir un permis de conduire puisque mon grand frère possédait un véhicule avec lequel je transportais les touristes. Mais c'est un véhicule qui n'était pas toujours en bon état, il tombait très souvent en panne. Dans cette activité, une touriste hollandaise m'a aidé à changer de véhicule. Mon frère et moi avons vendu l'ancien pour en acquérir un autre en bon état. Actuellement, on les met en location pour les tours des touristes. Ça nous permet de gagner de l'argent et de subvenir aux besoins de la famille.

Quand je vois les conditions de vie de la famille, je me dis que je dois travailler plus. Nous envisageons ouvrir une boutique dont les profits prendront en charge les problèmes de la

famille. Nous avons en projet de faire accomplir à notre mère le pèlerinage de la Mecque puisque nous l'avons obligée à rester ici quand elle a voulu repartir en Côte d'Ivoire.

Je constate que la majorité des jeunes sont des enseignants et des guides. Eux-mêmes ne semblent pas être capables de créer de l'emploi. Certains ont un peu de moyens financiers pour investir, mais ils ne le font pas. Le tourisme profite à quelques-uns seulement qui peuvent gagner jusqu'à 3 à 10 millions de francs ; mais beaucoup gaspillent l'argent sur des futilités. Alors qu'ils peuvent investir dans des secteurs productifs où d'autres jeunes pourront travailler. Par exemple, faire l'élevage de proximité : acheter les brebis et les revendre 8 mois plus tard ».

Abdoulaye a eu l'esprit entrepreneurial dès l'enfance. Sa volonté de pouvoir se prendre en charge s'est manifestée très tôt. Cela s'est accompagné d'un esprit d'épargne. Les deux éléments ont fait qu'il a pu venir à Bandiagara avec son économie. Et cela, malgré la guerre en Côte d'Ivoire et le fait qu'il n'était plus régulièrement payé dans l'entreprise où il travaillait. Arrivé à Bandiagara pour des raisons de famille, il s'est vite engagé sur le plan professionnel en s'appuyant sur les ressources de son frère (véhicule). Conscient de la pauvreté de sa famille, ayant l'esprit fraternel, il réfléchit et travaille pour améliorer les conditions de vie de sa famille. Sa réflexion va au-delà de sa famille. Il pense à des mécanismes pour rendre plus rentables les retombées du tourisme à Bandiagara en proposant aux guides qui gagnent de l'argent d'investir dans l'élevage, en espérant que d'autres jeunes puissent s'en occuper et y gagner leur vie.

Alassane, vendeur de matériels électroniques

Alassane Tembely a 27 ans. Il est célibataire, sorti de l'école au niveau de la 6^{ème} année. Le parcours d'Alassane est un exemple. Après avoir été employé, il se lance dans le commerce des matériels électroniques. Au moment où nous le rencontrions, il s'estimait satisfait de son parcours :

«Comme je n'aimais pas l'école, j'ai abandonné en 6^{ème} année. Les parents n'étaient pas d'accord mais j'ai insisté. Après je faisais du commerce au marché, je travaillais avec mon cousin dans une boutique de chaussures et d'habits. Après je partais acheter les peaux de vaches pour mon cousin et je faisais des intérêts. Je gagnais de l'argent mais je ne m'intéressais pas sur les montants mensuels. J'ai travaillé pendant trois ans avec lui. Lors d'une fête, j'ai fait quelques jours sans aller au travail, j'ai été pris de paresse et j'ai arrêté. J'ai tenté à 2 reprises sans succès le concours de la Garde Nationale. Après j'ai commencé un

commerce de téléphone. J'achetais des téléphones et de la cigarette que je revendais. Finalement je me suis installé au marché en 2006 dans une boutique de vente de Téléphones, téléviseurs et autres matériels électroniques. J'ai commencé avec des fonds propres sans aucun prêt nulle part. Dans le mois, je peux gagner entre 200 000 à 250000 F. J'ai un jeune frère qui traîne à l'école, je veux ouvrir une boutique pour lui, mais il n'en veut pas. Je le conseille d'aller à aventure en Guinée équatoriale. Comme il est d'accord pour cela, je suis en train de réunir les fonds nécessaires pour le voyage ». Il trouve que : « Pour réussir, il faut du courage et de la créativité. Il faut que certains jeunes changent de comportement, ils ne sont pas courageux et ils dépensent inutilement le peu qu'ils gagnent. Pour qu'un grand nombre de jeunes réussissent, il faut construire un grand centre professionnel. Mon ambition immédiate est de construire ma maison et de réussir dans le business. Maintenant ça va ». (10/11/10)

Amadou, teinturier et confectionneur de bogolan

Amadou Ganamé a 23 ans ; il est élève en 12^{ème} année. Il fait la teinture auprès de son père à Bandiagara. Parce qu'il est élève, la vie professionnelle de ce jeune peut être citée en exemple :

«Pour moi, c'est un héritage, c'est mon père qui a été le premier à faire la teinture à Bandiagara. Je travaille les samedis, les dimanches, les jeudis dans l'après-midi et pendant les vacances scolaires. Je pars vendre les bogolans à Gao, au Niger, à Bamako. Et je fais ça depuis que j'étais en classe de 9^{ème} année. Ici les produits s'écoulent lentement. Il y a à peu près 27 chefs d'atelier dont les 16 membres de l'association. L'activité de teinture n'a pas été une entrave pour mes études. Mon père est vigilant sur mes études. C'est un métier dur. Pendant la saison pluvieuse, je plonge dans l'eau pour sortir le banco. Souvent on cherche le banco à 5 km, à 10 km d'ici. Pendant le froid, on lave les habits au marigot de Yamé. C'est dur ; mais cette période qui s'étend de novembre à février est le moment propice pour les affaires de bogolan.

On produit 10 complets par semaine. On paye l'étoffe à 13000f (3kg et demi pour 4 complets). Souvent on perd. Si ça marche, on peut gagner 50000 f/ semaine. Mais il y a des moments où on peut rester deux semaines sans rien vendre. Le problème est qu'il n'y a pas de prix fixé. Certains vendent à 5000 f le complet, d'autres à 4500f. Si mon père confectionne dix complets, j'ajoute 4 complets sans qu'il ne le sache. Et ça c'est ma part. Il me donne 1000f. Donc j'ai une autonomie dans la gestion de ma vie privée : moto, carburant, habillement. C'est un secteur où on peut gagner sa vie. Tout ce que j'ai comme bien matériel

provient de la confection et la vente du bogolan. Une fois, une Hollandaise a fait quatre commandes à 1500000f. Nous en avons tiré un grand profit. L'année dernière, je prenais des cours privés avec l'argent du bogolan.

On est souvent obligé d'accepter le chômage pendant un moment. Comment comprendre qu'un jeune qui a étudié l'électricité qui après sa sortie accepte d'aller enseigner et qui tout en tenant au travail d'électricien prétend ne pas avoir l'emploi qui lui convient ? Sur qui peut-il compter pour lui trouver un emploi en électricité ? Si les jeunes ne changent pas de comportement, la ville Bandiagara restera toujours comme telle. Il n'y a pas d'espoir. Quelle que soit ma fonction future, je ne vais jamais abandonner le bogolan. D'ailleurs, je ne cherche rien d'autre ». (Bandiagara, le 10/11/10)

Conclusion sur les parcours : la réalité de l'emploi et la fin d'un imaginaire

Tout parcours a pour but la réussite sociale. La réussite est définie comme une « bonne issue » au terme du parcours. L'expression « réussite sociale renvoie à une mobilité sociale ascendante que connaît un individu ou un groupe d'individus dans la hiérarchie des positions sociales » (Manga, 2012, op.cit :42). La réalité de l'emploi commande des issues qui sont des résultats d'un départ professionnel sans diplôme ou avec diplôme.

Le modèle avec diplôme se caractérise par des jeunes qui réussissent dans l'administration publique. C'est le cas de nombreux enseignants qui militent dans des associations. A Bandiagara, le coordinateur local du CNJ-Mali est un enseignant de même que le chargé de communication qui était également le correspondant local de l'AMAP. A San également, le coordinateur local et certains membres du bureau exercent le métier d'enseignant. Le fonctionnaire fait rêver les jeunes. C'est pourquoi, la majorité des guides que nous avons rencontrés regrettent d'avoir abandonné tôt les études. Ils suivent un parcours court et monotone. Ce qui fait que nombreux se trouvent bloqués dans une activité précaire d'un double point de vue monétaire et temporel. Une minorité arrive à faire des réalisations grâce à l'amitié et l'appui de certains touristes. Celle-ci qui exerce une forte influence sur les tout petits qui entrent à l'école et qui n'ont pas conscience de son importance pour leur avenir.

Toutefois, suivre le parcours scolaire et universitaire normal en obtenant un diplôme n'est plus une garantie d'emploi. La probabilité d'en trouver grâce au diplôme devient de plus en

plus faible. Les concours d'intégration à la fonction publique ne sont pas réguliers. S'ils sont organisés, le nombre de places est très limité. La possibilité d'emploi se situe ailleurs, dans le secteur privé ou dans l'auto-emploi. Cette situation est connue de tous depuis l'école. Du coup, « les figures de l'intellectuel diplômé, du diplôme de l'enseignement supérieur, de l'enseignant ou encore du fonctionnaire qui hier, incarnait le pouvoir, le prestige et la réussite sociale, sont aujourd'hui concurrencées par d'autres pôles d'identification sociale »(Manga, 2012 :215).

Un des pôles dominants à Bandiagara et à San est l'auto-emploi à travers un entrepreneuriat qui est le fruit d'accumulation de difficultés et d'expériences professionnelles. Nous avons qualifié cette accumulation de parcours modèle. Bien de jeunes arrivent à transformer leur échec scolaire en réussite professionnelle dans le commerce, dans le petit métier ou dans une entreprise personnelle. La spécificité du parcours modèle est que les acteurs parviennent non seulement à créer un emploi pour eux mais également en créent plusieurs pour d'autres jeunes. Ils ont très vite compris qu'il ne faut pas compter sur l'Etat pour leur insertion professionnelle. Ils ont surmonté les blocages et les difficultés qui se posaient à eux pour être indépendants et autonomes. Par leurs itinéraires, leurs actions et les idées d'auto-emploi qu'ils véhiculent, ils participent pleinement au développement de leur localité.

Cela prouve que de nouveaux acteurs de développement émergent au niveau local. De par leurs initiatives personnelles, ils sont devenus matériellement et financièrement indépendants et autonomes. Ils ont surtout démontré que le salariat tue les initiatives personnelles et collectives indispensables pour un développement endogène. Ces nouvelles figures donnent espoir à une jeunesse majoritairement désœuvrée dont la résilience est fondée sur la débrouille.

Toutes les préoccupations des jeunes sont débattues dans des espaces de rencontre dénommés grins où les participants en font des tribunes politiques. Ainsi, l'Etat, les autorités politiques et administratives, les partis politiques, les mouvements associatifs, la rébellion, la communauté internationale, font tous des sujets de débat auxquels chacun fait ses critiques.

CHAPITRE VII : LE GRIN, ESPACE DE CRITIQUES POLITIQUES

Les grins sont des lieux où les jeunes s'expriment sur toutes les questions d'actualité. Le terme grin est un néologisme qui a une histoire.

7.1. *Historique des grins*

Les structures traditionnelles n'ont pas connu le phénomène des grins. Leurs équivalences ce sont les *flanton* ou groupes d'âge. Ces *flanton* sont structurées par classe d'âge successive et par sexe. Les jeunes filles ont leur *flanton* qui comme celle des garçons, comprend en moyenne deux à trois classes d'âge qui se suivent dans l'intervalle de 2 à 3 ans. Même si les termes sont de la langue bambara, ces types de structures ont leurs correspondants dans les autres ethnies du Mali.

Nous avons eu deux sources concernant l'origine du terme grin. La première est celle rapportée par Serge Nedelec (1994) selon qui, l'origine du terme grin remonte dans les années 1930 quand des «intellectuels de Bamako prirent l'habitude de se réunir en petits groupes dénommés «grins». Le terme «provient du journal satirique d'extrême droite ultranationaliste et anticolonial virulent : le gringoire :

« Dans les années 1930, les intellectuels de Bamako prirent l'habitude de se réunir en petits groupes dénommés des «grins». L'origine de ce terme provient du journal satirique d'extrême droite ultranationaliste et anticolonial virulent : le gringoire (ce journal est représentatif d'une frange de l'extrême droite française qui considérait que la France avait mieux à faire en Europe au lieu de s'occuper de l'empire et développait des idées anticoloniales qui plisaient aux intellectuels africains) que certains intellectuels bamakois, notamment Makane Makoumba Diabaté, se procuraient auprès d'amis français ou à Dakar. De nombreux jeunes bamakois prirent l'habitude de se réunir dans le café de Makane Makoumba à Bagadadji (près de l'actuel cinéma le «Rio») pour lire ce journal et discuter des informations qu'il contient. L'habitude fut prise de dire «je vais au grin» pour désigner cette activité sociale : « je vais lire et discuter le journal le Gringoire». Des cercles de lectures et de discussions se développèrent en différents endroits de la ville » (Nedelec, 1994 : 53-54). L'auteur affirme tirer cette définition historique du terme d'un article d'une revue dénommée «Grin-grin» publié par un professeur de philosophie, Seydou Keita, au lycée de Badalabougou qui aurait enquêté auprès d'anciens bamakois en avril 1985. A cette période, le pouvoir colonial redoutait ces lieux de réunions propices à la diffusion de nouvelles idées. Réservés au départ à quelques

intellectuels, les «grins» se sont généralisés à toutes les catégories de la population urbaine surtout masculine.

La deuxième origine fait provenir selon Job Théra (2007)¹³¹ du mot bamanan *gérèn*, un objet en forme de cercle que les enfants font rouler pour s'amuser les grains. Ce cercle est devenu un espace de « germination des idées ». Quand il a fallu évoquer des idées politiques, les jeunes étaient contraints de serrer le cercle, les uns invitant les autres à s'approcher (« ay gèrèn »). Au fil des ans, ces espaces sont multipliés dans les centres urbains au point de devenir des lieux publics.

7.2. *La prolifération des grins : la cause politique*

Les grins ont pris de l'ampleur vers les années 1970¹³², après la prise de pouvoir par le régime militaire de Moussa Traoré, lorsque les persécutions des forces de l'ordre ont obligé les jeunes à abandonner les structures d'encadrement comme les Comités culturels de plein air (CCPA) et l'Union nationale des jeunes du Mali (UNJM), institués par l'Etat. En ville, dans chaque quartier on trouve des *grins*. Dans les campagnes également, chaque village en abrite plusieurs. De nos jours, ils sont le lieu de regroupement privilégié des jeunes. Filles ou garçons, ayant au moins 18 ans, qui ne soient pas membres d'un « *grin* » ne sont pas nombreux. Plusieurs *grins* en milieu rural ou citadin sont mixtes. Le phénomène est loin d'être une mode. C'est une véritable institution qui correspond à un besoin d'autant plus réel que les *grins* échappent totalement au contrôle du pouvoir public qui sollicite régulièrement leur appui afin de mobiliser la jeunesse d'un quartier ou d'un village pour l'appréciation de tel ou tel mot d'ordre du parti. Afin d'éviter les tracasseries militaires, on y évitait les questions politiques. Ce qui était visible, c'est son aspect social et de loisir : sport, musique, art etc. On y gère de façon informelle les problèmes quotidiens. Compte tenu du niveau de vie très bas du citoyen malien, les membres des *grins* ont fini par construire entre eux un système fort d'entraide pour faire face aux évènements sociaux (baptême, mariage, funérailles...).

¹³¹ Thera Job est professeur d'alphabétisation à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports

¹³² Entretien avec Sada Samaké, directeur des études de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, ancien responsable de la jeunesse dans les années 1970, mars 2007.

La rupture entre l'Etat et les jeunes selon Chaka Bagayogo

De l'analyse de Chaka Bagayogo, le développement des grins serait dû au désaveu des méthodes et des programmes d'activités élaborés par le pouvoir public, destinés à une jeunesse malienne. Devant les portes, les coins des rues, les jeunes se réunissent autour du thé vert des jeux de cartes, de la musique. Ce divertissement est une conséquence de la prolifération et non une cause. Pour ce penseur, la multiplication des grins a été provoquée par une rupture entre l'Etat malien et les jeunes. Il identifie trois raisons de la rupture qui découlent de l'omniprésence de l'Etat de ses lois et de ses institutions pour les collectivités que pour les individus.

La première raison est que l'image de la jeunesse malienne que tend à restituer les discours des tenants de l'Etat et des institutions afférentes, est à l'opposé des conditions des jeunes telles que les vivent la majorité d'entre eux. Il existe un écart entre la place qui leur est assignée dans le discours, et celle qu'ils occupent concrètement dans la vie quotidienne. On observe dans les discours des dirigeants politiques des gros efforts sont déployés dans l'éducation et l'emploi des jeunes. En réalité, l'éducation s'est effondrée. Beaucoup de jeunes ne vont à l'école, certains sont diplômés mais leur qualification est en déphasage avec les besoins de la société. Ceux-ci ont du mal à trouver un emploi ; ils vivent dans la débrouillardise.

La deuxième raison de la rupture se situe au niveau des structures et manifestations d'encadrement et de formation où les jeunes n'ont jamais pris corps parmi. En effet, depuis plus de quatre décennies, le mouvement pionnier, les centres de formation des jeunes ruraux, les foyers de jeunes, les semaines puis les biennales artistiques, sportives et culturelles sont restés des cadres plus administratifs et politiques que formatifs.

Ceux qui animent ces espaces sont généralement des fonctionnaires de l'Etat. Si ce n'est pas le cas, nous sommes en face de responsables plus en lien avec le politique qu'avec les jeunes à la base. C'est l'exemple de nombreuses associations et du CNJ-Mali. S'il s'agit des programmes ou des projets, l'auteur remarque que les institutions sont gérées comme tout autre service administratif. Du coup, les objectifs politiques sont progressivement dilués dans les intrigues administratives et financières. Théoriquement créés pour les jeunes, ces institutions « deviennent à leur tour des tremplins pour la promotion des adultes chargés de les animer ». Donc, « les jeunes n'ont jamais pu faire une distinction entre ces institutions qui leur sont nominalement affectées, et celles qui relèvent des services publics. Ceux qui les

gèrent sont nommés comme les autres fonctionnaires. Dans meilleur des cas, ils font le travail à titre d'emploi secondaire. Pas une seule de ces institutions n'a été créée sur la base d'une initiative propre aux jeunes eux-mêmes »(idem :).

Au fil des ans et des expériences sans ces renouvelées, les jeunes ont fini par se détourner des institutions qui n'ont jamais su répondre à leur attente. Ils ont construit eux-mêmes des espaces de retrouvailles dans la rue, souvent devant les familles pour se faire du loisir autour du thé vert, des jeux de cartes, de lettres, parfois avec de la musique. Des jeux sportifs sont organisés par ces regroupements. Le tout se fait dans un cadre informel. Ainsi, « en ville, chaque quartier a ses grins. Dans les campagnes, chaque village en abrite deux ou trois. A l'heure actuelle, c'est le lieu de regroupement privilégié des jeunes. Il n'y pas un jeune Malien de 18 ans fille ou garçon qui n'a pas son « grin ». Plusieurs des grins des ruraux et des citadins sont mixtes. Le phénomène est loin d'être une mode. Il est une véritable institution qui correspond à un besoin d'autant plus réel que les grins échappent totalement au contrôle » du politique.

Bagayogo explique que c'est un désaveu clair des méthodes et des programmes d'activités de l'organisation étatique de la jeunesse qui a abouti à la généralisation du phénomène des grins. Cela a été amplifié par le désastre du système éducatif avec son lot de problèmes que nous avons analysé dans le chapitre consacré à l'éducation. Parmi ces multiples, l'auteur insiste sur l'inéquation de la formation scolaire et l'emploi qui est un facteur aggravant du chômage. Diplômés sans emploi, de nombreux jeunes trouvent dans les grins un moyen du tuer le temps.

Dans un article intitulé « *Dynamique urbaine et nouvelles formes de négociation de l'existence sociale : les jeunes et les "grins de thé" dans la ville de Ouagadougou* », Ollo Pépin Hien fait le même constat sur le rapport entre l'animation des grins et le problème de chômage. Il note que le chômage, la précarité et la pauvreté constituent des raisons de multiplication et de grossissement des grins. Cela est provoqué par la faible proportion des jeunes sur le marché du travail du fait que les opportunités d'emploi dans la fonction publique se sont considérablement réduites et de la poussée scolaire de la jeune génération. Les grins sont composés de jeunes pour la plupart des produits du système scolaire : des déscolarisés, des sans-emplois, des chômeurs, des étudiants, des élèves, des fonctionnaires. (Hien, 2012 :192)

7.3. *Caractéristiques des grins*

Les grins sont des «réseaux sociaux des jeunes urbains tissés dans l'enfance, à l'école, dans le quartier, où se côtoyaient filles et garçons, tailleurs, vendeurs, petits commerçants, scolaires, et chauffeurs de taxi» (Rillon, 2010). Ils sont généralement des groupes de jeunes issus de la même famille, de familles voisines, d'une même rue, des mêmes établissements scolaires, de mêmes clubs, de mêmes associations ou partis politiques. Ce sont des groupes plus ou moins formels au sein desquels les jeunes ont tendance à se retrouver entre eux en usant de symboles et de signes dont le sens peut parfois échapper aux adultes. (Salmon-Marchat 2004: 37).

Leur but le plus apparent est de permettre, à travers des conversations récréatives, des échanges d'idées sur l'actualité nationale et internationale. Malgré leur apparence anodine, ces réseaux de sociabilité urbaine contribuent de manière significative à la formation des opinions publiques (Sow, 2013 :115). Généralement, les grins sont fixes ; mais des fois, ils sont mobiles et rotatifs : le grin se tient chez un membre chaque semaine ou chaque mois (Bagayogo, 1994).

Le *grin* est devenu l'espace social où une grande partie de la jeunesse urbaine consacre une plus grande partie de leur temps libre. Il est un espace de divertissement, d'actions citoyennes et de débats politiques. Ses membres discutent de toutes les questions d'actualité, aux niveaux national et international, publiées à la une des médias ainsi que des problèmes d'ordre local du quartier ou la commune, les concernant.

Le grin, un espace de liberté d'expression

Dans la famille, la place et le rôle de chaque membre de la famille sont étroitement déterminés par son rang dans la fratrie : les cadets doivent respect et soumission aux aînés qui en retour doivent leur accorder leur protection et leur aide en toutes circonstances (CISSE, 1984). En dehors de la famille, on a faire avec des lieux publics ou communautaires où la prise de la parole est soumise à des codes. Cela est valable dans les lieux de culte tels que la mosquée et l'Eglise, dans les écoles ou les administrations publiques (Wolton, 2000).

Le grin se révèle comme étant le lieu idéal pour s'exprimer librement sur ce qui se passe dans la société en général, l'Etat et les dirigeants politiques en particulier.

Le grin, un espace d'apprentissage

Si à l'origine c'est le journal gringoire qui a donné son nom aux grins, il faut se rendre compte que les grins ne sont pas des espaces de lecture. On pourrait même se demander si les

grins ne sont des obstacles à la lecture, tant le séjour journalier des jeunes dans ce lieu est long et son fonctionnement n'est pas favorable à l'attention que requiert la lecture.

Toutefois, le grin est un lieu d'apprentissage pour de nombreux jeunes. Beaucoup apprennent les jeux de carte, de dame et de scrabble à travers le grin. Ils y apprennent la prise de la parole, l'animation de débats contradictoires. Les jeunes timides en famille ou à l'école parviennent à surmonter cette timidité en parlant sans complexe à leurs camarades. Il en va de même de leur rapport intime avec d'autres jeunes (les garçons par rapport aux filles, vice versa)

Le grin est aussi un lieu d'information. Toutes les nouvelles que les membres disposent sont relayées dans cet espace. Ainsi, ceux qui n'avaient pas les informations, s'informent auprès de leurs camarades.

Le grin, un embryon de regroupements formels

Lieux de retrouvailles par excellence, les grins constituent les espaces de réflexion pour la mise en place des structures organisationnels plus formels. Ils sont à l'origine de la création de plusieurs associations, clubs, partis politiques. Autant que l'école ou l'université, le grin est l'endroit où l'idée de création de telle ou telle association émerge. Par exemple, le parti Ecologique pour l'Intégration (PEI) a été formé au départ d'hommes issus d'un même¹³³ *grin*.

Le grin, un espace de solidarité

Le grin développe la solidarité entre membres. Le thé est financé de ceux qui disposent d'argent, puisque certains ne travaillent pas, n'en peuvent pas. Les membres se soutiennent en cas de problèmes ou d'événements majeurs. Ils participent aux cérémonies de baptême, de mariage et de décès concernant un des membres en apportant leurs contributions matérielles et financières.

L'approche de débat des grins : «Du coq à l'âne»

Moussa Sow (2013) estime que la méthode de débat des grins consiste à aller du coq à l'âne, en mélangeant plusieurs thèmes d'actualité. Aucun thème n'est choisi à l'avance. Les sujets de discussion viennent de façon spontanée et plusieurs peuvent être en débattus dans une soirée (ou dans une matinée).

¹³³ Ce qu'un membre de grin nous a appris à Faladié.

7.4. Caractère politique du grin : étude d'un cas à Faladié

Le grin étant un espace public est également un champ politique informel. En Côte d'Ivoire, Silue Oumar (2009) a étudié un sujet similaire, «Les espaces de discussions de rues (EDR)» qui «sont des lieux où se rencontrent de jeunes individus pour critiquer les derniers développements de l'actualité politique». Les débats se tiennent le plus souvent aux abords des voies publiques.

Les grins sont des lieux d'expression et de formation d'opinions politiques (Sow, 2013 ; Oumar, 2009).

Partant des travaux d'Habermas, d'Arendt et de Sennett, la revue Hermès coordonnée par Eric Dacheux et collaborateurs (2008 : 19-20) a donné une définition synthétique l'espace public en trois points :

- « le lieu de légitimation du politique. C'est par l'espace public que les citoyens ont accès aux informations politiques, qu'ils peuvent débattre et se forger une opinion et qu'ils choisissent les personnes qui s'exercent le pouvoir politique. C'est par 'espace public que les citoyens se sentent non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit.
- le fondement de la communauté politique. L'espace public est un espace symbolique qui permet de relier entre eux des individus appartenant à des communautés ethniques ou religieuses diverses afin de former une communauté politique commune.
- une scène d'apparition du politique. C'est sur l'espace public que les acteurs politiques se mettent en scène et où les problèmes publics deviennent et visibles et sensibles ».

Les grins sont des lieux où l'on discute des questions relevant de la collectivité, où l'on se formule des visions antagonistes de l'intérêt général qui n'est donc pas l'apanage exclusif du pouvoir. C'est le constat que nous avons fait à l'observation d'un grin à Faladié.

Description du grin

Ledit grin est un groupe de jeu de la belotte. Il est constitué essentiellement d'étudiants, de diplômés à la recherche d'emploi et de travailleurs. Il se regroupe autour du jeu de la belotte devant une concession où sont logés cinq membres. Son effectif est variable. Les jours ouvrables (du lundi à jeudi), son effectif dépasse rarement 7 personnes. Le vendredi, le grin ne se tient pas puisqu'il fait face à une maison d'un grand marabout où de nombreux fidèles viennent prier et demander des bénédictions ce jour. L'espace du grin est occupé par les

engins de ceux-ci. Aussi, les lectures des versets du coran à haute voix provoquent un bruit inhabituel. Pour toutes ces raisons, le grin n'a pas lieu le vendredi.

Le samedi et le dimanche, le grin reçoit plus de monde. Bien que variable selon le jour, l'effectif peut atteindre 14 personnes (sept couples de belotte). Les membres ont des rapports de parenté (certains sont des cousins), d'appartenance communautaire (la majorité est ressortissante de Bamba, une communauté villageoise dans le cercle de Koro en 5^e région. Il y a également ceux qui ont des relations professionnels (ils enseignent dans la même école) ou de camaraderie (ayant fait une même école) ; enfin certains ont de liens de voisinage, ils logent à proximité.

En décembre 2012, sur le plan professionnel, 4 avaient un emploi dans la fonction publique, trois exerçaient dans le secteur privé, trois étaient sans diplômés, les autres étaient étudiants. En terme de qualification, le grin comptait 2 médecins, 4 enseignants (deux de l'enseignement supérieur et deux de l'enseignement secondaire), un comptable, un policier et des étudiants. Sur le plan matrimonial, 7 membres étaient mariés. Les langues utilisés étaient le français, le dogon et le bambara. Cinq (5) membres sont militants dans trois partis politiques : 3 sont du PDES, 1 de l'URD et 1 du RPM.

Les thèmes de discussions

Le thé fait partie de la vie du grin, mais pas à chaque rencontre. Ce sont les plus jeunes, les étudiants, qui le préparent. Les thèmes de discussions ont porté sur les grands événements qui ont marqué 2012 et 2013 : coup d'Etat, attaques rebelles et défaites militaires au Nord, affrontements entre deux unités de l'armée à Bamako, intervention de la CEDEAO et Serval, acteurs de ces événements.

1. les personnalités politiques maliennes;
2. l'armée, les militaires, Serval et les soldats de la CEDEAO
3. la police et l'avancement en grade de certains;
4. les opérateurs économiques ;
5. l'aide internationale : «s'ils viennent;
6. la justice malienne : le verdict du jugement d'un ex-ministre de la santé;
7. l'administration publique : magouille, corruption et clientélisme. Radiation des fonctionnaires intégrés frauduleusement, attaque de la décision ; réintégration...

8. les opposants aux grandes puissances occidentales : «les puissances impérialistes auront ce qu'ils veulent» ;
9. les djihadistes et le MNLA : «les djihadistes sont mieux que le MNLA » « le MNLA c'est la France »
10. les partis politiques.

Ces thèmes relèvent bien de l'espace public et politique. La sphère privée fait rarement l'objet de débat. Si c'est le cas, l'individu concerné est un homme politique ou public.

Les personnalités politiques font l'objet de débat presqu'au quotidien. Les sujets de discussions sont d'actualité parce qu'ils sont traités par la presse parlée et la presse écrite.

Les hommes politiques qui ont fait l'objet de discussions sont celles qui étaient au centre de la crise politico-sécuritaire au cours des années 2012-2013. Il s'agit des dirigeants politiques et des hauts fonctionnaires de l'Etat ou du Président de la République qui ont marqué l'actualité.

Parmi les personnalités politiques qui ont été au cœur des débats, viennent en tête : ATT, son dernier gouvernement, la junte militaire qui l'a chassé du pouvoir, Dioncounda Traoré, le Président de la transition, les deux gouvernements de la transition dirigés par Cheick Modibo Diarra et Diango Sissoko.

A propos de la Présidence de la République et du gouvernement

Les contradictions

La crise multiforme de 2012 et de 2013 a alimenté les débats des grins. Au premier chef, le Président de la République et son gouvernement. Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 qui est parti d'une mutinerie de soldats de Kati et qui a entraîné la démission d'ATT, a fait l'objet de débats et de commentaires. Ce sujet revenait dans les discussions le plus souvent. Pour certains, « ATT voulait se maintenir au pouvoir » en provoquant la crise du Nord. Pour d'autres, il avait «vendu le nord » et le problème s'est surgi avant qu'il ne quitte le pouvoir. Une troisième catégorie des jeunes estimaient que la faute venait de la faiblesse du gouvernement qui était dirigé par une femme. Selon ces derniers, c'est la recherche d'une renommée qui a amené ATT à nommer une femme Premier alors qu'il finissait son mandat et que les élections qui devraient être organisées pouvaient provoquer des crises politiques telles que les contestations des résultats : « *tôgô gni ni na do*, ATT voulait qu'on dise qu'il est le premier Président à nommer une femme Premier ministre au Mali»

Suite aux défaites à répétition de l'armée après qu'il ait quitté la présidence, certains soutenaient que : « ATT savait la faiblesse de son armée face aux rebelles ». C'est pourquoi, il avait demandé de l'aide et faisait reculer dans zones rebelles.

Les critiques du grin s'en sont suivies avec Amadou Aya Sanogo, Dioncounda Traoré et de leur légitime au pouvoir (Keita, 2013). Une semaine après le coup d'Etat, peu de jeunes avaient une position opposée à la junte militaire. Seulement deux jeunes en avaient ouvertement. Leurs critiques portaient sur le niveau de compétence des membres du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'autorité de l'Etat (CNRDRE), notamment les responsables dont Amadou Aya à leur tête. Selon eux, c'est à cause du coup d'Etat que les trois régions du Nord sont tombées aux mains des rebelles. Ils considéraient que le niveau intellectuel des militaires : « Ils ne connaissent rien, ils pourront rien apporter au pays » ou « l'armée a fui face aux rebelles ». Ils reprochent aux militaires de Kati de refuser d'assumer leur responsabilité dans la faillite de l'armée. Ils affirment que les familles de militaires qui se révoltent ont profité du clientélisme qui caractérise la structure en y intégrant leurs enfants et ceux des parents. Quand ça ne va pas sur le champ de bataille, il est normal qu'elles soient plus touchées : « si les familles des militaires à Kati se sont révoltées c'est parce que l'armée ne recrute que les enfants des militaires ou d'enfants de leurs parents ».

Les autres éléments du grin estimaient qu'il fallait être patient et attendre un peu ; les militaires étaient capables de redresser la situation : « ils vont tout redresser ». Redresser était compris par certains comme le grand nettoyage de l'espace politique, un retour d'un slogan «koka djè». Ils soutenaient la vague d'arrestations qui suivit le coup d'Etat : « Tous les pillards du pays doivent être arrêtés et jugés».

Au fur et à mesure que le temps passait, les opinions ont beaucoup évolué chez certains, bien que les deux tendances (le pour et le contre les dirigeants du moment), sont restées intactes. Quand Amadou Aya a remis le pouvoir à Dioncounda Traoré, il y a l'idée qu'il allait s'occuper de l'armée et de la crise sécuritaire.

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, il y a eu des affrontements entre des éléments des « bérrets rouges » et des soldats fidèles à Amadou Aya, les « bérrets verts ». L'événement a alimenté les débats. La théorie d'un complot monté par des voisins en liens avec les dignitaires d'ATT, était soutenue par la majorité du grin. Comme il y avait dans le groupe des fidèles de certains hommes politiques accusés de complicité avec les « bérrets rouges », le grin restait divisé. Un

intervenant disait : « Tous les hommes politiques qui ont soutenu ATT doivent être balayés ; ils sont tous pourris». Parmi les noms cités figure Modibo Sidibé, ancien Premier ministre. Le 1^{er} décembre 2012, un membre du grin rapportait que « Modibo Sidibé a fui pour Dakar ». Pour certains éléments, il fait partie des hommes qui ont « foutu » le pays dans la crise politique et sécuritaire et que les autorités qui pays n'auraient pas dû le laisser aller.

Le 10 janvier 2013, les djihadistes attaquent la ville de Konna, à 60 km de Mopti. L'armée recule. Amadou Aya n'est pas sur le front ; il est resté à Kati. Les critiques fusent. Nombreux accusent Amadou Aya de ne pas d'occuper des questions sécuritaires. Ils affirment que son intention n'est pas la libération du Nord mais c'est le pouvoir : « Amadou aya est venu pour le pouvoir et non la libération du pays ». Le jour de l'attaque a coïncidé avec une rumeur de célébration de son 2^e mariage à Kati. Un intervenant dit ceci : « Amadou Aya se marie à une deuxième épouse alors que ses camarades sont en train de battre au nord pour le pays », un deuxième réagit : « Les militaires maliens sont des femmes, qu'ils portent les pagnes maintenant » ; un troisième ajoute : « Le ministre de la défense doit démissionner même Dioncounda ».

Le grin a commenté la démission forcée du Premier ministre Cheick Modibo Diarra. Le 11 décembre 2012, le premier ministre Cheick Modibo Diarra démissionne. Il est remplacé par Diango Sissoko. Amadou Aya intervient à la télévision nationale pour montrer qu'il est à la base de cet événement. Le lendemain, c'était le sujet de discussion au grin. Dans les différentes réactions, on pouvait noter celle d'un militant de l'URD : « Quand je disais que Aya est bête et incapable, vous ne me croyiez pas ; voilà la preuve, il a forcé Cheick Modibo à démissionner mais surtout il l'a humilié ». Un deuxième lui répond : « Vraiment, ce qu'il a dit à la télé, ce n'était pas la peine » ; un troisième qui le soutenait avant ajoute « non, ce n'était pas bien, Cheick Modibo est avant un grand scientifique, et puis il est plus âgé que lui. Aya ne devrait pas faire de telles déclarations sur Cheick ». D'autres ont critiqué le train de vie des membres du CNRDRE. Un s'enflamme : « » Aya et ses gens se sont vite enrichis. Ils se promènent dans la ville avec des grosses voitures ; ils sont entrain de construire des maisons partout. Même si on les obligeait à aller combattre les rebelles au Nord, beaucoup parmi eux préfèrent démissionner de l'armée que de risquer leur vie, parce qu'ils ont tout eu. »

Certains opposants et les acteurs de la société civile, notamment certains syndicats ont fait partie des débats selon l'actualité du moment. C'est le cas de la coordination des

organisations patriotiques du Mali (COPAM) : trois leaders, Amadou Amion Guindo, Younouss Hamèye Dicko et Rokia Sanogo, ont été reconnus coupables de « troubles graves à l'ordre public ». Ils ont été condamnés chacun à 6 mois d'emprisonnement avec sursis (le 28 août 2012). Cette actualité a été un sujet de discussion quelques jours. Si certains les accusaient de chercher le pouvoir à travers la rue, d'autres ont défendu leur activisme qui, selon eux, est un moyen démocratique pour exprimer leur vision de la politique.

La justice est un sujet revient fréquemment dans les débats. La fin de l'année 2012 a été marquée l'affaire sur le « fonds mondial ». Il s'agit d'un fonds destiné à la lutte contre la tuberculose. Le 03 décembre 2012, ont eu lieu les assises sur les présumés détournateurs des fonds. Un membre du grin avait assisté au procès. Celui-ci rapporte que « Le comptable se défendait en disant qu'il sait rien de tout ça ; qu'il a une seule maison et qu'il vit dans la galère ». Mais un des accusés, « l'ex-ministre Touré a été acquitté ». Il poursuit en disant que « Le juge d'instruction a mal introduit l'affaire ; c'est à l'Etat malien de le dédommager ». les actions furent immédiates. On entendait dire : « Le juge ne connaît rien, sinon tout le monde sait que le ministre a bouffé l'argent » ; « Les juges sont mal formés comme beaucoup de fonctionnaires maliens. Même s'ils veulent bien faire, ils sont incapables techniquement ». En plus des jugements sur le niveau et la qualité de formation des magistrats, certains ont souligné la banalité des verdicts en faveur des particuliers face à l'Etat : « L'Etat malien gagne rarement du procès ».

Un deuxième sujet sur la justice a fait surface : là, c'était concernant des opérateurs économiques. Les affaires concernaient Djamil Bittar, patron d'une société de transport (Bittar Trans) et un commerçant connu sous le nom de Yara. Ils sont traités de corrupteurs des juges parce qu'ils ont gagné

La Cour Suprême est accusé d'avoir tranché en faveur de Bittar dans un procès qui l'opposait à un collectif de commerçants.

Le commerçant Yara qui gère des boutiques dans le marché rose aurait corrompu des juges parce que ceux-ci ont tranché en sa faveur « quand les commerçants détaillants sont allés à la justice pour annuler l'augmentation des frais de location des boutiques ». Certains reprochent au commerçant d'abuser les Maliens par sa richesse. Après avoir acheté l'ancien siège de l'ambassade des Etats Unis à 3 milliards, il aurait acheté 60 hectares de terres qui

comPRENNENT les sites des villages entiers. Tout le monde s'accorde sur l'opinion que la justice appartient au plus fort. Les riches ne perdent pas leurs procès face aux faibles.

Le complot international

L'ingérence des puissances occidentales et la théorie du complot¹³⁴ sont des thèmes qui reviennent plus souvent dans les discussions. Pour certains, le Mali est victime d'un complot extérieur qui vise l'accaparement des ressources minières. La crise malienne est comparée à celle qui a fait chuter Kadhafi au pouvoir en Libye qui voulait développer son pays et l'Afrique : « à chaque fois qu'un pays africain veut décoller, les Blancs lui mettent le bâton dans les roues ». Il y a ceux qui s'opposent à cet argument en disant que les Africains n'aiment pas travailler, ils n'ont rien inventé comme cette affirmation: « les africains ne réfléchissent pas. Ils n'ont rien inventés ». Ceux-ci vont jusqu'à affirmer que beaucoup d'Africains préfèrent renoncer à leur liberté que de travailler durement : « si on demandait aux africains s'ils voulaient être recolonisés, beaucoup répondraient favorablement ».

Les sujets individuels et les questions qui relèvent du domaine privé n'occupent pas une place importante dans les discussions. Bien que les liens entre les membres d'un grin soient fondés sur un aspect principalement (voisinage, profession, génération d'âge), le grin n'est pas en général un espace communautaire. On y trouve des gens de différentes confessions religieuses. On y trouve également des gens de qualifications différentes ; de même que de plusieurs générations d'âge. Ces caractéristiques font du grin un espace public où les membres peuvent apprendre des nouvelles et des pratiques avec leurs camarades.

La lecture des sujets abordés par le grin et les débats qui en ont découlés prouvent que le grin est un espace politique. Les jeunes y discutent de toutes les questions relevant de l'Etat et de sa politique, des hommes et des institutions qu'ils dirigent. Ils donnent leurs opinions sur la gestion du pouvoir ; ils critiquent les dérives et les failles. Ces critiques concernent toute la hiérarchie administrative de l'Etat du Président de la République aux directeurs des services en passant par les ministres. Au centre des débats, il faut noter la corruption dans les services publics : armée, santé, école, justice...

¹³⁴ Le grin du 21 janvier 2013

L'Etat est le premier responsable de la grave crise qui a secoué le Mali entre 2012 et 2013 et qui continue à certains égards. Que ce soit la faillite des institutions de l'Etat ou la sécurité, les critiques les plus acerbes sont à l'adresse des hommes qui dirigeaient ces institutions.

ATT, Amadou Aya Sanogo, Dioncounda Traoré et les gouvernements qu'ils ont mis en place étaient permanentement pointés du doigt par les grins qui ont subi les conséquences. Les partis politiques qui ont participé à la gestion des affaires publiques ont reçu les mêmes critiques. Dans les opinions des uns et des autres figurent régulièrement la corruption. Tous reconnaissent que l'effondrement de l'Etat et de ses institutions est dû en grande partie au laxisme des autorités et à la corruption qui a rongé les services publics. Le cas de l'armée est une parfaite illustration qui revenait dans les débats. Sa défaite face aux rebelles et les affrontements internes entre les deux unités appelées « les bérrets rouges » et « les bérrets verts » l'ont décrédibilisé aux yeux des citoyens. La corruption lors du recrutement des soldats et les magouilles dans la gestion des ressources en sont les causes.

Les autorités publiques sont aussi conscientes de l'ampleur de la corruption. Modibo Sidibé alors Premier ministre, a fait un texte sur le sujet affirmant le phénomène de la corruption gangrène les rouages de l'administration publique. Les fonctionnaires sont touchés à tel point que « 38% des citoyens » n'ont pas accès aux services de l'administration qu'ils devraient bénéficier. La corruption affecte d'abord les pauvres. Le texte de l'auteur s'appuie sur un rapport du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Mali en 2001 qui indique que « les ménages les plus pauvres ont versé jusqu'à 0,7% de leurs revenus à des fonctionnaires indélicats contre 0,1% pour les ménages les plus riches » (Sidibé, 2008).

Si la corruption est si importante c'est à cause du système judiciaire qui est également affecté par le phénomène. Les jeunes du grin constatent que la justice fonctionne en faveur des riches. Ils prennent quelques exemples de verdicts où les litiges ont opposé des riches et des pauvres. Dans ces exemples, ce sont les riches, des grands opérateurs économiques et des anciens hauts fonctionnaires, qui ont gagné les procès. La compétence et la moralité des juges ont été mises en doute.

Cette expérience d'observation d'un grin montre les jeunes construisent eux-mêmes des espaces à usage multiple. Ce sont des espaces de loisir et de divertissement par les jeux, la musique et la causerie pour ceux qui les utilisent après le travail. Ils sont des refuges pour les sans-emplois. Pour chaque membre, c'est un espace de solidarité. Pour tous ceux s'y rendent, les grins sont des espaces politiques. Ils débattent des questions politiques ; ils parlent des

l'Etat, des institutions et des hommes les dirigent. Ils les critiquent, ils les apprécient, ils se positionnent.

Les grins sont des espaces que les jeunes fabriquent pour se faire une place dans la réflexion politique (Callu, Jurmand, & Vulbeau, 2005). Ils transcendent les hiérarchies normées dans les institutions sociales (familles), politiques (partis) et administratives (services publics).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**TROISIEME PARTIE : IMPLICATION DES JEUNES DANS LE
DEVELOPPEMENT LOCAL**

CHAPITRE I : LES THEORIES DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL

1.1. *Le concept de participation*

Le développement ne peut être efficace et démocratique sans la participation à l'échelle locale. La notion de participation est difficile à définir. Elle peut être envisagée comme un processus évolutif dynamique et multi-sectoriel. Il s'agit de « démarginaliser » les pauvres et de responsabiliser les individus, selon Anne-Sophie Saywell (2002 :24-25). La participation des habitants s'impose comme une véritable exigence institutionnelle (Muller, 2009).

Guy Bessette (2004) a développé une réflexion sur le rapport entre la participation et le développement. Il affirme que la participation est une clé dans le processus de définition et de réalisation du développement ; que le concept de « participation » implique directement celui de « communauté ». Il note qu' « une communauté locale n'est pas tant un groupe homogène de personnes qu'un regroupement d'individus et de sous-groupes ayant tous leurs propres caractéristiques et intérêts ». La participation, qui va aussi de pair avec la responsabilisation, est également liée à l'exercice de la démocratie. L'auteur fait remarquer que l'expression « participation de la communauté » renvoie non pas à une simple participation à des activités décrites par d'autres intervenants, mais à la prise de décision sur les activités à entreprendre et les objectifs à poursuivre. Elle s'applique aux groupes communautaires au sein d'une même communauté, incluant ceux qui n'ont généralement pas accès à la prise de décision [...] En développement, les communautés doivent participer à la définition de leurs propres problèmes, à la recherche des solutions possibles et au choix de la mise en œuvre.

Guy Bessette estime que « la participation elle-même n'est pas une panacée ou une formule magique. D'une part, elle demande beaucoup de temps et d'engagement pour y arriver. D'autre part, elle peut également susciter de nombreuses frustrations, puisqu'elle permet l'expression de points de vue souvent divergents. Il faut pouvoir reconnaître ces limites, tout en sachant que le développement durable est impensable sans elle » (Bessette, 2004 : 5-16).

L'analyse que fait Ionescu (2009) sur la participation est d'une grande portée. Il estime que « la démocratie réelle ne peut exister que si la majorité vit dans la prospérité, dans des conditions de transparence, de tolérance, d'application équitable des lois, etc. Mais la

proclamation de la «démocratie » ne garantit pas automatiquement la prospérité, le progrès économique et social, la participation des individus...

On parle de participation communautaire lorsque la majorité des membres de la communauté a son mot à dire dans l'identification des problèmes et des besoins de la communauté, lorsqu'on la consulte – au sein de leur communauté – dans la prise de décisions et dans la mise en place des actions. Si l'on s'attache à la participation communautaire (les communautés territoriales étant le village, le quartier), on doit définir et utiliser des termes tels que : membre communautaire, acteur communautaire, action communautaire, contribution communautaire, projet communautaire, développement communautaire, etc. ». La participation est une condition de la citoyenneté : « La participation publique se réfère aux habitants en leur qualité de citoyens... Les gens sont indissolublement liés à leur milieu de vie, ce qui nous fait supposer qu'il est nécessaire que tous aient le droit d'être informés sur les plans et les projets qui pourraient détériorer l'environnement, sur les décisions d'intérêt public, etc. La participation des citoyens peut s'élargir jusqu'aux niveaux les plus élevés de décision (réécriture des politiques d'Etat) mais elle reste liée à l'accès à l'information, au droit et au cadre de participation, au droit de pétition et d'action en justice. » (Ionescu, 2009 :220-221)

1.2. Les échelons de participation

Béatrice Muller (2009) soutient que la participation des habitants s'impose comme une véritable exigence institutionnelle. Celle-ci revêt plusieurs formes et échelons selon l'analyse des auteurs. On pourrait les classer de deux à huit niveaux.

Deux niveaux

Une approche de la sociologie des organisations laisse entrevoir deux types de participation. Ainsi, « Ehrhard Friedberg distingue au moins deux formes de participation : la participation d'assimilation et la participation critique. Si la première se définit à partir d'un consensus auquel les participants d'une action collective doivent aboutir, elle renvoie aussi à une simple consultation des participants. La seconde s'inscrit dans une relation de pouvoir où chaque groupe se positionne en fonction du calcul de ses chances et de ses atouts, de ressources qui joueront comme outils de négociation »(Muller, 2009 :194)

Pour la Banque Mondiale, il existe deux catégories d'acteurs : les acteurs-clés et les acteurs de référence. Le premier groupe est constitué d'individus défavorisés, marginalisés censés

bénéficier des projets. Le second type d'acteurs constitué d'individus ou de groupes d'individus influençant les études économiques et sectorielles menées par les organisations internationales ; ceux qui recommandent ou formulent une politique, ceux qui ont les moyens et la motivation d'influencer les décideurs de référence (Saywell, 2002).

Selon Flacher (cité par KUEPIE et SOUGANE 2010), la participation peut prendre deux formes:

- la forme conventionnelle qui se manifeste par la participation au vote et peut être étendue à toute action «qui concourt à produire le processus électoral » comme intérêt porté à la vie politique par l'écoute d'émissions politiques, la discussion politique avec les voisins et amis, la participation à des meetings politiques, le soutien à un parti politique, l'adhésion, le militantisme au sein d'un parti ou d'une association, etc.
- la forme non conventionnelle se caractérise surtout par les «diverses formes d'impatience civique ».

Ses différentes manifestations sont entre autres la signature d'une pétition, la grève, les marches de protestation, etc. Elles peuvent être violentes ou pacifiques, légales ou illégales.

Trois niveaux

En se fondant sur une expérience de participation à Porto Alegre, Muller estime que la participation suppose que localement se rencontrent, selon des degrés variables, trois volontés plus ou moins affirmées :

- celles des élus locaux qui se sentent concernés ;
- celles des habitants prêts à y consacrer du temps et de l'énergie ;
- celles des opérateurs de terrain disposés à jouer le jeu, (Muller, 2009 :194-199).

Mircea Vultur (2004) relève également trois figures pour illustrer la participation des jeunes à la politique : au sein des partis politiques, aux manifestations à caractère politique et au niveau des associations.

Anna Planas et collaborateurs ont défini la participation selon hart (1992) comme un processus de prises des décisions qui affectent la vie de l'individu et celle de la communauté. Elle permet à la démocratie de se construire. Les auteurs établissent des typologies de la participation sur les critères de sujet participant (celui qui participe) et d'agent promoteur,

c'est-à-dire le sujet à l'origine de l'action. Il s'agit du promoteur au sens d'instigateur, d'organisateur, d'initiateur. (Planas :279).

Ainsi, les auteurs différencient trois types de participation à partir du critère de l'agent promoteur.

La participation institutionnelle

Il s'agit d'un type de participation formelle, reconnue, explicite et qui puise toute sa signification dans le cadre d'un projet politique concret. On pourrait l'associer aux procédés de la gestion et de la prise de décisions publiques.

La participation communautaire

Il s'agit de la participation exclue de tous les projets de l'administration publique, qui naît des relations formelles et informelles entre tous les citoyens. Lorsque la relation ou l'interaction est formelle et s'inscrit dans le cadre d'une association ou d'une autre identité, on la qualifie de participation communautaire.

On trouve cette forme de participation au sein de groupes de citoyens qui se rassemblent en vue de satisfaire des besoins et des intérêts communs.

La participation individuelle

Elle désigne cette interaction qui se réalise au niveau individuel, extérieure à tout projet collectif (communautaire ou institutionnel). Elle correspond également à différents types d'activités ou à des actions ponctuelles, comme, par exemple, les pratiques (de consommation) culturelles. Dans ce cas, cette participation peut être aussi formelle ou bien informelle selon la manière dont elle est réalisée (explicite, reconnue, manifeste, etc.) (Planas : 283).

Tableau 23: Les différents types de participation et la participation informelle

| | | La participation au niveau de l'agent promoteur | | |
|--|----------------|---|---|--|
| | | Institutionnel | Communautaire | Individuel |
| La participation au niveau de l'agent participant | Institutionnel | Promotion et participation institutionnelle | Promotion communautaire et participation institutionnelle | Promotion individuelle et participation institutionnelle |
| | Communautaire | Promotion institutionnelle et participation communautaire | Promotion et participation communautaire | Promotion individuelle et participation communautaire |
| | Individuel | Promotion institutionnelle et participation | Promotion communautaire et participation | Promotion et participation individuelle |

| | | | | |
|--|--|--------------|--------------|--|
| | | individuelle | individuelle | |
|--|--|--------------|--------------|--|

Source : Anna Planas, Josep Miquel Palauàrias, Carles Serra et Père Sole, Les figures de la participation informelle. p.283

La notion de participation informelle

Selon Anna et collaborateurs, la participation informelle correspond à cette forme de participation issue de structures non reconnues par les institutions. Elle peut se réaliser dans la sphère collective, communautaire ou individuelle.

Plusieurs figures de participation informelle relèvent de réseaux qui génèrent différents types de mécanismes relationnels entre les membres d'un groupe (grin de jeunes par exemple). La participation informelle correspond à un mode participatif horizontal ou ascendant, plutôt qu'à un mode descendant. Il s'agit de mode de participation qui se déroule dans la réalité sociale de bas en haut ou de bas en bas. Cette participation est engendrée dès la base, par la société civile qui vise des fins poursuivies jusque-là par les institutions. Il s'agit aussi de procédés étroitement liés aux personnes individuelles et aux groupes collectifs, exclus des grands projets politiques et institutionnels (Planas, et al : 284-285)

Cinq niveaux

Issaka Doulaye Maiga (1984) estime que la participation est, pour chaque individu, la manière de se lier aux autres : c'est une forme de sociabilité. Elle peut être comprise selon deux sens : un sens passif (avoir à, prendre part à, sans avoir à décider) et un sens actif (participer en prenant des responsabilités.). Citant Meister, Maiga distingue cinq types de participation : la participation de fait, la participation volontaire, la participation spontanée, la participation provoquée et la participation imposée.

La participation de fait se trouve au niveau de la famille et couvre le domaine de la religion et du travail. La participation volontaire se trouve dans les différentes associations locales (tontines, clubs sportifs) au niveau du village ou du quartier. Quant à la participation spontanée, elle concerne les groupes de parenté et de voisinage (groupe d'amis, cliques, bandes...). La participation provoquée est celle qui est suscitée de l'extérieur par des personnes extérieures au milieu. (MAIGA, 1984 :158-159).

Les huit niveaux de participation de Le Bigot

Le Bigot & associés (2012) prone « Une vraie participation des jeunes pour une mobilisation efficace et durable ». Pour ce faire, les auteurs se réfèrent à l' » échelle de participation des jeunes » du chercheur américain Roger Hart qui en dégage 8 niveaux d'implication possible dont les trois premiers correspondent à des leurres : les adultes font semblant d'associer les jeunes sans leur accorder un pouvoir réel ; ses termes sont parfaitement explicites.

- Il y a « manipulation » chaque fois que des enfants ou des jeunes sont entraînés à participer à un projet d'adultes sans en comprendre les enjeux.
- Il parle de « décoration » lorsque les enfants ou les jeunes n'ont pas leur mot à dire dans l'organisation du projet et n'ont qu'une petite idée de ce dont il s'agit. Ils sont alors utilisés pour soutenir une opération.
- Il qualifie de « politique de pure forme », les situations où les juniors ont apparemment la parole mais sans avoir pu choisir le sujet ou le mode d'expression ; ils n'ont donc pas vraiment de possibilité d'exprimer leurs opinions et surtout de hiérarchiser leurs attentes.

Les cinq derniers niveaux traduisent une réelle participation des jeunes avec l'ordre croissant suivant :

- « Jeunes informés mais désignés » : ils comprennent les objectifs du projet, ils savent qui a décidé de les associer et pourquoi. Ils sont volontaires et ont un rôle réel à jouer
- « Jeunes consultés et informés » : le projet est conçu et mené par les adultes mais les jeunes en comprennent le processus de réalisation et leurs opinions sont prises au sérieux.
- « Projet initié par des adultes mais décisions partagées avec les enfants ou les jeunes », lequel projet correspond à une réelle association des plus jeunes au processus.
- « Projet initié par les adultes mais partagé avec les enfants ou les jeunes », qui correspond à une réelle association des plus jeunes au processus.
- « Projet initié et mené en pleine autonomie » par des enfants et des jeunes mais le pouvoir de décision finale est détenu par les adultes (Le Bigot & associés, 2012 : 211-212).

Dix niveaux de participation politique

Memmi (1985)¹³⁵ a élaboré un répertoire de la participation politique en dix points :

- l'inscription sur les listes électorales, qui est le « degré zéro de la participation politique » ;
- la recherche de l'information politique ;
- les discussions politiques avec l'entourage ;
- le vote ;
- la participation à une manifestation ;
- l'adhésion à une organisation traitant d'un problème collectif (syndicat, association etc.) ;
- l'adhésion à un parti politique ;
- le fait d'assister à des meetings politiques ;
- le versement d'une contribution financière lors d'une campagne électorale;
- la participation active à une campagne électorale.

Boubacar Sow (1994), un des acteurs de la décentralisation au Mali, dans un article intitulé “Administration et participation” observe que le développement et la diversification des groupes qui composent la société (partis politiques, associations de toutes sortes, syndicats, organisations socioprofessionnelles, organismes coopératifs, groupes de pression, etc.) ont fait apparaître des intérêts de plus en plus nombreux et de plus en plus difficiles à concilier.

1.3. Le concept du développement local

1.3.1. Définition du développement

Le Petit Larousse définit le développement comme « *l'action d'évoluer, de progresser ; son résultat* ». C'est « *un faisceau de transformations qui modifie les comportements, intègre les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-industriel, modifie les anticipations dans le sens d'une accumulation.* »(BREMOND & Geledon, 1986).

Pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), le « *développement est fondamentalement une amélioration de la qualité de vie des individus, des familles et des communautés. Mieux nourries, soignées et éduquées, les populations peuvent mieux participer aux activités*

¹³⁵ Voir l'article de KUEPIE et SOUGANE (idem, 2010)

économiques et politiques, entraînant leur communauté et leur pays dans un cercle vertueux. Leur productivité accrue met un pays en meilleure position pour négocier avec d'autres pays et plus de commerce se traduit généralement par un éventail plus large de biens et services, améliorant encore les conditions de vie de tous (...) Le développement est aussi un droit de l'homme, conformément à la Déclaration sur le droit au développement de 1986¹³⁶ ».

Jean-Pierre Olivier de Sardan propose une définition dans une perspective fondamentalement méthodologique, comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs. Il y a développement du seul fait qu'il y a des acteurs et des institutions qui se donnent le développement comme objet ou comme but et y consacrent du temps, de l'argent et de la compétence professionnelle. C'est la présence d'une "configuration développementaliste" qui définit l'existence même du développement. Le développement apparaît comme une arène et un marché. Un marché où circuleraient des biens, des services, des carrières. On y vend des projets, des slogans, des politiques. D'où la notion d'arène où les acteurs s'affrontent autour d'enjeux de pouvoir, d'influence, de prestige, de notoriété, de contrôle(Olivier de Sardan, 1995).

1.3.2. La notion de développement local

Le local

L'espace, le local n'a pas occupé de place très importante dans les sciences sociales (REY, 2007, p. 131). La notion même du local repose sur la notion de territoire, et les polémiques sur l'échelle de pertinence d'un territoire sont riches car elles ont plusieurs entrées :

- le découpage administratif, parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine ;
- l'appartenance identitaire, qui peut entrer en conflit avec « l'espace vécu » ;
- le champ d'action, autour d'une coalition d'acteurs de développement ;

¹³⁶ Voir le site : <http://www.un.org/fr//millenniumgoals/background.shtml>

- le système ouvert, qui porte à dire que « l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée » (Galès, 1993, p. 28). P.28

Le développement local est défini comme « une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de celui-ci, cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la nation. C'est une vision du local dans le global, qui voit le territoire comme un système de relation avec d'autres systèmes et d'acteurs. Les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de leur territoire, ce qui passe, notamment, par le développement et l'emploi» (Saymell, 2002, p. 16). C'est quand une population « manifeste un esprit d'entreprise à travers de nombreuses actions dont certaines relèvent du symbolique, on parle de développement local » (Bachelard, 1993 :11)

Pamphile Sebahara trouve que c'est un « ensemble des fonctions qui contribuent à la production par les individus et les groupes de biens et de services publics ou d'intérêt général (y compris économiques) et l'établissement des conditions qui rendent possibles ces activités : gestion des interdépendances entre les groupes ou les individus et intégration de leurs décisions et leurs choix dans le plan local » (Sebahara, 2004).

Yves Gilbert (2008 :8-23) propose une définition du développement local proche de celle du développement social en ce qu'il «constitue une doctrine pratique, à savoir un ensemble de principes et de méthodes d'action fondé sur l'idée que l'organisation d'une communauté sur son territoire doit, pour être pertinente et durable, s'appuyer sur la participation du plus grand nombre de ses membres à l'analyse de la situation et à la conception des projets. Cette doctrine se définit elle-même comme l'art d'articuler le fait de penser globalement et d'agir localement ».

Jean-françois Mamdy (1997 :35-42) a décrit le développement local selon deux approches : éthique et pragmatique.

La première approche, éthique, relève du développement local comme « un processus, un mouvement social fait d'avancées et de reculs, de moments de prise de conscience, de débats intenses, de structuration, d'organisation et de remise en cause voire d'effacement ». Le développement local « suppose une force de proposition locale : un mouvement ascendant d'initiatives porté par une dynamique sociale endogène au nom d'un projet nécessairement global. Mais cette force de proposition doit se faire reconnaître, faire preuve de son efficacité

et gagner à sa cause l'appui des institutions publiques ou socioprofessionnelles. C'est à cette condition qu'elle pourra négocier en position favorable son projet de territoire ».

La seconde approche, pragmatique, voit le développement local sous un angle pragmatique, comme étant « un processus visant à réaliser, dans un espace donné et au profit d'une population présente et à venir, un ensemble cohérent d'objectifs économiques et sociaux, traduits dans un programme pluriannuel liant contractuellement tous les acteurs, et visant notamment à optimiser l'utilisation des ressources propres qu'y offrent les hommes et l'espace». Pour le Centre de rencontres et initiatives pour le développement local (CRIDEL), le développement local « *est une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire, et une capacité à négocier avec les partenaires extérieurs*» (CRIDEL, cité par Jean-François Mamdy : 41). Il s'agit alors d'un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement en vue d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. (Montréal, 2003). Quand une population manifeste un esprit d'entreprise à travers de nombreuses actions dont certaines relèvent du symbolique, on parle de développement local (Bachelard, 1993 :11).

Il est la contribution qu'un territoire apporte au mouvement général du développement, en termes de plus-value économique, sociale, culturelle, spatiale. Il est un processus qui crée des activités, répartit leurs effets de manière équitable et en reconstitue les ressources (Kengue Mayamou, 2012 :19-20).

1.3.3. Théories sur le développement local

Le développement local est l'objectif de la décentralisation. « Il s'agit de promouvoir un développement qui s'appuie sur des aires régionales cohérentes et relativement réduites mais, surtout, sur les populations visées. Celles-ci doivent être parties prenantes des constructions des politiques qui les concernent. Les prises de conscience environnementales amènent progressivement à construire un modèle de développement qui soit local et sensible aux questions de gestion durable des ressources, tout en visant une diminution de la pauvreté. Ces options sont mises en avant non seulement dans les stratégies d'ensemble du système des Nations Unies, clairement exprimées en 1997, mais aussi dans celles de la Banque Mondiale qui insiste sur les approches participatives, notamment en matière de gestion des ressources.

Cependant, le développement local et la décentralisation ne sont pas toujours perçus comme indissociables. Le développement local induit une pratique sociale, par sa volonté de remettre les clés du développement dans les mains d'un processus endogène» (REY, 2007, p. 14).

Théorie de l'efficacité du développement local

Pascal REY (2007) note qu'au début des années 1980, vu l'amoindrissement des capacités budgétaires de l'Etat qui limite son champ d'action à l'intérieur même du pays, l'Etat post-colonial africain était montré du doigt aussi bien par ses partenaires sociaux et politiques internes que par les agences internationales de développement. Les bailleurs de fonds internationaux incitent, voire contraignent par la menace de l'interruption des aides, les Etats africains à promouvoir la libéralisation et la décentralisation (REY, 2007 :14).

Joseph Gautier (1997 :35-53) constate que le développement local, par ses visées économiques (emploi, création de valeur ajoutée...), fait l'objet de politiques publiques, c'est-à-dire d'une action explicite de la part de l'Etat et des collectivités territoriales. L'Etat demeurant un acteur prééminent, la question aujourd'hui est de savoir comment s'organise l'action de chacun et de tous.

Anne-Marie Granié (1997) établit un rapport entre l'identité et le territoire. Elle estime que « l'identité communale se manifeste à travers des pratiques concrètes et symboliques par lesquelles un individu ou un groupe entretient et construit son rapport au local et à la société globale dans le quotidien ; formes de sociabilités, de résistances, de revendications. La commune est un lieu pertinent de la réflexion, de l'action de production et de reproduction du social-local, moyen d'expression et/ou de résistance, en tant qu'identification à des valeurs, à des normes à des lieux privés et/ou publics pour mieux trouver sa place dans l'environnement. L'identité communale est l'expression de ces pratiques et du vécu individuel et communautaire». Les pratiques territoriales sont porteuses de significations...On pourrait penser que les acteurs-citoyens d'âge adulte ou âgés abordent et vivent le territoire communal avec plus d'intensité parce que la participation à l'élaboration de «l'esprit lieu» serait plus importante. Le concept d'identité communale désigne un ensemble de processus sociaux complexes et des pratiques que les acteurs accomplissent dans leur vie courante en se servant de leur savoir-faire, de leur savoir-être, ceci dans un champ d'interconnaissance qui leur permet de gérer leurs conduites, de les organiser... Tout ceci en tenant compte du temps et de

repères sociaux et spatiaux que tout le monde connaît de l'intérieur. Ces pratiques sont complètement intégrées aux acteurs qu'elles façonnent, tout comme les lieux où elles s'exercent (Granié, 1997 :60-61)

Larbi Nebbou (1997 :91-93) estime que : « L'action publique se découpe en grandes fonctions sectorielles imposant leur logique propre et système : les réseaux, les services ou les dispositifs continuent à se superposer ou se juxtaposer en dépit des discours incantatoires sur le «global» et le «partenarial» ». Il postule que le développement n'a pas d'autres sources que l'homme lui-même. Toute approche qui pense pouvoir développer l'homme «du dehors», le désappropriie de son économie, de sa culture et de son humanité. En ce sens, « Développer un territoire, c'est permettre à ceux qui l'habitent et qui en ont la charge, de définir sa vocation et de se réapproprier son devenir ». Cette définition du développement met en lumière l'approche participative qui implique tous les citoyens dont les jeunes.

Selon Paul Bachelard (1993 :20), « la vie associative reste l'expression la plus directe de la démocratie. Elle peut devenir le fer de lance d'un nouveau débat, la mouche de cloche ou le contre – poids efficace d'une démarche institutionnelle. Dès le moment où elle rassemble des acteurs, l'association est un partenaire qu'il est difficile d'ignorer ».

Evolution historique du concept développement local en Europe selon Jean-françois Mamdy (1997)

La prise de conscience d'un nécessaire aménagement du territoire émerge dans l'immédiat après-guerre et prend forme au sein du processus de planification à la française. Dans les années soixante, l'aménagement du territoire devient une politique à part entière dont les gouvernements affirmeront la priorité.

L'aménagement rural naît, dans la décennie soixante, d'une volonté de lutter contre le dépeuplement de vastes zones rurales à économie agricole et rurale dominante. Le ministère de l'agriculture jette les bases d'une politique globale et régionalisée d'équipement rural et de modernisation agricole : sociétés d'aménagement régional, politique de rénovation rurale...

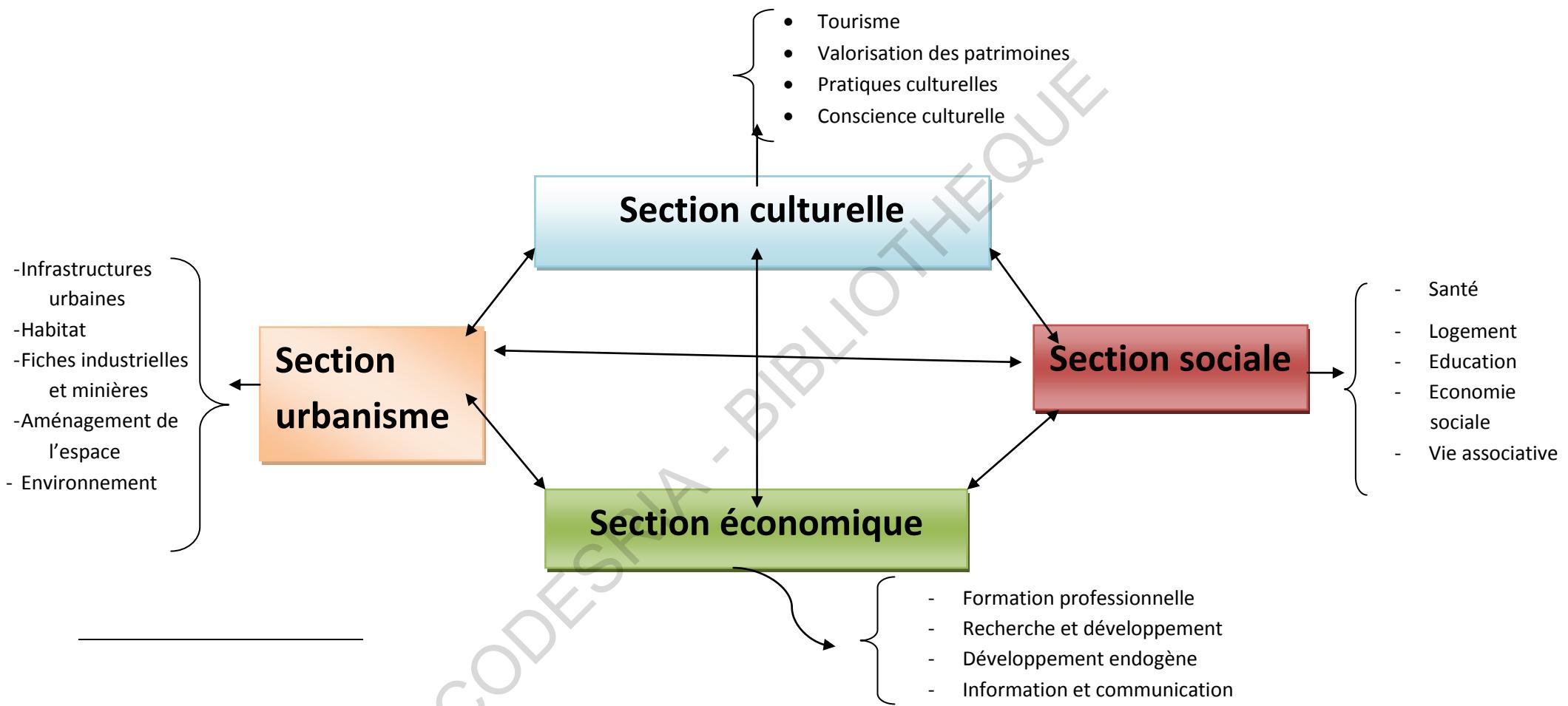
L'ère du productivisme bat son plein. La profession agricole, sous l'influence du syndicalisme, investit le domaine du développement agricole : introduction du progrès technique dans les exploitations agricoles, mécanisation, organisation collective...

Dans toute l'Europe, la crise sociale (1968) puis la crise économique (1974) s'installe. Le Ministère de l'Agriculture français et la Communauté européenne parlent désormais de

développement rural, mettant en place les systèmes de primes compensatoires et de programmes régionaux de développement des zones fragiles. La période de crise s'installe en Europe, les populations locales n'attendent plus beaucoup de Paris et de Bruxelles. Une volonté de «vivre, travailler et décider au pays» s'est manifestée dans différentes campagnes entre 1982 et 1983. Ce mouvement d'auto-développement s'appuiera sur la mécanique de décentralisation et les collectivités locales, pour faire valoir une autre logique, un autre modèle de développement. (Mamdy, 1997 :37-38)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Figure 3 : Schéma interactif de développement territorial (formation et développement local)¹³⁷



¹³⁷ Voir Albert BOUDOT, Formation, emploi des jeunes, In "Formation et développement local", Pierrette Arnaud et Francis Marchan (diréc.), PULIM, 1997, p.309

Relation entre la décentralisation et le développement local

Pour Pascal REY (2007), développement local et décentralisation sont alors étroitement liés, celui-là s'appuyant sur celle-ci, et celle-ci étant légitimée par celui-là. Le développement local induit une pratique sociale, par sa volonté de remettre les clés du développement dans les mains d'un processus endogène. La décentralisation renvoie plutôt à un projet politique qui peut éventuellement devenir prétexte à un allègement de la contrainte budgétaire centrale de l'Etat. La décentralisation, tout comme le développement local, pose ainsi de nombreuses interrogations sur l'origine de l'impulsion d'un tel processus. Décentralisation et développement local sont au cœur des débats sur le degré d'implication de l'Etat. Les populations concernées doivent participer à la construction de la décentralisation sans en être les acteurs uniques. Il apparaît donc que la décentralisation doit surtout servir le développement local, en assurant les outils et le cadre juridique à une autopromotion du développement. Ainsi, l'Etat ne se désengagerait pas totalement en déléguant tous ses attributs mais s'appuierait plutôt sur les populations locales qui ont une parfaite connaissance des logiques qui leurs sont propres, pour générer du développement. L'échelle de la décentralisation joue alors un rôle essentiel car elle doit correspondre à une entité socialement, économiquement et politiquement cohérente.

Pamphile Sebahara (2004 :235-330) indique que le développement communal implique plusieurs acteurs institutionnels et sociaux et comporte trois dimensions principales qui sont liées les unes aux autres. Il s'agit de la dimension politique, socio-économique et culturelle. La dimension politique concerne le fonctionnement du conseil municipal (débats sur les priorités des actions à mener, modalités d'interpellation des élus par les populations, rapports entre le conseil municipal et les autres pouvoirs locaux tels que la chefferie ou les organisations religieuses), l'engagement des citoyens dans les partis politiques, dans les mouvements associatifs et les ONG. La dimension politique renvoie aux modalités de participation de différentes catégories d'acteurs aux processus de prise de décisions et au contrôle de leur participation. De ce point de vue, cette dimension renvoie à la problématique de l'exercice de la démocratie locale. La dimension socio-économique consiste en la mise en place des infrastructures administratives, sanitaires, scolaires, marchandes, l'aménagement des routes, les équipements hydrauliques ou électriques, les travaux d'assainissement et de gestion des déchets. Elle implique aussi l'établissement des conditions permettant aux acteurs

de produire des biens et services d'intérêt collectif. La dimension culturelle du développement n'est pas moins importante que les deux autres. Elle est souvent vue sous l'angle d'infrastructures de loisirs, telles que les terrains de jeux, les salles de cinémas, les maisons de jeunes et de la culture, les salles de spectacle, etc. A côté de ces aspects, elle concerne également la question des mentalités et des repères normatifs dans la collectivité.

Le Sommet de Montréal (2003) sur le développement local ajoute une quatrième dimension, celle communautaire où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention. Ce sommet rappelle que le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables regroupés sous trois volets : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action ; que la participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de développement local. Il importe donc de commencer par bien identifier les communautés puis de les mobiliser afin de permettre aux citoyens de prendre conscience de leurs besoins et de favoriser leur prise en charge par les personnes concernées elles-mêmes. Par conséquent, il est essentiel de mieux former les citoyens aux rôles qu'ils peuvent jouer dans la participation au développement de leur société. Plus la participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes.

Pour Pascal Kengue Mayamou (2012 :20), l'Etat doit aider les gens à compter davantage sur eux-mêmes et, pour ce faire, il doit leur fournir les moyens d'y parvenir. Le développement local nécessite la conception d'outils de financement spécifiques tels que les microcrédits. Ces outils de financement doivent permettre la réalisation des investissements nécessaires au développement des collectivités et l'intervention concertée d'un grand nombre d'acteurs étatiques et locaux. Il s'agit d'une condition nécessaire à la réussite des processus de décentralisation.

Rosnert Ludovic Alissoutin (2008) affirme que la décentralisation est un « cadre d'apprentissage de l'organisation administrative ». Elle offre au développement local un cadre formel pour l'émergence d'initiatives locales mieux organisées. Elle favorise la libération des énergies à la base, la culture de l'esprit d'initiative et de responsabilité et, surtout, la motivation, l'émancipation des populations. Elle devient alors un instrument de développement. Les textes législatifs sur la décentralisation ont pour objectif de réussir un savant dosage afin que les règles produites soient suffisamment claires et adaptées aux réalités des communautés à la base, souvent mal appréhendées pour préserver l'expression du savoir

local et les initiatives de développement. La question est de savoir si les motivations des décideurs sont conformes aux préoccupations des acteurs locaux. Lorsqu'elle est affranchie des pésanteurs partisanes, la décentralisation a pour essence de favoriser, de promouvoir et d'encadrer le développement local. Dans le cas du Sénégal, puisque cet objectif intrinsèque n'a pas été atteint, la politique de décentralisation a échoué.

Par la participation au développement local, Marc Garcet et Serge Dalla Piazza (2009 :42-43) estiment qu'il s'agit de « rendre la commune aux citoyens », car « les nouvelles pratiques de développement local, désormais imprégnées pour la plupart par un souci de développement durable, se présentent donc comme une démarche de nouvelle gouvernance incluant la participation citoyenne et favorisant la mutualisation de toutes les ressources du territoire ». Cette démarche constitue une chance pour la nouvelle gouvernance à travers une participation citoyenne. Selon ces auteurs, les citoyens doivent s'atteler à l'élaboration et la mise en œuvre d'une dynamique comportant « la construction du diagnostic de la commune (données formelles et perception des acteurs), la détermination des enjeux et des objectifs (hiérarchisation) de développement de la commune, l'élaboration du programme avec les actions retenues pour répondre aux objectifs, la programmation et la réalisation de ces actions ».

La décentralisation au Mali

La politique de décentralisation a fait l'objet d'analyse idéologique et historique dont celle de *N'Ko* et de l'Association *Kurukan Fuga*. La réflexion de Jean-Loup Amselle sur le *N'Ko* permet de comprendre son appropriation historique par les autorités politiques comme argument de base de sa justification idéologique.

La contribution idéologique de *N'ko* dans la mise en œuvre de la décentralisation au Mali vue par Jean-Loup Amselle¹³⁸

Jean-Loup Amselle note que « la décentralisation mise en œuvre au Mali depuis quelques années n'a pu faire l'économie d'un enracinement dans le terroir africain ». À ce titre, le regard qu'il fait sur la lecture du fondateur du mouvement *N'ko*, Souleymane Kanté, sur des

¹³⁸Jean-Loup Amselle, Les usages politiques du passé - Le *N'ko* et la décentralisation administrative au Mali, Anthropologue. Voir le texte sur le site : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-10/010038394.pdf

formations politiques médiévales et notamment de l'empire du Mali, qui s'est révélée pertinente pour enracer dans le terroir malien une réforme de décentralisation. P.39

L'Association « Kurukan Fuga » qui tire son nom de la plaine latéritique située entre Bamako et Kangaba, plaine où Sunjata aurait énoncé la « Constitution » de l'empire du Manden, constitue le fer de lance de la branche malienne du mouvement. Elle vise notamment à gagner à ses vues l'élite dirigeante malienne en promouvant une doctrine axée sur la défense des valeurs authentiques de la civilisation malinké. Ainsi, « les figures légendaires de cet empire, Sunjata et Tiramakhan notamment, ont été massivement utilisées par les griots pour chanter les louanges des deux premiers présidents de la république du Mali : Modibo Keita et Moussa Traoré. Depuis 1992, sous la IIIe République, le schème impérial acquiert une nouvelle fonction dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation qui apparaît comme la réforme majeure des deux quinquennats du président Alfa Oumar Konaré. Cette réforme consiste à supprimer l'échelon inférieur de l'organisation administrative – l'arrondissement – et à lui substituer une « commune rurale » dotée d'un maire et de conseillers municipaux élus et responsables du budget communal. La philosophie de la décentralisation s'inspire d'une part de modèles occidentaux et de l'expérience qui a été accumulée au sein des « associations villageoises » de la zone cotonnière. Elle correspond d'autre part au désir de bonne « gouvernance » exprimé par les bailleurs de fonds internationaux ainsi qu'à la volonté du gouvernement malien de déléguer une partie de ses pouvoirs à une « société civile » qu'elle contrôle de plus en plus mal. Mais, par ailleurs, la décentralisation ne saurait être pleinement légitimée sans faire appel à des modèles historiques car aucune réforme d'importance ne peut être entreprise au Mali sans se référer à une expérience du passé ».

L'Association Kurukan Fuga a proposé une justification idéologique des changements introduits dans la vie politique malienne à la suite de la mise en œuvre de cette réforme. Ces travaux révèlent qu'ils sont porteurs d'une conception mettant au premier plan le caractère fondamentalement décentralisé de ces grandes formations politiques ainsi que l'absence au sein de ces dernières d'une solution de continuité entre le village, le canton et l'État. Ainsi, l'Empire confédéral (*kurufaba*) peut-il apparaître comme une forme agrandie des provinces (*kafo bolo*) ou des petits cantons (*kafo lè*) et réciproquement le village, le canton ou la province comme un petit État. Pour les dirigeants de l'association, la « Constitution » décentralisée de l'empire du Mali telle qu'elle a été édictée par Sunjata lors de l'assemblée de Kurukan Fuga est encore observable dans le fonctionnement des communautés villageoises

actuelles, de sorte qu'il convient de faire resurgir ce type d'organisation politique en « ramenant », selon leur propre expression, « le pouvoir à la maison » (*Ka mara la segin so*).

P.60-61

Richard Toé (1997), inspiré des idées de N'Ko, interroge l'histoire pour prouver l'antériorité de la décentralisation au Mali. Il pense que la décentralisation trouve son fondement historique et culturel dans la rencontre de « Kurukanfuga » tenue en 1236 par Soundjata Kéita, le fondateur de l'Empire du Mali et ses principaux généraux de guerre. Cette assemblée posait les bases du droit de la personne, de la famille, des clans et du devoir de l'individu vis-à-vis des institutions de l'empire. L'égalité de tous les habitants, la liberté d'entreprise, la liberté d'association ajoutées à la liberté de la parole et d'action, ont été les fondements de l'empire du Mali. Cette charte accorde une autonomie aux différentes provinces en leur offrant la possibilité de bénéficier une marge de liberté dans la mise en œuvre de leurs projets. Les autres empires et royaumes venus après s'en sont inspirés (Ouattara, 2007). La réforme de décentralisation ferait partie d'un mouvement de renaissance, de libération des ressources humaines et matérielles du Mali hérité de grands empires et de royaumes.

Le choix de la décentralisation a été une réponse politique à la solution de la 2^{ème} rébellion du Nord (1990-91). Au cours de la décennie 2000, grâce à l'effectivité de la gestion publique locale conférée à la décentralisation, près de 11000 conseillers municipaux ont été élus à l'occasion de trois scrutins successifs de 1999, 2004 et 2009 (Dicko 2013).

La décentralisation¹³⁹ est, par définition, le système d'administration qui permet à une communauté humaine sur le territoire national de s'administrer au moyen des organes élus. La collectivité territoriale ainsi créée est dotée de la personnalité juridique et s'administre librement sous le contrôle de l'Etat. De cette définition, ressortent les éléments ci-après :

- la reconnaissance de la personnalité juridique ;
- l'existence d'affaires d'intérêt local ;
- la gestion par des organes élus ;
- l'autonomie financière ;
- l'exercice du pouvoir de tutelle.

¹³⁹ Voir le PDESC 2010 – 2014 de la commune urbaine de Bandiagara

La décentralisation était perçue comme une nouvelle indépendance, l'indépendance retrouvée des communautés villageoises, des collectivités locales affranchies de la tutelle sans fin et sans rivage d'un « Etat anthropophage » (Sall, 1993). Elle crée de nouvelles formes de compétition autour des pouvoirs et du contrôle des ressources, et entrevoit l'émergence de dynamiques novatrices conjuguant communautés et citoyenneté (Fay, Koné et Quiminal, 2006). Ces réformes engagées rompent avec des situations antérieures caractérisées par une forte centralisation des dispositifs gestionnaires, créant les conditions d'un repositionnement des acteurs à l'échelle locale, mobilisant anciennes et nouvelles notabilités et suscitant alliances et compétitions (Jaglin et Dubresson, 1993)

Il faut dire que le processus de décentralisation est intimement lié aux pérégrinations de l'évolution sociopolitique et administrative du pays. Après la phase de conceptualisation, la décentralisation est devenue réalité en 1999. Les élections communales de mai et juin 1999 marquèrent la fin de la phase préparatoire et le démarrage de la mise en œuvre effective.

Après la mise en route de la réforme en 1995 avec la création de 703 communes, le processus de décentralisation a connu deux grandes phases:

- la première couvrant la période 1999–2004 a comporté deux étapes essentielles : la conception de la réforme et le démarrage de sa mise en œuvre ;
- la seconde couvrant la période 2005–2014 a pour objectif la consolidation de la réforme de la décentralisation.

Les orientations et le mode opératoire sont inscrits dans le Document Cadre de la Politique Nationale de Décentralisation (DCPN). Les dispositifs de mise en œuvre du DCPN sont le Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales (PNACT) et le Programme de Développement Institutionnel (PDI).

Les principes fondamentaux de l'organisation des collectivités territoriales découlent de la Constitution de la 3^{ème} République qui les crée par l'article 97 ; définit les conditions de leur administration par l'article 98. La réforme a deux objectifs déclarés : approfondir la démocratie en associant les populations à la gestion de leurs affaires et accélérer le développement économique et social. Pour assurer le succès au démarrage, un dispositif national conséquent d'appui technique et financier aux collectivités territoriales a été mis en

place. Au plan technique, des Centres de Conseils Communaux (CCC) à l'échelle des 49 cercles ont vu le jour pour pallier l'insuffisance de qualification des élus et des agents locaux.

Dispositif institutionnel issu de la décentralisation

La réforme de la décentralisation au Mali confère aux Collectivités Territoriales des pouvoirs de décision en matière de programmation du développement dans leurs domaines d'attribution respectifs. L'article 3 de la Loi 93-008 du 11 février 1993 stipule en son article 4 que : « *Les Collectivités Territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local* ». Depuis cette date de mise en œuvre, un important dispositif institutionnel a été mis en place : la reconfiguration du département national en charge de la gestion du territoire alors Ministère de l'Intérieur en Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales (MATCL), la création de la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT), le Haut Conseil des Collectivités (HCC), le Commissariat au Développement Institutionnel, l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités (ANICT), la fonction publique des collectivités, le Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales.

Au plan financier, de 2000 à 2010, une Agence nationale pour l'Investissement des Collectivités territoriales (ANICT) est créée avec une dotation de l'ordre de 128 milliards de FCFA pour financer les projets de développement local. Grâce à ce dispositif performant en termes de décaissements, il a été possible de réaliser 12000 infrastructures en 10 ans» (Dicko, idem).

Sans faire un bilan, Théa Hilhorst et Gerard Baltissen(2004) constatent que depuis sa mise en place, le processus de décentralisation au Mali a enregistré des progrès manifestes : les textes de base existent, le découpage territorial est fait et couvre le pays entier, les institutions de décentralisation sont installées. Entrée dans sa phase opérationnelle en 1999, suite aux élections communales, trois échelons de collectivités décentralisées ont été créés, tous dotés de leurs organes délibérants et exécutifs. L'apaisement du climat politique dû à l'élargissement de la base de la pyramide du pouvoir démocratique, le rapprochement de l'administration des populations, la proximité des élus de la population, la disponibilité à l'échelon local de certains services, sont aujourd'hui des acquis incontestables de la réforme de décentralisation. La poursuite et la réussite du processus de décentralisation soulèvent des enjeux majeurs dont le développement local.

Le nombre des communes a évolué comme suit depuis l'indépendance :

- 8 à l'indépendance ;
- 13 avec la 1^{re} République ;
- 19 : sous la deuxième République ;
- 703 : sous la troisième République (Lima, 2013).

Tableau 24 :Répartition des cercles et des communes par région

| Régions | Cercles | Arrondissements | Communes | | |
|------------|---------|-----------------|----------|----------|-------|
| | | | Rurales | Urbaines | Total |
| Kayes | 7 | 52 | 117 | 12 | 129 |
| Koulakoro | 7 | 41 | 105 | 3 | 108 |
| Sikasso | 7 | 49 | 144 | 3 | 147 |
| Ségou | 7 | 41 | 116 | 2 | 118 |
| Mopti | 8 | 56 | 103 | 5 | 108 |
| Tombouctou | 5 | 32 | 49 | 3 | 52 |
| Gao | 4 | 17 | 22 | 2 | 24 |
| Kidal | 4 | 13 | 10 | 1 | 11 |
| Bamako | - | - | - | 6 | 6 |
| Total | 49 | 301 | 666 | 37 | 703 |

1.3.4. Décentralisation et jeunesse au Mali

La problématique du lien entre la décentralisation et la jeunesse n'est pas clarifiée. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la catégorie jeunesse est un acteur négligé dans le processus. Toutefois, du point de vue organisationnel, le Conseil communal de la jeunesse a été reconnu par l'Etat comme un acteur à part dans les stratégies et programmes de développement. En effet, l'Article 15 du Décret N°08-095/P-RM du 21 février 2008, crée au niveau de chaque commune un comité communal d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement, en abrégé CCOCSAD. Ce comité a pour mission de promouvoir la synergie des actions de développement entre les différents intervenants. Il est chargé de :

- donner un avis sur les stratégies ou programmes de développement au niveau de la commune et suivre leur mise en œuvre ;
- veiller à la cohérence de la mise en œuvre des programmes sectoriels dans la commune ;
- formuler des recommandations tendant à assurer l'implication de tous les acteurs dans le processus des réformes institutionnelles ;

- orienter, coordonner, suivre et évaluer les appuis nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement dans la commune.

Il est composé du Maire et de ses adjoints, des chefs des services techniques de l'Etat, des représentants de la société civile dont le président du Conseil communal de la jeunesse (MATCL, 2009).

A travers la création des Communes, nouvelles unités locales de gestion administrative, la décentralisation devrait permettre aux populations maliennes de s'approprier le processus avec toutes les exigences de la gestion de proximité. Pour ce faire, une structure dénommée Mission de décentralisation a été créée. Son but était l'élaboration des documents de communication et de sensibilisation dont le « Guide pratique du maire et des conseillers municipaux ». Ce guide traite de six des questions essentielles de la gestion communale à savoir : les principes généraux de l'organisation administrative et l'historique du phénomène communal au Mali, le Conseil communal, le Bureau communal, le Personnel communal, les Services de la commune, les Relations structurelles au sein d'une commune.

La mission de décentralisation a mis en place les groupes régionaux et groupes de mobilisation (GREM) afin de sensibiliser les populations sur la réforme. Ainsi, les GREM animaient des séances de discussion, des soirées de débats à l'intention des associations de jeunes, de femmes, de groupements paysans, des associations de quartier, etc. Des campagnes de porte à porte étaient organisées pour porter le discours jusqu'au sein des familles, dans les cercles privés (Mback, 2003 : 204).

La lecture de ces dispositifs laisse apparaître une juxtaposition de plusieurs approches parfois contradictoires lourde de conséquence pour le succès de la décentralisation : émergence de nouveaux conflits et exacerbation d'anciens conflits et risque de frustrations si les résultats probants se font attendre. Il est constaté un déficit de communication entre les acteurs de la décentralisation qui ralentit l'appropriation de la réforme en cours au niveau opérationnel (Keïta, 2003)

Est-ce que le livre dirigé par Fay, Quiminal et Kone, qui se veut une synthèse, ne traite pas du tout de la jeunesse ? Cela me semble important.

La question du rapport entre décentralisation et jeunesse a été bien soulevée par Rosnert Ludovic Alissoutin (2008 :26-27) qui pose différentes questions concernant le Sénégal : « La jeunesse a-t-elle été intéressée dans le processus de décentralisation ? Les jeunes ont-ils eu une influence sur ce processus ? Les mécanismes institutionnels mis en place depuis

l'indépendance ont-ils favorisé ou compromis l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles locales ? Dans quelle mesure les préoccupations spécifiques des jeunes sont-elles prises en compte par les collectivités ? »

A cette série de questions, l'auteur répond que « les jeunes semblent noyés dans la masse anonyme des citoyens. Et l'histoire montre que la jeunesse est sollicitée moins en termes de segment spécifique de la population qu'en terme de bétail électoral ».

Comme au Sénégal, la loi portant transfert de compétences ne confie pas expressément aux collectivités la responsabilité précise de concevoir et de mettre en œuvre une politique locale de jeunesse (formation, apprentissage, jeux éducatifs, loisir, sport, emploi). Alissoutin (idem) fait de façon générale deux constats majeurs :

- par manque de formation, les élus locaux assimilent la gestion de la compétence jeunesse à des activités sportives et festives ;
- les collectivités locales manquent de moyens pour répondre aux besoins des jeunes et les retenir dans les territoires respectifs.

Concernant l'exemple sénégalais, il s'agit d'analyser non seulement les actions des élus locaux sur les questions de jeunesse, mais surtout d'examiner ce que font les jeunes dans l'espace local décentralisé en termes d'actions, d'emploi, de citoyenneté, de loisir.

1.3.5. Critique de la décentralisation

Le bilan critique d'Abdel Kader Dicko (2013)

La crise de 2012 a amené d'Abdel Kader Dicko (2013) à faire un bilan critique de la décentralisation. L'auteur note qu'au cours de la décennie 2000, près de 11000 conseillers municipaux ont été élus à l'occasion de trois scrutins successifs (1999, 2004, 2009). Il s'interroge sur la qualité de la gouvernance en général et sur l'expérience de gouvernance locale en particulier pour comprendre la vacuité institutionnelle que nous observons.

L'analyse est de dire que le « modèle » malien de décentralisation, plus annoncé que réalisé, a contribué aux fissures de la construction démocratique et institutionnelle de la 3^{ème} République. Au plan financier, une Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités territoriales (ANICT) est créée avec une dotation de 2000 à 2010 de l'ordre de 128 milliards de FCFA pour financer les projets de développement local. Grâce à ce dispositif performant en termes de décaissements, il a été possible de réaliser 12000 infrastructures en 10 ans. Le dispositif national d'appui aux collectivités territoriales a permis de qualifier de jeunes cadres

maliens et de les intégrer dans la vie active dans un contexte où 80000 diplômés en moyenne par an cherchent du travail. (Dicko, 2013:159)

Trois décrets fixant les détails des compétences transférées aux collectivités territoriales ont été pris en 2002 dans les domaines de l'éducation, de la santé et l'hydraulique. En dépit des retards accusés dans les transferts, des changements de paradigmes ont été opérés. Deux évolutions majeures se sont produites en 2010 : d'abord, le ministère de l'Education nationale (1^{er} poste budgétaire de l'Etat) a consenti le transfert d'environ 80 milliards de FCFA en faveur des collectivités territoriales pour prendre en charge les salaires des enseignants en service dans les administrations locales et certaines dépenses de fonctionnement (fournitures, matières d'œuvre, bourses...) ; ensuite, le Gouvernement a décidé d'une affectation exceptionnelle de 10 milliards de FCFA aux régions et au District de Bamako sur les produits de la privatisation partielle de la Société Nationale de Télécommunication du Mali. (Dicko, 2013:160)

Les plans de développement économique, social et culturel (PDSEC) élaborés dans la précipitation par quelques consultants plus ou moins avertis étaient le lot commun des entités locales. Les compétences des collectivités territoriales ont été mieux distinguées. Dans ce cadre, la région est apparue comme un niveau idoine de planification stratégique du développement local et d'interface entre l'Etat et les acteurs décentralisés. L'auteur constate des faiblesses du système de gouvernance locale dont le plus grave a été l'absence de gouvernail. Dépourvu de pilotage stratégique, l'expérience malienne a perdu du sens au regard de ses objectifs de départ.

Sont en cause ici, au premier chef, l'Etat parrain de la réforme et les élus locaux eux-mêmes animateurs politiques de la décentralisation (Dicko, 2013).

Selon Abdel Kader Dicko, le bilan de la décentralisation à la veille du coup d'Etat de mars 2012 était contrasté. Il estime que les premiers élus se retrouvaient sans ressources, sans personnel, sans même, parfois, de mairie pour siéger. L'Etat a été incapable de respecter ses engagements envers des collectivités désormais engagées dans un rapport de force avec lui. Durant les deux mandats d'ATT (2002-2012), les objectifs initiaux de la décentralisation, en particulier la restauration de la crédibilité de l'Etat par le partage du pouvoir avec les collectivités, ont été occultés du fait du poids de plus en plus lourd des contraintes de terrain – dont la rareté des ressources humaines et financières. (Dicko, 2013 :109)

CHAPITRE II : PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX DECISIONS LOCALES

2.1. Participation à l'élaboration du PDESC

Le *PDESC* constitue le document cadre de développement de la commune. Il contient les objectifs, les stratégies, les moyens et les responsabilités de mise en œuvre de la politique de développement sur cinq ans. C'est pourquoi, tous les acteurs dont les jeunes doivent participer à son élaboration. Qu'en est-il de l'implication des jeunes à Bandiagara, San et en Commune VI du district de Bamako ?

2.1.1. A Bandiagara

Le Programme de développement économique, social et culturel (PDESC) 2010 - 2014 de la commune urbaine de Bandiagara a été préparé en août 2010 avec l'appui de l'ONG RADEV-Mali et du service allemand de développement (DED). Le document compte 50 pages (sans les annexes).

Après une introduction portant le contexte de décentralisation au Mali et la méthodologie d'élaboration du PDSEC, le document s'articule en quatre grandes parties. La première traite de la monographie de la commune en mettant un accent sur les secteurs économique, social et culturel et les potentialités qu'ils présentent. Elle retrace également le niveau d'équipement de la commune en termes d'infrastructures socioéconomiques de base.

La deuxième porte sur les objectifs du PDSEC, les grands domaines d'intervention, la stratégie de mise en œuvre et les résultats attendus. La troisième partie concerne le financement du PDSEC. Enfin la quatrième partie traite les mécanismes de suivi et le mode de gestion des projets.

Le bureau communal, organe exécutif, est constitué du maire et de ses 3 adjoints. Aucun jeune ne figure dans le bureau communal.

La planification requiert la participation de l'ensemble des acteurs : leaders communautaires, représentants des associations socio professionnelles, organisations de la société civile, secteur privé et partenaires au développement.

L’élaboration du PDESC de la Commune Urbaine de Bandiagara serait basée sur une approche participative, interactive et directe, avec une forte implication de tous les acteurs et de toutes les structures concernées. Compte tenu de l’importance de l’étape du diagnostic participatif en vue de la participation des femmes et des jeunes, des critères de choix des animateurs de quartiers ont été mis en avant. Les animateurs de quartiers ont ensuite été formés sur les étapes-clés de l’élaboration du PDESC et les outils de diagnostic participatif. Cette formation théorique était suivie d’une séance de test pratique de l’application des outils de diagnostic participatif.

Une journée de concertation inter communautaire a été organisée avec la participation des chefs de quartiers, des membres du comité de pilotage, des élus, du personnel technique de la mairie, des représentants des femmes et des jeunes et des personnes ressources de la commune urbaine de Bandiagara. Ensuite, il a été mis en place des commissions de travail suivantes :

- une commission domaniale et foncière ;
- une commission des affaires économiques et financières ;
- une commission chargée de l’état civil et du recensement ;
- une commission chargée de l’eau, du cadre de vie et de la voirie ;
- une commission chargée des affaires éducatives et culturelles.

2.1.2. A San

Le PDSEC de la commune urbaine de San a été réalisé en six (6) étapes.

L’étape 1 est intitulée « Les préalables ». Elle a consisté à :

- une demande de mise à disposition du Chef de Service Local de la Planification, de la Statistique et de l’Informatique, de l’Aménagement du Territoire et de la Population de San (SLPSIAP –S) ;
- une mise en place d’un comité de pilotage composé du 1^{er} adjoint au maire, du secrétaire général de la commune et d’un représentant de la société civile ;
- Une lettre d’information du Conseil Communal adressée aux acteurs sur le processus d’élaboration.

L’étape 2 est une campagne d’information sur le rôle des acteurs dans le processus d’élaboration et leur participation au processus d’élaboration.

L’étape 3 est appelée « Le diagnostic participatif ». Ce diagnostic a été réalisé à travers un atelier de lancement du processus et de formation des commissions de collecte des données.

Cette étape avait pour but de recenser des problèmes/contraintes ainsi que les atouts et potentialités par village.

L'étape 4 a consisté à analyser les résultats du diagnostic participatif, puis à identifier les différents intervenants dans la commune de San, et enfin à prendre les dispositions pratiques pour la tenue d'une journée de planification. Cette journée avait pour objectif l'élaboration :

- d'un programme d'investissement pluri annuel de développement de la commune ;
- d'une stratégie de mise en œuvre du plan ;
- d'un mécanisme de suivi/évaluation du plan ;
- d'un mode de gestion des projets.

L'étape 5 portait sur la validation du programme par la communauté.

L'étape 6 concerne l'adoption de ce programme par le conseil communal à travers une délibération.

Le processus d'élaboration du PDSEC a enregistré la participation des acteurs suivants :

- élus communaux ;
- agents communaux ;
- chefs de village ou leurs représentants ;
- représentant de la société civile et associations ;
- représentante des femmes ;
- représentante de la jeunesse ;
- représentant des artisans ;
- services techniques ;
- partenaires techniques et financiers de la collectivité.

On voit que la jeunesse a participé au processus d'élaboration du PDSEC comme un acteur à part entière.

2.1.3. La commune VI de Bamako

Le PDSEC 2009-2014 de la Commune VI compte 141 pages. Il comprend six parties articulées comme suit :

- une vision de la commune ;
- un contexte politique économique et social ;
- la monographie de la commune et sa situation de référence ;
- un plan quinquennal 2005 – 2009 ;
- un tableau récapitulatif des investissements ;
- des observations et commentaires.

Le document actuel qui sert de PDSEC ne serait pas officiellement achevé. Le chargé des questions de jeunesse à la mairie a expliqué que des commissions ont travaillé durant trois mois pour aboutir au document actuel. Il faut signaler que la phase de validation qui était programmée n'a cependant jamais vu le jour : « Pour moi, il n'existe pas de PDSEC valable. Le document que l'on considère comme PDSEC n'a jamais été validé. Il n'est pas achevé. On a travaillé une partie du document secteur par secteur, après, on ne s'est plus réuni autour du projet. Les gens viennent consulter le PDSEC mais le Secrétaire général de la mairie dit ne l'avoir pas possédé. Il sait que ledit document n'est pas valable. Même des partenaires de la mairie viennent le consulter pour intervenir dans tel ou secteur, mais hélas le travail de conception n'est pas allé jusqu'au bout. » Concernant la jeunesse, le chargé de la question affirme : « Rien n'a été fait dans le domaine de la jeunesse durant le mandat de ce conseil communal ». Donc, en l'absence d'un PDSEC consensuel, document de référence, le développement local en CVI est un pilotage à vue. Cela est perceptible à la lecture du document mis à notre disposition dans la structure du PDSEC actuel, dans les objectifs du Conseil communal, dans la budgétisation des secteurs de développement et les omissions difficilement compréhensibles.

2.2. Les questions de jeunesse dans les décisions locales

2.2.1. A Bandiagara

Au terme d'une session extraordinaire du conseil communal le 17 janvier 2010, il a été défini les priorités du Conseil pour le plan de développement de la commune urbaine de Bandiagara pour le mandat en cours. Ces priorités sont les suivantes:

- assurer l'accès de chaque citoyen à l'eau potable ;

- améliorer le cadre de vie des citoyens de la ville ;
- promouvoir le développement économique par :
 - ✓ la valorisation et la rentabilisation des infrastructures marchandes ;
 - ✓ l'appui aux activités génératrices de revenu ;
 - ✓ la promotion du tourisme ;
 - ✓ le développement de la formation professionalisante des jeunes ;
 - ✓ la promotion du développement de l'élevage ;
- promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie participative par :
 - ✓ la mise en œuvre de méthodes et de techniques de consultation et de communication en direction des populations de la commune ;
 - ✓ l'instauration de mécanisme permettant aux populations de s'impliquer ;
 - ✓ suivre et évaluer la gestion de la communale ;
 - ✓ la conduite d'échanges et de plaidoyers nécessaires auprès des populations et des partenaires afin de les informer et les sensibiliser sur les priorités de la Commune.

Par ailleurs, pour intégrer l'ensemble des besoins des populations recensés lors du diagnostic participatif, les domaines suivants sont également intégrés au PDESC, bien que non prioritaire pour l'équipe municipale :

- améliorer la couverture sanitaire ;
- assurer la sécurité alimentaire des populations ;
- améliorer le taux de scolarisation ;
- promouvoir l'électrification rurale ;
- promouvoir le sport, l'art et la culture dans la commune ;
- assurer le désenclavement interne et externe de la commune ;
- faciliter l'accès à l'information/communication.

Les résultats attendus en 2014 sont les suivants :

- l'approvisionnement en eau potable de la population est amélioré ;
- les conditions d'hygiène et d'assainissement de la ville sont améliorées ;
- l'économie locale s'est développée ;
- les élus consultent et rendent compte régulièrement à la population.

Les ressources financières de la mairie pendant les 4 dernières années sont présentées dans les tableaux suivants :

La nature des recettes propres : TDRL, Taxes de Voierie, Vignettes, Patentés, Autorisation de Construire, Permis d'Occuper, Etat Civil, Droit de Place de Marché, Revenus des Immeubles

2.2.2. *La commune urbaine de San*

A l'image du gouvernement malien dans ses grandes orientations de politiques de développement local, ce programme s'inscrit en parfaite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Mali.

La commune urbaine de San compte orienter son programme quinquennal sur :

- la lutte contre la pauvreté à travers la promotion du secteur agricole ;
- la lutte contre la désertification ;
- la lutte contre les maladies MST/Sida, le paludisme, les maladies liées à la consommation d'eau polluées et l'excision ;
- la promotion du secteur de l'élevage ;
- la promotion de la pisciculture et la pêche ;
- la promotion de l'éducation, de la santé, du sport, des arts, de la culture ;
- le renforcement de la décentralisation ;
- la promotion féminine ;
- le développement social.

2.2.3. *En commune VI*

La vision de développement local s'articule sur les axes suivants : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, le transport, l'énergie et les télécommunications, la jeunesse (+ sports, arts et culture). Sur ces six principaux points de la vision de la commune, deux portent explicitement sur la jeunesse : l'«éducation» et « Jeunesse-sports-arts et culture ». Pour l'éducation, les objectifs formulés sont :

- garantir une éducation préscolaire et fondamentale de qualité à tous les enfants (filles et garçons) en général et à ceux des familles démunies en particulier ;
- construire et équiper les salles de classe ;
- doter tous les enfants en manuels scolaires (langues et mathématiques) ;
- sécuriser les écoles (clôture et entretien, cadre de vie) ;
- faire un recrutement qualitatif et quantitatif du personnel enseignant ;
- assurer un bon fonctionnement des établissements scolaires et leur bon suivi ;
- relever le taux d'alphabétisation à 30% ;

- construire et équiper dans chaque quartier un centre de d'Education pour le développement (CED), un centre d'alphabétisation féminin (caf) et un centre d'apprentissage féminin (CAFE) ;
- recruter des enseignants.

Au niveau de la « Jeunesse-sports-arts et culture », les objectifs suivants ont été formulés :

- donner à la jeunesse un espace d'autopromotion et d'épanouissement ;
- valoriser les sites et les infrastructures touristiques de la commune ;
- formuler et appliquer les stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un emploi décent et durable ;
- assurer une formation des encadreurs artistiques et culturels pour la promotion de l'art dans la commune ;
- organiser une table ronde sur le financement des programmes de la jeunesse qui permettra au PTF et à la collectivité de s'engager pour le financement du programme ;
- faire un suivi / évaluation des installations ;
- doter tous les quartiers de foyer de jeune équipé ;
- créer une maison de jeune en commune VI ;
- aménager un terrain de sport à Sokorodji ;
- doter Dianèguela d'un terrain de sport ;
- entretenir des infrastructures existantes ;
- créer d'un centre de formation des jeunes talents ;
- attirer toutes les infrastructures de jeunesse, de sport, d'art et de culture.

Théoriquement, la population joue un rôle également central pour la réussite du processus. Elle est mobilisée à travers la restitution régulière des activités de la Mairie lors du compte administratif, du projet de Budget et du bilan annuel du PDESC.

2.3. Le Coût du PDESC

2.3.1. A Bandiagara

Le coût total du PDSEC est estimé à 2 468 083 780 FCFA dont 1 520 731 680 F CFA (62%) pour les 4 priorités identifiées par le Conseil Communal. Les sources de financement sont réparties comme suit : apports attendus des communautés 20 million F CFA soit 0,81%, de la

commune 143 million F CFA soit 5,78%, de l'Etat 1,120 Milliard F CFA soit 45,39%, des PTF 1,180 Milliard F CFA soit 44,9%, des autres 77 Millions F CFA soit 3,12%. La part de financement attendu de la commune est de 143 million F CFA ce qui représente pour la commune urbaine de Bandiagara une dépense d'investissement annuelle de l'ordre de 29 millions de F CFA.

Tableau 25 :répartition des coûts par secteurs

| Domaines | Coûts estimatifs |
|----------------------------------|-------------------------|
| Hydraulique | 605 056 680 |
| Assainissement | 283 250 000 |
| Développement économique | 487 500 000 |
| Tourisme / Patrimoine | 63 500 000 |
| Elevage | 80 875 000 |
| Formation. / emploi | 100 000 |
| Bonne Gouv. | 450 000 |
| Santé | 27 350 000 |
| Sécurité Ali. | 19 400 000 |
| <i>Education de b.</i> | 235 500 000 |
| Mines et En. | 125 000 |
| Environnement | 26 200 000 |
| <i>Sport/Art/Culture.</i> | 104 000 000 |
| Communication | 3 700 000 |
| Urbanisme/habitat | 45 908 000 |
| Sécurité | 1 325 000 |
| Route | 442 800 000 |
| Conflits | 5 140 000 |
| Mob. Ressource | 2 750 000 |
| Renforcement des capacités | 20 000 000 |
| Développement social | 13 154 100 |
| TOTAUX | 2 468 083 780 |

Tableau 26:Part spécifique à la jeunesse dans l'évaluation du PDSEC

| Secteurs jeunesse | Coûts | Pourcentage dans le PDSEC |
|---------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| <i>Sport/art/culture</i> | 104 000 000 | 04,21% |
| <i>Education</i> | 235 500 000 | 09,54% |
| TOTAL | 339 500 000 | 13,76% |

L'analyse des domaines d'intervention de la mairie durant son mandat et les coûts de réalisations fait ressortir que le secteur spécifique de la jeunesse regroupe le sport, l'art, la

culture et l'éducation. Il occupe près de 14% des coûts prévisionnels total du PDSEC. Pris séparément, le sport, l'art et la culture représentent 4,21%. Quant à l'éducation, elle représente 9,54%. Théoriquement le secteur de la jeunesse tient une importante place. Même si au niveau national, l'éducation à elle seule se trouve à près d'un tiers du budget national depuis 2012. Mais sur le terrain, les réalisations ne sont pas visibles.

2.3.2. La commune urbaine de San

Tableau 27 :Répartition des coûts des programmes du PDSEC

| Secteurs | Coûts en milliers de francs |
|-----------------|------------------------------------|
| Hydraulique | 178000 |
| Agriculture | 517000 |
| Pêche | 3000 |
| Elevage | 23000 |
| Environnement | 10500 |
| Assainissement | 370000 |
| Economie | 70000 |
| Santé | 49000 |
| Education | 355000 |
| | 1.575.500 |

Source :tableau établi à partir de l'addition des détails des différentes rubriques du PDSEC de San

2.3.3. En Commune VI de Bamako

Le coût total du PDSEC est évalué à 298.394.511.537 fcfa. Dans ce coût, l'éducation représente deux tiers du total : 66,42% comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des investissements prévus (**en milliers cfa**).

Tableau 28 : Répartition des coûts du DPSEC par secteurs

| Secteurs | Montants | |
|-------------------------------|------------------------|------------|
| | F.CFA | % |
| Assainissement et eau | 83 706 949 436 | 3.35 |
| Education | 198 228 421 448 | 66.42 |
| Santé | 19 976 567 775 | 6.70 |
| Sécurité et protection civile | 652 120 000 | 0.21 |
| Administration | 400 000 000 | 0.13 |
| Economie et finances | 575 .000 000 | 0.37 |
| Genre | 32 426 498 309 | 10.86 |
| Domaine foncier et urbanisme | 203 000 000 | 0.06 |
| Agriculture | 35 525 954 569 | 11.90 |
| Total | 298.394.511.537 | 100 |

Dans le tableau, on constate que le développement économique, social et culturel de la commune est basé sur neuf secteurs d'activités pour les années 2009-2014 avec un coût global estimé à 298.394.511.537 FCFA réparti entre la Commune, l'Etat et les partenaires :

- 49,5% soit 147.705.283.210 ,815 francs CFA à la charge de la commune ;
- 5,5% soit 16.411.698.134,535 francs CFA pris en charge par l'état ;
- 45% soit 134.277.530.191,65 francs CFA attendus des partenaires.

L'axe jeunesse-Sports-Arts et culture semble omis ou négligé puisqu'il ne ressort pas dans les investissements à mener durant le mandat 2009-2015 du conseil communal.

2.4. Les réalisations de l'Etat pour la jeunesse

Pendant notre recherche, l'Etat a fait une réalisation remarquable dans la ville de San et de Bandiagara. Dans chacune des deux villes, 5 km de route ont été bitumés avec l'argent de la vente de cartes de la compagnie téléphonique Malitel par l'Etat malien. Cette réalisation a considérablement changé la physionomie des villes surtout avec l'électrification des rues bitumées.

Toutefois, les réalisations dans les secteurs de la jeunesse et des sports sont rares (invisibles) ou inexistantes.

A Bandiagara, une Maison des jeunes a été construite par le Ministère du Développement Social. Elle a été offerte à la jeunesse avec un équipement comprenant une radio, des amplificateurs et 200 chaises.

Les responsables de jeunesse n'ont guère apprécié la taille et la qualité de cette maison des jeunes qu'ils qualifient d'ailleurs « d'enclos » :

« On se moque de nous. Ce n'est pas une Maison des jeunes. C'est plutôt un enclos pour enfermer les animaux. Elle est tellement petite et mal construite, je ne sais pas quels sont les jeunes qui vont aller se divertir là-bas. Nous ne voulons pas de ça ».

A la question : « Qu'est-ce que la mairie a fait pour la jeunesse ?», le Maire répond par une bonne intention: « Nous avons beaucoup de projets pour les jeunes. Parmi ceux-ci, nous ambitionnons construire un centre de formation professionnelle où seront accueillis les élèves n'ayant pu obtenir le DEF ou qui ne pourront pas continuer les études pour des raisons personnelles ou familiales. Et ils sont très nombreux dans cette ville qui abandonnent les études au niveau de la 9^e année ».

A San, une Station de radio FM a été construite dans l'enceinte de la Maison des jeunes. Financé par le Projet Jeunes (qui relève du Ministère de la Jeunesse et des Sports) avec l'appui du FUNUAP, la radio est cogérée par la mairie et la coordination de la jeunesse dont certains membres sont animateurs bénévoles.

Les kits agricoles de l'ANPE

Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural, San a bénéficié de kits offerts par l'APEJ.

En effet, à l'occasion du lancement du contingent 2008-2009¹⁴⁰ des volontaires, l'APEJ a annoncé l'offre de kits composés de :

- 1000 kits agricoles,
- 500 kits d'embouche bovine,
- 30 kits botteleuses,
- 100 kits motoculteurs,
- 210 kits appareil photo,
- 110 kits sonorisation (comprenant 3 types de package) et 300 kits de crédit agricole.

La mise en œuvre de ce programme devrait permettre, selon l'Agence, de créer 3000 emplois tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Comment se manifestent ces différentes politiques au niveau local ? Nous analyserons quelques cas.

2.4.1. En Commune VI

L'exemple d'un projet financé par l'APEJ

Kalilou Samaké faisait partie des 2000 stagiaires du contingent 2008-2009 de l'APEJ. Détenteur d'une maîtrise en socio-anthropologie, il a été mis à la disposition du ministère de la culture. Il percevait un salaire mensuel de 40.000F CFA. Le stage devrait prendre fin en décembre 2009. Mais le contingent crée une association pour se faire intégrer dans la fonction publique. Appuyés par des hommes politiques, les stagiaires obtiennent une prolongation de 8 mois. A la fin de cette période, quelques éléments parviennent à se faire intégrer dans l'administration publique et dans l'armée, mais pas la majorité. Le pouvoir demande à ceux qui ne sont pas intégrés de monter des projets d'entreprises en vue d'un financement sous

¹⁴⁰Voir l'article d'A.O. DIALLO, <http://www.anpe-mali.org/news/volontariat-jeune-le-contingent-2008-2009-prete-serment>, Vendredi 10/10/2008.

forme de prêt. Mais Kalilou indique que la notion de prêt n'était pas évoquée au moment où l'APEJ faisait les propositions. C'est ainsi qu'il soumet un projet de grillage :

« J'ai introduit mon projet de grillage qui a été financé à hauteur de 4.000.000 F CFA sans frais administratifs. En réalité là où le problème se posait, c'est qu'au départ l'APEJ ne nous avait pas informés que nous allons rembourser l'argent du financement. C'est lorsque je suis allé à la banque pour le retrait qu'on m'a dit que l'argent était à rembourser. J'étais surpris comme tous les autres qui avaient bénéficié du financement. Seulement l'APEJ était la garantie, sachant que nous étions tous des chômeurs. Vu notre situation précaire, on était obligé d'accepter ».

Kalilou s'installe à Yirimadio. Il loue un magasin à 45000F par mois où il construit un hangar et achète quelques rouleaux de fils de fer. Son projet s'appelle « UNITE DE TISSAGE METALLIQUE SAMAKE METAL ET FRERES S.A.R.L. ». Ses domaines d'intervention sont indiqués sur un dépliant : clôture de zones de mines d'or, sites des centrales électriques, périmètres maraîchers, protection de pâturage. Il emploie un jeune-frère qu'il paie selon les intérêts des contrats qu'il obtient. La première année, il parvient à décrocher des contrats de grillage pour les clôtures des champs, des fermes, pour le gabionnage. Souvent, il lui est arrivé d'offrir des emplois temporaires à plusieurs jeunes :

« J'ai eu un contrat de gabionnage lors de la construction d'un grand pont sur la route Kayes-Bafoulabé. Une société qui avait le marché a sous-traité avec moi. J'ai contribué à réduire le chômage de vingt (20) jeunes de mon quartier (Niamakoro en commune VI) en les amenant avec moi à Kayes. Sur place, j'ai recruté cinq jeunes du village. Ils étaient nourris, logés et payés à 3.000 F par jour durant 4 mois. En plus, j'avais recruté trois cuisinières qui étaient payées à 60.000F par mois ».

Pour chaque marché, Kalilou a fait de profits importants :

« J'ai d'abord eu des marchés de 300.000F ; puis de 2.000.000F, de 8.000.000 et de 10.000.000 F. Pour un contrat de 2.000.000F, j'ai un profit de 300.000 F, pour les 10 millions l'intérêt valait 2.000.000 F. »

Selon Kalilou, à partir de la deuxième année, les contrats se sont faits rares au point qu'il arrivait plus à payer régulièrement les frais de location de bail. Il cherche une autre activité : « Lorsque j'ai vu que ça n'allait pas, je me suis rabattu sur l'enseignement. Et sur ce que je gagnais, je donnais 3.000 à 10.000 F à mon jeune frère qui restait au projet ».

Concernant le remboursement du prêt, il estime que tous les bénéficiaires ont fait savoir à la banque qu'ils ne comptaient pas le rembourser : « nous avons été clairs en disant qu'on n'avait pas d'argent. Quand les huissiers nous envoient des papiers, nous sommes restés sur notre position. Je ne connais personne qui a remboursé quelque chose. Quand la banque nous convoque, on lui explique que le projet était une sorte de don, nous n'avions rien comme garantie. C'est l'APEJ qui est la garante à 100% ».

2.4.2. A San

Au total, 70 lots de kits de l'APEJ étaient destinés aux communes du cercle. San a bénéficié de 16 kits matériels agricoles composé de charrettes, d'ânes, de bœufs, de pintades, de poules.

Les bénéficiaires des kits

Vu le nombre de kits, tous les prétendants ne peuvent pas en bénéficier. C'est au niveau de la préfecture que les bénéficiaires seront désignés sur proposition de la coordination locale de la jeunesse. Selon le président de la coordination des Jeunes de San, ces kits avaient été attribués à des jeunes qui n'en avaient pas besoin. C'est pourquoi, certains kits sont restés à la préfecture puisque les bénéficiaires désignés n'avaient manifesté aucun intérêt. Ces matériels ont finalement été octroyés à d'autres jeunes. Cela aurait créé des problèmes au niveau de la banque quant au remboursement.

Mamadou, un membre du Bureau de la jeunesse de San, bénéficiaire d'un kit d'embauche, a critiqué le manque de communication du président sur la qualité des kits. Un autre jeune a fait de même, accusant les membres du bureau de se repartir les biens qui sont destinés à tous les jeunes de San. On comprend que les membres du bureau ont eu plus de chance que les autres jeunes de la Commune.

Critiques sur la qualité et le prix des kits :

Pour le coordinateur de la jeunesse de San, les kits offerts aux jeunes sont non seulement de mauvaise qualité mais aussi plus chers que les prix du marché :

« Il faut dire que les motoculteurs et charrettes sont plus chers qu'au marché. Ces machines coûtent 750.000 CFA sur le marché, alors que les bénéficiaires ont pris ces tracteurs avec les

fournisseurs à plus d'un million de francs CFA. L'ensemble du kit fait 2.990.000F CFA sur le marché. Avec l'APEJ, il nous a été cédé à plus de 4.500.000F, y compris le fonds de roulement. On avait dit que ce fonds est de 300.000 F ; malheureusement les bénéficiaires n'ont trouvé que 150.000 F sur leurs comptes bancaires, même si des informations ont été données pour expliquer la différence entre les montants annoncés et l'argent perçu »

En plus des prix de cessions jugés trop élevés, les jeunes dénoncent la mauvaise qualité des produits de l'AJEP :

« Les premières machines qui nous sont parvenues n'étaient pas du tout de bonne qualité

Avec ces machines, on ne pouvait pas faire 100 mètres sans que des écrous ne tombent. La plupart avait des problèmes de moteur. On a demandé de les remplacer par d'autres de meilleure qualité. Pour cela, j'ai fait plusieurs déplacements à Bamako pour qu'on puisse obtenir d'autres. Heureusement, avec l'implication de tout un chacun, on a pu remplacer certaines, mais pas toutes. Les moteurs de certaines machines qui n'ont pas été changées ont été remplacés par les bénéficiaires qui avaient les moyens. Les bénéficiaires qui n'avaient pas d'argent étaient obligés de garder le moteur d'origine. Quant aux charrettes, on n'a pas eu gain de cause parce qu'elles sont fabriquées ici »

La commune de San a bénéficié de 7 kits sur les 8 destinés au cercle, les bénéficiaires travaillent avec ces machines et en tirent le profit tant minime soit-il.

Les actions de l'ANPE à San

Les actions de l'ANPE sont moins importantes que celles de l'APEJ. Selon le coordinateur de la jeunesse, l'ANPE a financé trois projets. Le premier concerne un congélateur octroyé à une dame. Le deuxième est un projet de couveuse qui n'est jamais arrivée à San « parce que son bénéficiaire est parti à Niono avant son arrivée ». Le troisième est un projet de motos-taxis.

« Mais seul un jeune en a bénéficié. C'est l'ancien responsable du conseil local de jeunesse qui a reçu deux motos taxis à titre personnel selon les explications du représentant de l'ANPE. Quand je suis allé voir le correspondant local de l'ANPE pour lui demander si toutefois il y avait des motos taxis pour les jeunes de San, il a répondu par la négative » (Mama Koné, président du CNJ-Mali, San).

Remboursement des prêts

Le remboursement des prêts contractés à travers les kits est une difficulté pour la pérennité des projets de l'APEJ et de l'ANPE. C'est un problème aussi national que local. A San, les jeunes qui ont bénéficié des kits n'étaient pas dans la dynamique de remboursement. Plusieurs raisons expliquent cette situation.

D'abord, tout projet financé par l'Etat est considéré comme gratuit. Il n'est pas remboursé sauf en cas de contrainte comme l'usage de la force. Ensuite, les citoyens ne sont pas bien informés des procédures et des finalités recherchées dans les différents projets. Enfin, pour des raisons électorales, des hommes politiques passent de fausses informations en démobilisant les bénéficiaires. En tout, ce qui ressort de notre entretien avec le responsable de la jeunesse est que les agents chargés du suivi des projets constituent des entraves aux remboursements. Ceux-ci mènent des campagnes de désinformations pour décourager les bénéficiaires:

« Le remboursement peine. Pour le moment rien n'a été honnêtement dit. Un mois avant les récoltes, j'ai réuni l'ensemble des bénéficiaires des motoculteurs pour leur demander de rembourser. Les gens ont promis mais il n'y a pas eu d'actes. Un moment, je faisais le suivi pour le coordinateur régional. A cet effet, j'étais dans cet élan d'information et de sensibilisation pour encourager les bénéficiaires à rembourser. Après l'APEJ a engagé une ONG pour faire un suivi. La personne engagée par cette ONG pour le suivi incitait les gens à ne pas rembourser, précisément dans la commune rurale de Kassorola qui est sa zone de naissance. Comme c'est un homme politique, il faisait de la campagne auprès des bénéficiaires qu'il réunissait. La preuve est que les jeunes qui ont bénéficié des kits m'ont contacté pour me dire qu'ils ne remboursent pas, même si on utilise la force. Quand je suis allé à Karaba, les bénéficiaires ont tenu les mêmes discours. En aucun cas, nous n'avons usé de la force. Nous avons toujours procédé par la sensibilisation» (Mama Koné, président du CNJ-Mali, San).

2.4.3. A Bandiagara

Contrairement à San, les jeunes de Bandiagara n'ont pas bénéficié de kits de l'APEJ. Quand nous les avons interrogés sur les projets de l'APEJ dans la commune, seuls les membres du bureau de coordination nous ont fourni une information concernant une formation pour le pavage de rues, initiée par un opérateur économique ressortissant du cercle. En vue

d'accompagner l'initiateur et de permettre à des jeunes d'avoir momentanément un emploi, l'APEJ aurait recruté quelques jeunes qui ont été formés sur les techniques du pavage.

Concernant les stages professionnels, il existe un sentiment de marginalisation comme nous l'a fait savoir le secrétaire général de la jeunesse de Bandiagara, Abdoulaye T. DIT BASSI qui affirme ceci :

« A Bandiagara, il est très rare de voir un jeune bénéficiaire du stage de l'APEJ. Personnellement, je ne connais pas de jeunes qui ont été recrutés à l'APEJ. Je me pose la question sur les critères de recrutement. Même cette année, des jeunes chômeurs avaient déposé leurs dossiers au niveau de la préfecture mais rien n'a marché. Je ne vois pas les œuvres de l'APEJ à Bandiagara. On se demande si nous ne sommes pas concernés par cette affaire-là. Tous les jeunes qui ont bénéficié des stages de l'APEJ que je connais résident à Bamako » (entretien le 6 octobre 2012)

Que retenir finalement de ces mesures pour l'insertion socio-économique des jeunes ? Le constat est qu'il n'y a pas de remboursement pour les kits offerts. Les bénéficiaires n'en font pas une préoccupation. La plupart des jeunes refusent le remboursement en évoquant la mauvaise qualité des kits ou la non obtention des fonds de roulement ou encore la modicité des montants qu'ils perçoivent.

D'autres raisons peuvent expliquer le dysfonctionnement de cette politique. D'abord, ce sont de projets conçus par l'Etat sans que les jeunes bénéficiaires ne soient demandeurs. C'est une réponse de l'Etat face au chômage de nombreux jeunes, diplômés ou non. Ceux-ci n'ont pas comme attentes des emplois agricoles. Ils saisissent l'occasion pour mener une activité productive. D'ailleurs, ça n'intéresse pas tout le monde. La preuve est que les premiers bénéficiaires désignés à San ne se sont pas manifestés. Il a fallu alors procéder à une seconde répartition en direction d'autres jeunes.

Malgré le coût élevé des matériels, ils ont peu de valeur aux yeux des jeunes. Du moins, les analphabètes et déscolarisés qui en ont vraiment besoin n'y ont pas accès. Ils reviennent la plupart du temps aux diplômés responsables des associations de jeunesse ou militants des grands partis aînés de la commune pour qu'ils ne constituent guère le premier choix professionnel. Ceux qui en ont besoin ne peuvent pas les obtenir. Ceux à qui on les donne, n'en ont pas forcément besoin. Donc, ça ne peut pas marcher.

Par ailleurs, le PAJEM et le programme de volontariat National n'ont aucune réalisation dans les communes de Bandiagara et San : « On entend parler à la télé mais personne n'est venu nous voir pour cela. » (Président de la coordination de la jeunesse de Bandiagara).

Finalement, peu d'actions et des mesures souvent inadaptées aux besoins de la jeunesse. Face à ce décalage entre besoins et réalité, on pourrait imaginer que les jeunes décident d'agir en pénétrant au monde des décideurs, donc en s'investissant dans la politique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III : LA PARTICIPATION POLITIQUE¹⁴¹

3.1. Participation politique des jeunes dans la gouvernance locale

La participation dans la gestion communale est un indicateur d’implication à la fois au niveau politique et au niveau du développement local. Elle est l’objet de plusieurs législations en la matière.

La participation, condition de la démocratie et du développement.

Le droit à la participation citoyenne est expressément consacré par des instruments juridiques internationaux et régionaux qui ont pour la plupart été ratifiés par le Mali. Une étude du Centre pour la gouvernance démocratique au Burkina Faso et l’Institut danois des droits de l’Homme portant sur « La participation citoyenne en Afrique de l’Ouest : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger¹⁴² », a fait l’inventaire de l’architecture juridique qui impose aux Etats de favoriser la participation citoyenne. Il y a d’abord l’article 21 de la Déclaration universelle des droits de l’Homme de 1948 qui dispose que « toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l’intermédiaire de représentants librement choisis... ». La Charte africaine des droits de l’Homme et des peuples de 1981, ratifiée par le Mali le 21 décembre 1981, consacre également le droit de participation à la direction des affaires publiques. Elle affirme le principe de l’égalité et de non-discrimination.

La participation politique des femmes : une similarité avec celle des jeunes

Un accent particulier est mis en faveur de la participation des femmes par le Protocole à la charte africaine des droits de l’Homme et des peuples. Ce qui fait que la participation des femmes en politique au niveau mondial est en progression et se traduit par un renouveau de la

¹⁴¹ Ce chapitre a fait l’objet d’un article publié dans l’ouvrage collectif « Le Mali contemporain », intitulé « Les facettes de l’aînesse dans la participation politique des jeunes au Mali », dans l’ouvrage collectif “ sous la direction de Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes, Doulaye Konaté, éditions Tombouctou, IRD, 2014, pp. 479-510.

¹⁴² CGD et l’Institut danois des droits de l’Homme, « La participation citoyenne en Afrique de l’Ouest : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger », Ouagadougou, 2012

société, avec une meilleure répartition des ressources et une démocratisation accrue. Le droit à la participation citoyenne a été consacré de manière implicite par la Constitution de 1992 à travers certaines de ses modalités comme le droit de suffrage, le droit d'accès à l'information publique ou à travers les libertés publiques indispensables à son exercice, abondamment proclamés par la Constitution et les lois ordinaires.

Nouhoum Sidibé (2012), auteur de l'étude pour le cas du Mali, constate que malgré l'existence de textes législatifs et réglementaires relatifs à la promotion de la participation des femmes, la situation se caractérise par :

- « - la faible représentativité des femmes aux organes et instances de décision des organisations de la société civile et des instances et organes municipaux ;
- la faible participation des femmes aux prises de décision et à la gestion des affaires publiques ;
- l'absence des mécanismes d'intervention féminine parallèles capables d'influencer les décisions ». A ces constats, il faut ajouter la méconnaissance des textes, notamment les droits et devoirs de la personne, des lois et décrets de la décentralisation.

Bien que l'étude de Sidibé ne mentionne pas la participation citoyenne des jeunes, ceux-ci se trouvent dans une situation politique similaire à celle des femmes. Pour ce qui est de la participation aux élections communales, en 2004, les femmes représentaient 12,15% des candidats et 6,68% des conseillers élus. L'on a remarqué qu'un nombre important de candidates (8360 sur 9080) n'ont pas été élues, soit 92,07%. En 2009, le score s'améliore avec 16, 52% de candidature féminine contre 12,15% en 2004. Ces statistiques font ressortir deux problèmes : le premier est la faible proportion des femmes dans les candidatures ; le deuxième, leur faible score au résultat avec seulement 7% qui parviennent à se faire élire.

Il manque une transition ici.

Les dispositions concernant la jeunesse : l'Assemblée Nationale du Mali a adopté en octobre 2007 la Charte africaine de la jeunesse. L'Acte constitutif de l'Union africaine et le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine pour la période 2004-2007 soulignent l'importance de la participation et de l'implication de la jeunesse dans le développement du continent. Ils accordent le degré de priorité voulu au développement et à l'autonomie de la jeunesse. En effet, la renaissance de l'Afrique ne peut être concrétisée que si un investissement adéquat est consenti dans la jeunesse qui constitue près de 40% de la population africaine. Pour matérialiser cet engagement, l'Union africaine a élaboré, depuis lors, un cadre d'orientation sous forme de charte africaine de la jeunesse qui prescrit aux Etats

membres des responsabilités pour le développement de la jeunesse. Les chefs d'Etats et de gouvernements ont adopté cette charte lors d'un sommet à Banjul (République de la Gambie) en juillet 2006. Non seulement elle offre aux gouvernements, à la jeunesse, à la société civile et aux partenaires un cadre continental qui précise les droits, les devoirs et les libertés de la jeunesse, mais facilite également l'élaboration de programmes et plans stratégiques nationaux pour l'autonomisation des jeunes. Le second objectif clé de la charte de la jeunesse est d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans le programme de développement de l'Afrique et leur participation effective aux débats et au processus de prise de décision sur le développement du continent (Karambé, 2008 :14).

Comme la Charte africaine de la jeunesse prône une implication des jeunes afin d'aboutir à une bonne gouvernance locale, cette problématique s'articule autour de quatre points : la nécessité de participation des jeunes aux élections, la faible représentation des jeunes aux instances locales de décision, les obstacles liés à cette participation et les implications de cette participation pour une transformation sociale et un développement local.

Nécessité de participation des jeunes aux élections

Un véritable développement suppose une participation et une implication effectives des acteurs sociaux (partis politiques, associations de toutes orientations, syndicats, organisations socioprofessionnelles, organismes coopératifs, groupes de pression, jeunes, femmes, etc.) pour une définition des choix devant régir le présent et le futur de la société. Cela permet de rapprocher la décision des préoccupations populaires et, par là même, d'en faciliter l'exécution. La participation des citoyens à la prise de décision, au niveau local, est ainsi conçue comme un des enjeux majeurs de la décentralisation dont le but est le développement à la base. Le débat actuel sur la décentralisation aux fins de développement, se fait dans un contexte caractérisé non seulement par de nouveaux acteurs, mais par des enjeux de représentation et de participation. La participation des jeunes à la conception de la politique reste un problème majeur au Mali. Ceux-ci, bien qu'étant au centre des discours politiques, semblent marginalisés dans les instances de décision.

Selon une pensée courante au Mali, la politique serait synonyme de mensonge, de trahison, de fausseté, d'intrigue, de malhonnêteté, bref d'attitudes malveillantes qui déterminent un homme sans scrupule. Cette idée peut démotiver bon nombre de jeunes de la politique. Le développement local est le résultat d'une vision politique partagée et mise en œuvre par les

citoyens. Les jeunes doivent donc exprimer leur vision et s'investir au même titre que les autres acteurs impliqués pour non seulement défendre leurs intérêts, mais également défendre ceux de la communauté.

Deux faits majeurs plaident pour une forte participation des jeunes à la politique locale. Le premier porte sur leur poids démographique. Avec plus 65% de la population, leur mise à l'écart rendrait illégitime tout pouvoir qui s'installera à la mairie, puisqu'il ne sera pas représentatif des citoyens. Le deuxième est que les jeunes ne sont pas simplement nombreux ; ils sont une ressource incontournable du développement. Toute transformation économique et sociale ne peut s'appuyer que sur la jeunesse porteuse d'énergie novatrice et de vision à long terme dont l'avenir dépend. Plus instruits que leurs parents, du moins en nombre, et imprégnés des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les jeunes sont aussi les vecteurs d'un changement qualitatif de leur milieu.

Les préalables à la participation des jeunes dans la gestion politique locale sont entre autres leur inscription sur la liste électorale et la liste de candidature aux élections communales. La liste électorale est établie par l'administration territoriale. Tous les citoyens recensés y figurent en principe, sans les cas d'omission, de changement de résidence. Ce qui fait que pour analyser la proportion des jeunes, nous nous intéresserons aux listes de candidatures des partis politiques ou d'indépendants. D'autant plus que, pour prétendre gérer les affaires locales, les jeunes doivent se faire élire lors les élections communales.

3.2. Le dispositif organisationnel des élections au Mali ¹⁴³

Il existe quatre structures pour l'organisation des élections au Mali : le ministère chargé de l'Administration territoriale, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Délégation générale aux élections (DGE) et le Comité d'égal accès aux médias d'Etat. La loi électorale N°06-044 du 4 septembre 2006 (modifiée par la loi n°2011-085 du 30 décembre 2011 et la loi n°2013-017 du 21 mai 2013) définit les attributs de chaque structure.

¹⁴³ Ministère de l'Administration Territoriale, *Loi électorale N°06-044 du 4 septembre 2006 (modifiée par la loi n°2011-085 du 30 décembre 2011 et la loi n°2013-017 du 21 mai 2013)*

3.2.1. Pour l'élection du Président de la République

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct. L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour du scrutin, il est procédé à un second tour le deuxième dimanche suivant (Article 140, loi électorale).

3.2.2. Pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale

Pour l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale, les circonscriptions électorales sont constituées par les cercles et les communes du District de Bamako. Les députés à l'Assemblée nationale sont élus au scrutin majoritaire à deux tours dans les cercles et les communes du District de Bamako. Nul n'est élu au premier tour s'il n'a pas réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue, il est procédé à un second tour le 21^{ème} jour qui suit la date du premier tour (article 157, L2011-085).

3.2.3. Pour l'élection des conseillers communaux

La Loi électorale dans son article 189 fixe à 21 ans pendant l'année du scrutin, l'âge minimum pour être élu conseiller communal. Les conseillers communaux sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel. Sur chaque liste, les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de représentation. L'attribution des sièges s'effectue selon la règle de la plus forte moyenne. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu 5% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges. En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus¹⁴⁴ ».

3.3. Positionnement théorique : Prise en compte du contexte politique et de la culture

Le constat de Louise Quesnel (1994 :259-260) sur l'importance du contexte et de la culture nous paraît pertinent. Elle estime que parmi les principaux modèles d'analyse du phénomène « jeunesse », l'analyse contextuelle et l'analyse culturelle apportent des éléments intéressants dans le cadre de la réflexion sur les jeunes et la politique. Elle utilise une approche sur

¹⁴⁴ Ministère de l'Administration Territoriale, *Loi électorale N°06-044 du 4 septembre 2006 (modifiée par la loi n°2011-085 du 30 décembre 2011 et la loi n°2013-017 du 21 mai 2013) – De l'élection des conseillers communaux*, p.55

l'influence du contexte socio-économique. L'analyse contextuelle part du principe que les conditions objectives données interagissent sur les valeurs et les comportements des individus : «Les milieux produisent des modèles dominants à une époque donnée et ces modèles figurent parmi les facteurs importants qui expliquent le processus de socialisation des jeunes dans une société. Les jeunes, comme génératon, partagent une certaine conscience de groupe formée en interaction avec le milieu où ils se situent et leurs attitudes et leurs comportements...Plus précisément, la vision du politique et de la politique d'une génération est marquée par le contexte particulier d'une période».

L'auteure fait une distinction entre l'approche contextuelle, qui est aussi dite de ? génération et l'approche culturelle qui est beaucoup plus centrée sur les individus. Selon le modèle d'analyse culturelle, les jeunes ont un ensemble de valeurs et de comportements qui leur est propre, sans nécessaire interrelation avec les caractéristiques conjoncturelles ou contextuelles parce qu'ils sont jeunes et non ni enfants ni adultes, affichant une certaine caractéristique qui leur est propre. Période d'insécurité, de plaisir, d'émancipation émotionnelle, la jeunesse, selon Talcott Parsons (Quesnel, idem), cherche sa voie sur le plan professionnel et sur le plan des responsabilités personnelles.

La prise en compte de la juxtaposition des deux modèles, contextuel et culturel, permet selon elle, de connaître d'une part les valeurs et les opinions des jeunes et de constater, d'autre part, que les divers objets de réflexion choisis par ces derniers sont fortement marqués par la conjoncture politico-économique du moment. Les attitudes et les opinions des jeunes sont marquées par le contexte de la démocratie et de la décentralisation à l'intérieur duquel elles sont articulées. Plus précisément, ce contexte contribue dans une large mesure à la formation des points de vue, notamment en créant les conditions objectives auxquelles les subjectivités individuelles réagissent. Il s'agira alors d'analyser les opinions et les pratiques politiques des jeunes au niveau des communes afin de connaitre leur niveau d'implication politique et les différentes formes sous lesquelles elle se manifeste.

3.3.1. La jeunesse politique, une jeunesse capable

La complexité sématique de la jeunesse nous amène à préciser de quelle jeunesse nous allons traiter sur ce chapitre. Selon Anne Muxel (2001 : 37-38), « les politiques de la jeunesse relèvent de deux paradigmes offrant des représentations opposées. D'une part, celui d'une jeunesse proche de l'enfance, à la fois faible et immature mentalement et incapable juridiquement. La relation sociale est, dans ce cas, fondée sur un statut d'irresponsabilité et la jeunesse apparaît comme un âge à protéger, contre les autres et contre elle-même. L'autre

paradigme est basé sur la proximité de la jeunesse avec l'âge adulte et parie sur la capacité de citoyenneté en promouvant une relation sociale dont la participation est le principe actif ». Dans cette partie, nous nous inscrivons dans le second paradigme qui considère la jeunesse comme capable et consciente des enjeux politiques des élections communales sur lesquels elle se positionne en conséquence.

Les positions clés et le pouvoir de décision restent dominées par les hommes avancés en âge. Par exemple, sur les 45 sièges à pourvoir aux élections communales de 2004 en commune VI du district de Bamako, il n'y a eu que 3 conseillers âgés entre 18 et 35 ans au moment des élections. Bernard Roudet¹⁴⁵, chercheur à l'INJEP fait remarquer que les jeunes de façon générale pratiquent d'autres formes de participation politiques, notamment à travers les associations, le bénévolat, les clubs et autres organisations de jeunesse : « *les jeunes, adhèrent aujourd'hui essentiellement à des associations de défense sportives et culturelles, tandis que l'appartenance à des associations de défense d'intérêts collectifs diminue. Le militantisme cède la place à d'autres formes de participation active, dont témoigne le développement de l'action bénévole. Marquée par le renforcement des valeurs d'individualisation, l'appartenance associative apparaît davantage centrée sur l'accomplissement personnel, voire les relations interpersonnelles, soustraction de fond aux partis politiques et la sociabilité amicale* ».

Toutefois, Avec l'avènement de la démocratie le Mali s'était résolument inscrit dans une dynamique de changement. Mais celle-ci semble freinée par l'absence d'une culture démocratique tant chez les citoyens que chez les acteurs politiques. Aujourd'hui, le multipartisme confère aux jeunes la pluralité d'opinions, de choix, de vote. La démocratie est fondée sur le droit des citoyens de participer à la prise des décisions qui les concernent et à la formulation des règles sociales auxquelles ils se soumettent. Ces droits fondamentaux ne prennent tout leur sens que lorsque les citoyens participent le plus activement possible à la vie politique.

3.3.2. Les niveaux de participation politique des jeunes

La jeunesse a toujours été un objet politique des adultes. Le système de décentralisation lui permet de faire de la politique, passant ainsi de son statut d'objet à celui d'acteur à travers une participation volontaire et active.

¹⁴⁵ Roudet B, l'engagement des en politique [En ligne]. Disponiblesur : www.injep.fr/IMG/pdf/engagement.pdf (le 28 décembre 2011) *ibidem*

La participation politique est « l'ensemble des actions et activités menées par les citoyens dans le domaine politique (vote, réunion, manifestation, pétition) pour infléchir ou orienter l'action d'un gouvernement » (Lakehal, 2009 :295)

Degrés de participation partisane : les adhérents, les sympathisants, les militants

La participation partisane se mesure dans le parti ou par rapport au parti politique. Celui-ci est « une organisation réunissant des personnes ayant les mêmes convictions en vue de conquérir ou de garder un pouvoir politique » (Lakehal : idem). Au Mali les partis politiques sont régis principalement par deux textes. Le premier est la loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques en République du Mali, qui énonce les principes de formation, de fonctionnement des partis politiques qui remplissent une mission d'intérêt général, en concourant, par des moyens pacifiques et démocratiques, à la formation de la volonté politique, ainsi qu'à l'éducation civique des citoyens et des dirigeants ayant vocation à assumer des responsabilités publiques. Le deuxième texte est la loi n°00-047 du 13 juillet 2000 portant statut des partis politiques de l'opposition en République du Mali. Elle confère à l'opposition un statut juridique dans un cadre démocratique et pluraliste aux fins de contenir le débat politique dans les limites de la légalité et d'assumer l'alternance démocratique au pouvoir (Sidibé, 2012).

Nous procédons à une classification des jeunes dans leur participation politique selon le principe de la catégorisation ordinaire où les catégories possèdent la propriété d'être hiérarchisées les unes par rapport aux autres (Durand & Blais, 2006). Dans ce cas, on mesure le degré de participation politique des jeunes.

Les partis politiques sont constitués d'adhérents. Ils ont une structure plus ou moins hiérarchisée. Dans cette hiérarchie, les dirigeants sont au sommet, tandis que les militants forment la base. Ceux-ci sont des adhérents qui s'investissent activement dans la vie du mouvement : en participant à des réunions, en faisant connaître ses idées et ses candidats par la distribution de tracts ou le collage d'affiches. Leur rôle est important car ils sont un lien entre les citoyens et les dirigeants du parti. Ils permettent de transmettre les attentes des électeurs. Les dirigeants se chargent ensuite d'élaborer les programmes en fonction de ces données. Ils s'engagent à appliquer ces programmes, une fois élus.

Maurice Duverger distingue trois cercles de participation dans les partis qui ne connaissent pas d'adhésion formelle. Le plus large de ces cercles englobe les électeurs qui votent pour les candidats présentés par le parti. Le deuxième enferme les sympathisants. Les sympathisants, ce sont tous ceux qui, sans être véritablement du parti, l'aprouvent et l'appuient sur le plan des idées et parfois même sur le plan financier. Enfin le cercle intérieur réunit les militants. Eux se considèrent comme membres du parti. Dans les partis qui connaissent la notion d'adhérents, ceux-ci forment un quatrième cercle à la fois plus large que celui des militants et plus étroit que celui des sympathisants. Ils se distinguent des simples sympathisants : les sympathisants d'un parti n'y adhèrent pas mais constituent son électorat traditionnel, c'est-à-dire que, lors d'une élection, le parti peut compter sur leurs voix.

La frontière entre ces différents niveaux n'est pas facile à établir. Par exemple, « un électeur qui déclare son vote n'est pas un simple électeur. Il commence à devenir un sympathisant... Son aveu porte en lui, déjà, un élément de propagande ; il le rapproche des autres sympathisants et crée les premiers liens d'une communauté » (Cot et Mounier, 1974 : 146-147)

Cela nous amène à nous interroger sur l'engagement politique des jeunes pour tenter de comprendre leur faible représentation dans les instances décisionnelles, alors que les institutions politiques leur offrent l'opportunité de changer leurs rapports avec les adultes qui jusqu'à présent ont toujours décidé à leur place. En effet, les élections communales ou locales permettent aujourd'hui à la jeunesse d'entrer en politique en passant du statut d'objet à celui d'acteur politique, à travers une participation volontaire et active.

L'approche consiste à analyser les listes de candidatures afin d'identifier les « jeunes » (en conservant le critère officiel –moins de 36 ans–, malgré son caractère parfaitement arbitraire), leur positionnement et les résultats qu'ils ont obtenus. A partir d'entretiens individuels, nous procéderons en outre à une catégorisation des jeunes impliqués politiquement en vue de comprendre s'ils sont en marge des activités ou s'ils y participent pleinement. Nous chercherons à voir si les faibles résultats des jeunes aux élections communales tiennent plus aux obstacles auxquels ils sont confrontés quand ils tentent d'entrer en politique, qu'à un désintérêt de leur part pour la politique. Nous nous interrogerons alors sur les voies de contournement qu'ils peuvent emprunter pour s'exprimer sur le terrain politique tout en étant écartés de ses rouages officiels.

3.3.2. L'échec politique des jeunes aux élections communales de 2009

Le droit à la participation citoyenne est expressément consacré par des instruments juridiques internationaux et régionaux qui ont pour la plupart été ratifiés par le Mali. Concernant la jeunesse, l'Assemblée Nationale du Mali a adopté en octobre 2007 la Charte africaine de la jeunesse, qui a parmi ses objectifs celui d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans le développement de l'Afrique et notamment sa participation effective aux débats et aux prises de décision le concernant (Karambé, 2008 : 14). L'Acte constitutif de l'Union africaine et le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine pour la période 2004-2007, reviennent sur ce thème.

La participation des citoyens à la prise de décision, au niveau local, est conçue comme un des enjeux majeurs de la décentralisation. Pourtant, les jeunes ne participent pas à la conception de la politique au Mali. Il est vrai que, selon une pensée courante, la politique y serait synonyme de mensonge, de trahison, de fausseté, d'intrigue, de malhonnêteté, bref d'attitudes malveillantes et peu scrupuleuses, ce qui n'est pas de nature à inciter bon nombre de jeunes à s'y impliquer.

Les jeunes n'ont pas la place qui correspondrait à leur poids démographique

Dans le contexte actuel, deux faits majeurs plaident pourtant pour une forte participation des jeunes à la politique locale. Le premier fait porte sur le poids démographique. Avec plus de 65 % de la population, leur mise à l'écart rendrait illégitime tout pouvoir qui s'installerait à la mairie, puisqu'il ne sera pas représentatif des citoyens. Le second est que les jeunes ne sont pas simplement nombreux, ils sont une ressource incontournable du développement. Toute transformation économique et sociale doit s'appuyer sur la jeunesse porteuse d'énergie novatrice et bénéficiaire à long terme des changements positifs. Plus instruits que leurs parents, du moins en nombre, et imprégnés des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les jeunes constituent un vecteur d'un changement qualitatif de leur milieu.

La diversité des acceptations du mot jeunesse nous impose de préciser de quelle jeunesse nous parlons. Selon Anne Muxel (2001 : 37-38), « les politiques de la jeunesse relèvent de deux paradigmes offrant des représentations opposées. D'une part, celui d'une jeunesse proche de l'enfance, à la fois faible et immature mentalement et incapable juridiquement. La relation

sociale est, dans ce cas, fondée sur un statut d’irresponsabilité et la jeunesse apparaît comme un âge à protéger, contre les autres et contre elle-même. L’autre paradigme est basé sur la proximité de la jeunesse avec l’âge adulte et parie sur la capacité de citoyenneté en promouvant une relation sociale dont la participation est le principe actif ». Nous nous inscrivons ici dans le second paradigme, en faisant l’hypothèse que les jeunes sont capables, qu’ils sont conscients des enjeux politiques des élections communales et qu’ils se positionnent en conséquence.

Au Mali, les positions-clés et le pouvoir de décision restent dominés par les hommes avancés en âge. Par exemple, sur les 45 sièges à pourvoir aux élections communales de 2004 en commune VI du district de Bamako, seuls trois conseillers d’âge compris entre 18 et 35 ans ont été élus. Les responsables, les aînés, n’ont recours au service des jeunes qu’à l’approche des élections pour battre campagne. C’est ce que souligne Bassidy Diabaté, un observateur de la scène politique : « *Pendant longtemps instrumentalisée, la jeunesse n’a servi que de moteur de campagne à des politiciens véreux insoucieux du devenir de leurs communautés et de leur pays. Utilisée comme telle, elle paraît comme une caisse de résonance, au lieu d’assurer sa vraie fonction d’acteur dans le processus de consolidation des actes démocratiques, gages du progrès social et économique et créateur de croissance pour le développement* »¹⁴⁶.

Selon Drissa G., directeur national de la jeunesse, les jeunes qui participent au débat politique officiel sont effectivement minoritaires :

« Dans les partis politiques les jeunes sont présents mais ils jouent un rôle de second plan, donc à ce niveau il y a un paradoxe. Dans tous les discours, il est dit que les jeunes représentent 60 à 70 % de la population mais cette statistique est un piège. Dans notre société, les jeunes qui participent au débat politique sont minoritaires par rapport à leur engagement. Ceux qui s’intéressent à la vie politique ont entre 25 à 35 ans et cette tranche d’âge est minoritaire par rapport à l’ensemble des jeunes. A l’intérieur de cette catégorie, il y a peut-être 20 à 30 % qui participent à la politique »(Entretien à Bamako, le 12/02/2012).

Les consultations électorales ont comme point commun le faible taux de participation :selon les élections, il variait entre « 23 et 43 %. Lors du scrutin présidentiel 2007, il n’était que de 36 %. Les élections communales de 2004 n’ont enregistré que 21,04 % »¹⁴⁷. Bien qu’il

¹⁴⁶Diabaté, B.,Rencontre du Président de la République du Mali avec la jeunesse malienne, Rôle et place de la jeunesse dans la consolidation de la démocratie du Mali, [En ligne], disponible sur :

<http://initiatives.penserpouragir.org/spip.php?article1198>, Article publié le 11 avril 2008

¹⁴⁷Source : Ministère de l’Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL). www.matcl.gov.ml

n'existe pas de taux par catégorie d'âge, on imagine que la participation des jeunes est faible comme celle du reste de la population.

De la candidature à l'élection

Notre étude permet de mesurer l'implication des jeunes dans les partis politiques et la place qu'ils y occupaient pendant les élections communales de 2009. Les candidatures des jeunes lors des communales de 2009 semblent présenter des profils différents en Commune VI de Bamako, à San et à Bandiagara.

3.3.3. Situation des jeunes sur les listes de candidatures

Tableau 29:les candidats aux élections communales de 2009 selon le sexe à Bandiagara et San

| Sexe du candidat | San | | Bandiagara | | CVI Bamako | |
|------------------|----------|-------------|------------|-------------|---------------|-------|
| | Effectif | Pourcentage | Effectif | Pourcentage | | |
| Homme | 334 | 72 | 155 | 76 | 937 | 74,37 |
| Femme | 130 | 28 | 49 | 24 | 323 | 25,63 |
| Total | 464 | 100 | 204 | 100 | 1260 | 100 |

Tableau 30:proportion des jeunes sur les listes de candidature à San

| Partis politiques | Effectifs jeunes | Pourcentage par liste |
|-------------------|------------------|-----------------------|
| ADEMA-PASJ | 2 | 6,90 |
| URD | 3 | 10,34 |
| RPM | 4 | 13,79 |
| UFDP | 5 | 17,24 |
| JEKABAARA | 5 | 17,24 |
| UDD | 11 | 37,93 |
| MPR | 11 | 37,93 |
| MPLUS/RAMATA | 11 | 37,93 |
| CNID-FYFT | 12 | 41,38 |
| PIDS | 13 | 44,83 |
| PCR | 13 | 44,83 |
| CODEM | 14 | 48,28 |
| REDD-PPP-USRDA | 15 | 51,72 |
| UMP | 17 | 58,62 |
| SADI | 25 | 86,21 |
| MIRIA | 28 | 96,55 |
| Total partis | 189 | 40,73 |

Source : auteur, à partir des listes de candidature lors des élections communales de 2009

Tableau 31: Proportion des jeunes dans chaque liste de candidature à Bandiagara

| Partis politiques | Effectifs jeunes | % par liste |
|------------------------|------------------|-------------|
| CODEM | 0 | 0 |
| ADEMA -PASJ | 2 | 11,76 |
| CNID-FYT | 3 | 17,65 |
| US-RDA | 4 | 23,53 |
| RPM-PARENA | 4 | 23,53 |
| BDIA-MIRIA-PSP-PCR-RDR | 5 | 29,41 |
| URD | 5 | 29,41 |
| IND.IBRAHIM TEMBELY | 6 | 35,29 |
| UDD | 8 | 47,06 |
| PDP | 9 | 52,94 |
| MPR | 10 | 58,82 |
| SADI | 12 | 70,59 |
| Total | 68 (sur 204) | 33,33% |

Source : auteur, à partir des listes de candidature lors des élections communales de 2009

Tableau 32 : Proportion des jeunes sur les listes de candidature en CVI de Bamako

| | Partis politiques | Effectifs jeunes sur par liste | Pourcentage jeunes par liste |
|----|-------------------|--------------------------------|------------------------------|
| 1 | ADEMA-PASJ | 4 | 8,89 |
| 2 | URD | 10 | 22,22 |
| 3 | UDD | 12 | 26,67 |
| 4 | RPM | 13 | 28,89 |
| 5 | MPR | 17 | 37,78 |
| 6 | CNID-FYT | 17 | 37,78 |
| 7 | IJS | 17 | 37,78 |
| 8 | SADI | 22 | 48,89 |
| 9 | PARENA | 22 | 48,89 |
| 10 | PDR | 23 | 51,11 |
| 11 | PCR | 23 | 51,11 |
| 12 | CODEM | 24 | 53,33 |
| 13 | IGC | 27 | 60,00 |
| 14 | FCD | 27 | 60,00 |
| 15 | MIRIA | 29 | 64,44 |
| 16 | ADCAM | 30 | 66,67 |
| 17 | MDC | 30 | 66,67 |
| 18 | UMP | 31 | 68,89 |
| 19 | REDD | 31 | 68,89 |
| 20 | ADM | 31 | 68,89 |
| 21 | US-RDA | 32 | 71,11 |
| 22 | RDS | 34 | 75,56 |
| 23 | PDM | 35 | 77,78 |

| | | | |
|----|-----------|---------------|-------|
| 24 | UFDP –UPD | 36 | 80,00 |
| 25 | IAPP | 39 | 86,67 |
| 26 | CNU-MJS | 39 | 86,67 |
| 27 | PSP | 39 | 86,67 |
| 28 | UDM | 41 | 91,11 |
| | Total | 735 (sur1260) | 58,33 |

Source : auteur, à partir des listes de candidature lors des élections communales de 2009

La lecture des tableaux de candidature montre que la tranche d'âge 18 à 35 ans représente 58,3 % des 1 260 candidats aux élections communales de 2009 en commune VI du district de Bamako, répartis entre 28 listes de partis politiques et d'indépendants. Toutefois, la proportion des jeunes est très variable selon les partis. En outre, ces tableaux font ressortir deux catégories de partis politiques. La première qu'on pourrait appeler les *partis aînés*¹⁴⁸, est dominée par les adultes. La seconde catégorie est celle des *partis cadets*¹⁴⁹, dominée par les jeunes comme on peut lire sur les tableaux suivants.

Les adultes dans les partis aînés et les jeunes dans les partis cadets

L'observation des listes de candidature montre que les grands partis, largement implantés sur le territoire et très connus, sont animés par des adultes tandis que les jeunes sont nombreux dans les petits partis récemment créés ou peu implantés sur le territoire. La proportion des jeunes sur les listes de candidature est ainsi fonction du poids du parti comme on peut le lire dans ces tableaux ci-après.

Tableau 33:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti à San

| | Partis politiques | Effectifs jeunes | Pourcentage par liste | Candidats élus conseillers | |
|---------------|-------------------|------------------|-----------------------|----------------------------|-------------|
| | | | | Nombre | Pourcentage |
| Partis aînés | ADEMA-PASJ | 2 | 6,90 | 4 | 13,79 |
| | URD | 3 | 10,34 | 7 | 24,14 |
| | RPM | 4 | 13,79 | 3 | 10,34 |
| | UFDP | 5 | 17,24 | 11 | 37,93 |
| | JEKABAARA | 5 | 17,24 | 4 | 13,79 |
| Partis cadets | UDD | 1 | 3,33 | 0 | 0% |
| | MDP | 1 | 3,33 | 0 | 0% |
| | MDPS/RAMAT | 1 | 3,33 | 0 | 0% |
| | CNDP | 3 | 10,34 | 6 | 69% |

¹⁴⁸ Je propose l'expression partis aînés pour désigner les « grands » partis qui ont une forte implantation sur toute l'étendue du territoire et dans lesquels l'accès aux postes et positions exige de l'expérience et des moyens financiers.

¹⁴⁹ Je propose ici partis cadets en référence à ceux qui animent les partis constitués principalement de jeunes (peu avancés en âge et ayant peu de moyens financiers).

| | | | | |
|---------------------|------------|--------------|---|----|
| PDS | 13 | 14,53 | 0 | 0% |
| PCR | 15 | 16,52 | 0 | 0% |
| CODEM | 14 | 18,29 | 0 | 0% |
| REDD-PPP-USBDY | 15 | 17,14 | 0 | 0% |
| JUMP | 11 | 18,02 | 0 | 0% |
| SADI | 25 | 33,33 | 0 | 0% |
| MIRIA | 28 | 39,37 | 0 | 0% |
| Total partis | 189 | 40,73 | | |

Tableau 34:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti à Bandiagara

| Catégories | Partis politiques | Effectifs jeunes | % par liste | Candidats élus conseillers | |
|---------------|---------------------|------------------|---------------|----------------------------|-------------|
| | | | | Nombre | Pourcentage |
| Partis aînés | CODEM | 0 | 0 | 8 | 47,06 |
| | ADEMA -PASJ | 2 | 11,76 | 5 | 29,41 |
| | Ind.Ibrahim Tembely | 6 | 35,29 | 2 | 11,76 |
| | RPM-PARENA | 4 | 23,53 | 1 | 5,88 |
| | URD | 5 | 29,41 | 1 | 5,88 |
| Partis cadets | CNID-FYT | 8 | 17,65 | 0 | 0% |
| | USMDA | 4 | 22,22 | 0 | 0% |
| | BDIA-MIRIA-PSP | 5 | 25,55 | 0 | 0% |
| | PCR-RDR | 2 | 29,41 | 0 | 0% |
| | UDD | 8 | 47,06 | 0 | 0% |
| | PPD | 6 | 52,94 | 6 | 100% |
| | MPR | 10 | 55,82 | 9 | 90% |
| | SADI | 5 | 10,59 | 0 | 0% |
| | Total | 58 (Sup) | 33,33% | 0 | 0% |
| | | 204 | | | |

Tableau 35:Place dans sur les listes de candidature selon le poids du parti en Commune VI

| | Partis politiques | Effectifs jeunes par liste | Pourcentage candidats jeunes par liste | Candidats élus conseillers | |
|---------------|-------------------|----------------------------|--|----------------------------|-------------|
| | | | | Nombre | Pourcentage |
| Partis aînés | ADEMA-PASJ | 4 | 8,89 | 16 | 35,55% |
| | URD | 10 | 22,22 | 7 | 15,55% |
| | UDD | 12 | 26,67 | 4 | 8,88% |
| | RPM | 13 | 28,89 | 5 | 11,11% |
| | MPR | 17 | 37,78 | 9 | 20% |
| | CNID-FYT | 17 | 37,78 | 4 | 8,88% |
| Partis cadets | PS | 19 | 37,38 | 0 | 0% |
| | SADI | 10 | 18,89 | 0 | 0% |
| | PARENA | 12 | 18,89 | 0 | 0% |
| | PCR | 13 | 31,41 | 0 | 0% |
| | CODEM | 24 | 55,56 | 0 | 0% |
| | PPD | 21 | 50,00 | 0 | 0% |

| | | |
|----------|-----|-------|
| ECOD | 21 | 60,00 |
| MIRIA | 29 | 64,44 |
| ADCAN | 30 | 66,67 |
| MDC | 30 | 66,67 |
| UMD | 31 | 68,80 |
| RPDP | 31 | 68,80 |
| ADM | 31 | 68,80 |
| US-RDA | 32 | 71,11 |
| RDS | 34 | 75,56 |
| PDM | 35 | 77,18 |
| UPDP-UPD | 36 | 80,00 |
| MAPF | 39 | 86,67 |
| CNU-MJS | 39 | 86,67 |
| PSP | 39 | 86,67 |
| PPDM | 41 | 91,11 |
| Total | 135 | 58,33 |

Les partis aînés se caractérisent généralement par leur ancienneté et leur implantation sur le territoire national. Les militants des premières heures gardent le privilège des décisions politiques à prendre et se positionnent aux places favorables, grâce à la fois à leur expérience et à leurs ressources matérielles et financières. Les élections communales étant des scrutins de proximité, c'est le *leadership* local de chaque individu, sa capacité à mobiliser les électeurs qui constitue la condition essentielle pour figurer sur la liste de candidature du parti et y figurer en tête de liste ou parmi les suivants immédiats. Les jeunes ont donc peu de chance de se faire une place sur les listes des « grands partis ».

Résultats des élections communales

Voyons donc les résultats des élections communales.

Tableau 36:Rapports entre candidatures élus jeunes

| Positions jeunes | Communes | | |
|------------------|------------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| | San | Bandiagara | CVI Bamako |
| Candidatures | 40,73% des 464 candidats | 33,33% des 204 candidats | 58,33 des 1260 candidats |
| Elus | 10,34% des 29 élus communaux | 0% des 17 élus communaux | 6,66% des 45 élus communaux |

Tableau 37:les élus communaux à San

| Partis gagnants | Nombre d'adultes | | | Nombre de jeunes | | | Total |
|-----------------|------------------|--------|--------|------------------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total | |
| UFDP | 9 | 0 | 9 | 1 | 1 | 2 | 11 |
| URD | 4 | 2 | 6 | 1 | 0 | 1 | 7 |
| ADEMA | 3 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| JEKABARA | 3 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| RPM | 2 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Effectifs | 21 | 5 | 26 | 2 | 1 | 3 | 29 |
| Pourcentage | 72,41% | 17,24% | 89,65% | 6,89% | 3,44% | 10,34% | 100% |

Tableau 38 :Les élus communaux à Bandiagara

| Partis gagnants | Nombre d'adultes | | | Nombre de jeunes | | | Total |
|-----------------|------------------|--------|-------|------------------|-------|-------|-------|
| | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total | |
| CODEM | 5 | 3 | 8 | 0 | 0 | 0 | 8 |
| ADEMA | 4 | 1 | 5 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Ind. Tembely | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| URD | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| RPM-PARENA | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Effectifs | 13 | 4 | 17 | 0 | 0 | 0 | 17 |
| Pourcentage | 76,47% | 23,52% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |

Source : auteur, à partir des listes des élus communaux de 2009 établies par l'Association des municipalités du Mali (AMM).

Tableau 39:Les élus communaux jeunes dans le district de Bamako de 2009

| Communes | | Total Jeunes | Total |
|-------------|----------------|---------------|--------|
| | Tranches d'âge | Par catégorie | Totaux |
| Commune I | 18 à 30 ans | 2 | 6 |
| | 31 à 35 ans | 4 | |
| Commune II | 18 à 30 ans | 0 | 0 |
| | 31 à 35 ans | 0 | |
| Commune III | 18 à 30 ans | 0 | 0 |
| | 31 à 35 ans | 0 | |

| | | | |
|------------|-------------|----|----|
| Commune IV | 18 à 30 ans | 1 | 4 |
| | 31 à 35 ans | 3 | |
| Commune V | 18 à 30 ans | 1 | 3 |
| | 31 à 35 ans | 2 | |
| Commune VI | 18 à 30 ans | 0 | 3 |
| | 31 à 35 ans | 3 | |
| Total : | | 16 | 16 |

Source : Construit à partir des Listes des élus communaux de 2009 de l'AMM (Association malienne des municipalités).

Tableau 40 :les résultats en Commune VI de Bamako

| Partis gagnants | Nombre d'adultes | | | Nombre de jeunes | | | Total |
|-----------------|------------------|--------|--------|------------------|-------|-------|-------|
| | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total | |
| ADEMA | 13 | 2 | 15 | 1 | 0 | 1 | 16 |
| MPR | 7 | 1 | 8 | 1 | 0 | 1 | 9 |
| URD | 4 | 2 | 6 | 1 | 0 | 1 | 7 |
| RPM | 4 | 1 | 5 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| CNID | 3 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| UDD | 4 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| | 35 | 7 | 42 | 3 | 0 | 3 | 45 |
| Pourcentage | 77,77% | 15,55% | 93,93% | 6,66% | 0% | 6,66% | 100% |

A la lecture des tableaux, trois constats majeurs se dégagent. D'abord, les jeunes ont été nombreux à se présenter aux élections communales de 2009. La Commune VI de Bamako a enregistré la plus forte mobilisation des jeunes pour ces élections avec 735 candidats sur 1260 au total, soit 58,33 %. De même les jeunes de San sont nombreux sur les listes de candidats : 41 % sur un effectif total de 464. A Bandiagara, les jeunes représentaient 33 % des candidats.

Le deuxième constat, c'est le peu de réussite ou l'échec total des jeunes lors de ces scrutins. Avec près de 41 % des candidats, les jeunes de San arrivent à obtenir 10,34 % des postes de conseillers. Les résultats sont encore plus médiocres en Commune VI du District de Bamako où malgré une présence massive sur les listes de candidature avec plus de la moitié des candidats, les jeunes n'ont pu obtenir qu'un très maigre résultat: moins de 7 % des élus. A Bandiagara, aucun jeune n'a pu obtenir une place de conseiller à l'issue des élections, alors qu'un candidat sur trois était jeune.

Le troisième constat est que, à l'exception de San, où les jeunes ont obtenu plus de 10 % des postes de conseillers, ils n'étaient en position éligible ni en commune VI ni à Bandiagara. Dans ce dernier cas, où leur échec est total, ils ne portaient pas les couleurs des partis ayant gagné des postes de conseillers.

On peut relativiser cet échec dans la mesure où, aux yeux de la population, les communes urbaines de Bandiagara et de San ont élu des maires qui ont pu être qualifiés de jeunes. En effet, le Maire de San, un homme de 47 ans, et celui de Bandiagara, âgé de 43 ans en 2009, sont jeunes par comparaison avec les maires sortants : respectivement M. Tembely, 71 ans et M. Haidara, 65 ans. Celui de la Commune VI du district de Bamako, réélu au même moment, avait 60 ans. Cette appréciation populaire signifie aussi que, pour l'opinion, il y a un âge minimum pour les fonctions de responsabilité.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des listes de candidature montre que les partis aînés, ceux qui sont largement implantés sur le territoire et qui sont très connus, sont animés par des adultes alors que les jeunes sont beaucoup plus nombreux dans les petits partis récemment créés ou peu implantés sur le territoire.

L'analyse de nos tableaux prouve que les rares fois où les jeunes sont nombreux sur les listes de candidature, ce sont généralement des petits partis, peu connus ou ne disposant pas de moyens pour rivaliser avec les grands partis. Ces jeunes n'ont-ils donc aucune chance de se faire élire ? Comment alors expliquer ces échecs ? Il s'agit pour nous d'éclairer ces échecs, en commençant par interroger l'intérêt que les jeunes portent à la politique.

Désintérêt des jeunes pour la politique ou obstacles à leur percée politique ?

La théorie de Louise Quesnel (1994 :259-260) sur l'importance du contexte et de la culture que nous avons commentée plus haut nous semble pertinante. Nous nous inspirons de ses modèles contextuel et culturel, pour analyser les opinions et les pratiques politiques des jeunes au niveau des communes, en tenant compte du contexte dans lequel elles sont formulées : conjoncture politico-économique, démocratisation, décentralisation. Car, outre le poids de la socialisation familiale, interviennent les effets de la trajectoire sociale, mais aussi le rôle du contexte politique et historique dans lequel s'inscrit chaque génération (Muxel, 2001). Au Mali, pour les années récentes, le multipartisme est un facteur favorable à l'engagement politique des jeunes.

3.3.4. Typologie de l'engagement politique des jeunes

Lorsque, sur le terrain, les jeunes s'expriment sur leur expérience politique, selon la classification proposée par Cot & Mounier (1974) en militants, sympathisants et électeurs, il faut ajouter une quatrième catégorie pour ceux qui ne votent pas. Parmi les facteurs qui favorisent l'adhésion des jeunes à un parti, sont cités le cercle de famille, le voisinage et les amis. A propos de la famille, Anne Muxel (2001 : 57-58) a observé qu'elle joue un rôle dans la transmission politique. « La famille fournit *de facto* aux enfants une cartographie originelle des premières balises pour entrer progressivement dans le monde de la politique. Elle véhicule des systèmes de valeurs et, de manière plus ou moins intentionnelle et cohérente, façonne des cultures politiques ». Cette observation se vérifie au niveau des interviewés parmi lesquels, ceux qui se disent militants sont issus des familles dont au moins un parent, un frère ou une sœur fait de la politique, même si ce n'est pas dans le même parti.

Les sympathisants

Considérons d'abord les sympathisants. Voici quelques cas. Aïchata, 34 ans, commerçante, s'est impliquée dans la politique du fait de son lien familial avec un candidat :

« J'ai fait la campagne et j'ai voté lors des communales passées pour UFDP, car la tête de liste était un grand frère ».

Elle dévoile son vote sans avoir la carte du parti. Ramata, 19 ans, habitante du village de Sienso, s'inscrit dans une logique similaire :

« J'ai déjà voté pour l'ADEMA, car la maison dans laquelle je loge, les gens ont voté ADEMA. Je fais le petit commerce, je n'ai pas assez de temps pour faire la politique. J'ai voté pour l'ADEMA, parce que la famille m'a dit d'aller, je suis allée voter, ce n'est pas par amour du parti » (San, le 03/09/2010).

Kadiatou, 32 ans, trouve que la politique n'est pas aussi importante que ses activités principales, elle se donne juste le temps d'aller voter, rien de plus.

« J'ai déjà voté pour l'ADEMA, je suis simple sympathisante, car ma fonction ne me permet pas de battre compagne. C'est un peu difficile pour moi de faire la politique compte tenu de mes activités professionnelles.» (Entretien à San, le 08/09/2010).

Deux éléments émergent de ces témoignages. Le premier est l'influence des membres de la famille (élargie aux logeurs) qui incitent les jeunes à aller voter pour une personne proche ou pour un proche d'un membre de la famille. Le cas de Ramata illustre la perception de

nombreux citoyens sur la politique et les partis : leur attachement ou leur engagement est fonction de la position qu'occupe un proche dans le parti ; il est rare qu'ils ne soient pas eux-mêmes concernés.

Le second élément est le rapport entre activité professionnelle et activité politique. Les jeunes qui mènent une activité professionnelle régulière, disent manquer de temps pour la politique. Ils vont voter le jour du scrutin, mais leur militantisme n'est pas manifeste au point de battre campagne. Comme la motivation de certains jeunes, surtout les diplômés, est de trouver un emploi à travers les hommes politiques, pour ceux qui travaillent déjà, la politique est une activité secondaire. Ils ne font pas de lien entre la bonne marche de leurs activités professionnelles et la politique locale qui doit être mise en œuvre par les hommes et les femmes qu'ils vont élire.

Les adhérents

Tournons-nous vers la deuxième catégorie, celle des adhérents qui détiennent la carte du parti sans pour autant chercher à obtenir un poste de responsabilité. Ils sont nombreux, et quelques-uns, parmi eux, nous ont raconté leur expérience.

André, 31 ans (Bandiagara) aime faire de la politique et s'en donne le temps. Ce qui le bloque pour entrer dans les instances décisionnelles, c'est le manque de moyens financiers sans lesquels l'ascension politique est difficile :

« Je suis du RPM, j'ai même une carte du parti. Son idéologie me convient ; elle permet de développer la commune. Pour les activités du parti, je participe aux rencontres que le parti organise au niveau même du siège. Je n'ai aucun poste dans le bureau. Lors des élections communales, je n'ai pas été candidat, je n'ai pas voulu tellement m'aventurer parce que si tu n'as pas de moyens, tu ne peux pas gagner les élections. J'avais un camarade qui était candidat. Mais il n'a pas été élu » (Entretien du 07/11/2010).

Koussé, enseignant à Sienso (San), est un adhérent. Il s'estime motivé par les bonnes idées des hommes politiques :

« J'ai déjà voté URD lors des élections communales. [...] Je vote URD à cause des idées des dirigeants, mais pas pour l'argent, ni pour une parenté quelconque. Dans ma famille, personne n'oblige personne à voter pour un parti. Ici, si un parti vient, il présente son projet auprès des gens ; puis les gens décident d'y adhérer ou non » (Entretien à San, le 04/09/2010).

Les militants

Les jeunes militants forment la troisième catégorie, ceux qui, pour la plupart, occupent un poste dans un bureau du parti et certains qui se portent candidats lors des élections. Les cas les plus illustratifs se présentent de la façon suivante.

Aminata K., âgée de 25 ans, élève à l’Institut de Formation Professionnelle de San est une élue communale sous les couleurs de l’UFDP, un parti local qui gère la mairie de San. Son cas illustre la théorie d’Anne Muxel sur la famille comme espace de transmission politique. Plus qu’une simple transmission, c’est même ici une succession. Très jeune, sans qualification (encore élève), elle devient conseillère grâce à son père qui n’a plus les ressources physiques nécessaires pour participer à la gestion locale de la commune de San. Afin de ne pas perdre la main, le père garde sa position politique au sein du parti et laisse sa place de conseiller à sa fille :

« Je suis élève et je suis militante du parti politique UFDP. Je suis membre de la sous-section. En fait, je suis à la place de mon père qui occupe un poste au niveau de la sous-section, il est le secrétaire général du quartier. Compte tenu de son âge avancé, il a voulu que mon nom soit à la place du sien. Le parti a accepté. Mais c'est lui qui a battu campagne pour notre liste dans le quartier et dans la ville ; moi je l'accompagnais. Au moment de l'établissement de la liste de candidature de l'UFDP, il a demandé de mettre mon nom à sa place. C'est pourquoi, j'occupais une position qui m'a permis d'être parmi les élus ». (Entretien à San, 01/09/11)

Tout comme Aminata, Ousmane, 30 ans, est venu à la politique grâce à son père : « Je suis membre d'un parti, c'est l'ADEMA. Je suis le secrétaire à l'organisation. C'est à travers mon père que je suis devenu politicien, car mon père est un élu communal de l'ADEMA. Je l'apprécie. S'il parvient à continuer comme ça, je pense qu'il sera réélu même si ça serait difficile ».

Mais « en raison de mes activités professionnelles qui me font bouger beaucoup, mes activités politiques, en dehors des réunions, se limitent au niveau de mon *grin* et au marché, car nous ne faisons pas le même parti. Donc pour cela, chacun essaye de défendre le projet de son parti. L'intégration d'un parti au niveau de San, c'est d'abord une question de famille, puis le niveau d'instruction suit. Les 60 % des jeunes sont analphabètes et intègrent les partis à cause de la parenté. C'est le cas de l'UFDP. Leur amour pour le parti ou le leader, ça vient d'un parent : un grand frère, le père ou la maman, mais pas à cause de ce que le parti veut faire ou de ses dirigeants » (Entretien à San, le 02/09/2010).

Certains jeunes viennent en politique à travers le réseau d'amis. C'est le cas de Sogomadi, mécanicien, 32 ans, 3^{ème} quartier :

« Je suis militant du SADI. Je suis venu en politique à travers un ami. Je suis secrétaire à l'information du bureau de la section. Je participe aux travaux et aux réunions du parti. Mais je n'ai pas pu être candidat lors des élections communales passées. Les jeunes sont impliqués dans la politique mais les vieux le sont plus. Au moment des élections on fait les campagnes »(Entretien à San, le 02/09/2010).

Bien que ce militant estime les jeunes, il constate que ces derniers sont moins impliqués en politique que les adultes (et les vieux), 12 des 17 candidats¹⁵⁰ du parti SADI étaient jeunes. Mais le parti n'a pas pu faire élire un seul candidat.

Karamoko, vendeur de cartes de crédits téléphoniques, a adhéré à un parti politique sous l'influence de son environnement immédiat dans son quartier à San. Il s'est fait une place au sein du bureau local et a obtenu de figurer sur la liste de candidats du parti :

« Je suis dans un parti, le CNID. J'ai adhéré à ce parti à travers les rapports de voisinage, car notre maison est située à côté de la famille de la femme du président du CNID, Mountaga Tall. Je fais la campagne avec eux. Je suis membre de la sous-section et je suis adjoint du président au niveau de notre quartier. Je participe régulièrement à la réunion de mon parti. Je mobilise les gens lors des élections. Nous organisons des meetings. Nous avons de bons rapports avec les chefs des partis. Je ne suis pas élu conseiller au niveau de la commune. On n'a pas gagné, donc pas de conseillers pour notre parti. J'étais à la 17^e position sur les 29 en lice ; aucun n'est passé. Les jeunes n'ont pas leurs places, car ils sont mis de côté par les adultes et les vieux ; mais il faut dire aussi que les jeunes ne sont pas réellement mobilisés, ils ne sont pas très engagés. » (Entretien à San, le 04/09/2010)

Les jeunes sont en effet souvent qualifiés de bétail électoral à cause de la forte mobilisation dont ils font l'objet lors des scrutins. Amidou36 ans, technicien supérieur du génie rural, est un mobilisateur lors des campagnes. Il est militant de la CODEM. C'est à travers un ami que cet ouvrier est venu à la politique et obtient un poste de mobilisateur :

« Je suis le secrétaire général de la jeunesse de la CODEM. Comme activités, nous organisons les journées de salubrité dans le quartier à la veille des élections. Nous faisons des messages de mobilisation pour encourager les jeunes à aller voter. Nous leur signifions qu'il est grave de ne pas voter, et pire, de voter pour un parti qui n'est pas le nôtre. Nous organisons aussi

¹⁵⁰D'après l'analyse par l'auteur de la liste des candidatures du Parti lors des élections communales 2009.

des soirées culturelles comme les *balanis*¹⁵¹. Lors des élections communales passées, comme je suis le chef, sans me vanter, au moment des élections, j'essaye d'appeler les membres de la section du parti des différents quartiers pour qu'on se réunisse pour discuter de ce qui marche et de ce qui ne marche pas » (Entretien à Bandiagara, le 08/10/2010).

Prenons encore l'exemple d'Adama, 36 ans, professeur d'anglais, 2^{ème} quartier à Bandiagara, militant à l'ADEMA. Il fustige l'image négative que certains jeunes donnent des partis politiques concernant la moralité de ceux qui les animent :

« Pendant ces activités, on a fait comprendre aux gens que notre parti n'est pas ce qu'ils pensent. Car pour beaucoup de jeunes, à l'ADEMA, on ne fait que manger¹⁵², c'est un parti de trompeurs, de magouilleurs, de voleurs, de démagogues... Les jeunes ne veulent pas s'engager surtout dans la politique, parce que l'idée qu'ils ont du parti politique et la réalité de celui-ci sont différentes. Certains pensent que quand on vient à la politique, c'est pour gagner de l'argent, alors que c'est le contraire : il faut financer le parti. Il faut nécessairement dépenser son propre argent pour faire fonctionner le parti, faire des activités. Donc, beaucoup viennent pensant qu'il y a des millions ; quand ils n'arrivent pas à voir l'argent, ils repartent en disant que si on n'est pas dans un bloc, on ne gagne rien ».

Il fait remarquer qu'on ne peut pas faire de politique si l'on n'est pas dévoué et l'on n'a pas la capacité de tenir :

« Si on n'est pas engagé, et si on n'est pas courageux, on ne peut pas continuer. Pour obtenir certains postes, il faut que les jeunes se battent. Quand on voit qu'ils sont capables, on va leur céder la place. En politique, on ne donne pas. Ça se prend, ça se mérite. À travers notre engagement, nous arrivons à faire comprendre à nos détracteurs que l'ADEMA c'est un parti de travailleurs. La preuve est qu'après les activités, nous avons eu beaucoup d'adhérents, ça veut dire que la confiance revient» (Entretien à Bandiagara, le 09/10/2010).

Hamadi, 30 ans, acheteur de céréales à San, dénonce les fausses promesses politiques des adultes :

« J'ai voté aux élections communales passées pour le parti URD où je suis militant. Dans le bureau, j'occupe le poste de secrétaire général de la jeunesse. J'ai intégré le parti à travers un voisin. Ainsi pendant des élections, j'ai fait la campagne »(Entretien à San, le 02/09/2010).

¹⁵¹Instrument de musique

¹⁵²En français du Mali : s'enrichir personnellement, détourner l'argent

3.3.5. Les motivations des jeunes qui s'engagent dans la vie politique

Certains jeunes, comme le président de la sous-section URD de Yirimadio en Commune VI de Bamako, font montre d'un engagement motivé par une raison collective :

« Mon intérêt pour la politique ? Je ne fais pas la politique pour un intérêt personnel mais plutôt pour un intérêt collectif ; je fais la politique pour l'épanouissement de mon quartier ou de ma commune ». Il ajoute :

« Je cherche d'abord à me faire une idée des objectifs des différents partis politiques et partant de là, je verrai si je dois m'engager dans tel ou tel parti. Voilà, ça c'est mon opinion par rapport à la participation aux partis politiques ; donc je suis observateur, j'observe, je verrai plus tard dans quel parti il faut militer »(Entretien à Bamako, le 14/01/2012).

Mais pour un autre jeune, Gaoussou, président du bureau national des jeunes du même parti, comme tous, les jeunes viennent en politique pour défendre leurs propres intérêts :

« Les jeunes participent à la vie politique pour un intérêt personnel et leur participation n'est pas fondée sur une conviction. Moi je ne fais rien si cela ne me profite pas personnellement » (Entretien à Bamako, le 14/01/2012).

L'un et l'autre montrent que la jeunesse a intérêt à s'impliquer dans la politique d'abord afin d'exposer ses problèmes et ses besoins, puis pour participer activement à la gestion locale, aux prises de décision, à leur mise en œuvre.

Les fausses promesses des candidats provoquent des défections, comme le souligne Amadi, acheteur de céréales à San:

« Ce que j'ai constaté, c'est que la politique n'est pas fondée sur la vérité. Les politiciens nous promettent des choses qu'ils ne réalisent jamais. Ils cherchent seulement à être élus. Une fois cet objectif atteint, ils nous oublient. Les jeunes s'engagent dans la politique, mais quand ils se voient trahis, ils abandonnent le parti »(Entretien à San, le 02/09/2010).

A cela s'ajoutent les exigences de certains électeurs qui conditionnent leur vote à l'obtention de don ou de réalisation par les candidats, de certains vœux qui leur sont chers. C'est le cas de Djénébou, 24 ans, mère célibataire, qui n'est même pas allée voter parce qu'elle estime que les hommes politiques ne s'intéressent pas à son village (Sienso à San) :

« Je n'ai pas voté. Depuis l'évènement de la démocratie nous votons, mais depuis on a rien eu ici, à Sienso. Lors des élections communales nous avons posé des conditions, nous avons dit que s'ils veulent que nous votions pour eux, il faut qu'ils nous donnent des cadeaux. Au dernier scrutin, nous avons refusé de voter. Nous voyons dans les autres villages des projets et des réalisations (jardins, construction d'écoles, des plates-formes)¹⁵³ mais chez nous, nous n'avons pas eu quelqu'un pour nous apporter ces genres de projets. Je suis libre de ne pas voter pour un parti. Donc, je n'ai pas voté » (Entretien à San, le 03/09/2010).

Cette conception de la politique comme moyen de gagner quelque chose immédiatement pour soi ou pour la collectivité est partagée par de nombreux citoyens. C'est pourquoi, les candidats qui disposent de moyens obtiennent plus de voix et se font généralement élire, même si les électeurs ignorent leurs projets de société. Si les candidats se limitent à discourir sur des projets à venir sans donner « quelque chose », les électeurs ne votent pas pour eux. Et les candidats sortants sont appréciés sur les réalisations qu'ils ont faites –ou dont ils peuvent tirer bénéfice– dans les villes, les quartiers et les villages au cours de leur mandat qui s'achève. Si de nombreux électeurs, comme Djénébou, refusent de voter parce que leurs besoins immédiats n'ont pas été satisfaits par les candidats, on comprend alors pourquoi les taux d'abstention sont si élevés au Mali.

Le contenu de nos entretiens regorge de ces genres de témoignages d'abstention. La peur est également citée comme étant un des obstacles à la pleine participation politique des jeunes. Chez certains jeunes comme Modibo, électricien à Bandiagara, la peur d'être ensorcelé hante l'esprit de beaucoup de jeunes qui préfèrent rester derrière les aînés en attendant d'être adultes :

« Il y a peu de jeunes dans les grands bureaux des partis politiques. Les jeunes se battent mais obtiennent peu. Je pilotais un parti mais j'ai été déçu. Qu'ils soient instruits ou non, il est difficile pour les jeunes de se trouver en tête de liste et avoir la chance d'être élus. Le problème principal au-delà de l'argent c'est que les jeunes ont peur d'être éliminés magiquement »¹⁵⁴ par les adultes.

¹⁵³Plate-forme multifonctionnelle : il s'agit d'un moteur à qazol est susceptible d'être utilisé selon les heures de la journée et les besoins de la population, pour actionner un moulin, une pompe ou un générateur d'électricité, qui sont installés en même temps pour remplir ces trois fonctions

¹⁵⁴ Un jeune, qui avait eu les moyens d'électrifier les écoles Mamadou Togo et Alpha Aly Seck de Bandiagara, est mort brutalement. Les jeunes ont pensé qu'il avait été éliminé par les adultes, qui n'auraient pas apprécié l'émergence d'un jeune riche. Par la suite, impressionné et effrayé, un autre jeune ayant été capable de construire trois classes, des latrines et un bâtiment pour la direction, a préféré garder l'anonymat

D'autres enfin se mettent en position d'observateurs, estimant que les conditions ne sont pas (ou pas encore) réunies pour qu'ils s'engagent en politique. C'est ainsi que David, jeune de Yirimadio en Commune VI de Bamako, attend : « J'observe, je verrai plus tard dans quel parti il faut militer et je suis pour le moment dans la dynamique des associations de développement local » (Entretien à Bamako, le 15/01/2012). De même, Amadou soutient : « Le moment n'est pas encore venu pour moi de faire la politique. J'attends que toutes les conditions soient réunies pour m'engager ».

Au-delà de ces observateurs prudents, on trouve de nombreux jeunes qui ont refusé d'aller voter pour des raisons multiples. Madi, mécanicien, 32 ans, 3^{ème} quartier de Bandiagara, s'est abstenu pour la simple raison qu'il conteste l'autorité dont bénéficient les élus communaux qui, pour lui, « vendent impunément les terrains » et surtout « promettent des choses qu'ils ne réalisent jamais ». On passe donc, par là, de l'attentisme aux griefs.

Les griefs des jeunes à l'égard de la vie politique

Certains entretiens montrent l'amertume et la suspicion des jeunes à l'égard du système politique, ainsi que le manque de considération à leur égard. Il existe des faits objectifs qui rendent difficile l'accès des jeunes à la vie politique : par exemple le manque de capacité de communication, et de moyens financiers.

Les jeunes mal armés pour la lutte politique

La capacité communicationnelle, nécessaire aux stratégies de mobilisation politique, apparaît défavorable aux cadets. Plus expérimentés et rôdés à cet exercice, les anciens sont en avance sur la majorité des jeunes, dont on critique le faible niveau intellectuel, conséquence du dysfonctionnement du système éducatif malien depuis les années 1990. Néanmoins, ce désavantage pourrait être contrebalancé par la capacité des jeunes à manier les nouvelles technologies de la communication, qui sont des outils efficaces de diffusion des messages politiques qu'ils maîtrisent bien mieux que les aînés. À travers les réseaux sociaux comme Facebook, les SMS, les messages de campagnes diffusés peuvent atteindre de nombreux électeurs, même si leur impact est limité aux centres urbains.

La question financière semble davantage encore pénaliser les candidatures des jeunes. Les moyens financiers nécessaires peuvent venir du parti politique ou de la richesse personnelle du candidat. Au Mali, on entend dire : « pour faire la politique, il faut avoir les moyens », sous-entendu avoir de l'argent pour financer les campagnes. Dans tous les discours des jeunes sur les obstacles à leur émergence politique, le manque de moyens financiers est cité comme

le premier obstacle. Pour financer les campagnes électorales, les *aînés politiques* utilisent le capital financier accumulé dans l'exercice de leurs fonctions, avec lequel ils attirent l'électorat. Mais les jeunes entrants ne disposent de rien d'équivalent. Même s'ils tiennent des discours de changement favorables à l'ensemble des populations, l'idée populaire selon laquelle « On ne mange pas les mots », partagée par maints citoyens, empêche les cadets de mobiliser des électeurs pour leur cause. Les anciens étant « des acteurs politiques économiquement confirmés », sont « les seuls capables de redistribution matérielle, principal enjeu des consultations électorales. Un tel principe sous-tend les logiques génératrices du faible renouvellement des acteurs au gouvernement » (Augé, 2003).

Dépourvus de ces moyens, certains jeunes battent campagne pour la candidature des « aînés » qui leur offrent du thé, du sucre, des t-shirts et de l'argent, voire des motos, ou qui leur promettent de l'emploi ou des avancées en grade s'ils gagnaient les élections. D'autres jeunes préfèrent se tenir à l'écart en s'abstenant d'aller accomplir leur devoir civique, le vote. Enfin, la troisième catégorie de jeunes, qui s'engage en entrant dans un parti et en se portant candidats, reste bloquée par les contraintes matérielles et financières des campagnes électorales.

Mais si ces arguments concrets concernant le manque d'expérience communicationnelle et de moyens financiers jouent en défaveur des jeunes, la question des hiérarchies sociales reste l'élément déterminant du contexte.

Le respect des jeunes à l'égard des anciens

« L'ordre des générations » défini par Claude Rivière (2000 : 78) fait de l'âge un paramètre discriminant quant à la place dans la société : il est « un facteur d'accroissement de la responsabilité et de l'autorité sur les jeunes ». L'auteur note que « Partout il y a prédominance de la génération des pères sur celle des fils ». Les travaux de Claude Meillassoux¹⁵⁵ rappelle l'organisation traditionnelle de la société, où les aînés» contrôlent les producteurs, cadets et femmes, le travail collectif, les surplus, l'attribution des épouses ». Etudiant la sociologie du pouvoir au Gabon, Axel Eric Augé (2003) montre que « le leader politique local joue aussi le rôle de parrain politique auprès des jeunes » devenant ainsi « une relation indispensable d'accès au pouvoir pour ceux-ci » ; et que « le pouvoir se reproduit en s'appuyant sur des acteurs dépendants » qui sont les jeunes et les femmes, l'essentiel de l'électorat.

¹⁵⁵Cité par Claude Rivière (2000 : 78).

La culture politique la plus largement partagée se caractérise par une « valorisation de l'aînesse ». « L'aînesse est socialement et politiquement reconnue comme facteur capable », car « dans la conscience collective, la sériorité est synonyme d'expérience, de sagesse, de connaissance et de modération », exprimant l'expérience. En raison du respect dû par les cadets aux aînés, les premiers doivent céder la politique, les prises de décisions aux seconds. « Les élites politiques tendent ainsi à reproduire une *idéologie de l'aînesse* dans laquelle la classe gouvernante s'identifie au groupe des aînés et renforce par-là même l'assurance de sa pérennité au pouvoir » (Augé, 2003). Cette instrumentalisation politique de la sériorité sociale a pour conséquence de réduire sensiblement le changement politique nécessaire et participe à légitimer l'accès et le maintien des aînés au pouvoir.

La position des jeunes comme cadets sociaux dans l'échelle des hiérarchies sociales fait que, malgré leur intérêt pour la politique, les obstacles sont trop forts pour qu'ils puissent y entrer par la grande porte. Ces contraintes et obstacles induisent une distance des jeunes vis-à-vis des élections locales qui leur seraient les plus accessibles.

Ces opinions et positions des jeunes montrent bien qu'ils s'intéressent à la politique, mais qu'ils sont confrontés à trop de blocages pour conquérir des places dans les instances officielles. Au-delà de l'inexpérience et de la pauvreté qui sont souvent citées comme les obstacles majeurs à l'émergence politique des jeunes, c'est le statut de cadet social qui explique fondamentalement leur infortune politique.

Conscients de cette situation, certains se découragent et renoncent à la politique, comme ceux qui ont décidé de s'abstenir lors des élections communales à venir. Mais l'intérêt que les jeunes portent à la politique nous amène à l'hypothèse qu'ils peuvent mener des actions politiques en dehors des sphères politiques classiques, comme cela a été observé ailleurs. Une étude de Jean-Claude Richez¹⁵⁶ montre qu': « *Il y a dans le discours que tient notre société autour de l'engagement des jeunes un véritable paradoxe. D'un côté, le discours sur les jeunes qui ne veulent plus militer, qui ne s'engagent plus, qui refusent de prendre des responsabilités dans les associations, de l'autre, incontestablement une forte mobilisation des jeunes autour des sujets les plus variés* ». De fait, les jeunes développent d'autres formes de militantisme et de participation politique, notamment à travers les associations, le bénévolat, les clubs et autres organisations de jeunesse. Ce sont ces formes de participation politiques alternatives chez les jeunes que nous décelons au Mali, notamment dans les *grinsou* les associations. Nous nous concentrerons ici sur les *leaders* qui apparaissent dans ce contexte et font de la politique à travers la défense d'un intérêt collectif ou communautaire.

¹⁵⁶Jean-Claude Richez, « Les Cahiers de l'Action », n°1 dans *Des ressources pour l'engagement et la participation et des jeunes*, Paris, Injep, mars 2005.

CHAPITRE IV : JEUNESSE ET MOBILISATIONS COLLECTIVES

Il existe deux grandes formes de participation des jeunes au développement : collectives et individuelles. La participation collective se fait à travers les associations et d'autres groupements collectifs (clubs, amicales). La participation individuelle s'effectue selon des initiatives personnelles.

Les mobilisations collectives sont des activités au cours desquelles les jeunes agissent comme une catégorie sociale à part. Nous les analysons sous deux angles. Le premier consiste à faire une lecture des actions des associations comme une participation au développement local. Le second est une étude de cas en 2011. Cette année-là, deux grands festivals se sont déroulés à Bandiagara et à San, au cours desquels nous avons observé la participation de la jeunesse en tant qu'acteur.

4.1. Les associations de développement local

Face à l'incapacité de l'Etat de leur offrir les conditions de vie souhaitées, les jeunes créent des associations qui, pensent-ils, leur permettent de satisfaire leurs besoins. De nombreux jeunes que nous avons rencontrés sont membres d'associations, certains de plusieurs. Nous nous intéressons à celles qui ont des objectifs de développement de leur cadre de vie, particulièrement à l'environnement, domaine cher à la jeunesse. L'assainissement, la salubrité, le recyclage des déchets, le reboisement, sont des domaines d'intervention de nombreux groupements.

Les associations ont des objectifs similaires. Elles entendent apporter des solutions aux problèmes collectifs que l'Etat et les autorités locales n'ont pu résoudre. Si les bonnes intentions sont nombreuses, il faut reconnaître que les moyens sont très limités. C'est pourquoi, les activités sont ponctuelles, voire inexistantes.

L'analyse des activités menées montre que ces associations agissent différemment sur le terrain. Celles qui bénéficient d'appui matériel et financier ont une visibilité d'action, même si ce n'est pas dans la durée. Celles qui n'ont pas la chance d'avoir des appuis parlent de leurs projets en attendant d'éventuels financements.

La plupart des associations interviennent dans les domaines de l'éducation, du genre, de la santé, de la solidarité (corporatiste), de l'assainissement, de la sécurité et de l'environnement.

4.1.1. La participation du CNJ-Mali à la construction de la radio Oxygène à San

Les antennes locales du CNJ-Mali sont les références de la jeunesse. Quand on parle de cette catégorie, on pense premièrement au bureau de la coordination locale. Celui-ci regroupe logiquement les associations et groupements au niveau des cercles et des communes. Toutefois, le bureau de la coordination locale n'est pas mis en place par les associations comme c'est le cas au niveau national. L'élection des membres n'est pas liée à l'appartenance à une association.

La coordination locale a une légitimité d'action aux yeux des autorités publiques (de l'Etat et des collectivités). C'est pourquoi, le bureau peut agir au nom de toute la jeunesse même si la majorité des jeunes n'est pas informée ou impliquée.

Dans le cadre de la sensibilisation sur les problèmes de la santé de la reproduction des jeunes et de la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers le Projet Jeunes, a installé des radios de proximité. La commune de San en a bénéficié (cf. chap.1, 2^e partie). Pour la construction du local, la jeunesse a fait une contribution de taille (Président de la coordination locale de San). Pour la réalisation du local, les contributions étaient réparties comme suit :

- matériels, équipements et prise en charge du personnel : Projet-Jeunes ;
- matériaux de construction et prise en charge de la maçonnerie : mairie de San ;
- main d'œuvre pour la construction du local.

Le responsable des jeunes de San s'exprime sur leur contribution :

« Pour la construction du bâtiment, nous avons dit que la jeunesse va se charger de la main d'œuvre. Nous avons élaboré un programme. Chaque jour, de façon alternative, deux jeunes d'un quartier passent la journée avec les maçons. Cela a continué jusqu'à la fin de la construction » (Mama Koné, 22 février 2012, San).

4.1.2. La participation de la jeunesse de Bandiagara à la construction d'une morgue

Une action similaire s'est produite à Bandiagara. Selon le responsable, les jeunes ont apporté leur contribution à la construction de la morgue de la ville :

« Quand on construisait la morgue grâce à l'appui financier d'un opérateur économique, la jeunesse était là. Personnellement, je mobilisais mes camarades. Nous transportions le

ciment et les briques pour les maçons. On s'est dit qu'on ne pouvait pas regarder assis, une action qui concerne tout le monde. On n'a pas l'argent mais on peut y participer à travers la main d'œuvre » (Nouhoum Ouologuem, février 2011)

4.1.3. L'implication des associations dans les domaines de l'environnement et la formation

Quant aux activités menées par les associations, on retient deux grands domaines d'intervention : l'environnement et la formation.

En Commune VI

En Commune VI du district de Bamako par exemple, le service d'assainissement est actif. Grâce à l'appui technique et financier de l'ONG SNV¹⁵⁷, une plate-forme dénommée « Comité de Gestion et Valorisation des Déchets en Commune VI (COGEVAD) » a été créée en 2000. Le Conseil National des Jeunes (CNJ) de la commune, en est membre. En 2010, le COGEVAD déménage au sein de la Mairie. Son but est « d'améliorer le cadre de vie du citoyen en commune VI ». Ses objectifs sont entre autres :

- renforcer les capacités des acteurs locaux impliqués dans la gestion des déchets,
- améliorer la collecte primaire,
- appuyer la valorisation des déchets municipaux en appuyant les PME impliquées dans la gestion des déchets ;
- améliorer l'implication de la population dans les activités d'assainissement ;
- faciliter la réalisation d'infrastructures de gestion des déchets liquides.

Selon le coordinateur Jonathan. P., le COGEVAD a fait plusieurs réalisations dans la commune VI : la mise en place de deux centres expérimentaux de transformation des déchets organiques et l'expérimentation du tri à la source, l'aménagement d'un dépôt de transit amélioré (2006), la dotation de certains GIE en équipement d'assainissement, la subvention de 400 poubelles (2009), la réalisation d'ouvrages d'eau potable, l'aménagement de la Tour de l'Afrique en espace vert, la construction de 100 puisards-lavoirs (2009).

Le secteur de l'assainissement est un domaine privilégié des associations de jeunesse. A Bandiagara, à San ainsi qu'en Commune VI, de nombreux jeunes s'investissent dans des

¹⁵⁷ Organisation néerlandaise de développement-Mali.

mouvements associatifs dans l'objectif d'assainir leur cadre de vie. Les témoignages qui suivent montrent leurs préoccupations pour l'environnement et pour la sécurité.

Association Soleil d'Afrique

L'Association Soleil d'Afrique intervient à Niamakoro en Commune VI. Nous nous sommes entretenus avec le secrétaire chargé de l'environnement et de l'assainissement, Faguimba Kouyaté. Créeé en 2007, l'association a pour objectifs d'assurer la protection de l'environnement et d'améliorer le cadre de vie de la population à travers les activités de couture, de teinture, de tripotage. Son siège est à Yirimadio.

Les membres sont des jeunes et des femmes. Pour atteindre ces objectifs, elle organise des ateliers de formation pour le renforcement des capacités des femmes en gestion d'entreprise et en gestion de risques et catastrophes naturels. Ainsi, cinquante(50) femmes ont été formées.

Après sa création, Faguimba monte un projet de recyclage des déchets plastiques. Intéressé par une partenaire française (Céline Roger), ce projet obtient un financement de l'ONU Habitat. En termes de partenariat, l'association participe aux activités de la mairie de la commune VI et de celles de l'Agence de l'Environnement et de Développement Durable. Elle est membre de deux réseaux : le «Réseau de développement et de communication des femmes africaines » et le «Réseau climat Mali »

L'association mène des activités de sensibilisation :

«Nous sommes en collaboration avec cinq associations de la place avec lesquelles elle fait des séances de communication sur la gestion des ordures ménagères et des sachets plastiques. L'activité permanente est le recyclage des déchets plastiques et des laines »
(Entretien réalisé le jeudi 5 juin 2014).

Les déchets recyclés sont transformés pour fabriquer des portefeuilles, des porte-clés, des sacs, des paniers, etc. L'argent de ces produits vendus sur le marché permet d'assurer le fonctionnement courant de nos activités. L'association fait également des travaux d'entretien et de nettoyage des rues après l'hivernage.

Comme impact des activités dans le développement du quartier, Faguimba note : « Nous estimons que ces activités contribuent à la réduction de la pauvreté en créant des emplois. Les revenus générés par les produits recyclés améliorent les conditions de vie des populations. En plus, les sensibilisations que nous menons amènent des changements de comportements et de

mentalité des habitants des quartiers vis-à-vis des ordures et de l'assainissement de leur cadre de vie ».

AJDM/ NIETA dans la formation

Nous avons eu un entretien avec Youssouf Balla Dembélé, sociologue, secrétaire général de l'Association des jeunes pour le développement du Mali (AJDM/Nieta). « Nieta » signifie progrès, évolution en langue bambara. Crée en 2013, Youssouf indique que l'association a plusieurs objectifs. Le premier vise à aider les jeunes sans emploi à affronter l'emploi à travers les formations que nous leur accordons. Consciente de la problématique de l'emploi, l'association organise des sessions de formation à l'intention des jeunes diplômés afin qu'ils puissent s'auto-employer. Le deuxième objectif majeur est de contribuer à assainir notre quartier, Banankabougou en collaboration avec la mairie. Les autres objectifs sont les suivants:

- développer les connaissances des élèves à travers l'enseignement des matières nouvellement intégrées au lycée ;
- développer la pratique des activités physiques chez les jeunes ;
- contribuer à la lutte contre le sida en milieu jeunes.

L'association organise ses propres activités et participe également à celles d'autres organisations pour le renforcement des capacités de ses membres comme le raconte Youssouf:

« Concernant les activités, il faut distinguer deux grands types: les activités auxquelles l'association a participé et les activités que l'association a elle-même organisées. Pour les activités auxquelles nous avions pris part, c'étaient entre autres un atelier de formation sur la communication organisé en avril par l'association ARGA MALI, un autre atelier de formation sur le développement local et aussi sur l'assainissement, organisés par ASDAP de Faladié sema. Les activités organisées par l'association elle-même, sont des formations portant sur les activités génératrices de revenu des jeunes sans emploi, aussi bien les garçons que les filles. Les modules enseignés concernaient la gestion d'entreprise, le marketing, et la gestion du temps » (Entretien du vendredi 6 juin 2014).

Pendant les vacances scolaires, l'association s'est engagée à encadrer les élèves d'un lycée pour renforcer leurs connaissances dans des matières nouvellement intégrées au programme :

« Nous encadrerons les élèves pendant les vacances pour les aider à préparer l'année scolaire suivante. Nous faisons l'éducation civique en organisant des débats sur des problèmes actuels du Mali comme les conflits sociaux, la santé de la reproduction chez les jeunes, les

grandes maladies comme le paludisme, le trafic d'enfants. Ainsi, nous avions organisé une deuxième formation qui concernait cette fois-ci les élèves du lycée Ibrahima Ly. Nous avons donné des cours d'appui de sociologie, matière nouvellement intégrée au programme. Comme j'ai une compétence dans ce domaine, je trouve que c'était une bonne chose pour les élèves ». (Youssouf Balla Dembélé, sociologue, secrétaire général de l'AJDM/NIETA).

Pour Youssouf, les actions ainsi menées ont un impact positif sur les bénéficiaires :

« L'impact des activités que nous avions menées est considérable ; car c'est des activités qui ont permis à plusieurs jeunes de prendre conscience qu'ils peuvent gagner leur vie sans avoir intégré la fonction publique. Ces activités ont également permis de consolider la cohésion entre nous les jeunes au sein du quartier, de renforcer la capacité de certains jeunes à gérer leur propre entreprise par le biais de la formation que nous avions faite. Aussi le cours de sociologie gratuit donné aux candidats a permis d'élargir nos champs d'action. Nous avons des difficultés financières qui nous bloquent dans l'atteinte de nos objectifs. Tout ce que nous faisons, provient directement de nos maigres cotisations. Nous avons demandé au PNUD de financer nos activités. Mais nous n'avons pas encore eu la réponse ». (Idem)

Les associations sont actives dans le milieu religieux. C'est le cas de l'Ephrata qui a vu le jour en 2005, créé par des jeunes chrétiens de la nécessité de se rendre utiles enfin de participer au développement du Mali en général et à la promotion de la religion chrétienne en particulier. Ephrata est un nom biblique. C'est le lieu de naissance de Jésus-Christ. Par ses actions, l'association entend rendre gloire à Jésus. Pour être membre, il faut obligatoirement être chrétien évangélique (centré sur la bible). Son président, Gabriel G, évoque ses activités destinées particulièrement aux jeunes :

«Au sein de l'association nous avons deux branches principales : la branche sportive du ministère est axée sur les activités des églises (le tournoi inter églises, les jeux avec les enfants, des formations en leadership et en management) et la branche transformation communautaire qui se focalise sur la société (les enfants, les jeunes, l'alphabétisation, l'entrepreneuriat). A noter que les deux branches sont inter-liées parce que ce sont les jeunes qui viennent de la première branche qui deviennent des volontaires dans la seconde branche. On utilise aussi les jeux, les sports comme des outils de développement communautaire». (Entretien réalisé le 9 juin 2014 à Bamako).

L'association a assisté un centre d'écoute (Danaya de Niamakoro), en aidant quelques enfants à suivre une formation professionnelle. Ainsi, 12 enfants dans la rue dont 6 filles ont été

formées au Centre Maridjè Niaré en coupe et couture. Trois enfants de la rue ont pu être récupérés et inscrits dans une école classique, et les 3 autres ont été formés en menuiserie.

ARGA-MALI

ARGA-MALI, autrefois appelée Réseaux de Dialogue sur la Gouvernance, est une organisation citoyenne dénommée : Alliance Malienne pour refonder la gouvernance en Afrique. Créeé en 2000 sous le statut d'association, elle siège à Faladié près de la Tour de l'Afrique, elle est régit également par un statut et un règlement intérieur. Elle est l'initiative des personnalités, comme le Docteur Ousmane SY du Mali, d'Antoine SAWADOGO du Burkina Faso et Pierre CALAM de la France, qui effectua longtemps des études sur la gouvernance en Afrique. Cette Alliance a pour objectif de refonder la gouvernance en Afrique en consolidant la démocratie et la citoyenneté chez les populations cibles à travers le dialogue, les débats, les conférences. ARGA est une association sous régionale car elle est représentée dans les pays suivants : Le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, le Benin, le Cameroun, le Togo, le Congo et la Côte d'Ivoire.

Des espaces animés par des jeunes

Même si les initiateurs sont des adultes expérimentés ayant géré des services publics, les animateurs des espaces de sensibilisation et de débats sont des jeunes. Les activités ont recensé plus de jeunes que d'autres couches sociales. C'est pourquoi la population cible d'ARGA-Mali est la jeunesse, la relève de demain :

« Dans les différentes formations, les jeunes apprennent les notions de citoyenneté, de démocratie, de gouvernance et des droits de l'homme, qui sont mises en pratique après une période de formation dans leur propre localité. Ils organisent eux-mêmes les débats ou les conférences pour sensibiliser d'autres jeunes qui n'ont pas la même chance qu'eux. L'objectif de cette formation est de pouvoir donner à la population jeune une prise de conscience de leur situation sociale afin de leur permettre de s'impliquer dans les projets de développement de leur propre environnement. ARGA-Mali mène ses activités en collaboration avec différents groupements de jeunes qui facilitent la mobilisation et de sensibilisation auprès des couches sociales » (entretien avec Aboubacar D., secrétaire Administratif du bureau exécutif National d'ARGA-Mali, avril 2014).

200 jeunes pour dégager les caniveaux de la Commune VI

Les eaux de pluie font d'énormes dégâts à Bamako. A l'approche des grandes pluies des mois de juillet et d'août, la mairie centrale et les communes organisent des opérations pour curer les caniveaux. Ainsi, en juin 2014, 200 jeunes ont été mobilisés en Commune VI à cette fin. Nous avons observé leur travail sur les artères principales, notamment sur la route nationale N°6 dont les images suivantes sont une illustration.

Figure 4: Jeunes en pleine action d'évacuation des caniveaux en commune VI de Bamako, le 11 juin 2014



Figure 5: Jeunes engagés dans l'évacuation des caniveaux en CVI, le 11 juin 2014



La mobilisation des jeunes pour le curage des caniveaux montre que la jeunesse s'opère sur l'espace public. Elle met en lumière le rapport aînés-cadets, les décisions prises par les aînés sont exécutées par les cadets. Nous sommes en phase de ce qui caractérise la jeunesse : le terrain politique.

A San

A San, la mairie a initié des projets à l'intention des femmes et des jeunes. Une jeune conseillère communale fait le bilan de quelques initiatives de la mairie à l'endroit des femmes et des jeunes. Ainsi, Pour tous les groupements féminins, selon Aminata Kamissoko (25 ans, élève à l'IFP et conseillère à la mairie de San) la mairie a aménagé un espace de trois (3) hectares pour la culture du gombo, de la pomme de terre et d'autres produits maraîchers ». Des caniveaux ont été réalisés dans certains quartiers. Pour les réaliser, la mairie a apporté le gravier et le ciment. Les jeunes des quartiers se sont chargés de la main d'œuvre. (entretien réalisé le 01/09/10)

En tant que structure faîtière, le CNJ-Mali local mène des actions de reboisement et d'assainissement que le responsable résume comme suit :

« Nous avons réparé des routes dégradées par l'eau de pluie pendant l'hivernage. Nous avons organisé des journées d'assainissement ; nous avons nettoyé le centre de santé, désherbé le cimetière. Nous avons reboisé 15 hectares aux alentours du stade et les bordures de la route nationale. Mais malheureusement les arbres n'ont pas tenu. Nous informons la mairie de nos activités, elle nous accompagne en nous donnant des moyens.» (Mama Koné, coordinateur des jeunes de San, le 06/09/10)

L'Association pour le Développement de la ville de San (ADS) œuvre également pour un cadre de vie meilleur :

« Nous faisons des activités d'assainissement et de reboisement. Cette année, nous avons planté des arbres, débroussaillé le cimetière, balayé les voix publiques et l'hôpital.» (Karamoko C., vendeur de cartes téléphoniques, San, 17 juin 2011)

Pour l'assainissement de la ville, l'ONG APS de San affirme qu'elle appuie cinq associations dont trois sont créées par les jeunes : AJAS (association des jeunes pour l'assainissement), ADS (association pour le développement et la solidarité) et l'Association *Bandeya*. Ces regroupements interviennent dans deux grands projets :

« Le premier concerne le pavage des rues. Le deuxième est relatif à l'embellissement du cadre de vie autour des sites historiques de Santoro et de Karantela, ainsi que les alentours de la grande mosquée. Nous avons fait en sorte que chacune des associations intervienne sur un site précis. L'engagement des jeunes pour la propreté de la ville a été vu à travers les journées d'informations et du concours de salubrité que nous avons organisés entre les quartiers. A l'issue du concours, Santoro, Lafiabougou et Hamdallaye se sont classés respectivement 1^{er}, 2^e et 3^e. Nous leur avons offert des poubelles et des brouettes». (Sidiki Coulibaly, 35 ans, chef d'antenne de l'ONG APS à San)

Sidiki Coulibaly indique que l'ONG APS intervient dans la formation des femmes en politique. Les modules de formation portent sur le processus électoral : comment voter, comment faire les décomptes des voix, quelles stratégies faut-il pour occuper une place importante dans les partis politiques, comment se faire élire conseillères, maires, députés.

A Bandiagara

A Bandiagara, le président de la coordination des jeunes du cercle a fait savoir que depuis la mise en place du bureau qu'il dirige, beaucoup d'activités ont été menées parmi les plus récentes, il cite :

« La formation des jeunes sur l'insécurité routière à Bandiagara au cours de laquelle les 21 communes étaient présentes. Les participants ont bénéficié de dons de casques pour les motos. Dans le futur, nous sommes en train d'organiser avec la mairie une journée de salubrité pour la ville » (Bocary Sagara, le 2/02/2012)

Dans la même ville, l'«Association Barack Obama » poursuit des objectifs semblables. Elle mène des activités de gestion de l'environnement, culturelles et de divertissement

« Je suis membre de l'Association Barack Obama dont l'objectif est de contribuer au développement de la ville de Bandiagara. Nous avons mené plusieurs activités telles que le reboisement. Cette année, nous avons organisé des conférences sur l'insécurité routière animée par le commissaire de police. Nous avons également organisé des soirées culturelles à l'intention des jeunes parmi lesquelles je cite l'invitation de *Maxi jeunes*. Nous avons organisé un match de football qui a opposé les mécaniciens et les membres de l'association ». (Adama Tagadiou, 36 ans, professeur d'anglais, 2^{ème} quartier, Bandiagara)

Les « Grâce à notre association »

Dans le cercle de Bandiagara, des guides ont créé des associations à travers lesquelles ils cherchent des financements auprès des touristes pour réaliser des ouvrages socio-sanitaires. Certaines associations sont informelles, sans récépissé. Grâce aux bons rapports que certains guides entretiennent avec les touristes, elles parviennent souvent à faire bénéficier la communauté de biens communs. Un membre révèle ses approches avec les touristes pour obtenir des partenaires financiers :

« Notre association cherche des partenaires étrangers à travers les touristes qui viennent visiter le pays dogon. Nous donnons nos cartes de visites aux touristes qui à leur retour parlent de nous et des sites visités à leurs amis et connaissances. Ceux-ci aussi viennent visiter le Pays Dogon. Certains entretiennent des relations avec nous et font des réalisations dans les villages. À travers cette association et grâce à moi, mes amis blancs ont beaucoup fait pour le cercle de Bandiagara et pour les villages environnants. Quand les blancs obtiennent des financements pour tel ou tel village, ils me font appel et mettent à ma disposition les moyens pour réaliser les différents travaux. C'est ainsi qu'à Ouroly, ils ont financé trois(3) petits ponts. Il y a deux ans qu'ils travaillent sur le renouvellement des équipements scolaires et matériels didactiques comme les tables bancs et la documentation de l'école de Nombori. Ils ont pris en charge les frais d'études pour sept (7) enfants dont 3 de Bandiagara et 4 de Djenné dont les parents n'ont pas les moyens de financer les études. Nous sommes également à la recherche de financement pour la construction d'autres écoles à travers le cercle ». (Ousmane Kamia, 28 ans, vice-président de l'association des guides et accompagnateur touristiques au pays dogon, 28 septembre 2011).

Un autre guide est parvenu à réaliser des actions de développement dans plusieurs villages grâce à ses relations avec les touristes :

« Grâce à ma compétence et à mes relations avec les amis blancs de plusieurs nationalités, nous avons pu construire des forages à Dandoli et planté des arbres à Hama et à Pègué et fait beaucoup de cadeaux pour les élèves dans une dizaine de villages. » (Sibiri Traoré, 28 ans, entretien réalisé le 28 septembre 2011).

Au regard des différents exemples empruntés à nos trois terrains d'étude, on peut estimer que les jeunes sont réellement engagés dans le mouvement associatif. Ces associations ont pour but le développement local. Leurs grands domaines d'intervention sont : la formation, la sensibilisation, l'assainissement, la solidarité professionnelle, la construction d'infrastructures villageoises. Malheureusement, elles ne disposent pas de moyens matériels et financiers pour atteindre leurs objectifs. Elles organisent peu d'activités qui sont ponctuelles. Elles attendent des appuis extérieurs qui sont rares et faibles. Ce qui fait que les responsables évoquent plus

d'intentions que d'activités régulières. Elles tiennent des formations dont certaines sont destinées aux membres pour le renforcement de capacité, d'autres visent à sensibiliser et changer les comportements des populations pour agir selon les exigences du moment : formation à la carte, auto-emploi, gestion de projet.

Ces associations sont également un tremplin au problème d'emploi des jeunes si les programmes sont financés. D'autres en font un espace d'expression de vision politique et de développement.

L'engagement associatif des jeunes nous laisse penser qu'ils ont une certaine conscience politique et qu'ils ont envie d'agir, mais les faibles moyens des associations ne leur permettent pas de s'investir comme ils le souhaiteraient. L'Association des jeunes pour le développement du Mali (AJDM / Nieta) et Association Soleil d'Afrique sont l'illustration. Les associations ne sont cependant pas les seuls biais par lesquels les souhaitent participer au développement de leur localité. Ils procèdent également par des contestations politiques à lesquelles se construisent le leadership jeune.

4.2. De la manifestation d'un leadership jeune à la contestation politique

Dans certains cas, les jeunes se considèrent et se proclament comme les défenseurs de la cause commune et démontrent en même temps qu'ils sont effectivement des *leaders* locaux sur lesquels la population peut compter. Nous analyserons deux types de *leaders* jeunes, le premier se manifestant sur le champ du développement (à partir d'études de cas à Bandiagara et à San) et le deuxième débordant sur le champ politique bien qu'il y ait un lien avec le développement (étude de cas de la Commune VI du district de Bamako).

4.2.1. Le leadership jeune

La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) de la francophonie a élaboré un « Manuel de formation des jeunes au leadership » dans lequel le concept est défini comme un « *un ensemble d'aptitudes et d'attitudes permettant d'influencer le comportement d'un individu ou d'un groupe en vue de l'amener à réaliser les objectifs visés* ». Quant au leader, c'est « *une personne qui exerce une influence sur les membres de son groupe dans le but de les amener à réaliser les objectifs fixés par le groupe, à programmer les activités et à les évaluer. Le leader est un membre qui sait ce qu'il veut, qui communique efficacement ses*

intentions, qui sait quand poursuivre son action ou se réorienter pour le mieux-être du groupe [...] Le leadership efficace est souvent fondé sur l'action plutôt que sur la fonction »¹⁵⁸.

Avant d'analyser le *leadership* jeune dans la société malienne contemporaine, nous pouvons remarquer que des formes de ce type existaient dans le contexte traditionnel, où les jeunes dirigeants étaient ceux qui excellaient dans les travaux champêtres et incarnaient les valeurs sociétales par leurs conduites. En milieu rural *bambara* par exemple, le meilleur cultivateur de la saison reçoit un *ciwara*¹⁵⁹, trophée sculpté en bois. Il est reconnu comme un champion, un gros travailleur, un homme courageux, celui qui a fait la meilleure moisson de céréales.

Dans le milieu «Tommo¹⁶⁰», les groupes de garçons font la chasse aux margouillats au cours de laquelle les meilleurs coureurs, les plus adroits se font remarquer et respecter. La régularité de ces qualités constitue un des critères de choix du chef de groupe. Il est fréquent également que les aînés et les cadets aillent ensemble à la chasse avec les chiens, où les aînés dirigent la partie. Les filles se mesurent dans les travaux domestiques tels que la préparation des repas. La maîtrise de la culture est aussi un élément distinctif majeur. Les meilleurs danseurs et danseuses, chanteurs et chanteuses ont une reconnaissance sociale importante.

Dans le Séno¹⁶¹, des compétitions de lutte sont régulièrement organisées après les travaux champêtres. Les meilleurs lutteurs gagnent en renommée.

Avec l'extension de l'école et de l'instruction, c'est davantage le *leadership* intellectuel qui compte chez les jeunes. C'est dans les mouvements syndicaux étudiantins tels que l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali, dans les années 1980, et l'Association des élèves et étudiants du Mali que bon nombre des jeunes se sont construits un *leadership*. D'autres sont passés par des associations culturelles, sportives, religieuses ou de développement.

Dans le Mali contemporain, ce sont plutôt des figures de héros que prend le *leadership* des jeunes. On assiste en effet un peu partout à des formes de contestations animées par la jeunesse et portant sur des questions d'intérêt collectif, et plus précisément d'intérêt matériel quotidien. C'est le cas de la gestion de l'électricité à Bandiagara en 2010 et à San en 2012. Excédée par les délestages intempestifs, la jeunesse des deux villes a réagi pour se faire entendre et pour faire savoir qu'elle est en première ligne pour la défense des intérêts

¹⁵⁸Voir le site : (<http://confejes.contrexemple.com/leadership.pdf>), consulté le 5 mai 2014.

¹⁵⁹Ciwara, terme bambara désignant à la fois le champion de culture et le trophée –un masque d'antilope stylisée– qui lui est décerné.

¹⁶⁰ Une aire linguistique au Plateau dogon

¹⁶¹ La plaine « du pays Dogon »

communautaires. Nous prendrons les cas de trois *leaders* jeunes dont les actes ont été qualifiés d'héroïques.

4.2.2. Quand la jeunesse fait la police à Bandiagara

Au moment où nous nous rendions pour la première fois sur le terrain, la jeunesse était à la une de l'actualité. Le président du bureau local de la jeunesse accompagné de trois de ses camarades avait mis la main sur un groupe en train de voler une quantité importante de gazole dans les réservoirs d'une centrale électrique à Bandiagara. La nouvelle s'était très vite répandue dans la ville au point qu'à chacune de nos interrogations sur la jeunesse et sa participation au développement, cet évènement était évoqué.

En novembre 2010, la Ville de Bandiagara souffrait de délestages incessants à cause, selon les responsables de la centrale électrique, de l'insuffisance de carburant. Connaissant l'extrême modestie des consommations familiales, certains s'interrogeaient sur la gestion de la centrale.

Ayant eu vent du vol de gazole, le président de la jeunesse a mené une enquête et est parvenu à mettre la main sur un groupe d'individus qui puisaient dans les citerne de « l'Energie du Mali » en pleine nuit. Nouhoum Ouologuem raconte que :

« C'est la jeunesse qui a mis fin à cela. Les jeunes ont veillé pour voir s'il y a vol ou pas. C'est comme ça qu'on les a attrapés avec 8 fûts. Ce sont des travailleurs au sein même de la centrale électrique. Nous avons enquêté le premier jour, on n'a rien vu. Le deuxième aussi, on n'a rien vu. Le troisième jour, je suis allé avec mon ami. A partir de minuit, mon ami est parti dormir ; je suis resté jusqu'à 4 heures : à 4 heures 45 mn, je vois venir et ressortir de la centrale, un véhicule rempli de bidons de gazole. Je l'ai arrêté. Les intéressés m'ont proposé des millions si je ne les dénonçais pas. Je leur ai dit que je n'ai pas besoin de cet argent. J'ai mis les voleurs dans les mains de la gendarmerie qui les a transférés à la justice. Ils sont en prison... Dès le lendemain, je reçois des coups de fil de Bamako, souvent de grandes personnalités, me demandant de les libérer. Je leur répondis que je ne suis pas la justice et qu'il faut demander à la justice si elle peut les libérer. Parmi les voleurs, il y avait le chef de la centrale qui aurait acheté cinq motos à des filles de la ville. La semaine-ci, on avait constaté une perte de plus d'un million de gazole. Selon un technicien, les conséquences du vol risquaient de dédommager [d'endommager] le moteur de la centrale dont la réparation ou l'acquisition d'un nouveau allaient prendre du temps parce qu'elles coûtaient cher. Ce qui

allait plonger la ville de Bandiagara dans l'obscurité durant des mois » (Entretien à Bandiagara, le 07/11/2010).

Cette réaction de la jeunesse a été mal vue par la gendarmerie qui lui reprochait d'empêtrer sur son travail. Le Major Ibrahim, Commandant de Brigade de la Gendarmerie territoriale de Bandiagara estime que la jeunesse aurait dû « l'informer à temps » ; ce qui aurait permis à son service de procéder à des enquêtes, mais que la jeunesse n'a pas respecté l'engagement de coopérer avec la gendarmerie. Le Major raconte :

« C'est le chef du centre de l'énergie qui m'a informé de l'événement et m'a demandé d'ouvrir une enquête. C'est comme ça que j'ai procédé à l'enquête. On a fait les investigations et on a transmis au juge le dossier. Mais les jeunes n'ont pas informé la gendarmerie. Alors que, quand ils mettaient leur bureau en place, ils sont venus nous le présenter. Nous avons souhaité leur collaboration. Dans cette affaire ils n'ont pas collaboré. Il y a eu vice de forme dans leur agissement. Nous avons souhaité que les jeunes collaborent bien avec nous, parce qu'ils sont avec et parmi la population, ils disposent d'informations utiles que nous ne avons pas » (Entretien à Bandiagara, le 09/11/2010).

Le gendarme se met en colère du fait que les jeunes ne lui ont pas donné d'informations sur les rumeurs et les soupçons de vol de carburant qui circulaient en ville. Mais les jeunes ne croient pas à la sécurité dont la gendarmerie a la charge. Bien que les délestages soient très fréquents, la gendarmerie n'a lancé aucune investigation. C'est le directeur de la Centrale qui informera la gendarmerie, après que les jeunes auront appréhendé les voleurs : n'était-il pourtant pas le mieux placé pour savoir depuis longtemps que le carburant stocké pour alimenter la Centrale disparaissait à une vitesse anormale ?

Cette action des jeunes démasquant les voleurs, et mettant en difficulté leurs complices, est qualifiée par beaucoup, à Bandiagara, d'héroïque. Elle a démontré que les soupçons des jeunes sont partagés par la population, qui ne croit pas, elle non plus, ni que le chef de la centrale est là pour assurer le service public, ni que les gendarmes sont là pour protéger les citoyens contre les voleurs. Cette affaire a contribué à légitimer le *leadership* jeune et à accroître le prestige de ceux qui ont participé à l'arrestation des voleurs, dont le président du bureau local.

4.2.3. La jeunesse de San à la rescousse

Un problème similaire de délestage s'est posé à San. Suite à des coupures incessantes de l'électricité en janvier 2012, la jeunesse s'est mobilisée ; elle trouvait que « deux jours de

pénurie, les 26 et 27 janvier » étaient de trop « pour rester dans l'attente » et a agi à travers un regroupement de protestation qui a conduit à trouver une solution. Apparemment, il s'agissait ici d'un problème de gestion de l'approvisionnement, et de relations avec les fournisseurs locaux de gazole. C'est ce que raconte son président Mama :

« Les jeunes ont protesté. Je suis allé voir le Préfet. J'ai sillonné toute la ville de San pour trouver du carburant. Sans succès. Il y avait des stations qui n'en avaient pas suffisamment, qui m'ont montré le niveau de stock qu'elles possédaient, il y avait celles qui refusaient. Je suis allé jusqu'à Sienso trouver du gazole avec la compagnie SONEF. Immédiatement il y avait un petit camion-citerne de 55 000 litres qu'on a mis à notre disposition. Puis, on a pompé dans leur réserve 200.000 litres. En tout, nous avons pu trouver 255 000 litres d'hydrocarbures pour sauver la ville du délestage. Les jeunes ont demandé la démission du Directeur d'EDM de San pour sa négligence. Ils ont demandé à ce qu'on marche pour qu'il démissionne, j'ai dit que ce n'est pas la solution ». (Entretien à San, le 06/02/2012).

4.2.4. Une contestation de la gestion foncière en Commune VI du District de Bamako

Ce qui a marqué la contestation jeune en Commune VI ces dernières années est l'opposition de la jeunesse de Sogoniko¹⁶² aux autorités communales, aux forces de l'ordre et à la justice. Nous avons suivi pendant trois ans un conflit portant sur un terrain sportif censé appartenir aux jeunes du quartier, mais vendu à un riche commerçant.

Aboudramane dit Bako¹⁶³, né en 1972 à Sogoniko, a fait ses études à Sogoniko jusqu'à la 11^e année (en 1992), avant de les abandonner au profit du commerce. Devenu commerçant, il s'intéresse de plus en plus au football, dont il devient responsable dans le quartier. Mais un problème survient sur le terrain de jeu. Il raconte :

« Le terrain de football en question, appartient à la jeunesse de Sogoniko depuis vers les années 1977. Nos tontons, nos grands frères ont joué sur ce terrain, après c'était notre tour. C'est pour vous dire que c'est une équipe qui se construit dans le temps, structurée et soudée ».

Mais ce terrain de football devient un problème pour la jeunesse de Sogoniko.

« Il y avait une zone qu'on appelait Sogoniko Bougoudani. Elle se trouvait vers le côté ouest de notre quartier. Ladite zone a connu un lotissement en 2006. A cet effet, les victimes du

¹⁶²Sogoniko est un quartier de la Commune VI du district de Bamako.

¹⁶³Nous avons eu plusieurs entretiens avec Bako entre 2012 et 2013.

lotissement devraient être dédommagées. Le gouvernement à l'époque a instruit aux autorités communales de prendre des mesures pour mettre toutes les personnes touchées dans leurs droits. C'est pourquoi le site sur lequel se trouve notre terrain de foot a été retenu comme zone de recasement¹⁶⁴ et a fait l'objet d'un morcèlement de 58 lots y compris le terrain de sport dans le plan topographique. Le maire lui-même a établi un document dûment signé. Un autre document avait été établi et signé par le chef de village qui attribue aux jeunes le terrain. La décision est sortie le 19 juillet 2007 au nom de la jeunesse de Sogoniko faisant d'elle la propriétaire légale. Par la suite, nous avons compris que tout cela se faisait parce que simplement nous étions à la veille des élections. Le maire sortant était à la recherche de l'électorat jeune ».

Ainsi, aux élections de 2009, le maire sortant, Souleymane Dagnon, sera réélu ; selon Bako, avec le soutien des jeunes du quartier qui lui auraient apporté leurs voix.

Le terrain est très convoité, un riche commerçant propose une grosse somme pour l'acquérir. Pour ce faire, il fait corrompre les jeunes *leaders* pour qu'ils y renoncent :

« Après les élections municipales de 2009, un beau jour j'ai été appelé par le maire de la commune VI Souleymane Dagnon. Et ce jour-là, je me suis fait accompagner par un certain nombre de jeunes pour qu'ils soient témoins. Au cours de notre entretien, il nous a demandé à l'amiable de céder le terrain de football à un opérateur économique de la place du nom de Baba Dramera. En contrepartie, ce dernier est prêt à me donner 5 millions FCFA plus une voiture 406 et 1 million à chaque membre de la délégation. Séance tenante, j'ai refusé leur offre et ensuite j'en ai rendu compte fidèlement aux jeunes. N'ayant pas réussi le coup avec moi, le maire et ses complices ont approché d'autres jeunes du quartier qui ont accepté la proposition malhonnête. Quand cela a été su par les autres jeunes, contre toute attente, ils ont fait contrepoids en refusant totalement la détermination des jeunes. Le maire s'est alors vu obligé de contourner les jeunes et a essayé de corrompre le chef du quartier et ses épouses en leur offrant de l'argent et en achetant des motos à leurs enfants. A mon grand étonnement, ceux-ci m'ont appelé pour me dire d'accepter l'offre du maire. Ce jour-là, je leur ai dit ceci : « je vais prendre ces sommes pour une jouissance de quelques jours ? Non seulement mon nom sera sali mais celui de toute ma famille ! Je ne suis pas prêt à supporter cette indignité. » A partir de ce jour, les jeunes m'ont renouvelé leur confiance. Donc la situation était devenue très tendue entre nous. A partir de cet instant, le commerçant

¹⁶⁴ A l'intérieur de la zone de recasement, une partie était réservée à la jeunesse pour la pratique sportive, notamment le football. C'est cette partie qui fait objet de litige.

acquéreur décide de prendre des mesures coercitives avec l'appui du chef du quartier et du maire communal ».

Le commerçant décide de construire des immeubles. Face au refus de la jeunesse, il déploie des agents de sécurité pour empêcher les jeunes d'y jouer au football. Mais ceux-ci insistent et les agents de sécurité emploient la force. Les maçons commencent leurs travaux de construction. Bako raconte la suite :

« Quelques jours plus tard, dans la nuit, les jeunes sont allés démolir toutes les constructions. Le lendemain il y a eu un affrontement entre les jeunes et les forces de sécurité. Cet affrontement s'est soldé par des blessés et des arrestations. Cela fut ma première arrestation (mai 2010). Mais les jeunes se sont révoltés en prenant, ce jour-là, en otage la mairie et le 7^e arrondissement. Ils exigeaient ma libération. Sous cette pression, j'ai été libéré ainsi que tous les autres ».

La presse écrite a relaté le problème, notamment *Le Républicain*, *L'Indicateur du Renouveau* et *L'Inter de Bamako*¹⁶⁵. Selon *Le Républicain*, le maire, Souleymane Dagnon, s'est rendu à sa rédaction le 6 avril 2010 pour donner sa version des faits, sur la situation qui prévalait dans sa Commune où les jeunes manifestaient pour protester contre les arrestations de Bakary Coulibaly dit Bako, le chef de file des jeunes avec six autres jeunes. Parlant du litige foncier, le Maire Dagnon dira que ce terrain est un espace dans le lotissement de Sogoniko, un espace laissé pour terrain de sport. *Le Républicain* rapporte ce propos du maire : « *A notre grande surprise, quand j'ai affecté le terrain à la jeunesse de Sogoniko, je me suis rendu compte qu'il y avait un titre là-dessus depuis 1983. J'ignorais qu'il y avait déjà un titre* ». Lorsque le titre est apparu, dira-t-il, « *j'ai contacté le propriétaire du terrain, Mamadou Draméra pour lui demander ce qu'il peut faire au profit des jeunes. Ce dernier s'est engagé à clôturer une partie de sa propriété et à l'offrir aux jeunes, à leur donner du matériel sportif et de l'argent. Mais les jeunes ont refusé en disant le tout ou rien* » (*Birama Fall, Le Républicain*, du 6 avril 2010).

A cause de son intransigeance, Bako sera arrêté une deuxième fois. L'emprisonnement durera huit jours ; puis une troisième fois suite à une déclaration à une radio privée. Là il fut incarcéré huit mois, jusqu'au coup d'Etat de mars 2012. L'implication de ministres, de députés et du gouverneur du district de Bamako, avait fait de ce problème une affaire d'Etat.

¹⁶⁵Voir les commentaires de certains journaux sur ce site :<http://www.afribone.com/spip.php?article25578>)

L'engagement et la détermination de Bako pour la cause des jeunes du quartier lui a certes valu d'être emprisonné, mais l'a aussi propulsé sur la scène politique locale comme un acteur avec lequel il faut désormais compter dans la gestion des affaires publiques. Il est devenu une sorte de porte-parole des jeunes, qui ont un poids politique, et qui sont donc capables de peser sur l'ordre et la sécurité de la localité. Bien que Bako se plaigne d'avoir souffert pour la jeunesse de son quartier, il n'en demeure pas moins qu'il en a récolté des retombées. A la veille des législatives 2013, il disait : « Je suis courtisé par les grands partis politiques qui souhaitent que je rejoigne leur formation politique ». Finalement, Bako adhère au Rassemblement pour le développement du Mali (RPDM), parti de l'ex-Premier ministre Cheick Modibo Diarra. Il est même retenu comme candidat du parti pour les élections législatives 2013, sur une liste RPDM-CODEM-SADI.

4.2.5. Quels bénéfices du leadership jeune pour les élections législatives 2013 ?

Nous avons suivi la campagne de Bako. Elle s'est déroulée en combinant le porte à porte, des réunions publiques, des animations dans les *grins*, des relais jeunes *leaders* faisant campagne pour lui à l'intérieur de chaque parti de l'alliance, des caravanes, des *meetings* dans les marchés. Son discours portait généralement sur la nécessité d'élire des hommes politiques courageux, conscients et connaissant leur milieu, la circonscription :

« On ne peut laisser ces gens faire ce qu'ils veulent de nous et de notre commune. Ils viennent pour leur propre intérêt, ils se moquent du développement de la commune. Quelles lois ces députés ont-ils proposées à l'Assemblée nous concernant ? C'est pendant la campagne que certains députés viennent gratter nos rues pour dire qu'ils ont des soucis pour nos routes et nos rues ; que faisaient-ils depuis cinq ans ? Ils ne peuvent plus nous tromper, nous allons prendre notre destin en charge... Un député vote des lois, adopte ou rejette des propositions de projets du gouvernement. Le député doit faire un compte rendu fidèle aux personnes qui l'ont élu et mettre la pression sur le gouvernement pour que le prix des produits de base puisse être accessible à l'ensemble de la population. Une fois élu, je vais organiser les femmes et les jeunes autour des projets en vue de leur obtenir un financement. Sortez massivement le dimanche voter pour notre parti, le RPDM » (Bako, Observation de la campagne le 21/11/2011, une réunion publique à Magnambougou).

A l'issue du premier tour, Bako est éliminé ; sa coalition CODEM/RPDM/SADI, n'arrive qu'en 5^e position avec 9,07 % des suffrages. Bien qu'il ait obtenu « la majorité des voix » dans son quartier (Sogoniko), il sort perdant comme de nombreux jeunes lors des communales

en 2009. Ce piètre résultat ne fait que rappeler les grosses difficultés que rencontrent les jeunes qui tentent d'entrer en politique. Néanmoins, le cas de Bako est un exemple en ce sens qu'il a été sollicité par les aînés pour candidater sur les listes de grands partis politiques et non celles des partis cadets habituellement réservés aux jeunes.

D'autres jeunes ont connu une expérience similaire à celle de Bako. Kadiatou Doucouré¹⁶⁶ était candidate en Commune VI sur la liste du parti PACP créé à la veille des élections. Troisième candidate du parti, elle était chargé de mener la campagne à Yirimadio, son quartier natal. Ses parents étaient très connus pour leur engagement dans la vie associative pour le développement. Aussi, était-elle la seule candidate native du quartier. Partant de ses atouts, elle était censée remporter dans ce quartier populaire.

Au cours de la campagne, nous l'avons suivie avec son équipe composée de quatre jeunes dont deux frères et deux cousins. L'approche du jour était le porte à porte. Durant trois heures et trente minutes, l'équipe a sillonné une bonne partie du quartier. A chaque arrêt, l'équipe introduisait par la présentation de la candidate dont le discours était le plus souvent très court. On pourrait retenir cela :

« Je suis la seule candidate native du quartier pour les élections législatives. Au lieu de voter pour quelqu'un qui vient d'ailleurs, vous avez votre fille, sœur, cousine qui est candidate. Notre parti n'a pas les moyens de vous donner du thé, du sucre, des pagnes ; mais il va développer le quartier en construisant des caniveaux puisque le problème principal ici, ce sont les l'inondation pendant l'hivernage. *Allah sago, aw sago*¹⁶⁷ ».

De l'analyse de la campagne de Kadiatou, nous avons retenu les faiblesses suivantes :

- l'équipe était composée essentiellement des membres de sa famille ;
- son discours ne portait pas sur le rôle du député et son rapport avec la circonscription ; il portait plus sur celui du rôle du maire ;
- certains électeurs réclamaient des cadeaux comme le thé auxquels ils sont habitués. Et la candidate avait du mal à expliquer pourquoi elle ne faisait pas comme les autres candidats ;
- elle était mal à l'aise devant certains électeurs si on lui posait des questions sur son nouveau parti.

Nous avions l'impression que la communication de la candidate n'était pas suffisamment préparée.

¹⁶⁶Kadiatou Doucouré avait 29 ans en 2013

¹⁶⁷Veut dire en bambara « je compte sur votre soutien ».

A l'issue du premier tour, les résultats suivants ont été obtenus par les partis en lice.

Tableau 41: Résultats du 1^{er} tour des législatives 2013, commune VI du district de Bamako

| VOIX OBTENUES PAR LISTE ET POURCENTAGES | | | |
|---|----------------------------|--------|--------|
| Ordre | Listes | Voix | % |
| 1 ^{er} | RPM/UDD | 12 795 | 26,31% |
| 2 ^e | ADEMA-PASJ/MPR/URD | 10 381 | 21,35% |
| 3 ^e | CNID-FYT | 4 932 | 10,14% |
| 4 ^e | UMPC/ADP-MALIBA | 4 706 | 9,68% |
| 5 ^e | CODEM/RPDM/SADI | 4 412 | 9,07% |
| 6 ^e | FARE ANKA WULI/YELEMA | 3 960 | 8,14% |
| 7 ^e | PRVM FASOKO | 1 771 | 3,64% |
| 8 ^e | PACP | 1 392 | 2,86% |
| 9 ^e | UMRDA FASO-JIGI | 1 392 | 2,70% |
| 10 ^e | APR | 1 209 | 2,49% |
| 11 ^e | APDM/PSDA | 1 200 | 2,47% |
| 12 ^e | INDEPENDANT NOUVEAU SOLEIL | 552 | 1,14% |
| | TOTAL | 48 621 | 99,97% |

Ce tableau montre les voix obtenues et le rang occupé par liste. Les listes où figurent Bako et Kadiatou arrivent respectivement en 5^e et 8^e positions ; ce qui les élimine pour le deuxième tour. Toutefois, les deux candidats entendent continuer leur engagement malgré ce premier échec.

Le parti qui est arrivé en 12^e position a été également créé à la veille des élections par des jeunes.

Le 2^e tour a vu la victoire de la liste RPM/UDD sur celle de l'ADEMA-PASJ/MPR/URD. Là également, c'était la victoire des aînés sur les cadets parce que la liste ADEMA-PASJ/MPR/URD comportait deux femmes et un jeune.

A Bandiagara et à San, nous n'avons pas pu suivre les campagnes. Mais deux membres des bureaux de jeunesse étaient candidats : Bocari Sagara à Bandiagara et Mohamed Simpara à San.

Présenté sous les couleurs de la CODEM, Bocari a été élu dès le premier tour dans une coalition de trois partis : ADEMA-RPM-CODEM. Il disposait suffisamment de ressources financières pour mener la campagne. Il a en fait bénéficié du soutien important de son oncle David Sagara, ancien ministre du gouvernement à la présidence d'ATT et pendant la transition de 2012.

Mohamed a été éliminé au premier tour. Ce sont les candidats du RPM qui auraient été soutenus par l'influent Badra Alou Coulibaly alias, promoteur de l'entreprise Ben & CO qui ont été élus.

Le fait que des *leaders* locaux, connus pour avoir pris la direction des actions de la jeunesse pour le bienfait des populations, soient repérés comme de potentiels politiciens par leurs aînés corrobore l'idée qu'il pourrait exister des politiques alternatives menées par une jeunesse actuellement bloquée par le système politique en place.

4.2.6. Conclusion sur la jeunesse à la conquête du pouvoir

Les jeunes s'intéressent à la politique et s'activent pour y jouer leur rôle. Cette marque d'intérêt se voit tant au niveau individuel que collectif. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées en vue de leur large participation aux élections prévues en 2012. C'est le cas du CNJ-Mali et de la Coordination des Associations et Organisations Féminines(CAFO) qui avaient organisé en octobre 2011 une conférence au Centre Aoua Keita de Bamako, visant notamment la participation des jeunes femmes aux élections.

L'analyse des listes de candidature aux élections communales de 2009, les entretiens avec les jeunes sur le terrain et l'observation des élections législatives montrent que les jeunes participent massivement aux élections comme candidats et électeurs. Mais ils ne parviennent pas à se faire élire proportionnellement au nombre de candidats issus de leurs rangs. Cet échec résulte de plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'inexpérience, le manque de moyens pour financer une campagne électorale, et le statut de cadet social qui caractérise les jeunes, les bride et les brime. Le contexte social, culturel et économique actuel n'est pas favorable à l'émergence des cadets qui se heurtent aux facettes négatives de l'aînesse.

Pourtant, ceux qui s'engagent disent vouloir continuer malgré les blocages. Ils prônent des idées nouvelles telles que le retour des élus vers le peuple pour lui expliquer les décisions prises à l'Assemblée, le partage avec tous les citoyens sur des questions et des décisions politiques les concernant. Ils espèrent pouvoir instaurer un climat de confiance entre les dirigeants et la population, ce qui amènerait cette dernière à s'intéresser davantage à la

politique. S'ils étaient élus, ces jeunes seraient-ils capables d'imposer un nouveau système de gouvernance plus transparent et plus équitable ?

Le discours de Bako, malgré ses apports originaux, semble trahir une conception politique bien traditionnelle. Quel est en effet le sens du « nous » qu'il emploie à plusieurs reprises ? L'utilisation de ce pronom personnel ne trahit-elle pas le repli sur la défense des intérêts particuliers d'un groupe, d'une catégorie sociale déterminée, aux dépens d'une position politique qui viserait l'intérêt général et n'écarteraient personne ? La logique clientéliste que les jeunes dénoncent et combattent volontiers ne réapparaît-elle pas ici ? D'ailleurs, du côté des électeurs jeunes, certains exigent des candidats un contre-don en échange de leur voix, comme cela se fait si couramment, faute de quoi ils promettent de s'abstenir. Les propos de Bako rappellent une conception de la politique comme un marché, où les voix des électeurs s'échangent contre des avantages matériels. En effet, promettant d' » organiser les femmes et les jeunes autour de projets en vue de leur financement », ne les appelle-t-il pas directement à le soutenir pour voir leurs intérêts satisfaits ? On peut ainsi se demander dans quelle mesure les jeunes, s'ils accédaient aux postes de prises de décision, adopteraient vraiment des comportements novateurs. Pourraient-ils vraiment se mettre au service du peuple et échapper à la tentation prédatrice, tout comme aux pressions de leur entourage, pour un partage resserré du gâteau ? Seule leur élection permettrait de répondre définitivement à la question. En attendant, bloqués par les rouages politiques actuels, ils pratiquent la politique sous d'autres formes, dans des espaces non officiels : contestation politique, engagement citoyen, défense d'intérêts collectifs, où ils tiennent les discours des plus vertueux.

Pour illustrer la participation des jeunes, nous avons cherché à mesurer leur degré d'implication dans deux festivals, importantes manifestations culturelles qui ont mobilisé toutes les communautés des localités concernées : Bandiagara et San.

4.3. La jeunesse et les festivals

En 2011, deux festivals ont été organisés dans nos zones d'étude. Le premier est celui de Guinna dogon à Bandiagara, les 25, 26 et 27 février. Le second est le Sankemô à San dont les festivités se sont déroulées du 13 au 18 juin.

Nous nous sommes intéressés à ces deux festivals afin de faire une comparaison de la participation des jeunes à leur organisation et à leur déroulement. Il faut signaler que ces

deux fêtes n'ont pas la même histoire, la même fréquence ni la même ampleur. Le Sankemô est annuel et a toujours lieu à San. Le festival Ginna dogon est triennal, rotatif entre les villes de Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro et draine plus de foules. Ils n'ont pas, non plus les mêmes objectifs. Cependant, ils ont des points communs en termes de mobilisation populaire, de manifestations artistiques et culturelles. Il s'agissait pour nous de chercher à savoir de quelles manières les jeunes s'impliquent dans ces manifestations. Pour ce faire, nous avons adopté l'observation participante appuyée par des entretiens individuels. Une analyse des documents portant sur ces festivals complète l'approche.

Avant de procéder à une comparaison du niveau d'implication des jeunes au festival Guinna dogon et au festival du Sankemô, il est important de faire l'histoire des deux manifestations, leur évolution et les objectifs. Les initiateurs des deux festivals sont des ressortissants qui résident à Bamako.

4.3.1. *Le Sankemô*

L'histoire du Sankemô est liée à la fondation de la ville de San. Il serait vieux de plus de six (6) siècles. Colonel Youssouf Traoré, une personnalité politique bien connue¹⁶⁸, notable de San, raconte le Sankemô depuis l'origine :

« Le sanke mô tire son origine de la création du village devenu ville depuis il y a 611 ans par un certain chasseur du nom de Bakori Traoré, un des descendants de Toura Makandu village de Balanzan dans le Mandé. La chasse l'a conduit dans cette contrée riche qui était une contrée très riche, poissonneuse, giboyeuse où tout pouvait réussir pour quelqu'un qui voulait travailler. Donc, quand il a découvert cette richesse-là, il a tenu à y passer un an (« san »), d'où le nom de la ville de San. Après avoir découvert une mare, il découvre un puits (creusé par qui ?, on ne sait pas) et un arbre étrange devenu bois sacré ou Santoro. La légende dit que si une femme accouchait, elle ne pouvait pas passer sous l'arbre avant que son enfant ait 40 jours, sinon il mourrait. Quand le chasseur arrivait, San était un endroit très boisé. Pour pouvoir faire de l'agriculture, il fallait déboiser ; cela nécessitait de la main d'œuvre. Il est donc, allé contacter les gens des villages voisins : Térékongo et Parana, qui ont constitué la main d'œuvre. Chaque fois que les villageois venaient travailler dans son champ, Bakori Traoré leur préparait le mil écrasé, le « Mougou fara », comme nourriture. Cet aliment est resté dans la tradition, c'est pourquoi à chaque fête de Sankemô, les populations le

¹⁶⁸

préparent. Cette solidarité s'est instituée entre le fondateur et ses collaborateurs. Voilà comment le Sankemô s'est installé dans la tradition» (*Entretien* le 16 juin 2011 à San, devant la mare poissonneuse le jour de la pêche)

Le Sankemô est classé patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2011. Cette année, il était à sa « 611^{ème} édition¹⁶⁹ ». Il a été érigé en festival par l'Alliance Doféra ni Banabako de San (ADBS) dans l'objectif de promouvoir le développement socio-économique et culturel de la commune de San.

ADBS est une association des ressortissants de San ; son siège est à Bamako. En transformant la pêche traditionnelle du Sanké en Festival, ADBS entend participer à une meilleure organisation de la fête. Elle ajoute à la tradition des séances de sensibilisation sur le VIH-SIDA, sur les accidents de la circulation routière à l'occasion de la caravane «Roule Sanké roule». Elle organise aussi des journées de reboisement avec le slogan «*Pour un Mali vert, Un Sanois, un arbre*». Elle organise des conférences sur l'histoire et les coutumes de la commune de San.

Les rituels du Sankemô

Les manifestations¹⁷⁰ débutent à la deuxième semaine du mois de juin de chaque année, c'est-à-dire le mercredi matin, et se poursuivent jusqu'au début de la pêche proprement dite le jeudi dans l'après-midi. La pêche dans la mare sacrée a lieu même si la mare est à sec selon Allaye Daou, chef rituel de la Mare, auquel ce rôle spécial est confié depuis 1946 par la famille Traoré. La pêche a lieu pendant que les manifestations de joie se déroulent sur la berge. Hommes, femmes, jeunes et vieux s'y rendent.

La pêche est le patrimoine des fondateurs de la ville. Elle est l'occasion de faire des bénédicitions aux participants pour une pluviométrie abondante et pour une bonne moisson de céréales. Trouver du poisson à la mare le jour du Sankemô est déjà un bon signe.

A chaque Sankemô, la famille fondatrice fait du mil écrasé (« moukoufara ») qu'elle offre aux étrangers. Cet aliment est considéré comme porte-bonheur et fait partie des rituels. C'est une

¹⁶⁹ La 611^{ème} édition était mentionnée dans les banderoles, sur les tee-shirts des hôtesses et le Maire l'a dit dans son discours de cérémonie d'ouverture comme dans les colonnes du journal La Gazelle dont un numéro spécial publié.

¹⁷⁰ Mamadou Lamine TRAORE Vice Président ADBS dit San Lamine Bilè (Rougeaud)
Source : <http://www.festivalsanke.fr.gd/Historiques-de-la-ville-de-San.htm>

perpétuation d'une pratique du fondateur qui donnait aux travailleurs le « moukoufara ». Traduction ?

Depuis que les motos ont remplacé les chevaux comme moyens de transport, les jeunes font à la veille de la pêche des courses à motos à travers la ville pour manifester leur joie.

4.3.2. *Le festival GINNA DOGON*

Selon le président de l'antenne Ginna dogon de Bandiagara, l'idée du festival remonte aux années 1990 quand le Ministère de la Culture a demandé aux Dogon d'organiser une fête grandiose sur leur culture. C'est alors que des cadres dogons se sont retrouvés pour créer cette association permettant à leur culture de mieux s'épanouir. C'est là que l'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Culture Dogon dénommée « GINNA DOGON » a été créée. Ainsi, la première édition du festival s'est tenue en 2005 à Bankass. Douentza a abrité la deuxième édition en 2008. Bandiagara abrita la troisième édition, qui s'est déroulée les 25,26 et 27 février 2011.

Le festival a pour objectif général de contribuer à une meilleure expression culturelle du peuple dogon et pour mieux envisager sa participation au développement de notre pays. Il visait spécifiquement à :

- « Continuer à faire découvrir et à faire prendre conscience aux dogons eux-mêmes et à tous les amis des dogons, la diversité et la richesse de l'art et de la culture dogon à travers les costumes et les coiffures, les danses, les masques, l'artisanat, etc.
- Continuer à faire découvrir aux Maliens, aux chercheurs nationaux et étrangers et aux touristes du monde entier, un pan de la culture dogon, à savoir un aspect des parures représenté par les costumes et les coiffures ;
- Amener les décideurs à s'investir davantage pour la valorisation des potentialités artisanales et touristiques du cercle de Bandiagara ;
- Faire comprendre aux maliens et au reste du monde que les costumes et les coiffures constituent un observatoire privilégié entre tradition et modernité au pays dogon ;
- Organiser des conférences sur les problèmes de développement du Pays Dogon ;
- Poursuivre le brassage entre les dogons des cercles de Bandiagara, Bankass, Douentza, Koro, Mopti et de la diaspora ».

Dans les localités où une antenne de Ginna dogon est installée, on trouve un bureau central qu'on peut qualifier de bureau des aînés, un bureau des femmes et un bureau des jeunes.

4.3.3. Les ressemblances des programmes des festivals

Les deux festivals ont mobilisé chacun une foule nombreuse. Les participants sont venus de toutes parts : des villages, des villes et de l'étranger. Les rues et les ruelles étaient bondées de festivaliers. Sans pouvoir chiffrer, il semblait évident la majorité des festivaliers étaient des jeunes. C'était un moment de retrouvailles pour certains et un moment de découverte pour d'autres.

A Bandiagara, le thème de la 3^e édition des Journées culturelles était : «Tradition et modernité à travers costumes et coiffures du Pays dogon». Son but était de valoriser le patrimoine culturel dogon. Le festival était aussi l'occasion pour la jeune génération de se ressourcer dans les valeurs culturelles du Pays dogon.

Le Sankemô est une tradition vieille de six (6) siècles. Il est d'abord un rite agraire autour duquel est institué un festival. L'activité de ce rite est la pêche populaire dans la mare Sanké.

Durant les festivals, les villes de Bandiagara et San ont vibré au rythme des chants, des danses, des défilés de costumes traditionnels, les parades de masques et conférences-débats entre autres. C'est une occasion de mettre en lumière l'histoire et la culture des milieux. Le sport traditionnel a été particulièrement mis en exergue avec la lutte. Les grands moments similaires sont :

Les discours des maires

Il est admis par plusieurs personnes que nous avons interviewées, que les maires de Bandiagara et de San sont jeunes. Ceux-ci ont prononcé chacun un discours à la cérémonie d'ouverture des deux festivals. Chacun a appelé les jeunes à connaître et à sauvegarder leur patrimoine culturel. Les maîtres de cérémonie étaient des jeunes. Celui¹⁷¹ de Bandiagara est membre du bureau local de la jeunesse.

Les conférences

Les conférences se sont déroulées devant un public composé majoritairement de jeunes. A Bandiagara, l'on a animé deux conférences. La première portait sur la genèse et le peuplement

¹⁷¹ Oumar Guindo était maître de cérémonie à l'ouverture du festival Ginna dogon. Il est chargé de communication du bureau de jeunesse de Bandiagara.

du pays dogon. La seconde portait sur l'exode rural des filles et des jeunes femmes. Les messages des conférenciers sur les dangers que subissent les filles parties travailler en ville s'adressaient particulièrement à la jeunesse.

La lutte traditionnelle

Les combats de lutte concernaient essentiellement les jeunes. A San, la lutte a duré une nuit et concernait plusieurs catégories (les petits, les moyens et les grands). A Bandiagara, c'était des grands lutteurs reconnus qui étaient en compétition durant trois jours. Le vainqueur a gagné une moto offerte par un opérateur économique.

La danse des masques et autres danses traditionnelles

Tous les masques dogon dans leur diversité ont dansé. Ils sont portés par des jeunes initiés admirés par des spectateurs constitués majoritairement de jeunes. En plus de la danse des masques, il y avait d'autres danses variées, de type traditionnel, exécutées par des jeunes filles et garçons.

Défilé des coiffures et d'objets d'art

Des femmes, jeunes et adultes, ont défilé au Stade municipal de Bandiagara avec leurs coiffures traditionnelles. D'autres ont montré au public les objets d'arts.

4.3.4. Participation de la jeunesse aux deux festivals

Nous avons observé deux formes de participation selon le festival. A la première, à San, nous avons assisté à une participation explicite et effective de la jeunesse. La deuxième, à Bandiagara, c'était une participation plutôt implicite. La jeunesse officielle s'est mise à la marge de l'organisation et a agi autrement.

Le Sankémo et la responsabilisation de la jeunesse¹⁷²

Pour appréhender le niveau d'implication des jeunes dans l'organisation, nous avons rencontré certains leaders jeunes quelques jours avant le festival. La date du 16 juin avait été fixée pour la pêche. Lors des rencontres qui ont eu lieu le 13 juin en vue des préparatifs, dix sous-commissions ont donc été mises en place. Le bureau local de la jeunesse a participé à

¹⁷² Ici la jeunesse signifie la Coordination des jeunes, le bureau et les membres.

toutes les réunions à travers quatre représentants : le président, le secrétaire général et le secrétaire à l'organisation. Cette implication ressort dans les impressions que le président Mama Koné a livrées :

« Par rapport à l'organisation du festival de Sankémo, la jeunesse est pratiquement impliquée du début à la fin. Pour la création de la commission d'organisation, le maire nous a fait appel pour créer ensemble les sous commissions dont certaines ont été placées sous la responsabilité des jeunes. Nous sommes dix jeunes membres de sous commissions. Avec l'équipe municipale actuelle, la jeunesse est entièrement impliquée du début à la fin de l'événement. Dès le début de la réflexion, nous avons été conviés à une assemblée générale par les autorités locales pour ce festival. Chaque quartier est représenté ».

Travailler avec la base

Le bureau a effectué des mobilisations à la base. Pour qu'aucun jeune ne soit marginalisé ou ne se sente marginalisé, chaque quartier a désigné ses représentants :

« San compte 11 quartiers. Nous avons tenu une assemblée générale au cours de laquelle le secrétaire général de la jeunesse et le vice président qui ont appelé tous les jeunes des quartiers à désigner une trentaine de représentants. Lorsque ces trente représentants ont été désignés, nous leur avons demandé de mener une réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour que le Sankémo de cette année soit une fête qui réponde à nos attentes » (Mama, président de la jeunesse locale).

La jeunesse à la tête des sous-commissions¹⁷³

Dix sous-commissions comprenant chacune au moins deux jeunes. La jeunesse était responsable de deux sous-commissions : la sous-commission surveillance de la mare et la sous-commission sensibilisation et mobilisation. Elle assure la vice-présidence de la sous-commission Foire, tout comme celle de l'accueil et hébergement. La foire qui se tient dans l'enceinte de la Maison des jeunes de San est gérée par un jeune. C'est dire que la jeunesse a été beaucoup sollicitée. Simpara, membre de la coordination locale de la jeunesse, a pratiquement remplacé le président de la Commission générale.

« Je suis le vice-président de cette sous-commission. Le président étant un peu vieux, il m'a chargé d'assurer l'organisation des activités qui se déroulent ici. Je suis responsable de tout

¹⁷³ Nous n'avons vu un document officiel sur les sous-commissions et leurs responsables. nous avons toutefois rencontré les responsables en personne pour nous entretenir avec eux.

ce qui se passe dans ce centre. La mairie nous donne les moyens matériels et financiers. On a mis à ma disposition des hôtesses chargées du service d'accueil des différents concerts qui auront lieu au centre. Nous les avons rencontrées pour définir le rôle de chacune. Nous sommes aussi chargés de la formation des hôtesses. Ce sont les bureaux de la jeunesse dans les quartiers qui sont chargés de sélectionner les hôtesses sur la base du volontariat dans la mesure où elles ne sont pas rémunérées pour leur prestation. Elles reçoivent seulement en retour des t-shirts, des plats pour la restauration et nous assurons leur transport si elles doivent rejoindre leur domicile tard dans la nuit. les bureaux de jeunesse nous proposent alors des filles que nous formons. Mon rôle consiste à superviser l'organisation des scènes pour les concerts et les conférences. Nous sommes 4 jeunes chargés d'assurer cette supervision. Nous sommes impliqués dans toutes les phases de l'organisation jusqu'à la location des stands. Le stand coûte 5000F ; ce sont les locataires qui font les hangars.».

(Entretien à San, 13 juin 2011).

Dans la sous-commission restauration, Fousseini Konaté dit Koussé, représentant de la jeunesse se présente et parle de ses tâches :

« J'ai 40 ans. Je suis marié à deux femmes, et Dieu merci, j'ai 11 enfants. Je suis conducteur de tracteur. Mon travail dans la commission est de faire les courses pour les femmes qui font la cuisine. Je fais les achats de bois, de viande et des condiments. Je gère le magasin de stock des céréales dont je détiens la clé. A chaque fois qu'il faut enlever du riz, c'est moi qui le fais. Ça se passe bien. Quand la présidente de la commission m'envoie en commission, elle me donne le prix du carburant. Il y a assez de personnes, tous les fils de San, où ils se trouvent participant à cette fête. Donc les courses sont nombreuses. Pour nous, c'est la plus grande fête du Mali. Elle concerne tout le monde sans distinction de religion, chrétien ou musulman».

La jeunesse sensibilise les jeunes pour prévenir les accidents

Le soir de la veille du festival, il est devenu une habitude pour les jeunes d'organiser des courses de motos sur les grandes artères de la ville pour manifester leur joie. L'origine de cette course n'est pas datée ; mais les motos auraient remplacé les chevaux. L'esprit reste le même : la manifestation de la joie. Depuis quelques années, avec la multiplication des motos, les accidents parfois mortels sont devenus nombreux. C'est pourquoi, à la veille du festival, des sensibilisations sont menées pour appeler les jeunes à plus de prudence lors de la course des motos. Le bureau local de la jeunesse est très impliqué dans ces actions de sensibilisation :

« La jeunesse a la lourde mission de sensibilisation qui porte particulièrement sur les conduites à tenir chez les motocyclistes qui dans la fièvre de la fête roulent à des vitesses excessives au point de provoquer souvent des accidents mortels. En tant que responsables, nous avons jugé nécessaire de venir en aide aux autorités pour sensibiliser les jeunes afin que même s'ils ne peuvent pas cesser ce genre de conduite, qu'ils le fassent au moins avec suffisamment de prudence. » (Mama Koné)

La jeunesse mobilisée à travers les médias

Abba Touré, 35 ans, directeur et Animateur de la radio Santoro est membre de la commission communication, maître de cérémonie à la conférence sur le Sankemo. Il a animé des émissions radio pour sensibiliser les jeunes dans la conduite des motos. L'après-midi de la veille de la pêche proprement dite, les jeunes font des courses de motos dans les grandes artères pour manifester leur joie. Mais ces courses provoquent chaque année des accidents souvent mortels. D'où une grande sensibilisation :

« La grande réussite cette année est la forte mobilisation. On a fait une semaine de sensibilisation en impliquant les autorités politiques, administratives, les notables pour éviter les accidents de circulation pendant les courses de motos. Malgré cet effort, il y a eu 19 accidents avec des blessures plus ou graves et deux morts dont un enfant de 7 ans et un adulte de 50 ans. Un motocycliste a renversé l'enfant et l'a entraîné à plus de 10 mètres sous la moto. L'enfant a subi un traumatisme du crâne et n'a pas survécu ». (Entretien du 17 juin 2011)

L'attention des autorités sur la sécurité des jeunes

A l'ouverture officielle de la soirée culturelle, le maire a tenu un discours dans lequel il s'est adressé aux étrangers pour leur l'hospitalité de la ville et aux jeunes d'être prudents sur les motos :

« Bonsoir, si vous observez la ville de San, elle est bondée d'étrangers. Ici à San, quand un étranger vient et qu'il n'a pas de logeur, qu'il rentre dans la maison qui lui fait face, c'est son logement, il sera bien traité. À cause de ceux-ci, il faut conduire les motos avec prudence. Je lance un appel à mes jeunes frères, et à mes enfants et leur demande de rouler doucement avec les motos. Si les jeunes se blessent, c'est le développement qui ralentit. Donc, soyez prudents avec les motos devenues très nombreuses actuellement ».

Chacun se sent concerné

En plus des membres des différentes sous-commissions, les autres jeunes aussi se sentent concernés par la bonne organisation du festival. Chacun se sent concerné et fait ce qu'il peut. Ceci se passe souvent dans l'anonymat. C'est le cas d'un petit transporteur urbain : « Je suis un chauffeur de taxi-moto. Ma contribution au Sankemo, c'est de transporter gratuitement les clients le jour de la pêche. C'est un plaisir de participer au Sankemo et ce jour-là, je ne travaille pas pour gagner de l'argent. » (Harouna Maïga, chauffeur de taxi moto)

La jeunesse¹⁷⁴ à la marge au Festival de Ginna Dogon

Au vu de la grande foule que le festival a occasionnée, on pourrait imaginer que les jeunes se trouvent au centre de l'organisation. Il n'en est pas pour la jeunesse officielle. Ses responsables ont dénoncé leur non implication pendant que les organisateurs locaux ont regretté sa mise à l'écart. Les uns et les autres s'accusent.

Se sentant négligée, la jeunesse s'est mise à la marge

Le bureau de la jeunesse locale n'a pas pris part aux préparatifs du Festival Ginna Dogon. Selon son président, l'antenne Ginna Dogon de Bandiagara chargé des préparatifs, n'a pas voulu impliquer la jeunesse :

« La commission d'organisation ne nous a pas informés de la tenue ni de l'organisation du festival Guinna dogon. Les responsables nous ont marginalisés. A une semaine du festival, ils ne nous encore rien dit. Nous les voyions qui se réunissaient, et nous entendions parler du festival partout : dans la rue, dans les grins, à la radio. A une semaine, ils nous ont écrit pour nous convier à une réunion. Nous sommes allés à la rencontre, à l'issue de laquelle aucune tâche ne nous a été confiée. A la veille des festivités, ils nous ont conviés à une autre rencontre que je n'ai pas jugé utile de participer parce qu'à mon entendement tout était déjà réglé. Ils ont adopté cette attitude à notre endroit parce qu'ils avaient beaucoup de millions pour l'organisation. Cependant par la suite, nous avons accepté de fournir les noms des hôtesses »(entretien avec Nouhoum, le 29 février 2011).

¹⁷⁴ Le jeunesse fait allusion au bureau local de la Jeunesse, la structure faitière qui regroupe les associations et mouvements de jeunesse (CNJ-Mali).

Pour protester contre leur « non-implication » dans l'organisation du festival, quatre responsables du bureau dont le président, organisent une soirée culturelle dans la nuit de l'ouverture du festival. Cette soirée était préparée des jours à l'avance à travers des quêtes opérées dans la ville par un groupe de filles. Cette quête a permis de mobiliser plus de 400.000F : » le bilan de la soirée a été positif avec un solde de plus de 200.000F. Les adultes qui président les commissions estiment que les jeunes ne jouent pas leur rôle. Ils attendent toujours qu'on vienne à eux : «C'est aux jeunes d'aller vers les aînés et non l'inverse ».

L'information n'a pas été donnée aux jeunes

Le chef de l'antenne Ginna dogon de Bandiagara reconnaît que l'information sur les préparatifs n'a pas été donnée à temps à la jeunesse :

« Pour préparer le festival, nous avions contacté les autorités locales du cercle, en l'occurrence le préfet, les sous-préfets, les maires. Nous avons ensuite tenu une réunion au niveau du conseil de cercle où toutes les forces ont été impliquées pour faire passer les informations. Le représentant de la jeunesse, en la personne de Ouologuem était présent à cette rencontre. Avec sa présence, on s'est dit que l'information passerait cette fois-ci auprès des jeunes. Mais il m'a semblé que cela n'a pas été le cas. Je pense que le bureau des femmes ainsi que celui des jeunes auraient dû être présents aux rencontres afin d'échanger avec eux sur les préparatifs. Malheureusement nous ne nous y sommes pas pris assez tôt. C'est pourquoi, nous leur avons adressé une lettre en leur demandant de venir participer à l'organisation de ces journées. Ils nous ont répondu qu'on leur a écrit trop tard. C'était à moins d'une semaine avant le début du festival. Donc, les femmes et les jeunes se sont sentis mis à l'écart. Nous reconnaissions notre responsabilité dans le fait qu'ils n'aient pas été conviés pour parler du festival. Nous avons su par la suite que la jeunesse n'a pas été informée. Quelque part, je dirais qu'il y a eu une mauvaise volonté de la part de certains acteurs. Sinon, si le président participe à une réunion sur l'événement, il pouvait informer les membres de son bureau puis les autres jeunes de la ville ».(Président de l'antenne « GINNA DOGON » de Bandiagara, Monsieur David Tembely, entretien réalisé le février 2011).

Une jeunesse peu motivée pour le festival

Les organisateurs du festival ont constaté que la jeunesse n'était pas enthousiaste pour montrer la ferveur qu'on attendait d'elle :

« Personnellement, je pense que la jeunesse et la population en général n'étaient pas motivées autant que nous l'avions souhaité. Il n'y a pas eu assez d'enthousiasme et de vivacité dans les actions. La preuve frappante est la journée de la salubrité que nous avions organisée pour rendre la ville propre avant la fête. Il n'y a pas eu assez de monde et surtout moins de jeunes » (Allaye Kassogué, membre de la sous-commission accueil et hébergement).

Les jeunes ne connaîtraient d'autres valeurs que l'argent

Le chef de l'antenne Ginna Dogon a critiqué l'attitude de la jeunesse en affirmant que celle-ci n'a d'autres valeurs à défendre que l'argent, qu'elle pensait que les adultes se partageaient des millions la laissant de côté. Donc, elle voulait sa part. L'intérêt culturel qui est la raison du festival compte peu la jeunesse:

« Il faut aussi reconnaître que la question d'argent a beaucoup joué sur les préparatifs car les jeunes pensaient qu'ils allaient être payés pour toutes les activités qu'ils auraient menées. C'était le grand problème. Chacun voulait qu'on lui donne de l'argent. Je pense qu'il fallait sensibiliser les jeunes sur le but du festival. On dirait que les objectifs étaient mal compris. On ne savait plus où mettre les pieds parce que pour certains jeunes, il y avait de l'argent à partager comme lors des campagnes électorales. Aujourd'hui, les jeunes ne cherchent que l'argent. Pour eux il est la garantie pour une vie meilleure et il est source de bonheur. La culture importe peu auprès des jeunes. Voilà pourquoi ils ne se sont pas impliqués dans les activités du festival. Ils pensent que nous sommes en train de nous partager des millions, alors que nous n'avons pas eu l'argent nécessaire pour tous les besoins. Les membres de la commission ont seulement eu chacun 7500 f, après ça rien. Alors que ce que j'ai mis dans les crédits de recharge du téléphone portable dépasse largement les 10.000f. J'ai utilisé mon véhicule pour les courses du festival sans réclamer du carburant ».

David Tembely

Une réaction démobilisatrice de la jeunesse

Considérant qu'elle n'a pas été impliquée dans l'organisation du festival, le bureau local de la jeunesse de Bandiagara organise une soirée culturelle la nuit du premier jour du festival, le 26 février 2011. L'objectif est de manifester son mécontentement et de détourner ses fidèles des

manifestations nocturnes du festival dont le « Koroba¹⁷⁵ ». Ainsi, le bureau informa un nombre important de jeunes de la ville de Bandiagara qu'il y a une soirée culturelle à « L'auberge Kansaye¹⁷⁶ » avec une entrée payante pour ceux qui souhaitent participer :

« Comme les organisateurs du festival ne veulent pas qu'on participe à cette fête, nous avons organisé une soirée à l'Auberge Kansaye où il y a eu beaucoup de jeunes. On a dansé jusqu'au matin ; les gens étaient contents. Nous avons une bonne recette. La vente des billets a dépassé les 200000F CFA. Si les anciens nous écartent de leur fête, nous pouvons nous-mêmes organiser de soirées comme celle-là et faire une bonne affaire » (Nouhoum, président de la jeunesse).

De la participation individuelle des jeunes

Si le bureau en tant que organisation a boudé le festival, individuellement, les jeunes ont bien participé. Quelques exemples illustrent cette participation.

D'abord, les 50 hôtesses que la jeunesse a choisies à la demande du comité d'organisation. Elles ont été visibles à tous les regroupements, de la cérémonie d'ouverture à la clôture.

Le chargé de communication du bureau de la jeunesse, Oumar Guindo, était le maître de cérémonie à l'ouverture où on notait la présence des plus hautes autorités de la République et des personnalités étrangères : le couple présidentiel, des ministres, des ambassadeurs. Il était membre du comité de rédaction du « Journal de la 3^{ème} édition des journées culturelles Dogon Bandiagara 2011».

Diallo Tapily, de la sous-commission accueil et hébergement, précise qu'ils étaient sept (7) jeunes de la ville de Bandiagara qui avaient travaillé dans cette sous-commission. Leurs activités consistaient à faire des achats de nattes, des matelas qu'ils remettaient aux délégations des différents villages venus pour le festival. Ils étaient chargés de leur nourriture.

Allaye Kassogué travaille comme secrétaire à l'ONG Corps de la Paix. A l'occasion du festival, son père a obtenu le marché d'installation des stands en face du stade municipal à louer aux exposants et commerçants venus pour la cause. Son père l'a chargé comme chef pour la construction des stands :

¹⁷⁵ Le koroba est l'une des activités culturelles les plus populaires au Plateau dogon. On l'assimile à l'opéra occidental. Il consiste en des chants rythmés de calebasse dont l'objectif est de critiquer les mauvaises pratiques et conduites sur fond de la rhétorique et de la mélodie.

¹⁷⁶ Un espace culturel de la ville de Bandiagara.

« Je dois installer 40 stands. C'est un marché acquis par mon père. Depuis 4 jours, j'emploie 16 jeunes qui sont payé 1250F CFA par jour. On a acheté plus de 1000 nattes et 555 bois comme matériaux d'installation » (entretien du 23 février 2011).

4.3.5. Analyse comparative des deux festivals en images

Figure 6 : photos comparatives de la participation des jeunes aux deux festivals

| Festival Ginna Dogon | Festival Sankémô |
|--|---|
|  |  |



Le maire de Bandiagara en train de prononcer son discours à la cérémonie d'ouverture, le 25 février 2011



Le maire de San en train de prononcer son discours à la cérémonie d'ouverture, le 25 février 2011



les hôtesses lors d'une conférence le 26 février 2011



les hôtesses lors de la cérémonie d'ouverture le 16 juin 2011



Défilé de jeunes filles, le 26 février 2011



Jeunes filles en costumes traditionnels à la soirée culturelle



défilé de jeunes filles en tenue traditionnelle



Un jeune exhibant un poisson à Sanké (mare de pêche de San), le 16 juin 2011



Masques dogon à la cérémonie d'ouverture, le 25 février



Masques bobo allant à Sanké, le jour de la pêche, le 16 juin 2011



Défilé de femmes en tenue traditionnelle et objets d'arts



Une femme avec objets d'arts lors du Sankemô



Un stand d'objets d'art à la foire lors du festival Guinna dogon. Les frais de location des stands variaient entre 15.000f et 200.000f



Un stand de céréales à la foire du festival Sankemô. Chaque stand était cédé à 5000f.

4.3.6. De l'implication selon « notre festival » et « leur festival »

La participation à une activité suppose qu'on y trouve un intérêt. Dans les deux festivals, on aperçoit que les jeunes n'avaient pas les mêmes intérêts. Cette différence s'explique par plusieurs facteurs : la valeur historique, l'appropriation, la considération et par l'enjeu financier.

La valeur historique

Avant de devenir un festival, la pêche traditionnelle du Sankemô est encrée dans l'esprit des habitants de San. Elle n'est pas un événement nouveau. Les jeunes grandissent en fêtant l'anniversaire chaque année. Ils y accordent une valeur historique et éprouvent une grande fierté. Le sankemô, l'âme de San ; il est au dessus des appartenances religieuses :

« Le sankemô C'est l'anniversaire de San. Il est une fête pour tous les Sanois, qu'ils soient jeunes ou adultes. C'est une culture vieille de plus de 600 ans. Il est aimé pour tous les sanois. Nous ne mettons rien au dessus du Sankemô sauf Dieu. Tout fils de San doit participer à la fête même s'il réside ailleurs. Ce n'est pas une question d'appartenance politique ou religieuse. L'islam et le sankemô ne sont pas incompatibles. Tous ceux qui vont à la marre prient. Depuis la fondation du village, les gens d'ici sont venus des musulmans. Même les Bobo qui font le rituel, sont aujourd'hui des musulmans » (Djilika Traoré, Présidente de la commission restauration).

Le sankemô, la fierté des Sanois

Dans l'Editorial du magazine *La Gazelle*, Spécial Sankemô, il est écrit ceci : « *Anw tè tà ma dougou ; ma dé bè na anwou dougou, djèkè bè Sanké, malô bè dié ra* » (« *Nous n'allons pas dans les villes d'autrui mais ce sont les autres qui viennent chez nous parce que nous avons du poisson à la mare de Sanké et le riz à la plaine. Nous sommes autosuffisants, d'où le développement de notre chère ville et une bonne entente* »¹⁷⁷). Cette idée d'autosuffisance a été exprimée par plusieurs jeunes dans nos entretiens. Elle est donc véhiculée par l'occasion du

¹⁷⁷ Alpha Thera, Editorial de la Gazelle, Spécial Sankemô, 2010.

Sankemô. Les habitants de San trouvent en cette fête elle une grande fierté ; ils la disent quand ils sont en face d'un étranger.

« Le fait que l'événement est classé patrimoine culturel national, cela donne à la fête une grande audience. Il y a de la joie partout et nous sommes fiers de savoir qu'il appartient à la nation ce qui veut dire qu'elle a une valeur inestimable » (Un participant à la soirée traditionnelle, le 16 juin).

Sur ce point, le festival permet aux jeunes de bien connaître leur culture surtout ceux de San, de se connaître soit même comme l'a si bien dit leur président. Le fait que cette fête soit reconnue patrimoine national et patrimoine immatériel de l'UNESCO, permettra aux autres pays de connaître San et sa culture.

L'appropriation par la jeunesse

Dans les discours sur le Sankemô, une expression est fréquemment utilisée par les jeunes : « *An ka sankemô* » (« *notre sankemô* »). Cette appropriation de l'événement est un vecteur d'implication. La jeunesse y voit sa propre fête et se donne les moyens. Si les aînés tiennent à la perpétuation de la tradition par le rituel de la pêche à la marre, la soirée culturelle, les courses de motos, les retrouvailles, sont des éléments de grande joie pour les jeunes. Pour la plupart d'entre eux, le Sankemô est la plus grande fête de l'année. Ils le mettent au-dessus des grandes fêtes musulmanes (Ramadan et Tabaski) et chrétiennes (Noël et Pâques). On comprend aisément que c'est une fête de toute la jeunesse de San sans distinction de religion, d'âge, de situation financière et d'ethnie. Ceci explique leur forte implication et leur engagement.

A l'opposé, les jeunes de Bandiagara n'ont pas eu l'impression que le festival Ginna dogon leur appartenait. C'est pourquoi, ils l'attribuent aux membres des bureaux (nationaux, régionaux et locaux) qui sont au centre de l'organisation. Ils l'appellent « leur festival » ; ils ne s'y reconnaissent pas. Il faut rappeler que le festival Ginna dogon est une initiative des Dogons qui vivent en ville, particulièrement à Bamako. Partant de là, c'est un événement venu d'ailleurs pour les populations vivant dans les cercles. Même si l'idée de sauvegarder certaines valeurs à travers le festival est partagée, la façon de la réaliser crée d'autres enjeux. Donc, si les jeunes doivent s'impliquer dans l'organisation, c'est à cause d'un autre enjeu, celui de l'argent.

Marque d'estime et enjeu financier

Pour le Sankemô, l'argent ne semble pas être un enjeu important. Les jeunes que nous avons rencontrés n'évoquent pas cette question. Les hôtesses recevaient 1000f par jour durant trois jours pour passer toute la journée et une bonne partie de la nuit à s'occuper des activités du festival. A Bandiagara, chaque hôtesse avait un forfait de 10.000F pour les trois jours de festival.

Bien qu'il existe une différence de traitement des hôtesses selon le festival, le véritable enjeu financier qui est souligné par la jeunesse de Bandiagara pour expliquer sa non implication, se situe au niveau des fonds récoltés par le bureau national à travers les quêtes, les dons et les sponsors. Le cumul de tous ceux-ci s'élèverait à 93.140.700F¹⁷⁸ L'antenne de Bandiagara avait récolté plus de 9 millions de Francs CFA. Ces dons étaient médiatisés au niveau des radios FM. Pour le bureau de la jeunesse, il était normal qu'elle soit impliquée dans l'organisation du festival en la responsabilisant dans les sous-commissions. Mais au moment où les responsables de Ginna dogon lui faisaient pour participer à l'organisation, les sous-commissions étaient déjà mises en place ; l'essentiel des achats pour matériels et la restauration était déjà fait. La jeunesse conclut alors qu'elle n'a plus rien à y gagner et elle refuse par conséquent l'invitation de dernière minute.

A San, l'enjeu financier n'était pas une préoccupation de la jeunesse pour sa participation à la fête. Dans nos entretiens, aucun jeune n'a évoqué l'argent de l'organisation comme un gain sur lequel il pourrait tirer un quelconque profit.

Contrairement à San, la question de l'argent a été, selon les jeunes de Bandiagara, un facteur déterminant de leur mise à l'écart dans les préparatifs et l'organisation du festival.

Le tableau ci-dessous fait un parallèle financier entre les deux festivals.

Tableau 42 : Parallèle financier entre les deux festivals

| Rubriques | Ginna dogon | Sankemô |
|-----------------------------|--|--------------------|
| Frais d'organisation | Coût réel du festival : 56.947.075F | 8 millions |
| Somme mobilisée | Recette totale attendue : 93.140.700F, 166.60% | 8 millions environ |
| Bilan financier | 33.193.625F CFA restant | Néant |

¹⁷⁸ Ce montant sort du bilan financier lors d'une réunion d'évaluation du festival à Bamako.

4.4. Les leçons des mobilisations collectives

Nous avons vu deux types de mobilisation collective. Le premier type est constitué des associations de jeunesse. Le deuxième est le cas des festivals. L'analyse de la participation de la jeunesse dans les deux formes de mobilisation fait ressortir les constats suivants :

Dans les associations, les jeunes prennent les initiatives. Ils définissent les objectifs de leur regroupement et mettent en place des programmes d'activités visant le développement. A entendre les jeunes parler, il y a de l'engagement et de l'enthousiasme dans la volonté de s'impliquer dans le développement de leur localité. Mais dans la plupart des cas, ces programmes restent à l'état de projets, faute de moyens financiers pour les exécuter. Ce sont quelques activités organisées au cours de l'année qui restent toutefois ponctuelles et éphémères.

Ce que les associations représentent pour les jeunes

L'analyse de la vie associative montre des objectifs non avoués clairement par les jeunes à travers les entretiens. Ceux-ci peuvent être classés comme suit :

- *S'insérer professionnellement* : de nombreuses associations sont animées par des jeunes diplômés en quête d'emploi.
- *Se faire des relations* : les associations permettent de découvrir des regroupements et des personnes qui interviennent dans le même secteur. Cela se produit dans le cadre de la recherche de partenariat pour le financement ou l'exécution des projets.
- *Apprendre à gérer* : les responsables des associations font l'expérience de gestion des membres et des ressources matérielles et financiers.
- *Se faire un espace de communication*. Diriger et animer une association, c'est aussi communiquer à l'intérieur et à l'extérieur. La communication interne se fait à travers les réunions et les rapports d'activités. La communication externe se manifeste par les correspondances, les rencontres de partenaires, les demandes d'appui. Ce sont des opportunités pour les membres d'associations d'apprendre à communiquer.
- *Agir légitimement pour le développement local*. Au-delà des intérêts personnels qui sous-tendent les activités, les membres des associations tirent une légitimité populaire dans les quartiers et les communes où sont menées les activités. Ils contribuent à changer qualitativement leur localité à travers les formations, les journées de salubrité, de reboisement, etc.

- *Obtenir une légitimation politique* : certains leaders associatifs deviennent les hommes politiques quand ils se rendent compte qu'ils se sont fait connaître auprès du public à travers leurs activités associatives.

Les festivals sont des événements qui mobilisent les jeunes. Les deux festivals que nous avons suivis le montrent bien. À la différence des activités associatives, ils ont mobilisé toute la jeunesse des deux communes. Le malentendu entre les organisateurs du festival Ginna dogon et le bureau de la jeunesse n'a pas empêché les jeunes de s'intéresser individuellement aux festivités. Ce malentendu a même été une raison pour la jeunesse contestatrice d'organiser une soirée traditionnelle. Mais plusieurs jeunes étaient impliqués dans l'organisation (hôtesses, maître de cérémonie, sous-commission accueil).

Une lecture de la participation de la jeunesse met en lumière le constat que les associations, du fait qu'elles sont des initiatives venant de jeunes qui ne disposent pas de moyens matériels et financiers, ont du mal à mobiliser de nombreuses personnes. Les festivals, quant à eux, sont des initiatives des aînés et disposent de moyens nécessaires pour le bon déroulement des activités. Malheureusement, il ressort de notre analyse que les jeunes y sont de simples exécutants. On peut donc conclure que les jeunes, tantôt pilotés par les aînés, tantôt sans moyens pour piloter leurs propres projets, ont un espace très restreint dans les mobilisations collectives. Essayons donc de voir ce qu'il en ait dans leurs parcours individuels.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude visait à mesurer, à partir de trois communes, les changements que la réforme de la décentralisation, avaient pu induire chez les jeunes Maliens. Plus précisément, elle avait pour objet l'implication des jeunes dans les activités politiques et de développement dans les communes de Bandiagara, San et la Commune VI de Bamako. Les motivations de cette recherche étaient fondées sur la volonté de contribuer à la production de savoirs sur les jeunes et leurs rapports avec la politique, la décentralisation et les aînés. La littérature montre que la jeunesse est au centre des préoccupations des Etats africains en pleine mutation. Parmi la pluralité des questions, se trouvent l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle, la participation au développement. Ces sujets sont permanents dans les discours politiques. Mais les recherches pour montrer l'état de lieux de ces questions ne sont pas suffisantes. Rappelons que la population malienne est constituée pour 65% de moins de 25 ans, tandis que 77% ont au plus 35 ans, l'âge limite de la jeunesse au Mali si on se conforme à la Charte africaine de la jeunesse. Ces chiffres interrogent d'une part les politiques publiques mises en œuvre pour la jeunesse et d'autre part la capacité des jeunes à prendre part aux décisions politiques qui les concernent. La réforme de la décentralisation, telle qu'elle a été conçue au Mali, aurait dû en théorie constituer une opportunité de participation de la jeunesse à la gestion communale et au développement local. Notre recherche a consisté à évaluer la réalité de cette opportunité à travers l'analyse des mesures prises par l'Etat à l'égard des jeunes et des blocages auxquels ces derniers doivent faire face lorsqu'ils essaient de s'investir politiquement. Nous avons alors cherché à éclairer les stratégies des jeunes pour contourner ces obstacles et agir politiquement en dehors de la sphère politique institutionnelle.

La méthodologie s'est appuyée sur trois démarches : l'analyse documentaire, les entretiens individuels et de groupes, et l'observation. Pour la compréhension et l'élucidation des concepts clés, nous avons eu recours à une revue de littérature. L'état des lieux des questions de jeunesse s'est basé sur l'étude de l'architecture juridique et institutionnelle : textes de création et missions des services publics, leurs projets, programmes et rapports d'activités. Les entretiens et l'observation ont été les instruments d'investigation du terrain (communes de Bandiagara, San et la Commune VI de Bamako). L'approche globale a été une combinaison du quantitatif avec le qualitatif. Elle a été interdisciplinaire parce que le sujet est transversal. La

compréhension de la jeunesse nécessitait des analyses à la fois historiques, économiques, culturelles, politiques et géographiques. Par moment, nous avons adopté une approche comparative entre les trois sites de recherche.

Dans l'atteinte de nos objectifs de recherche, la première difficulté a été la saisie des concepts « jeune » et « jeunesse ». La notion de jeunesse est culturelle et se décline en une multitude de définitions. Elle est une notion arbitraire et représente une entité hétérogène qui regroupe des individus appartenant à des univers sociaux différents et dont les limites d'âge sont incertaines variant en fonction de la représentation que les sociétés se font des jeunes et de la manière dont elles les encadrent. La fin de la jeunesse et le début de l'âge sont arbitraires. Elles sont de l'ordre du politique et juridique. De 1960 à 1991, les bornes qui définissent la jeunesse au Mali ont permanemment évolué. De 8-25 ans en 1960, on est passé de 10-35 ans en 1991. La jeunesse est donc une catégorie socialement et politiquement construite.

Devant les nombreuses facettes de la jeunesse, nous avons été amené à opter pour une lecture en termes de cadets sociaux, donc de domination. Cette posture nous a conduit à élucider les critères de définition de la catégorie. De l'indépendance à nos jours, la jeunesse a toujours été une catégorie politiquement dépendante et un objet d'intervention.

Depuis l'indépendance du Mali en 1960, l'Etat central a tenté d'organiser la jeunesse à travers plusieurs initiatives en vue de mieux la contrôler. Pour ce faire, le premier Président Modibo Keita (1960-1968) a bâti sa politique de construire la nation qui repose sur la jeunesse, considérée comme une ressource au service de l'Etat. Le Président Moussa Traoré (1968 à 1991) est arrivé au pouvoir avec une autre perception de la jeunesse, d'abord perçue comme un adversaire qu'il fallait contrôler, voire détruire, même s'il a finalement repris les bases de son prédécesseur dans les structures mises en place. Au début des années 1990, la jeunesse, en alliance avec les syndicats et les regroupements politiques (associations et partis), a mis fin au pouvoir de Moussa Traoré par un coup d'Etat militaire le 26 mars 1991. La révolution marquait alors un tournant. La participation du leader de l'AEEM au gouvernement de transition du CTSP constituait une nouvelle ère d'espoir pour la jeunesse notamment en matière d'éducation et d'emploi. Cette nouvelle étape était fondée les slogans du ‘’an té korolenfè, fokura’’ (Nous ne voulons plus de l'ancien, mais du neuf) ; et du ‘’ko ka jè’’ (la grande lessive). Ces deux slogans traçaient les voies d'un changement radical fondé sur le renouvellement de la classe politique par les hommes compétents et intègres. Mais les illusions de la jeunesse avec ce nouveau départ tombèrent vite. En 2006, une étude du groupe Conflit, Sécurité et Développement (CSDG) de King's College à Londres a montré que de

nombreux jeunes s'estimaient abandonnés à eux-mêmes et vivaient dans le système D. « D » signifie débrouillardise : la capacité de se sortir de circonstances extrêmement difficiles par un mélange d'ingéniosité, d'optimisme et de bonne volonté. En effet, les années qui suivent la révolution de mars 1991 n'auguraient pas les espoirs escomptés : la jeunesse apparaissait à la fois mal formée et instrumentalisée. Pourtant, plusieurs institutions sont créées au fil du temps pour sa prise en charge dans des domaines divers et variés. Parmi celles-ci, des départements ministériels, dont les appellations changent à l'occasion des changements de gouvernement : ministères de la femme, de l'enfant et de la famille, du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et des langues nationales, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du ministère de la jeunesse et des sports, du ministère de la culture et du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. L'éducation restant le secteur clé, nous avons dans un premier temps analysé les actions de l'Etat vis-à-vis des jeunes dans ce secteur.

Officiellement, l'éducation est devenue une clé de réussite de nombreux jeunes et le socle du développement : « Le système éducatif a pour finalité de former un citoyen partisane et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant le savoir-faire populaire et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne » (Mali, 1999, opt.cit). Mais nous avons montré comment, malgré une multitude d'outils institutionnels et de moyens, l'école est caractérisé par un niveau très faible des scolaires et universitaires. L'analyse des différents acteurs impliqués dans l'éducation (parents, élèves/étudiants, enseignants, autorités scolaires, syndicats et Etat) a illustré la nécessité pour le système éducatif malien d'être repensé et réorienté, de corriger ses incohérences et ses insuffisances s'il voulait répondre aux attentes sociales. Une grande part des problèmes de la jeunesse trouvent en effet leur source dans l'insuffisance du système éducatif.

L'école est une étape cruciale du parcours des jeunes. Après elle, celle de l'emploi est une préoccupation majeure, faite aussi d'épreuves pour les cadets. Là également, l'Etat a agi en tant qu'aîné en définissant une politique d'emploi et en instituant des outils de mise en œuvre. En 1998, l'Etat a mis en place une « Politique Nationale de l'Emploi » prise en charge par les Ministères de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse¹⁷⁹ et des Sports. Des dispositifs opérationnels ont été mis en place : l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE),

¹⁷⁹ Le ministère de la Jeunesse et des Sports a été scindé en deux en 2014 : Ministère des Sports et Ministère de la Jeunesse et de la Construction citoyenne.

l’Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes (APEJ), le Fonds d’Appui à la Formation Professionnelle et à l’Apprentissage (FAFPA), le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ), le Centre National de Promotion du volontariat (CNPV), le Programme d’Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM). Mais en réalité, les dispositifs de l’Etat pour l’insertion professionnelle comportent beaucoup de faiblesses. De plus en plus, les jeunes comprennent les limites des actions de l’Etat en leur faveur. Malgré la multitude de structures devant favoriser la création d’emplois, peu de jeunes bénéficient de leurs actions. Les urbains sont plus avantageés que les ruraux ; les diplômés plus avantageés que les sans-diplômes. Ceux qui en bénéficient savent que ce n’est pas pour une longue durée ; les effets immédiats ne sont pas autant significatifs. Au regard du fonctionnement de ces structures, on voit un faire-semblant incohérent de l’Etat face au chômage, tant il met en exergue des chiffres pour magnifier ses efforts pour la jeunesse, tant les jeunes se plaignent de l’insuffisance de ces efforts. Pour de nombreux jeunes, les politiques publiques sont sans issue.

Conscients des limites des actions de l’Etat, tant dans les domaines de l’éducation que de l’emploi, les jeunes développent d’autres stratégies pour trouver des solutions à leurs problèmes ou pour satisfaire leurs besoins. Ils s’investissent en particulier en masse dans le secteur associatif. En 2012, on dénombrait 2147 associations de jeunesse, intervenant dans le développement local, l’insertion (emploi), l’éducation (formation), l’agropastoral, la santé (hygiène), la culture, la citoyenneté. Les associations ont pour objectif de contribuer au développement local. Leurs grands domaines d’intervention sont : la formation, la sensibilisation, l’assainissement, la solidarité professionnelle, la construction d’infrastructures villageoises. Mais le bilan du fonctionnement associatif reste sombre. Tout d’abord, le CNJ-Mali créé le 9 juillet 2000 à Bamako est l’association faitière de l’ensemble des associations, organisations et mouvements de jeunesse du Mali. Il sert d’intermédiaire entre les associations locales et l’Etat. Ce qui fait que certains de ses dirigeants sont instrumentalisés par le pouvoir. Ils sont plus proches des dirigeants politiques que des jeunes au niveau local. Parallèlement, les associations ne disposent pas de moyens matériels et financiers pour atteindre leurs objectifs. Elles organisent peu d’activités qui sont ponctuelles. Elles attendent des appuis extérieurs qui sont rares et faibles. Ce qui fait que les responsables évoquent plus d’intentions que d’activités régulières. Les financements attendus ne sont pas souvent au rendez-vous. Les programmes établis restent des projets dans les tiroirs faute de moyens pour les exécuter. Les associations, qui pourraient constituer un espace d’expression de vision politique pour les jeunes, n’ont donc une efficacité que partielle.

Cet ensemble de faits (insuffisance des mesures et des actions politiques au niveau de l'Etat, inefficacité du milieu associatif) amène certains jeunes à se tourner vers la politique pour la conquête du pouvoir à l'occasion des élections communales et législatives. Notre recherche a mis l'accent sur les élections communales. Les théories sur le développement local et la participation montrent qu'en démocratie les jeunes constituent des acteurs importants. Elles estiment que ceux-ci peuvent participer à toutes les activités politiques. Nous avons donc tenté de mesurer la participation des jeunes, qui peut prendre plusieurs formes (institutionnelle, informelle, communautaire et individuelle) et devrait contribuer au développement local qui constitue l'objectif de la décentralisation au Mali. Ce développement local suppose la participation de tous les acteurs institutionnels et sociaux dans ses dimensions : politique, socio-économique et culturelle. C'est une démarche pour une nouvelle gouvernance à travers la participation de tous les citoyens à l'élaboration et la mise en œuvre d'une dynamique qui comporte la construction du diagnostic de la commune, la détermination des enjeux et des objectifs de développement de la commune, l'élaboration du programme avec les actions retenues pour répondre aux objectifs, la programmation et la réalisation de ces actions. Ces caractéristiques du développement ont motivé la réforme de la décentralisation au Mali qui confère aux Collectivités Territoriales des pouvoirs de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local. La participation des jeunes dans la gestion communale constitue donc un indicateur d'implication à la fois au niveau politique et au niveau du développement local.

Néanmoins, notre étude a montré comment, sur le plan politique, les positions clés et le pouvoir de décision restent dominées par les hommes avancés en âge qui font de la jeunesse un objet politique. Pourtant, le système de décentralisation devait permettre à la catégorie jeune de faire de la politique, passant ainsi de son statut d'objet à celui d'acteur à travers une participation volontaire et active. Nous nous sommes donc interrogé sur l'engagement politique des jeunes pour tenter de comprendre leur faible représentation dans les instances décisionnelles. Si la participation des citoyens à la prise de décision au niveau local est conçue comme un des enjeux majeurs de la décentralisation, force est de constater que les jeunes ne participent pas à la conception de la politique au Mali.

Le premier constat est que les jeunes ont été nombreux à se présenter aux élections communales de 2009. Les trois communes étudiées ont enregistré une forte mobilisation (58,33 %, 41 % et 33 % des candidats). Mais ce constat est suivi d'un deuxième : le peu de réussite ou l'échec total des jeunes lors de ces scrutins. Avec près 41 % des candidats, les

jeunes de San arrivent à obtenir 10,34 % des postes de conseillers. Les résultats sont plus médiocres encore en Commune VI du District de Bamako où malgré une présence massive sur les listes de candidature avec plus de la moitié des candidats, les jeunes n'ont pu obtenir qu'un très maigre résultat: moins de 7 % des élus. A Bandiagara, aucun jeune n'a pu obtenir une place de conseiller à l'issue des élections, alors qu'un tiers (1/3) des candidats était jeune. Le troisième constat est que, à l'exception de San, où les jeunes ont obtenu plus de 10 % des postes de conseillers, ils n'étaient en position éligible en commune VI ni à Bandiagara. Dans ce dernier cas, où leur échec est total, ils ne portaient pas les couleurs des partis ayant gagné des postes de conseillers. Le constat général de la participation de la jeunesse aux élections reste l'échec. Cet échec s'est expliqué par un désintérêt pour la politique dans certains cas, mais surtout par des obstacles de la part des aînés qui décidaient de conserver le pouvoir. Dépourvus de ces moyens, certains jeunes battent campagne pour la candidature des « aînés », d'autres préfèrent se tenir à l'écart en s'abstenant d'aller accomplir leur devoir civique, le vote. Enfin, la troisième catégorie de jeunes, qui s'engage en entrant dans un parti et en se portant candidats, reste bloquée par les contraintes matérielles et financières des campagnes électorales comme ce fut le cas à Bamako et à San.

Mais nous avons montré que ces obstacles, bien réels, n'empêchaient pas toujours les jeunes de s'investir politiquement, sans passer par la grande porte qui leur est fermée. Bloqués politiquement, certains jeunes se considèrent et se proclament comme les défenseurs de la cause commune et démontrent en même temps qu'ils sont effectivement des *leaders* locaux sur lesquels la population peut compter. Nous avons pu l'illustrer à travers le cas de la gestion de l'électricité à Bandiagara en 2010 et à San en 2012, mais aussi à travers la grande ampleur prise par la contestation en Commune VI du District de Bamako suite à un litige foncier.

Il ressort finalement de notre travail que les jeunes s'intéressent à la politique et s'activent pour y jouer leur rôle. Cette marque d'intérêt se voit tant au niveau individuel que collectif. L'analyse des listes de candidature aux élections communales de 2009, les entretiens avec les jeunes sur le terrain et l'observation des élections législatives montrent que les jeunes participent massivement aux élections comme candidats et électeurs. Mais ils ne parviennent pas à se faire élire proportionnellement au nombre de candidats issus de leurs rangs. Cet échec résulte de plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'inexpérience, le manque de moyens pour financer une campagne électorale mais surtout le statut de cadet social qui caractérise les jeunes, les bride et les brime. Le contexte social, culturel et économique actuel

n'est pas favorable à l'émergence des cadets qui se heurtent aux facettes négatives de l'aînesse. Pourtant, ceux qui s'engagent disent vouloir continuer malgré les blocages. Bloqués par les rouages politiques actuels, ils tentent de pratiquer la politique sous d'autres formes, dans des espaces non officiels : contestation politique, engagement citoyen, défense d'intérêts collectifs. Notre étude a par exemple montré qu'ils peuvent s'impliquer fortement dans les activités culturelles, même lorsque ces dernières se font à l'initiative des aînés qui disposent de moyens nécessaires pour le bon déroulement des activités, et que les jeunes n'y sont officiellement que des exécutants. Ce fut le cas à l'occasion de deux festivals organisés en 2011 dans nos zones d'étude. Le premier est le Sankemô à San, le second celui de Ginna dogon à Bandiagara. Ce dernier festival a vu une jeunesse contestatrice contrer les actions de ses aînés.

Globalement, les jeunes se rendent compte que la percée politique n'est pas à leur portée et qu'ils ne peuvent pas compter sur l'Etat pour leur insertion socioprofessionnelle. De ces faits, ce sont souvent à travers des démarches individuelles qu'ils parviennent à se frayer une voie vers l'autonomie. C'est ce que nous appelé *parcours constructif*, effectué par des étapes successives émaillées d'obstacles et d'épreuves. Le parcours de la plupart des jeunes commence par l'école. Ce parcours à l'école est fait de paliers. Ceux qui restent longtemps dans le circuit, terminent par un cycle qui leur donne accès à un diplôme correspondant. Certains jeunes arrêtent les études en cours de chemin et se retrouvent sans diplôme. Les parcours sont influencés par les modèles de réussite que les jeunes tentent de reproduire. Ces modèles sont des fonctionnaires, des opérateurs économiques, des agents d'ONG, des guides touristiques. Le modèle avec diplôme se caractérise par des jeunes qui réussissent dans l'administration publique. C'est le cas de nombreux enseignants qui militent dans des associations. Néanmoins, suivre le parcours scolaire et universitaire normal en obtenant un diplôme n'est pas une garantie d'emploi. La probabilité d'en trouver grâce au diplôme devient de plus en plus faible. Les concours d'intégration à la fonction publique ne sont pas réguliers. S'ils sont organisés, le nombre de places est très limité. La possibilité d'emploi se situe ailleurs, dans le secteur privé ou dans l'auto-emploi. Cette situation est connue de tous depuis l'école. Du coup, « les figures de l'intellectuel diplômé, du diplôme de l'enseignement supérieur, de l'enseignant ou encore du fonctionnaire qui hier, incarnait le pouvoir, le prestige et la réussite sociale, sont aujourd'hui concurrencées par d'autres pôles d'identification sociale »(Manga, 2012 ; Op.cit).

Un des pôles dominants à Bandiagara et à San est l'auto-emploi à travers un entrepreneuriat qui est le fruit d'accumulation de difficultés et d'expériences professionnelles. Nous avons qualifié cette accumulation de parcours modèle. Bien de jeunes arrivent à transformer leur échec scolaire en réussite professionnelle dans le commerce, dans le petit métier ou dans une entreprise personnelle. La spécificité du parcours modèle est que les acteurs parviennent non seulement à créer un emploi pour eux mais également en créent plusieurs pour d'autres jeunes. Ils ont très vite compris qu'il ne faut pas compter sur l'Etat pour leur insertion professionnelle. Ils ont surmonté les blocages et les difficultés qui se posaient à eux pour être indépendants et autonomes. Par leurs itinéraires, leurs actions et les idées d'auto-emploi qu'ils véhiculent, ils participent pleinement au développement de leur localité. Cela dit, ceux qui ont réussi leur parcours sont peu nombreux par rapport à ceux qui « se cherchent » et qui « se débrouillent » en attendant des situations meilleures. Les parcours individualistes restent-ils l'unique solution restant à la jeunesse pour faire évoluer sa situation ? Face aux obstacles d'insertion dans la sphère politique, les jeunes n'ont-ils aucun terrain d'expression politique ?

Nous nous sommes penchés sur les grins, lieux de regroupement des jeunes pour passer le temps autour des jeux et de la musique en prenant du thé. C'est un phénomène généralisé au Mali, en ville comme en campagne, qui a pris de l'ampleur vers les années 1970 et n'a cessé de se développer depuis, à cause du chômage. Notre observation d'un grin à Faladié durant la crise politico-sécuritaire de 2012 et 2013 a montré que les jeunes y débattent de toutes les questions politiques d'actualité sur l'Etat et sur les dirigeants politiques et les personnalités influentes du pays. L'analyse des sujets abordés et des débats qui en ont découlés nous permet d'affirmer que le grin est un espace politique. Les jeunes y discutent de toutes les questions relevant de l'Etat et de sa politique, des hommes et des institutions qu'ils dirigent. Ils donnent leurs opinions sur la gestion du pouvoir ; ils critiquent les dérives et les failles. Ces critiques concernent toute la hiérarchie administrative de l'Etat du Président de la République aux directeurs des services en passant par les ministres. Parmi les reproches faits aux dirigeants figurent en bonne place la corruption dans les services publics tels que l'armée, la santé, l'école, la justice. Cette expérience d'observation d'un grin montre les jeunes construisent eux-mêmes leur place dans la cité puisqu'ils n'en ont dans les espaces officiels comme les partis politiques. Parce que les grins font des critiques et donnent leurs opinions, nous considérons qu'ils sont des espaces de réflexion politique.

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que la jeunesse est une catégorie politique. Pour la saisir, il faut explorer l'espace public qui est le lieu de légitimation de l'action politique. Toute réforme de la société ou de l'Etat touche directement les jeunes. Ignorer cela compromet sa réussite. C'est le cas de la décentralisation dont le but est le développement local. L'atteinte de cet objectif final requiert la prise en compte de l'arrivée sur la politique des jeunes qui n'entendent plus être des simples exécutants comme dans le passé. Ils se lancent dans la conquête politique lors des différents scrutins. Les maigres résultats qu'ils ont obtenus lors des élections précédentes les incitent à agir ailleurs. Ils développent alors plusieurs stratégies pour s'impliquer dans la politique et le développement. Les grins en constituent une. Peu expérimentés, bloqués matériellement et financièrement, les jeunes s'arment de volonté pour surmonter les difficultés auxquelles ils font face afin de percer dans la haute sphère politique locale ou nationale où seuls les aînés sont installés et décident pour eux et pour les autres.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont à circonscrire dans les zones et les temps de nos enquêtes. Nous ne pouvons donc pas prétendre les généraliser à toute la jeunesse malienne. Mais c'est un premier pas pour comprendre la catégorie juvénile et ses rapports avec l'Etat, les collectivités et les associations, dont nous espérons qu'il sera suivi par d'autres à travers une extension de notre problématique à d'autres localités du Mali.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-m., Borel, J.-M., Calame, C., & Kilani, M. (1974). *Le discours anthropologique - Description, narration, savoir*. Paris: Payot Lausanne.
- Adjerad, S., & Ballet, J. (2004). *L'insertion dans tous ses états*. Paris: L'Harmattan.
- Afard, T. (5-6 décembre 2006). <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/1167038.pdf>. Récupéré sur Genre et pouvoir politique - Actes d'un séminaire-atelier national de forumtion.
- Affaya, N., & Guerraoui, D. (2007). *L'Afrique vue par ses jeunes - Le chaos ou l'espoir*. Paris: Ara - L'harmattan.
- Affou, S. Y., & Gourene, G. (2005). *Guide pratique de la rédaction scientifique*. Abidjan: Editions universitaires de Côte d'Ivoire.
- Afriques-Créatives. *Projet de recherche "Participation politique des jeunes femmes en Afrique francophone"*.
- AISLF, V. C. (1968). *Sociologie de la "Construction nationale" dans les nouveaux Etats*. Bruxelles: Editions de l'Institut de sociologie - Université Libre de Bruxelles.
- Alissoutin, R. L. (2008). *Les défis du développement local au Sénégal*. Dakar: CODESRIA.
- Amouzou, E. (2009). *Pouvoir et société: Les masses populaires et leurs aspirations politiques pour le développement en Afrique noire*. Paris: L'Harmattan.
- Amselle, J.-L. (s.d.). *Les usages politiques du passé - Le N'ko et la décentralisation administrative au Mali*. Consulté le juillet 6, 2015, sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-10/010038394.pdf.
- Anignikin, S. C. (1992). *La régionalisation de la lutte anti-impérialiste: une contribution de la jeunesse béninoise à la dynamique de la nation en Afrique*, IN "Les jeunes en Afrique - La politique et la ville Tome 2,. Paris: L'Harmattan.
- Anna Planas, J. M. (2008). *Les figures de la participation informelle*, In: *Changer le social – Logiques, enjeux, et acteurs social dans la modernité accrue*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- ANPE. (2008, mai). Un secteur pourvoyeur d'emplois - Art au Mali. *Actu Emploi* , pp. 15-16.
- Assié-Lumumba, N. T. (1996). *Les Africaines dans la politique - Femmes Baoulé de Côte d'Ivoire*. Paris: L'Harmattan.
- Assogba, Y. (2007). *Regard sur ...La jeunesse en Afrique subsaharienne*. Laval: Les éditions de l'IQRC.
- Augé, A. E. (2003). *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne - Une sociologie du pouvoir au Gabon*. Paris: L'harmattan, 299 pages.

- Bâ, A. H. (1980). *Vie et enseignement de Tierno Bokar, Le Sage de Bandiagara*. Paris: Seuil.
- Bachelard, P. (1993). *Les acteurs du développement local*. Paris: L'harmattan.
- Bacqué, M.-H. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative - une perspective comparative*. Paris: La Découverte.
- Bagayogo, C. (1994, janvier). Les jeunes et l'Etat au Mali ou les revers d'une désarticulation. *Jamana* (35), pp. 16-25.
- Bagayogo, I. (2007). *La crise de l'enseignement supérieur au Mali*, In "Enjeux du financement et de la planification de l'éducation en Afrique - Ce qui marche et ce qui ne marche pas". Dakar: CODESRIA, p.18-32.
- Bagayogo, S. (1999). Le cheminement du Mali vers un espace politique cercle de réflexion Djoliba. *Série Conférences débats* (p. 57). Bamako: Centre Djoliba.
- Bah, F. (2012). *Analyse du chômage et bilan des politiques d'emploi au Mali, thèse de doctorat en sciences économiques*. Grenoble: Université de Grenoble.
- Bajoit, G. (2000). *Qu'est-ce que la socialisation ? In: Jeunesse et société- La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles: Editions De Boeck Université.
- Balandier, G. (1995). *Anthropologie politique*. Paris: PUF 3e édition "Quadrige".
- Baldé-Georgin, N. (2000). *Jeunes cherchent place*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Bargel, L. (2009). « Les organisations de jeunesse des partis politiques », Agora.
- Baron, C., Dugué, E., & Nivolle, P. (2005). *La place des jeunes dans la cité - Tome1 - De l'école à l'emploi*. Paris: L'Harmattan.
- Barry, A. O. (2002). *Pouvoir du discours & discours du pouvoir – L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*. Paris: L'Harmattan, 401 pages.
- Bathily, A. I. (2008). *L'impact de la décentralisation sur la politique et l'économie dans les cercles de Kati et Kita au Mali*,. Paris: Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- Baudelot, C. (2011). *Une jeunesse en panne d'avenir*, In « *Le problème des générations, Gérard Mauger, Karl Mannheinn (direct)*, p.23-57. Armand Collin.
- Bayart, J.-F. (2000). *L'Etat en Afrique, La politique du ventre*. Fayard.
- Becquet, V. (2005). « *Quand les jeunes s'engagent- entre expérimentations et constructions identitaires* ». Paris: L'Harmattan.
- Bedin, V. (2009). *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Paris: Sciences humaines éditions.
- Bee, H. L., & Mitchell, S. K. (1986). *Le développement humain*. Québec: Editions du renouveau pédagogique.

- Benoist, J. R. (1998-2015). *Le Mali*. Paris: L'Harmattan.
- Berger, P., & Luckmann, T. (2012). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Bessette, G. (2004). *Communication et participation communautaire, Guide pratique de communication participative pour le développement* . Laval: Les Presses de l'Université Laval.
- Bidou, J.-E., & Droy, I. (2013). *Quelle économie pour sortir de la pauvreté?*, In "La tragédie malienne", P. Gonin, N. Kotlok et M-A P. de Montclos (diréc). Paris: Vendémaire.
- Blöss, T., & Feroni, I. (2013, mai 6). Jeunesse : objet politique, objet biographique,. numéro 6 La socialisation de la jeunesse, <http://enquête.revues.org/document147.html>.
- Bock, M. (2007). *La jeunesse au Canada français – formation, mouvements et identité*.
- Bordes, V. (s.d.). *Rap et formation : une autre façon de construire des savoirs*. Consulté le janvier 4, 2013, sur www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/630.pdf.
- Bourdet, Y., Dabitao, K., & Dembélé, A. S. (2011). *Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali - Version préliminaire*. http://www.maliapd.org/IMG/file/pdf/ACTUALITE/Rapport_emploi.pdf: Université de Lund, CSLP, ANPE (Mali).
- Bourdieu, P. (1988). *La « jeunesse » n'est qu'un mot*. Paris: Minuit.
- Bourqia, R., Ayadi, M. E., Harras, M. E., & Rachik, H. (2000). *Les jeunes et les valeurs religieuses*. Casablanca: EDDIF-CODESRIA.
- Bouzou, N., & Ferry, L. (2011). *La politique de la jeunesse*. Paris: Odile Jacob.
- Bremond J., G. A. (1986). *Dictionnaire économique et social, 100 articles thématiques, 1200 définitions*. Paris: Hatier.
- Brody, A. (Avril 2009). *GENRE et GOUVERNANCE*. Londres.: BRIDGE development gender.
- Bunwaree, S. (2010). *Governance, gender and politics in Mauritius*. Port-Louis: ELP Publications.
- Callu, E., Jurmand, J.-P., & Vulbeau, A. (2005). *La Place des jeunes dans la cité Tome 2 - Espace de rue, espaces de parole*. Paris : L'Harmattan.
- Camara, B., Traoré, B. F., & Dicko, B. E. (2011). *Migrations et transformations sociales dans le sud du Mali*. Dakar: CODESRIA.

- Camara, M. (15/03/2013). Front scolaire et universitaire : l'AEEM s'illustre une fois de plus, . <http://www.journaldumali.com> , <http://www.journaldumali.com/article.php?aid=6126>.
- Carver, T. (2005). *Genre et politique – Débats et perspectives*. Paris: Folio essais.
- Centre-Djoliba. (2002). *Bâtissons la mémoire du Mali démocratique*. Bamako: Bamako 2002.
- Chaline, N.-J. (1992). Jeunesse et mouvements de jeunesse en France aux XIX^e et XX^e siècles. Influence sur l'évolution de la société française . Dans C. i. sociales, *La jeunesse et ses mouvements* (pp. 95-115). Paris: L'Harmattan.
- Chauffaut, D. e. (2003, septembre). *La notion d'autonomie dans le travail social - l'exemple du RMI*. Consulté le octobre 10, 2011, sur <http://www.credoc.fr/>.
- Chirac, J. (2005). *Discours au 23ème Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique et de France*. Bamako, Mali: 23ème Sommet afrique-France.
- CISSE, M. (1984). *Etre jeune aujourd'hui*.Bamako: ISH.
- Clément, C. *INED-CERPOS*.Paris: books.google.fr.
- CODESRIA. (2009). Etude sur l'enfance et la jeunesse en Afrique. *Bulletin du CODESRIA* (3-4), p. 71.
- Comeliau, C. (2013). *Thèses interdisciplinaires - Amateurisme ou exigence fondamentale, In "Devenir chercheur - Ecrire une thèse en sciences sociales" M. Hunsmann & S. Kapp (direct)*. Paris: EHESS, pp.81-86.
- Confejes. (www.confejs.org). *Guide de promotion du volontariat au sein des Etats et gouvernements membres de la Confejes*. Confejes.
- CONFEJES. (2010). Manuel de formation des jeunes au leadership. Dakar: CONFEJES - <http://confejes.contrexemple.com/leadership.pdf>.
- Copfermann, E. (2003). *La génération des blousons noirs*. Paris: La Découverte.
- Coquery-Vidrovitch, C. (1992). *Des jeunes dans le passé et dans le futur du sahel, In « Les Jeunes en Afrique - Evolution et rôle (XIX^e-XX^e siècles Tome 1 »*. Paris: L'harmattan.
- Cot, J.-P., & Mounier, J.-P. (1974). *Pour une sociologie politique - Tome 1*. Paris: Seuil.
- Coulibaly, M. (2006). *Les enfants du soleil de la démocratie*. Valencia: Cauris.
- Coulibaly, T. (2007). *Impact de certains comportements adultocentristes sur la qualité de vie émic de la jeunesse urbaine et périurbaine de Bamako* . Thèse de doctorat. Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA). Bamako.
- Coussy, J., & Hugon, P. (1991). *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique sub-saharienne*. Paris: Ministère de la Coopération et du Développement.

CRDTM, L. (2008). *Genre et développement. Les acteurs et actrices des droits des femmes et de la solidarité internationale qui se rencontrent et échangent sur leurs pratiques*. Paris: L'Harmattan.

CRIDEL, (. d. (1991.- 28-29 octobre). *Le développement local aujourd'hui – Actes des deuxièmes rencontres des acteurs du développement local*. Angers: CRIDEL.

Crozier, M., & Friedberg, E. (1992). *L'acteur et le système*. Paris: Editions du Seuil.

D'Alméida-Topor, H., & Goerg, O. (1992). *Afrique Francophone. Evolution et structures des mouvements de jeunesse en Afrique francophone au XXè siècle*, In "Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *La jeunesse et ses mouvements*, p.301-316. Paris : L'Harmattan.

Dacheux, E. (2008). *L'espace public*. Paris: Hermès.

Debanne-Lamoulen, A. (2011). *Estime de soi et insertion des jeunes - Les laissés-pour compte de la cité*. Paris: L'Harmattan.

Debarge, M. (26-29 octobre 1992). *Jeunes ville emploi- Quel avenir pour la jeunesse africaine*. Paris.

Decentralization Thematic Team, .. D. (Janvier 2007). *Qu'est-ce que la décentralisation?* <http://www.ciesin.org/decentralization/French/General/Qu'est ce%20que.html>.

Delafosse, M. (1912). *Haut-Sénégal-Niger (Soudan Français), tome III*. Paris: Emile Larose.

Dembélé, B. (19 octobre 2012). Ecole malienne : L'AEEM doit être dissoute. *L'Enquêteur*, www.maliweb.net.

Deschavanne, E., & Tavoillot, P.-H. (2004). *La querelle du jeunisme*, In "Comprendre les jeunes", p.223-241. Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales N°5.

Diagne, S. B. (1991). *La culture du développement*. Dakar: CODESRIA/FOCSIV.

Diagouraga, M. (1986). *Le combat politique de Modibo Keita*. thèse de doctorat en histoire.

Diagouraga, M. (1992). *Modibo Keita un destin*. Paris: Document livre-Sud.

Diakité, D. (2000). La crise scolaire au Mali. *Nordic Journal of African Studies* 9(3), pp. 6-28.

Diakité, T. (2001). *Appel à la jeunesse africaine: comment se fait-il que l'Afrique aidée par la France ne progresse pas* ». Paris: L'harmattan (<http://books.google.ml/books>).

Diarra, A. (2009). *Définition, genèse et rôle de l'Etat malien*. Bamako: Communication au Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali.

Diarra, A. (2010). *Démocratie et droit constitutionnel dans les pays d'Afrique noire*. Paris: Khartala.

- Diarrah, C. O. (1996). *Le défi démocratique au Mali*. Paris: L'Harmattan.
- Dicko, A. K. (2013). *De la gouvernance locale sans gouvernail : Etat des lieux et perspectives de la décentralisation au Mali depuis 1992*, In « *Le Mali entre doutes et espoirs – Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord* », Doulaye Konaté (Dir.), pp. 157-169. Alger: Editions Tombouctou.
- Dicko, O. A. (2002). *Du rôle de l'AEEM dans le combat démocratique*, IN “Centre Djoliba, Bâtissons la mémoire démocratique du Mali“. Bamako: CDB-Bamako, p.123-143.
- Diop, R. A. (2010). *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion - Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*. Paris - Dakar: AfriMAP - Karthala - CREPOS.
- Djibo, H. (2001). *La participation des femmes africaines à la vie politique - les exemples du Sénégal et du Niger*. Paris: L'Harmattan.
- Dolo, B.-A. (2012). *Décentralisation au Mali: dégré de transfert et de mise en oeuvre des compétences en matière d'éducation dans la commune urbaine de Sikasso*. Bamako: mémoire de DEA de l'ISFRA.
- Donnay, J., & Bru, M. (2002). *Recherches, pratiques et savoirs en éducation*. Bruxelles: de boeck.
- Doquet, A. (2013.). *L'ethnie : fantasme occidental et réalités culturelles*, In “*la tragédie malienne*“, Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), pp. 59-81. Paris: Vendémiaire.
- Dougnon, I., & al, e. (2013). *L'entrepreneuriat jeune au Mali - Etudes de cas*:Bamako, Segou, Konobougou et Niono. Bamako: CBDS-FSHSE.
- Douville, O. (2003-2004). Enfants et adolescents en danger dans la rue à Bamako (Mali) - Questions cliniques et anthropologiques à partir d'une pratique.
- Dubet, F. (2009). *La jeunesse n'est plus qu'un mot ?* colloque de Cerisy-La-Salle.
- Dubet, F. (2004). La jeunesse est une épreuve. Dans F. Dubet, O. Galland, & E. Deschavanne, *comprendre les jeunes* (pp. 275-291). Paris: Puf-Revue de philosophie et de sciences sociales, N°5.
- Dubet, F., Galland, O., & Deschavanne, E. (2004, N°5). *Comprendre les jeunes*. Paris: PUF Revue d'philosophie de sciences sociales.
- Dubois, J.-M. M. (2005). *la rédaction scientifique - Mémoires et thèses: formes régulière et par articles*. Québec: estem.
- Durand, C., & Blais, A. (2006). *La mesure, In"recherche sociale - de la problématique à la collecte des données"*, Pp.185-209, benoit Gautier (dir.). Québec: Presses de l'Université du Québec, 4e édition.

Duru-Bellat, M. *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles* . books.google.fr.

Duruflé, G. (1988). *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Madagascar)*. Paris: Khartala.

Duvoux, N. (2009). *L'autonomie des assistés*. Paris: PUF.

Eberhard Harribey, L. (2002). *L'europe et la jeunesse - Comprendre une politique européenne au regard de la dualité institutionnelle Conseil de l'Europe-Union européenne*. Paris - Budapest - Torino: L'harmattan.

Erlich, V. (2004). *L'identité étudiante: particularités et contrastes*, In "Comprendre les jeunes" , p.121-240, François Dubet, Olivier Galland et Eric Deschavanne (direct) . Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales.

Essor. (Mercredi 14 Mars 2012). Essor, Les femmes sont timides à chaque fois qu'il s'agisse de se présenter au devant de la scène. . *Essor*- N° 3291 , 16.

Ezémbé, F. (2009). *L'enfant africain et ses univers*. Paris: Karthala (www.books.google.ml).

Fabiani, J.-L. (2013). *faire son choix théorique en sciences sociales*, In "Devenir chercheur - Ecrire une thèse en sciences sociales" M. Hunsmann & S. Kapp (direct). Paris: Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pp.65-79.

Fassin, D. (1992). *Insertion, marginalisations: quelles alternatives à la délinquance, la violence, la drogue?*, In "Jeunes ville emploi" Actes du colloque. Paris, 26 au 29 octobre: C.ED.I.D-ORSTOM.

Fauré, A. D.-A. (2005). *Décentralisation et développement local : lien à repenser*. . Paris: Revue Tiers Monde, n°181 janvier-mars 2005, t.XLVI, revue trimestrielle, Puf.

Fay, C., Koné, Y. F., & Quiminal, C. (2006). *Décentralisation et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèles territoriaux français*. Paris: IRD.

Fize, M. (2007). *Le livre noir de la jeunesse*. Paris: Presses de la Petite renaissance.

Fofana, H. B. (28/12/2011,). Hamadoun Traoré, élu pour la quatrième fois secrétaire général. *Le Républicain Mali* , <http://www.diasporaction.com> .

Fofana, S. (2009). *Mythes et combats des femmes africaines*. Paris: L'Harmattan.

Frentte, N. (2007). *La construction de la jeunesse par l'état*, In "La jeunesse au canada français – formation, mouvements et identité", Michel Bock (direc.). Toronto: Institut l'étude pédagogique de l'Ontario de l'Université de Toronto.

Galès, P. L. (1993). *Politique urbaine et développement local. Une comparaison franco-britannique*. Paris: L'Harmattan.

Galland, O. (2002). *Les jeunes*. Paris: La découverte.

- Galland, O. (2005). *Les jeunes européens et leurs valeurs – Europe occidentale, Europe centrale et orientale*. Paris: INJEP-La Découverte.
- Galland, O. (2004). *Les jeunes français forment-ils une génération?*, In "Comprendre les jeunes" p.45-59. Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales N°5.
- Galland, O., & Roudet, B. (2005). *Les jeunes européens et leurs valeurs – Europe occidentale, Europe centrale et orientale*. Paris: INJEP-La Découverte.
- Gané, N. (2009). *Jeunesses autochtones – Affirmation, innovation et résistance dans les mondes contemporains*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. .
- Garcet, M., & Dalla Piazza, S. (2009). *Rendre la commune aux citoyens - Citoyenneté et démocratie locale à l'ère de la mondialisation*. Paris: L'Harmattan, AIGS, Actes de l'université d'été 2009.
- Gauter, J. (1997). *Action publique et développement local*, In « Formation et développement local » sous la direction de Pierrette Arnaud et Francis Marchan. Paris: PULIM.
- Gauthier, B. (2006). *Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données*. Québec: Presses de l'université du Québec.
- Gauthier, M. (2009). *Les représentations de la jeunesse*, In « La jeunesse n'est plus ce qu'elle était », Jacques Hamel (diréc). Cerisy: Colloque de Cerisy, Collection « Le sens social ».
- Gérard, E. (1997). *La tentation du savoir en Afrique – Politiques, Mythes et stratégies d'éducation au Mali*. Paris: Karthala-ORSTOM, 283 pages.
- Gérard, E. (1997). *La lettre et l'individu - Marginalisation et recherche d'intégration des "Jeunes Diplômés" bamakois au chômage*, In "L'Afrique des individus", Alain Marie (éd). pp. 203-248: Karthala.
- Gilbert, Y. (2008). *Changer le social – Logiques, enjeux, et acteurs social dans la modernité accrue*. (C. Etudes, Éd.) Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.,
- Gilbert, Y. (2008). *Le développement social : une affaire d'acteurs, d'espaces et de postures*, In « Changer le social – Logiques, enjeux, et acteurs social dans la modernité accrue ». Perpignan: Collection Etudes, Presses universitaires de Perpignan.
- Guindo, A., Karambé, Y., Diallo, F. W., & Mohamed, A. W. (2012). *La production scientifique et sa diffusion dans la Faculté des Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) et la Faculté des Sciences Juridiques Politiques (FSJP) de l'Université de Bamako*. Bamako: ROCARE - Rapport de recherche .
- Guindo, I. (2013). De l'Uneem à l'Aeem ou du syndicalisme étudiantin au corporatisme mafieux ? *Observateur de la scène malienne* , <http://www.arawanexpress.com/de-luneem-a-laeem-ou-du-syndicalisme-estudiantin-au-corporatisme-mafieux/>.

Hamel, J., Pugeault-Cicchelli, C., Galland, O., & Cicchelli, V. (2010). *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était.* , p.158-159. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Hélène d'Almeida-Topor, O. G. (1992). *Les Jeunes en Afrique - Evolution et rôle (XIXe-XXe siècles Tomme 1.* Paris: L'harmattan.

Hesseling, G., Djire, M., & Oomen, B. M. (2005). *Le Droit en Afrique - Expériences locales et Droit Etatique au Mali.* Paris: Karthala.

Hien, O. P. (2012). Dynamique urbaine et nouvelles formes de négociation e l'existence sociale : les jeunes et les « grins de thé » dans la ville de Ouagadougou. Dans M. F. Bourdillon, & A. sangaré, *Négocier pour sa vie: les enfants et les jeunes dans les espaces urbains en Afrique* (pp. 187-199). Dakar: Codesria.

Hilhorst, T., & Baltissen, G. (2004). *La décentralisation au Mali : Du discours à la pratique.* Amsterdam: Edit. KIT, Bull. 358-2.

Hobsbawm, E., & Ranger, T. (. (2006). *L'invention de la tradition.* Paris: Editions Amsterdam.

Hoffmans-Gosset, M.-A. (1994). *Apprendre l'autonomie Apprendre la socialisation.* Lyon: Chronique sociale.

Holder, G. (2014). *Les Ançars de la République : La Bay'a au prisme de la laïcité malienne,* In « *L'Afrique des laïcités. Etat, religion et pouvoirs au sud du Sahara* » Holder Gilles et Sow Moussa (dir.), pp.277-290. Alger: Editions Tombouctou -IRD.

Hudon, R., & Hébert, B.-P. (1994). *Pourquoi s'intéresser à la politique, In"Jeunesses et politique Tome1 Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe.* Paris: L'harmattan.

Hunsmann, M., & Kapp, S. (2013). *Devenir chercheur - Ecrire une thèse en sciences sociales.* Paris: EHESS- Cas de figure 29.

IBC-Mali. (2010, juin). Conduite du Changement. Bamako: Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

INSTAT-Mali. (2012). *4ème Recensement general de la population.* Mali: MEF.

Ionescu, I. I. (2009). *Démocratie participative et développement communautaire.* Strada Lascăr Catargi, Roumanie: Revue de culture et sciences - Institutul European.

Ionescu, I. I. (2009). *La participation des habitants au niveau sociétal, communautaire, individuel;* In "Démocratie participative et développement communautaire", *Echidistante - Revue culture et sciences - Institut European*, pp.209-250. Bucarest: Institutul European.

IRFED, I. i. (1979). *Les programmes nationaux de jeunesse en Afrique axés sur l'emploi.* Nantes: UNESCO.

Jaglin, S., & Dubresson, A. (1993). *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*. Paris: Karthala.

Johanne-Desnoyers. (juin 2000). « *Histoire des femmes au Sénégal et au Mali et processus de modernisation : itinéraire et aspiration de la première génération de femmes lettrés* ». Laval: mémoire de maître ès arts (M.A.), Faculté des études supérieures de l'université de Laval.

Jonckers, D. (2014). *Associations islamiques et laïcité au Mali : Expressions identitaires et enjeux de pouvoirs dans l'espace public*, In « *L'Afrique des laïcités. Etat, religion et pouvoirs au sud du Sahara* » Holder Gilles et Sow Moussa (dir.), pp.291-30. Alger: Editions Tombouctou, IRD.

Kail, B. (1998). *L'insertion des jeunes sur le marché du travail à Bamako (Mali) :Enjeux de la scolarisation et de l'insertion professionnelle selon le genre*. Paris: EHESS, thèse de doctorat, 596 pages.

Kalifa, D. (2001). *La culture de masse en France - 1. 1860-1930*. Paris: La découverte.

Kamian, B. (2011). *Les Dogons de 1893 à 1960, la pénétration et la conquête françaises dans la Boucle du Niger et les pays de la Volta*. Bamako: Amecom.

Karambé, Y. (2008). *Implication des jeunes dans le développement local à Bamako. Cas de Niaréla en Commune II et de Faladié en commune VI - Mémoire de DEA*. Bamako: ISFRA.

Karambé, Y. (2015). Les facettes de l'aînesse dans la participation politique locale des jeunes. Dans J. Brunet-Jailly, J. Charmes, & D. Konaté, *Le Mali contemporain* (pp. 479-510). Bamako: Editions Tombouctou.

Karambé, Y., Diarra, N. M., Dolo, B.-A., & Guindo, A. (2011). *Influence des travaux domestiques sur le maintien des filles à l'école : cas des villages de la commune rurale de N'Gouraba*. Bamako: Rapport de recherche ROCARE.

Kaufmann, J.-C. (1998). *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan.

Kawélé, Y. (2013, août 6). Education : l'école malienne en déclin, du 6 août 2013. *L'Indicateur du Renouveau*, www.maliweb.net.

Keïta, M. (février 2003). *Décentralisation et savoir local : Approche de communication et cohésion méthodologique en question*, . Bamako.

Keïta, M. (2003). *15. Décentralisation et savoir local- Approche de communication et cohésion méthodes logique en question*. Bamako.

Keita, N. (2005). *Du visible à l'invisible. Femmes en question au Mali: tradition, évolution ou répétition?*, In "Hommes et femmes entre sphères publique et privée (Vol. Série sur le genre du CODESRIA 5). Dakar: CODESRIA.

Keita, N. (2011). *L'impact du grin sur l'éducation des jeunes en milieu urbain: cas de certains grins de la Commune VI du district de Bamako*. Bamako: INJS, mémoire de maîtrise.

- Keita, N. (2013). Y a-t-il un gouvernement légitime au Mali. Dans P. Gonin, N. Kotlok, & M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne* (pp. 83-91). Paris: Vendémaire.
- Kengue Mayamou, P. (2012). *La micro finance en Tunisie et en Egypte : un outil au service du développement local ?, Thèse de Doctorat*. Rennes: Université Rennes 2.
- Kesteloot, L. (1993). *L'épopée Bambara de Ségou Tome 1*. Paris : L'Harmattan.
- Koebel, M. (1997). *Le recours a la jeunesse dans l'espace politique local : les conseils de jeunes en alsace, thèse de Doctorat en Sciences Sociales*. Strasbourg: Université Strasbourg II. (<http://pagesperso-orange.fr/koebel/pdf/TheseREMS.pdf>).
- Konaté, D. (2006). *Travail de mémoire et de construction nationale au Mali*. Paris: L'harmattan, 121 pages.
- Konaté, F. O., & CISSE, P. (1999, février). L'adolescence et la sexualité : cas des Lycéennes de Bamako-Mali , . *la revue N°002 de la FLASH* .
- Konaté, M. (2010). *L'Afrique Noire est-elle maudite*. Paris: fayard.
- Konaté, M. (1990). *Le Mali-Ils ont assassiné l'espoir*. Paris: L'Harmattan.
- Konaté, O. (26 juillet 2012). Affrontement entre étudiants sur la colline de Badalabougou : 11 motos calcinées et plusieurs blessés. *Le Prétoire* , www.maliweb.net.
- Koné, A. (2012). *Pour la résolution de la crise du nord Mali, l'AMS-UNEEM ne veut pas du tout entendre parler de négociations*. Récupéré sur Le Républicain, <http://www.lemali.info/index.php/crise-du-mali/item/2590>.
- Koné, A. (2006, mai mercredi 03 Mai). Service national des jeunes:Les anciens demandent la reprise de la formation militaire. *Le Républicain* , www.malikounda.com/Societe/Service-national-des-jeunesLes-anciens-demandent-la-reprise-de-la-formation-militaire.html.
- Koulibaly, M. (2008). *Leadership et développement africain - les défis, les modèles et les principes*. Paris: Etudes africaines- L'Harmattan.
- Kuepie, M., & Sougane, A. (2010). *Mobilisation associative et politique des citoyens maliens: les disparités socioéconomiques et régionales*. Paris: Les cahiers du CEPS/INSTEAD - n°2010-08.
- Lakehal, M. (2009). *Dictionnaire de science politique*. Paris: L'Harmattan.
- Lamoureux, A. (2006). *Recherches et méthodologie en sciences humaines* (éd. 2e édition). Québec: Beauchemin.
- Le Bigot, J.-Y., & associés, e. (2012). *Une vie réussie pour chaque jeune*. Paris: ems.
- Le Bon, G. (1984). *Psychologie du socialisme*. Paris: Publié par Les Amis de Gustave Le Bon.

Le Larousse. (consulté le 23 décembre 2013). *La délinquance juvénile*. http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/d%C3%A9linquance_juv%C3%A9nile/41098.

Le Larousse. (1995). *Le Grand Larousse universel*. Paris: Larousse.

LeBreton, D., & Marcelli, D. (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Paris: Puf.

Lebrun, J.-L. (2007). *Guide pratique de rédaction scientifique*. Paris: EDP.

Leiris, M., & Schaeffner, A. (1936). *Les rites de circoncision chez les Dogon de Sanga*, In:voir le site :. (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1, Éd.) Consulté le février 20, 2013

Lemercier, C., Olivier, C., & Zalc, C. (2013). *Articuler les approches qualitatives et quantitatives - Plaidoyer pour un bricolage raisonné*, In "Devenir chercheur - Ecrire une thèse en sciences sociales" M. Hunsmann & S. Kapp (direct). Paris: Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pp.125-143.

Lescanne, G. (1994). *20-30 ans. Des jeunes adultes à découvert*. Paris: Desclée de Brouwer Panorama.

Levi Giovanni, J.-C. S. (1996). *Histoire des jeunes en occident - de l'antiquité à l'époque moderne* (Vol. tome I). Paris: seuil.

Lima, S. (2013). Un Etat faible, des territoires en devenir. Dans P. Gonin, N. Kotlok, & M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie Malienne* (pp. 93-111). Paris: Vendémiaire.

Loncle, P. (2007). Evolutions des politiques locales de jeunesse. *Agora débats/jeunesses* (43), p. 12 à 28.

Loncle, P. (2003). *L'action publique malgré les jeunes - Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris - Budapest-Italie: L'Harmattan.

Ly Tall, M. (1977). "L'empire du Mali". Paris: Les nouvelles éditions africaines, thèse de doctorat, 220 pages.

Ly, B. (1981). *La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité*, In « Jeunesse, tradition et développement en Afrique, Rencontres régionales des jeunes », Unesco, p.65-92. Paris: UNESCO.

Maïga, I. (2010). Malamine Koné à la jeunesse : Appel à l'unité et au rassemblement. *L'Aube*, <http://www.afribone.com/spip.php?article30938>.

Maiga, I. D. (1984). *Les difficultés et les limites de l'animation rurale. Le cas du Niger : 1964-1984*, In « La participation populaire au développement en Afrique Noire » Pp.155 à 170. Paris: Karthala.

Mairie de la Commune VI. (2009). *PDSEC*. Bamako: Mairie de la commune IV.

Mali (2009). *Décret N°08-095/P-RM du 21 février 2008, portant création des Comités régionaux, locaux et communaux d'orientation et de suivi des actions de développement.* Bamako: Direction nationale des collectivités territoriales, 6ème édition. MATCL.

Mali, M. d. (1997). *Guide pratique du maire et des conseillers municipaux* . Bamako: MATCL.

Mali, P. d. (1999). *Loi d'orientation sur l'éducation*. Bamako: Assemblée Nationale.

Mali, MJS. (2012). *Politique cadre développement de la jeunesse et plan d'action*. Bamako: Direction nationale de la jeunesse.

Mali, MJS. (2006). *Programme National de la promotion de la Jeunesse 2006-2008*. Bamako: Gouvernement du Mali.

Mali, MJS, M. (2006). *Répertoire des Associations, organisations et mouvements de jeunesse en République du Mali*. Bamako: Gouvernement du Mali.

Mali, R. d. (2009). *Document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*,. Bamako: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Malidemain. (19 octobre 2012). Arrestation de l'ex SG de l'AEEM : Les dessous...d'une affaire rocambolesque. *Mali Demain* , www.maliweb.net.

Mamdy, J.-f. (1997). *Qu'est-ce donc le développement local ? Qu'à -t-il de spécifique ?, In « Formation et développement local » sous la direction de Pierrette Arnaud et Francis Marchan*. Paris: PULIM.

Manga, J.-M. (2012). *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale*. Paris: L'Harmattan.

Manon Tremblay, R. P. (1995). *Que font-elles en politique?* books.google.fr.

Marie, A. (2010). *L'Afrique des individus* . Paris: L'harmattan.

Marie-Hélène Bacqué, H. R. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris: La Découverte.

Marysee, S., de Herdt, T., & Ndayambaje, E. (1994). *Rwanda - appauvrissement et ajustement structurel*. Bruxelles-Paris: Institut Africain-CEDAF, L'Harmattan.

Mauger, G. (1994). *Les jeunes en France, Etat des recherches*. Paris: La documentation française.

Mauger, G., & Mannheinn, K. (2011). *Le problème des générations*. Paris: Armand Collin.

Mback, C. N. (2003). *Démocratisation et décentralisation, Genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne* . Paris-Cotonou: Karthala et PDM.

- Mbembe, J. (1985). *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire*. Paris: L'Harmattan.
- MCM. (2005). *cadre de référence de politique culturelle*. Bamako: Secrétariat général.
- Meillassoux, C. (2015). *Urbanisation d'une communauté africaine*. Bamako : Editions Tombouctou.
- Mignon, J.-M. (1984). *Jeunesses uniques, Jeunesse encadrée*. Paris: L'harmattan.
- Milova, H. J.-L. (2006, octobre mis en ligne le 17 octobre 2006, Consulté le 21 mars 2011.). « Autonomie et participation d'adolescents placés en foyer (France, Allemagne, Russie) », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne] , n°2 | automne 2006.
- Ministère de la Coopération et du développement de la République de France. (26-29 octobre 1992). Jeunes villes emploi - Quel avenir pour la jeunesse africaine? *Actes du Colloque* (p. 335). Paris: C.E.D.I.D- ORSTOM.
- Ministère de la Jeunesse et des Sport du Mali. (juillet 1978). *Symposium sur les Associations traditionnelles au Mali*. Bamako: Mali.
- Ministre de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali. (2010). *lancement projet "Promotion de la femme*. Bamako: Communication politique.
- Mission de décentralisation. (1998). *cadre d'une nouvelle dynamique de démocratisation et de Développement*. Bamako: MATRT-Mali.
- Mitchel, L. e. (1986). *Le développement humain*. Québec: Editions du Renouveau Pédagogique.
- Moctar, M. A. (2008). Discours d'ouverture à la Biennale. Kayes.
- Molinier-Boyd, M.-P. (2005). « *Les crises politiques et l'image des femmes dans les représentations du pouvoir* », *Clio*, numéro 1-1995, *Résistances et Libérations France 1940-1945*,. Paris: [En ligne], mis en ligne le 01 janvier 2005. URL : <http://clio.revues.org/in>.
- Molitor, M. (2000). *La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. In: *Jeunesse et société- La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles: Editions De Boeck Université.
- Montcho-Agbassa, E., Sossa, L. K., Kenoukon, C., & Kpenonhoun, C. (2011). *La qualité des formations delocalisées dans l'enseignement supérieur au Bénin*. Abijan: ROCARE- Afr educ issues N°3.
- Montréal, S. d. (2003). *Le développement local*. Montréal: Groupe de travail.
- Morch, S. (1994). *Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse, In"jeunesses et politique Tome 1 - conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe", Raymond Hudon et Bernard fournier (direct)*. Paris-Laval: PUL-L'Harmattan, pp.73-107.

Mukhopadyay, M. (2009). *Situer les enjeux de genre et de citoyenneté dans les débats sur le développement : pistes pour une stratégie.* In «*Justice de genre, citoyenneté et développement*». Laval: L'Harmattan, CRDI.

Muller, B. (2009). *La participation des habitants-un impératif politique à la recherche d'une traduction opérationnelle*, In "Démocratie participative et développement communautaire, p.193-207. Strada Lasca rCatargi: Institut European, RCS.

Muxel, A. (2001). *L'expérience politique des jeunes*. Paris : Presses de Sciences PO.

Muxel, A. (2001). *Avoir 20 ans en politique*. Paris: Presses de Sciences PO.

Muxel, A. (1994). *Insertion sociale et citoyenneté, in "Jeunesses et politique Tome1 conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, p.179-203. Paris: L'Harmattan.

N'DA, P. (2006). *Méthodologie de la recherche - De la problématique à la discussion des résultats, Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan: EDUCI.

N'Diaye, B. (avril 2009). *Vulnérabilité et exclusion des jeunes (YOVEX) au Mali : principales conclusions*,. CSDG Papers N° 25, voir:www.securityanddevelopment.org.

Nathalie Bertrand, P. M. *La gouvernance locale un retour à la proximité*. www.persee.fr.

Nebbou, L. (1997). *De la (ré) insertion au développement*, In «*Formation et développement local* ». Paris: L'Harmattan.

Nédelec, S. (1993). *La révolte scolaire malienne de 1979-1980 : essai d'histoire immédiate*, In *Histoire africaine du XXe siècle: sociétés, villes, cultures*. Paris: L'Harmattan.

Nédelec, S. (1992). Jeunesse et politique en Afrique. Dans H. d'Almeida-Topor, C. Coquery-vidrovitch, & O. Goerg, *Les jeunes en Afrique - La politique et la ville Tome 2*. Paris: L'Harmattan.

Nédelec, S. (1994). *Jeunesses, sociétés et Etat au Mali au XXème siècle*. Thèse de doctorat connaissance des tiers-mondes. . Paris: Université Paris 7- Denis Diderot.

Neveu, C. (1997,). *Anthropologie de citoyenneté*, In «*Anthropologie du politique (Marc Abélès et Henri- pierre Jeudy (dietet)*, p.69-90. Paris: Armand Colin.

Nicole-Drancourt, C., & Roulleau-Berger, L. (1995). *L'insertion des jeunes en France*. Paris: Puf-Que sais-je?

Observatoire de la décentralisation. (2003). *Etat de la décentralisation en Afrique*. Paris: Karthala/ PDM.

Okani, M. E.-C. (Janvier 2001). *Participation Accrue des Femmes à la Prise de Décisions au Niveau Local au Mali*. Développement Alternatives, WIDTECH.

Okani, R.-C. (1999). *Femmes et politique*. Washington, DC - Bamako: National Democratic Institute for International Affairs.

Ouédraogo, D., & Piché, V. (1995). *L'insertion urbaine*. Paris: Karthala.

Oumar, S. (2009). Jeux de jeunes dans l'espace public ivoirien. Implication des jeunes des espaces de discussions dans le champ politique. *Bulletin du CODESRIA* (3 & 4), pp. 50-57.

Parron, A. (2011, décembre 9). *Le passage à l'âge adulte des jeunes souffrant de troubles psychiques. Enjeux d'autonomisation dans la prise en charge du handicap psychique entre dépendance et engagement des jeunes usagers/patients, thèse de doctorant*. Consulté le avril 22, 2013, sur www.Scirus.com.

Passerini, L. (1996). *La jeunesse comme métaphore du changement social. Deux débats sur les jeunes : l'Italie fasciste et l'Amérique des années 1950*, In "Histoire des jeunes en occident, Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (direct) tome 2, p.339-407. Paris: Seuil.

Paulme, D. (1971). *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*. Paris: Plon.

Petit, V. (1998). *Migrations et société Dogon*. Consulté le janvier 25, 2013, sur Page 49 - Résultats Google Recherche de Livres, books.google.fr/books?isbn=2738467660.

Pickard, S., Nativel, C., & Portier-Le Cocq, F. (2012). *Les politiques de jeunesse au Royaume-Uni et en France- Désaffection, répression et accompagnement à la citoyenneté*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle- 271 pages.

Pirrineau, P. (1994). *L'engagement politique – Déclin ou mutation ?* Mayenne , France: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Planas, A., Palaudàrias, J. M., Serra, C., & Sol, P. *Les figures de la participation informelle*, in "Réflexions sur le développement social".

PNUD. (2009). *L'Afrique est les défis de la gouvernance*. Maisonneuve & Larose.

Pokam, H. D. (Mars 2006). *La participation des premières dames au jeu politique en Afrique*. Dschang: AfriMap.

Pouzalguès, E., Bouchez, A., Martin, J.-M., & Vagnon, A. (1994). *Français: textes et méthodes*. Paris: Nathan.

Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, V., & Ragi, T. (2004). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris: PUF.

Quentel, J.-C. (2011). *L'adolescence aux marges du social*. Paris: Editions Fabert.

Quentel, J.-C. (2004). *L'adolescence et ses fondements anthropologiques*, In "Comprendre les jeunes", p.25-41. Paris: Puf - Revue de philosophie et de science sociales.

Quesnel, L. (1994). *Etre étudiant en science politique en 1970*, In "jeunesses et politique tome 2:Mouvements et engagements depuis les années trente".Paris: L'Harmattan - pp.257-277.

- Rai, S. M. (2008). *The Gender Politics of Development: Essays in Hope and Despair*. London: London: Zed Books; New Delhi: Zubaan.
- Rayou, P., & Van Zanten, A. (2011). *Les 100 mots de l'éducation*. Paris: Puf - Que sais-je?
- RECOFEM, P. d. (2007). *Rapport sur la Situation de la Femme au Mali*. Bamako: RECOFEM.
- Renaud, O., Schaud, J.-F., & Thireau, I. (2012). *Faire les sciences sociales - Comparer*. Lassay-les-Chateaux: Editions de l'EHESS.
- Rey, P. (2007). *Le sage et l'Etat - pouvoir, territoire et développement en Guinée Maritime, thèse de doctorat en géographie*. Bordeaux: Université de Bordeaux III.
- Rillon, O. (2013). *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation- Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*. thèse de doctorat en histoire. Paris: Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Rillon, O. (2010). *Corps rebelles : la mode des jeunes urbains dans les années 1960-1970 au Mali*. Dossier Génèses 81, P.64-83.
- Rivière, C. (2000). *Anthropologie politique*. Paris: Armand Collin.
- Rouleau-Berger, C. N.-D. (2001). *Les jeunes et le travail 1950-50*. Paris.: Puf.
- Roy, A. (2005). La société civile dans le débat politique au Mali. *Le retour du politique* , pp. 573-584.
- Sall, A. (1993). *Le pari de la décentralisation au Mali*.Bamako: SODEFI.
- Salmon-Marchat, L. (2004). *Les enfants de la rue à Abidjan*. Paris-Budapest-Torino: L'Harmattan.
- Samaké, s. (1989). *Semaine nationale de la jeunesse manifestations artistiques culturelles et sportives Mémoire d'Inspectorat de Jeunesse*. Paris: Institut National d'Education Populaire Marley le Ro.
- Samaké, S. (2007). *Mémoire de la jeunesse malienne tome 1*. Bamako: Toguna Edition.
- Sangaré, B. (du 23 Mars 2013). Ce que je pense : AEEM : Changer ou se Casse, , . *Le Flambeau* , <http://www.malijet.com> .
- Saywell, A.-S. (2002). *Bonne gouvernance et développement local, la lutte contre la pauvreté au Liban*. Aix-Marseille: Institut d'études politiques - UDES d'Aix-Marseille.
- Schnapp, A. (1996). *L'image des jeunes gens dans la cité grecque, In. Histoire des jeunes en occident - de l'antiquité à l'époque moderne, sous la direction de Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt*. Paris: Seuil.

Sen, A. (2003). *Un nouveau modèle économique - Développement, justice, liberté*. Paris: Odile Jacob.

Sidibé, M. (2008). L'expérience malienne en matière de bonne gouvernance. Dans PNUD, *L'Afrique et les défis de la gouvernance* (pp. 417-432). Paris: Maisonneuve & Larose.

Sidibé, N. (2012). *La participation citoyenne au Mali*, In "La participation politique en Afrique de l'ouest: Le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger". Ouagadougou: CGD, p.91-112.

Sikounmo, H. (1995). *Jeunesse et éducation en Afrique Noire*. Paris: Afrique 2000/L'Harmattan .

Simard, G. (1989). *Animer, planifier et évaluer l'action, La méthode du « Focus Group »*. Montreal/Canada: IDRC-CRDI.

Siméant, J. (2014). *Contester au Mali - Les formes de mobilisation et de la critique à Bamako*. Paris: Karthala.

Simonis, F. (2013). *Récit national et recours au passé: à chacun son Mali*, In "La tragédie malienne", Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (diréc.), pp.183-199. Paris: Vendémiaire.

Sinly, F. (2004). «*La spécificité de la jeunesse dans les sociétés individualistes*», In "Comprendre les jeunes" p.261-274. Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales N°5.

Sissoko, A. E. (2013, septembre 20). L'école malienne : Les raisons de la dérive. *Zénith Balé*, www.maliweb.net.

Sissoko, I. F. (du 17/12/2010). Biennale :La promotion de la culture malienne dans toute sa diversité depuis toujours. *L' Indicateur Renouveau* , voir le site <http://www.diasporaction.com>.

Sissoko, I. F. (du 21 décembre 2012). Crise au CNJ-Mali : Echec des négociations. *L'Indicateur du Renouveau* , Rubrique Politique.

Siziba, G. (2009). Redéfinition de la production et de la reproduction de la culture dans l'espace urbain au Zimbabwe : le cas de la musique urbaine. *Codesria bulletin* , pp. pp. 22-32.

Sougane, M. K. (2010, mai). *Mobilisation associative et politique des citoyens maliens :les disparités socioéconomiques et régionales*. Consulté le octobre 10 octobre, 2011, sur <http://www.ceps.lu/pdf/11/art1524.pdf>.

Sow, F. (2004). *La santé et la sexualité des femmes en Afrique subsaharienne* . Paris: L'harmattan .

Sow, M. (2014). *La laïcité à l'épreuve du prêche : imaginaires et pratiques autour du prêche et des prédicateurs au Mali*, In « *L'Afrique des laïcités. Etat, religion et pouvoirs au sud du*

Sahara » Holder Gilles et Sow Moussa (dir.), pp.263-276 . Alger: Editions Tombouctou - IRD.

Sow, M. (2013). Du coq à l'âne. Variations sur le thème de la démocratie par temps de crise politique. Dans D. Konaté, *Le Mali entre doutes et espoirs - Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord* (pp. 113-129). Alger: Editions Tombouctou.

Statistique, I. N. (2012). *Etat et structure de la population, 4e recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009)*. Bamako, Mali: MEF.

Stein, L. (2002). *Le concept de société, Traduit par Marc Béghin, présenté par Norbert Waszek*. Grénoble: Ellug, université standhal.

Stern, L. (2009, Novembre). *L'école au Mali hier et aujourd'hui*. Consulté le janvier 31, 2013, sur <http://www.auguste-piccard.ch/pages/TM-PDF/TM2009/TM2009Stern.pdf>.

Sudda, M. D. (2007). *" Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie"*. Paris: thèse pour l'obtention du doctorat de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales et de l'universita Di Roma 'la Sapienza'.

Sylla, S. D. (2001). *Femmes et politique au Sénégal : contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001», mémoire de DEA*. Paris: Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne.

Sznajder, M. (2011). *Les aînés et les cadets*. Paris: Odile Jacob.

Tamanfo, M. (3-4 décembre 2005.). *ADRESSE de la jeunesse africaine au 23ème Sommet Afrique-France*. Bamako: 23ème Sommet Afrique-France.

Thera, K. (11 oct 2012). Front scolaire : Le secrétaire général de l'AEEM aux arrêts, les élèves dans la rue. *L'Indépendant* , www.maweb.net.

Toé, R. (1997). *La Décentralisation au Mali : Ancre historique et dynamique socio-culturelle*. Bamako: IMPRIM COLOR.

Topor, H. d. (1992). *Les jeunes en Afrique, évolution et rôle (XIX-XX siècles)*. Paris: tome I édition l'harmattan.

Touré, A. T. (24/12/2010). Le président de la République dans son discours d'ouverture des festivités de la présente biennale artistique et culturelle, Biennale artistique et culturelle du Mali. *Le National* .

Tourrilhes, C. (2003). Jeunesse en difficulté et innovation sociale,. Thèse de doctorat, Université de Lille 3 Charles de Gaulle, France.

Traoré, A. S. (2008). *L'école malienne Hier...! et aujourd'hui? Recueil de textes sur l'éducation Nationale du Mali*. Bamako: La ruche à livres S.A.

Traoré, B. A. (2007). *Politiques et mouvements de jeunesse en Afrique noire francophone- Le cas du Mali*. Paris: L'Harmattan.

Traoré, D. (2011). *Les Universités africaines seront-elles un atout pour l'Afrique de demain?* Abidjan: ROCARE - Afr educ issues, N°3.

Traoré, F. (2005). *Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali, 2005, Cahiers de la stratégie de l'emploi, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne.*, Consulté le mars 9, 2013, sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@em.

Traoré, I. S. (2011). *Ecole et décentralisation au Mali*. Paris: L'Harmattan.

Traoré, K. (1992). Jeunesse et littéraire au Mali, sur l'exemple de deux textes manding. Dans H. d'Almeida-Topor, O. Goerg, C. Coquery-Vidrovitch, & F. Guitart, *Les jeunes en Afrique - Evolution et rôle (XIXe - XXe siècles) Tome I* (pp. 44-51). Paris: L'Harmattan.

Traoré, M. B. (1991). *Pour une culture d'autogestion, In « La culture du développement »*. Dakar, Sénégal: CODESRIA/FOCSIV.

Traoré, M., & Sissoko, Y. (2009). *Les politiques du marché du travail au Mali*. Bamako: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), Atelier de Restitution.

Tshiyembe, M. (2001). *Etat multinational et démocratie Africaine*. Paris: L'Harmattan.

Tyenou, C. (2013, mai 16). *Sécurité routière, La jeune chambre internationale universitaire s'implique, L'Indépendant du 16 Mai 2013*, . Consulté le mai 16, 2013, sur www.maliweb.net.

UNESCO. (1979, 17-22 décembre). *Jeunesse, tradition et développement en Afrique, 182 pages*. Nairobi (Kenya): UNESCO.

Valk, M. (2004). *Gender, Citizenship and Governance*: . Amsterdam: A Global Source Book Amsterdam: KIT; Oxford: Oxfam.

Vandormael, L. (2010). *Tous citoyens?, In "Rendre la commune aux citoyens -Citoyenneté et démocratie à l'ère de la mondialisation" p.35-59*. Paris: L'Harmattan-AIGS.

Védrines, A. (2013, mai 21). <http://wwwslateafrique.com/230585/mali-pourquoi-personne-ne-coute-la-jeunesse-democratie-le-maligraphe>. Consulté le juin 07, 2013, sur Pourquoi personne n'écoute ce que dit la jeunesse malienne.

Verschuur, C. (2003). *Genre, Pouvoir et Justice sociale*. Paris: Editions l'Harmattan - cahiers genre et développement n°4.

Vulbeau, A. (2002). *Les inscriptions de la jeunesse*. Paris: L'Harmattan.

Vultur, M. (2004). *Regard sur les jeunes en Europe centrale et orientale*. Paris: Les éditions de l'IQRC.

Wiame, B. (Le cours de religion et, plus largement, les cours philosophiques comme lieux de socialisation des attitudes, In: Jeunesse et société- La socialisation des jeunes dans un monde en mutation). Bruxelles: De Boeck Université.

Zaffran, J. (2010). *Le temps de l'adolescence – entre contrainte et liberté*. Rennes: Presses universitaires de rennes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION GENERALE ----- | 24 |
| Contexte ----- | 24 |
| Motivations personnelles de la recherche ----- | 25 |
| Problématique générale ----- | 26 |
| Encadrement ou contrôle de la jeunesse au Mali ----- | 28 |
| Insertion socioprofessionnelle des jeunes----- | 29 |
| Implication des jeunes dans le développement local----- | 32 |
| Participation politique des jeunes dans la gouvernance locale ----- | 33 |
| Y a-t-il émergence des jeunes autonomes sur la scène locale ? ----- | 35 |
| Quelques figures politiques qui inspirent la jeunesse ----- | 36 |
| Jeunesse et gouvernance locale----- | 37 |
| La politique par le grin ----- | 38 |
| Objectifs ----- | 38 |
| Hypothèses ----- | 39 |
| Démarche méthodologique----- | 39 |
| La recherche documentaire ----- | 39 |
| Sites d'enquête----- | 41 |
| Posture épistémologique----- | 41 |
| L'observation participante ----- | 42 |
| L'entrevue semi-structurée----- | 42 |
| Combinaison du quantitatif avec le qualitatif ----- | 43 |
| Une approche interdisciplinaire ----- | 43 |
| Une approche comparative----- | 44 |
| Déroulement de l'enquête : ----- | 44 |
| L'analyse des données ----- | 45 |
| De la rédaction scientifique----- | 45 |
| REMIERE PARTIE : LA JEUNESSE COMME OBJET CONSTRUIT----- | 47 |
| CHAPITRE I : PRESENTATION DES MILIEUX D'ETUDE ----- | 48 |
| 2.1. Situation géographique ----- | 48 |
| La commune de Bandiagara ----- | 48 |
| La Commune VI du district de Bamako ----- | 48 |
| La commune de San ----- | 49 |
| 2.2. Organisation administrative ----- | 49 |
| La commune urbaine de Bandiagara ----- | 50 |
| La commune urbaine de San ----- | 50 |
| La commune VI du district de Bamako ----- | 50 |

| | |
|--|-----------|
| 2.3.. Population des communes : structure par âge et par sexe en tableau----- | 50 |
|--|-----------|

| | |
|--|-----------|
| 2.3. Cartes géographiques des sites d'enquête ----- | 52 |
|--|-----------|

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE----- 57

| | |
|---|-----------|
| 1.2. Essai de définition des concepts jeune et jeunesse----- | 57 |
|---|-----------|

| | |
|--|----|
| 1.2.1. La jeunesse, un produit de l'histoire ----- | 58 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 1.2.2. Jeunesse, une étape du cycle de vie ----- | 59 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 1.2.3. La confusion de la jeunesse et de l'adolescence----- | 61 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| 1.2.4. Définitions politiques et juridiques----- | 63 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 1.2.5. L'élastique âge sert, mais ne définit pas ----- | 64 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 1.2.6. Selon l'ordre des naissances ----- | 65 |
|---|----|

| | |
|-------------------------------------|----|
| 1.2.7 .Délimitation de l'Etat ----- | 66 |
|-------------------------------------|----|

| | |
|--|----|
| 1.2.8. Segmentation selon les interventionnistes ----- | 67 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 1.2.9. Une lecture selon les classes d'âge----- | 69 |
|---|----|

| | |
|---|-----------|
| 1.3. Cadre théorique : une lecture de la jeunesse en termes de cadets sociaux----- | 72 |
|---|-----------|

| | |
|---|----|
| 1re caractéristique commune : une catégorie formation ----- | 74 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| 2e caractéristique commune : une catégorie à la recherche de leur premier emploi ----- | 74 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 3e caractéristique commune : des politiquement dépendants----- | 74 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Dans les principes du droit d'aînesse ----- | 76 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| 4e caractéristique commune : les jeunes, un objet d'intervention ----- | 78 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 1er sous-thème : constructions sociale et publique de la jeunesse ----- | 79 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| Le passage de l'enfance à l'adolescence ----- | 80 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| Le passage de l'adolescence à la jeunesse----- | 81 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Le passage de la jeunesse à l'âge adulte ----- | 83 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 2e sous-thème : la jeunesse, une catégorie manipulée et marginalisée ----- | 85 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 3e sous-thème : les jeunes et l'engagement politique et citoyen----- | 88 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 4e sous-thème : les jeunes, une ressource pour le développement local ----- | 90 |
|---|----|

| | |
|---|----|
| 5e sous-thème : L'autonomisation des jeunes ----- | 91 |
|---|----|

| | |
|---------------------------------------|----|
| 6e sous-thème : La participation----- | 92 |
|---------------------------------------|----|

CHAPITRE III : HISTOIRE DE L'EVOLUTION POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU MALI----- 94

| | |
|---|-----------|
| 3.1. Jeunesse et construction nationale----- | 94 |
|---|-----------|

| | |
|--|----|
| 3.1.1. Les racines occidentales de la jeunesse malienne----- | 94 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| La jeunesse dans l'antiquité grecque ----- | 94 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| Les étapes de la constitution de la jeunesse en France ----- | 97 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 3.1.2. La colonisation et la mise en place des organisations de jeunesse dans le Soudan français ----- | 99 |
|--|----|

| | |
|---|-----|
| Les mouvements de jeunesse soudanaise à l'heure coloniale ----- | 100 |
|---|-----|

| | |
|---|-----|
| Colonisation et mouvements de jeunesse en Afrique francophone au XX ^e siècle ----- | 100 |
|---|-----|

| | |
|---|-----|
| Les premières fédérations sportives ----- | 100 |
|---|-----|

| | |
|--------------------------|-----|
| Le mouvement scout ----- | 100 |
|--------------------------|-----|

| | |
|--|-----|
| Les éclaireurs de France au Soudan ----- | 101 |
|--|-----|

| | |
|---|-----|
| La création du conseil de la jeunesse d'Afrique occidentale française (CJAOF) ----- | 101 |
|---|-----|

| | |
|--|-----|
| Festival international de jeunesse de Bamako de septembre 1958 ----- | 102 |
|--|-----|

| | |
|--|-----|
| La jeunesse de la Fédération du Mali ----- | 103 |
|--|-----|

| | |
|--|------------|
| 3.2 Construction de la jeunesse malienne ----- | 106 |
| 3.2.1. Outils politiques ----- | 106 |
| La jeunesse dans les partis politiques----- | 107 |
| La JUS-R.D.A: cheville ouvrière du nouvel Etat naissant ----- | 108 |
| Le rôle des forces répressives----- | 110 |
| Le mouvement national des Pionniers du Mali----- | 111 |
| 3.2.2. Changement de régime----- | 112 |
| Le Comité culturel de plein air (C.C.P.A) ----- | 113 |
| L'Union nationale des jeunes du Mali (U.N.J.M.) ----- | 114 |
| Collaboration entre le MNP, l'UNJM et l'UNEEM ----- | 115 |
| Cohabitation entre le Mouvement national des pionniers et L'U.N.J.M. ----- | 115 |
| L'école : «le Mali fera de la politique dans ses écoles» ----- | 116 |
| L'éducation populaire ----- | 118 |
| Le Service national des jeunes (SNJ)----- | 119 |
| La mode vestimentaire----- | 119 |
| L'instauration du concours d'entrée à la Fonction Publique : l'Etat crée le chômage ----- | 120 |
| Les manifestations populaires et la jeunesse dans les discours des présidents ----- | 122 |
| De la « semaine de la jeunesse » à la Biennale artistique et culturelle : les manifestations d'endoctrinement de la jeunesse malienne ?----- | 123 |
| Genèse de la Semaine de la jeunesse ----- | 123 |
| Institutionnalisation de la semaine de la jeunesse ----- | 124 |
| Les manifestations de la Semaine de la jeunesse ----- | 124 |
| De la Semaine de la jeunesse à la biennale artistique et culturelle : rupture ou continuité ?----- | 125 |
| 3.2.3. La construction de la jeunesse malienne à travers les biennales ----- | 126 |
| Sujets abordés par les Présidents ----- | 127 |
| Passer l'idéologie socialiste à l'école ----- | 127 |
| L'UDPM, seul cadre de réalisation pour les jeunes, selon le Président Moussa Traoré ----- | 131 |
| Compliments et responsabilisation de la jeunesse ----- | 132 |
| Sauvegarder les valeurs traditionnelles et retrouver l'héroïsme du passé ----- | 134 |
| La tradition comme outil de manipulation politique ----- | 135 |
| L'unité et la construction nationales, des objectifs affichés ----- | 136 |
| Les regroupements de jeunesse comme tribunes d'information sur l'actualité politique ----- | 138 |
| L'affirmation de soutien du gouvernement et du parti à la jeunesse ----- | 141 |
| Les espaces de jeunesse comme lieu de soutien aux peuples opprimés ----- | 142 |
| Les discours font vivre la jeunesse malienne ----- | 143 |
| 3.2.4. Impact des biennales----- | 143 |
| Effets immédiats des biennales----- | 144 |
| Les syndicats estudiantins et le pouvoir----- | 144 |
| L'UNEEM et le pouvoir politique ----- | 145 |
| La participation de l'AEEM à la chute du régime de Moussa Traoré : 1980-1991 ----- | 146 |
| L'AEEM ----- | 146 |
| 3.2.5. Que retenir des trois décennies de jeunessialisation ?----- | 149 |
| D'abord au niveau des approches de deux régimes ----- | 149 |
| Au niveau du dispositif politique et institutionnel----- | 150 |
| De l'Etat et de la jeunesse----- | 152 |

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES DE LA JEUNESSE MALIENNE ----- 154

CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT GENERAL ET CADRE DE VIE DES JEUNES AU MALI

| | |
|--|------------|
| | 155 |
| 1.1. Un pays pauvre et enclavé | 155 |
| 1.2. L'environnement économique | 155 |
| 1.3. La pauvreté au Mali | 156 |
| 1.4. La jeunesse de la population malienne | 157 |
| 1.4.1. Une population d'enfants | 157 |
| 1.5. Espérance de vie de la population | 159 |
| 1.6. Situation sociale et morale des jeunes | 159 |
| 1.6.1. De la résilience chez les jeunes | 160 |
| 1.6.2. Une jeunesse mal formée et instrumentalisée | 160 |
| 1.6.4. Les politiques publiques de la jeunesse | 162 |

CHAPITRE II : POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA JEUNESSE ----- **165**

| | |
|--|------------|
| 2.1. Les institutions socioéducatives | 165 |
| 2.1.1. Les structures de formation dans les domaines de l'animation culturelle et des jeux | 165 |
| 2.1.2. Les structures d'animation socioéducative | 166 |
| 2.1.3 Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) | 167 |
| 2.1.4. Les Assises nationales de la jeunesse | 170 |
| 2.2. Les pratiques sportives | 173 |
| 2.2.1. Le sport d'élite | 174 |
| 2.2.2. Le sport scolaire et universitaire | 175 |
| 2.3. Politique de santé de la reproduction des jeunes : « Le Projet jeunes » | 176 |
| 2.4. Les manifestations culturelles populaires | 179 |
| 2.4.1. Retour aux biennales | 180 |
| 2.4.2. Les Festivals au Mali | 181 |
| 2.4.3. Les activités de jeunesse télévisées | 182 |
| L'émission «Top Etoiles » | 183 |
| Maxi jeunes et Maxi vacances | 183 |
| Election miss ORTM | 184 |
| Les espaces publics de loisir pour la jeunesse | 184 |
| 2.4.4. La musique rap, outil d'expression politique juvénile | 185 |
| 2.4.5. Le « bè b'i ba bolo » : chacun pour soi ou démission de l'Etat ? | 189 |

CHAPITRE III : LA FAILLITE DE L'EDUCATION DES JEUNES ----- **194**

| | |
|--|------------|
| 3.1. L'éducation traditionnelle | 195 |
| 3.1.1. Les jeunes dans le milieu traditionnel : existe-t-il une éducation traditionnelle ? | 196 |
| 3.1.2. Les filles toujours défavorisées dans les zones rurales | 200 |
| 3.1.3. L'éducation par la rue : enfants et jeunes de la rue ou les rejetés des familles | 201 |

| | |
|--|------------|
| 3.1.4. Faillite de l'éducation familiale ----- | 205 |
| 3.1.5. Les ONG font ce qu'elles peuvent ----- | 205 |
| 3.2. L'éducation publique nationale----- | 206 |
| 3.2.1. L'éducation, une priorité permanente des gouvernements successifs----- | 206 |
| 3.2.2. L'architecture institutionnelle ----- | 207 |
| 3.2.3. La massification, seul résultat positif de deux décennies d'éducation ----- | 208 |
| 3.2.4. Des performances : le Mali classé parmi les derniers au monde----- | 209 |
| 3.2.5. Conséquences de l'échec scolaire ----- | 213 |
| L'exode rural massif des jeunes ----- | 213 |
| L'école, facteur d'aggravation d'inégalités sociales----- | 213 |
| La délinquance juvénile----- | 214 |
| Mesures de l'Etat face à la délinquance juvénile : Bollé Mineurs, Bollé Femmes ----- | 215 |
| 3.3. L'enseignement supérieur ou comment se parachève la formation des jeunes ----- | 217 |
| 3.3.1. La gestion des effectifs : trop de jeunes à former ?----- | 219 |
| 3.3.2. Faible production scientifique ----- | 219 |
| 3.3.3. Une formation au rabais ----- | 220 |
| 3.3.4. Un système gangrené par la corruption ----- | 221 |
| 3.3.5. Place de l'AEEM dans l'espace scolaire et universitaire : 1992 à 2012----- | 222 |
| 3.3.6. La violence comme mode d'expression de l'AEEM ----- | 223 |
| Grèves de « 42 heures ! 72 heures ! Jusqu'à nouvel ordre ! Illimitées », sont des slogans qui résument les mots d'ordre de l'AEEM suivis de casses des biens publics et de barricades sur les voies de la circulation. ----- | 223 |
| 3.3.7. Aggravation de la violence suite au coup d'Etat du 22 mars 2012----- | 224 |
| 3.3.8. Le cas Hammadoun Traoré ----- | 224 |
| 3.3.9. La responsabilité partagée de la crise scolaire ----- | 227 |
| Les reproches faits aux enseignants----- | 227 |
| Enseignants mal formés et peu équipés ----- | 227 |
| Reproches faits aux élèves ----- | 228 |
| Reproches faits aux parents d'élèves ----- | 229 |
| Les reproches faits à l'Etat central----- | 230 |
| 3.3.10. Conclusion sur l'éducation : quels enseignements tirer ?----- | 233 |
| Le discrédit de l'AEEM----- | 233 |
| L'école malienne, un système à repenser ----- | 234 |
| CHAPITRE IV : LE PROBLEME D'EMPLOI DES JEUNES ----- | 236 |
| 4.1. De la production des données sur l'emploi des jeunes ----- | 237 |
| 4.2. De l'école à l'emploi : « le diplôme, une arme contre le chômage des jeunes » ?----- | 238 |
| 4.2.1. La diversité des trajectoires ----- | 239 |
| 4.2.1. De la notion de chômage ----- | 242 |
| 4.2.2. Le chômage, un phénomène mondial ----- | 242 |
| 4.3. Qui sont les jeunes chômeurs ?----- | 243 |
| 4.3.1. Des inactifs, actifs et chômeurs selon l'INSTAT ----- | 244 |
| 4.3.2. Demandes d'emploi des jeunes ----- | 244 |
| 4.3.3. Enfants travailleurs et jeunes chômeurs----- | 245 |
| 4.3.4. Une longue attente avant le premier emploi----- | 246 |
| 4.3.5. Une dominance de l'emploi agricole ----- | 248 |

| | |
|--|------------|
| 4.3.6. La part des secteurs formel et informel----- | 248 |
| 4.4. Les politiques publiques d'insertion socioprofessionnelle ----- | 248 |
| 4.4.1. Les outils d'intervention de l'Etat dans la promotion de l'emploi ----- | 249 |
| 4.4.1.1. Les actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle----- | 250 |
| Les structures de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi ----- | 251 |
| L'ANPE----- | 251 |
| Historique de l'APEJ----- | 257 |
| L'APEJ, nécessité politique----- | 258 |
| Les fonds de l'APEJ----- | 259 |
| Bilan en 2012----- | 259 |
| L'APEJ : une prise en compte du chômage des jeunes----- | 260 |
| 4.4.1.2. Les projets d'emploi au sein du Ministère de la jeunesse et des sports----- | 261 |
| Le PAJM, pour une culture entrepreneuriale----- | 261 |
| Les composantes du programme----- | 263 |
| Conflit de compétence institutionnelle----- | 267 |
| 4.4.3. Similitudes des actions ----- | 267 |
| Le volontariat des jeunes : l'APEJ et le CNPV, du pareil au même----- | 268 |
| Des actions disparates----- | 271 |
| 4.4.4. Limites des politiques de la jeunesse----- | 271 |
| Une politique de « doublonnage » inefficace des dispositifs d'emploi----- | 272 |
| Au-delà du « doublonnage »...----- | 273 |
| Le tout inadapté----- | 273 |
| Une économie à construire----- | 274 |
| Changer de paradigme depuis la base pour la culture entrepreneuriale----- | 274 |
| Concurrence pour la rente financière----- | 275 |
| Les perspectives à court terme----- | 276 |
| L'emploi, l'avenir négligé ----- | 277 |
| Le faire semblant incohérent de l'Etat face au chômage des jeunes----- | 279 |
| Le flou des prérogatives des départements ministériels : à chacun sa politique d'emploi----- | 279 |
| CHAPITRE V : LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ----- | 281 |
| 5.1. Le nombre d'associations et regroupements légaux de jeunesse ----- | 281 |
| 5.2. Les types de regroupement ----- | 282 |
| 5.2.1. Les associations locales----- | 284 |
| Les tontines----- | 284 |
| Les clubs et les amicales----- | 284 |
| Les associations de ressortissants----- | 285 |
| 5.2.2. Les associations à dimension nationale----- | 285 |
| Le CNJ-Mali : le projet d'une jeunesse unique----- | 286 |
| Création----- | 286 |
| Les objectifs du CNJ-Mali----- | 286 |
| Les organes----- | 287 |
| Collaboration entre le CNJ-Mali et l'Etat : quelques actions de communication----- | 288 |
| Le CNJ-Mali, un mouvement tendanciellement politique----- | 288 |
| Un forum de la jeunesse à Ségou pour se réconcilier et participer aux élections ----- | 289 |

| | |
|---|------------|
| Les organisations d'obédience religieuse ----- | 292 |
| L'Union des Jeunes Musulmans du Mali ----- | 292 |
| L'Association malienne pour le soutien de l'islam (AMSI) ----- | 294 |
| Sabati 2012, une jeunesse religieuse à la conquête du pouvoir législatif ----- | 295 |
| Les associations de jeunesse d'obédience citoyenne (patriotique)----- | 297 |
| La Jeune chambre internationale ou l'exemple démocratique de la jeunesse ----- | 299 |
| La place des associations dans le parcours des jeunes ----- | 300 |
| CHAPITRE VI : PARCOURS CONSTRUCTIFS ET TENTATIVES D'AUTONOMISATION ----- | 302 |
| 6.1. Les modèles de réussite sociale à Bandiagara et à San ----- | 303 |
| 6.2. Figures de réussite sociale et orientations futures----- | 305 |
| Les aspirations des lycéens ----- | 306 |
| A Bandiagara----- | 306 |
| A San ----- | 306 |
| 6.3. L'école dans le parcours constructif des jeunes----- | 307 |
| 6.4. L'influence du tourisme dans le parcours constructif des jeunes----- | 308 |
| Les guides et les accompagnateurs : les règles pour devenir un guide ----- | 309 |
| Les guides agréés, les guides locaux et les accompagnateurs----- | 309 |
| Les non agréés ou les accompagnateurs ----- | 310 |
| Les guides locaux ----- | 310 |
| De l'école au guidage touristique ----- | 311 |
| 6.5. La débrouillardise dans d'autres secteurs----- | 314 |
| 6.5.1. Le secteur du transport----- | 314 |
| 6.5.2. Les vendeurs ambulants ----- | 316 |
| 6.5.3. Le secteur de l'agriculture ----- | 317 |
| 6.6. Les parcours modèles----- | 319 |
| Mme Din du restaurant «Dinette » à la ZRNI ----- | 319 |
| Aly, élève coiffeur ----- | 320 |
| Oumar dit Barou Mornet, coiffeur, célibataire, juriste ----- | 321 |
| Bocary Sagara, figure du jeune entrepreneur BTP ----- | 323 |
| Gaoussou, vendeur d'habits ----- | 323 |
| Abdoulaye, gérant d'hôtel et chauffeur ----- | 324 |
| Alassane, vendeur de matériels électroniques ----- | 326 |
| Amadou, teinturier et confectionneur de bogolan ----- | 327 |
| Conclusion sur les parcours : la réalité de l'emploi et la fin d'un imaginaire ----- | 328 |
| CHAPITRE VII : LE GRIN, ESPACE DE CRITIQUES POLITIQUES ----- | 330 |
| 7.1. Historique des grins ----- | 330 |
| 7.2. La prolifération des grins : la cause politique----- | 331 |
| La rupture entre l'Etat et les jeunes selon Chaka Bagayogo ----- | 332 |

| | |
|---|------------|
| 7.3. Caractéristiques des grins----- | 334 |
| Le grin, un espace de liberté d'expression----- | 334 |
| Le grin, un espace d'apprentissage ----- | 334 |
| Le grin, un embryon de regroupements formels ----- | 335 |
| Le grin, un espace de solidarité----- | 335 |
| L'approche de débat des grins : «Du coq à l'âne»----- | 335 |

| | |
|---|------------|
| 7.4. Caractère politique du grin : étude d'un cas à Faladié----- | 336 |
| Description du grin----- | 336 |
| Les thèmes de discussions ----- | 337 |

TROISIEME PARTIE : IMPLICATION DES JEUNES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL-----345

CHAPITRE I : LES THEORIES DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL-----346

| | |
|---|------------|
| 1.1. Le concept de participation ----- | 346 |
|---|------------|

| | |
|---|------------|
| 1.2. Les échelons de participation ----- | 347 |
| Deux niveaux ----- | 347 |
| Trois niveaux----- | 348 |
| La participation institutionnelle ----- | 349 |
| La participation communautaire ----- | 349 |
| La participation individuelle ----- | 349 |
| La notion de participation informelle ----- | 350 |
| Cinq niveaux ----- | 350 |
| Les huit niveaux de participation de Le Bigot ----- | 351 |
| Dix niveaux de participation politique ----- | 352 |

| | |
|--|------------|
| 1.3. Le concept du développement local----- | 352 |
|--|------------|

| | |
|--|-----|
| 1.3.1. Définition du développement ----- | 352 |
| 1.3.2. La notion de développement local ----- | 353 |
| Le local ----- | 353 |
| 1.3.3. Théories sur le développement local ----- | 355 |
| Théorie de l'efficacité du développement local ----- | 356 |
| Relation entre la décentralisation et le développement local ----- | 360 |
| La décentralisation au Mali ----- | 362 |
| Dispositif institutionnel issu de la décentralisation ----- | 366 |
| 1.3.4. Décentralisation et jeunesse au Mali ----- | 367 |
| 1.3.5. Critique de la décentralisation----- | 369 |

CHAPITRE II : PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX DECISIONS LOCALES-----371

| | |
|--|------------|
| 2.1. Participation à l'élaboration du PDESC ----- | 371 |
|--|------------|

| | |
|--------------------------------------|-----|
| 2.1.1. A Bandiagara ----- | 371 |
| 2.1.2. A San----- | 372 |
| 2.1.3. La commune VI de Bamako ----- | 374 |

| | |
|--|------------|
| 2.2. Les questions de jeunesse dans les décisions locales ----- | 374 |
| 2.2.1. A Bandiagara ----- | 374 |
| 2.2.2. La commune urbaine de San ----- | 376 |
| 2.2.3. En commune VI ----- | 376 |
| 2.3. Le Coût du PDESC ----- | 377 |
| 2.3.1. A Bandiagara ----- | 377 |
| 2.3.2. La commune urbaine de San ----- | 379 |
| 2.3.3. En Commune VI de Bamako----- | 379 |
| 2.4. Les réalisations de l'Etat pour la jeunesse----- | 380 |
| 2.4.1. En Commune VI----- | 381 |
| 2.4.2. A San----- | 383 |
| 2.4.3. A Bandiagara ----- | 385 |
| CHAPITRE III : LA PARTICIPATION POLITIQUE----- | 388 |
| 3.1. Participation politique des jeunes dans la gouvernance locale ----- | 388 |
| 3.2. Le dispositif organisationnel des élections au Mali ----- | 391 |
| 3.2.1. Pour l'élection du Président de la République ----- | 392 |
| 3.2.2. Pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ----- | 392 |
| 3.2.3. Pour l'élection des conseillers communaux----- | 392 |
| 3.3. Positionnement théorique : Prise en compte du contexte politique et de la culture ----- | 392 |
| 3.3.1. La jeunesse politique, une jeunesse capable ----- | 393 |
| 3.3.2. Les niveaux de participation politique des jeunes ----- | 394 |
| Degrés de participation partisane : les adhérents, les sympathisants, les militants ----- | 395 |
| 3.3.2. L'échec politique des jeunes aux élections communales de 2009 ----- | 397 |
| Les jeunes n'ont pas la place qui correspondrait à leur poids démographique ----- | 397 |
| De la candidature à l'élection ----- | 399 |
| 3.3.3. Situation des jeunes sur les listes de candidatures ----- | 399 |
| Les adultes dans les partis aînés et les jeunes dans les partis cadets ----- | 401 |
| Désintérêt des jeunes pour la politique ou obstacles à leur percée politique ?----- | 406 |
| 3.3.4. Typologie de l'engagement politique des jeunes----- | 407 |
| Les sympathisants----- | 407 |
| Les adhérents----- | 408 |
| Les militants----- | 409 |
| 3.3.5. Les motivations des jeunes qui s'engagent dans la vie politique ----- | 412 |
| Les griefs des jeunes à l'égard de la vie politique----- | 414 |
| Les jeunes mal armés pour la lutte politique ----- | 414 |
| Le respect des jeunes à l'égard des anciens----- | 415 |
| CHAPITRE IV : JEUNESSE ET MOBILISATIONS COLLECTIVES----- | 417 |
| 4.1. Les associations de développement local----- | 417 |
| 4.1.1. La participation du CNJ-Mali à la construction de la radio Oxygène à San ----- | 418 |
| 4.1.2. La participation de la jeunesse de Bandiagara à la construction d'une morgue ----- | 418 |
| 4.1.3. L'implication des associations dans les domaines de l'environnement et la formation ----- | 419 |
| En Commune VI ----- | 419 |

| | |
|---|------------|
| Association Soleil d'Afrique----- | 420 |
| AJDM/ NIETA dans la formation----- | 421 |
| ARGA-MALI----- | 423 |
| 200 jeunes pour dégager les caniveaux de la Commune VI----- | 424 |
| A San ----- | 425 |
| A Bandiagara----- | 426 |
| Les « Grâce à notre association » ----- | 426 |
| 4.2. De la manifestation d'un leadership jeune à la contestation politique----- | 428 |
| 4.2.1. Le leadership jeune ----- | 428 |
| 4.2.2. Quand la jeunesse fait la police à Bandiagara----- | 430 |
| 4.2.3. La jeunesse de San à la rescousse ----- | 431 |
| 4.2.4. Une contestation de la gestion foncière en Commune VI du District de Bamako----- | 432 |
| 4.2.5. Quels bénéfices du leadership jeune pour les élections législatives 2013 ? ----- | 435 |
| 4.2.6. Conclusion sur la jeunesse à la conquête du pouvoir----- | 438 |
| 4.3. La jeunesse et les festivals ----- | 439 |
| 4.3.1. Le Sankemô ----- | 440 |
| Les rituels du Sankemô ----- | 441 |
| 4.3.2. Le festival GINNA DOGON ----- | 442 |
| 4.3.3. Les ressemblances des programmes des festivals ----- | 443 |
| Les discours des maires ----- | 443 |
| Les conférences ----- | 443 |
| La lutte traditionnelle ----- | 444 |
| La danse des masques et autres danses traditionnelles ----- | 444 |
| Défilé des coiffures et d'objets d'art ----- | 444 |
| 4.3.4. Participation de la jeunesse aux deux festivals----- | 444 |
| Le Sankémo et la responsabilisation de la jeunesse ----- | 444 |
| Travailler avec la base ----- | 445 |
| La jeunesse à la tête des sous-commissions ----- | 445 |
| La jeunesse sensibilise les jeunes pour prévenir les accidents ----- | 446 |
| La jeunesse mobilisée à travers les médias ----- | 447 |
| L'attention des autorités sur la sécurité des jeunes ----- | 447 |
| Chacun se sent concerné ----- | 448 |
| La jeunesse à la marge au Festival de Ginna Dogon ----- | 448 |
| Se sentant négligée, la jeunesse s'est mise à la marge----- | 448 |
| L'information n'a pas été donnée aux jeunes ----- | 449 |
| Une jeunesse peu motivée pour le festival----- | 449 |
| Les jeunes ne connaîtraient d'autres valeurs que l'argent ----- | 450 |
| Une réaction démobilisatrice de la jeunesse ----- | 450 |
| De la participation individuelle des jeunes ----- | 451 |
| 4.3.5. Analyse comparative des deux festivals en images ----- | 452 |
| 4.3.6. De l'implication selon « notre festival » et « leur festival » ----- | 456 |
| La valeur historique ----- | 456 |
| Le sankemô, la fierté des Sanois ----- | 456 |
| L'appropriation par la jeunesse----- | 457 |
| Marque d'estime et enjeu financier----- | 458 |
| 4.4. Les leçons des mobilisations collectives----- | 459 |

| | |
|---|------------|
| Ce que les associations représentent pour les jeunes----- | 459 |
| CONCLUSION GENERALE----- | 461 |
| BIBLIOGRAPHIE ----- | 470 |
| TABLE DES MATIERES----- | 491 |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 1:REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE VI PAR TRANCHES D'AGE | 50 |
| TABLEAU 2: REPARTITION DE LA POPULATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE SAN ET PAR TRANCHE D'AGE | 51 |
| TABLEAU 3:REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE VI PAR AGE ET SEXE 2004 ... | 51 |
| TABLEAU 4:POPULATION DU MALI PAR TRANCHES D'AGE | 158 |
| TABLEAU 5 : REPARTITION DES STRUCTURES PAR REGION EN 2012 | 166 |
| TABLEAU 6 :REPARTITION DU COUT DU PNVJ ENTRE L'ETAT, LES COLLECTIVITES ET LES PTF | 169 |
| TABLEAU 7:INFRASTRUCTURES SPORTIVES PAR DISCIPLINE ET PAR REGION DE 2011 ET 2012 | 173 |
| TABLEAU 8:COMPARAISON ENTRE L'EDUCATION MODERNE ET L'EDUCATION TRADITIONNELLE..... | 197 |
| TABLEAU 9:TAUX DE FREQUENTATION SCOLAIRE EN 2009..... | 210 |
| TABLEAU 10:TYPES D'OCCUPATION AU MALI | 245 |
| TABLEAU 11 : CARACTERISTIQUES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 6 A 39 ANS AU MALI EN MILIEU URBAIN..... | 246 |
| TABLEAU 12:TAUX ET STRUCTURE DU CHOMAGE 2004, 2007 ET 2010 | 247 |
| TABLEAU 13:DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTREES PAR AGE ET PAR SEXE, 2 ^E SEMESTRE 2010 | 252 |
| TABLEAU 14 :OFFRES D'EMPLOI ENREGISTREES PAR STRUCTURE..... | 253 |
| TABLEAU 15 :OFFRES D'EMPLOI ENREGISTREES PAR LES BUREAUX DE PLACEMENT (PUBLIC ET PRIVE) PAR REGION | 253 |
| TABLEAU 16 :REPARTITION SECTORIELLE DES PROJETS FINANCES PAR L'PAJM | 264 |
| TABLEAU 17:ACTIVITES MENEES PAR LES VOLONTAIRES | 269 |
| TABLEAU 18:REPARTITION DES ORGANISATIONS ET STRUCTURES PAR DOMAINE D'ACTIVITE EN 2012 | 281 |
| TABLEAU 19:REPARTITION DES ORGANISATIONS ET STRUCTURES PAR TYPE EN 2012 | 282 |
| TABLEAU 20:PROFILS DE CES PERSONNALITES INFLUENTES..... | 304 |
| TABLEAU 21 :ASPIRATIONS DES JEUNES A BANDIAGARA : | 306 |
| TABLEAU 22:ASPIRATIONS DES JEUNES A SAN : | 306 |
| TABLEAU 23: LES DIFFERENTS TYPES DE PARTICIPATION ET LA PARTICIPATION INFORMELLE | 349 |
| TABLEAU 24 :REPARTITION DES CERCLES ET DES COMMUNES PAR REGION | 367 |
| TABLEAU 25 :REPARTITION DES COUTS PAR SECTEURS | 378 |
| TABLEAU 26:PART SPECIFIQUE A LA JEUNESSE DANS L'EVALUATION DU PDESC..... | 378 |
| TABLEAU 27 :REPARTITION DES COUTS DES PROGRAMMES DU PDSEC | 379 |
| TABLEAU 28 : REPARTITION DES COUTS DU DPSEC PAR SECTEURS | 379 |
| TABLEAU 29:LES CANDIDATS AUX ELECTIONS COMMUNALES DE 2009 SELON LE SEXE A BANDIAGARA ET SAN | 399 |
| TABLEAU 30:PROPORTION DES JEUNES SUR LES LISTES DE CANDIDATURE A SAN..... | 399 |
| TABLEAU 31:PROPORTION DES JEUNES DANS CHAQUE LISTE DE CANDIDATURE A BANDIAGARA | 400 |
| TABLEAU 32 :PROPORTION DES JEUNES SUR LES LISTES DE CANDIDATURE EN CVI DE BAMAKO | 400 |
| TABLEAU 33:PLACE DANS SUR LES LISTES DE CANDIDATURE SELON LE POIDS DU PARTI A SAN | 401 |
| TABLEAU 34:PLACE DANS SUR LES LISTES DE CANDIDATURE SELON LE POIDS DU PARTI A BANDIAGARA | 402 |
| TABLEAU 35:PLACE DANS SUR LES LISTES DE CANDIDATURE SELON LE POIDS DU PARTI EN COMMUNE VI..... | 402 |

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 36:RAPPORTS ENTRE CANDIDATURES ELUS JEUNES | 403 |
| TABLEAU 37:LES ELUS COMMUNAUX A SAN | 404 |
| TABLEAU 38 :LES ELUS COMMUNAUX A BANDIAGARA | 404 |
| TABLEAU 39:LES ELUS COMMUNAUX JEUNES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO DE 2009 | 404 |
| TABLEAU 40 :LES RESULTATS EN COMMUNE VI DE BAMAKO | 405 |
| TABLEAU 41:RESULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES LEGISLATIVES 2013, COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO | 437 |
| TABLEAU 42 : PARALLELE FINANCIER ENTRE LES DEUX FESTIVALS | 458 |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe I:Items du guide d'entretien

Identification de l'enquête

- Nom et prénom
- Lieu de résidence
- Niveau d'instruction
- Situation matrimoniale
- Profession

Engagement politique

- Sympathisants
- Adhérents
- Militants
- Electeurs
- Motivations de l'engagement politique
- Positions sur les listes de candidatures
- Postes obtenus
- Leadership jeune et contestation politique

Vie associative

- Appartenance à une association
- Activités de l'association
- Actions menées
- Difficultés de l'association
- Activités de développement local
- Mobilisations collectives
- Implication dans l'organisation des événements
- Rapports avec les aînés
- Rapports avec les autorités communales

Vie professionnelle

- Parcours scolaire
- Aspirations professionnelles
- Modèles de réussite sociale
- Premier emploi
- Difficultés professionnelles
- Autonomie

Annexe II : Listes des personnes rencontrées sur le terrain de recherche

2.1. Liste des personnes rencontrées à Bandiagara

| |
|---|
| Arama Isabelle, secrétaire à l'ONG Yak Tu |
| Bah Oumar, premier adjoint au maire |
| Daou Mamadou, professeur de lettres, chargé de troupe culturelle du lycée |
| Diabaté Ibrahim (Major), Commandant de Brigade de la Gendarmerie territoriale |
| Diarra Idrissa, animateur de la Jeunesse |
| Dicko Baba, guide, ancien antiquaire et restaurateur |
| Dicko Youssouf, président des artisans de Bandiagara |
| Dougnon Pauline, vendeuse ambulante |
| Ganamé Amadou, élève au Lycée |
| Ganamé Ousmane dit KAPI, teinturier, doyen des chefs de quartier |
| Guindo Oumar, enseignant et correspondant de l'AMAP |
| Guindo Pierre, directeur par intérim de la mission culturelle |
| Guindo Oumar maître de cérémonie aux festivités Guinna dogon |
| Iqgla Modibo, électricien |
| Kamia Ousmane, guide et vice-président de l'association des guides et accompagnateur touristiques au pays dogon |
| Karembé Moussa Aly, juriste de formation |
| Kassogué Abdoulaye (Lepe), guide touristique |
| kassogué Allaye, gérant d'une buvette au stade municipal de Bandiagara |
| kassogué Aly, gérant de l'installation des stands en face du stade municipal de Bandiagara |
| kassogué Ambogo, guide hôtelier |
| Kassogué Luc, mission culturelle |
| Kassogué Madou, chargé du koroba Festival Guinna |
| Koita Boucar, jeune chauffeur |
| Ky Jean-Paul, assistant à l'ONG Yak Tu, Bandiagara, |
| Maiga Mahamadou, jeune du quartier |
| Mornet Oumar dit Barou, coiffeur, juriste (maîtrise), |
| Nantoumé Bassouri, guide touristique |
| Napo Cheick Oumar, guide touristique |
| Napo Papa, promoteur Hôtel La falaise |
| Niang Ibrahim, restaurateur à la pâtisserie la Faida |
| Ouologuem Abdoulaye (Robert); guide touristique |
| Ouologuem Abdoulaye, gérant d'hôtel, chauffeur, |
| Ouologuem Nouhoum dit Kopri, Président de la jeunesse de Bandiagara |
| Ouologuem Oumar, guide, représentant du bureau du Syndicat d'Initiative pour le Tourisme |
| Ouologuem Oumar, jardinier |
| Sagara Amadou, diplômé en comptabilité |

| |
|--|
| Sagara Bocary, entrepreneur |
| Saye Housseini, maire de la commune urbaine de Bandiagara |
| Sissoko Sidi, enseignant |
| Sogomadi Madi, mécanicien |
| Tagadiou Adama, enseignant |
| Tapily Diallo, commission accueil hébergement Guinna dogon |
| Tapily Kadidia, Enseignante |
| Tapily, Hama teinturier |
| Tembely Alassane, électronicien ('téléphone) |
| Tembely David, antenne Guinna dogon Bandiagara |
| Tembely Moussa, jeunesse Guinna dogon de Bandiagara |
| Tembely Moussa, organisation Jeunesse Guinna dogon, |
| Tembely Yacouba, vendeur de thé |
| Tembely Yakama, professeur d'histoire et géographie |
| Tembiné Joseph, antenne Guinna dogon Bandiagara |
| Thiam Mabo (Mabo), guide touristique |
| Togo Eric, gérant de Togona camping. |
| Togo Korga, jardinier. |
| Touré Bocar, gérant du restaurant Faida |
| Traoré Mamadou, guide |
| Traoré Sibiri, guide |
| Traore Souleymane, antiquaire, guide |
| Yanogué Aly (Agolo), guide touristique |

2.2. Liste de personnes rencontrées à San

| |
|--|
| Agaly ag Abdoulaye, élève au Lycée public de San |
| Bouaré Amadou, élève |
| Bouaré Boukassoum, élève à l'école Babou Dioni |
| Cisse karamoko, orange Mali/san |
| Coulibaly Hamidou, élève au Lycée public de San |
| Coulibaly Ibrahim SET, élève au Lycée public de San |
| Coulibaly Sidiki, chef d'antenne de l'ONG APS |
| Dembélé Chiaka, mécanicien à San, |
| Dembelé Collette, élève au Lycée public de San. |
| Dembelé Etienne, Coiffeur |
| Dembélé Kadiatou Kanouté, Vice présidente groupement féminine Belle dame à San |
| Demebelé Hawa, élève |
| Dero Oumou, élève |
| Diallo Boubacar, natif de San, étudiant à la FAST. |
| Diarra Ousmane, enseignant |

| |
|--|
| Diawara Mamadou Jeune organisateur du Sankemo |
| Fofana Sory Ibrahim, étudiant à l'IFP |
| Kamissoko Aminata, conseillère à la mairie de San et élève |
| Keita, Oumar élève au Lycée public de San |
| Kelly Fatoumata, élève au Lycée public de San |
| Kelly Fatoumata, élève au Lycée public de San, |
| Koné Adama, instructeur de jeunesse à San |
| Koné Aïchata Traoré présidente belle dame |
| Koné Astan, élève |
| Koné Ladji, commerçant |
| Koné Mama, élève |
| Koné Mama, président du CNJ local de San |
| Maiga Abdoul Aziz, directeur du stade municipal de San |
| Maiga Abdoulaye, élève au Lycée public de San |
| Maïga Harouna, conducteur taxi moto |
| Mamadou Sissoko : enseignant à l'école l'Amitié II de San |
| Oumar Keita élève au Lycée public de San |
| Rokia traoré, élève au Lycée public de San |
| Sidibé Djénébou, vendeuse ambulante |
| Sissoko Mamadou, membre du CNJ local, enseignant à l'école l'Amitié II de San, |
| Soumaré Alimata, élève |
| Tawati Hamadi Ousmane, acheteur de céréales à San. |
| Thera Souleymane, 11e année élève au Lycée public de San |
| Togola Fatoumata, élève au Lycée public de San |
| Toumangnon Zana, cultivateur à Térékongo |
| Traoré Bamadou, boulanger et vendeur de pain, |
| Traoré Fatoumata B, élève au Lycée public de San |
| Traoré Kadia M, élève au Lycée public de San |
| Traoré Kadiatou , élève au Lycée public de San |
| Traoré Kadiatou, commerçante |
| Traoré Koussé, enseignant, Mama Koné, coordinateur des jeunes de San, |
| Traoré Mamadou, cultivateur |
| Traoré Ramata, vendeuse ambulante à Sienso, |
| Traoré Rokia, élève au Lycée public de San |
| Traoré Sinaly, maire de San |
| Traoré Soungalo, élève à l'IFP/San |

2.3. Liste des personnes rencontrées en Commune VI, Bamako

| |
|---|
| Aly Diallo, restaurateur à Faladié |
| Berthé Ibrahima dipômé en Agronomie |
| Cissé Nouhoum, policier, Grin-Faladié |
| Coulibaly Adaman , directeur par interim du second cycle1 |
| Coulibaly Adama, enseignant, au Groupe scolaire Moriba Traoré de Niamakoro ; |
| Coulibaly Adama, enseignat au Groupe scolaire Moriba Traoré second cycle 1 |
| Dembelé Moussa, professeur d'enseignement général, Niamakoro |
| Dembélé Youssouf balla, Secrétaire général de l'AJDM/ Nieta |
| Diabenta Soumana, enseignante |
| Diallo Aboubacar, secrétaire Administratif du bureau exécutif National d'ARGA-Mali. |
| Diallo Sambala, chef du département promotion de l'emploi de l'ANPE |
| Diarra Mamadou, élève |
| Doumbia F atoumata, élève, Niamakoro/B1. |
| Doumbia Fatoumata 7 ^e année Niamakoro/ |
| Doumbia Niamba, élève |
| Fatoumata Din, restauratrice, ZRNY |
| Fofana Ya, parent d'élève à Niamakoro, |
| Goïta Gabriel, président de l'association, Ephrata |
| Guindo Abdoulaye, professeur assistant à la FSHSE, Grin-Faladié |
| Guindo Allaye, étudiant en droit, Grin-Faladié |
| Guindo Amadou, comptable, Grin-Faladié |
| Guindo Diblo (Allaye), électricien, Grin-Faladié |
| Guindo Drissa, directeur national de la jeunesse |
| Guindo Drissa, étudiant à la FSL, Grin-Faladié |
| Guindo Hamadoun, étudiant en géographie, Grin-Faladié |
| Guindo Moussa, diplômé en droit, Grin-Faladié |
| Guindo Seydou, étudiant en droit, Grin-Faladié, |
| Guindo Sidiki, médecin, Grin-Faladié |
| Jonathan Poudiougou, projet assainissement, Mairie CVI |
| Kamaté Awa, élève au lycée public de Niamakoro, |
| Karamoko Diarra élève Niamakoro |
| Keita Zakaria, diplômé en droit |
| Konaté Ntio, enseignant à Niamakoro :B, |
| Maiga Abdramane, ouvrier, Grin-Faladié |
| Maiga Yacouba, Coordinateur général du Projet Jeune |
| Sagara Kadidia, Teinturière |
| Samaké Sidy diplômé en Comptable |
| Samaké Youssouf, diplômé en droit privée option affaire |
| Sango Yacouba., chargé de jeunesse, mairie CVI |
| Sidibé Amara, directeur du Groupe scolaire Moriba Traoré B de Niamakoro |
| Sissoko Abdoul Aziz, sortant de l'IUG en finance comptabilité |
| Tembiné Diakaridia, professeur d'enseignement secondaire, Grin-Faladié |
| Thera Job, professeur d'alphabétisation INJS |
| Touré Ramata Samaké Etudiante |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE